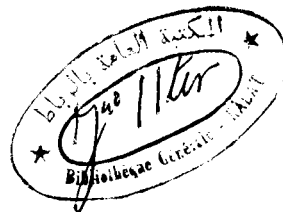


HESPÉRIS

TOME XVII

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES et BULLETIN DE L'INSTITUT
DES HAUTES-ÉTUDES MAROCAINES



ANNÉE 1933

TOME XVII

LIBRAIRIE LAROSE, PARIS
11, RUE VICTOR-COUSIN, V^e

MDCCCXXXIII

HESPÉRIS

TOME XVI

1^{er}-3^{ème} Trimestres 1933.

Fascicules I-II.

SOMMAIRE

	Pages	
A. BEL. — <i>Contribution à l'étude des dirhems de l'époque almohade (30 figures)</i>	1	X
D ^r H.-P.-J. RENAUD. — <i>Un problème de bibliographie arabe : Le « Taqwīm al-Adwiya » d'al-'Alā'i (planche hors-texte)</i> . . .	69	
R. BLACHÈRE. — <i>La vie et l'œuvre du poète épistolier andalou Ibn Darrāğ al-Ḳastallī</i>	99	
I.-S. ALLOUCHE. — <i>La relation du siège d'Almería en 709 (1309-1310), d'après de nouveaux manuscrits de la Durrat al-Hiğāl</i>	122	✓
G. MARCY. — <i>Note sur l'instabilité dialectale du timbre vocalique berbère et la conjugaison des verbes du type « neg »</i>	139	
G. S. COLIN. — <i>A propos de la multiplication chez les Marocains</i>	151	

* *

COMMUNICATIONS :

G. S. COLIN. — <i>L'origine des norias de Fès</i>	156
E. LÉVI-PROVENCAL. — <i>Sur de nouveaux manuscrits de la Dahira d'Ibn Bassām</i>	158

* *

BIBLIOGRAPHIE :

GRAMMONT (Maurice), *Traité de Phonétique* (G. S. COLIN), p. 162. — A. R. NYKŪ, *El Cancionero de Aben Guzmán* (G. S. COLIN), p. 165. — MIGUEL ASÍN PALACIOS, *Vidas de santones andaluces. La « Epístola de la Santidad » de Ibn 'Arabi de Murcia* (G. S. COLIN), p. 164. — STEIGER (Arnald), *Contribución a la fonética del hispano-arabe y de los arabismos en el ibero-románico y el siciliano* (G. S. COLIN), p. 171.

CONTRIBUTION
A L'ÉTUDE DES DIRHEMS DE L'ÉPOQUE ALMOHADE
D'APRÈS UN GROUPE IMPORTANT
DE CES MONNAIES, RÉCEMMENT DÉCOUVERT A TLEMCEN

I

QUELQUES OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

1. *La trouvaille d'une jarre de dirhems d'argent.* — C'est en labourant profondément un champ, situé à 2 km. 500 environ du N.-O. de Tlemcen, que des ouvriers agricoles ont découvert fortuitement, en décembre 1932, les pièces d'argent qui font l'objet de la présente étude.

Ces pièces étaient renfermées dans une petite jarre en terre poreuse, dont le col, de 8 à 10 centimètres de diamètre, était scellé au moyen d'un ciment très dur.

Quand la jarre fut amenée à la surface du sol par le soc de la charrue-défonceuse, en l'absence du propriétaire du terrain, M. A. Barisain, ancien maire de Tlemcen, et de son surveillant des travaux, les ouvriers musulmans, marocains et indigènes algériens, ont brisé le vase et se sont précipités sur le contenu, chacun s'emparant de plusieurs poignées de ces monnaies d'argent.

M. Barisain, le propriétaire, eut ensuite beaucoup de peine à récupérer une partie de ces monnaies. Il réussit à se faire rendre d'abord environ trois mille trois cents de ces pièces. Ce sont celles que j'ai examinées les premières et à propos de quoi j'ai fait une communication au VIII^e Congrès de l'Institut des Hautes Études marocaines de Fès (avril 1933). M. Barisain, ensuite, rentré en possession de cinq cents autres de ces dirhems, me les

a communiqués (1). Selon les informations recueillies sur place, le total de ces 3.800 pièces récupérées ne représenterait guère plus de la moitié de ce que contenait la jarre.

Tout le stock de ces monnaies d'argent qu'il a en sa possession, M. Barisain me l'a très aimablement communiqué et l'a laissé à ma disposition pour me permettre d'en faire l'étude et de prendre les photographies de celles de ces pièces qui m'ont paru dignes d'être reproduites. Je lui en exprime à nouveau ici mes remerciements, comme aussi je lui sais gré d'avoir bien voulu, sur ma demande, offrir gracieusement aux Musées de Tlemcen et d'Alger une petite collection des plus instructifs de ces dirhems.

Prévenu par le propriétaire dès le lendemain de la découverte, nous nous sommes rendu sur le terrain où elle avait été faite. Nous avons pu ramasser encore, dans la terre, quelques pièces qui avaient échappé aux premiers inventeurs.

2. *Lieu de la trouvaille et origine des dirhems.* — L'emplacement de cette trouvaille ne révèle, au premier aspect, aucune trace d'habitations anciennes à cet endroit. Toutefois, l'existence d'une source à trois ou quatre cents mètres de là, des restes de murs en pisé dans le voisinage de celle-ci, peuvent donner à penser qu'il y avait là, autrefois, des constructions et des jardins. Des fouilles en ces lieux révéleraient peut-être des vestiges de demeures depuis longtemps disparues.

Comme, d'autre part, toutes les monnaies de cette trouvaille, que nous avons examinées une par une, sont de l'époque almohade et que nous pouvons penser — on verra pourquoi — que toutes sont antérieures à 1250 de J.-C., on imagine avec quelque vraisemblance qu'elles ont été enterrées là par leur possesseur, dans la seconde moitié de notre XIII^e siècle, et qu'elles y sont restées depuis lors.

On se représente assez bien ce qui a dû se passer, en ce temps où la région de Tlemcen était particulièrement troublée. C'était sous le règne de Yaghmorāsan, premier souverain et fondateur, dans cette ville comme capitale, de la dynastie royale des Banī 'Abd-al-Wād.

(1) L'examen de ces cinq cents nouveaux dirhems carrés n'a pas modifié les conclusions auxquelles nous avait conduit le premier lot. Cependant nous y avons trouvé un seul dirhem des B. Naṣr de Grenade, alors qu'il n'y en avait aucun dans le premier groupe. Ce dirhem, dont il sera parlé plus loin, n'est pas une nouveauté, puisque l'on en connaît d'autres analogues ou semblables.

Après une longue période, d'environ un siècle, de relative tranquillité, sous le règne des grands souverains almohades, l'Afrique du Nord, comme l'Espagne, traversait, au temps de la décadence du grand empire (avec le règne du khalife Al-Ma'mûn, dont on parlera plus loin), des moments de troubles et de guerres. Il devait en sortir, justement vers le milieu et dans la seconde moitié du XIII^e siècle, un morcellement, entre plusieurs souverains, des territoires de l'Islâm occidental.

Pour l'Afrique du Nord, les Hafsides dans l'Est, se considérant comme les légitimes héritiers des Almohades déchus, formaient un gouvernement avec Tunis pour capitale. Au centre, les 'Abdelwādites, avec leur chef Yaghmorāsan, à Tlemcen, se déclaraient indépendants. A l'Ouest, prenant Fès pour capitale, les Marinides, cousins et ennemis des 'Abdelwādites, formaient un troisième royaume.

L'histoire nous raconte les compétitions qui opposèrent, dès le milieu du XIII^e siècle, d'abord les Hafsides aux 'Abdelwādites, puis ceux-ci aux Marinides. Et ces compétitions territoriales, dont Tlemcen et le pays tlemcénien étaient l'enjeu, amenèrent dans cette région des armées venant successivement de l'Est, puis de l'Ouest.

Ainsi, à partir de la première expédition du souverain hafside de Tunis, Abu Zakarya', en 639 (1242), contre Tlemcen, une ère d'insécurité commença pour le pays tlemcénien.

Les bourgeois de la ville qui s'étaient fait construire, durant les temps de la paix almohade, des villas de plaisance dans la banlieue tlemcénienne, au milieu des jardins, ne se sentaient, dès lors, plus en sécurité hors de l'enceinte de la capitale 'abdelwādite.

Ce fut sans doute l'un de ces bourgeois qui, à l'annonce de l'approche de colonnes ennemies, n'ayant peut-être plus le temps de rentrer à la ville voisine, se hâta de fuir pour chercher un asile plus sûr que celui de sa demeure de la banlieue tlemcénienne.

Pour ne pas alourdir sa fuite et celle de sa famille par des bagages superflus et par des sacs d'argent ou d'or, toujours susceptibles de tenter les gens des régions à traverser, ce fuyard avait dû, suivant un usage constant, enfouir une partie de sa fortune en numéraire dans son jardin ou dans son champ, voisin de la maison de campagne qu'il habitait.

Son espoir de revenir retrouver ses trésors, une fois le danger conjuré,

avait été déçu et l'argent caché était resté là jusqu'au jour où la charrue française l'a mis à découvert, un peu moins de sept siècles plus tard.

3. *Trésors enfouis dans la terre.* — Le fait de cacher — d'enterrer surtout — des trésors n'est pas spécial à l'Afrique du Nord, certes. Mais, dans ce pays où l'insécurité a été quasi constante durant des siècles — même aux temps de la « paix romaine » et jusqu'à l'occupation française, — la coutume d'enterrer son argent fut courante chez les habitants. Aussi la Berbérie passe-t-elle, non sans raison, pour la terre, par excellence, des trésors cachés, dont certains tolba marocains, mi-clercs et mi-sorciers, savent, aidés de leurs grimoires, découvrir l'emplacement.

Ce côté légendaire et magique de la recherche des trésors étant mis à part, il n'en demeure pas moins que c'est la seconde fois, depuis trente-quatre ans, que j'habite Tlemcen, que des trésors de monnaies, d'or ou d'argent, sont fortuitement découverts dans le sol de la banlieue immédiate de cette ville.

Il n'y a pas de raison pour que des trouvailles analogues ne soient faites aux abords des grandes villes d'Islam de cette Berbérie (1). C'est pourquoi je crois utile d'attirer ici l'attention de tous ceux qui, curieux du passé de ce pays, poursuivent la recherche de documents nouveaux susceptibles d'apporter d'intéressants détails à son histoire.

Les hasards de la colonisation européenne, des travaux de mise en valeur de la terre, des constructions de routes et de chemins de fer, peuvent amener des découvertes archéologiques précieuses. C'est ainsi que l'auteur de ces lignes, prévenu, en 1929, par un cultivateur des environs de Tlemcen, ayant découvert des débris de faïence et de plâtre sculpté, en labourant sa terre, a pu retrouver les vestiges d'une villa royale du XIV^e siècle de J.-C. (2).

Il conviendrait donc que, dans les villes et les centres importants, l'administration locale, les chefs d'entreprise, les simples propriétaires eux-mêmes, sachent à qui signaler les vestiges du passé que peuvent révéler les travaux de colonisation ou de construction, quel archéologue ou cher-

(1) En 1915, alors que, en mission à Fès, je réunissais des objets anciens pour le Musée que je venais de fonder dans cette ville, M. di Giorgio Rocca m'a fait don d'une pièce d'argent pour ce Musée. Elle provenait d'un lot de 480 pièces semblables, m'a-t-il dit, qu'il avait trouvées, enfermées dans un vase en terre cuite, découvert par lui dans une petite carrière de pierre, au N.-E. du Camp de Dâr Mahrès, en 1914.

(2) Cf. Alfred Bel, *Vestiges d'une Villa royale musulmane du début du XIV^e s. de J.-C., dans la banlieue de Tlemcen* (dans *Actes du 5^e congrès international d'archéologie*, Alger, 1930).

cheur désintéressé ils peuvent amener sur place lorsqu'ils ont fait une trouvaille. On éviterait ainsi, plus souvent, la perte, par l'ignorance ou la négligence des inventeurs, de bien des documents utiles à l'histoire.

4. *A propos des dirhems de l'époque almohade.* — Les monnaies almohades ont déjà fait l'objet de diverses études, à la place leur revenant dans les ouvrages généraux de numismatique musulmane de l'Occident; elles n'ont pas donné lieu, que je sache, à une étude spéciale, sauf peut-être celles du British Museum (1).

Le lot de trois mille huit cents dirhems almohades, examinés par nous, ne comprend que des pièces carrées, sauf une seule qui est ronde et frappée au nom de 'Abd al-Mu'min, le premier Émir al-Mu'minin de la dynastie. Toutes sont en argent, d'un alliage inégalement riche en métal précieux, car le long séjour de ces monnaies dans la terre humide en a oxydé quelques-unes — bien rares d'ailleurs — qui étaient recouvertes, en totalité ou en partie, d'une couche plus ou moins épaisse d'oxyde vert de cuivre. Toutes les autres, par contre, une fois nettoyées des matières terreuses adhérentes, laissaient apparaître la pièce non oxydée et d'un blanc d'argent souvent remarquablement pur (2).

5. *La fausse monnaie.* — Faut-il conclure que les rares monnaies oxydées, dénotant un excès de métal vil, constituent des spécimens de fausses monnaies, imitées de celles qui avaient cours et frappées, par des faussaires, à un titre inférieur au titre légal? Pour ne parler que de l'Occident médiéval, nous savons que la fausse monnaie n'était pas rare,

(1) Stanley Lane Poole, *On the coins of the Mucahhids in the British Museum* (dans *The numismatic chronicle*, new series, t. XIII), que je n'ai pu consulter. Les deux principaux ouvrages généraux sont ceux de F. Codera, *Tratado de numismática arabigo-española* (1 vol. in-8, Madrid, 1879), et H. Lavoix, *Catalogue des Monnaies musulmanes de la Bibliothèque nationale* (Paris, t. III, 1891), auxquels nous aurons souvent à nous référer. On peut citer encore, parmi les traités de monnaies de cette catégorie, les suivants : Dios de la Rada y Delgado, *Catalogo de monedas arabigas españolas en el museo arqueológico nacional* (Madrid, 1892); Vollers, *Das orient. Münzkabinett der Universität Jena im Jahre, 1906* (tir. à part, 1906); Antonio Conde, *Memoria sobre la moneda arabiga y en especial la acuñada en España por los Principes musulmanes* (Mémoire lu à la Real Academia de la Historia en 1804); Gaillard, *Catalogue des Monnaies antiques et du Moyen-Age recueillies en Espagne, dans les îles Baléares et au Portugal*, de 1830 à 1834; Stanley Lane Poole, *Catalogue of oriental coins of the British Museum*, et quelques autres travaux comme ceux de Soret, de Sauvaire et de de Gayangos, que je n'ai pas eus à ma disposition.

(2) Une grande partie de ces monnaies étaient fort bien conservées, comme si elles venaient de sortir de l'atelier; d'autres étaient fort usagées, mais encore très lisibles; d'autres enfin étaient complètement effacées ou à peine déchiffrables. Il n'y en avait pas plus d'une dizaine qui aient été percées d'un ou de deux trous.

sous les Almoravides et les Almohades notamment, comme l'indique H. Lavoix, se référant aux travaux de de Gayangos, Blancard et Alvero Campaner (1). Cet auteur nous dit (2) : « Le crédit commercial du numéraire appelle seul et avant tout autre motif, la contrefaçon. Pendant le Ve siècle de l'hégire, le dinâr omayyade, hammoudite ou abbadide, est en grande faveur : on le reproduit. Le dinâr almoravide fut la monnaie du siècle suivant ; monnaie accréditée, ayant cours sur le marché musulman et sur le marché chrétien, jusqu'au jour où les espèces almohades la remplacent avec les *masmoudines* et le *millarès* ; les imitations s'en répandent. . . . »

« . . . Louis Blancard nous a dit quel était ce millarès, *moneta miliarensis*, si souvent cité dans les chartes et les traités internationaux du XIII^e siècle, qui manquait à nos collections ou du moins échappait à nos recherches. Ce n'était pas seulement dans le Comtat Venaissin ou dans le diocèse de Melgueil que ces pièces. . . . avaient été frappées. M. L. Blancard en retrouva les provenances multiples dans les ateliers de Montpellier, de Marseille, de Majorque, de Pise, de Monterio et peut-être d'Arles. Il se demanda. . . . s'il ne fallait pas chercher le millarès dans ces petites monnaies carrées si abondantes, *d'un métal d'assez bas titre, d'une exécution de gravure fautive*, et qu'on attribuait aux Almohades. Dans les pièces *sans désignation de secca*, avec leur légende : Dieu est notre maître, Mahomet notre Prophète, le Mehdy notre Imâm, il soupçonna une contrefaçon des dirhems aux mêmes inscriptions avec les noms de Séville, de Jaën, de Murcie, de Ceuta, de Bougie et de Tunis. M. Blancard avait raison. . . . Le millarès est en effet une monnaie en argent : « Dans des traités intervenus entre Pise, Florence et les émirs de Tunis, traités dont Amari a récemment publié le texte bilingue, nous voyons que la stipulation de 5 *millarès* est représentée dans la partie arabe, par les mots *خمسة دراهم*, *cinq pièces d'argent* » (cit. de Longpérier). . . »

« En 1273, le roi Jayme d'Aragon concède à deux soumissionnaires le

(1) De Gayangos, *The Morabeti and other coins of Mohammedan Spain*, dans *The Chronicle of James Ist, King of Aragon*, app. G., p. 691; L. Blancard, *Le Millarès. Étude sur une monnaie du XIII^e siècle imitée de l'arabe par les chrétiens pour les besoins de leur commerce en pays maure*; Alvero Campaner y Fuertes, *Numismatica Balear-Palma de Mallorca*, 1879, Appendices, p. 263.

(2) Lavoix, *Catalogue. . .*, préface, p. xxxv et suivantes.

« droit de frapper dans l'île de Majorque le millarès : *monetam miliarensium ceu alquilatarum*, dit la transcription de l'éditeur (d'Alvero « Campaner). Je crois qu'il faut corriger ce dernier mot, et lire : *ceu alquilatorum*, aux côtés égaux, c'est-à-dire : le millarès de forme carrée. « On ne saurait désirer un texte plus concluant. Le millarès est en argent ; « c'est une monnaie carrée. »

Ces considérations sur la fausse monnaie carrée, appelée millarès, et frappée par les chrétiens à l'imitation du dirhem almohade, ne nous semblent pas se rapporter à nos dirhems oxydés et d'un titre insuffisant. Lavoix nous a indiqué en effet que l'autre caractère du millarès, imité du dirhem almohade, était « une exécution de gravure fautive ». Tel n'est pas le cas des monnaies de notre stock envisagées ici, et qui, oxydées ou non, sont toujours d'une exécution parfaitement correcte.

Mais si tous nos dirhems almohades sont bien — comme il faut le penser — sortis des ateliers officiels de la sikka almohade, il n'est pas impossible que ceux qui sont oxydés et révèlent une notable insuffisance de métal précieux dans leur alliage, aient été frappés à ce bas titre par ordre du prince almohade lui-même. Nous savons en effet que les souverains almohades n'ont pas hésité quelquefois à faire frapper de la fausse monnaie. C'est leur historien, Al-Marrakochi (*Kitāb al-Mu'djib fi talkhiṣ alkhbār al-Maghrib*, 2^e éd. Dozy, p. 197, et trad. Fagnan, p. 234), qui nous apprend que l'almohade Abū Ya'qub Yusuf a fait frapper en cuivre de faux dinars d'or.

Dès lors, le fait que quelques-uns de nos dirhems almohades n'ont pas le titre légal — et l'on ne peut expliquer qu'ainsi leur oxydation dans la terre — n'a aucune importance, du point de vue de la présente étude, puisque ces monnaies — tout comme les autres de la même collection — sortent des ateliers officiels. Cette constatation ne fait que confirmer les dires d'El-Marrākochi, et nous montre que les sultans almohades ont fait, en or comme en argent, de la fausse monnaie.

6. *La documentation photographique.* — Malgré que Codera (*loc. cit.*) ait examiné environ deux mille dirhems almohades des collections espagnoles, il n'a donné — de même que les autres auteurs qui s'en sont occupés — que de trop rares reproductions de ces pièces d'argent. Nous avons pensé qu'il y avait intérêt, tant pour appuyer nos observations que pour fournir des documents aux amateurs de cette partie de la numisma-

tique maghribine, à donner ici une plus ample documentation photographique, en reproduisant un assez grand nombre de ces dirhems, dont quelques-uns en agrandissement (1). On y puisera des matériaux pour l'étude des divers types d'écriture, cursive ou coufique, des monnaies almohades, comme aussi pour celle de l'ornementation ; la plupart de ces pièces sont en effet décorées de petits rinceaux de fleurons, peu variés, mais toujours très finement composés. La variété des lieux de frappe, celle des coins pour une même ville pourront, d'après les photographies, permettre d'utiles comparaisons.

7. *Époque de ces dirhems.* — Comme l'ont remarqué d'autres auteurs, et notamment Codera (*loc. cit.*, *Introduction*, p. ix), les monnaies almohades ne sont pas datées et donnent assez rarement le lieu de frappe. Celles d'or mentionnent quelquefois le nom du souverain ; celles d'argent ne le portent jamais, à l'exception de quelques demi-dirhems de 'Abd al-Mu'min. Il est donc impossible de dire l'époque de frappe autrement que par approximation, dans la plupart des cas (2).

Les plus anciennes de nos pièces sont celles qui donnent le nom du Khalife 'Abd al-Mu'min ; car nous n'avons pas connaissance que le Mahdi Ibn Tumart ait jamais fait battre monnaie à son nom. Chef spirituel de la communauté et Mahdi, il ne jugea sans doute pas que ce rôle comportait dans ses attributions celle de la *sikka* appartenant au pouvoir temporel. Ce qui tendrait à le prouver, c'est l'affirmation d'Al-Marrakochi (*loc. cit.*, éd. 137 ; trad. 166) que, en 517 (1123 J.-C.), le Mahdi confia le commandement en chef du Masmuda à 'Abd al-Mu'min, « qui prit dès lors le titre de Commandeur des Croyants ». Ce titre faisait de celui-ci le chef suprême de l'empire naissant et lui donnait le droit de battre monnaie.

Toutes proportions gardées entre 'Abd Allāh b. Ya-Sin, le chef spirituel des premiers Almoravides, et Ibn Tumart, celui des Almohades, on

(1) Les photographies et les agrandissements de ces monnaies ont été pris par le service photographique du Gouvernement Général de l'Algérie et plus spécialement par M. Blain (de ce service), qui s'est mis très obligeamment à ma disposition pour ce travail. La grandeur des pièces en photographie n'est pas tout à fait égale à celle de la pièce ; elle est seulement très approximative.

(2) On verra plus loin, et pour les raisons exposées, que les dirhems des Almohades et ceux d'Émirs indépendants de notre collection sont antérieurs à 1250 de J.-C.. Pour ceux qui portent des noms de villes de frappe, on peut limiter davantage leurs dates extrêmes qui ne sont pas antérieures à l'occupation de la ville par les Almohades ou les Émirs pour lesquels ils ont été frappés, ni postérieures à la perte qu'ils en ont faite. C'est ainsi que, pour Majorque, l'espace du temps de frappe est très réduit.

peut observer que l'un et l'autre avaient dans les deux communautés politico-religieuses un rôle analogue et que ni l'un ni l'autre ne paraissent avoir fait frapper monnaie à leur nom.

On ne saurait d'ailleurs préciser à partir de quelle date 'Abd al-Mu'min aurait fait battre monnaie. Fut-ce à partir de 517/1123 ou après la mort du Mahdi, en 524/1130, et lorsque furent conquises, sur le gouvernement almoravide, des villes où l'on battait monnaie ?

Il n'est pas impossible que ce soit le Mahdi qui ait conseillé de donner aux monnaies la forme carrée, pour les différencier de celles de ses prédécesseurs almoravides et distinguer, par là, son gouvernement du leur. Peut-on l'inférer des paroles mises par Ibn Khaldun (*Berbères*, éd. I, 301 : trad. II, 169) dans la bouche du Vizir, Malik b. Wahib, s'adressant à son souverain 'Ali b. Yusof, pour lui conseiller d'arrêter la propagande du Mahdi — dès 515/1121 — qu'il appelle « l'homme au dirhem carré » ? Sans doute ne faut-il voir là qu'un récit, arrangé après coup, pour expliquer le changement dans la forme des dirhems almohades, ce dont le peuple paraît avoir grossi l'importance en en attribuant même l'origine à une ancienne prévision des astrologues.

8. *Les données de l'histoire.* — En tout cas, les chroniques des Almohades ne nous ont guère renseignés sur les monnaies de ces souverains. Des auteurs comme Al-Baïdaq, dans son *Kitāb al-Ānsāb* (éd. et trad. Lévi-Provençal) qui, par ailleurs, nous renseigne si complètement sur les origines du mouvement almohade et les débuts de leur histoire, ne dit rien du problème de la monnaie. C'est à peine, si, à propos de la hiérarchie administrative qu'il donne, il note la place des *Sakkatun* ou directeurs des ateliers de frappe (*sikka*) des monnaies, à qui il attribue un rang important, immédiatement après le chef de la *hisba*. La haute situation du Sakkat est encore marquée par le fait qu'il est choisi parmi les hommes des « tribus almohades », les gens des Tinnāl, des Hintata, des Ganfisa(1). Mais nous ne savons pas quelles étaient les attributions exactes de ce fonctionnaire, ni s'il était un fermier de la monnaie, comme cela s'est passé, dès avant l'Islām et sous nombre de dynasties musulmanes.

C'est évidemment, pour montrer la générosité de 'Abd al-Mu'min vis-à-vis de son ancien adversaire sanhadjien, Yaḥyā ben 'Abd al-'Aziz — qu'il avait ramené de Bougie, avec lui, à Marrākoch — que l'historien

(1) *Kit. al-ānsāb*, texte, p. 47; tr., p. 71.

Al-Marrakochi (*loc. cit.*, éd. 148, trad. 179) nous apprend que l'on frappait alors des fractions de dirhem allant du demi-dirhem au seizième de dirhem. Ces monnaies divisionnaires étaient courantes dans la population — ajoutait-il — et facilitaient les achats. De ces piécettes d'argent des Almohades nous ne connaissons guère, tant par la présente collection que par les indications des auteurs qui ont traité de ces monnaies, que le demi-dirhem et peut-être le quart de dirhem. C'est le demi-dirhem que, dans un passage de son histoire, Al-Marrakochi (*loc. cit.*, texte 163 ; trad. 196) appelle *dirhem mu'mini* « qui vaut, précise-t-il, la moitié du dirhem légal ». Nous aurons à reparler plus loin de ces petites pièces d'argent, dont un certain nombre portent le nom de 'Abd al-Mu'min, ce qui leur a fait sans doute donner à toutes le nom de *mu'mini* (1).

9. *Les légendes inscrites sur les dirhems.* — On verra, à propos de ces demi-dirhems carrés, que, s'ils présentent des différences dans le décor et la frappe, ils nous offrent, du moins toujours au revers, la même légende, qui ne se retrouve jamais au revers des dirhems de la même dynastie. Par contre, ce demi-dirhem offre à l'avvers trois types de légendes différentes.

Sur tous les dirhems carrés, proprement almohades, dans la collection Barisain, les légendes sont celles qu'ont fait connaître déjà les ouvrages de numismatique. Chaque pièce, à l'avvers comme au revers, porte trois lignes d'écriture.

A l'avvers, la première ligne est l'affirmation du dogme essentiel de l'Islam : *Allāhu Rabbunā* « Allāh est notre Maître ». La deuxième ligne, *Muḥammadun rasulunā* « Moḥammed est celui qui nous a été envoyé », ainsi que la troisième ligne, *Al-Mahdī Inūmunā*, « le Mahdī est notre guide », attestant que, par ordre d'importance, le Prophète Moḥammed et le Mahdī Ibn Tumart sont les deux chefs spirituels de la Communauté almohade. C'est là l'essentiel du *Credo* almohade, les Khalifes qui, depuis 'Abd al-Mu'min et dans sa descendance, se sont succédé sur le trône, n'ont été que des chefs temporels. On signalera plus loin que pour des dirhems, tous frappés à Sidjilmāsa, dans notre collection, la troisième ligne *Al-Mahdī Imūmunā* est remplacée par *Al-Qorān Imūmunā* « le Qoran est notre guide ».

(1) La dimension du demi-dirhem carré *mu'mini*, dans la collection Barisain, varie de 11 à 13 millimètres et le poids de 0 gr. 59 à 0 gr. 76. Le dirhem carré mesure 14 à 16 millimètres de côté et pèse 1 gr. 31 à 1 gr. 35 : il ne porte jamais le nom du prince. Le dirhem *ronal*, dont on parlera plus loin, et qui est frappé au nom de 'Abd al-Mu'min, fait exception à cette règle.

Il s'agit là de dirhems frappés après la décision du khalife Idris Al-Ma'mun, qui, en 627 (1230), répudia l'autorité spirituelle du Mahdi et fit supprimer la mention du Messie almohade sur les monnaies. Nous verrons, à cette occasion, que l'attribution de ces dirhems de Sidjilmasa à Al-Ma'mun ou à son fils et successeur Ar-Rachid est difficile à préciser en l'état actuel des données de l'histoire.

Au revers, la généralité des dirhems examinés offre les légendes suivantes : d'abord la première, *chahāda*, *lā ilāha illā llāh* « il n'y a d'autre divinité qu'Allah ! », que, dans leur doctrine de l'Unité absolue de Dieu, les Almohades ont parfois hésité à joindre à la seconde *chahāda*, donnant l'affirmation de la mission prophétique de Mohammed. Cependant, cette seconde *chahāda* figure avec la première sur leurs monnaies d'or, et nous l'avons également trouvée sur un — un seul — des dirhems de la collection étudiée ici (fig. 1) (1). La deuxième et la troisième ligne du revers de ces dirhems reproduisent respectivement l'attestation de l'autorité suprême d'Allah, *Al-amru Kulluhu lillāh* « Tout commandement est à Allah », et de sa toute-puissance, *wa lā quwata illā billāh* « il n'y a de puissance qu'en Allah ».



C'est donc avec raison que Codera a pu dire (*loc. cit.*, 26-27) que ces légendes « se trouvent sur à peu près toutes les monnaies d'argent des Almohades ».

10. *Noms de ville et marques de frappe.* — C'est au revers et au-dessous des trois lignes de ces légendes, sur une quatrième ligne et en caractères plus petits, que figure toujours, quand il existe, le nom de la ville de frappe. Et ce nom est inscrit à gauche de la queue du *wāw* du mot *quwata*, sauf pour les deux noms de ville, de Meknès, qui est coupé en deux par la queue du *wāw* et de Rabāt, donnant *Ribāt* à droite et *Al-fath* à gauche.

Pour plus des neuf-dixièmes de notre collection, le nom de la ville de frappe n'est pas donné. Que ce nom figure ou non sur la pièce, la nature de la frappe et sans doute aussi la qualité légale de la pièce sont désignées par

(1) La photographie de ce dirhem est reproduite à l'avant et au revers par notre fig. 1. La seconde *chahāda* est à la 2^e ligne du revers; la troisième ligne est alors occupée par la formule mise à la seconde ligne du revers dans les autres dirhems : *Al-amru Kulluhu lillāh*.

des signes conventionnels : combinaisons de points, de cercles, pointés ou non en leur centre, de croissants, fleurons divers ; même, parfois, c'est une lettre, un *sin*, soit à la place du nom de la ville, soit à la fin des interlignes. Les signes de frappe figurent, soit entre la troisième ligne et la base du cadre de la pièce, soit dans les interlignes, et sur les deux faces, suivant une répartition et un nombre variables. On peut dire, avec H. Lavoix (*Catalogue*, préface, p. xxiv) que « ce sont là évidemment des marques monétaires ; on n'en saurait douter quand on se souvient surtout que la monnaie d'Espagne utilise rarement les lettres dont se sert la monnaie d'Orient, mais que, plus ornementée, elle emploie la rosace, la croisette, la fleur, la grenade, la grappe de raisin, la pomme de pin et quelquefois un palmier... ».

Codera, qui signale déjà, pour d'autres dynasties que celle des Almohades, ces divers types de frappe se manifestant par des signes spéciaux, indique l'intérêt qu'il y aurait à les distinguer les uns des autres, comme il l'a fait lui-même pour les Omayyades de Cordoue, dans sa planche XXIV.

Pour les dirhems almohades, sans date, sans nom de prince, on ne peut songer à établir un classement des multiples frappes, d'après les signes conventionnels.

Si l'on considère, d'une part, la grande variété de frappe des dirhems almohades, et d'autre part l'habileté administrative des souverains de cette dynastie, on peut supposer que ceux-ci avaient organisé le contrôle de la sikka d'une façon sérieuse. On imaginerait volontiers que le ou les agents chargés de la frappe des monnaies avaient un tableau complet des marques officielles de la frappe. Et l'on verrait très bien ce tableau des frappes dans le bureau du *Sakkāk*, comme se trouvaient, à certaines époques, la coudée officielle ou le *mudd*-étalon, dans le cabinet du Muhtasib. Tant que l'on n'aura pas retrouvé un document de ce genre, il faut renoncer à donner des précisions sur la signification des signes conventionnels de frappe portés sur les dirhems almohades.

On remarque cependant que, lorsque les légendes inscrites sur ces monnaies d'argent sont en caractères couliques, on n'y rencontre aucun signe caractérisant la frappe et pas non plus le nom de la ville. Faut-il en conclure que, à l'inverse des dirhems frappés en caractères cursifs, qui représentaient de multiples types de frappe et de nombreux ateliers de sikka, il n'y avait qu'une seule matrice de frappe pour chaque type de coulique dans tout l'empire ?

Par ailleurs, pour caractériser la frappe de ces dirhems, en caractères cursifs, l'élégant décor floral que portent la plupart d'entre eux à l'avvers, en haut et à gauche (dans le vide, au-dessus du mot *rabbunā*), pourrait, dans sa variété, avoir un certain rôle. On ne le pense pas cependant, parce que l'on a rencontré ce décor floral d'un type parfois absolument identique sur des dirhems frappés dans deux villes différentes et dont ils portaient le nom.

11. *Autres dirhems de l'époque almohade et d'Émirs indépendants.* — Tous les dirhems de la collection Barisain ne sont pas frappés uniquement par des souverains almohades. Quelques-uns — et c'est le plus petit nombre — appartiennent à des princes andalous ou maghribins, non apparentés aux Almohades, et qui, au moment du fléchissement de l'autorité almohade, à la suite des compétitions au pouvoir de plusieurs candidats de la famille d'Abd al-Mu'min et des luttes qui en furent la conséquence, se déclarèrent indépendants.

Une partie de ces dirhems est du type almohade et carré. De ce nombre, les uns n'ont ni nom de prince, ni nom de ville de frappe, mais leur attribution à des Émirs indépendants, ennemis des Almohades, est établie par la formule de vassalité aux 'Abbassides de Baghdād.

D'autres de ces dirhems ne donnent pas le nom du prince qui les a fait frapper, mais seulement celui de la ville de frappe, ce qui permet, grâce aux données de l'histoire, d'arriver parfois à découvrir le nom du prince, et l'époque de la frappe, par conséquent.

D'autres enfin portent dans leurs légendes le nom du prince et celui de la ville de frappe. C'est le cas, par exemple, de ce dirhem de Ahmed ben Moḥammed Al-Bādji, qui régna sur Séville entre 1231 et 1234 après J.-C. et dont nous ne connaissons pas d'autre monnaie que le dirhem carré, publié ci-après.

Outre ces dirhems carrés, la collection renfermait une vingtaine de pièces rondes en argent, des dirhems de deux premiers émirs andalous des Bani Hud. Ces pièces sont connues, mais les nôtres, qui sont très belles, présentent, je crois, dans quelques-unes de leurs légendes, des indications nouvelles, complétant ainsi ce que l'on savait déjà par les autres monnaies de ces rois andalous. La planche photographique, que l'on donnera de ces pièces, constituera, enfin, une utile documentation.

Ces remarques générales, sur la découverte faite à Tlemcen d'un stock

important de pièces d'argent de l'époque almohade, aideront peut-être à suivre plus facilement l'étude des dirhems de cette collection, selon le classement que nous en avons fait et que nous présentons ici, en l'éclairant de reproductions photographiques.

II

DEMI-DIRHEMS OU DIRHEMS DITS « MU'MINĪ »

Les 3.800 pièces environ de la collection Barisain contenaient seulement une vingtaine de ces petites monnaies d'argent, que nous appelons — d'après Al-Marrākochi — des *mu'minī* et qui ont la valeur d'un demi-dirhem.

Toujours carrées, ces piécettes de 11 à 13 millimètres de côté et d'un poids variant entre 0 gr. 59 et 0 gr. 76, nous sont connues par les traités de numismatique, qui les classent indistinctement avec les dirhems d'argent des Almohades, bien qu'ils en donnent d'ordinaire les dimensions et le poids (cf. p. ex. Codera, *loc. cit.*, p. 221 et pl. XXII; Lavoix, *loc. cit.*, p. 317 et n° 767), notablement inférieurs à ceux des dirhems. Ces auteurs ne nous révèlent, en outre, qu'une partie des diverses légendes tracées sur ces demi-dirhems.

Ces légendes sont toujours en caractères trapus et d'un assez fort relief : elles s'encadrent dans un carré aux côtés unis, enfermé lui-même dans un carré de points en relief, qui a souvent disparu ou bien n'est pas sorti à la presse. Du point de vue des légendes qu'elles portent, ces monnaies d'argent peuvent se classer en deux groupes : celles qui sont frappées au nom du 1^{er} khalife almohade, 'Abd al-Mū'min (ce qui a vraisemblablement donné le nom de *mu'minī*, à toutes ces pièces, même anonymes); celles qui sont anonymes.

Que ces demi-dirhems soient anonymes ou non, la légende du revers est invariablement la même :

الحمد لله

رب

العالمين

« Louange à Dieu, Maître des Mondes. »

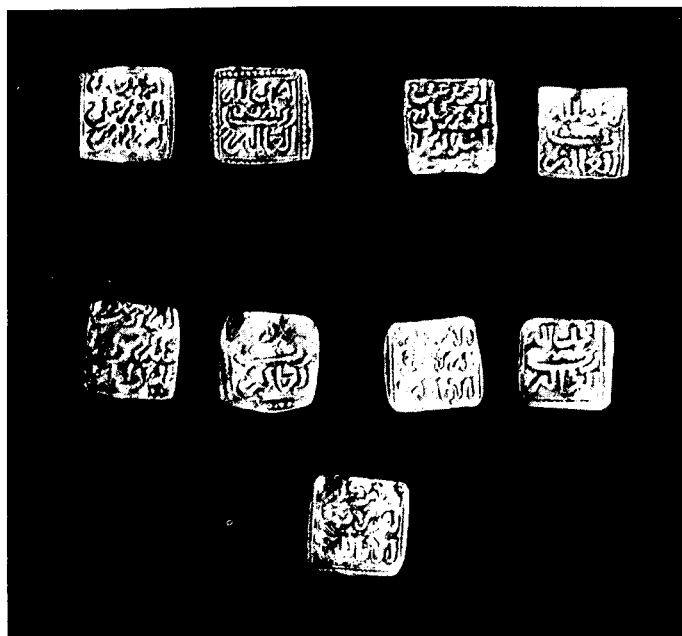


FIG. 2. — *Demi-dirhems*. [1^{re} ligne : deux (à l'avers et au revers) au nom de 'Abd al-Mu'min ; 2^e et 3^e lignes : anonymes (à l'avers et au revers).]

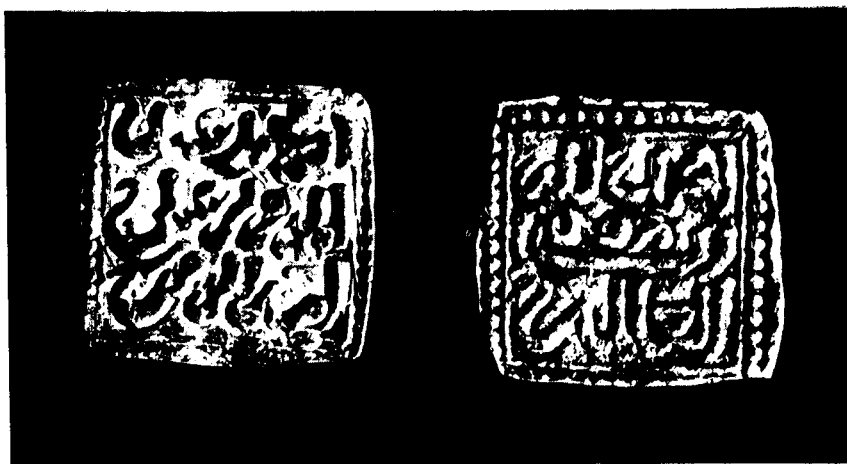


FIG. 3. — *Demi-Dirhem* au nom de 'Abd al-Mu'min (au triple).

L'avers est toujours, pour ceux portant le nom du khalife :

أبو محمد عبد
المؤمن بن علي
أمير المؤمنين

« Abū Moḥammed 'Abd al-Mu'min ben 'Alī, commandeur des Croyants. »

Dans notre figure 2, les quatre pièces de la première ligne, en haut, représentent l'avers et le revers de deux types différents de frappe de ces demi-dirhems au nom de 'Abd al-Mu'min. La figure 3 est un agrandissement au triple (assez médiocrement venu) des deux premières pièces de gauche de cette même ligne de la figure 2.

Les inscriptions de ces monnaies au nom du khalife ont une tendance décorative plus marquée que sur les pièces similaires anonymes. On notera, par exemple, à l'avers l'élégance de la lettre terminant chaque ligne d'écriture, le *dāl* de 'abd, le *yā* de 'Alī et le *nun* de *Mu'minin*; leur extrémité terminale s'incurve en une courbure accusée, comme la pointe d'une palme de décor floral ou de certains caractères de coulique fleuri. Cette forme des finales rappelle la gracieuse souplesse du *hā* final (dans الله, كاه, etc.) des belles inscriptions cursives de certains des dirhems almohades, comme on le verra plus loin par les photographies.

Ces *mu'mini* de 'Abd al Mu'min, qui nous donnent les plus anciens épigraphes monétaires des Almohades, représentent de très beaux spécimens de cette écriture, de même type que celle qui entre dans la composition décorative des monuments musulmans (1).

On remarquera, en outre, la décoration florale qui, au revers de ces pièces de 'Abd al-Mu'min et de celles qui sont anonymes, remplit le vide du *bā* de *rabb* à la seconde des trois lignes d'écriture. La plus belle ornementation est obtenue par le départ d'une palme double, au-dessous et vers la fin de ce *bā*; elle est formée d'une palmette très courte, s'incurvant vers le côté du cadre, la pointe en bas, et d'une seconde palmette simple, plus longue, qui s'infléchit vers le haut, parallèlement au côté du cadre, la pointe aboutissant au-dessus de la pointe terminale du *bā*. Cette extrémité de la palmette est prolongée, à droite, par la pointe d'une autre, double également et trapue, développant ses deux branches — aux extrémités

(1) Cf. p. ex. W. et G. Marçais, *Monuments arabes de Tlemcen*, p. 85 et suivantes de l'Introduction.

incurvées en cercles — vers la barre horizontale du *bā*, jusqu'à mi-longueur de celle-ci, l'autre moitié étant partiellement occupée par une palme simple, partant de la courbure de la palme voisine et à gauche. A la droite de cet ensemble, une très courte palmette double, formée de deux branches égales, dont l'une parallèle à la barre du *bā* et l'autre, légèrement inclinée vers le haut, aboutissant au-dessus de cette barre (cf. fig. 2, pièce 2 à partir de la gauche, et fig. 3, pièce de gauche). D'autres motifs, moins heureux, de palmettes ou de points — représentant des fruits (raisins p. ex.) — servent à décorer le vide au-dessus de ce *bā*, pour d'autres pièces de ce genre et d'autres frappes.

La répartition des points diacritiques dans ces inscriptions est très variable suivant la frappe. Pour ne considérer que les monnaies figurant à la première ligne en haut de la figure 2, on verra que, pour la première pièce de gauche (avers), les seuls points sont : un sur le *bā* de *'abd* et non au-dessous et deux sur le *yā* de *amir*; aucun point diacritique pour la seconde pièce (revers); pour la troisième (avers), pas de points, sauf un seul sur le *yā* de *amir*; tandis que le quatrième (revers) les a tous et à leur place, ainsi qu'un *sukūn* sur le *nūn* de *al-'ālamīn*, comme chez Codera (pl. XXII, n° 2).

Dans les pièces anonymes de cette série de demi-dirhems, l'avers offre deux types différents de légendes. L'un, donné par Lavoix (*loc. cit.*, n° 767), est :

الامر كله
لله لا قوة
الا بالله

« Tout commandement appartient à Allāh ! il n'est de puissance qu'en Allāh ! »

L'avers de ces monnaies est le même que celui des pièces au nom de 'Abd al-Mu'mīn.

L'autre série de ces demi-dirhems est frappée de la même légende à l'avers qu'au revers et qui est :

الله ربنا
محمد رسولنا
المهدي امامنا

« Allāh est notre Maître, Mohammed notre Envoyé, le Mahdī notre Guide »

Un spécimen de cette légende est donné par la figure 2 (1^{re} pièce, à gauche de la seconde ligne).

Ces trois affirmations, dont on a parlé déjà ci-devant (p. 10), sont celles qui se retrouvent à l'avvers de tous les dirhems carrés des Almohades (sauf sous le khalife Al-Ma'mūn). Le fait que toute une série de demi-dirhems les enregistre sur chacune de leurs faces, en souligne l'importance aux yeux des fondateurs de l'empire almohade. Peut-être ces pièces représenteraient-elles les premières monnaies frappées par les Almohades, désireux par là d'insister tout particulièrement sur ce qui était comme leur profession de foi dans la hiérarchie spirituelle ?

Aucune de ces monnaies divisionnaires d'argent ne mentionne le nom de la ville de frappe, parmi celles de la collection examinée ici. Mais ce n'est pas là une règle générale, car le demi-dirhem donné par Codera, au nom de 'Abd al-Mū'min, fut frappé à Jaën, comme l'indique cet auteur (*loc. cit.*, p. 221 et Pl. XXII, n° 2).

Dans cette catégorie des demi-dirhems, nous signalerons, à cause de ses légendes qui sont identiques à celles-ci, le *dirhem* rond, frappé au nom de 'Abd al-Mū'min.

Comme pour les pièces d'or, les légendes de ce dirhem rond sont inscrites dans un carré. Par son poids et ses dimensions (poids : 1 gr. 48 — diamètre du cercle : 1 cm. 85), cette pièce se classe bien parmi les dirhems et non parmi les demi-dirhems ; c'est la seule de ce genre que l'on ait trouvée dans la collection examinée ici. Ces dirhems devaient être très rares, comme le signale déjà Codera (*loc. cit.*, p. 218) : « las de plata, siendo realmente cuadradas casi todas... »(1).

Cette pièce, qui porte, a-t-on dit, exactement les mêmes légendes à l'avvers et au revers que les demi-dirhems de 'Abd al-Mū'min, appartenait à M. Martin surveillant des travaux du chantier Barisain ; elle était percée en haut des légendes, d'un seul trou qui avait enlevé, à l'avvers, le sommet du *hā* et du *dāl* de Mohammed dans le prénom Abū Moḥammed, au revers, les extrémités du *dāl* et du premier *lām* dans *Al-ḥamdu lillāh*. Malheureusement, si j'ai pu examiner ce dirhem, en prendre les dimensions et le

(1) Aucune reproduction de dirhem rond de cette espèce ne figure dans les ouvrages cités de Codera et de Lavoix. Mais Codera donne (p. 225 et pl. XXII, n° 6) les légendes et la reproduction d'une pièce almohade ronde, qui pourrait être un quart de dirhem et dont les légendes diffèrent à la fois de celles du dirhem et de celles du demi-dirhem.

poids, je ne l'ai pas gardé assez pour pouvoir le photographier. Depuis lors, M. Martin l'a égaré, il n'est plus possible de le reproduire ici (1).

III

DIRHEMS ALMOHADES AVEC LE NOM DE LA VILLE DE FRAPPE

A ce point de vue, les dirhems de cette collection peuvent être classés en trois groupes : 1° Afrique du Nord ; 2° Espagne et Baléares ; 3° groupe à nom de ville illisible.

1° *Pour l'Afrique du Nord*, nous n'avons trouvé comme mention de ville de frappe que les noms de Fès, Tlemcen, Ceuta, Bougie — peut-être Tinnâl, — Meknès, Tunis, Sidjilmâsa, Rabât.

Outre ces lieux de frappe en Afrique, Codera, qui a examiné environ 2.000 dirhems almohades des collections espagnoles, a signalé Marrâkoch.

Pour le Cabinet des Médailles de Paris, Lavoix n'a donné que des dirhems frappés à Bougie, Tlemcen, Tunis et Ceuta.

Ni l'un ni l'autre n'ont signalé de dirhem frappé à Tinnâl.

Les figures 4 et 5 [la fig. 4 donnant l'avvers, la fig. 5 le revers des mêmes pièces, disposées dans le même ordre] reproduisent en photographie, seize dirhems des meilleures frappes de Fès. Le nom de la ville de frappe, à gauche et en bas, au revers, est toujours écrit selon l'orthographe normale باس; mais il arrive que le *fû* initial ressemble à un *bâ*. C'est ce qui a fait signaler par Codera (p. 219), pour des dirhems analogues, la leçon باس qu'il a transcrit *Bâza* (?) et que l'on doit écarter.

Le motif floral décorant l'avvers de ces dirhems est assez varié pour les diverses villes de frappe et même pour les diverses frappes d'une même ville. Pour ceux de Fès, il est toujours un élégant rinceau de palmettes et de fruits dont le nombre et l'ordonnance varient plus ou moins. La photographie (fig. 6, pièce de gauche) donne l'agrandissement au triple de l'avvers d'une de ces pièces de Fès.

Le départ de la tige du rinceau se fait toujours de la barre supérieure du carré d'encadrement, et vers la gauche, en bordure de l'*élif* terminant le mot *rabbunâ* de la première ligne d'écriture.

(1) Cette pièce d'argent est analogue à celle que donne Lavoix dans son *Catalogue*, sous le n° 718, et s'en rapproche même par ses dimensions et son poids.

Les caractères d'écriture sont d'un cursif généralement assez beau, malgré que l'on puisse noter des différences sensibles dans la netteté et le relief. D'ailleurs ces différences ne sont pas seulement dues au travail du

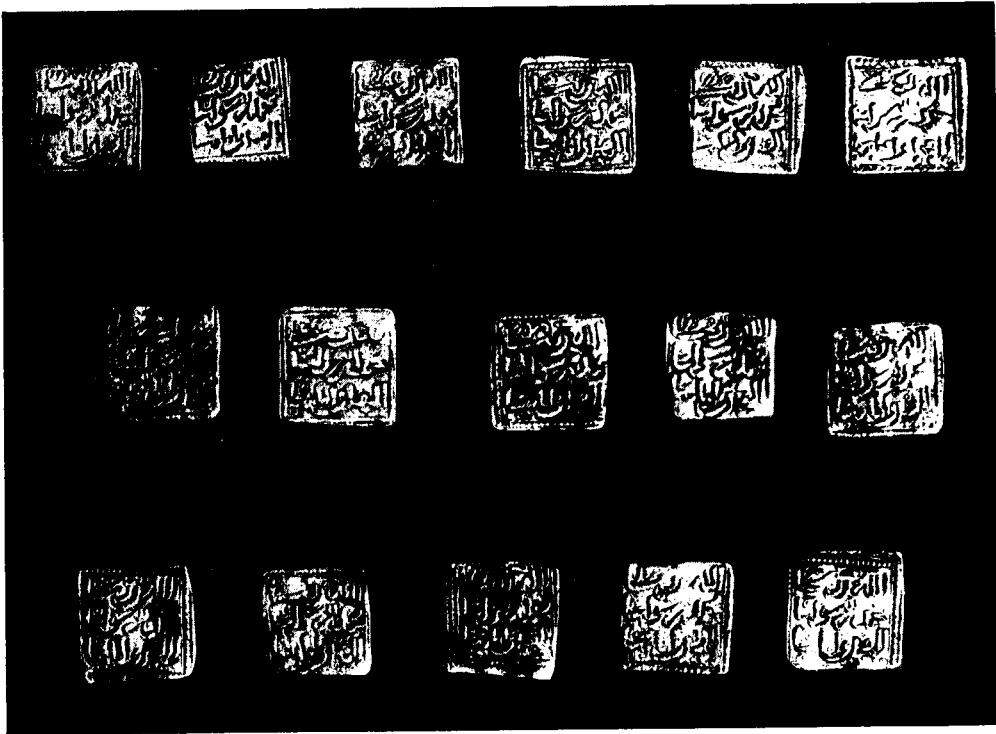


FIG. 4. — Dirhems almohades frappés à Fès (avers).

graveur de la matrice, mais aussi à la plus ou moins grande usure de celle-ci.

On se bornera ici, pour le moment, à signaler l'élégance de forme du *hā* final, lié à la lettre précédente; il est toujours ouvert et son extrémité se relève pour se terminer en une pointe effilée plus ou moins incurvée, analogue à une palme simple. Ce type de *hā* final n'est pas particulier à la frappe de Fès, on le retrouve ailleurs, sur la plupart des dirhems en cursif. C'est d'autant plus remarquable que le même *hā* sur des monnaies d'or almohade est d'un type différent. On verra, par exemple sur un dinār almohade d'Al-Mustansir billah (610-620/1213-1224), reproduit par Lavoix (pl. VI, n° 733), que le type adopté est fermé (comme un *d* latin) (1). C'est

(1) Cette forme du *hā* final n'est pas commune à tous les dinārs almohades. On retrouve la forme ouverte sur d'autres dinārs, notamment sur le très beau dinār du Cabinet des Médailles d'Iéna, reproduit par Vollers (*loc. cit.*, pl., monnaie n° 13) et qui est du khalife 'Abd al-Mū'min.

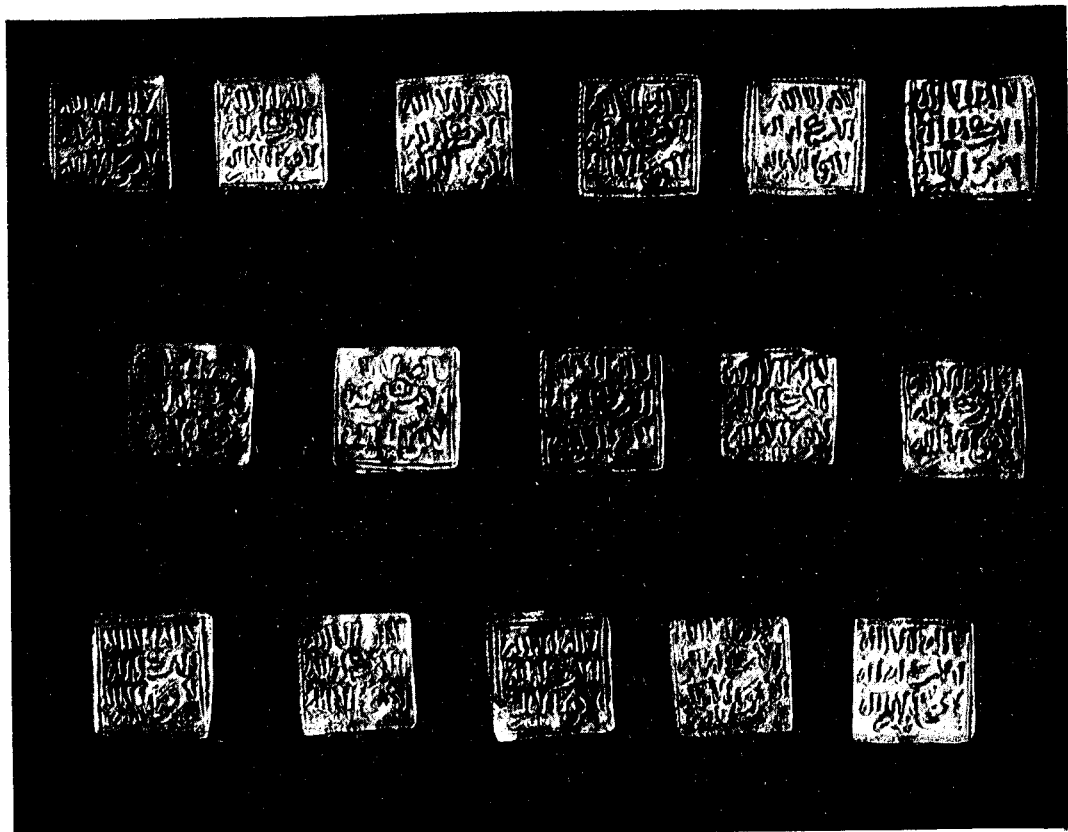


FIG. 5. — Dirhems almohades frappés à Fès (revers).

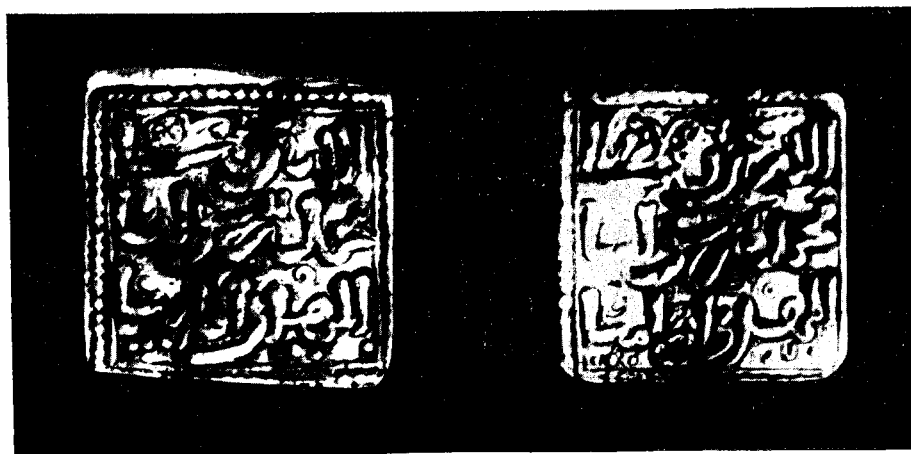


FIG. 6. — Avers d'un dirhem de Fès (à gauche) et d'un de Tlemcen (à droite), [au triple].

que ces deux formes différentes de *ha* final et lié répondent chacune à une conception décorative particulière.

Les dirhems almohades de TLEMCEM — comme ceux de Fès — sont nombreux dans cette collection. On ne saurait en être surpris, puisque le possesseur de ce trésor d'argent, celui qui a réuni ces monnaies au XIII^e siècle de J.-C., habitait Tlemcen.

Sur tous les dirhems tlemcéniens, le nom de la ville est correctement écrit *Tilimsan*, et jamais on ne le trouve sous la forme de *Tilimsāna*, avec addition d'un *tā marbūṭa* à la fin, ainsi que le signale Codera (p. 219, *in fine*) pour des dirhems des collections espagnoles, par suite sans doute d'une erreur de lecture.

Les figures 7 (avers) et 8 (revers) offrent des photographies de quinze dirhems, choisis parmi les meilleurs types de la frappe tlemcénienne. Malgré

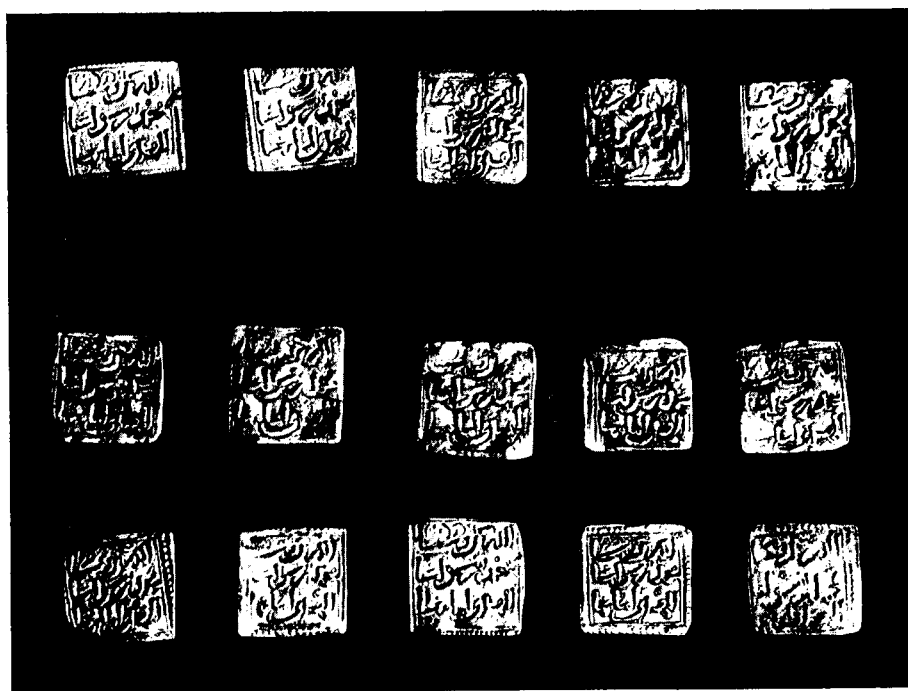


FIG. 7. — Dirhems almohades frappés à Tlemcen (avers).

des analogies entre quelques-unes des pièces tlemcéniennes reproduites ici, ces monnaies sont toutes de frappes différentes les unes des autres. La pièce de droite (fig. 6) est un agrandissement au triple de l'avers d'un dirhem tlemcéniens.

On peut d'ailleurs faire, pour ces dirhems tlemcéniens et pour la plupart de ceux dont on va parler ensuite, les mêmes remarques que pour les dirhems de Fès, tant du point de vue épigraphique que de celui du décor.

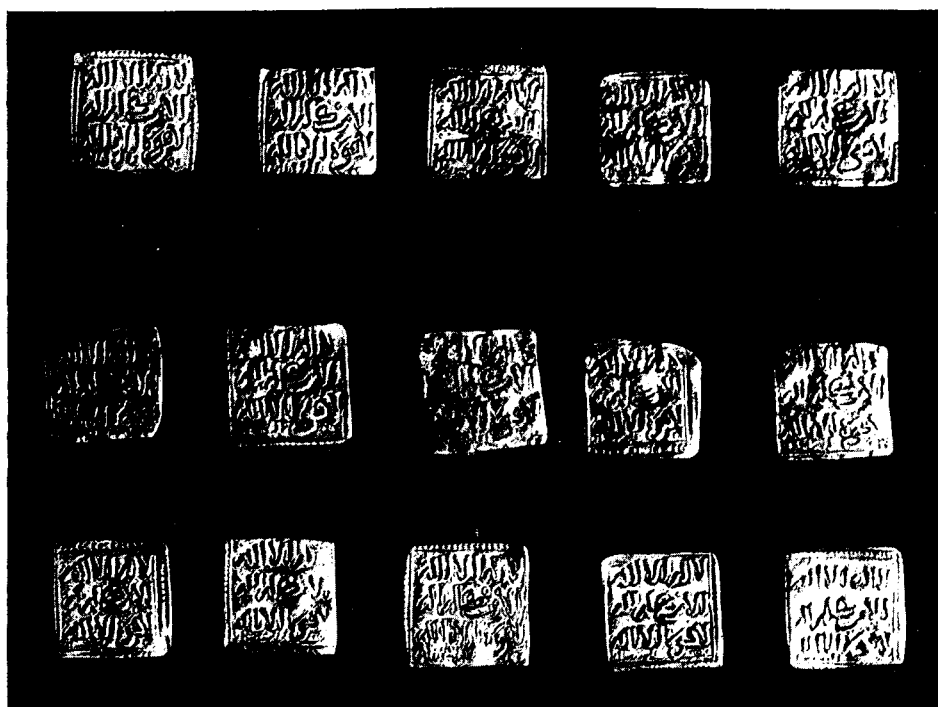


FIG. 8. — Dirhems almohades frappés à Tlemcen (revers).

Pour les uns et pour les autres, les différences de frappe sont accusées par des combinaisons de points et de cercles, à l'avers et au revers, ainsi que par l'existence d'un plus ou moins grand nombre de points diacritiques et de signes orthographiques. Il ne semble pas que le décor de l'avers, au moyen d'un rinceau floral ait servi à distinguer les divers types de frappe, parce que nous avons trouvé, pour des villes différentes, un même type, absolument identique, de rinceau floral.

On notera enfin que les villes de Fès et de Tlemcen sont respectivement tombées au pouvoir des Almohades en 537 (commençant le 27 juillet 1142) et en 540 (commençant le 24 juin 1145). Les dirhems examinés ici sont donc d'une frappe postérieure à ces dates.

Nos figures 9 (avers) et 10 (revers) reproduisent par la photographie, 18 dirhems nord-africains ; les 12 premiers, en haut, ont été frappés à CEUTA ;

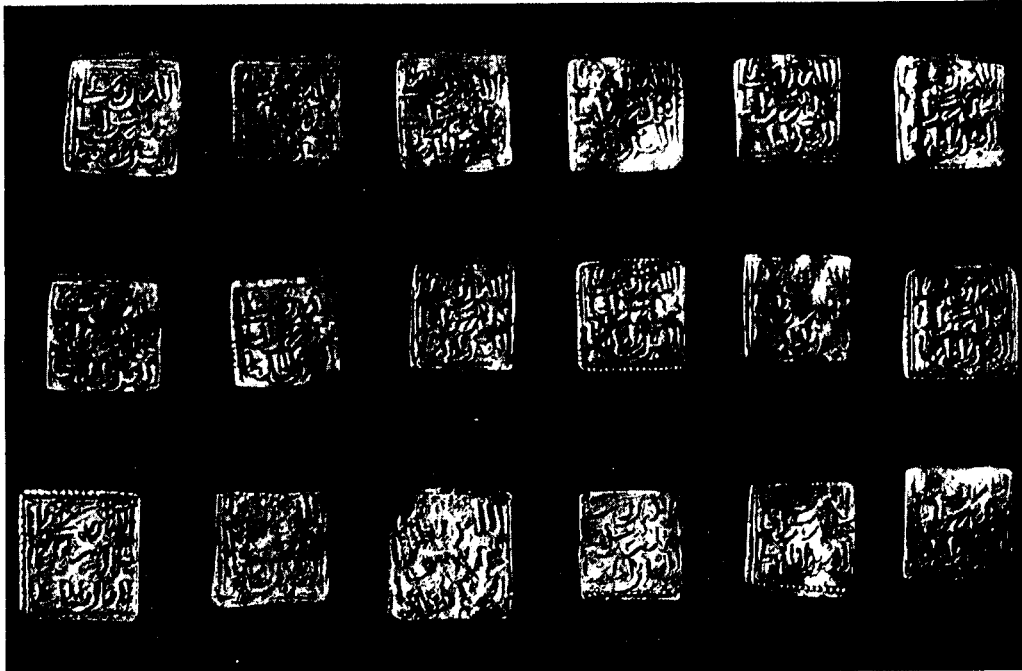


FIG. 9. — Dirhems almohades (avers), frappés à Ceuta, Bougie, Tinnimalal (?).

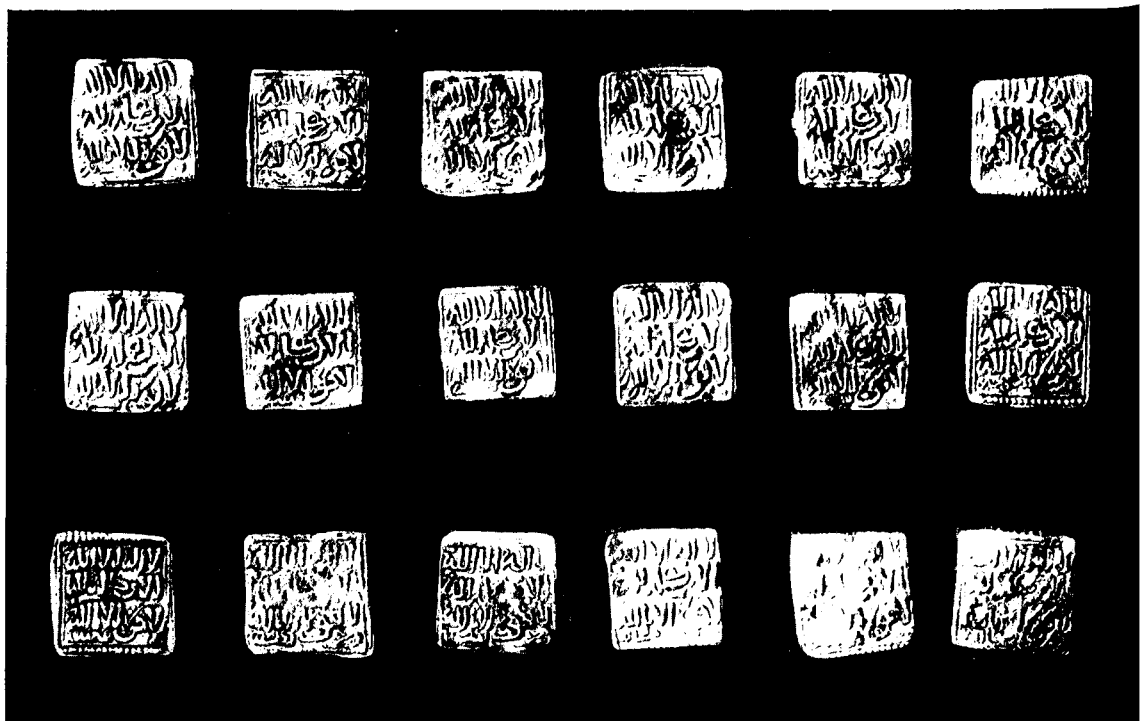
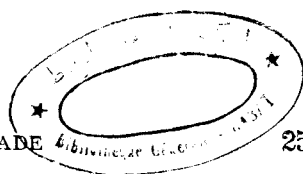


FIG. 10. — Dirhems almohades (revers) frappés à Ceuta, Bougie, Tinnimalal (?).



les 3 de droite, en bas, sont de BOUGIE; les 3 de gauche, en bas, portent peut-être le nom de TINMALAL.

Si les lectures Ceuta et Bougie, comme noms de villes de frappe, ne font pas de doute, il n'en est pas de même du nom de Tinmalal. Celui-ci serait orthographié sur ces pièces, *Tinmalal* (تِنْمَالَال) et encore ne sommes-nous pas certain de cette lecture (1). Celle-ci diffère en tout cas de l'orthographe donnée par les deux plus anciens auteurs qui nous documentent sur les Almohades : Al-Baïdaq (éd. Lévi-Provengal) qui l'écrit toujours *Tinmalal* (تِنْمَالَال) comme Al-Marrakochi (éd. Dozy) avec *ya* après le *tā*. Ce qui nous fait encore hésiter dans le choix de cette leçon sur ces dirhems almohades, c'est que le berceau montagnard de l'empire almohade n'a jamais été signalé, à ma connaissance, comme étant un centre de frappe de monnaie, et que l'on ne posséderait pas d'autre dirhem frappé à Tinmalal que ceux de la collection Barisain.

On est aussi assez embarrassé pour fixer la date de frappe la plus ancienne des dirhems de Bougie et de Ceuta. Pour la prise de Bougie par les Almohades, les auteurs ne sont pas d'accord et l'on rencontre les dates de 540 (1145), 546 (1151) et 547 (1152). Pour l'occupation de Ceuta, les renseignements des auteurs musulmans font presque totalement défaut. Sans doute faut-il penser que Ceuta, qui avait pour gouverneur almoravide le fameux Qādi 'Iyad, fut enlevé par 'Abd al-Mu'min, entre 537 (1142) et 539 (1144) au dire de Ibn Khaldun. Mais elle échappa bientôt aux Almohades et ne fut reprise qu'en 542 (1147) par 'Abd al-Mu'min lui-même (Ibn Khaldun) ou en 543 (1148) selon l'auteur du *Qirṭas*.

La figure 11 reproduit des dirhems portant les noms des villes de MEKNÈS, TUNIS et SIDJILMASA, de telle façon que les deux lignes du haut représentent l'avvers et les deux du bas, le revers des mêmes pièces disposées dans le même ordre.

A la 1^e et à la 3^e ligne (avers et revers), à part la première pièce de droite qui est de Tunis, les trois autres sont de Meknès.

A la 2^e et à la 4^e ligne, à part la seconde pièce, vers la gauche, qui est de Meknès, les quatre autres sont de Sidjilmasa.

Les pièces frappées à Sidjilmasa sont d'une écriture et d'un décor

(1) Ce nom sur les dirhems ne porte aucun point diacritique.

assez médiocres (1). Par contre, l'on remarquera la beauté, la netteté des caractères d'écriture et du décor floral du dirhem de Tunis et de quelques-uns de ceux de Meknès.

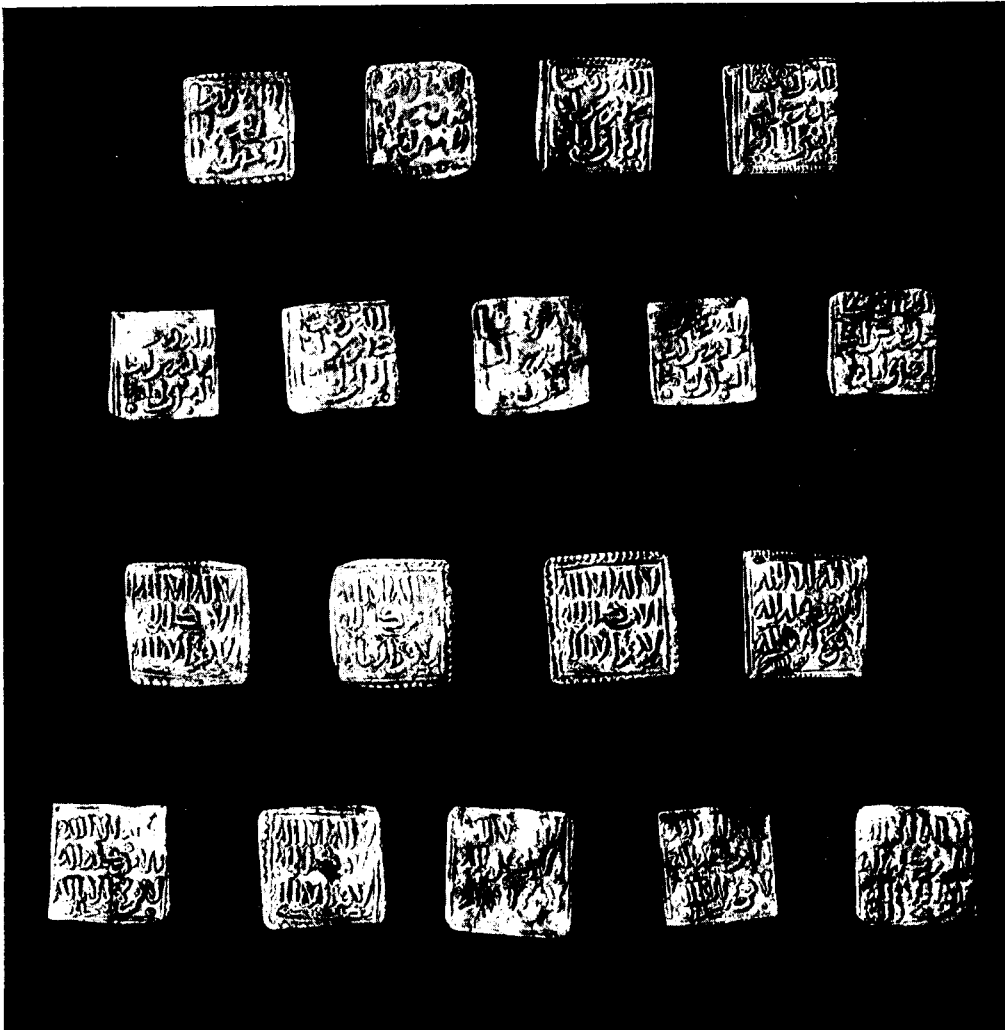


FIG. 11. — Dirhems almohades frappés à Meknès, Tunis, Sidjilmasa (2 lignes en haut : avers : 2 lignes en bas : revers).

Le décor de l'avvers des dirhems de Meknès se distingue de celui des dirhems examinés jusqu'ici. Pour Meknès, on peut voir sur notre figure 11

(1) Codera a déjà fait la même observation au sujet des dirhems de Sidjilmasa conservés en Espagne. On aura à parler plus loin de dirhems almohades sur lesquels le nom d'*Al-Mahdi* est remplacé par celui d'*Al-Qor'ân*. Nous verrons que leur frappe n'est pas meilleure.

que le décor des deux premiers dirhems de gauche (1^{re} ligne) n'existe pas ; il est remplacé par des points. Pour les deux autres dirhems de Meknès, ce décor de l'avvers (1^{re} ligne, 2^e pièce à partir de la droite et 2^e ligne, 2^e pièce à partir de la gauche) n'est plus un rinceau floral, mais un fleuron élégant dont le départ se fait de la barre de liaison entre le *bâ* et le *nûn* de *rabbunâ*.

Les deux dirhems de gauche à la 1^{re} ligne et à la 3^e, représentant l'un une frappe de Tunis, l'autre une de Meknès sont donnés en agrandissement, au triple par notre figure 12.

On observera encore que le nom de Meknès sur tous ces dirhems est

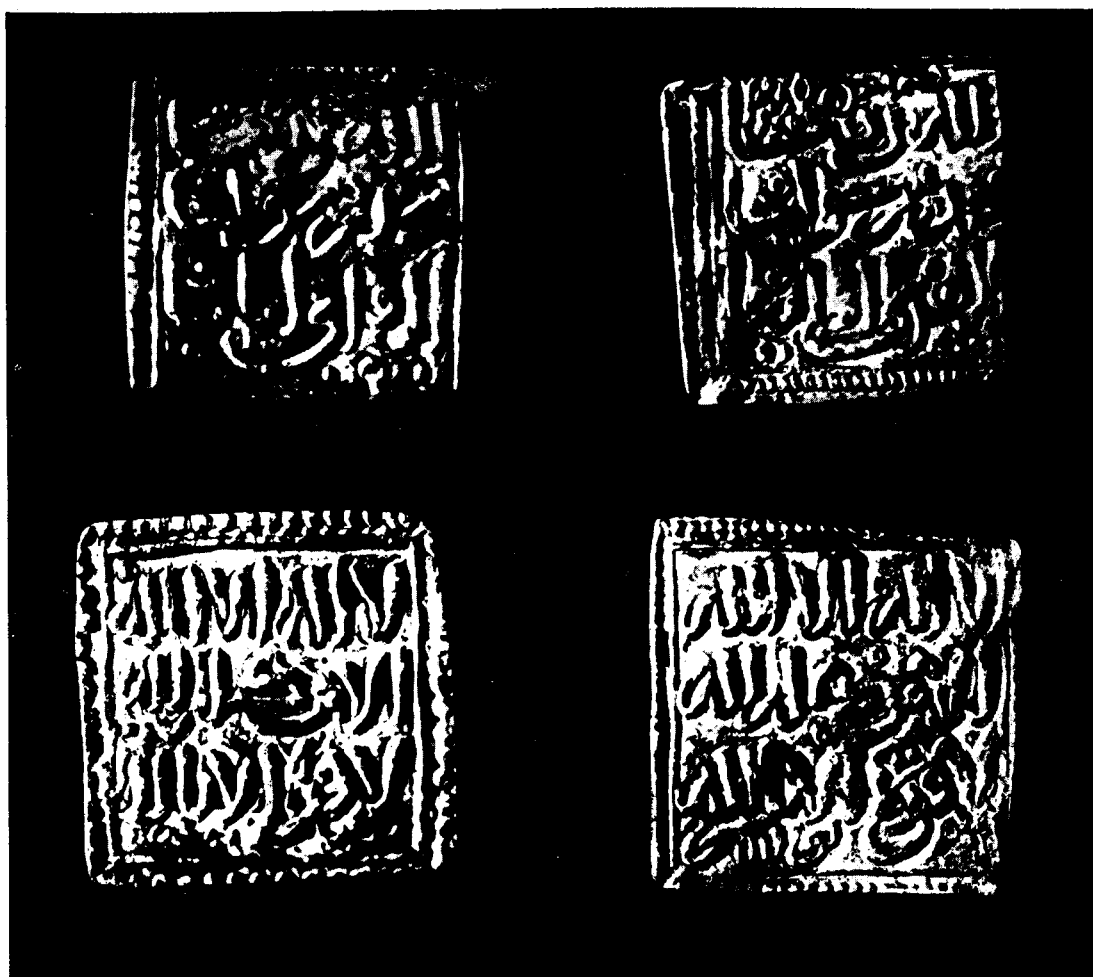


FIG. 12. — Un dirhem frappé à Meknès (au triple : avers en haut, revers en bas, à gauche). Un dirhem frappé à Tunis (au triple : avers en haut, revers en bas, à droite).

coupé en deux par la queue du *wâw* de *quwa*, second mot de la dernière ligne du revers. On a ainsi, à droite, *miknâ* (مكنا) et à gauche du *waw*, *sa* (سة). Il est remarquable que cette façon de couper en deux le nom de مكناسة ne se retrouve pas pour celui de سجلماسة qui est lui aussi composé de façon analogue, terminé par *سة* isolé du commencement du mot, lequel commencement est plus long même pour le nom de cette dernière ville que pour celui de Meknès.

Quant à l'annexion de ces trois villes à l'empire almohade, annexion à partir de laquelle ont été frappées les monnaies étudiées ici, il est difficile parfois d'en fixer la date précise, à cause du désaccord à ce sujet entre les chroniqueurs musulmans.

Ce serait au début de 543 (1148) que le khalife 'Abd al-Mu'min prit possession de Sidjilmasa, sans coup férir (*Qirtās*). Il s'empara de Meknès, après un long siège de sept ans, soit en 543 (1148), soit en 545 (1150) selon le *Qirtās*. Ce ne fut qu'en 554 (1159) que Tunis fut prise par l'armée almohade, qui l'assiégeait depuis plusieurs mois, tandis que 'Abd al-Mu'min était allé s'emparer d'Al-Mahdiya.



FIG. 13.— Dirhem frappé à Rabat (avers en haut, revers en bas), au double de sa grandeur.

La figure 13 est un agrandissement au double, d'un dirhem frappé à RABAT. Sur toutes les monnaies de ce genre le nom complet de Ribat al-Fath est toujours donné, et les deux mots dont il se compose sont inscrits l'un à droite et l'autre à gauche de la queue du *wâw* de *quwa*. On sait que Rabat fut fondée par le troisième khalife almohade, Abu Yusuf Ya'qub Al-Manṣur qui en fit commencer la construction au début de son règne 580

(1184). Lorsqu'il mourut en 595 (décembre 1198), les remparts et les portes de la ville étaient achevés, mais non la fameuse mosquée, qui ne fut jamais terminée sans doute, selon l'auteur du *Qirtās*, ce khalife n'aurait fait entre-

prendre la fondation de Rabât qu'au moment de son départ pour l'Espagne lors de la bataille d'Alarcos, c'est-à-dire en 591 (1195).

2° *D'Espagne et des îles Baléares*, la collection Barisain ne renferme qu'assez peu de dirhems almohades. Ceux dont on a relevé les noms des villes de frappe sont de Majorque, Malaga, Murcie, Cordoue, Séville et Grenade. Codera et Lavoix en signalent en outre de Valence et de Xerez, ainsi que de Minorque (d'après Codera).

Des spécimens de quelques-uns des dirhems de cette série sont donnés ici par la planche photographique de la figure 14.

Une pièce de Majorque, à l'avvers et au revers, occupe la première ligne



FIG. 14. — Dirhems almohades frappés en Espagne et aux îles Baléares [1^{re} ligne : un de Majorque, (avers et revers)]; [2^e ligne : cinq de Malaga (quatre avers et un revers)]; [3^e ligne : quatre de Murcie (à g.) : revers, et deux de Cordoue (à dr.) : revers]; [4^e ligne : avers des mêmes dirhems qu'à la 3^e ligne].

du haut (2 pièces) ; ce sont des dirhems portant le nom de Malaga, qui figurent à la seconde ligne (celui du milieu au revers ; les 4 autres à l'avvers) ; la troisième ligne est occupée par le revers de 6 dirhems, dont les 2 premiers à droite sont de Cordoue, les 4 autres de Murcie ; la quatrième ligne donne l'avvers de chacune des 6 pièces correspondantes de la troisième ligne. On observera que, contrairement aux dirhems de cette série, le 3^e, à partir de la droite de la figure 14, aux lignes 3^e et 4^e, ne donne pas le nom de la ville de frappe. Je pense qu'il ne peut s'agir que de Murcie, car cette pièce est piquetée au mattoir sur les deux faces, et que c'est uniquement les pièces de Murcie qui offrent cette particularité, à l'exclusion de toute autre de celles que nous avons eues entre les mains.

Les dirhems frappés à Majorque le furent durant une assez courte période de temps. Les Almohades en effet ne s'emparèrent de cette ville des Baléares sur les derniers Almoravides que sous le règne d'An-Našir, à la fin de 599 ou bien au début de 600 (1203). Les chrétiens s'en rendirent maîtres un peu plus d'un quart de siècle plus tard, en safar 626 (janvier 1229) ou tout au plus en 627 (1230). Toutes les autres villes d'Espagne, mentionnées ici, furent occupées par les Almohades, dès le règne de 'Abd al Mū'min. C'est ainsi que successivement tombèrent en leur pouvoir, Malaga en 540 (1145), Séville en 541 (1146), Cordoue en 543 (1148) et Grenade en 550 (1155). Encore que la date de 550 pour la prise de Grenade soit très incertaine ; la ville, s'étant révoltée ensuite, fut en effet reprise en 552 ou 553, si bien que les auteurs musulmans ne sont pas d'accord sur la date d'occupation de Grenade, que certains placent en 557 même (1161).

Le dirhem de Majorque, reproduit ici (1^{re} ligne de la figure 14), en partie oblitéré à l'avvers (à droite), est au revers d'une remarquable netteté ; les caractères d'écriture y sont d'un puissant relief et d'une forme élégante et souple.

Les reproductions photographiques de dirhems de Malaga, à la seconde ligne, nous offrent également de beaux spécimens de la frappe almohade d'Andalousie. Malgré l'analogie de la forme des *hā* finaux sur les dirhems de cette planche, on observera une différence sensible entre l'inclinaison, plus ou moins grande selon les villes, de la barre finale de cette lettre. Cette barre très inclinée vers la droite pour les dirhems de Majorque, est presque verticale pour les autres.

Tous nos dirhems de Malaga donnent à cette ville l'orthographe

régulière, avec un *qāf* et non avec un *kēf* (ك), comme l'a signalé Codera (*loc. cit.*, 220) pour les dirhems almohades des collections espagnoles.

Très décoratives également sont les inscriptions, de beau relief, figurant sur les dirhems de Cordoue et de Murcie (fig. 14, 3^e et 4^e lignes). On peut en dire autant des rinceaux floraux ornant l'angle supérieur de gauche, à l'avvers de ces pièces. La figure 15 donne, en agrandissement au triple, la reproduction photographique d'un dirhem almohade de Murcie à gauche et d'un dirhem de Cordoue à droite (en haut les avers, en bas les revers correspondants). Par là on se rendra compte de la vigueur de la frappe et de la netteté du rinceau floral, en particulier pour Murcie.

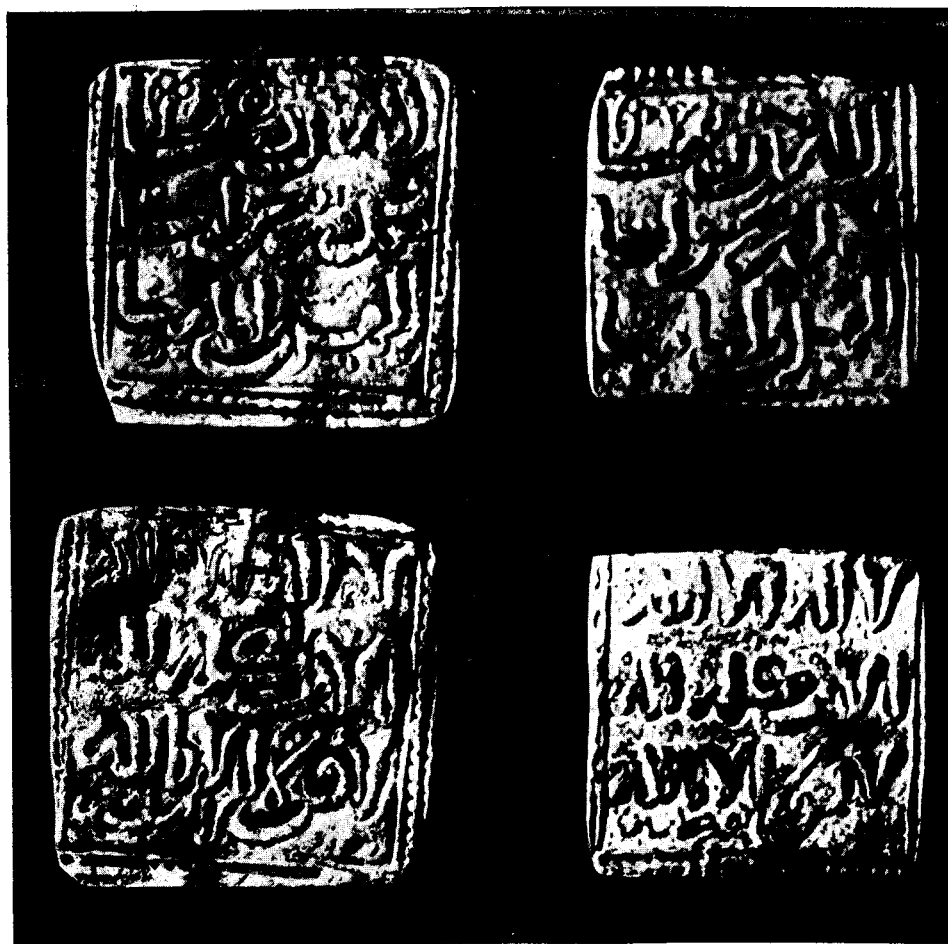


FIG. 15. — Un dirhem almohade de Murcie (à g., haut et bas). Un dirhem almohade de Cordoue (à dr., haut et bas), (en triple grandeur).

Dans la collection examinée ici nous n'avons trouvé qu'un seul dirhem portant le nom de Séville, parmi ceux qui sont de frappe almohade. Comme cette monnaie n'offre rien de particulier par rapport aux autres dirhems almohades, on n'en a pas donné ici la reproduction photographique.

3^e *Dirhems à nom de ville illisible.* — On a groupé (fig. 16 et 17) quinze spécimens de ces monnaies d'argent, qui portent, au revers, à l'endroit où se met le nom de la ville de frappe, un vocable que je ne suis pas parvenu à déchiffrer et que ces reproductions photographiques permettront peut-être de lire à plus habile que moi.

C'est sur les monnaies de la figure 16 (revers) que se trouve le mot à déchiffrer. Ces monnaies sont reproduites, dans le même ordre, à l'avers par la figure 17, donnant ainsi le type d'écriture en un plus grand nombre de spécimens, ce qui permettra d'aider à la lecture du nom à déchiffrer.

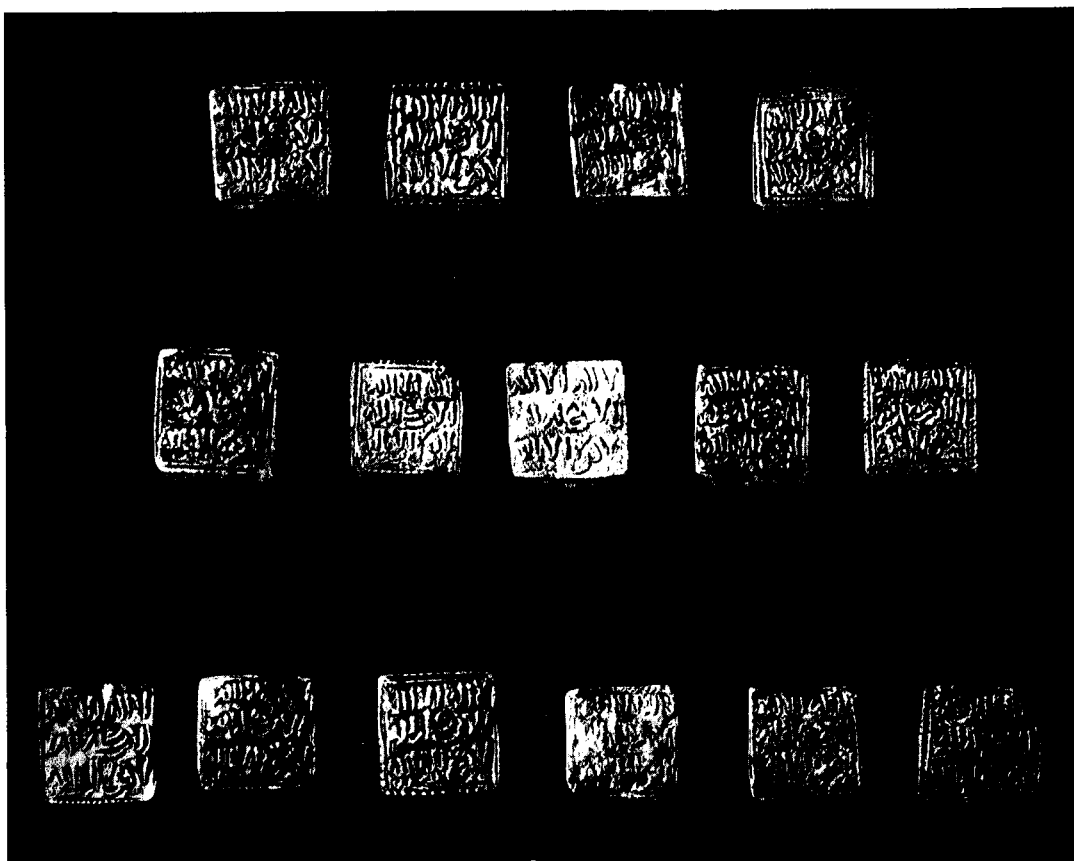


FIG. 16. — Revers de quinze dirhems almohades (noms de la ville de frappe illisibles).

A titre d'indication, on donnera ici ce que l'on a pu ou cru pouvoir lire des lettres de ces mots indéchiffrables, en commençant par la gauche de la figure 16, à partir du haut :

1^{re} ligne. — Les deux premiers dirhems semblent porter le même nom de ville, dont la graphie se rapprocherait assez de *lām*, la 3^e lettre, *lām*, pouvant être aussi bien un *bā*, *tā*, *tā*, *nūn* ou *yā*. Ces diverses leçons ne donnent pas une lecture satisfaisante.

Le nom de ville du troisième *dirhem* est très effacé et ne laisse apercevoir que quelques fragments de lettres qui semblent avoir donné le nom de Tlemcen.

Le quatrième *dirhem* de cette ligne donne une série de lettres qui semblent être une sorte de *sin* au début, suivi des trois lettres *mim*, *élif* et peut-être *lām*. Il faudrait forcer un peu la réalité pour arriver à lire *Tin-māl*



FIG. 17. — Avers des quinze dirhems almohades donnés à la fig. 16.

2^e ligne. — On proposerait volontiers, pour le 1^{er} dirhem, la lecture *Bidjaya* (Bougie); pour le 2^e, *Tanas* (Ténès); pour le 3^e, *Morsiya* (Murcie)?

Si Ténès était la lecture à suivre, nous aurions là une ville de frappe des monnaies almohades, qui n'avait pas été signalée jusqu'ici.

Quant à la lecture Murcie, ce qui en confirmerait l'hypothèse, serait le fait que le dirhem en question semble, au revers tout au moins, avoir été passé au mattoir, comme les autres dirhems de cette même ville examinés ci-devant, alors que ceux frappés dans d'autres villes n'offrent pas cette particularité.

En ce qui concerne les dirhems 4^e et 5^e de cette même ligne, tout ce que l'on en peut dire est que le nom de la ville donné par chacun d'eux diffère de celui donné par l'autre. Quant à proposer une lecture quelconque pour l'un et pour l'autre, nous n'essaierons pas de le faire.

Il en est de même du 1^{er} et du 2^e dirhem de la 3^e ligne. Par contre, le 3^e dirhem de cette 3^e ligne pourrait porter le nom de بلنسية (Valence), ce qui nous donnerait, pour l'Espagne, une ville de frappe de dirhems almohades, que nous n'avons pas indiquée ci-devant.

Le nom de la ville portée sur le 4^e dirhem commence vraisemblablement par un *sin* suivi d'un *kéf*; mais, la fin du mot étant oblitérée, on ne peut présenter de suggestion pour cette lecture.

Pour le 5^e dirhem de cette dernière ligne, on proposerait pour nom de ville *Bidjaya* (Bougie) et pour le 6^e, *Morsiya* (Murcie); ce qui au surplus ne modifierait pas les observations faites ci-devant au sujet des villes de frappe.

IV

DIRHEMS ALMOHADES SANS NOM DE VILLE DE FRAPPE

Ce sont, a-t-on dit ci-devant, de beaucoup les plus nombreux dans la collection étudiée ici. Les figures 18 à 23 reproduisent les plus intéressantes de ces pièces.

On se bornera ici à signaler quelques-unes d'entre elles.

La figure 18 est la reproduction de la photographie de huit dirhems; les deux lignes du haut donnant le revers et les deux du bas l'avvers des pièces qui correspondent à celles du haut.

Le nom de la ville, au revers, est remplacé dans ces dirhems par un fleuron de type varié, servant — avec d'autres signes, tels que points, cercles, etc. — de marque de frappe.

Ainsi le 1^{er} dirhem de gauche, à la 1^{re} ligne, remplace le nom de la ville par un groupe de quatre points en carré, comme une fleur d'églantine à

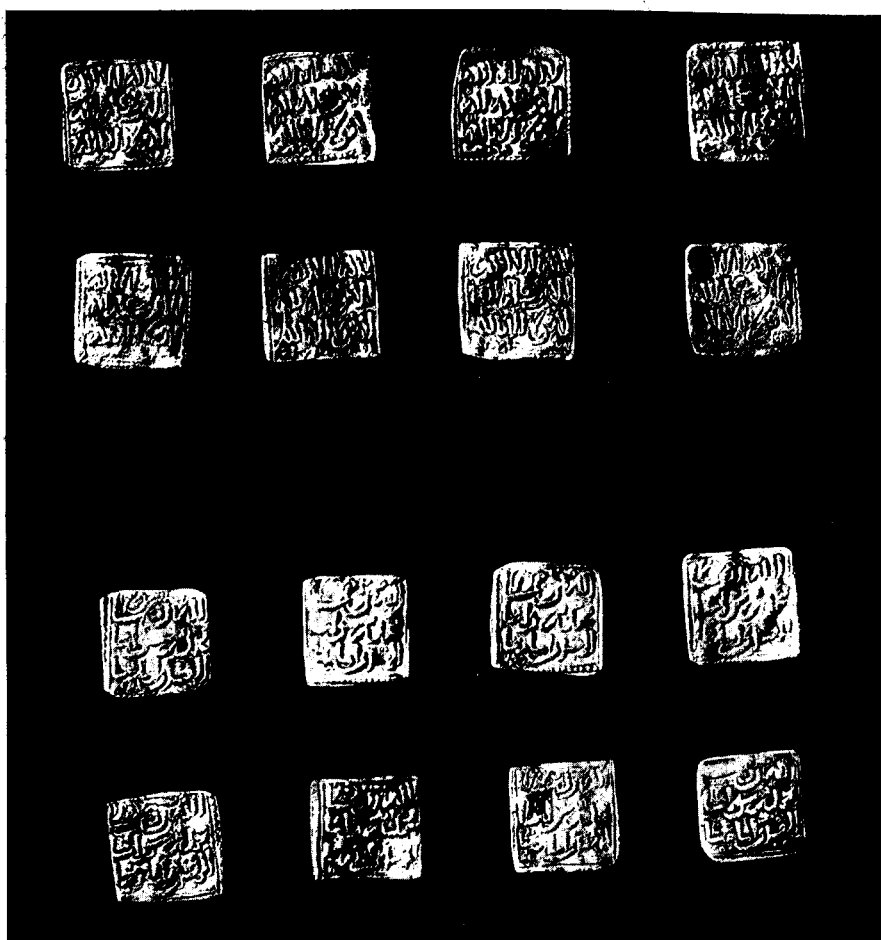


FIG. 18. — Huit dirhems almohades sans nom de ville de frappe (revers : les deux lignes du haut ; avers : les deux lignes du bas).

quatre pétales ou, mieux, comme une grappe de raisin, que complètent deux points — deux grains — à droite et à gauche du groupe central ; sans parler des autres points de dimension variable qui se retrouvent, soit sous la ligne inférieure d'écriture au revers (à droite de la queue du *wāw*), de même nombre et de même type que ceux de l'avers (à gauche de la queue du *yā*

de *Mahdi*), soit dans les interlignes de chaque face du dirhem, le type de frappe, ou bien la garantie de la monnaie, est marqué par un petit *sin* au-dessus des dernières lettres de Allah terminant chaque ligne des légendes au revers.

Faut-il voir un souci d'harmoniser la décoration de ce dirhem dans le rinceau floral du sommet de l'avvers qui, avec ses deux grappes de quatre points chacune, semble être un rappel du motif à quatre points, remplaçant le nom de la ville au revers ?

Les seconde et troisième pièces à partir de la gauche de la première ligne (revers) et de la troisième (avers) représentent deux spécimens d'une même frappe. Si le dirhem n° 3 est plus net que le n° 2, c'est qu'il est plus ancien que lui et que la matrice d'où sont sorties ces deux monnaies était moins érodée par l'usage quand le n° 3 a été tiré que lorsque le n° 2 en est sorti.

La palme, qui remplace sur ces deux dirhems le nom de la ville de frappe, repose sur la barre inférieure du cadre de la pièce. La tige de support, très courte, donne naissance, à droite, à une palmette simple et courte dont la pointe s'incurve vers le bas; elle produit, à gauche, une autre palmette simple, s'allongeant dans le sens de la ligne d'écriture, jusque vers le cadre de la pièce, à gauche, où elle se recourbe vers le haut en une pointe arrondie.

A la naissance de cette dernière palmette, la tige dont elle est le prolongement est marquée de deux points, disposés comme des fruits de part et d'autre de la tige de support. Comme pour le dirhem n° 1, nous remarquerons, pour ces deux-ci, que ce petit élément décoratif de deux points est en harmonie avec celui du rinceau d'ornementation de l'avvers qui est également de deux fois deux points à la naissance des palmettes, sur la tige.

On signalera encore les dirhems 2^e et 3^e des seconde et quatrième lignes de la figure 18. Le double fleuron remplaçant le nom de la ville au revers (2^e l.) est à peu près le même pour chacun d'eux. Mais ce qui distingue la frappe de l'un et de l'autre, c'est, d'abord au revers, le groupe de deux points, à droite et en bas, pour le dirhem n° 2, qui est une ligne de 3 points, pour le n° 3. C'est ensuite, pour les mêmes dirhems, le rinceau floral du haut de l'avvers qui diffère sensiblement par ses palmes et ses points dans l'un et l'autre dirhem.

Enfin la 4^e et dernière pièce, à partir de la gauche, dans les lignes 2^e et 4^e de la même figure, est marquée par un type simplifié de fleuron, à la place du nom de la ville de frappe. Il s'agit d'une double tige, partant, en forme de V, de la barre rectiligne de base du cadre de l'inscription. Chacune des deux baguettes de cette tige s'incurve à droite et à gauche pour se développer parallèlement à la ligne de base et se terminer bientôt par un cercle, en guise de fruit, sans aucune palme ou palmette quelconque.

La figure 19 nous offre la reproduction sur photographie, au double de sa grandeur, d'un dirhem dont la collection examinée offre plusieurs exemplaires.

Le nom de la ville de frappe, au revers, est remplacé non par un fleuron, comme pour les dirhems de la figure 18, mais par deux signes conventionnels, un croissant suivi d'un *sin*, dont la signification nous échappe.

Les dirhems dont on va parler maintenant n'ont d'autre marque de frappe ou de signe de validité que dans les groupes de points et de cercles, qui sont semés dans les interlignes et surtout au-dessous de la dernière ligne d'inscription de l'avvers aussi bien que du revers. C'est dans le nombre, la distribution ou même l'absence totale de ces points et cercles, qu'il faut chercher l'indication de telle ou telle frappe.

La figure 20 donne la reproduction de photographies de dix dirhems au revers, dont l'avvers est représenté par la figure 21. On se bornera à retenir l'attention sur quelques-uns de ces types de dirhems.

D'abord deux dirhems semblables, sortis d'une même matrice, sont représentés par le premier à gauche des lignes 1 et 2 (fig. 20 et fig. 21) à partir du haut. Ils sont caractérisés par l'absence totale de points et de cercles au-dessous de la 3^e ligne d'écriture au revers comme au droit, et par



FIG. 19. — Un dirhem almoahade (double grandeur).

la rareté des points diacritiques et des signes orthographiques dans les inscriptions, affectant les mêmes lettres dans l'un que dans l'autre. D'ailleurs

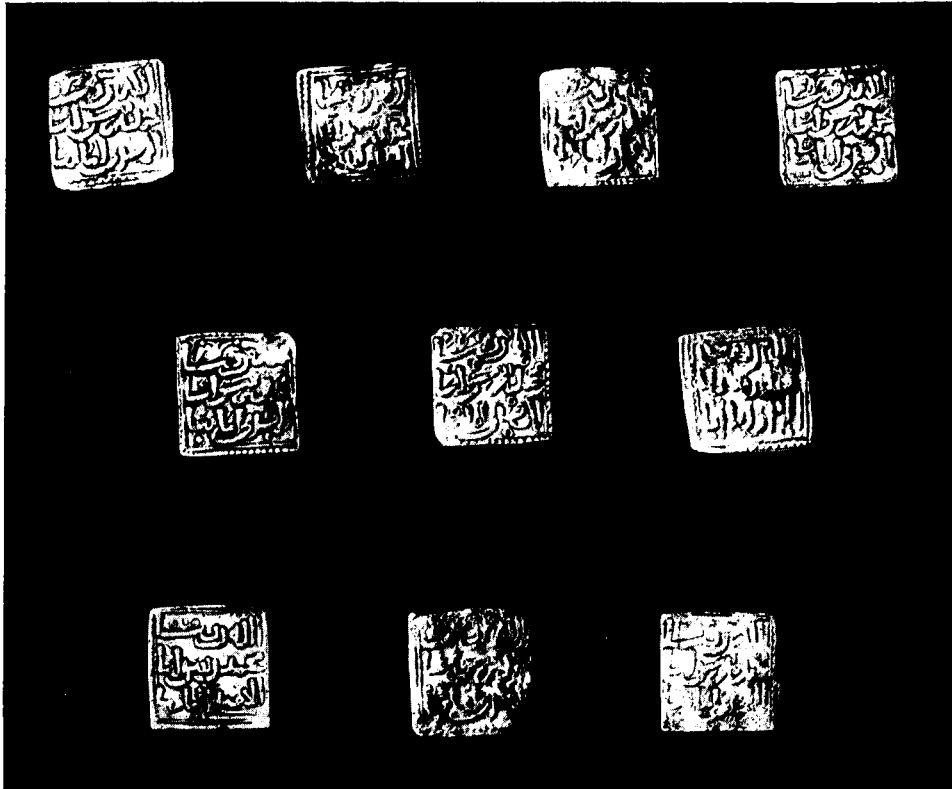


FIG. 20. — Revers de dix dirhems almohades sans nom de ville de frappe.

les lettres sont de même forme et le rinceau décoratif à l'avvers est identique.

Deux autres dirhems (mêmes figures) paraissent identiques : le 3^e à partir de la gauche de la première et de la 3^e ligne à partir du haut. Cependant, malgré la similitude des inscriptions et de leurs lettres, on relève des marques de frappe qui sont différentes pour l'un de ce qu'elles sont pour l'autre : par exemple un point au-dessous de la 3^e ligne d'inscription du revers, en avant de la queue du *waw*, n'existant pas dans l'autre ; un petit cercle à l'avvers sous la barre de liaison du *hâ* et du *dâl* de *mahdi* ne se retrouve pas dans le n^o 3 de la première ligne. On notera même que, dans le rinceau floral de l'avvers, l'extrémité de la palmette de droite est nettement différente dans l'une et dans l'autre de ces deux monnaies.

On pourra faire des observations analogues sur les caractéristiques des dirhems de ce groupe, ainsi que sur ceux du groupe présenté par la figure

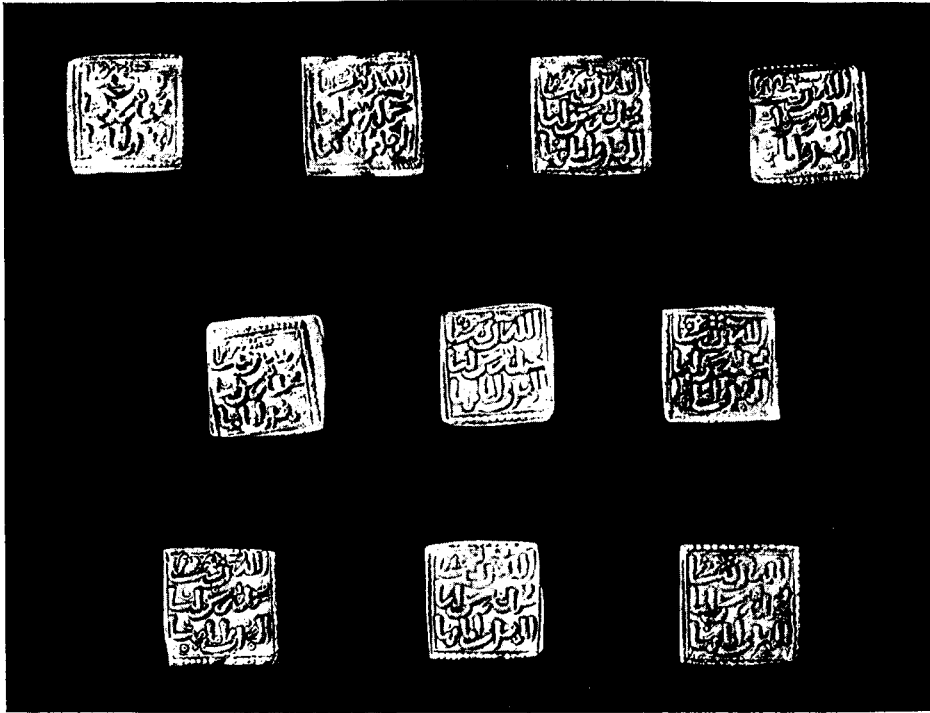


FIG. 21. — Avers de dirhems de la fig. 20.

22 (revers) et la figure 23 (avers). Parmi les dirhems de ce dernier groupe on peut signaler, par exemple, celui qui occupe le milieu de la ligne centrale de chacune de ces deux figures 22 et 23. Ici le caractère de la frappe est marqué par l'emploi presque exclusif de petits cercles, semés sous la dernière ligne d'écriture de l'avers et du revers, dans les interlignes et jusque dans le rinceau floral habituel de l'avers. Ici le décor floral se réduit à la seule tige du rinceau, semée de ci, de là, d'un petit cercle — représentant sans doute un fruit — et privée totalement des palmes ou des palmettes qui constituent, avec les points en grappes de fruits de part et d'autre de la tige, le décor ordinaire de ce rinceau.

Les inscriptions des dirhems examinés jusqu'ici sont d'écriture maghribine donnant par exemple au *hā* final, joint à la lettre précédente, la forme ouverte, la barre terminale de ce *hā* se relevant plus ou moins, pour se terminer par une pointe détachée ou bien enroulée en cercle (comme dans

le *hâ* de Allâh de la première pièce à gauche de la seconde ligne, dans la fig. 23). Cette écriture maghribine parfois très belle, très décorative, offre quelques nuances dans la forme ou la liaison des lettres ; mais ces diffé-

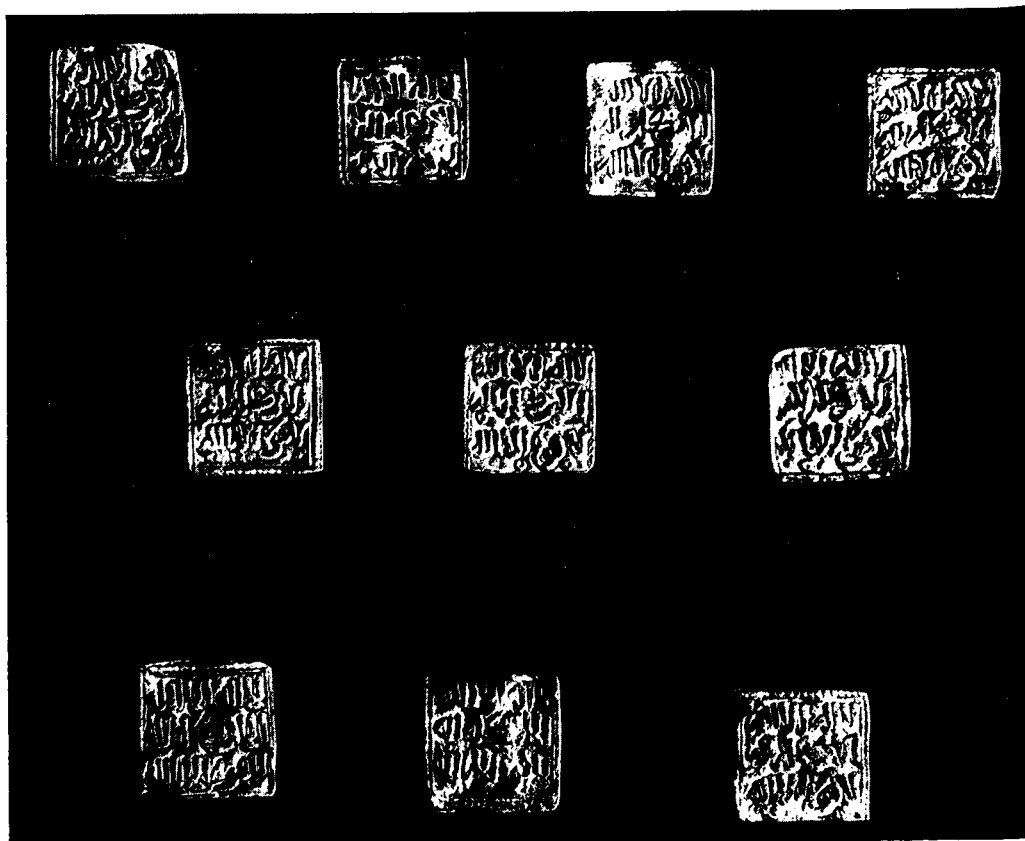


FIG. 22. — Revers de dix autres dirhems almohades, sans nom de ville de frappe.

rences sont assez faibles. C'est ainsi que les *lâmélifs* sont formés par l'adjonction de l'*élif* à côté du *lâm*, sans liaison entre eux, pour former une sorte d'angle, la pointe droite de l'*élif* s'enserrant dans la courbure aiguë faite par l'extrémité du *lâm* plus ou moins développée.

Nous apercevons, avec les figures 22-23, un nouveau type d'écriture : le coufique est représenté ici sur deux dirhems, le premier et le second à partir de la gauche, à la ligne d'en bas de ces figures.

Il s'agit là d'un coufique très simple et assez archaïque. On peut le comparer à celui de l'inscription du khalife Al-Ma'mun de la Qubbat al-sakhra à Jérusalem, qui est de 116 de l'hégire. On y trouvera quelques différences

pourtant, notamment dans la forme du *hâ* et dans celle du *lâmélif*, représenté par un petit triangle dont les côtés s'élèvent, verticaux ou inclinés, au-dessus du sommet.

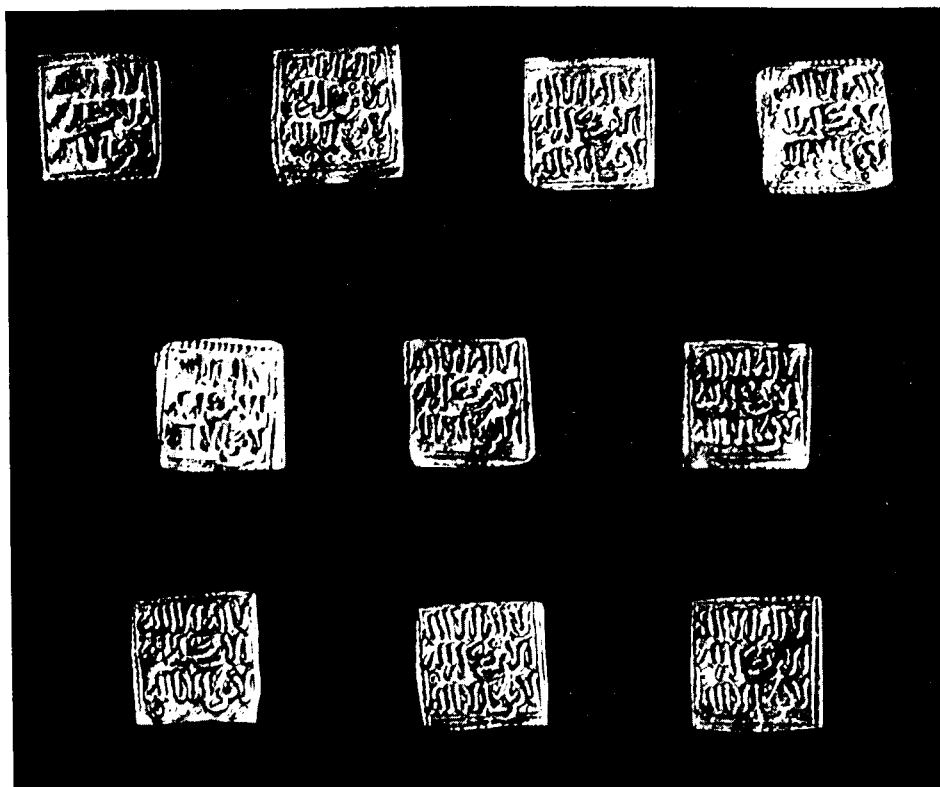


FIG. 23. — Avers des dix dirhems de la fig. 22.

On observera que, dans ces inscriptions coufiques de nos dirhems, les points diacritiques ne manquent pas totalement, mais ils sont extrêmement rares, ainsi que les points et les signes de frappe.

Le premier dirhem de gauche parmi les deux examinés des fig. 22 et 23 est revêtu d'inscriptions en coufique sur les deux faces; le second offre cette particularité que ses inscriptions du revers (fig. 22) sont en coufique, tandis que celles de l'avvers (fig. 23) sont en maghrabin.

Aussi bien, ce dernier dirhem à l'avvers est-il décoré d'un rinceau floral ordinaire, trouvé sur les dirhems examinés jusqu'ici. Par contre, ce rinceau (ou fleuron quelquefois) ne se retrouve-t-il pas lorsque les inscriptions de cette face de dirhem sont en coufique; du moins n'a-t-on noté aucune

exception à cette règle sur les nombreux dirhems examinés dans cette collection.

L'avvers du dirhem étant en coufique, le rinceau, décorant l'angle supérieur de gauche, est remplacé par des points ou des cercles. Ici il s'agit de deux cercles pointés en leur centre, sur une ligne parallèle très voisine de la

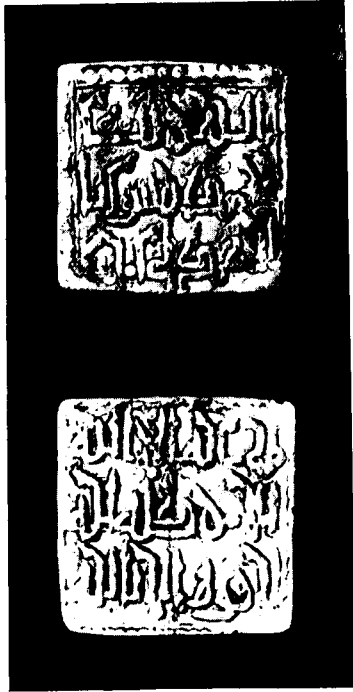


FIG. 24. — Un dirhem almohade en caractères coufiques.

barre de liaison du *nun* à l'*élif* de *rabbunâ*; entre ces deux cercles et un peu au-dessus de l'axe passant par leurs centres, est un point qui forme avec eux un triangle très écrasé.

Le type d'écriture coufique, le plus ornemental et le plus beau, nous est donné par la reproduction photographique de la figure 24. Les dirhems de cette espèce sont fort rares dans la collection, puisque nous n'en avons rencontré que deux spécimens seulement. Il s'agit d'un coufique fleuri, comme en offrent les plus riches pièces architecturales des monuments hispano-maghrébins.

Comme on vient de le dire, le rinceau floral de l'avvers des autres dirhems est supprimé dans ceux-ci; il est remplacé, comme pour le coufique ordinaire, par deux cercles pointés et un point. Mais ici la dis-

position en triangle est plus nette, et le point forme le sommet supérieur d'un triangle équilatéral dont la base opposée, parallèle à la ligne d'écriture, est donnée par l'axe imaginaire du centre des deux cercles.

Enfin une autre particularité des dirhems almohades à inscriptions coufiques, c'est qu'ils ne donnent jamais le nom de la ville de frappe.

V

DIRHEMS ALMOHADES IMPLIQUANT LA RÉPUDIATION DU MAHDI

Le rappel de quelques notions de l'histoire des Almohades est nécessaire ici pour essayer d'éclairer la genèse des dirhems dont on va parler.

Nous arrivons au temps où l'empire almohade touche à son déclin. Il a été affaibli, dans l'est de la Berbérie, par les B. Ghānya, aidés par les Arabes hilaliens, dont plusieurs fractions déportées dans l'ouest y ont créé des foyers d'agitation et de troubles ; sa puissance militaire se trouve mise en échec, dès le début du XIII^e siècle en Espagne, par les Chrétiens de plus en plus puissants et agressifs : le 15 juillet 1212, la défaite subie par An-Nāṣir, le 4^e khalife, à Hisn al-'Oqab (Las Novas de Tolosa) marque l'irréremédiable fléchissement de l'empire.

Dès la mort d'An-Nāṣir, à la fin de 1213 ou au début de 1214, les descendants de 'Abd al-Mu'min sont en désaccord, les intrigues de palais jettent le désarroi dans les états de ce vaste empire. Des gouverneurs provinciaux cherchent à se rendre indépendants et beaucoup y parviennent.

Lorsque, en septembre 1227, Al-'Ādil, le troisième successeur d'An-Nāṣir, meurt étranglé dans son palais de Marrākoḥ et qu'on le remplace par Yahyā, fils d'An-Nāṣir, dans la capitale, le préfet de Séville Idris Al-Ma'mun, frère d'Al-'Ādil, se fait proclamer khalife dans cette cité et se rend à Marrākoḥ. Il avait pactisé avec les Chrétiens ; il avait même incorporé à ses troupes un corps de cavaliers chrétiens (1228). A cette nouvelle, l'autorité d'un tel khalife est répudiée dans les provinces éloignées de la capitale. Rien n'arrête Al-Ma'mun, qui se met en opposition formelle avec la doctrine almohade et renie le Mahdi lui-même. Il prescrit dans tous ses états de « supprimer notamment le nom du Mahdi sur les monnaies et dans le prône du Vendredi », nous dit Ibn Khaldun. L'auteur du *Qirtās* entre dans plus de détails. Dès son entrée à Marrākoḥ, après avoir été proclamé par les Almohades, raconte-t-il, Al-Ma'mun adressa lui-même au peuple, du haut de la chaire de la mosquée d'Al-Manṣur (son père), une allocution dans laquelle il maudit le Mahdi : « N'invoquez pas le Mahdi impeccable, car c'est invoquer un méprisable mystificateur. Nul n'est impeccable, sauf les Prophètes ; nul n'a droit au titre de Mahdi, sauf Jésus. Quant à nous, nous rejetons sa vile autorité. »

Ceci aurait eu lieu le samedi 25 rabi' I^{er}, 627 (= 12 février 1230). Le jour même « il envoya des rescrits dans tous ses états pour que l'on modifie la ligne de conduite tracée par le Mahdi, ainsi que les hérésies qu'il avait imposées aux Almohades et auxquels ils se conformaient, eux et leurs souverains. Il ordonna de supprimer le nom du Mahdi dans le prône, ainsi que sur les dinars et les dirhems. On donna dès lors la forme arrondie aux dirhems carrés, comme les avait fait frapper le Mahdi ». Il ajoutait : « Tout ce qu'a fait le Mahdi et qu'ont suivi ses successeurs n'est qu'hérésie; il n'est plus possible de conserver ces hérésies. »

Il y a évidemment dans ces textes du *Qirtās* une bonne part d'exagération. On ne peut guère admettre de la part d'un souverain musulman, au début d'un règne difficile, au cœur même des tribus almohades, un langage aussi outré, aussi contraire au sentiment religieux de la masse. Mais ce qui n'est pas douteux, en tout cas, c'est la suppression du nom de Mahdi sur les monnaies. On ne pense même pas que la prescription d'abandonner la forme carrée des dirhems — signalée seulement dans le *Qirtās* — ait été suivie, si même elle a été faite par le souverain, il n'existe pas, à ma connaissance du moins, de dirhem rond de la réforme d'Al-Ma'mun (1).

Cette réforme de 1230 de J.-C., indiquée par les textes historiques, se traduit, pour les dirhems frappés alors, par la substitution d'une nouvelle formule à l'ancienne affirmation : *Al Mahdi Imāmuna* « Le Mahdi est notre Imam ».

La collection Barisain renferme un petit nombre de dirhems de ce genre. Tous sont frappés à Sidjilmasa et remplacent la formule qu'on vient de mentionner par la nouvelle : *Al-Qur'an Imāmuna* « Le Qoran est notre Imam (guide) ».

Codera, pour les dirhems des collections espagnoles, signale l'emploi, sur quelques-uns de la même formule (cf. *loc. cit.*, p. 218), ainsi que d'une autre : *Al-Qur'an Kalam-ullah* « Le Qoran est le Verbe de Dieu »; mais il ne donne pas la reproduction photographique des pièces portant ces mots, ni le texte complet des légendes de ces dirhems. Ce savant islamisant espagnol ne fait enfin aucune allusion, à ce propos, à la réforme monétaire d'Al-Ma'mun, ni au lieu de frappe des monnaies portant ces légendes révolutionnaires.

(1) Le seul dirhem almohade rond que l'on ait trouvé dans la collection examinée ici, est celui au nom de 'Abd al-Mumin, dont on a parlé ci-devant.

Il n'est pas douteux, en effet, que la substitution, sur les monnaies, au nom du Mahdi et à la formule le proclamant le chef spirituel de la Communauté almohade, du Qoran et de ses vertus, indique bien la révolution religieuse voulue par le khalife Al-Ma'mūn et signalée sur les dirhems frappés soit dans la capitale, soit dans les villes qui reconnaissaient ce souverain.

Ceux des ouvrages que nous avons pu consulter ne nous disent pas si ces formules révolutionnaires ont figuré sur d'autres dirhems que sur ceux de Sidjilmāsa. Il y a tout lieu de le supposer. Du moins, pour ceux de la collection envisagée ici et qui sont tous de Sidjilmāsa (la fig. 25 en donne trois spécimens photographiques), on a essayé de rechercher vers quelle époque ils auraient pu y être frappés, en nous inspirant des données de l'histoire, bien imprécises, hélas ! pour le règne d'Al-Ma'mūn. Il est vrai que, pour celui-ci et les règnes suivants, nous n'avons plus les chroniques d'Al-Marrā-



FIG. 25.— Trois dirhems de la réforme d'Al-Ma'mūn (frappés à Sidjilmāsa).

koehi, ni d'Ibn Al-Atir et que le *Ḥolal al-Mawchiya* ne nous apprend rien d'intéressant. Les deux sources principales qui nous restent, Ibn Khaldūn et l'auteur d'*Al-Qir'ās*, tantôt se complètent ou se confirment, tantôt se contredisent.

Tandis qu'Al-Ma'mūn régnait à Marrākoeh, son compétiteur et neveu, Yaḥyā, fils du khalife An-Nāṣir, qu'il en avait chassé, s'était retiré dans le Haut-Atlas qu'il ne quitta guère que pour profiter d'une absence d'Al-Ma'mūn, et s'emparer de Marrākoeh, qu'il pilla, et se réfugia dans les montagnes avec son butin, en 626 (1228). Il n'est pas certain qu'alors Sidjilmāsa fut rebelle à l'autorité d'Al-Ma'mūn, comme le dit Ibn Khaldūn (*Berb.*, éd. I, 342; tr. II, 234). Il semblerait que Sidjilmāsa ne refusa d'obéir à Al-Ma'mūn qu'un peu plus tard, après que l'émir d'Ifrīqiya, en 627 (1229-1230), se déclara indépendant, ce qui fit mettre à Bougie, comme gouverneur, le Sid Abū 'Imrān, par Al-Ma'mūn. Ce fut ensuite que Yaḥyā

tenta, en vain, d'attaquer Al-Ma'mun, qu'il fut défait et se réfugia à Sidjilmāsa où il reçut bon accueil, semble-t-il. Il conviendrait donc de mettre cet événement vers la fin de 627 (1230) ou le commencement de 628 de l'hégire.

Ce fut de là, Sidjilmāsa vraisemblablement, que Yahya vint, en 629 (1231-1232), attaquer et prendre Marrākoeh, tandis qu'Al-Ma'mun assiégeait Ceuta. Al-Ma'mun mourut au début de 630 (oct.-nov. 1232), en venant au secours de sa capitale.

Si nos dirhems de Sidjilmāsa ont été frappés au temps d'Al-Ma'mun, ils le furent donc dans le très court espace de temps qui s'écoula entre la décision précipitée d'Al-Ma'mun du 25 rabi' I^{er}, 627 (12 février 1230) et le passage en rébellion de Sidjilmāsa, aux environs de la fin de l'année 1230, si nos suppositions sont exactes.

Si ces dirhems révolutionnaires de Sidjilmāsa n'ont pas été frappés au temps d'Al-Ma'mun, l'ont-ils été sous son successeur Ar-Rachid ?

Le jeune souverain n'avait que 14 ans quand il succéda à son père. Il avait pour mère une esclave chrétienne qui aida puissamment à sa proclamation, grâce à l'appui qu'elle sut obtenir des trois principaux chefs militaires des Almohades, dont celui des soldats chrétiens.

Il suivit fidèlement les traditions de son père et prédécesseur au trône ; il eut lui aussi pour concurrent Yahyā, fils d'An-Nāṣir, qui, vaincu une première fois, réussit cependant à s'emparer de Marrākoeh, tandis que le jeune khalife se réfugiait à Sidjilmāsa, où il demeura quelque temps, « jusqu'à ce qu'il eût refait ses forces, groupé ses troupes et réuni de l'argent. Il en partit pour Fès, où il resta quelques jours à distribuer aux savants et aux hommes de piété de l'argent et des prébendes... » ; puis il rentra à Marrākoeh, où il demeura jusqu'à sa mort en 640 (déc. 1242).

Si nous n'avions que ce récit du *Qirtās*, nous pourrions penser que ce fut au cours de son séjour à Sidjilmāsa, où il demeura peu de temps cependant, puisqu'il en partit en 633 (1235-1236) selon I. Khaldūn, qu'Ar-Rachid aurait pu faire frapper des dirhems d'argent du type imposé par son père Al-Ma'mun, afin de s'en servir pour se procurer des appuis. Mais nous savons par Ibn Khaldūn (éd. I, 345 et tr. II, 239) qu'en 631 (1233-1234), avant d'aller à Sidjilmāsa, Ar-Rachid reçut l'appui des chefs almohades, à la

condition de s'engager à rétablir les institutions du Mahdi, « condition qu'il exécuta fidèlement ».

Il est vraisemblable que le retour aux institutions almohades anciennes, avec le rétablissement du nom du Mahdi sur les monnaies, par le souverain Ar-Rachid en 631 (1233-1234), fut définitif, les chefs almohades paraissant le vouloir ardemment.

Il faudrait donc assigner cette année 631 (1233-1234) comme date supérieure extrême de la frappe de ces sortes de dirhems révolutionnaires, la date inférieure étant celle de la décision précitée d'Al-Ma'mun, soit 627 (fév. 1230). Telles sont les limites de temps entre lesquelles nous pensons devoir fixer la date de frappe des dirhems de Sidjilmāsa présentés ici. Les données de l'histoire ne nous permettent pas de préciser s'ils sont dus à Al-Ma'mūn lui-même ou à son fils et successeur Ar-Rachid.

Comme on l'a dit ci-devant, ces dirhems révolutionnaires, par leur forme carrée, ne se distinguent pas des dirhems orthodoxes antérieurs à Al-Ma'mun; ils ont le même poids, les mêmes dimensions et renferment une quantité suffisante de métal précieux pour que nous n'en ayons trouvé aucun d'oxydé. La seule différence entre ces deux catégories de dirhems est que ceux de Sidjilmāsa, dont il est ici question, dans la troisième ligne des formules de l'avvers, remplacent le mot *Al-Mahdi* par *Al-Qorān*.

On jugera par la reproduction (fig. 25) donnant, à l'avvers et au revers, trois des meilleurs dirhems de cette série, dans la collection Barisain, combien fruste est l'encadrement carré des légendes et combien est souvent médiocre la frappe de ces monnaies, surtout au revers. Entre la barre inférieure du carré d'encadrement et la dernière ligne d'écriture, là justement où d'ordinaire sont les points et les signes de frappe autres que le nom de la ville, on ne distingue rien sur la plupart de ces dirhems de Sidjilmāsa qui sont trop confus ou trop effacés. Mais l'exemple de l'un d'eux (fig. 26, agrandissement au double) qui porte un petit cercle à l'angle droit en bas du revers, montre qu'ils devaient avoir des signes distinctifs, comme les autres monnaies almohades. Ce qui n'est pas douteux, c'est que les quatre dirhems ici reproduits (fig. 25 et 26) présentent quatre types de frappes distinctes. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer, non les points diacritiques assez nombreux et apparemment identiques, mais la forme de certaines lettres qui diffère de l'un à l'autre de ces dirhems. On l'observera

surtout à l'avvers, où l'écriture — toujours maghribine — apparaît le plus nettement. Il ne s'agit là que de nuances d'écriture ; elles suffisent à indiquer que ces dirhems sortent de matrices distinctes. Toutefois les différences de

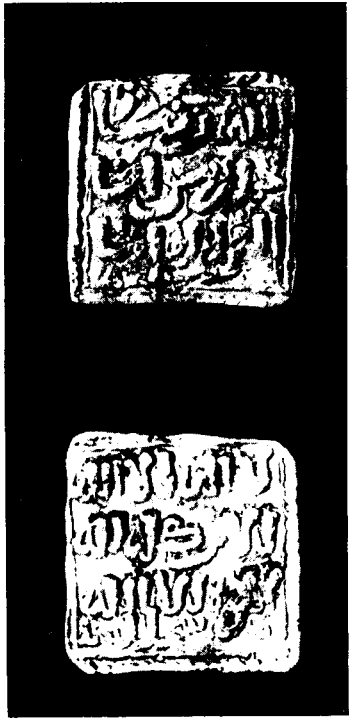


FIG. 26. — Un dirhem almohade de la réforme d'Al-Ma'mun (trappe de Sidjilmāsa), en double grandeur.

graphie de ces légendes sont si faibles que l'on peut en induire que celles-ci ont été tracées par la même main.

Comme sur les autres dirhems almohades de ce type d'écriture et au nom du Mahdi, on retrouve, sur ces dirhems révolutionnaires ou anti-mahdistes, le même rinceau floral — d'ailleurs assez mal venu sur ces monnaies de Sidjilmāsa, décorant l'angle supérieur gauche de l'avvers.

Ainsi, les dirhems de Sidjilmāsa, attestant la réforme monétaire voulue par le khalife Al-Ma'mun, sont de tous points — au changement près du nom *Al-Mahdi* en *Al-Qorān* — analogues aux autres dirhems des Almohades. Bien que frappés durant un court espace de temps — environ 3 ou 4 ans, — ces dirhems de Sidjilmāsa représentent plusieurs frappes différentes ; mais leur graphie est d'un même auteur.

VI

DIRHEMS DE TYPE ALMOHADE, MAIS D'ÉMIRS INDÉPENDANTS

Il s'agit ici de monnaies frappées par des princes, andalous ou maghribins, en rébellion contre le gouvernement almohade, dont ils avaient rejeté l'autorité. Comme on l'a dit ci-devant, aussitôt après la mort d'An-Nāṣir, tout au début de 1214 (en 611 H.), les révolutions de palais et les compétitions au trône des descendants de 'Abd al-Mū'min affaiblirent l'autorité souveraine. Un état de quasi-anarchie s'ensuivit, surtout quand Al-Ma'mun, allié du Chrétien et contempteur de la doctrine almohade, se fit proclamer khalife en septembre 1227 (624 H.).

En cette période troublée par l'affaiblissement du pouvoir central, nombre de chefs de districts, de gouverneurs de villes ou de provinces, d'Émir, s'empressent — comme de coutume, en terre d'Islâm surtout — quand ils se sentent assez forts, de se mettre en rébellion contre le gouvernement, de rechercher leur indépendance, en Espagne d'abord, en Berbérie ensuite.

L'Espagne musulmane avait été déjà le théâtre d'un morcellement du pouvoir entre de multiples roitelets, au cours des siècles immédiatement précédents : au XI^e, à la fin du khalifat omayyade de Cordoue, et au XII^e, au moment de la décadence almoravide (1). Ces Émir andalous prétendaient alors à une indépendance totale. Ils se donnaient le qualificatif souverain supérieur, le titre khalifien de *'Amir al-Mu'minin*, n'admettant au-dessus d'eux aucune puissance politico-religieuse (2).

Il n'en fut pas de même des divers monarques andalous qui répudièrent la souveraineté des Almohades. Ils ne se donnèrent que le titre secondaire de *'Amir al-Muslimin* et reconnurent la souveraineté du khalife 'abbasside d'Orient, qui, à cette époque pourtant, était bien déchu lui aussi — comme le khalifat almohade — de son ancienne puissance. Cette titulature des princes et des Émir, oscillant entre des titres royaux de divers degrés, avec ou sans reconnaissance de la suzeraineté 'abbasside, est attestée par les légendes de leurs monnaies.

Ce n'est pas le lieu de donner ici les raisons — relevant plus de la doctrine religieuse que des nécessités proprement politiques, dans le cas qui nous occupe — de ces manifestations de vassalité des Émir occidentaux.

Ainsi donc les dirhems qu'on va examiner dans la présente section, bien que tous du type carré almohade, bien qu'ils aient conservé l'ornementation et une partie même des formules des monnaies similaires des Almohades, s'en distinguent nettement par la formule de reconnaissance des 'Abbassides, remplaçant celle du Mahdi.

(1) La meilleure étude de l'histoire et de la numismatique des *Mulūk al-Tawāif*, qui se partagèrent en Espagne la succession du pouvoir omayyade de Cordoue au XI^e siècle de J. C., est celle de Antonio Prieto y Vives. *Los Reyes de Taifas* (1 vol. gr. in-8, Madrid, 1826) dont j'ai donné une analyse dans la *Revue africaine*, 1^{er} et 2^e trim. 1927. p. 127-131.

(2) On sait que les plus grands des Almoravides, maîtres de la majeure partie de la Berbérie et de l'Espagne, y compris les îles Baléares, ne se donnèrent jamais le titre de *Amir al-Mu'minin*, mais se contentèrent de celui de *Amir* ou de *Amir al-Muslimin*, avec la reconnaissance de la suprématie spirituelle des Khalifes 'abbassides de Baghdād.

Pour plus de clarté on groupera ces dirhems sous trois rubriques :

1° *Dirhems n'ayant ni nom de prince, ni nom de ville de frappe.*

De cette série, notre figure 27 représente deux dirhems (avers en haut, revers en bas) pris en photographie dans leur vraie grandeur, parmi ceux du même genre que compte la collection Barisain.

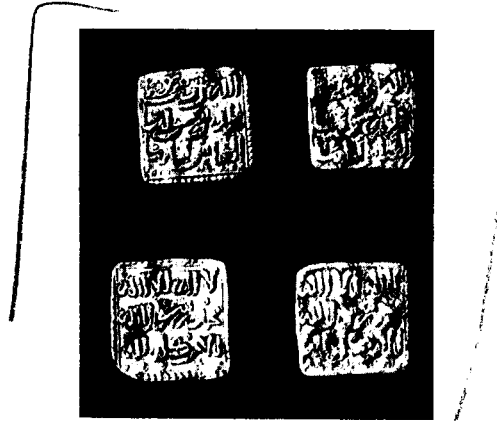


FIG. 27. — Deux dirhems anonymes de princes indépendants des Almohades.

Toutes les monnaies de ce genre, que l'on a examinées, ont donné les mêmes formules qui sont :

A l'avers : الله ربنا
 محمد رسولنا
 العباسي امامنا

Les deux premières lignes sont occupées par les habituelles formules almohades, convenant d'ailleurs à tout musulman, même schismatique. A la troisième ligne la formule almohade, qui reconnaît pour pontife le Mahdi, est remplacée par : « Le (khalife) 'abbasside est notre Guide ».

Au revers : لا اله الا الله
 محمد رسول الله
 الامر كله لله

Les deux premières lignes, donnant la double profession de foi, et la troisième « toute autorité est à Dieu », nous ramènent à des formules qui figurent sur quelques dirhems proprement almohades, reconnaissant le

Mahdi. On a signalé ci-devant un dirhem de ce type (p. 11 et note 1) comme unique dans la présente collection. On va voir que, dans nos dirhems d'Émirs indépendants, la troisième ligne du revers peut être occupée par une autre formule que celle-ci et très almohade également.

Les deux dirhems de notre figure 27 sont de deux frappes différentes, ainsi que l'indiquent non seulement les caractères d'écriture de leurs inscriptions, mais aussi la signalisation de points et de cercles au-dessous de la 3^e ligne d'écriture à l'avvers comme au revers.

Pour ces dirhems anonymes et sans indication de ville de frappe, si l'on peut dire — à cause de la dédicace 'abbasside — qu'ils ont pour auteurs des adversaires des Almohades, il est bien difficile de les attribuer à tel ou tel de ces roitelets andalous ou maghribins qui s'emparèrent d'une partie des territoires de l'empire almohade agonisant (1).

Nous ne sommes pas assez documentés pour affirmer que ces dirhems furent frappés par Ibn Maḥfuḍ, l'Émir de la province du Gharb espagnol, dont Codera nous dit qu'il se donna des dirhems « dont les dimensions et la forme carrée sont complètement identiques à celles des dirhems anonymes almohades ». Mais les légendes des dirhems d'Ibn Maḥfuḍ, dont on connaît plusieurs spécimens, se distinguent tellement de celles des monnaies examinées ici, que celles-ci ne sauraient être attribuées à cet éphémère seigneur.

Pour des raisons analogues, il semble risqué de les attribuer soit aux Hudites, soit aux Naṣrites, dont on va parler plus loin, et qui, eux aussi, ont eu des dirhems carrés que l'on connaît par ailleurs.

Seraient-ils, nos dirhems anonymes, de cet Ahmed ben Mohammed Al-Bādji, dont nous donnons ci-après une monnaie à son nom et frappée à Séville? On ne saurait le dire. Il semble que ce prince a distingué ses dirhems carrés des autres non seulement en y inscrivant son nom, mais en employant une formule différente pour désigner le khalife 'abbasside.

Peut-être vaudrait-il mieux penser que les dirhems en question auraient été frappés à Ceuta par l'Émir Al-Yānachi, dont nous allons avoir à parler dans un instant et qui put, durant les 4 ou 5 années de son règne indépendant à Ceuta, faire frapper des dirhems carrés de plusieurs types de légendes.

(1) On ne saurait attribuer ces dirhems carrés à l'une ou à l'autre des dynasties royales des Haṣsides, Marinites et 'Abd-al-wādites, qui se partagèrent l'Afrique du Nord à la chute des Almohades; car aucune de ces dynasties et à aucun moment n'a fait frapper de dirhem d'argent de ce type.

On voit que cette attribution suppose encore tant d'hypothèses, qu'en l'état actuel de nos connaissances, on ne peut rien affirmer.

2° *Dirhems sans nom de prince, mais avec nom de ville.*

Les dirhems que nous avons de cette catégorie sont représentés, agrandis au double, par les deux spécimens de la figure 28 (avers en haut, revers en bas). —

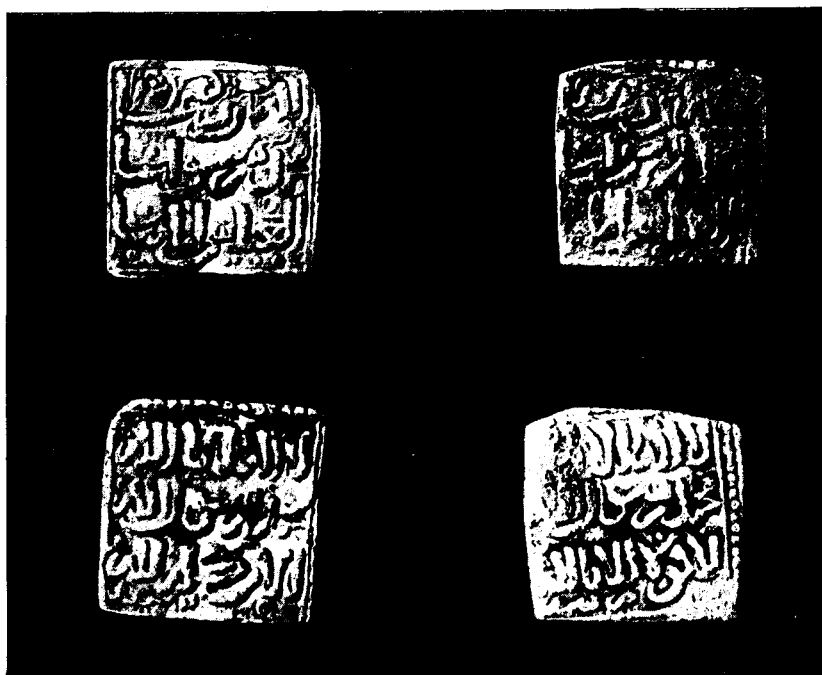


FIG. 28. — Deux dirhems anonymes de princes indépendants des Almohades (frappés à Ceuta et à Murcie; ici en double grandeur).

Le dirhem de gauche porte, au revers, à la place habituelle le nom de la ville de frappe : Ceuta ; celui de droite est de Murcie.

Comme les précédents, ces dirhems sont bien aussi du type almohade, y compris le petit rinceau décoratif de l'avers et les signes indiquant la frappe, sur les deux faces. Seule une menue partie des légendes les distingue des dirhems des successeurs d'Abd al-Mu'min.

Pour tous les dirhems de la série étudiée ici, les légendes de l'avers sont celles que l'on a données ci-devant (p. 50), avec la dédicace au khalife 'abbasside. Pour le revers, après la double *chahadâ* occupant les deux premières lignes, le dirhem de Ceuta donne en troisième ligne : *al 'amru Kulluhu lillâh*, formule que nous avons déjà signalée comme se trouvant à

la même place sur quelques dirhems almohades, et que nous n'avons rencontrée que sur un seul de l'abondante collection examinée ici (voir ci-devant, p. 11 et fig. 1). Le dirhem de Murcie remplace cette formule par : *la quwata illa billah*, qui est courante sur les dirhems almohades.

Pour l'attribution de ces dirhems, le nom de la ville de frappe est précieux : il va nous permettre de limiter le champ des recherches et d'arriver à une certaine approximation.

C'est ainsi que le dirhem de Murcie ne peut guère être attribué qu'au fondateur de la petite dynastie des Hudites qui régnerent à Murcie à cette époque de décadence almohade. Ce fut dans cette ville que Mohammed ben Yusof ben Hud fut proclamé pour la première fois Émir, avec le surnom de Al-Mutawakkil, nous dit le *Qirtas* (éd. Fès, p. 199), en l'an 625 (1228 J.-C.), « sous la suzeraineté du khalifat 'abbasside ».

Ce ne fut que l'année suivante, après avoir enlevé aux Almohades, Xativa, Denia, Grenade, Jaën et Cordoue, qu'il prit le titre de 'Amir al-Muslimin. Il était alors le souverain maître de toute la partie orientale de l'Andalousie.

En attribuant à ce prince les dirhems carrés du type reproduits ici par la figure 28 (à droite) donnant le nom de Murcie, nous nous heurtons à une double objection : les dirhems que l'on connaît de ce prince portent son nom ; ils sont ronds et non carrés (1).

A quoi l'on peut répondre d'abord qu'il n'est pas certain que l'on connaisse tous les types de dirhems frappés par ce prince. Ceux que l'on possède au nom de ce roi et qui sont arrondis datent de la période de temps où Al-Mutawakkil, maître de l'Espagne orientale et méridionale, était Amir al-Muslimin, ainsi que l'indiquent les légendes des dirhems arrondis dont on présentera ci-après quelques spécimens.

Mais, pour la période antérieure, d'environ une année (1228-1229), durant laquelle Ibn Hud régnait à Murcie, comme simple Émir indépendant, il a bien pu faire frapper des dirhems anonymes et leur conserver la forme carrée, pour des raisons d'opportunité qui nous échappent. En tout cas, Murcie demeura almohade jusqu'en 625 (1228), époque où elle passa aux hudites, comme on vient de le dire. Ceux-ci la gardèrent jusqu'en 668 (1269), c'est-

(1) Codera (*loc. cit.*, 226 et n. 1) déclare que les monnaies hudites abandonnent la forme carrée et que lui-même n'en a vu aucune de cette forme. Mais il cite Gaillard (*Catal. des monnaies ant. et du Moy.-Age*, etc.), qui mentionne de ces monnaies hudites de forme carrée. Nous n'avons malheureusement pas pu consulter ce Catalogue de Gaillard.

à-dire bien après la chute du khalifat 'abbasside de Bagdad. On peut donc en déduire que les dirhems carrés dont nous parlons, qui sont dédiés au khalife d'Orient, n'ont pu être frappés à Murcie que par un hudite. J'ajouterais même qu'ils durent être frappés sous le premier des hudites, et avant qu'il ne prit le titre d'Amir al-Muslimin, par conséquent en 625-626 (1228-1229).

Passons maintenant au dirhem carré, reproduit à gauche de la figure 28 et frappé à Ceuta. L'histoire nous permettra-t-elle de déterminer le prince, indépendant du gouvernement almohade, qui l'a fait frapper ?

Ceuta ne fut en rébellion contre le khalife de Marrakoch, Al-Ma'mun, qu'en 629 (1231-1232). Le rebelle n'était autre que Abū Musa, gouverneur de cette place et propre frère du khalife Al-Ma'mun, à qui il contestait le pouvoir souverain. Abū Musa se déclare khalife lui-même, avec le surnom de Al-Mu'aiyyad, et résiste victorieusement dans la place à son frère, qui l'y assiège; mais il est obligé de faire appel à l'appui d'Ibn Hud et de la flotte de ce dernier (1).

Obligé d'Ibn Hud, l'almohade Abu Musa, après la levée du siège de Ceuta par Al-Ma'mun en 630 (1232), remit la place à Ibn Hud et reçut de celui-ci le gouvernement d'Almería, qu'il garda jusqu'à sa mort.

Il est donc bien certain que les dirhems à dédicace 'abbasside qui nous occupent ici n'ont pas été frappés à Ceuta par l'almohade Abu Musa. L'ont-ils été par le hudite ?

Maître de Ceuta, Moḥammed b. Yusof b. Hud, en 1232, y met comme gouverneur l'un de ses officiers, Al-Qachtini. Mais les habitants de Ceuta, écœurés de ces tractations dont leur ville est l'objet, chassent le gouverneur hudite et le remplacent par un gouverneur de leur choix, Al-Yanachtī, qui prit le surnom royal d'Al-Muaffaq et gouverna cette ville, en toute indépendance, de 630 à 635 (1232-1233 à 1237-1238).

C'est à cette dernière date de 635 (1237-1238) que Ceuta redevint almohade en faisant sa soumission au khalife Ar-Rachid, qui, à la place d'Al-Yanachtī en confia le gouvernement au valencien Abu 'Ali ibn Khalas. Cinq ans plus tard, ce gouverneur de Ceuta répudia à son tour l'autorité almohade pour faire hommage de vassalité au gouvernement hafside de Tunis.

Tels sont les faits essentiels de l'histoire de cette époque. Ils nous

(1) Cf. *Qirṭās*, éd. Fès, p. 200; I. Khaldūn, *Berb.*, éd. I, 344; tr. II, 236-237.

suffisent pour attribuer la paternité des dirhems carrés frappés à Ceuta, au gouverneur indépendant, Al-Yanachti,

On ne saurait y voir l'œuvre du hūdite, qui n'y fut représenté que peu de temps, quelques semaines peut-être, par Al-Qachtini, au milieu de l'hostilité de la population. En effet, si Ibn Hūd avait fait battre monnaie à Ceuta, il n'aurait pas manqué d'y faire inscrire son nom et son titre de Amir al-Muslimin, comme il le fit à la même époque sur les dirhems ronds étudiés ci-après, et frappés en Espagne (1).

Nos dirhems de Ceuta, portant l'hommage aux 'Abbassides, ne sauraient avoir été frappés après 635 (1237-1238), puisque la ville relevait alors de l'autorité almohade d'abord (Ar-Rachid), puis hafside ensuite. Dans ces conditions, il faut, pensons-nous, assigner à ces dirhems anonymes de Ceuta une date comprise entre 630 et 635 (1233 à 1238) et y voir l'œuvre de l'Émir, indépendant des Almohades, Al-Muaffaq Al-Yanachti.

La numismatique ici vient compléter les données de l'histoire. On ne savait pas en effet que ce prince de Ceuta avait fait battre monnaie, ni qu'il avait reconnu — comme les autres Émirs, ses contemporains, hostiles aux Almohades — la suzeraineté des 'Abbassides.

3° Dirhems avec nom de prince et de ville.

(A) Parmi les nombreux dirhems de la collection Barisain on n'en a trouvé qu'un seul au nom de Alḥmad al-Bādji. C'est celui que reproduit à l'avant (en haut) et au revers (en bas) la figure 29, d'après une photographie en agrandissement au double.

Cette pièce est d'autant plus précieuse qu'elle est — à ma connaissance du moins — le seul spécimen que l'on possède des monnaies du règne éphémère de cet Émir de Séville (629-631 = 1231 à 1234 environ).

Les légendes portées sur les deux faces de ce dirhem carré, avec rinceau



FIG. 29. — Un dirhem de l'Émir Al-Bādji, de Séville (double grandeur).

(1) Codera (p. 228) dit connaître des monnaies hūdites frappées à Ceuta et qui étaient rondes.

floral et points signalétiques de frappe, comme pour les Almohades, sont les suivantes :

Avers : الامير المعتضد L'Émir Al-Mu'taḍid
 بالله احمد بن billāh Aḥmad ben
 محمد الباجي Moḥammad Al-Bādji
 اشبيلية Séville.

Revers : الله ربنا Allāh est notre Seigneur
 محمد رسولنا Moḥammad, notre Envoyé
 ابن عمه امامنا Son cousin, notre Imām.

On remarquera sur cette monnaie la façon dont est désigné le khalife 'abbasside. Au lieu de la formule courante, déjà signalée ci-devant : *al-abbāsi* ou bien *al-Khalīfat al-'abbasi*, ce dirhem donne *Ibn 'ammihi* « le descendant de son oncle », c'est-à-dire le descendant de l'oncle de Moḥammad ; lequel oncle est, comme l'on sait, Al-'Abbas ben 'Abd al-Muṭṭalib, ancêtre des 'Abbassides.

Sur Ibn al-Bādji on est renseigné surtout par le *Qirtās* (éd. Fès, 196) ; Ibn Khaldun, *Kit-al-'Ibar* (éd. du Caire), VI, 288 ; *Berb.*, t. II, 319-320 ; Gaudefroy-Demombynes, *Histoire des B. l-Alḥmar, rois de Grenade* (p. 14 du tir. à part de *Journ. asiat.*, 1898).

L'Émirat indépendant d'Ibn al-Bādji nous reporte au temps où Ibn Hud se taillait dans les provinces méridionales et orientales de l'Andalousie un royaume au détriment des Almohades et concurremment avec d'autres Émirs.

Mohammed ben Yusof ben Hud avait occupé Séville et emprisonné les Almohades qui s'y trouvaient, 626 (1228) ; il y avait laissé son frère comme gouverneur.

A cette époque vivait à Séville un certain Aḥmad originaire de Béja (1), d'où son ethnique Al-Bādji. Il descendait de Abū l-Walid Sulāimān ben Khalaf, célèbre faqḥ malikite — contemporain de l'almoravide Yusof ben

(1) On ne saurait préciser s'il s'agit de Badja en Portugal (observe de Slane dans sa traduction des *Berbères*, II, 319, note 1) ou de Badja d'Ifrīqiya (cf. Yaqut, *Mo'djam al-Buldān*, éd. Wüstenfeld, I, 456-457).

Tachfin — qui était mort en 474 (1081). Ahmad, par sa piété et l'austérité de sa vie, non moins qu'en raison de son illustre origine, avait conquis le respect de ses concitoyens. Il avait joui également de la considération des gouverneurs almohades.

En 629 (1231), la population de Séville chassa le gouverneur de la ville, Salim le Hudite, et le remplaça, comme Émir indépendant, par Abu Marwan Ahmad Al-Badji, à qui l'on prêta serment de fidélité.

Pour résister à la tentative de vengeance d'Ibn Hud, cet Émir fit alliance avec le prince indépendant de Grenade, Moḥammad ben Yusof ben Naṣr, les troupes d'Ibn Hud furent défaites. Mais le Naṣrite, désireux d'annexer à ses états l'importante place de Séville, attaqua son allié Ibn Al-Badji, qui fut mis à mort en 631 (1233-1234), et Séville fut occupée. Cette victoire du roi de Grenade ne dura pas; Séville revint bientôt à Ibn Hud, puis passa sous l'autorité du souverain hafside de Tunis, Abu Zakarya, puis revint ensuite aux Naṣrites de Grenade.

Le dirhem reproduit par la figure 29 a donc été frappé à Séville entre 629 et 631 H. (1231 à 1234 de J.-C.).

(B) De même que la collection Barisain ne renfermait qu'un seul dirhem de 'Ahmad Al-Bādji, on n'y a rencontré qu'un dirhem des Benu Naṣr de Grenade.

Il est frappé au nom du fondateur de la dynastie, Abu 'Abd allah Muḥammad ben Yusof ben Naṣr, qui prit le surnom royal de Al-Ghālib billāh. L'histoire lui donne aussi deux autres surnoms : Al-Chaikh et Abu Dabbus; il mourut en 671 (1272-1273) (1).

Il se fit proclamer Émir à 'Ardjuna en 629 (1232) et reconnu pour suzerain Abu Zakarya le Hafside, considéré alors comme étant le représentant et successeur légitime des premiers Almohades. Mais, ne pouvant recevoir aucune aide matérielle de ce souverain, trop absorbé par l'établissement de son gouvernement en Afrique du Nord, Ibn Naṣr ne tarda pas, à l'exemple des autres Seigneurs andalous de l'époque, à faire hommage de vassalité au Khalife 'abbasside (2). C'est ce qu'attestent les monnaies de ce prince et en particulier le dirhem dont on parle ici.

(1) Et non en 691, comme le donne par une simple confusion dans la position des points diacritiques (سعين pour تسعين) l'édition du Caire (tome I, p. 39) de Ibn al-Khaṭīb, *Al-Iḥāṭa fi 'ākhbār Gharnāṭa*.

(2) On lira à ce propos la note étendue (note 44) que donne Gaudefroy-Demombynes (*loc. cit.*, p. 53-54).

En 630 (1232-1233), Jaën et Xerès se donnèrent à Ibn Naşr. L'on vient de parler de ses rapports, à propos de Séville, avec Aḥmed Al-Badji et avec Ibn Hud.

Ce fut en 635 (1237-1238) que cet Émir naşrite s'empara de Grenade, qui devait être désormais la brillante capitale de cette dynastie royale des Benu Naşr; ce fut là qu'il installa sa résidence dans le palais royal, dans l'Alhambra, qu'il fit édifier sur l'emplacement d'une ancienne forteresse datant, dit-on, de 276 (889).

L'histoire des Benu Naşr est suffisamment connue pour que l'on ne s'étende pas davantage ici sur ce sujet. Par ailleurs, des monnaies d'or et d'argent des Naşrites ont été publiées; plusieurs sont reproduites dans les ouvrages de numismatique, notamment dans ceux de Codera, de Lavoix, de Rios de la Rada y Delgado, si bien que l'on n'a pas cru devoir donner ici de reproduction photographique du dirhem naşrite, d'autant plus qu'il a ses analogues — à la différence de frappe près — dans les ouvrages qu'on vient de citer.

C'est ainsi que H. Lavoix (*loc. cit.*, p. 327 et pl. VI) nous donne un dirhem exactement semblable à celui que l'on présente ici, la seule différence entre eux réside dans les caractères d'écriture des légendes qui ne sont pas exactement les mêmes (surtout à l'avvers) et permettent de penser qu'il s'agit de deux pièces de frappe différente. Par ailleurs, les points diacritiques et les cercles sont identiques dans l'une et dans l'autre, sauf que le dirhem de Tlemcen a sur le *waw* de Yusof, à l'avvers, un petit cercle qui manque à celui de Lavoix. Tous deux sont frappés à Grenade, dont le nom est à l'avvers et écrit de la même façon pour l'un que pour l'autre.

Le dirhem carré d'argent donné par Codera offre les mêmes légendes que le nôtre et celui de Lavoix, mais il donne le nom de la ville de frappe (Jaën) au revers, tandis que les deux autres le placent à l'avvers (*loc. cit.*, p. 236 et pl. XXIII).

Voici les légendes des deux faces de notre dirhem :

<i>Avvers</i> :	أمير المسلمين محمد	L'Émir des Musulmans, Moḥammad
	ابن يوسف بن نصر	ben Yusof ben Naşr
	خليفة العباسي	Khalifa de l'Abbasside
	غرناطة	Grenade.

Revers : لا اله الا الله Il n'y a de divinité qu'Allah,
 محمد رسول الله Moḥammad est l'Envoyé d'Allah,
 ولا غالب الا الله Et il n'est de Vainqueur qu'Allāh.

H. Lavoix attribue ce dirhem à Muhammad I^{er}, *Al-Ghālib billāh* (*loc. cit.*, 327); Codera (p. 236) incline à penser qu'il est aussi de ce même souverain, mais il ajoute qu'il pourrait tout aussi bien être des autres souverains des Naṣrites qui ont eu le même nom et ont régné sous les appellations de Muhammad V, VII ou VIII (1).

Nous ne le pensons pas. Il ne peut y avoir de doute, car aucun des successeurs de Muhammad I^{er} au trône de Grenade n'a pu faire hommage de vassalité à l'Abasside de Baghdad, ainsi que le portent les dirhems examinés ici — celui donné par Codera, comme les autres — pour la raison bien simple que les 'Abbassides avaient disparu bien avant la mort de Muhammad I^{er}, survenue en 1272-1273 de J.-C. (671 de l'hég.).

Quant à la date de ce dirhem carré de Muḥammad I^{er}, il n'est guère possible de la préciser. Elle est en tout cas antérieure à 656 (1258 de J.-C.) qui est celle de la disparition du Khalifat 'abbasside. Il y a lieu de penser, comme on l'expliquera ci-après, que les dirhems naṣrites de ce type ont été frappés au plus tard aux environs de 1240 de J.-C., en tout cas avant le milieu du XIII^e siècle de l'ère chrétienne.

Il est à remarquer que les monnaies naṣrites, dont les légendes sont très différentes pourtant de celles des almohades, ont conservé très longtemps le type de la monnaie almohade, soit par la forme carrée de la pièce, même quand il s'agissait de dinars d'or quelquefois, soit seulement par l'inscription d'un carré dans l'intérieur du cercle.

En tout cas on ne saurait rencontrer — malgré ces analogies de forme qui se perpétuèrent dans la dynastie jusqu'au règne de 'Ali ben Sa'd, de 866 à 887 (1462-1482) — la formule de l'hommage aux 'Abbassides, après le règne de Muḥammad I^{er}, le premier roi de la dynastie grenadine.

(1) Aucun autre des souverains naṣrites du nom de Muḥammad n'a pris le même surnom royal que Muḥammad I^{er} de *Al-Ghālib billāh*. Ce surnom est à rapprocher de la formule pieuse *lā ghālib illā llāh*, que, le premier, Muḥammad I^{er} fit inscrire notamment sur les monnaies que ses successeurs adoptèrent à leur tour sur les leurs et qui devint comme la devise de la dynastie.

VII

DIRHEMS ARRONDIS DES HÛDITES DE MURCIE

La collection de dirhems, faisant l'objet de la présente étude, renferme une vingtaine de pièces rondes des Hudites de Murcie. La figure 30 reproduit la photographie d'un certain nombre de ces monnaies d'argent, à l'avant et au revers.

On a dit ci-devant l'essentiel de ce qu'il faut savoir des premiers souverains hudites du XIII^e siècle de J.-C. pour situer ces dirhems dans leur cadre historique. Avec Al-Mutawakkil, le fondateur de l'éphémère dynastie, à partir de 625 (1228), ces princes, rejetant l'autorité almohade, règnent à Murcie et s'y maintiennent jusqu'en 668 (1269).

Les dirhems ronds des Hudites ne sont pas inconnus. Codera (*op. cit.*, 225-228) nous en présente un certain nombre, ainsi que Lavoix (*op. cit.*, 318-323) (1), et comme ceux de la figure 30, tous ceux que reproduisent ces auteurs sont analogues à ceux de notre collection, qui tous sont des deux premiers princes de la dynastie. On se rendra compte des analogies des neuf dirhems hudites de notre figure 30, avec ceux donnés par reproduction par Codera au nombre de trois (Pl. XXII, nos 8, 9, 10) et par celui (Pl. VI, n° 791) du Catalogue de Lavoix. On constatera également que les dirhems que nous reproduisons ici ne correspondent pas exactement à ceux de Codera et de Lavoix ; ils ne sont pas de mêmes frappes et ne donnent pas toujours les mêmes légendes.

Les dirhems hudites que l'on présente ici et qui ont été trouvés dans la collection de Tlemcen ont été frappés à Murcie (p. ex. le n° 2 à g. de la 1^{re} ligne du haut, fig. 30), à Séville (p. ex. le n° 4 à partir de la g. à la même ligne), à Xativa (le dernier en bas, à dr., fig. 30), Lavoix et Codera ne reproduisent que des dirhems frappés à Xativa (2) ou bien sans nom de ville de frappe. Cependant Codera déclare connaître des monnaies de ces hudites,

(1) L'auteur de ces lignes n'a pu consulter l'article de Codera, écrit en 1880 sous le titre : *Monedas inéditas de los últimos años de los Arabes en Murcia* (dans *Rev. de Arqueolog. esp.*, janv. 1880, p. 33), pas plus que le travail de P. Gayangos (trad. Forster) : *Affairs of Murcia* (paru dans *The Chronicle of James Ist*, t. II, p. 696).

(2) Cependant Codera (p. 229), à la fin du chapitre qu'il consacre aux Bani Hud et à Ibn Mahfud, donne dans le texte une reproduction gravée au zinc d'un dirhem d'Al-Mutawakkil Ibn Hud, portant le nom de Séville comme lieu de frappe.

frappées à Murcie, Cordoue, Séville, Jaën, Baëza, Malaga et Ceuta. Il pense qu'il en a été frappé aussi à Grenade, Almería et d'autres villes.

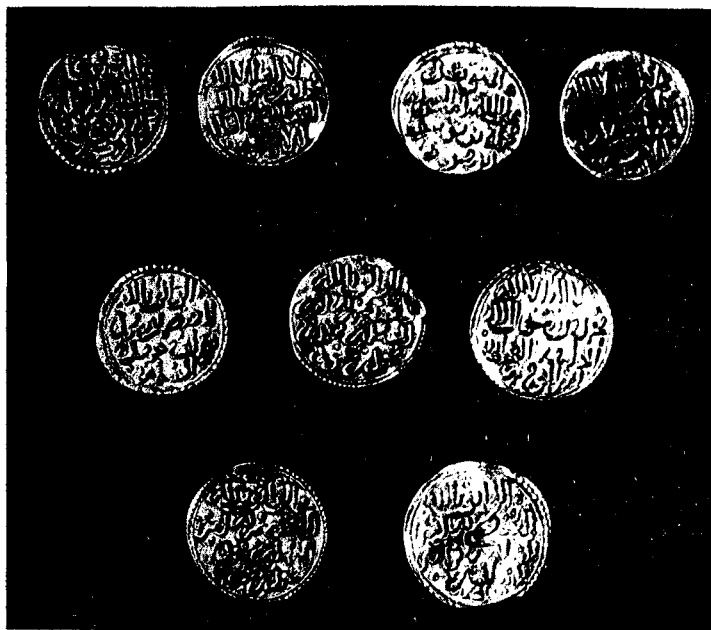


FIG. 30. — Dirhems des Hudites d'Espagne (avers et revers).

Ces monnaies d'argent des Bani Hud de la collection Barisain sont chacune d'un poids variant seulement de 1 gr. 52 à 1 gr. 57 et d'un diamètre compris entre 16 et 19 millimètres. Sous ce double rapport, elles se rapprochent de celles dont parle Lavoix (p. 320 et suiv.), sous les nos 770, 772 et suivants. Lavoix ainsi que Codera donnent d'autres pièces d'argent de la même série, mais de dimensions moindres et différentes des autres par leurs formules. Il s'agit sans doute là de demi-dirhems, dont la trouvaille de Tlemcen n'offre aucun spécimen. On notera toutefois qu'à l'inverse du dirhem, dont les légendes sont variables et assez différentes de celles du dirhem almohade, le demi-dirhem des Bani Hud reproduit au revers la même légende que celui des Almohades.

On a dit que les dirhems de la collection tlemcénienne (fig. 30) sont tous des deux premiers princes hudites, Muḥammad Al-Wātiq, soit lorsqu'il n'était encore que l'héritier présomptif du trône (*wali 'ahd al-muslimin*), soit quand il régnait à la place de son père, après la mort de celui-ci, et comme Amir al-Muslimin.

Le premier des dirhems hūdites reproduits par la figure 30 [en haut et à g., n° 1 (avers) et n° 2 (revers)] — à la beauté des caractères d'écriture cursive près, très supérieurs ici à ceux reproduits ailleurs — est de tous points identique, pour les formules de l'avers et du revers, à celui que donnent Codera (p. 227-228, n° 9 et Pl. XXII n° 9) et Lavoix (p. 320, n° 770); mais ces derniers sont sans nom de ville, tandis que le nôtre porte au revers, en bas, le nom de Murcie. Il en est de même du second dirhem — de Muḥammad b. Yusof également — [figure 30, en haut et à partir de la g., n° 3 (avers) et n° 4 (revers)], beaucoup moins net et beau que le premier, mais ayant les mêmes légendes que les précédents, sauf que la ville de frappe, Séville, est ici indiquée.

Les cinq reproductions photographiques de dirhems hūdites de la figure 30 aux 2^e et 3^e lignes sont toutes au nom d'Al-Wātiq. Au revers, elles ont toutes les mêmes légendes (1^{re} pièce à dr. de la 2^e ligne de la fig. 30) que celles de Codera (p. 228 et Pl. XXII, n° 10) et de Lavoix (nos 772 à 775 inclus), dont elles ne diffèrent parfois que par le nom de la ville de frappe; et encore les unes et les autres négligent-elles parfois de nous donner ce nom.

On remarquera cependant que, quand le nom de la ville figure sur les dirhems, il est toujours inscrit à l'avers pour ceux d'Al-Wātiq et au revers pour ceux d'Al-Mutawakkil (1).

Tous les dirhems de la collection tlemcénienne portent dédicace au khalife 'abbasside; il en est de même de la plupart de ceux présentés par Lavoix et par Codera.

Quand il s'agit de dirhems d'Al-Mutawakkil, l'hommage aux 'Abbasides est toujours exprimé par *العباسي امام الامة* « L'Abbasside est l'Imām de la Communauté ».

Pour ceux d'Al-Wātiq de la collection Barisain, des reproductions de Codera et de la plupart de celles de Lavoix, la formule est différente, dans le même sens : *الخليفة العباسي أمير المؤمنين* « Le khalife 'abbasside est le Commandeur des Croyants ».

Seul, Lavoix donne un dirhem d'Al-Wātiq (le n° 776, p. 323, reproduit Pl. VI), qui reprend la dédicace du dirhem d'Al-Mutawakkil, donnée ci-dessus.

(1) Les dirhems frappés au nom d'Al-Wātiq alors qu'il n'était encore que l'héritier présomptif (1^{er} dirhem de g. à la 2^e ligne, fig. 30, et aussi Lavoix, n° 774) ne portent pas de nom de frappe, du moins ceux que nous connaissons.

Cette reconnaissance de la suzeraineté 'abbasside valut à Al-Mutawakkil l'honneur d'une ambassade, envoyée par le khalife Al-Mustansir (1226-1242) et lui apportant, à Grenade, étendard, cadeaux, acte d'investiture, etc. Le khalife lui reconnut même officiellement le titre royal de *Al-Mutawakkil 'alallāh* « Qui met sa confiance en Allāh », que, vraisemblablement, il portait déjà et faisait inscrire sur ses monnaies. Ce fut alors qu'Ibn Al-Aḥmar (Muhammad ben Yusof ben Naṣr) prêta serment de vassalité à Al-Mutawakkil (1).

La conséquence de la reconnaissance de la suprématie 'abbasside par les deux premiers Hudites fut qu'ils ne pouvaient prendre le titre impérial éminent de *'Amir al-Mu'minin* « Commandeur des Croyants », réservé, on le sait, au khalife, chef suprême des Communautés islamiques ; ils ne pouvaient prendre que le titre royal, secondaire, de *'Amir al-Muslimin* « Émir des Musulmans » que donnent, du reste, et sans aucune variante, leurs monnaies.

On lit pourtant chez Ibn Khaldūn, dans la traduction Gaudefroy-Demombynes (*loc. cit.*, p. 13), à propos d'Al-Mutawakkil, que, « acclamé par la population de Jaën et celle de Cordoue, il prit le titre d'Émir al-Mu'minin ». C'est évidemment Émir al-Muslimin qu'il faut lire avec l'édition de Boulaq et le manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris.

On remarquera sur les dirhems d'Al-Wātiq seulement, au revers et au-dessus de la première ligne d'écriture, un petit fleuron dont le départ de la tige se fait au-dessus du *hā* de *أ* (Alif), comme si cette tige prolongeait la barre terminale de ce *hā*. Ce fleuron n'existe pas sur les dirhems d'Al-Mutawakkil.

Toutefois, sur les monnaies d'Al-Wātiq, il est moins développé que celui qui orne l'avvers des dirhems carrés almohades ; sa palmette de gauche, la plus étendue, est ornée de deux gros points, des fruits, comme sur les dirhems carrés des Almohades, où le fleuron ou bien le rinceau floral sont beaucoup plus étendus, la surface libre à garnir étant plus considérable qu'ici.

Ces dirhems hudites ont été frappés entre 1228 et 1238. Au règne de Al-Mutawakkil (1228-1237) appartiennent ceux qui sont frappés au nom de ce roi andalou, ainsi que ceux que son fils a fait frapper alors qu'il n'était encore que *wali al-'ahd* ou héritier présomptif et portait déjà le titre princier de Al-Wātiq billāh et celui de Al-Mu'tasim billāh.

(1) Cf. Gaudefroy-Demombynes, *loc. cit.*, p. 14-15.

Quant à celles de ces monnaies qui portent le nom d'Al-Wāṭiq billāh avec son titre royal de 'Amir al-Muslimin, il est certain qu'elles datent du 1^{er} règne de ce prince (1237-1238) et non du second ou du troisième règne. En effet, toutes ces pièces portent la dédicace à l'Abbasside. Or, le second règne d'Al-Wāṭiq n'a commencé qu'en 662 (1264). Le Khalifat 'abbasside ayant disparu, en 1258, avec la prise de Baghdād par Hulagu et la mort du dernier des khalifes, Al-Mu'tasim, il est évident que les dirhems d'Al-Wāṭiq, frappés après 1264, ne pouvaient mentionner la reconnaissance à la suzeraineté du Khalifat d'Orient.

VIII

CONCLUSIONS

La trouvaille fortuite, en 1932, dans un champ de la banlieue tlemcé-nienne, d'un lot considérable de monnaies d'argent, nous a permis — grâce à l'obligeance de M. Barisain, propriétaire de ce trésor — d'examiner toutes ces pièces, c'est-à-dire environ 3.800 dirhems, tous de l'époque almohade et de l'Occident musulman (Berbérie et Espagne).

Dans ce lot considérable de monnaies, celles frappées par des souverains almohades sont de beaucoup les plus nombreuses.

Frappés dans diverses villes, dont ils portent quelquefois le nom à leur revers, ces dirhems almohades sont anonymes — à l'exception d'un très petit nombre de demi-dirhems et d'un dirhem de 'Abd al-Mu'min — ils sont toujours sans date et appartiennent à environ deux cents coins différents.

Quelques-uns de ceux qui n'ont pas de nom de ville, malgré la netteté de leurs inscriptions et la correction de leurs légendes, nous sont apparus comme étant à un titre inférieur au titre légal ordinaire; ils constituent de la fausse monnaie d'argent dont la paternité peut fort bien, avons-nous montré, remonter à un khalife almohade.

Ces monnaies d'argent des Almohades, toujours carrées, — sauf une seule; un dirhem de 'Abd al-Mu'min, — se divisent en deux groupes : 1^o celles appartenant aux premiers khalifes, jusqu'à Al-Ma'mūn; elles mentionnent la reconnaissance de l'autorité spirituelle du Mahdi Ibn Tumart, « l'Imām (impeccable) de la Communauté »; 2^o le groupe des monnaies d'Al-Ma'mūn, reflètent la réforme imposée par ce souverain qui répudie l'autorité du Mahdi. Ces dirhems ne se différencient guère des autres que par la substitution du mot *Al-Qor'ān* à *Al-Mahdi*.

Quelles dates assigner aux dirhems du premier groupe? A quels souverains les attribuer? Sauf pour les monnaies frappées au nom de 'Abd Al-Mu'min, on ne peut répondre à ces questions.

Nous verrons que la frappe de toutes ces monnaies se place entre la date de l'avènement de 'Abd al-Mu'min, 517 (1123) ou 524 (1130) et la fin du règne du khalife Ar-Rachid, en 640 (1242).

Quant au groupe extrêmement restreint des dirhems révolutionnaires d'Al-Ma'mun, portant suppression du nom du Mahdi, on a établi que leur frappe était comprise entre le 25 rabi 627 (12 fév. 1230), date à laquelle Al-Ma'mun a imposé officiellement cette réforme monétaire et politique, et 631 (1233-1234), moment du retour d'Ar-Rachid aux anciennes institutions almohades et aux formules orthodoxes.

Dans ces monnaies, dont on a donné une abondante reproduction photographique, c'est l'écriture cursive qui domine; le coufique est comme l'exception. L'écriture des légendes est en général très belle. L'écriture coufique ne nous offre que deux types différents, l'ordinaire, assez archaïque, — qui n'offre rien de particulier — et le fleuri, qui est très décoratif.

L'ornementation de ces humbles monnaies d'argent que sont les dirhems almohades est rehaussée d'un décor floral pour la plupart d'entre elles. Pour les demi-dirhems, c'est, au centre du revers, un ou plusieurs petits fleurons de palmes doubles et inégales qui occupent le vide au-dessus du *bā* du mot *rabb*. Pour les dirhems, c'est, le plus fréquemment, un élégant rinceau déroulant ses palmettes et ses fruits (des grains de raisin vraisemblablement) au-dessus du mot *rabbana* à la première ligne de l'avvers. Dans la description des dirhems almohades du Cabinet des Médailles de Paris, Lavoix a reproduit un certain nombre de ces rinceaux (n^{os} 740 et suiv.) qu'il nomme des fleurons. Dans notre collection, on a pu distinguer deux types de ce décor floral : le rinceau et le fleuron (par exemple pour Meknès, c'est le fleuron; voir ci-devant, fig. 12, par exemple).

Il est remarquable que, des monnaies almohades, ce soit seulement celles d'argent en caractères cursifs, à l'exclusion de celles qui sont en coufique et des monnaies d'or, qui offrent ce souci de décoration.

Nombre de caractères des dirhems almohades se retrouvent, a-t-on dit, dans ceux de leurs adversaires, les princes andalous ou maghribins qui, au déclin de l'empire, se sont taillé des royaumes indépendants sous la suzeraineté 'abbasside.

C'est ainsi que la plupart d'entre eux ont conservé la forme carrée du dirhem almohade et une partie de ses formules, ne remplaçant guère dans celles-ci que la reconnaissance de l'autorité du Mahdi par celle de l'Abbasside. Seuls s'en distinguent les Benu Hud, qui sont revenus à la forme arrondie du dirhem — et encore n'y sont-ils pas revenus dès le début de leur gouvernement — et les Banu Naṣr qui ont bien conservé la forme carrée, mais ont transformé les légendes.

De la plupart de ces petits rois indépendants des Almohades, notre collection de monnaies nous donne quelques dirhems assez peu nombreux, mais qui ne sont pas sans utilité pour l'histoire. Comme pour les Almohades, aucune de ces pièces d'argent ne porte de date de frappe. Pour cette raison, aucune ne peut être attribuée autrement qu'à tel ou tel de ces Émirs, ou même à telle ou telle de ces dynasties, qui, à partir de 1228 de J.-C., commencent, en Espagne ainsi qu'à Ceuta, à se partager les dépouilles de l'empire almohade.

Il ne nous a pas été possible de déterminer l'origine de ceux de ces dirhems qui ne portent pas le nom du prince, ni celui de la ville de frappe. Pour ceux qui ne donnent que le nom de la ville, on a pu arriver parfois, en utilisant les données de l'histoire, à une détermination plus ou moins approchée du nom du prince qui les a fait frapper.

C'est ainsi qu'un dirhem carré, frappé à Murcie, nous ramène en 1228-1229, au début du règne indépendant de Muḥammad ben Yusof ben Hud Al-Mutawakkil qui fut proclamé Émir dans cette ville en cette année 1228, sous la suzeraineté 'abbasside. Ce dirhem nous apprend en outre que dans la première partie de son règne ce souverain andalou conserva le type carré du dirhem almohade; il dû l'abandonner pour le remplacer par le dirhem arrondi, vraisemblablement dès l'année suivante, alors qu'il avait considérablement étendu ses états et son autorité et qu'il avait pris le titre de *'Amir al-Muslimin*.

Un autre dirhem carré et anonyme, de Ceuta, a été attribué à l'Émir Al-Mūaffaq Al-Yanaḥti, qui y régna, en toute indépendance et sous la suzeraineté 'abbasside, de 630 à 635 (1232-1233 à 1237-1238). Nous ne connaissons pas jusqu'ici de monnaie de ce prince de Ceuta.

Le trésor des dirhems examinés ici nous a apporté encore deux intéressantes monnaies du type carré, avec le nom du prince et celui de la ville de frappe.

L'une de ces monnaies — dont il n'existe pas d'autre spécimen à notre connaissance — est de Séville et mentionne le nom de l'Émir Al-Mu'taḍid billāh Abu Marwān Aḥmad ben Muḥammed Al-Bādji. Il faut dater ce dirhem du règne de cet Émir à Séville, soit entre 629 (1231) et 631 (1234).

L'autre dirhem, dont notre collection ne compte qu'un seul exemplaire également, est frappé à Grenade, au nom du premier roi de la dynastie des Naṣrites, Muḥammed ben Yusof ben Naṣr Al-Ghalib billāh. De ce prince on connaît d'autres dirhems analogues ou semblables à celui-ci. Il nous est du moins difficile de déterminer la date approchée de la frappe de cette monnaie, Al-Ghālib billāh s'étant rendu maître de Grenade en 635 (1237-1238) pour y régner jusqu'à sa mort en 671 (1272-1273). Comme notre dirhem porte la formule de reconnaissance des 'Abbassides et que ceux-ci disparurent de la scène politique en 656 (1258), c'est 1258 qui est la date extrême que l'on puisse assigner au dirhem du premier naṣrite de Grenade.

Or tous les autres dirhems non almohades dont on vient de parler se placent entre les deux dates de 1228 et de 1238. Ce sont également ces deux dates extrêmes qui délimitent l'époque de frappe des dirhems ronds des Hudites de Murcie, figurant dans la même collection tlemcénienne.

Il semble que l'on doive penser que le dirhem naṣrite qui s'y trouve ait aussi été frappé à Grenade en 1238 ou bien peu après cette date, c'est-à-dire la première ou dans les premières années du règne du premier roi naṣrite de Grenade.

Outre cette considération, qui a son importance pour dater non seulement cette monnaie, mais l'ensemble du stock des dirhems de la trouvaille tlemcénienne, d'autres raisons nous incitent à ne pas donner à ces dirhems une date au delà de 1242 de J.-C.

On a dit, au début de cette note, pour expliquer le dépôt dans la terre de ce trésor de pièces d'argent par son ancien possesseur tlemcénien, que celui-ci avait dû l'enterrer à l'approche des armées ḥafṣides venues de Tunis, en 1242, pour conquérir Tlemcen, avec leur roi Abu Zakaryā.

Ce qui confirmerait cette opinion est le fait que, dans ce lot important de monnaies, l'on n'en trouve pas une de ce roi ḥafṣide, maître de Tlemcen en 1242 pendant quelques semaines ou quelques mois; l'on n'en a pas davantage de Yaḡhmorasān, qui rentra dans sa capitale, Tlemcen, après le départ du ḥafṣide, mais qui ne fait vraiment figure de roi qu'en 1248, après sa victoire sur l'almohade Abu Sa'īd.

Comment admettre en effet que le détenteur de ces monnaies de diverses provenances, et notamment d'Espagne, entre 1228 et 1238, n'ait pas eu une seule monnaie des souverains qui ont régné à son époque sur Tlemcen et sa région, c'est-à-dire vers le milieu du XIII^e siècle de J.-C. ?

Ainsi le lot de dirhems qu'on a étudié dans les pages précédentes offre l'intérêt historico-numismatique d'une véritable collection raisonnée de monnaies musulmanes, si bien qu'on la dirait presque systématiquement constituée.

En effet, toutes les pièces de cette curieuse trouvaille appartiennent à une région déterminée du monde musulman, l'Afrique du Nord et l'Espagne ; par l'époque de leur frappe, elles apportent des spécimens des dirhems d'argent — à l'exclusion des monnaies d'or et de bronze — frappés durant un peu plus d'un siècle qui est entièrement compris dans la période almohade.

Des khalifes almohades nos dirhems nous donnent des types très variés des divers coins, ainsi que du décor et de l'écriture de ces monnaies orthodoxes. L'on trouve aussi dans cette collection des représentants des dirhems de la réforme politico-religieuse d'Al-Ma'mûn, ainsi que des dirhems — dont quelques-uns sont extrêmement rares, parfois inconnus, à notre époque — frappés entre 1228 et 1242 par des Émirats indépendants du Gouvernement almohade.

C'est là que réside toute la valeur de la présente étude qui n'a eu d'autre but que de jeter un nouveau rayon de lumière sur la numismatique almohade et similaire.

Alfred BEL,

Directeur de la Médersa de Tlemcen,
Correspondant de l'Institut de France.

UN PROBLÈME DE BIBLIOGRAPHIE ARABE

LE “TAQWĪM AL-ADWIYA” D’AL-‘ALĀ’Ī (1)

La préoccupation dominante de ceux qui inventorient les fonds orientaux des bibliothèques pour rédiger les catalogues et contribuer à l’histoire des littératures n’est pas seulement d’identifier les anonymes, c’est aussi d’éviter l’écueil des attributions erronées, ou même délibérément mensongères, provenant des possesseurs ou des copistes. A l’époque — qui s’est prolongée presque jusqu’à nos jours en bien des pays musulmans — où, les livres étant rares et chers, l’imprimerie peu répandue, sinon inexistante, on continuait à recopier les anciens manuscrits ; où, d’autre part, les copistes, loin de s’adresser aux grands traités classiques, reproduisaient plus volontiers les abrégés et les manuels, végétation poussée d’abord autour des œuvres maîtresses de la littérature arabe, il était tentant de faire passer sous un nom respecté des compilations sorties de la plume d’écrivains secondaires.

Un bel exemple de ces attributions fautives est fourni par un ouvrage arabe dont deux manuscrits ont été acquis à quinze ans de distance par la Bibliothèque générale du Protectorat français au Maroc. Il s’agit d’un traité de Matière médicale, disposé en forme de tableaux synoptiques, comme le *Musta‘ini* d’Ibn Beklārēš de Saragosse, auquel j’ai consacré ici même une étude (2). Son titre, identique dans les deux exemplaires (3), est le suivant :

(1) Un résumé de cette étude a été communiqué au VIII^e Congrès international d’histoire de la médecine, Rome, 1930, et a paru dans les *Actes* de ce congrès, Pise, 1931, Imprimerie Lischi et Figli, pp. 121-129.

(2) T. X, 1930, fasc. II, pp. 135-150.

(3) 1^o D. 449 de l’inventaire = n^o 485, p. 194, de la 1^{re} partie du catalogue (E. Lévi-Provençal). 2^o D. 1034, p. 23 de l’*Inventaire sommaire des nouvelles acquisitions (années 1929-1930)*, par R. Blachère et H.-P.-J. Renaud, *Hespéris*, t. XII, 1931, fasc. I, p. 127. Les deux mss. ont de telles ressemblances, jusque dans les fautes de copie, que le premier paraît dériver du deuxième,

تقويم الادوية فيما اشتهر من الاعشاب والعقاقير والاغذية تاليف يوحنا بن بختيشوع الحكيم.

Ce Yuḥanna b. Bulṭyīšū⁽¹⁾ (1) est mentionné dans les *Classes de médecins* d'Ibn abī Uṣāibi'a (I, 303, de l'édition du Caire) comme ayant été le médecin du prince 'abbāsīde al-Muwaffaq Ṭalḥa b. Ġa'far, frère du calife al-Mu'tamid (870-892 J.-C.), et qui tint en fait les rênes du pouvoir sous son nom. Versé dans les langues grecque et syriaque, Yuḥanna aurait fait passer de nombreux ouvrages en arabe, mais on ne cite de lui, en dehors de ces traductions, qu'un traité intitulé : « Ce qu'un médecin doit savoir de la science des astres ».

Avant de porter une nouvelle œuvre à l'actif d'un des membres de cette illustre famille médicale, qui fut, comme on le sait, une lignée de chrétiens nestoriens de l'école de Ġundi-Šāpur, en Susiane, échelonnés du VIII^e au XI^e siècle de notre ère (2), il était prudent de faire des recherches dans les ouvrages bibliographiques arabes et les catalogues des grandes bibliothèques. De fait, le *Kaṣf az-Zunūn* de Ḥaġġī Ḥalīfa (XVII^e s.) cite deux ouvrages répondant au titre de *Taqwīm al-adwiya*, que l'éditeur Fluegel (II, 393) rend par « *Syntaxis remediorum* » (3), l'un dû à Kamal ad-dīn Abū l-Faḍl Ḥubaiš b. Ibrahīm b. Muḥammad at-Tiflīsī, l'autre au « philosophe » Ibrāhīm b. abī Sa'īd al-Maġribī al-'Alā'ī.

Le début de ce second traité : ... ان اول ما افتتم به الخطاب « la première chose par laquelle j'ouvrirai le discours... », et les indications précises sur la description de 550 médicaments simples, sous forme de *ġadwal* à 16 colonnes, fournissent la preuve qu'il s'agit bien du même ouvrage que les manuscrits de Rabat (4).

La présence du *Taqwīm al-adwiya* dans plusieurs bibliothèques d'Europe a été indiquée au siècle dernier par l'orientaliste italien Michele Amari (1806-1889), au cours des notices assez copieuses qu'il consacra à

ou tous les deux du même original. Il n'y a de différences que dans le tableau des substances ayant plusieurs noms qui termine l'ouvrage, ce qui s'explique par les considérations que nous développons à la fin de la présente étude.

(1) C'est la vocalisation donnée par Edw. G. Browne, *Arabian Medicine*, Cambridge, 1921, p. 23, note 2, et p. 26 de ma traduction française qui vient de paraître à la librairie Larose.

(2) Cf. L. Leclerc, *Hist. de la médec. arabe*, Paris, Leroux, 1876, t. I, *passim*.

(3) Sur le sens exact du mot *taqwīm*, cf. *infra*, p. 74, note 1.

(4) Je l'ai signalé pour la première fois dans une communication à la Société française d'histoire de la médecine, en juillet 1923 : *Les manuscrits arabes relatifs à la médecine de la Bibliothèque de Rabat*; voir le Bulletin de cette société, pp. 269-278.

l'auteur de cet ouvrage, tant dans sa *Storia dei musulmani di Sicilia* (1) que dans sa *Bibliotheca arabo-sicula* (2). Il le revendique en effet comme un médecin originaire de Sicile, en s'appuyant sur l'existence dans le manuscrit n° 564 de la *Bodleian Library* d'Oxford (catalogue Uri) de la leçon *العلاوي الصقلي* au lieu d'*العلاوي*.

Les recherches d'Amari ont été utilisées plus récemment par un médecin tunisien, le Dr Ahmed Chérif, dans une thèse sur l'*Histoire de la médecine arabe en Tunisie* (3) et par un lettré de la Régence, M. Hassen Husny Abdul Wahab au cours de diverses communications (4).

Faute d'avoir eu à sa disposition un nombre suffisant de manuscrits, Amari n'a pu qu'énoncer les données du petit problème de bibliographie qui se pose à propos du *Taqwīm al-adwīya* et de son auteur. Tout est sujet à controverse : nom de celui-ci, époque de sa vie et jusqu'au titre de son traité. Plus heureux que nos devanciers, nous avons pu étudier au Maroc et à Paris un certain nombre de nouveaux exemplaires, les comparer entre eux et à ceux déjà connus, et arriver ainsi à résoudre les questions que l'historien de la Sicile musulmane avait laissées en suspens.

*
* *

Il existe un nombre de manuscrits du *Taqwīm al-adwīya* bien plus grand qu'Amari ne le pensait, mais dissimulés, pour la plupart, sous des noms d'auteurs supposés, comme on l'a déjà vu. En sus des manuscrits 1027 ancien fonds (actuellement 2965) de la Bibliothèque Nationale de Paris, et 564 (Marsh 173) d'Oxford, qu'Amari a consultés, la Bibliothèque Bodléienne possède deux autres exemplaires, sous les n°s 620 (Marsh 564) du catalogue Uri et 172 (Hyde 35) du catalogue Nicoll, et, d'autre part, la Bibliothèque Nationale renferme cinq autres manuscrits du *Taqwīm* : n°s 2966-2969 du catalogue De Slane et 6283 des nouvelles acquisitions (catalogue E. Blochet).

Si Amari a connu l'existence des manuscrits d'Upsala (n° 352 du catalogue Tornberg) et de l'Institut des langues orientales de Saint-Petersbourg (n° 183 du catalogue Rosen), il a ignoré la présence de deux exemplaires à

(1) Florence, 1854, t. I, p. xxviii, et t. II, p. 467.

(2) Turin et Rome, 1880-1881, t. I, p. lxxiv; t. II, pp. 639, 651, 660, et texte arabe (Leipzig, 1857), pp. 694-696.

(3) Tunis, librairie d'Amico, 1908, in-8° de 102 pp.

(4) *La domination musulm. en Sicile*, XIV^e Congrès des Orientalistes, Alger, 1905, et *Échos de la Sicile musulmane*, in *Centenario di M. Amari*, Palermo, 1910, t. II, p. 485 sq.

Gotha (2011-2012), un à Copenhague (114) et trois au Caire (t. VI du catalogue, p. 15). Enfin, en dehors des deux manuscrits de Rabat dont j'ai parlé, j'ai eu la satisfaction de consulter, l'an dernier, un excellent exemplaire du *Taqwīm* appartenant à la bibliothèque privée de l'historiographe de S. M. Chérifiennne, le *fiqh* Si Muḥammad Ben 'Alī ad-Dukkālī, à la complaisance de qui je rends hommage une fois de plus.

Il s'agit donc là d'un ouvrage qu'on ne saurait plus considérer comme rare, et dont il existe probablement encore des manuscrits dans d'autres bibliothèques (1), mais qui, par sa forme particulière, mérite de retenir l'attention. En tête, vient une importante introduction, où l'auteur indique le but qu'il poursuit et expose les principes généraux de la matière médicale : action des ingesta alimentaires, médicamenteux ou mixtes sur l'organisme et *vice versa*; rôles respectifs de l'expérience et du raisonnement dans la découverte des propriétés des diverses sortes de remèdes simples, etc. (2). Al-'Alā'ī donne même des conseils sur leur récolte. Puis viennent les tableaux synoptiques (*ijadīcal*), basés sur la liste alphabétique — suivant l'ordre de l'alphabet dit *abjad* oriental, terminé par la lettre غ (3) — de 550 médicaments simples, d'une part; de leurs qualités, propriétés et effets sur tout ou partie de l'organisme, d'autre part. Sur chaque double page, ainsi qu'al-'Alā'ī l'explique, il y a six divisions horizontales et seize verticales. Dans la 1^{re} division horizontale, il met les indices, et, dans les autres, cinq noms de médicaments. La 1^{re} division verticale contient le nom du remède, la 2^e, sa nature, la 3^e et la 4^e, ses espèces et celle qu'il y a lieu de choisir, la 5^e, sa complexion ou tempérament (*mīzāj*), la 6^e, son action (*quwwa*), les 7^e à 10^e, son utilité dans les affections de la tête, de la poitrine, de l'abdomen, enfin de tout l'organisme, la 11^e, son mode d'emploi, la 12^e, sa dose, la 13^e, ses inconvénients (*maḍarrah*), la 14^e, son mode de correction (*iṣlāh*), la 15^e, ses équivalents ou succédanés (*badal*), enfin, la 16^e, le numéro d'ordre du médicament.

L'originalité de cette disposition du *Taqwīm al-adwīya* a été contestée.

(1) A. Fonahn, *Zur Quellenkunde d. Persisch. Medizin*, Leipzig, 1910, p. 53, n° 81, en cite d'anonymes, à l'*India Office* et ailleurs.

(2) Le catalogue Nicoll de la Bodléienne (Oxford, 1821), p. 156, donne un bon résumé de cette introduction.

(3) Le D^r Ahmed Chérif, *op. cit.*, p. 96, a cru, à tort, à une irrégularité dans l'ordre de l'alphabet arabe. Par contre, il a donné une idée très nette de la texture de l'ouvrage en transcrivant une page-spécimen du *jadīcal* en arabe et en traduction française. J'ai cru, néanmoins, utile de donner ci-contre une reproduction photographique d'une page double du ms. de Salé.

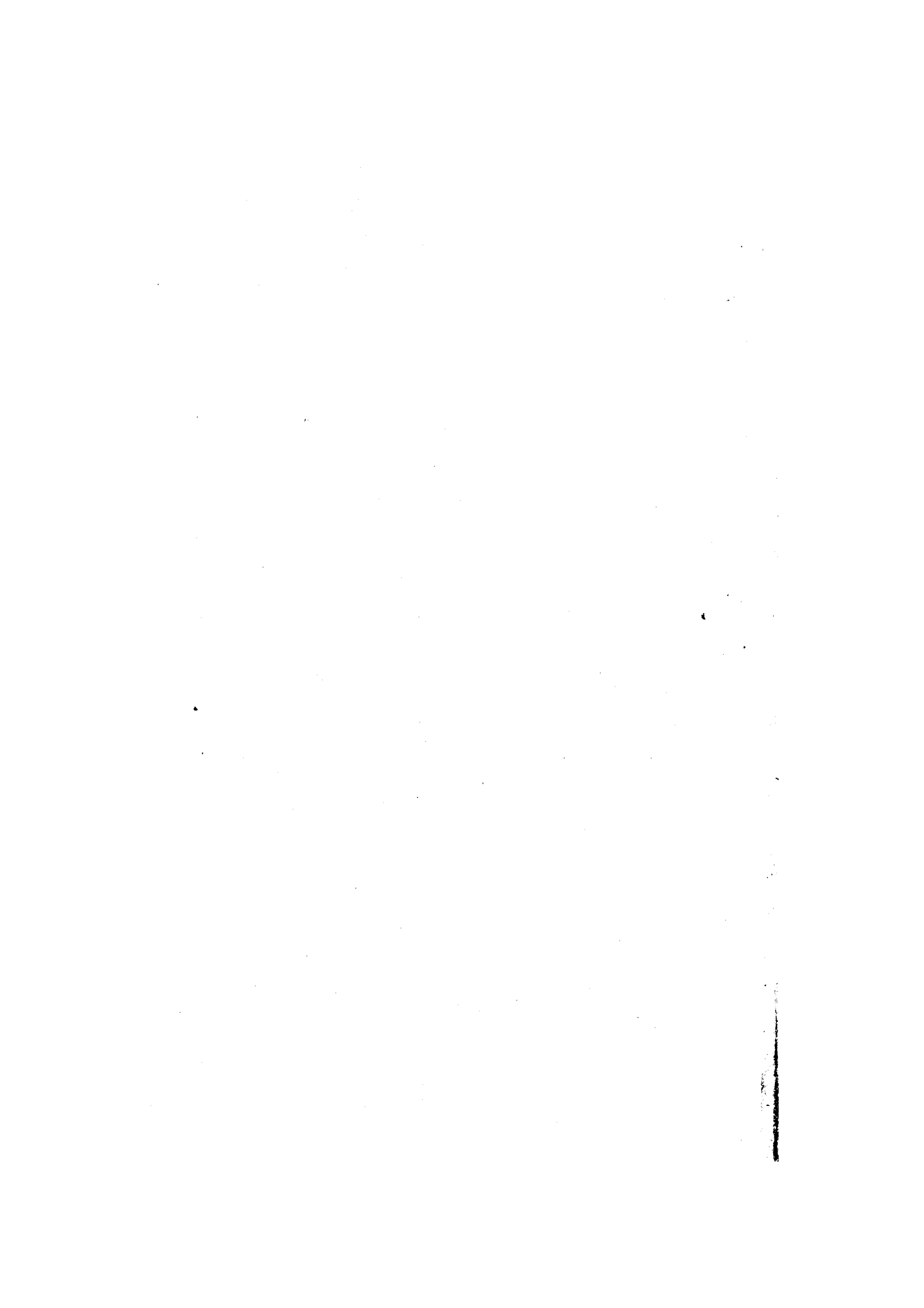
محلها	صعدها	مسك	أبوس	البحر
شركة عمارة الجبة	صعدها معروف	شركة ابراهيم والعمارة لها تلابه ابيضان معقذان الالاسي	معروف	البحر
واحد	روي ونسكي	تنت وصيني ونفذن ومجربيه	انسواع	البحر
الاصغر البوق	ابيض الرووس	البنين التركي	البحر	البحر
حار يوسر الله الجبة	حار يابرفه السلانية		البحر	البحر
يوسف فاذب محلل	شبه		البحر	البحر
صعدها على ما هي	صعدها على ما هي	صعدها على ما هي	صعدها على ما هي	صعدها على ما هي
صعدها على ما هي	صعدها على ما هي	صعدها على ما هي	صعدها على ما هي	صعدها على ما هي
صعدها على ما هي	صعدها على ما هي	صعدها على ما هي	صعدها على ما هي	صعدها على ما هي

من أركانها قسمة ألت

نصف مشفل	نصف مشفل	نصف مشفل	نصف مشفل	نصف مشفل
بالعواص	بالعواص	بالعواص	بالعواص	بالعواص
صنديل	الورد	بوكر بعد الكركس	العسل	العسل
نصف مشفل	نصف مشفل	نصف مشفل	نصف مشفل	نصف مشفل
نصف مشفل	نصف مشفل	نصف مشفل	نصف مشفل	نصف مشفل
نصف مشفل	نصف مشفل	نصف مشفل	نصف مشفل	نصف مشفل
نصف مشفل	نصف مشفل	نصف مشفل	نصف مشفل	نصف مشفل
نصف مشفل	نصف مشفل	نصف مشفل	نصف مشفل	نصف مشفل

من أركانها قسمة ميس

261
262
263



Dans son *Histoire des musulmans de Sicile*, Amari, sur l'affirmation de l'auteur lui-même, dans sa préface, aux termes de laquelle « personne avant lui n'aurait établi de tableau comparatif des remèdes et des maladies », avait pensé qu'il pouvait s'agir d'un contemporain d'Avicenne — sinon d'un de ses devanciers — que le prince de la médecine arabe aurait éclipsé, et même quelque peu pillé. Le livre II du *Canon*, consacré aux médicaments simples, était en effet, dans sa forme primitive, disposé en manière de *jadical*. Mais, comme on le verra, l'érudit italien, à la lumière d'un nouveau document sur la date de composition du *Taqwim*, a modifié son opinion première (1), et, de son côté, le D^r Lucien Leclerc (*Hist. de la médec. arabe*, II, 315), tout en plaçant « el-Alaouy el-Maghreby », ainsi qu'il l'appelle, au chapitre « Époque incertaine », n'hésite pas à le ranger après Ibn Buṭlān et Ibn Ġazla, médecins de Bagdad au XI^e siècle, qu'il considère comme les créateurs de ce genre d'ouvrages en tableaux synoptiques, imité, deux siècles plus tard, dans sa « Géographie », par le célèbre écrivain Abu l-Fida' (2).

Un examen plus serré du début de la préface du *Taqwim al-adwiya* justifie pleinement cette conclusion. Voici la traduction que le D^r Ahmed Chérif donne de ce passage (3) :

... Les remèdes et les aliments sont le principe de la conservation de la santé. Il est indispensable au médecin de savoir, pour chacun d'eux, sa nature, sa composition, ses effets, son utilité d'après les principes scientifiques et des expériences précises. De cette façon, il pourra traiter chaque maladie par le remède qui lui est spécial. Mais il y a une très grande différence entre les maladies, les individus, les organes. On ne peut pas traiter toujours une maladie de la même façon chez tous les malades. Les remèdes ont aussi plusieurs effets sur les organes, ce dont il faut tenir compte à tout instant. Le médecin a donc besoin de connaître un très grand nombre de médicaments pour traiter chaque malade selon les exigences des lois de l'art. J'ai compulsé les principaux ouvrages de mes prédécesseurs et je n'en ai pas trouvé un seul qui tienne compte de toutes ces indications à la fois. Les uns ont traité seulement des « Simples », de leur nature et de leurs effets ; les autres ont donné la thérapeutique des maladies. C'est à peu près la même chose, car les uns indiquent un remède utile à plusieurs maladies, les autres une maladie justiciable de plusieurs remèdes. Aussi, j'ai écrit ce livre pour réunir dans un même ouvrage ces deux parties de la médecine...

(1) *Bibliotheca arabo-sicula*, *loc. cit.*

(2) *Taqwim al-buldān*, voir la préface dans la traduction Reinaud, Paris, Imprimerie Nationale, 1848, t. II, 1^{re} partie, p. 3.

(3) *Op. cit.*, p. 94.

Cette affirmation n'implique nullement l'absence, antérieurement à al-'Ala'i, d'ouvrages disposés en tableaux synoptiques. Mais, dans aucun d'eux, la comparaison des remèdes et des maladies n'est rendue manifeste aux yeux du lecteur. Le *Taqwim al-abdân* « Tables des corps » (1) d'Ibn Ġazla comporte une classification par ordre de maladies, les colonnes de droite indiquant les particularités de chaque affection, et celles de gauche, le traitement. C'est un manuel de pathologie et de thérapeutique. Ibn Buṭṭān a choisi pour son *Taqwim aš-siḥḥa* « Tables de la santé », la disposition inverse, par ordre de substances médicamenteuses ou alimentaires; c'est essentiellement un traité de matière médicale, comme le *Mustā'ini*, dont il se rapproche à bien des égards (2). Je suis persuadé que s'il a ignoré ce dernier, ce sont les deux *Taqwim* précédents qu'al-'Ala'i a voulu indiquer dans sa préface, en les opposant, et qu'il a cherché à remplacer en combinant leurs systèmes et en les perfectionnant.

*
* *

Il n'a été question jusqu'ici que d'une façon épisodique du nom de l'auteur et de l'époque de sa vie. Nous avons aussi désigné son œuvre sous le nom de *Taqwim al-adwiya*, comme si ce titre — qui n'en est pas un, au sens où les écrivains arabes l'entendent — était adopté par tous les manuscrits. On a déjà dit qu'il n'en est rien. Lorsqu'on possède quelque habitude de la lecture des manuscrits arabes, on sait que le titre placé en tête, lorsqu'il y en a un, ou bien inscrit au recto du premier feuillet (quand ce n'est pas sur la page de garde ou la tranche du volume), est très souvent

(1) J'ai rendu cette expression par « État de corps » dans des travaux antérieurs. le mot « état » ayant d'ailleurs, dans le langage bureaucratique, le sens de tableau qu'on « dresse » pour présenter une question d'une manière qui frappe la vue. La racine arabe *Q. W. M.*, à la deuxième forme, *قَوِّمَ*, dont le substantif *تَقْوِيمٌ* est le « nom d'action », signifie précisément « mettre debout, dresser ». *Taqwim*, originellement, a voulu dire « action de mettre debout », puis « consolidation, rectification ». Amari dit encore « fixation de prix, annotation précise » et même « carnet de notes ». Il est certain que ce mot est arrivé à indiquer les ouvrages disposés en tableaux, notamment en médecine, celui de *zīj* demeurant réservé aux tables astronomiques. La question a été remarquablement exposée par M. G. Sarton dans *Isis*, n° 34 (t. X), juin 1925. On est donc parfaitement autorisé à rendre ici *taqwim* par « tables » ou « tableaux synoptiques ».

(2) Cf. *supra*, p. 69. Les deux ouvrages sont réunis dans le même recueil à la Bibliothèque de Naples (n° 96 du catalogue Buonazia, où je les ai consultés. Ibn Buṭṭān y est appelé Ibn 'Abdūn, nom sous lequel il est plus fréquemment désigné dans les citations. Les deux *Taqwim al-abdân* et *Taqwim aš-siḥḥa* sont réunis dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris (n° 2947). On sait qu'ils ont été traduits en latin et imprimés à Strasbourg à la même époque (1531-1532); cf. Leclerc, *op. cit.*, I, 491-495.

un titre général, abrégé, mis par les copistes ou les possesseurs du livre, dans le but d'en préciser le contenu. Ce n'est pas là une précaution superflue. Le véritable titre donné par l'auteur est habituellement placé à la fin de l'invocation, après la dédicace, ou au cours de l'introduction. Il est précédé des mots *وسمّيته* « et je l'ai appelé » (ce livre) — suit l'énoncé du titre, en deux parties qui riment entre elles, d'allure parfois imprévue (1), mais n'ayant souvent qu'un rapport assez vague avec le sujet traité.

Hağğî Halîfa signale l'œuvre d'al-'Ala'î sous trois titres différents, et, semble-t-il, sans s'être rendu compte qu'il s'agissait du même ouvrage :

1° Au n° 3490 de l'édition Fluegel (II, 393), comme on l'a vu : *تقويم الادوية المفردة*; mais le compilateur n'oublie pas d'indiquer comment l'auteur a voulu intituler son livre : *الفتح في التداوي لجميع الامراض والشكاوي*, « le moyen de traiter tous les maux et infirmités ».

2° Au n° 8868 (IV, 374) : même titre que ci-dessus.

3° Au n° 13145 (VI, 182) : *المنجح في الادوية المفردة*, titre voisin de celui du manuscrit 564 (catalogue Uri) d'Oxford, qui paraît au D^r Ahmed Chérif « répondre le mieux au goût de l'époque » : *المنجح في التداوي من صنوف : لامراض والشكاوي*, « celui qui fait réussir dans la cure des diverses sortes de maux et d'infirmités ». C'est aussi le titre du manuscrit 6283 de la Bibliothèque Nationale de Paris, appelé *قاموس الادوية*, « dictionnaire des médicaments », dans le catalogue des nouvelles acquisitions. Ailleurs, on trouve, comme au n° 620 d'Oxford : *منتخب المفردات مجدول*, « sélection des Simples, en tableaux » ; *خواص المفردات في الطب*, « propriétés des Simples en médecine » (Paris 2969) ; *الادوية المنتخبة*, « les médicaments sélectionnés » (Upsala, Le Caire), etc., sans parler des titres plus explicites des deux manuscrits de Rabat cités plus haut et du n° 2966 de Paris (2).

Ainsi donc, il est clair qu'on se trouve en présence, pour un seul et même ouvrage, de deux catégories de titres répondant aux conditions que

(1) C'est une des raisons pour lesquelles il est souvent inopportun de traduire ces titres complètement. A quoi rime en français un titre comme celui du poème d'Ibn al-'Arabî (Paris, n° 2669₁₁) : *صيحة البوم في حوادث الروم* « Le cri du hibou, sur les grands événements de l'empire romain », ou celui-ci, tiré d'un opuscule médical marocain : *البدر المنير في علاج البواسير* !

(2) Ce dernier, après *والاغذية*..., ajoute : *ترتيب بعض فضلاء الاطباء*, « arrangement [de l'œuvre] d'un médecin distingué ».

nous avons indiquées : l'un, de forme littéraire, suivant le goût qui s'est perpétué jusqu'à nos jours dans les œuvres, même scientifiques des musulmans; l'autre, qui correspond à ce qu'en Europe on met parfois en sous-titre, pour indiquer, d'une façon à la fois plus courte et significative, l'essentiel du sujet traité. Mais on conçoit que la pluralité de ces désignations soit une source d'erreurs pour ceux qui inventorient les ouvrages arabes, et pourquoi l'attribution à un auteur de deux œuvres, qui, en réalité, n'en font qu'une, n'est pas rare dans les meilleurs manuels de littérature (1).

Amari a, cependant, pu penser à l'existence de deux titres désignant chacun une rédaction différente de l'ouvrage d'al-'Ala'ī (2). C'est un point que nous examinerons après avoir tenté d'élucider la question de la personnalité de l'auteur.

*
* * *

Le nom que lui donnent les bibliographes et les copistes ne varie guère moins que le titre de son traité. Laisant de côté les attributions fantaisistes de plusieurs exemplaires du *Taḥwīm* à Ibn Ġazla (Paris, 2966 et 2969), Ibn al-Baiṭār (Copenhague), Muḥammad aš-Sirwānī (Paris, 2967), Yaḥyā b. Masawaihi (Le Caire) et Yuḥanna b. Buḥtyišūf (Rabat), je ne m'attacherai qu'au libellé, suivant les manuscrits, du nom d'Ibrāhīm b. abī Sa'īd et du relatif (*nisba*) ou ethnique al-Maġribī al-'Ala'ī.

1^o Pour ce qui est du nom propre, Ḥaġġī Ḥalīfa indique la précédente leçon au n^o 3490, alors qu'au n^o 8868, l'auteur est appelé Abu Sa'īd Ibrāhīm. La première leçon est celle du manuscrit d'Upsala et de deux des trois exemplaires d'Oxford : n^{os} 620 (Uri) et 172 (Nicoll). Je n'ai rencontré la seconde que dans le manuscrit 2011 de Gotha, mais on trouve Abu Sa'īd *ben* Ibrāhīm à Paris (6283), Oxford (564, Uri), au Caire (avec *سعيد* au lieu de *سعيد*), enfin, dans le manuscrit de Salé.

A la Bibliothèque de Berlin (catalogue Ahlwardt, t. V, n^o 6448) figure un autre ouvrage d'al-'Ala'ī, d'ailleurs signalé par Ḥaġġī Ḥalīfa au n^o 6014 de l'édition Fluegel (3), et traitant des succédanés des médicaments simples,

(1) Par exemple, pour les poèmes médicaux d'Avicenne; cf. la troisième de mes « Études d'histoire de la médecine arabe en Occident », *Hesperis*, t. XII, 1931, fasc. II, p. 205, note 2.

(2) « ... Les manuscrits sont identiques comme peuvent l'être une première et une deuxième édition corrigée... », *Histoire des musulmans de Sicile*, *loc. cit.*, note.

(3) T. III, p. 373 : *Risālet el-bedeliyat, tractatus de succedaneis, auctore Sheikh Ibrahim Ben Abi Sa'id Alāyi, medico mauritano.*

dans l'ordre de l'alphabet : رسالة في البدايات للشيخ ابراهيم العلاءي الطيب في المغربى ابى سعيد. Mais, aussitôt après, on lit : ... ابراهيم بن ابى سعيد.

Je regrette de ne pas partager l'avis du savant rédacteur du catalogue de Berlin, qui incline à juger fautive cette leçon *ben* abī Sa'īd. En effet, la *kunya* habituelle du nom propre Ibrāhīm est Abu Ishāq; on trouve quelquefois Abu Umayya, mais non pas Abu Sa'īd, qui correspond à des noms comme Utmān, Aḥmad, Mas'ūd, 'Abd ar-Raḥmān. D'autre part, bien que l'existence du « cas indirect » *abi* Sa'īd dans le titre du manuscrit de Berlin puisse se justifier grammaticalement, on est fondé davantage à présumer l'omission du mot *ben* dans ce titre, du fait de sa présence dans la phrase qui suit, et dans la citation correspondante du *Kāṣf aṣ-Zunūn*.

2° Pour ce qui est de la *nisba*, la lecture aṣ-Ṣaqaḥī repose sur l'unique manuscrit d'Oxford n° 564 (Uri). De toutes façons, c'est beaucoup s'avancer que de faire de ce *Sqollī* — telle est la prononciation vulgaire (1) — un membre de la célèbre famille de médecins originaires de Sicile, qui illustra l'époque des Ḥafṣides de Tunisie (XII^e-XIII^e s. J.-C.), ainsi que l'ont tenté le D^r Ahmed Chérif et M. Abdul Wahab.

Des deux autres exemplaires de la Bodléienne, l'un (620 Uri) omet l'ethnique, et le dernier (172 Nicoll) porte : al-Maḡribī al-'Alawī, leçon que Leclerc a adoptée (2). L'ethnique al-Maḡribī se rencontre à peu près partout. Enfin, on trouve al-'Alā'ī, correctement écrit, au manuscrit d'Upsala et à celui de Salé, sans parler des deux citations (n°s 3490 et 6014) du *Kāṣf aṣ-Zunūn*. Ce nom figurait probablement autrefois au manuscrit 1027 ancien fonds (aujourd'hui 2965) de Paris et semble avoir disparu, comme le pense Amari (3), au cours d'une nouvelle reliure effectuée vers 1820. Mais on lit sur l'ancien catalogue et sur une note de la main de son rédacteur, le maronite Ascari, placée en tête du manuscrit :

Takūim al adouiat al mofredat. Tabulæ medicæ ad normam astromicam et geographicam dispositæ (4) de Medicamentis simplicibus. Harum author Ibrahim ben Abi Saïd al Magrebi al Olay, Medicus Africanus aut Hispaniensis ex Olaidarum familia.

(1) *La domination musulmane en Sicile, op. cit.*, p. 17.

(2) En réalité, 'Alawī est le « relatif » du nom propre 'Alī (cf. H. Lammens, *La Syrie*, Beyrouth, 1921, t. II, p. 264, note), tandis que 'Alā'ī est celui de 'Alā'd-dīn.

(3) *Bibl. Arabo-Sicula*, I, LXXIV.

(4) Il s'agit de l'alphabet *abjad*.

Toutes réserves faites sur cette relation avec les chérifs descendants de 'Alī, il faut reconnaître que, pas plus à l'époque actuelle qu'à celle d'Amari, on ne possède de biographie certaine d'al-'Alā'i. On a vu que l'érudit italien avait d'abord, sur certains indices, pensé à un contemporain d'Avicenne. Dans ses études ultérieures, il rectifia son opinion première, à la faveur d'une indication relevée par le baron Victor Rosen dans le manuscrit de Saint-Pétersbourg et reproduite dans le catalogue qu'il a publié en 1877. Si la forme concise du *Taqwīm* exclut les citations, souvent si utiles pour identifier les auteurs et dater les ouvrages, on trouve cependant, dans ce manuscrit de la Bibliothèque de l'Institut russe des langues orientales, une dédicace qui manque aux exemplaires de Paris et d'Oxford, mais existe dans un de ceux de Gotha, et que je viens de retrouver, presque identique, dans le manuscrit de Salé (1).

Le prince à qui al-'Alā'i a dédié son livre est appelé : « notre maître, l'émir, l'*īṣfahsālār* — titre persan qui a le sens de général en chef (2) — 'Alā' d-dīn... champion de l'Islām, défenseur de la loi de l'Imām... pierre angulaire du pouvoir... orgueil du peuple... pôle du califat... gloire des gouvernements et des royaumes [*var.* sultan] des Arabes, de l'étranger et des Turcs [*var.* et des multitudes], couronne des rois et des sultans, chef des armées musulmanes, fléau des rebelles, dompteur des infidèles et des polythéistes, soleil des émirs, Abu š-Šuġā' Du l-Qarnain b. 'Ain ad-dawla b. al-Amir Ġāzi, soutien du Commandeur des Croyants, Dieu conserve sur toute la surface de la terre la gloire de son nom !... »

On sait que ce surnom de Du l-Qarnain « l'homme aux deux cornes » désigne le plus souvent, chez les Arabes, Alexandre le Grand, le conquérant de l'Asie, devenu pour eux une sorte de personnage de légende, équivalent de l'Hercule phénicien ou grec (3). Ni le baron de Rosen, ni Amari, moins bien placé que lui, comme il le dit, pour de semblables recherches, n'ont

(1) Elle figure aussi dans le fragment de manuscrit qui porte le n° 1050 de l'Inventaire sommaire des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque de Rabat (cf. *supra*, p. 69, note 3). Je n'en tiens pas compte dans la présente étude, en raison de l'absence complète des tableaux. Il n'y a pas de titre et l'auteur est appelé, en tête, de la même façon qu'au manuscrit de Salé.

(2) Exactement سپه سالار, *sipah sālār* « chef d'armée ». Je trouve le même titre honorifique appliqué au prince Atsiz, fils du Hwārazmšāh 'Alā' d-dīn Alp Arslan Muḥammad (1097-1127 J.-C.), dans la préface du *خف علاوي*, le manuel de médecine de Zayn ad-dīn Ismā'il al Ġurġānī (*Catal. des mss. persans de la Bibl. Nat.*, par E. Blochet, t. II, p. 87, n° 888, Paris, 1912).

(3) Cf. *Enc. Isl.*, art. *Dhu l-Qarnain* (E. Mittwoch).

pu trouver trace de cet « Alexandre ». Et Amari ajoute : « Je me bornerai à dire que tous ces titres indiquent l'époque de l'anarchie féodale des Seljoucides, avant l'invasion des Tartares, et s'appliquent à quelque roitelet surgi en Perse ou au Kerman vers la première moitié du XII^e siècle, quand les pauvres califes de Baǧdād se soutenaient péniblement, étayés par les Barbares. »

La question en est restée là.

*
* *

Le second manuscrit dans lequel figure la dédicace à Du l-Qarnain, celui de Gotha n^o 2011, ne pouvait que dérouter les recherches, par suite de la leçon حِجَارِي (Hiǧāzi ?) au lieu de Ġāzi. Le rédacteur du catalogue, W. Pertsch, relève le nom d'un certain Šāh 'Ain ad-dawla dans l'*Histoire du Tabaristan*, écrite en 881/1476-1477 J.-C. par Zāhir ad-din et publiée à Saint-Pétersbourg en 1850 par B. Dorn. Mais on n'y trouve pas l'indication d'un Du l-Qarnain qui serait le fils de ce šāh et aurait vécu vers 600/1203-1204 J.-C. C'est, en réalité, chez les historiens de l'Arménie à l'époque des Croisades, et notamment chez Bar-Hebraeus, qu'il faut aller chercher trace de ces personnages. Ils appartiennent à la branche de la dynastie des Dānišmendites qui régna sur Malatia, l'ancienne Mélitène, durant le second tiers du XII^e siècle (1).

On sait qu'au début du siècle précédent, la tribu turcomane des Selǧuqides, convertie à l'Islām, s'était avancée de l'Asie Centrale en Perse et en 'Iraǧ, enlevant le califat de Baǧdād à la domination des Būyides — qui jouaient vis-à-vis des derniers califes 'abbāsides le rôle de « maires du palais » — et s'était finalement taillé, aux dépens des possessions grecques d'Anatolie, un royaume dont la capitale fut Konia (Iconium). C'est contre ces envahisseurs qu'Alexis Comnène appela les Croisés.

Vers le milieu du XI^e siècle, un de ces émirs selǧuqides, Malik Dānišmend Aḥmad Ġāzi, se constitue dans l'Arménie du Sud, sur le haut Euphrate, une principauté comprenant Sivas (Sébaste), Malatia et quelques autres villes. Son fils Muḥammad, qui lui succède, en 1084, sous le nom

(1) Je remercie M. L. Massignon, professeur au Collège de France, qui m'a le premier signalé Du l-Qarnain dans le *Manuel de généalogie* de Zambaur (Hanovre, 1927). Les renseignements les plus précis sur les Dānišmendites se trouvent dans les articles que P. Casanova a donnés à la *Revue de numismatique* de 1894 à 1896, t. XII-XIV.

de Malik (ou Amir) Ğazi Gumuştekin, mot qui a le sens de « guerrier d'argent », prend une part prépondérante aux luttes contre les Croisés, et c'est lui qui bat devant Malatia, en 1100, et fait prisonnier l'un des principaux chefs de la première Croisade, Bohémond I^{er}, prince de Tarente, puis d'Antioche, venu à la tête des Normands. D'autre part, pendant tout son règne, Gumuştekin défend victorieusement son indépendance contre les Selġuqides de Konia. Mais, après sa mort, survenue en 1134, et par suite de la lutte de ses fils entre eux, la dynastie des Danišmendites se scinde en deux branches, l'une à Sivas et l'autre à Malatia. L'histoire de cette dernière est obscure et connue surtout par des inscriptions de monnaies et des informations éparses dans les sources arméniennes (1). D'après Bar-Hebraeus, on trouve à Malatia 'Ain ad-dawla (ou 'Ain ad-din) b. Gumuştekin, qui soutint avec succès un siège de trois ans contre le selġuqide Mas'ud. Quand il mourut, en 1150 ou 1152, laissant son fils Du l-Qarnain, encore adolescent, Mas'ud renouvela ses entreprises contre Malatia, mais la mère du jeune prince, qui était la propre sœur du sultan de Konia, obtint que celui-ci se contentât d'un hommage de vassalité et laissât leur fief aux Danišmendites.

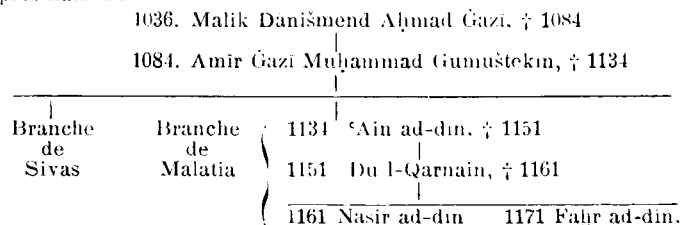
Du l-Qarnain mourut en 1161. Ses trois fils régnèrent successivement jusqu'en 1177, date à laquelle Kiliġ Arslân II, successeur de Mas'ud, annexa définitivement Malatia au royaume des grands Selġuqides.

P. Casanova a décrit une monnaie de Du l-Qarnain portant à la fois une inscription en grec et une autre en arabe, image du rôle intermédiaire entre les deux civilisations rempli par les Danišmendites « tour à tour alliés aux Croisés ou aux Selġuqides, en relations suivies avec les empereurs de Byzance ou les atabeks de Mossoul (2) ».

Ainsi s'explique le surnom d'al-'Ala'i, pris par l'auteur du *Taqwim*, en signe d'obédience, ou, peut-être, comme le suggère Amari, de relations

(1) Cf. *Enc. Isl.*, art. Danišmend (J. H. Mordtmann).

(2) *Op. cit.*, t. XII, p. 307. Il n'est pas superflu de donner le tableau généalogique de cette dynastie, d'après Zambaur :



familiales (de médecin du palais à sultan), vis-à-vis de l'émir auquel son livre est dédié. On comprend de même l'octroi du simple titre d'*isfahsālār* à Du l-Qarnain, ce prince n'étant déjà plus, pendant son règne, qu'un vassal des Selçuqides de Konia, menant sous leur égide la lutte contre les Croisés, au début de la seconde moitié du XII^e siècle. Nous arrivons ainsi à établir sur des preuves historiques une date à laquelle Leclerc, avec sa grande connaissance des œuvres médicales des Arabes, était parvenu par des considérations exclusivement littéraires.

*
* *

Peut-on faire davantage pour suppléer à la carence des biographes? J'ai recherché les analogies entre le vocabulaire technique de l'auteur et celui des traités classiques de matière médicale des Arabes orientaux et occidentaux. Il ne saurait être question de comparer les rubriques, car les termes de la pharmacopée arabe classique étant en très grande majorité d'origine grecque ou persane, les mots rubriques appartiennent dans tous les ouvrages au vocabulaire oriental, à de rares exceptions près. C'est dans l'explication (*tafsir*) que l'auteur fournit de ces termes de la langue savante, souvent par des synonymes vulgaires qu'on peut trouver des renseignements sur son origine et le public pour lequel il a écrit. Un fragment isolé du grand *Traité des Simples* d'Ibn al-Baiṭār, cependant composé en Orient, révélerait rapidement à un œil un peu exercé, l'origine andalouse de son rédacteur. Or les synonymies données à titre explicatif par l'auteur du *Taqwīm*, dans la seconde colonne verticale de son *ġadwal*, sont orientales. Il est caractéristique de relever les gloses suivantes :

N ^o d'ordre	rubrique	glosé par
32	بادروج	الريحان العريض الورق
386	فرنجمشك	ريحان قرنfli

On voit qu'il ne peut s'agir ici que de l'acception orientale du mot *ar-raihān* (l'odoriférant) qui se rapporte — avec des épithètes variées — aux nombreuses espèces du genre Basilic (*Ocimum*), et non du sens de Myrte que ce mot revêt constamment en Occident. Ibn al-Baiṭār (1) rend, au contraire, فرنجمشك par الحبق القرنfli, le sens de *habaq*, qui désigne toujours

(1) Trad. Leclerc, t. III, n^o 1676.

le Basilic en Occident, ne pouvant prêter à aucune équivoque. On pourrait citer d'autres exemples. J'ai cru utile de donner en appendice le tableau des « Médicaments ayant deux ou trois noms » qui termine l'ouvrage d'al-'Alā'ī dans beaucoup de manuscrits. C'est une liste de synonymes, la plupart d'usage peu courant, d'un certain nombre de mots rubriqués du *Taqwīm* (1). On y constatera le chiffre imposant des noms persans, syriaques ou simplement arabes orientaux. Les termes particuliers à l'Espagne et au Magrib y font à peu près défaut, tandis qu'on trouve les uns et les autres chez Ibn al-Baiṭār. Je n'ai relevé dans ce dernier tableau du *Taqwīm* qu'un seul mot berbère bien attesté partout, notamment dans les manuscrits de Paris qui sont tous des copies orientales, car, dans les copies magribines, les interpolations pourraient donner le change. Il s'agit du synonyme تَاكُوت, qui renvoie à la rubrique فَرَبِيُون, « l'euphorbe », en réalité résine de l'Euphorbe cactoïde, *Euphorbia resinifera* Berg. et espèces voisines, plantes caractéristiques du S.W. marocain. Encore faut-il rétablir la bonne leçon *tikaūt* ou *tikiūt*, bien attestée aujourd'hui (2), *tākaut* ou *takkaut*, étant, comme on sait, la galle — et non le fruit, comme on l'entend trop souvent dire — du *Tamarix articulata* Wahl, produit des mêmes régions, utilisé depuis des siècles pour le tannage des cuirs « *filalis* ». On voit par là que la matière médicale du Magrib extrême, pour le moins, n'était pas familière à al-'Alā'ī, malgré sa *nisba* nord-africaine. En somme, c'est avec le livre II du *Canon* d'Avicenne, et surtout avec l'œuvre d'Abu Ḥanifa ad-Dinawari, d'après les citations que j'en ai relevées dans Abulcasis (3), Ibn Beklāreš et Ibn al-Baiṭār, que le *Taqwīm* présente le plus d'analogies.

Dans l'ignorance à peu près complète où l'on se trouve vis-à-vis de ce que fut al-'Alā'ī, il faut se borner à conclure qu'il s'agit d'un médecin né sans doute en Occident — le nom de Magribi, qu'on rencontre à peu près dans tous les manuscrits, pouvant toutefois s'appliquer à un oriental qui

(1) Je n'ai pas cru pouvoir me dispenser d'en donner la traduction française, ou plutôt l'interprétation puisée à une source aussi autorisée que celle de Leclerc dans sa traduction d'Ibn al-Baiṭār. Mais, bien entendu, je laisse à l'auteur du *Taqwīm* la responsabilité de ses synonymies. Le lecteur voudra bien se souvenir que même l'identification des noms des Simples de Dioscorides est loin d'être complète; à plus forte raison celle des noms de la pharmacologie arabe. Je ne saurais entrer ici dans les discussions auxquelles presque chaque article donne lieu, et renvoie au Glossaire que M. Georges S. Colin et moi publions actuellement à la librairie Geuthner : *Tahṣīṭ al-alfbāh fi māḥiyat an-nabāt wa l-ā'sāb*.

(2) Cf. E. Laoust, *Mots et choses berbères*, Paris, 1920, p. 473. Même observation pour les articles 17 et 399 d'Ibn al-Baiṭār, trad. Leclerc.

(3) *Tafsīr al-asmā'*, 29^e livre du *Taṣrīf*, ms. n° 250, Inv. de la Bibliothèque de Rabat.

aurait vécu une partie de sa vie au Magrib avant de revenir dans son pays d'origine — en tout cas, un médecin de culture nettement orientale, s'étant fixé en Asie Mineure à la cour de princes d'origine turque, et qui aurait tiré du *laqab* de 'Alā' ad-dīn, porté par l'un d'eux, son surnom d'al-'Alā'i. Le XII^e siècle est d'ailleurs une période au cours de laquelle on assiste à une sorte de reflux de la science arabe occidentale vers les régions d'où elle était venue un siècle plus tôt. Ibn al-Qifṭī et Ibn abī Uṣaibi'a nous donnent les noms d'une série de médecins, nés en Espagne ou au Magrib, qui vinrent exercer au Caire et à Damas sous les 'Ayyubites (1).

Il convient, en terminant, de dire un mot sur une dernière question soulevée également par Amari, celle de deux rédactions du *Taqwīm*. La comparaison des deux manuscrits de Paris (2965) et d'Oxford (564 Uri) qu'il a consultés et dont il signale les différences (2), l'incline à conclure en faveur d'un remaniement de l'œuvre d'al-'Alā'i, dont l'exemplaire de la Bodléienne, où les médicaments simples ne sont pas disposés en tableaux, mais seulement en liste alphabétique, représenterait la rédaction primitive. Amari avait pensé, en raison des variantes dans le libellé du nom de l'auteur, à la possibilité de deux ouvrages : l'un du père, Abū Sa'īd, et l'autre du fils, Ibrāhīm. Mais l'identité complète entre la plus grande partie des préfaces plaide pour un auteur unique, qui aurait, comme le fait n'est pas rare à cette époque — il suffit de citer les quatre ou cinq recensions de la *Cosmographie* de Qazwīnī — donné une seconde rédaction, présentée différemment et améliorée, de son *Taqwīm al-adwiyā*.

La comparaison d'un nombre de manuscrits beaucoup plus élevé que ceux dont a disposé Amari ne m'a pas fait découvrir entre eux de différences plus considérables, à cela près que je n'ai pas rencontré d'exemplaires ne comportant pas de tableaux. Aussi serais-je porté à les classer plutôt d'après l'existence ou l'absence de la dédicace à Du' l-Qarnain et de l'appendice — qu'on trouvera ci-après, en raison de l'intérêt qu'il présente au point de vue linguistique — des substances ayant deux ou plusieurs noms. Ce dernier tableau représente un perfectionnement de la rédaction initiale où l'énumération de ces synonymes était simplement faite dans le cours du texte, à la

(1) Abu l-Ḥakam al-Bāhli al-Andalusi al-Mursi (al-Qifṭī, éd. Lippert, 404; I. Uṣ., éd. du Caire, II, 144); Ibn al-Budūh al-Qala'ī al-Magribi (d°, 155); Ḥakim az-Zamān (d°, 157); Yaḥyā al-Bayyāsī (d°, 163); 'Alī b. Yaḳzān as-Sabṭī (al-Qifṭī, 239), etc., sans parler des plus connus comme Maimonide et Yūsuf b. Aḥmad b. Ḥašdai; cf. aussi Leclerc, *op. cit.*, t. II, *passim*.

(2) *Bibl. arabo-sicula*, texte arabe, p. 696 de l'édit. in-8° de Leipzig, 1854.

fin de la préface, ainsi qu'on peut le constater dans les manuscrits 2965, 2967 et 6283 de Paris. La recension définitive comprendrait, en outre, un index, disposé lui aussi en forme de *ǧadīral* (Paris 2968, Gotha 2011). C'est cette œuvre, ainsi remaniée, qu'al-ʿAlāʾi aurait dédiée au fils du Dānišmend, mais on conçoit que les copistes, désireux de faire figurer en tête de l'ouvrage le nom d'Ibn al-Baiḩār, Ibn Ġazla ou d'un Buḩtyišuʿ, n'aient pu faire autrement que de passer sous silence une dédicace qui eût révélé leur mauvaise foi. C'est l'explication de sa rareté dans les manuscrits du *Taqwīm al-adwiya*.

H.-P.-J. RENAUD.

APPENDICE

Tableau des médicaments ayant deux ou trois noms (1)

امير بارس	برباريس	Berberis
اسفيد	خردل ابيض	Moutarde sauvage
اشراس	خنثى	Asphodèle
ابو حلما	شجار	Anchusa
اسفيوس	بزر قطونا	Psyllium
انب	بادنجان	Aubergine
اهليلج	هليلج	Myrobolan
ارقان	حنّا	Henné
السنة العصاقير	لسان العصفور	Fruit du frêne
اصف	كبّر	Câprier
ايهقان	جرجير بري	Roquette
اسطر اطيقيوس	حالبى	Aster

(1) La première des colonnes est celle des noms de médicaments, rangés par ordre alphabétique, ne figurant pas, en leur qualité de synonymes, aux rubriques du *Taḳwīm*; la seconde est celle des rubriques auxquelles ces synonymes se rapportent; la troisième comporte la traduction des rubriques de la seconde colonne. A noter qu'il manque quelques synonymes pour lesquels l'auteur n'a pas donné de correspondance avec les articles du *Taḳwīm*, se bornant à dire que ces substances n'avaient pas d'usage (médical) et que c'était la raison pour laquelle on ne les avait pas mentionnées.

اصطرك	ميسة	Styrax
اغاريقون	غاريقون	Agaric
ادريون	نجور مريم	Souci (et divers)
انك ، ابار ، اسرب	الرصاص	Plomb
اكشوت	كشوتا	Cuscute
الوسن	حشيشة الكلب الكلب	Alyssum
اصابع هرمس	فقاع السورنجان	Hermodactyle
احريض	العصفر	Carthame
اغالوخي	العود	Agalloche
افيلون	المجعدة	Teucrium Polium
اطباء الكلبة	سبستان	Sébestier
الجدان رومي	سيساليوس	Séséli
اسد الارض	مازريون	Daphné (1)
اوفريبيون	الفربيون	Résine d'Euphorbe
انقرديا	البلادر	Anacarde
اثرار	برباريس	Berbéris
	ب	
بازرد	القنة	Galbanum
بارنج	النارجيل	Noix de coco
برنجاسف	القيصوم	Aurone

(1) Confusion dans laquelle Avicenne est déjà tombé — et signalée par Ibn al-Baitar, s. خامالا : cf. trad. Leclerc, I, n° 743 — entre la Chamélee de Dioscorides, qui est le Mezereum, et le Chaméleon noir, qui est le « lion de terre », probablement l'Atractylis gummifera, plante toxique. Je désignerai dorénavant Ibn al-Baitar par l'abréviation I. B.

برس	القطن	Coton
برشيان دارو	البطباط	Polygonum
بهش	المقل	Bdellium
بستج	الكنندر	Encens
بر	الخنطة	Blé
بلوط الارض	كمادريوس	Teucrium Chamædrys
بصل الفار	بالبوس	Bulbe comestible
بلسن	برطانيقا	Britannica (1)
بصل الزير	اشقيل	Scille
بهرامج	الخلاف	Saule
باقلا مصري	الترمس	Lupin
بادزهر	حجر الحية	Ophite
بشام	البلسان	Baumier

ج

جوز الرقع	جوز القى	Noix vomique
جيلندارو	سرخس	Fougère
جادي	الزعفران	Safran
جساد	الزعفران	d°
جفري	الطلع	Spathe de palmier
جلجلان	السمسم	Sésame

(1) Non identifiée déjà, ap. Dioscorides; cf. la note de Leclerc, ap. I. B., n° 258.

جرجر	الباقلا	Fève
جوز جندم	كوز كندم	Lichénée
جلوز	البندق	Noisette
جوز المرج	الكافنج	Alkékenge
جوز الهند	النارجيل	Noix de coco
جزمازج	العذبة	Galle du tamarix
جبس	المجص	Plâtre
جمار	قلب النخل	Cœur de Palmier
	د	
دخن	المجاوس	Millet
دجر	اللوبياء	Haricot
دبا	القرع	Courge
دراقن	النخوخ	Pêche
دهن الخل	الشيرج	Huile de sésame
دهمست	حب الغار	Graine de laurier
دواء الخطاطيف	ماميران	Chélidoine
دار كيسة	طالسفر	Macer de Dioscorides
دوم	شجر المقل	Arbre au Bdelium
ديناروية	الزوقرا	Panacés Asclépiou de Dioscorides
	ه	
هيل بوا	قاقلة	Cardamome
هوفسطيداس	لحمة التيس	Hypociste

هبيد	حب المنظل	Graine de coloquinte
هزار جشان	فاشيرا	Bryone
هاض (1)	العوسج	Lycium
و		
وسمة	ورق النيل	Feuilles d'Isatis
ودع	الصدف	Coquillages
وخشيشج	شيح ارمني	Armoise pontique
وتيرة	الورد	Rose
ز		
زرشك	البرباريس	Berbéris
زبيب الجبل	ميونج	Staphysaigre
زوان	الشيلىم	Ivraie
زنبق	دهن الياسمين	Huile de jasmin
زقوم	الفربيون	Euphorbe
ح		
حبة خضرا	حب البطم	Graine du pistachier
حب العصفر	القرطم	— — carthame
حرف	حب الرشاد	Cresson alénois
حوك	البادروج	Basilic

(1) Sic. Il faut peut-être restituer *حوض*; cf. I. B., n° 680.

حرجم	الورد الاحمر	Rose rouge
حب الملوك	ماهوبدانة	Épurga
حباقا	خندقوقا	Melilot
حسبى	فوتنج	Labiées diverses
عرض	الاشنان	Salsola
حدق	البادلجان	Aubergine
حمر	التمر الهندي	Tamarin
حرشا	خردل بري	Moutarde sauvage
حسين	الدفلا	Laurier-rose
حزا	الزوفرا	Panacés Asclépiou de Dioscorides
حفا	البردي	Papyrus, roseau.
حماحم	برطانيةقا	Britannica (?)
حص	الورس	Memecylon tinctorium.
حلقوس	الروسختج	Cuivre brûlé
حبة سوداء	الشونيز	Nigelle
(1) حافظ الاظفار	القريبون	Euphorbe
حبّ الراس	ميويج	Staphysaigre

ط

طاحك	ثمرة الازادراخت	Fruit du Mélia Azéderach
طيطان	كرات بري	Poireau sauvage

(1) Je me demande s'il ne faut pas rétablir *الاجسام حافظ* et *سقورديون*, cf., I. B., n° 1331.

ي

يلوج (1)	العود	Agalloche
ينبوت	شجرة الخرنوب النبطي	Caroubier nabathéen
ينتون	الثافسيا	Thapsia
يرنا	الحنا	Henné

ك

كركم	عرق الزعفران	Racines de Safran (2)
كرسف	القطن	Coton
كتم	ورق النيل	Feuilles d'Isatis
كزمازج	العذبة	Galle du Tamarix
كنكر	الحرشف	Artichaut
كوكب الارض	الطلق	Talc, Mica
كهيانا	فاوانيا	Pivoine
كيلدارو	سرخس	Fougère
كية	المصطكى	Mastic
كلس	النورة	Chaux

ل

لبان	الكنندر	Encens
لواق الذهب	الاشق	Gomme ammoniacque

(1) On trouve généralement يلاجوج, cf. I. B., n° 2318.

(2) En réalité, Curcuma.

	نوع من السورنجان	Espèce de Colchique
لعبة [بربرية]	السليجيم	Navet
لفب		
	م	
منشور	الخيري	Giroflée
مرسين	الاس	Myrte
ماقدونس	كرفس رومي	Ache, Persil
ملاح (1)	قاقتلا	Bunias Kakile
مستعجلة	بو زيدان (2)	Orchis
مغد	البادنجان	Aubergine
مريق	العصفر	Carthame
مقر	نبات الصبر	Aloès (plante)
مخاطة	سبستان	Sébestier
مامون	الحاشا	Thym
مرارة الصحراء	الحنظل	Coloquinte
موم	الشمع	Cire
	ن	
ناردين	السنبل الرومي	Nard celtique
نجم	الشيل	Chiendent

(1) Erreur probable pour قلام; cf. I. B., n° 2172, Androsaces de Diosc.

(2) Erreur probable; cf. I. B., n° 2130.

نبات الرعد (1)	الكماة	Truffe
فتحا (2)	القوتنج	Labiées diverses
	س	
سیننبر	النمام	Serpollet
سقوردیوس	الثوم البري	Ail sauvage
سمسق	المرزنجوش	Marjolaine
سوصرا (3)	القيصوم	Aurone
سقى رغلا	بسبايج	Polypode
سبستان (4)	فنجنكشمت	Vitex
سجلاط	الياسمين	Jasmin
سيلقون	الاسرنج	Minium
	ع	
عبيرا	الزعفران	Safran
عندم	البقم	Bois de Sappan
عالمقم	الخنظل	Coloquinte
عصى الرعى	بطباط	Verge à pasteur
عنصل	اشقيل	Scille
عرطنيشا	بجور مريم	Cyclamen

(1) On trouve plutôt الرعد بنات; cf. I. B., n° 362.

(2) Sic. Malgré le synonyme *fātanj*, il s'agit d'une Ombellifère, l'*Ammi*.

(3) Sic. Lire شواصرا, mot syriaque.

(4) En raison du synonyme, il faut probablement rétablir سرساد; cf. I. B., n° 1173.

عود الصليب	فاوانيا	Pivoine
عنقبر	مرزنجوس	Marjolaine
عمبر	الترجس	Narcisse
عظلم	ورق النيل	Indigotier
ب		
فرصاد	التوت	Mûrier
فريقة	الحلبة	Fenugrec
فرنج	البقلة الحمقاء	Pourpier
فجن	السداب	Rue
فسفة (1)	الرطبة	Luzerne fraîche
فول	الباقلا	Fève
فقد	الفرنجمشك	Vitex
فيلزهرج	شجرة المحضض	Lycium
فلنلموية	اصل الفلفل	Racine de poivrier
ص		
صبار	التمر الهندي	Tamarin
صفاف	الحلاف	Saule, peuplier
ق		
قطف	السرمق	Arroche
قعم	الحنطة	Blé

(1) On trouve généralement فصفصة; cf. I. B., n° 1684.

قت	ماجف من الرطبة	Luzerne sèche
قزح	الشونيز	Nigelle
قزمز	دود القرمز	Ver du Kermès
قشد	الخيار	Concombre
قرطم هندي	حب النيل	Graine d'indigotier
قللفونيا	الراتينج	Résine
قطلب	قاتل ابيه	Arbousier
قزيص	الانجرة	Ortie
قسوس	شجرة اللبلاب	Lierre
قدميا	التوتيا	Tutie (1)
قنب	شجرة الشهدانج	Chanvre
ر		
ريهان	الزعفران	Safran
رند	الغار	Laurier
رانج	التارجيل	Noix de coco
رقون	الحنا	Henné
رمان السعال	الحشخاش	Pavot
رجل الحمامة	الشنجان	Anchusa
ش		
شاهسفرم	ريحان صعتري	Basilic-Sarriette
شاهلوج	نوع من الاجاص	Espèce de prune

(1) Sur les différences entre *Cadmie* et *Tutie* chez les Anciens, cf. I. B., n°s 437 et 1826.

شاه صيني	عصارة حشيشة باردة قوتها قوة الماميران	} Indéterminé (1)
شنبليد	زهرا السورنجان	
شعر الجبار	برسياوشان	Fleur de Colchique
شوكة بيضاء	الباداورد	Capillaire
شوكة مصرية	ام غيلان	Épine blanche
شيتان	دم الاخوين	Acacia gummifera
شمار	الرازيانج	Sang-dragon
شيب العجوز	اشنة	Fenouil
شوغار	الزاج الابيض	Usnea
شب العصفر	القلبي	Vitriol blanc
شراب	الخمر	Cendres de plantes alcalines
شرى	المخنظل	Vin
		Coloquinte

ت

تفاح الارض	بابونج	Camomille
تقدة	الكزبرة	Coriandre
ترنجان	بادرنجوية	Mélisse citronnelle
ترس (2)	حشيشة الكلب الكلب	Indéterminé
تاكوت	الفربيون	Résine d'Euphorbe
تملول	قنابري	Dentelaire

(1) Cf. I. B., n° 1265.

(2) Sic. Le nom d'« herbe au chien enragé » s'appliquait à beaucoup de plantes, l'*Alyssum*, le Marrube, l'Héliotrope, etc.

تراب القى	صمغ الحرشف	Gomme d'artichaut
تعميرا (1)	من انواع التوتيا	Espèce de tutie

ث

ثامر	الملوبيا	Haricot
ثفاء	بزر الرشاد	Cresson alénois

خ

خامالاون	نوع من المازيون	Espèce de Daphné (2)
خس الحمار	شجار	Anchusa
خرقع	ثمرة العشر	Fruit de l'Asclépiade
خطر	ورق النيل	Feuilles d'Isatis
خيربوا	قاقلة	Cardamome
خيشفوج	حب القطن	Graine de coton
خلال ماموني	الادخر	Schœnanthe
خصى الكلب	خصى الشعاب	Orchis
خسف	المجوز	Noix

ذ

ذرة	المجاورس	Millet
-----	----------	--------

(1) Sic.

(2) Confusion déjà signalée ci-dessus.

ض

ضرم
ضيمران

اسطوخدوس
الفوتنج

Stoechas
Labiées diverses (1)

غ

غسا
غلتان

البلمج
الجدوار

Datte non mûre
Zédoaire.

(1) Il s'agit ici d'une menthe : cf. I. B., n° 1442, s. **ضومران**.

LA VIE ET L'ŒUVRE DU POÈTE-ÉPISTOLIER ANDALOU IBN DARRĀĠ AL-KAṢṢALLĪ (1)

Parmi les nombreux « poètes-épistoliers » que vit naître l'Espagne musulmane, dans la seconde moitié du IV^e siècle de l'Hégire (X^e siècle de notre ère), il en est un, Ibn Darrāġ al-Kaṣṣallī, dont l'œuvre n'a cessé de connaître une grande vogue, chez les lettrés d'Occident, jusqu'à la fin du Moyen Âge. Ce fait littéraire semble d'ailleurs assez surprenant quand on examine d'un peu près les fragments en prose ou en vers de cet auteur, respectés par le temps. Il y aurait donc un certain intérêt à retrouver, à travers ce qui subsiste de l'œuvre d'Ibn Darrāġ, l'origine d'une estime si durable et surtout à déterminer l'importance de cette œuvre dans le développement de la littérature arabe en Espagne.

(1) BIBLIOGRAPHIE. — A. *Sources biographiques*. Dabbī, *Baġiat al-muṭamīn* (Madrid, 1884), 147-150; cite Ibn Ḥazm. — Ibn Baṣkuwāl, *aṣ-Ṣila* (Madrid, 1883), n^o 75; cite Ibn Ḥazm et al-Ḥumaidī. — Ibn Bassām, *al-Daġira*, I, mss. de Paris (désigné par P.), n^o 3321, f^o 12a-22b; mss. de Rabat, propriété de M. Lévi-Provençal (désigné par R.); II, mss. de Paris, n^o 3322, f^o 49a; cite Ibn Ḥayyān et Ibn Šuhāid. — Ibn Ḥallikān, *Wafayāt al-aġyān* (Caire, 1310), I, 42; semble s'inspirer du précédent. — Abu l-Maḥāsīn, *an-Nuġūm az-zāhira* (éd. Popper, Berkeley, 1910 et suiv.), fasc. I, n^o 2, 155-156; semble reproduire le précédent. — Bustānī, *Dā'irat al-ma'ārif* (Beyrouth, 1877), II, 278, abrégé d'Ibn Ḥallikān. — Zuruklī, *al-'A'lām* (Caire, 1927), I, 72; abrégé du même.

B. *Ouvrages contenant des citations d'Ibn Darrāġ*. Ta'ālibī, *Yatimat al-dahr* (Damas, 1303), I, 438-450; Ibn Bassām, *op. cit.*; Abu l-Maḥāsīn, *op. cit.*; Dabbī, *op. cit.*; Ibn Ḥallikān, *op. cit.*; Maḳkarī, *Analectes* (Leyde, 1855-61), I, 121, 131, 132, 155, 230, 231, 264, 316, II, 467, 480; Ibn Sa'īd, *'Unwān al-murfiṣāt* (Caire, 1286), 59; Ibn 'Idāri, II (Leyde, 1848 sv.), 294, III (Paris, 1930), 20, 21, 35, 124; Šafwān ibn Idrīs, *Zād al-musāfir*, mss. de l'Écurial, n^o 355, f^o 4b; Ibn Faḳl Allah, *Masālik al-abṣār*, mss. de Paris, n^o 2327, f^o 23b-25a; Marrakuṣī, *al-Muġīb fi talḥiṣ aḥbār al-Maġrib* (Leyde, 1847), 26; A. Ḍaif, *Balāġat al-'Arab fi l-Andalus* (Caire, 1341), 94-100; Z. Muḃārak, *al-Muwāzana ba'īn as-sū'arā* (Caire, 1344), 221, 243-252; Ibn al-Ḥaḳīb, *al-'Ilām*, (éd. Lévi-Provençal, Rabat, 1934), 244, 256; Ibn 'Abd al-Ḥalīm, *Mafāḥiṣ al-Barbar* (éd. Lévi-Provençal, Rabat, 1933), 33. Ces divers fragments, réunis, classés et corrigés, feront l'objet d'une publication spéciale. Les références qui, dans cette étude, reportent à l'œuvre d'Ibn Darrāġ, renvoient à cette publication.

*
* *

Abû 'Umar Aḥmad ibn Muḥammad ibn al-'Aṣī ibn Aḥmad ibn Sulāimān Ibn Darrāğ était issu d'une famille berbère venue se fixer en Espagne dans la province d'Algarve (1). Il naquit en muḥarram 347/mars 958 (2), à Kaṣṭalla (aujourd'hui Cacella), petite ville alors très florissante, dont la masse fortifiée se dressait dans un cadre riant de jardins et de vergers (3). Ses parents, si on l'en croit, étaient de situation aisée (4).

Nous n'avons aucun renseignement sur l'enfance et l'adolescence d'Ibn Darrāğ. Tout au plus pouvons-nous supposer qu'elles s'écoulèrent à Cordoue, que le futur poète fit dans cette ville des études surtout littéraires et qu'il entra assez tôt dans l'administration comme scribe de la Chancellerie d'État (*kātib al-insā'*) (5), dans les dernières années du règne d'al-Ḥakam II (350/961-366/976).

Les débuts d'al-Kaṣṭallī furent sans doute des plus modestes. Les exigences de sa charge durent toutefois lui permettre assez vite de faire valoir son érudition et ses talents littéraires. Il est d'autre part hors de doute que,

(1) Lévi-Provençal, *L'Espagne musulmane* (Paris, 1932), 28. La généalogie d'Ibn Darrāğ est donnée en entier par I. Ḥall. et Abu l-Maḥāsīn. Ḍabbī, I. Baṣkuwāl et Ta'ālibī ne donnent que *Abū 'Umar Aḥmad ibn Muḥammad Ibn Darrāğ*. Maḳḳārī, II, 467, le désigne sous la *kuniya* d'*Abu l-Walīd*. Le nom de *Darrāğ*, avec ou sans l'article, est assez fréquent. On le retrouve dans la généalogie d'un traditionniste de Ceuta, Abū 'Abd Allah Ibn ad-Darrāğ (cf. Lévi-Provençal, *Une Description de Ceuta au XV^e siècle*, dans *Hesperis*, XII, 1931, 149, lig. 2), — dans celle d'un juriste de Saragosse, Ismā'īl ibn Aḥmad Ibn Darrāğ, vivant au V^e/XI^e siècle (cf. Ibn al-Abbār, *Takmila*, I, n^o 472, éd. Bel et Ben Cheneb), — dans celle d'un grammairien de Déunia, 'Alī ibn ad-Darrāğ (cf. id., I bis, n^o 37, 1839, éd. Codera), dans celle enfin d'un certain Muḥammad ibn 'Ubaīd Allah Ibn Darrāğ, enterré à Almería (cf. Lévi-Provençal, *Inscriptions arabes d'Espagne*, n^o 133).

(2) Date donnée par Ḍabbī, Ibn Baṣkuwāl et I. Ḥallikān.

(3) De là vient l'ethnique d'*al-Kaṣṭallī* qui le désigne chez de nombreux auteurs. En Orient, comme toujours en pareil cas, on lui ajoute l'ethnique d'*al-Andalusi* = l'*Andalou*. Cf. I. Ḥall. et Ta'ālibī. Plusieurs localités du nom de Kaṣṭalla sont connues des géographes arabes. L'identification de celle dont il s'agit ici avec l'actuelle Cacella est rendue possible grâce à Idrīst, *Description de l'Espagne*, texte 179, trad. 217, et à Ḥimiart, *ar-Rawḍ al-mi'tār* (mss. Lévi-Provençal), qui précisent que Kaṣṭallat Darrāğ (tel est aussi le nom sous lequel on désigne cette ville) est située dans la province d'Algarve, et qu'Ibn Darrāğ y est né. Muḳaddasī, *Description impériale musulmane*, 329, ainsi qu'Idrīst, insistent sur l'importance de ce centre aux X^e et XI^e siècles.

(4) Voir Éptre 1, au début. Il est rappelé que cette référence et toutes les autres du même genre renvoient à une future publication des fragments de l'œuvre d'Ibn Darrāğ qui subsistent aujourd'hui.

(5) Ḍabbī. Sur cette fonction, voir Lévi-Provençal, *L'Espagne musulmane*, 69 sv.

dès ce moment, il utilisa son talent poétique pour célébrer de hauts personnages et gagner ainsi leur protection (1). Il ne nous reste cependant rien, à ce qu'il semble, de l'œuvre écrite à cette époque.

L'arrivée au pouvoir du grand *ḥāğib* Muḥammad ibn Abi 'Âmir al-Manşūr, à la mort du khalife al-Ḥakam II, en 366/976, fut le point de départ de la fortune d'al-Ḳaṣṭalli. On sait ce qu'était devenue en très peu de temps la résidence d'az-Zâhira, que ce *ḥāğib* s'était fait construire près de Cordoue (2). A coup sûr, l'ambition d'Ibn Darrāğ fut d'être admis, lui aussi, dans le cercle des poètes, des littérateurs et des beaux-esprits qu'al-Manşūr avaient su attirer à sa cour, pour son plaisir et par intérêt politique. En 374/984, pour la première fois, au moment où le *ḥāğib* se met en marche contre la Catalogne, nous trouvons le nom d'Ibn Darrāğ cité, avec une quarantaine d'autres, parmi ceux des littérateurs appelés à faire partie de cette expédition (3). N'allons pas en conclure qu'al-Ḳaṣṭalli est, à ce moment, parvenu à réaliser ses ambitions. L'attention d'al-Manşūr ne se porte pas encore sur lui d'une façon spéciale. Mais, du moins déjà, il ne se trouve plus confondu dans la foule des scribes 'amirides (4). Sept ans s'écoulaient toutefois encore sans qu'il parvienne à sortir de cette demi-obscurité et à faire mettre son nom sur la liste des poètes émargeant de façon régulière au budget de l'État (5). Ce long retard, selon toute probabilité, doit être imputé à des intrigues littéraires. C'est donc seulement en 382/992, — al-Ḳaṣṭalli est alors âgé de 34 ans —, qu'il est autorisé à réciter un panégyrique en l'honneur d'al-Manşūr (6). La pièce est jugée remarquable. Elle lui vaut d'être inscrit immédiatement sur la liste des poètes pensionnés. Aussitôt les jaloux partent en guerre. Comme il était interdit aux panégyristes officiels « de se servir, dans leurs vers, de ce qui était commun » à d'autres (7), Ibn Darrāğ fut accusé de plagiat. Il fallut se défendre. Situation vaudevillesque, banale par sa répétition dans tous les cercles littéraires de

(1) Cela ressort de Ḍabbi, qui nous apprend qu'Ibn Darrāğ lia sa fortune à celle du *ḥāğib* al-Manşūr, que ce fut le premier prince à qui il dédia des vers. On peut donc admettre que, jusque-là, le poète-épistolier n'avait pas encore chanté de mécènes d'un aussi haut rang.

(2) Voir *Hespéris*, X, 1930, 20 sv.

(3) Ibn al-Iḡaṭib, *Iḥāṭa*, II, 71.

(4) Cf. la remarque d'Ibn al-Iḡaṭib, *loc. cit.*, lig. 9.

(5) L'existence d'un *diwān* ou liste de pensions accordées à des poètes ou littérateurs officiels est attestée, pour cette époque, par Ibn al-Iḡaṭib, *op. cit.*, et par Ḍabbi, 148, lig. 5. Selon toute vraisemblance, il fallait subir une sorte d'examen pour être mis sur cette liste.

(6) Ḍabbi. Cf. Fragment 1.

(7) Ḍabbi, 148, lig. 6.

ce temps (1). Le 3 šawwāl 382/1^{er} décembre 992, al-Ḳasṭallī comparut devant une sorte de tribunal constitué par des poètes, des littérateurs et des érudits de la cour d'az-Zāhira. Il dut improviser un panégyrique du *ḥāḡib*, se tira de l'épreuve avec succès et fut maintenu sur la liste des pensions (2).

Sa vie ne dut point d'ailleurs être profondément modifiée par sa faveur nouvelle. Comme par le passé, il continua à suivre al-Manṣūr dans toutes ses expéditions. Un seul changement : quand son maître est de retour à az-Zāhira, il est admis à participer à toutes les réunions officielles ou privées qui se tiennent au palais d'al-ʿĀmiriyya, résidence du *ḥāḡib*.

L'œuvre d'al-Ḳasṭallī, écrite entre 382/992 et 392/1002, date de la mort d'al-Manṣūr, dut être considérable. Il n'en subsiste qu'une intime partie. En particulier, nous ne possédons plus aucune des épîtres en prose rimée (*rasā'il*) composée à cette époque, pas même la narration officielle de la prise de Saint-Jacques de Compostelle, rédigée sur l'ordre du *ḥāḡib*, le jour du sac de la ville (2 ša'bān 387, 10 août 997), considérée pourtant comme un chef-d'œuvre (3).

De même, le temps n'a épargné que quelques fragments des longs poèmes dédiés par Ibn Darrāḡ à son protecteur. En dehors des deux premiers, il est impossible de leur assigner une date, même approximative. Ils permettent toutefois de se donner une idée assez juste de l'ensemble.

Certains de ces morceaux, sans doute d'une composition hâtive, comprennent uniquement un panégyrique (4). D'autres, au contraire, sont des extraits de pièces d'apparat écrites de loisir, destinées à être lues solennellement à l'occasion d'une fête canonique ou d'une victoire, coulées dans le moule de la *ḡasā'ida* néo-classique, formées d'un prologue érotique (*nasīb*), suivi du panégyrique proprement dit (*madiḥ*), ces deux parties étant liées par une description de voyages, ou de combats plus ou moins imaginaires, effectués ou soutenus par le poète (5).

Dans ses prologues amoureux, Ibn Darrāḡ se représente comme un

(1) Voir *Hesperis*, 1930, 21-23.

(2) Cf. Fragment 2.

(3) Tel était l'avis d'Ibn Ḥazm, qui connut cette épître et la plaçait bien au-dessus de celle écrite à la même occasion par un autre scribe d'al-Manṣūr, ʿAbd al-Malik ibn Idrīs al-Gazālī. Cf. *Dabbi*, 119, lig. 14 sv.

(4) Fragments 2, 5, 6, 7.

(5) Fragments 1, 3, 4.

Céladon langoureux (1), ou comme un nouveau Samson, terrible à ses ennemis, désarmé devant les charmes d'une femme.

1. Jamais je ne suis passé devant un champion invincible, en l'évitant, mais mon adversaire [aujourd'hui] est [une belle] aux douces agaceries, sans rivale.
2. Le salut qui me vient d'elle est baisers et étreintes dont les chaînes et les liens m'attachent à elle.
3. [Je suis sans cesse sous les armes.] Je n'ôte ma cuirasse qu'au moment où la fait palpiter, sur ma poitrine, [la vue] des beautés cachées par les voiles de cette belle (2).

Dans un autre fragment (3), Ibn Darrâg, sentant, comme beaucoup de poètes du temps, le morne ennui de ces développements sur l'amant et l'amante, leur substitue un thème personnel et chante son chagrin de quitter sa femme et son petit enfant.

1. Ne sais-tu pas, [amie], que rester c'est mourir et que les demeures des lâches sont des tombeaux ?
2. N'as-tu pas consulté le vol des oiseaux nocturnes par toi mis en fuite et ne t'ont-ils pas annoncé, s'ils partaient à droite, que c'était signe d'allégresse ?
3. On me fait craindre les longs voyages : pourtant ils sont le moyen d'aller baiser la main du 'Āmiride [al-Manşūr].
4. Donc laisse-moi boire l'eau saumâtre des déserts pour aller où l'eau des bienfaits est limpide. . . .
7. Quand [mon amie] s'approcha, pour les adieux, alors que ses sanglots et ses plaintes m'avaient ôté tout courage,
8. qu'elle me conjura de rester au nom de notre amour et de notre passion, tandis qu'au berceau se trouvait un enfant, la voix en pleurs,
9. incapable de parler, mais habile, du regard, à toucher le point sensible de l'âme. . . .
10. je désobéis à celle qui, puissante sur mon esprit, intercédait [pour cet enfant] et je fus emporté par le départ, pour un long voyage.

Dans le panégyrique, pour Ibn Darrâg comme pour tous ses pareils, les deux écueils à éviter sont le plagiat et la sécheresse. On ne saurait dire s'il a pu, grâce à son métier, échapper au reproche d'avoir trop bien connu l'œuvre de ses devanciers. Pour le second, il semble bien qu'il ait su mettre à profit toutes les occasions, toutes les particularités propres à l'homme qu'il

(1) Fragment 1.

(2) Fragment 3.

(3) Fragment 4.

chantait, pour étoffer son développement. Al-Manşūr, dans ses vers, est évoqué comme le fléau de la Chrétienté (1).

28. Prince des démons des déserts (2), il n'a dans le danger que le sabre comme vizir,
29. Protecteur de la Voie droite et de la Religion contre tout hérétique, l'Hérésie contre lui n'a pas de protecteur.

Les ancêtres du *ḥāğib* lui fournissent aussi, comme souvent, un autre développement (3).

30. De Tamīm et de Ya'rub (4), sont réunies en lui les vertus d'ancêtres semblables à des soleils et à des lunes resplendissant dans leur gloire.
31. Il est issu des Ḥimiar (5) dont les mains sont des nuages et des mers qui déversent la générosité (6),
32. [des Ḥimiar] qui crurent en la Révélation quand elle leur vint (5), — or les hommes sont ou fidèles ou impies, —
33. qui estiment à peu de chose leur vie quand on le leur demande et trouvent petit le danger même s'il est grand.

La venue d'une ambassade chrétienne (7) lui offre également un autre thème. Ailleurs, c'est le départ d'une flotte armée en guerre qui se présente inespéré (8).

1. La mer est chargée, par cette flotte, d'une mer de lances dont elle effraie et terrifie les vagues,
2. de vaisseaux de haute voilure qui semblent des forêts alors qu'ils portent les lions de la Vérité.
3. Quand ces navires luttent de vitesse avec le vent, on les prendrait pour des coursiers tels que leurs cavaliers n'en pourraient avoir de meilleurs.
9. [On dirait aussi] des nuages chassés par les aquilons et, s'ils accourent, des éléphants dont le col serait [délié comme] celui des autruches.

Parfois encore, le poète étoffe son panégyrique en y insérant des descriptions de combats, ou, plus exactement, des clichés évoquant, d'une façon

(1) Fragment 4.

(2) Cliché emprunté à la poésie bédouine qui représente le désert peuplé de démons contre lesquels se bat le poète.

(3) Fragment 4.

(4) Les ancêtres paternels d'al-Manşūr étaient issus des Ma'āfir, une tribu des Ḥimiar (ou Arabes de l'Yémen) revendiquant comme ancêtre éponyme Ya'rub. Par sa mère, le *ḥāğib* appartenait à la tribu des Tamīm. Cf. Dozy, *Musulmans d'Espagne*, II, 188 sv. Sur les Ḥimiar et les Tamīm, voir *Encyc. de l'Is.*, II, 329, IV, 676.

(5) Cliché connu, assimilant la générosité à un flot, à un nuage, à une mer apportant l'humidité vivifiante.

(6) Allusion à la conversion des Yéménites, quand ils envoyèrent des délégations à Mahomet, pour se soumettre à lui, après la prise de la Mekke. Cf. Huart, *Hist. des Arabes*, I, 179.

(7) Fragment 4, vers 36-42.

(8) Fragment 6.

sommaire, une scène de violence mettant le *hâğib* aux prises avec des ennemis voués à la défaite (1).

Comme tous les poètes de cour, Ibn Darrâğ était en butte aux attaques de ses détracteurs. A ces coups, selon l'usage, il devait répondre par des satires et des épigrammes. Aucun des morceaux de ce genre ne nous a été conservé. Nous possédons toutefois encore un fragment adressé par al-Ğastalli à son mécène, au moment où celui-ci l'avait frappé d'une disgrâce (2).

1. Prêtez votre oreille à l'appel d'un suppliant qui crie des abîmes de son obscurité,
2. compagnon du souci refoulé, cible du malheur sans fin,
4. qui pourrait être à l'abri de la malignité de ses ennemis et soustrait aux coups de la vengeance
13. Peut-être votre pardon, ô Manşûr, un jour prochain s'arrêtera-t-il dans ma demeure ?
14. Peut-être frappera-t-il, en vous, les oreilles des sublimités, en faveur de la grâce d'un esclave suppliant ?
15. Je vous ai offert des pensées vierges [données] en excuses pour obtenir l'éclat de votre acceptation,
16. [des pensées claires] qui vont dans les ténèbres sans étoiles, qui se dirigent dans le désert, sans guide.

Enfin, la position de poète officiel, occupée par Ibn Darrâğ auprès du *hâğib*, amenait fatalement le panégyriste à célébrer tous les événements de quelque importance intéressant son protecteur. C'est ainsi qu'il fut conduit à écrire un thrène ou éloge funèbre sur la mort de la princesse Şubh, veuve d'al-Ğakam II, maîtresse d'al-Manşûr qui lui devait toute sa fortune (3). La pièce fut écrite postérieurement à 387/997 (4). Elle débute, comme tous les poèmes de ce genre, par quelques sentences sur l'instabilité des choses humaines et la menace de la mort.

1. La vie des Créatures est le gage du Néant. Ce monde qui nous unit est celui d'une dispersion prochaine.
2. La vie ne s'arrête qu'un jour pour rapprocher les êtres. Il conserve l'éternité pour les séparer.
3. Le roi possède-t-il le mystère de la mort ? La puissance détourne-t-elle le coup du Destin ?

(1) Fragment 6, vers 4-16.

(2) Fragment 7.

(3) Sur le rôle joué par Şubh = Aurore, dans la vie du *hâğib* al-Manşûr, voir Dozy, *Musulmans d'Espagne*, II, 190, 205, 222; 252-6.

(4) Fragment 8. C'est en effet à cette date qu'il faut placer la brouille de Şubh et d'al-Manşûr. Cf. Dozy, *op. cit.*, II, 252 sv.

4. Non, je vois la Mort disperser ce qu'agrège l'union et vêtir les collines de robes évanescentes,
5. anéantir la vie avec une brutale violence et frapper les âmes d'un mal incurable.
6. Ne savez-vous pas que ses mains profanent les harems des princes et les nobles dames,
7. qu'elle est le mal qui emporte les monarques énergiques d'un coup qui ravit la douce consolation,
8. que, contre elle, il n'est point d'armes dans les gémissements, ni de remède dans les larmes ?
9. Duperie contre elle le secours des soupirs ! Duperie contre elle est l'aide des pleurs !
10. Quand chasse-t-on un mal par un mal ? Quand soigne-t-on une douleur par une douleur ?

Ibn Darrâg décrit ensuite la consternation causée par la mort de la princesse (vers 11-17), fait l'éloge de la défunte (vers 18-20, 22, 23) qui devait être coupé primitivement par celui d'al-Manşūr (vers 21) (1). Il termine par des vœux pour l'âme de celle qui n'est plus (vers 24-25).

*
* *

La mort d'al-Manşūr, en ramadân 392/août 1002, ne changea rien à la vie d'al-Ḳaşṭalli. De chantre du grand *hâğib*, il devint celui de son fils 'Abd al-Malik al-Muzaffar et ce fut tout.

Durant sept années, il devait rester au service de ce dernier. Cela n'alla d'ailleurs pas sans orage. Quand le vizir 'Isâ ibn Sa'îd eut accaparé pour un temps toute la confiance du nouveau *hâğib*, Ibn Darrâg, pour une raison ignorée, connut une nouvelle disgrâce. Dans une supplique en vers, il s'efforce de se disculper (2). Quel fut le résultat de cette démarche ? Négatif, sans doute, car, lorsque quelques années plus tard le vizir fut mis à mort (sur l'ordre d'al-Muzaffar), le poète exhala sa rancune dans une pièce où il félicite le *hâğib* de la décision prise (3).

Nous ne possédons qu'une intime partie, également, de l'œuvre écrite par al-Ḳaşṭalli, entre 392/1002 et 399/1008. C'est d'abord la supplique au vizir 'Isâ, dont il vient d'être parlé. Ce sont aussi trois panégyriques adressés au *hâğib*, composés, l'un très peu après la disparition d'al-Manşūr (4), l'autre en 393/1003, au retour d'une expédition victorieuse en Catalogne (5), le

(1) L'extrait du poème est ici coupé.

(2) Fragment 9.

(3) Fragment 14.

(4) Fragment 10.

(5) Fragment 11. Sur cette expédition, voir Dozy, *op. cit.*, III, 186 sv.

troisième enfin lors de l'échec du complot ourdi par le vizir 'Isâ contre le 'Âmiride (1). L'intérêt de ces morceaux est très faible. Ce sont des pièces d'éloquence exactement semblables à celles adressées au *hâjib* précédent.

De la même époque, on trouve cependant des poèmes floraux (en arabe *nawriya*), qui méritent plus d'attention. On sait que ce genre, né en Orient, connaissait une grande vogue à la cour d'az Zâhira, sous l'influence d'al-Muzaffar, et que les mœurs littéraires du temps en avaient fait un poème hybride, tenant à la fois du panégyrique et de la pièce descriptive (2). Il faut d'ailleurs s'entendre sur ce dernier point. Dans ses *nawriya*, Ibn Darrâg, pas plus que ses émules, ne songe réellement à *décrire* l'objet dont il parle. Il ne médite même pas de l'évoquer. Il se propose simplement de grouper, en quelques vers, un certain nombre de comparaisons, d'images, de pointes suggérées par l'objet, terminées par une sorte d'« envoi » souvent sans lien avec la « description » même. Nous possédons sept de ces *nawriya* (3). La suivante, sur le serpolet, donne le ton des autres (4).

1. Ce matin, il ne nous a rien accordé, mais, ce soir, il nous comble avec joie et allégresse.
2. On lui a donné à choisir et il a préféré boire le soir. On a insisté, mais il s'est refusé à boire le matin.
3. Si l'aube arrive, il s'endort et garde en avare [son parfum], mais si la nuit s'étend (5), il s'exhale et se répand.
4. Ainsi Allah a donné le choix à 'Abd al-Malik qui a choisi, pour ses mains, la magnificence,
5. pour le dos des coursiers, les cavaliers, parmi les instruments de l'homme, les armes.
6. Il a donc étendu ses dons à tous, proches et lointains, et abreuvé de sang sabres et lances.

*
* *

Si la disparition d'al-Manşûr n'avait pas eu de répercussion sur la carrière d'Ibn Darrâg, celle d'al-Muzaffar, au contraire, eut pour lui, comme pour toute l'Espagne musulmane, des conséquences désastreuses. Ce fut sans doute avec effroi, car son sort était lié à celui des 'Âmirides, qu'il assista à l'effondrement presque soudain d'une puissance contre laquelle, vingt ans durant, s'étaient brisés tous les assauts. Pendant le règne de 'Abd

(1) Fragment 14.

(2) Voir *Hespéris*, 1930, X, 32 et sv.

(3) Fragments 13, 14, 16-20.

(4) Fragment 16.

(5) En arabe *namma*, Calembour sur le nom du serpolet ; *nammâm*.

ar-Rahmân Sanchol, frère et successeur d'al-Muzaffar (1) et celui du khalife al-Mahdi (2), il demeure à Cordoue, sans appui, ruiné par les troubles civils qui déchirent la capitale, espérant voir paraître un homme qui imposerait son autorité à tous et ramènerait l'ère des grands *ḥājjīb* 'amirides. Avec beaucoup de ses émules, il pense, un moment, l'avoir trouvé dans la personne d'un troisième prétendant, le khalife Sulaimân al-Musta'in, quand celui-ci entre à Cordoue pour la seconde fois en šawwâl 403/avril 1012 (3). Cultivé, poète à ses heures (4), ce prince peut devenir un excellent mécène. Kaṣṭallî s'attache donc à lui. Il nous reste deux fragments de panégyriques composés en ces circonstances. Dans l'un, écrit aussitôt après le rétablissement d'al-Musta'in, il le félicite de l'ère nouvelle ouverte par son règne (5). Dans l'autre (6), il reprend à peu près le même thème (vers 1-9), puis ajoute au panégyrique du personnage celui des Berbères auxquels il doit son pouvoir (vers 11-14).

En plus de ces poèmes d'apparat, nous possédons un fragment d'épi-

(1) Assassiné par le khalife al-Mahdi, en rağab 399/mars 1009.

(2) Proclamé à la mort de Sanchol, détroné en novembre 1009, rétabli en juin 1010, assassiné en juillet de la même année. Cf. Dozy, *op. cit.*, II, 28.

(3) Sur al-Musta'in, voir Dozy, *op. cit.*, II, 296-312. Voici comment Ibn Hayyân, cité par Ibn Bassâm, *Daḥira*, P., n° 14a et b, relate les rapports de Kaṣṭallî et de ce khalife.

حكى ابومروان ابن حيان قال : لما استوسق الأمر بقرطبة لسليمان تعرض لمديحه
من كان ثوى بقرطبة بومئذ من بقية شعراء العامريين رجاء في ثمر نواله فصاغوا في مديحه
أشعارا حسنة استدعوا فيها الى الدين والعروة وانشده اكثرهم ما امتدحوه به من ذلك في
مجلس جعله علانية فاصغى وهش ثم على المديح ما بل ولا رش، وتسم ذلك تقوض
الجماعة عن حضرة قرطبة وتخلي الكثير منهم عن ولايته فامتحن بذلك رسم الأدب عن
الحضرة وغلب عليها العجمة وانقلب أهلها من الانسية المتعارفة الى العامية الصريحة وفارقوا
الجرقة وكان ممن شهور امتداحه للخليفة سليمان بومئذ وحفظ كلامه من تلك الطبقة العالية
ابوعمر أحمد بن محمد بن دراج القسطلبي وقد كان الى وقته ذلك ثاويا بقرطبة يحسب أن
سليمان سيغيره من الزمان وكان النجم أدنى من ذلك اليه. دخل عليه أول مجلس كان
له بالقصر فأنشده قصيدته.

(4) I. 'Idârt, III, 118; I. al-Abbâr, *Hulla*, 159.

(5) Fragment 20.

(6) Fragment 21.

tre (1) en prose rimée, dans lequel Ibn Darrâg, une fois de plus, appelle la pitié du souverain sur lui-même et sa famille.

« Allah me garde de vouloir épuiser l'eau de l'aiguade (2) avant qu'elle ait paru, de dénigrer le lait avant sa montée, de feindre la cécité devant le flambeau de l'excuse, de me détourner de la bonté divine dans l'attente d'une vie aisée, mais

1. que répondras-tu aux oisillons à la gorge rose qui, à Dû Maraḥ, sont sans eau ni verdure (3) ?
2. Combien claire serait pour eux l'excuse s'ils pouvaient m'excuser [de ne leur rien apporter !] Combien favoriseraient-ils ma constance s'ils pouvaient supporter !
3. Mais ils sont trop petits pour cette détresse grande. Qu'objecterai-je à ceux dont l'objection est d'être petits ?

J'ai donc examiné, pour eux, la face des choses. J'ai distingué entre ce qui est facile et difficile. Je n'ai trouvé nul homme d'une main plus bienfaisante, d'une nature meilleure que le Prince par l'intermédiaire duquel Allah permet à ses Créatures pour lesquelles Il peupla Sa terre, auxquelles Il soumit Son continent et Sa mer d'aller « sur ces grandes étendues et de manger ce qu'Il accorde (4) ». Donc, [Prince], en quel que lieu que nous soyons, nous trouvons votre magnificence. En quel que lieu que nous allions en paix, nous sommes sous votre protection, à votre droite ou à votre gauche. »

Al-Musta'in demeura insensible à ces appels, ainsi qu'à cet encens. Cette attitude devait avoir les plus graves conséquences pour l'activité littéraire de Cordoue. Les poètes et écrivains qui se trouvaient encore dans cette ville sentirent que les temps des *hâğib* étaient bien révolus et qu'il fallait désormais aller ailleurs chercher des mécènes. « Ainsi les vestiges des belles-lettres s'effacèrent de la Capitale, l'obscurantisme y régna, les Cordouans passèrent de leur raffinement connu à une vulgarité criante (5). » Ibn Darrâg, comme ses pareils, dut songer à quitter la cité où il avait passé presque toute son existence. L'assassinat d'al-Musta'in et l'intronisation

(1) Éptre 2. Il est possible que les Épitres 1 et 3 aient été également adressées au même.

(2) En arabe *hîsy*. Ce mot désigne en fait un trou pratiqué dans les sables recouvrant un sous-sol imperméable, pour atteindre les eaux. Cf. Lammens, *Berceau de l'Islam*, 33.

(3) Dû Maraḥ est une vallée près de Fadak. Cf. Yâkût, *Mu'jam al-buldân*, sub Maraḥ. Le premier de ces vers est attribué à al-Ḥuṭai'a, mort vers 30.650.

(4) Paraphrase du *Qoran*, LXVII, 15 : « Marchez dans les grandes étendues de la Terre et mangez de ce qu'elle donne ».

(5) I. Ḥayyân, dans I. Bassâm. Cf. ci-dessus, 108, note 3.

d'un autre compétiteur, le khalife 'Ali ibn Ḥammūd an-Nāṣir (1), le forcèrent toutefois à surseoir à cette décision.

L'entrée à Cordoue du nouveau prince, en muḥarram 407/juin 1016, semble en effet avoir valu au poète d'être jeté en prison (2). Peut-être l'attachement qu'il avait témoigné au précédent khalife était-il cause de cette infortune. Comme toujours en pareil cas, al-Ḳaṣṭallī eut recours à son art pour se tirer d'affaire. Bien qu'an-Nāṣir, à demi berbérisé, fût dépourvu de toute culture et comprit à peine l'arabe, il marquait de l'attention aux poètes en qui il voyait, lui aussi, des soutiens possibles de son pouvoir. Ibn Darrāḡ joua de ces dispositions pour gagner la clémence et la faveur de l'homme de qui dépendait sa vie. Un panégyrique adressé à an-Nāṣir (3) reflète très bien cette double intention. Tout le début est une supplique où al-Ḳaṣṭallī décrit son sort misérable (vers 1-6), si différent de celui du khalife (vers 7-10), où il note le désarroi que son emprisonnement a jeté dans sa famille et parmi ses femmes (vers 11 et suivants), qui connaissent :

20. au lieu d'une longue vie de douceur, la traversée des monts et des vallées fangeuses,
21. au lieu des nuits brèves sous les voiles, l'effroi du voyage nocturne au sein d'une interminable nuit,
22. au lieu de l'eau limpide sous les ombrages, le feu des entrailles brûlées de la soif,
23. au lieu du parfum errant dans les fleurs des parterres, l'haleine embrasée par l'ardeur de midi,
24. au lieu de l'intimité entre une nourrice et une amie, la course nocturne en compagnie d'un loup et d'un génie,
25. et au lieu du spectacle d'un visage gracieux, la rencontre des malheurs supportés avec une noble constance.

La seconde partie du poème est d'allure politique et contient uniquement un panégyrique des 'Alides desquels descendait 'Ali ibn Ḥammūd an-Nāṣir.

26. Peut-être les suites de cette pièce toucheront-elles à leur but et ramèneront-elles l'abandonné [que je suis] vers un chemin sans obstacle,
27. vers le fils de Ḥāṣim, d'Abū Ṭālib et de Fāṭima, le Bienveillant, le Magnifique (4).

(1) Gouverneur de Ceuta, pour le compte d'al-Musta'īn, maître de Malaga en 1014, proclamé à Cordoue en 1016, assassiné en juillet 1018. Cf. Dozy, *op. cit.*, II, 310-6.

(2) Cela ressort du fragment 22, vers 4 et 5.

(3) Fragment 22.

(4) Périphrase pour désigner 'Ali ibn Ḥammūd.

28. Votre aïeul, 'Amr le Généreux (1), a reçu le surnom [de Hâšim], parce qu'il avait émiétté du pain [aux pauvres], en temps de disette.
29. Il hébergeait même les bêtes du désert et donnait l'hospitalité aux chamois des montagnes.
30. Abû Tâlib (2) recherchait encore plus (3) les hôtes que ceux-ci, [malgré leur désir], ne recherchaient son hospitalité.
31. Le soir, il leur offrait des plats récemment préparés et, au matin, de la viande fraîchement cuite.
32. [Fils de 'Ali], vous êtes les guides de la vie et de la mort. Vous êtes les *Imam* par le geste et la parole.
33. les seigneurs de ceux qui séjournent dans les jardins de l'Éden, de tous, jeunes et vieux.
34. Vous êtes les hommes véritables de ce monde et de l'autre, par le décret du Livre et celui des Esprits.
35. Votre ancêtre est le sceau des Prophètes. De lui, vous tenez une gloire immense et sûre.

Cette pièce, sans originalité littéraire, mais qui sonne étrange dans cette Espagne musulmane à peu près pure d'influence schismatique, fut sans doute pour beaucoup dans la faveur dont Ibn Darrâg paraît avoir joui par la suite, auprès du khalife. Au même prince, en effet, nous lui voyons dédier une épître en prose rimée, identique à celle que nous connaissons déjà (4), où il ne se montre pas en suppliant, mais comme un personnage que les soucis matériels de la vie n'inquiètent plus. Al-Īḡastallī était-il bien sincère en célébrant les 'Alides et leur descendant an-Nâšir ? Il serait plus qu'imprudent de l'affirmer. Les nécessités de l'heure et, peut-être aussi, l'espérance que ce soldat inculte mais énergique rétablirait la paix dans Cordoue, peuvent seules expliquer le respect du poète pour ce khalife. Le moindre événement devait le ramener au parti politique qui, depuis toujours, avait eu son approbation, le parti des 'Âmirides. Cela se produisit dans le courant de 1017. A ce moment, en effet, un affranchi du *ḥājib* al-Manšūr, le « Slave » Īḡairân (5), abandonne la cause d'an-Nâšir, quitte Cordoue et, dans le Levant, proclame un contre-khalife d'origine omayyade, 'Abd ar-

(1) Text. : le 'Amr des Hommes généreux. Sur ce personnage et l'origine de son sobriquet, voir *Encyc. de l'Is.*, II, 304.

(2) Sur cet oncle du Prophète des Musulmans, voir *id.*, I, 111.

(3) En arabe *aṭlab*, calembour sur le nom d'*Abū Ṭalīb*.

(4) Épître 4.

(5) Gouverneur, puis prince indépendant d'Almería, depuis 1012, mort en 1028. Cf., Dozy, *op. cit.*, II, 310-19, 337, III, 3. Sur les éléments ethniques désignés sous le nom de *Slaves*, en Espagne, voir *Encyc. de l'Is.*, IV, 79.

Raḥmān al-Murtaḍā (1). Ibn Darrāġ adhère au mouvement et accompagne Ḥairān.

*
* *

Il est probable qu'en quittant Cordoue, Ibn Darrāġ devait avoir la certitude d'y revenir bientôt, à la suite du nouveau souverain élevé au pouvoir par le caprice d'un *condottiere* ambitieux. Les événements allaient en fait l'empêcher à jamais de reparaitre dans cette ville. Il avait alors cinquante-neuf ans.

Dès qu'il eut rejoint al-Murtaḍā, dans la région de Grenade, il lui récita un panégyrique, pour le féliciter de son avènement (2). Vers le même temps, il adressait à Ḥairān un très long poème à la suite d'un succès remporté par cet émir, sur les Berbères, à Cabra (3).

La tentative d'al-Murtaḍā devait échouer lamentablement, par la trahison même de ceux qui l'avaient élevé au pouvoir. Pour Ibn Darrāġ, ce fut, une fois de plus, la grande détresse des temps sans mécène. Il mène à ce moment une vie errante, très semblable à celle de nos troubadours. Impossible de le suivre dans ses voyages. Vers 409/1018, on le trouve à Valence, à la cour des deux émirs « slaves » Mubārak et Muzaḥfar (4) qu'il célèbre dans une *kašīda* identique, par la facture, à celle dédiée à Ḥairān (5). Enfin, à une date qui ne peut être déterminée, nous le rencontrons à Saragosse, à la cour de l'émir Mundir ibn Yaḥyā (6).

Sous l'impulsion et grâce à la politique de ce prince, cette ville, depuis plusieurs années, connaissait un calme et une prospérité qui allaient faire d'elle un des principaux centres intellectuels de l'Espagne. Sans atteindre encore au faste de la cour des Hūdides (7), celle de Mundir était fort brillante. On y voyait des écrivains, des poètes, des savants comme partout ailleurs, mais un peu plus qu'ailleurs.

Al-kašāllī semble avoir trouvé, auprès de tous, un excellent accueil.

(1) Proclamé en mars 1017, assassiné sur l'ordre de Ḥairān, au début de 1019. Cf. Dozy, *op. cit.*, II, 314-8.

(2) Fragment 23.

(3) Fragment 24.

(4) D'abord gouverneur de la ville pour l'émir de Dénia Muġāhid, ils se déclarent indépendants. Muzaḥfar meurt le premier, Mubārak le suit en 1018. Cf. I. 'Idāri, III, 158-63.

(5) Fragment 25.

(6) Gouverneur de Saragosse pour les 'Āmirides, puis émir indépendant, assassiné en 1028. Cf. I. 'Idāri, 96, 175-8 (qui confond ce prince avec son petit fils) : *Encyc. de l'Is.*, II, 348, IV, 162 a et 862 b.

(7) Sur cette dynastie, voir *Encyc. de l'Is.*, II, 348.

Il chante, par exemple, un personnage assez marquant de la cour, comme le *Secrétaire* Ibn Azrak ou Ibn Arzak (1), auquel il adresse un thrène sur la mort de ses fils (2). Il écrit également une pièce du même genre, dont rien ne nous reste, à la nouvelle du décès, en Égypte, d'un savant de Saragosse nommé Ismâ'il ibn Muḥammad, mort en 412/1021, au retour du Pèlerinage (3). Enfin et surtout, il est le panégyriste de Mundir ibn Yaḥyâ, puis après la mort de celui-ci, de son fils Yaḥyâ.

Il nous reste quelques vestiges de l'œuvre composée par al-Kastallî, en l'honneur du premier de ces princes. Ce sont d'abord deux épîtres (4) en prose rimée et en vers qui, du point de vue littéraire, n'ajoutent rien à celles que nous connaissons déjà. Ce sont aussi quelques fragments poétiques de longueur inégale et d'une chronologie très incertaine. L'un d'eux est une pièce d'apparat, peut-être écrite lors de l'arrivée du poète à Saragosse (5), car, après un *laus* de l'émir, très bien venu (vers 1-18), Ibn Darrâġ y dépeint sa misère et le secours qu'il attend de son protecteur (vers 19-29). Dans un autre (6), postérieur au précédent, le poète reprend le thème usé du voyage qui l'a conduit jusqu'à la cour de Mundir (vers 1-11), puis témoigne sa reconnaissance à cet émir, pour toutes les faveurs qu'il lui doit.

Le prince de Saragosse semble bien, en effet, avoir eu de grandes bontés pour al-Kastallî. Celui-ci, en tout cas, célèbre à diverses reprises la générosité de son mécène.

17. Je me suis arrêté en un pays dont les pierres ont été changées en or et en bijoux scintillant à mes regards.
18. Que les princes sachent que j'ai trouvé un protecteur qui les vaut tous à lui seul (7),
19. un monarque élu pour la gloire et tout-puissant qui, malgré eux, a jeté sur moi son manteau en signe de protection.

(1) Le nom d'Ibn Arzak est donné par I. 'Idâri, III, 177, qui spécifie qu'il s'agit d'un *secrétaire* de Mundir. I. Bassâm donne *Ibn Azrak*. Il s'agit bien du même personnage, car I. Darrâġ, dans un vers, fait un calembour sur ce nom par simple métathèse : *Azrak* = *bleu* devient *Arzak* = *plus fortuné*.

(2) Fragment 31.

(3) Ce personnage aurait porté le surnom de *Furrutès* (I. al-Abbâr, *Takmila*, n° 429, éd. Bel et Ben Cheneb), ou de *Furtoš* (Dabbî, n° 536). Seul le premier de ces auteurs mentionne le thrène d'I. Darrâġ.

(4) Épîtres 5 et 6.

(5) Fragment 26.

(6) Fragment 27.

(7) Text. : en qui, après les avoir quittés, j'ai trouvé tout le gibier dans le ventre de l'onagre. Proverbe.

Et dans un autre fragment, il dit encore (1) :

1. Compagnons du bon vin, éveillez-vous et demandez-moi ce que sont les actes généreux de Mundir !
2. Mundir est un prince qui, si vous lui quémandez sa faveur, vous la donnerait sans barguigner.

De tels vers marquent bien qu'après tant de vicissitudes et d'angoisses, Ibn Darrâğ a enfin rencontré un havre paisible. Pourtant il songe toujours à Cordoue, à la cour d'az-Zâhira, aux 'Âmirides. Dans un prologue de panégyrique composé à cette époque, il évoque ce passé en termes simples et touchants (2).

1. Dis au printemps : « Étends ton manteau de nuées et laisse pendre tes voiles sur les lieux [où se sont déroulées] mes boucles enfantines.
2. N'y fais point défaut, car, derrière toi, [ô printemps], mes larmes coulent en longs flots.
3. Mêlé au parfum de mon salut l'humidité de ton nuage et abreuve de cette eau ceux et celles que j'aime.
4. Penche-toi sur Cordoue, étreins-en la terre pour moi, comme je la serrerais contre mon corps et ma poitrine.
5. Enfin, sur ces vallées et ses collines, répands des fleurs qui annonceront, en ton nom, que tu es mon émissaire. »

Cette mélancolie n'est point seulement celle d'un exilé. C'est également celle d'un homme qui, ayant dépassé « le milieu du chemin de la vie », se plaît, avec une joie un peu triste, à ressusciter des souvenirs de joie et de jeunesse. Pourtant, la sécurité, en même temps que la gloire, est entrée dans la demeure d'Ibn Darrâğ. Autour de lui, un cercle de disciples et d'admirateurs s'est constitué. Au nombre de ceux qui le forment, on rencontre un de ses fils, al-Faql, qui sera à son tour poète et épistolier (3). On y trouve aussi, pour peu de temps d'ailleurs, à ce qu'il semble, le fameux Ibn Ḥazm qu'al-Ḳasṭallî avait rencontré quelques années plus tôt, lors de la tentative d'al-Murtaḍa pour s'emparer du pouvoir (4). Selon la coutume commune à l'Orient et à l'Occident, il est probable que le panégyriste de l'émir Mundir fait figure de maître, dans ce petit cénacle. Il doit lui-même commenter son œuvre à ses disciples. Il procède en outre à un classement

(1) Fragment 29.

(2) Fragment 28.

(3) Il fut plus tard panégyriste de l'émir de Dénia, Iḳbâl ad-Dawla. Cf. Ḍabīb, n° 1282 : I. Baṣkuwâl, n° 992.

(4) Abû Bakr i. al-Ḥâir. *Inde.x librorum...* (Saragosse, 1894), 414.

de ses épîtres et de ses poèmes. Ainsi se constitue un recueil formant la matière de deux volumes (1).

Cette vie calme et en quelque sorte recueillie, si différente de celle qu'avait connue al-Kastallî, se poursuivit durant plusieurs années. Enfin, le samedi 16 ġumâdâ II 421/22 juin 1030 (2), Ibn Darrâġ disparaissait, à l'âge de soixante-douze ans.

* * *

L'œuvre en prose rimée ou en vers laissée par al-Kastallî paraît s'être imposée sans aucune discussion à l'admiration des lettrés. Cette vogue ne fut point particulière à l'Espagne, ni à une époque, comme nous allons le voir.

Vers la fin de la vie d'Ibn Darrâġ ou peu d'années après sa mort, un littérateur de Cordoue, Abû 'Âmir Ibn Šuhâid (mort en 426/1035) fait les plus grands éloges de ce poète dont il vante la culture, le « métier » et la facilité (3). De même, l'historien Ibn Hâyyân (mort en 469/1076) (4) lui

(1) I. Halkân, I, 42, lig. 6; Halkân III, 246.

(2) I. Halkân, I, 43. I. Baškuwâl donne la même année, mais sans indiquer le mois. Dabbi porte « vers 420 ».

(3) Cité dans I. Bassâm, R. et P., f° 12b, en ces termes :

وذكره أيضا ابو عامر بن شهيد فقال: والفرق بين ابي عمر وغيره أن ابا عمر مطبوع النظام، شديد اسرار الكلام، ثم زاد ما في اشعاره من الدليل على العلم بالخير واللغة والنسب وما تراه من عرصة للكلام ومأكله لاجرار الالفاظ وسعة صدره، ووحشة بحره وصحة قدرته على البديع وطول طلقه في الوصف ولقيته للمعنى وترديده وتلاعبه به وتكريره وراحته بما يتعب الناس، وسعة نفسه فيما يضييق الانفاس.

(4) Cité par I. Bassâm, *Dahira*, R. et P., f° 12b, en ces termes :

و[ذكر] ابن حيان معجبا من أخباره، مغربا عن جلالته مقداره، فقال: و ابو عمر السطلي سباق حلبة الشعراء العامرين، وخاتمة محسني اهل الاندلس اجمعين، وكان متن طوحت به تلك الفتنة السنعاء واضطرته الى النجعة فاستقرى ملوكها اجمعين من الجزيرة الخضراء فسرقنسة من الثغر الأعلى يهز كلاً بمديحه ويستغيثهم على نكبتة وليس منهم من يصغي [اليه] ولا يحفظ ما أضيع من حقه، وأرخص من عاقبه، وهو يجبطهم خبط العضة بمقوله فيصتون عنه الى أن مر بعثوة منذر بن يحيى أمير سرقنسة فألقى عصي سيرة عند ما برآه، ورحب به وأوسع قرأه، فلم يزل عنده وعند ابنه بعده مادحا لهما مثنيا عليهما

consacre une notice dans son ouvrage sur l'Espagne et le déclare : « le premier dans le chœur des poètes ʿamirides et celui qui clôt l'ensemble des artistes de l'Andalousie ».

Il n'est pas douteux cependant que l'homme qui contribua le plus à asseoir la renommée d'al-Ḳaṣṭallī fut son disciple Ibn Ḥazm (mort en 456/1064) (1). Celui-ci nourrissait, pour son maître, une admiration très vive, où le particularisme régional entraît d'ailleurs pour une large part. « Ibn Darrāġ, disait-il, était savant dans la critique poétique (2) et si je disais qu'il n'y eut pas en Espagne un plus grand poète que lui, je n'annoncerai rien d'in vraisemblable. » Et il ajoutait encore : « Si nous n'avions comme puissant poète qu'Ahmad Ibn Darrāġ, celui-ci ne le céderait ni à Ḥabīb, ni à al-Mutanabbī (3) ». Ce jugement flatteur ne lui demeura pas particulier. Il sut le faire partager par ses élèves, entre autres par Šurāiḥ de Séville (mort en 537/1142) (4), un des maîtres indirects du biographe Ḍabbi, et par l'historien-voyageur al-Ḥumāidi (mort en 498/1095) (5). Par l'un et par l'autre, l'œuvre d'al-Ḳaṣṭallī acheva de se répandre en Espagne et dans le reste du monde musulman.

En Espagne, les biographes Ibn Baškuwāl (mort en 578/1183) (6) et Ḍabbi (mort en 599/1203) (7), reprenant l'appréciation courante, déclarent qu'Ibn Darrāġ avait, « dans ses vers et ses épîtres, une « manière » par laquelle il dénonçait sa force et sa puissance » (8). Le compilateur Ibn

رافعا من ذكرهما غير باغ بدلا بجوارهما الى أن مضى بسبيله بعد أن جرت له رحمة الله على
احسانه الباهر، في فتنة البرابر، مع أملاك الجزيرة في طول الاغتتاب والنجمة أخبار شاقة
فيها لذي اللب موعظة بالغة.

Sur I. Ḥayyān, voir *Encyc. de l'Is.*, II, 405.

(1) Sur cet auteur, voir *id.*, II, 407.

(2) En arabe : *naḥd as-šūr*. Cette expression ne désigne rien qui soit analogue à notre critique littéraire. C'est l'ensemble des canons poétiques qui, joints à la connaissance de l'art poétique lui-même, permettent de composer des poèmes répondant aux exigences de la tradition littéraire.

(3) Cité par I. Baškuwāl et par Ḍabbi. Ḥabīb est le nom du poète Abū Tammām, célèbre panégyriste oriental, mort vers 231/845 ; cf. *Encyc. de l'Islam*, I, 111. Sur al-Mutanabbī, autre illustre poète oriental, mort en 355/965, voir *Recue des Études islamiques*, 1929. I, 127 sv.

(4) Ḍabbi, n° 849 ; Abū Bakr ibn al-Ḥaīr. *op. cit.*, 414.

(5) Sur ce savant, voir *Encyc. de l'Is.*, II, 335.

(6) Voir *id.*, II, 390.

(7) Voir *id.*, I, 907.

(8) I. Baškuwāl, I, 42 ; Ḍabbi, 147.

Bassâm (mort en 542/1147), dans sa *Dahîra* le proclame (1) « la beauté de la terre et du ciel d'Andalousie, le modèle des *Secrétaires* et des poètes de ce pays... l'homme à qui les biographes ne rendraient pas justice, à qui ils ne donneraient pas ce qu'il mérite, même [s'ils s'y employaient] jusqu'à ce que s'achèvent les jours et que s'épuisent les feuillets et les plumes ». Telle devait être aussi l'opinion du cadî Ibn al-'Arabi (à ne pas confondre avec le mystique du même nom) (mort en 543/1148), qui poussa l'engouement jusqu'à étudier les œuvres d'al-Ḳastallî sous quatre professeurs différents (2). Telle était en tout cas celle du lettré andalou aš-Šaḳundî (mort en 629/1231) (3), qui, dans son parallèle entre les Andalous et les Musulmans d'Afrique, égalait le poète espagnol, une fois de plus, à al-Mutanabbî et demandait à ses contradicteurs maghrébîns s'ils avaient un autre Ibn Darrâġ à lui opposer (4).

Le nom d'al-Ḳastallî n'avait pas tardé à être connu en dehors de l'Espagne. Quelques années à peine après sa mort, son *dîwân* en entier ou en partie est déjà entre les mains du célèbre anthologue de Niḥapour, aṭ-Ta'alîbî (mort en 439/1038), qui en donne de longs extraits dans sa *Yatîmat ad-dahr*. C'est toutefois en Afrique du Nord, cela se conçoit, qu'on apprécie le plus le chantre des 'Âmirîdes. Un bel esprit de Kairouan, Ibn Šaraf (mort en 460/1068), le proclame avec enthousiasme (5) « un poète

(1) Voici l'appréciation de cet auteur (R. et P., f° 12a et b) :

قان ابوالحسن كان ابو عمر القسطلبي وقتة لسان الجزيرة شاعراً أولاحين عدّ لمعاصريه من شعرائهم المشهورة وأخر حامل لوائها، وبهجة أرضها وسمائها، وأسوة كتابها وشعرائها، وله عضد فخرها المحمول وشهيم، وبه بُدئ ذكرها الجميل وختم، حتى حل اسمه من الاماني محلّ الأنس، وسار نظمه ونشره في الاقاصي والاداني مسير الشمس، واحد من تعالت الافاق من جلالة قدره، وكانت الشام والعراق ادنى حظي ذكره، وانا اقول : ان من ذكره لم يوفه حقه، ولا اعطاه وفقه، ولا استوفى تقدّمه وسبقه، ولو أوفى الايام، واستفد القراطيس والأقلام، وقد اثبت من نظمه ونثره ما يباهر العقول، ويباهي الغرر وأحجول، ويسامي التيجان والأكاليل، ويُشغل التقليد والتأويل.

(2) Abū Bakr ibn al-Ḥāir, 414. Sur ce personnage, voir *Encyc. de l'Is.*, II, 384.

(3) Voir *id.*, IV, p. 301 a.

(4) Cité dans Maḳḳart, I, 131, en bas.

(5) *Risālat al-intihād* (dans les *Rasū'il al-Bulāġi'* (le Caire, 1331)), 352. Une autre édition donnée au Caire en 1344, 26, contient le même jugement avec quelques variantes et additions.

savant et habile dans ce qu'il compose. Tous les esprits témoignent », ajoutait-il, « qu'il est le dernier grand poète du siècle, mais le premier dans son art... Habile, il place l'expression où elle convient, surtout quand il parle des maux qui l'ont frappé durant la guerre civile, lorsqu'il se plaint de ce qui l'a atteint aux jours de l'épreuve. En un mot, c'est le plus grand poète du Magrib, des temps lointains ou modernes ». Les siècles qui passent ne changent rien à l'opinion qu'on a d'al-Ḳaṣṭallī. Au VII^e/XIII^e siècle, l'historien de la dynastie almohade, al-Marrakūṣī (mort postérieurement à 621/1224) (1), écrit, par exemple : « Moi-même, dans ma jeunesse, j'étais passionné pour les œuvres de ce poète que je relisais sans cesse (2). » Enfin, il n'est jusqu'à Ibn Ḥaldūn qui, dans ses *Prolegomènes*, ne mentionne Ibn Darrāġ comme un des noms les plus glorieux de la littérature arabe en Espagne (3).

L'époque moderne elle-même n'a pas complètement oublié al-Ḳaṣṭallī. C'est ainsi que deux critiques égyptiens contemporains, Aḥmad Ḍaīf et Zakī Mubārak, n'ont pas jugé ce poète indigne d'une courte étude. L'un et l'autre ne font guère, au surplus, que reproduire l'appréciation des auteurs médiévaux (4). Ils notent toutefois avec finesse — et ceci est précieux pour nous — certains aspects de l'art d'al-Ḳaṣṭallī, et tout ce qui, en dernière analyse, peut expliquer la vogue dont a joui son œuvre.

*
* *

Il serait sans doute téméraire de vouloir porter un jugement définitif sur Ibn Darrāġ, en nous appuyant sur les fragments que nous possédons encore, à l'heure actuelle. Il est possible que ses morceaux représentent la seule chose qui valût la peine d'être ravie à l'oubli des temps, mais ce n'est pas sûr et en définitive, on ne peut rien y voir de plus que l'expression du goût des anthologues. Ces réserves faites, il est toutefois permis de fixer temporairement la physionomie littéraire d'al-Ḳaṣṭallī, telle qu'elle apparaît aujourd'hui.

Le premier trait qui s'impose est l'immense pauvreté intellectuelle des

(1) Sur cet auteur, voir *Encyc. de l'Is.*, 1, 67.

(2) *Al-Mu'jib*, 26-27, trad. Fagnan, 32-33.

(3) Cf. De Sacy, *Anthologie grammaticale*, texte 183, trad. 428.

(4) Voir A. Ḍaīf, *Balāġat al-'Arab fi l-Andalus*, 94-100, et Z. Mubārak, *al-Muwāṣana bain aš-šu'arā'*, 242-52.

fragments qui nous ont été conservés. Dans ces vers, peu ou pas de pensées. Malgré soi, on songe au jugement sévère porté par le philosophe Abū l-'Alā' de Ma'arra, sur un autre fameux panégyriste occidental, Ibn Hāni : « Il ressemble à un moulin qui moudrait des cornes, ses vers sont vides d'idées. » Cette indigence de fond, à elle seule, suffirait à faire rejeter toute comparaison avec un poète comme al-Mutanabbi dont les poèmes contiennent un véritable système philosophique.

Comme la grande majorité des panégyristes arabes, Ibn Darrāğ est donc uniquement un artiste préoccupé non du fond, mais du style, avide de faire connaître son habileté et sa culture, insoucieux d'originalité, de sincérité, de spontanéité, simplement préoccupé de reprendre des clichés, de les polir, de les remanier dans le détail, de ne pas tomber sous l'accusation de plagiat. Pour tout résumer d'un mot, al-Kastalli est un adroit pasticheur. Ce fait, grave pour nous, ne l'est point pour ceux qui le lurent. Dans des vers comme ceux-ci (1) :

15. Si [cette belle] m'avait vu au moment où les midis flamboyaient sur moi, où le flottement du mirage s'agitait,
20. si elle m'avait vu à l'heure où la marche nocturne m'absorbait tout entier, où mon cœur était le compagnon des génies du désert,
21. où je traversais la solitude, dans les ténèbres de la nuit, tandis que les lions rugissaient dans le fond des halliers.

Ibn Hāzm et ses disciples n'étaient pas choqués par ces déserts et ses lions introduits d'une façon si insolite par le poète, sur le sol andalou. Ils ne retrouvaient là qu'un pastiche excellent de la vieille poésie bédouine et, bien loin d'être fâchés de ces invraisemblances, ils admiraient fort l'homme qui, en dehors de toute observation, avait conçu de tels traits descriptifs (2).

L'œuvre d'Ibn Darrāğ, c'est là le second point à noter, est donc tout entière d'une allure artificielle très marquée. Le « métier » y apparaît sans cesse. Parfois accusé jusqu'à la négligence, comme dans ces formules stéréotypées qui se retrouvent plusieurs fois dans nos extraits (3). Parfois plus

(1) Fragment 4.

(2) Ces invraisemblances ne choquent pas davantage aujourd'hui Aḥmad Daif qui écrit, *op. cit.*, 96 : « Par ces vers, on peut avoir une idée artistement campée, de ces déserts dont il est parlé. On croit être devant ces espaces immenses et terrifiants. Lorsqu'on a l'âme emplie de l'effroi de ces déserts... on entend ce qui emplit ces lieux : rugissements des lions, cris des animaux carnassiers. »

(3) Voir frag. 6, vers 5 ; frag. 7, vers 10 ; frag. 22, vers 10 : cliché sur le roucoulement des colombes. Voir frag. 9, vers 9, et frag. 27, vers 1, 21. Voir frag. 11, vers 1, et frag. 24, vers 37.

heureux dans des allitérations (1), des antithèses (2), des jeux de mots (3). Souvent, enfin, d'une très grande habileté, par l'introduction dans le vers de proverbes (4) ou de citations coraniques (5).

Cette prédominance du « métier » sur l'inspiration, commune d'ailleurs à toute l'époque et peut-être même à toute la poésie arabe, engendre chez Ibn Darrâğ une préciosité qui va parfois jusqu'au plus odieux pathos. Il écrit, par exemple (6) :

5. Souvent, les traîtrises du Destin m'ont assailli à chemin découvert.
6. Ces traîtrises étaient les plaques des deux cuirasses de l'impiété et de la perfidie et les lames des deux sabres du *dire* et du *dit-on*.

Il ne serait que trop aisé de multiplier les exemples de ce gongorisme si choquant pour nous, si plaisant aux yeux des lettrés du Moyen Âge musulman plus sensibles à l'habileté des poètes qu'à la spontanéité de leur inspiration, à la délicatesse de leurs sentiments et à la richesse de leurs pensées. Une fois de plus nous sommes amenés à conclure que l'art d'Ibn Darrâğ comme celui de tant d'autres, malgré tous les efforts de notre sympathie, reste pour nous un énigme et que son œuvre a conquis l'estime des lettrés, pour les raisons mêmes qui font que nous ne saurions l'admirer.

A se placer toutefois uniquement sur le terrain de l'histoire littéraire, on ne peut refuser à la figure d'Ibn Darrâğ un intérêt véritable. Elle réalise le type très caractéristique de ceux qu'on désigne sous le nom de *Poètes-Épistoliers* (*as-Su'arâ' al-Kuttâb*). Cultivé, raffiné, habile à tourner un panégyrique, une supplique ou une épître, versificateur plutôt que poète véritable, artiste connaissant à fond toutes les ruses du métier, bohème au surplus, à la merci du moindre caprice de ses mécènes, on le retrouve à peu près trait pour trait dans toutes les cours princières, en Andalousie, en Ifriqiya, en Égypte, dans tout l'Orient. Ce type n'est d'aucun lieu. On pourrait ajouter qu'il n'est d'aucun temps. On avait connu des Ibn Darrâğ à la cour des grands khalifes 'abbâsides de Baghdâd. On en connaîtra chaque fois qu'une dynastie, dans une partie du monde musulman, pour une période plus ou moins longue et plus ou moins brillante, s'élèvera et

(1) Frag. 7, vers 3, 20.

(2) Frag. 7, vers 8, 9.

(3) Frag. 26, vers 3-7, calembours sur des noms de tribus arabes.

(4) Frag. 26, vers 12, 13 ; frag. 27, vers 18.

(5) Frag. 7, vers 5 ; frag. 19, vers 10 ; frag. 21, vers 1 et 16 ; frag. 25, vers 61.

(6) Frag. 7.

constituera un centre littéraire susceptible d'accroître son prestige politique et de donner satisfaction aux besoins culturels ou moraux de ses princes.

Pour en revenir à l'Espagne musulmane, c'est par les Ibn Darrāğ que s'implantera définitivement dans les cours seigneuriales la poésie arabe néo-classique née dans les cités de Mésopotamie. C'est par l'existence de ces artistes nourris de littérature orientale que s'expliquera la durée d'une école poétique qui, avec le seul appui d'un public d'érudits, de beaux-esprits et de pédants, réussira, durant quatre siècles et plus, à se maintenir sans se renouveler et sans emprunter ou presque au terroir. C'est par eux enfin que se trouvera légitimée cette réaction contre les néo-classiques, plus violente en Espagne qu'ailleurs, qui aboutira à la création d'une poésie populaire plus spontanée, plus humaine, surtout plus proche de la mentalité des masses hispaniques.

Régis BLACHÈRE.

LA RELATION DU SIÈGE D'ALMÉRIA EN 709 (1309-1310)

D'APRÈS DE NOUVEAUX MANUSCRITS DE LA *DURRAT AL-ĤĪĠĀL*

La relation dont on trouvera plus loin le texte arabe est incluse dans un manuscrit de l'ouvrage bien connu, la *Durrat al-ĥiġāl fu ġurrat asma' ar-riġāl*, recueil de biographies d'hommes célèbres, de poètes, de savants, de saints du VII^e siècle jusqu'au début du XI^e siècle, d'Abū-l-'Abbās Aḥmad Ibn al-Qaḍī (1). Elle a déjà été publiée par le savant orientaliste M. R. Basset, avec une traduction et des notes, dans le *Journal Asiatique* (2). Mais M. Basset n'avait eu à sa disposition qu'un seul manuscrit qui présentait des lacunes assez fréquentes et des altérations nombreuses qui ne lui avaient pas permis de saisir le sens d'un certain nombre de passages. Voici d'ailleurs ce qu'il a dit lui-même dans une courte introduction : « C'est un manuscrit de 241 feuillets, d'une écriture peu élégante, mais généralement lisible. Le texte n'est pas toujours correct et, n'ayant qu'un seul manuscrit à ma disposition, j'ai dû renoncer à traduire quelques passages altérés. »

Ayant eu à utiliser les manuscrits qui contiennent ce texte, j'ai été amené à l'établir d'après trois exemplaires de la *Durrat al-ĥiġāl*, dont l'un appartient au fonds de la Bibliothèque générale du Protectorat à Rabat. Les deux autres m'ont été communiqués, l'un, par l'historien Moulāy al-Kebir Ben Zidān de Meknès, le second, par le savant Si 'Abd al-Ĥai al-Kattāni de Fès. Étant donné que les détails qu'il contient n'ont guère été utilisés jusqu'ici par aucun historien connu, il m'a paru qu'il ne serait pas inutile de le publier de nouveau avec la traduction correspondante.

(1) Cf. Lévi-Provençal, *Les historiens des Chorfa*, p. 100, et la bibliographie citée.

(2) Mois de juillet-août 1907, p. 279 sqq.

En dehors, en effet, de quelques lignes qu'Ibn Haldun consacre au siège d'Almería, qu'il qualifie pourtant de « fameux », on ne trouve dans les ouvrages des historiens arabes que de vagues allusions à ce siège. Il est probable, comme l'a dit M. R. Basset, que, dans des monographies que nous ne possédons pas, la relation en a été donnée avec de nombreux détails. Bien qu'il ne le dise point, Ibn al-Qaḍī semble l'avoir introduit dans son ouvrage à cause, probablement, de sa rareté ; on ne voit pas bien, en effet, ce qu'il vient faire dans un dictionnaire biographique, où le seul prétexte qui détermine l'auteur à le donner en entier, est la mention de l'année 709 de l'hégire à propos de la mort, en cette même année, d'un certain Aḥmad al-Ġannāmi al-Iskandarī. Ibn al-Qaḍī, bien qu'il n'ait pas cité les sources où il a puisé pour ce qui est relatif à Almería, devait être en possession d'ouvrages importants sur cette ville, car il donne, à chaque article de son dictionnaire, les biographies de nombreuses personnes qui en étaient originaires ou qui y avaient vécu. Pour ce qui nous intéresse, il faut signaler deux noms d'auteurs auxquels il attribue une relation du siège d'Almería en 709. Le premier, Aḥmad b. Ibrāhīm b. Muḥammad al-Ġāfiqī, connu sous le nom d'al-Faḥḥām, a écrit une histoire du siège d'Almería par le roi d'Aragon, *وله جزء في تاريخ حصار الطاغية المرية*, et est mort, en 735 de l'hégire. Le second, cité par M. R. Basset, Aḥmad b. Qasim al-Ġudāmi, a composé une histoire du siège d'Almería par le Barcelonais (Don Jaime II) *وله تاريخ حسن في حصار البرشاوني للمرية*, et est mort, en 749, de la peste. Une partie du récit d'Ibn al-Qaḍī a été, sans doute, empruntée au premier de ces deux auteurs, et l'autre, au second. Les contradictions que l'on y relève prouvent suffisamment qu'il n'a pas utilisé une seule source, mais qu'il a copié purement et simplement des passages, qu'il a juxtaposés, d'au moins deux auteurs.

Le siège d'Almería en 709 (1309-1310) est un des nombreux épisodes de la *reconquista* chrétienne. A sa majorité, le roi de Castille et Léon, Fernando IV, signa la paix avec le Portugal et l'Aragon et décida avec le roi d'Aragon Jaime II une campagne commune contre le roi de Grenade et les Mérinides du Maroc. Fernando assiégea Algésiras, Jaime II, Almería, sans succès. En revanche, les forces unies de Castille et d'Aragon s'emparèrent de Gibraltar (1).

(1) Raphaël Altamira, *Histoire d'Espagne*, collection Armand Colin, p. 96.

M. R. Basset, dans son introduction, rapporte, d'après l'*Historia de España* de Mariana, les conditions dans lesquelles cette action commune des troupes castillanes et aragonaises fut décidée, à la suite d'une entrevue au couvent de Huerta entre Jaime II et Fernando IV. Il fut stipulé, en particulier, que la sœur du roi de Castille, Doña Léonor, épouserait Don Jaime, fils aîné du roi d'Aragon, et recevrait comme dot la sixième partie des conquêtes faites dans cette guerre et, en particulier, la ville d'Almería.

Le but principal de cette expédition semble avoir été l'occupation d'Algésiras, port où les Mérinides allaient aborder quand ils entreprenaient la guerre sainte. Ibn Ḥaldūn prétend d'ailleurs, que ce traité fut conclu, alors que Fernando IV assiégeait déjà, depuis assez longtemps, Algésiras, et que sa flotte bloquait Gibraltar, « pour, dit-il, donner de l'occupation aux Musulmans de l'Andalousie » (royaume de Grenade) (1).

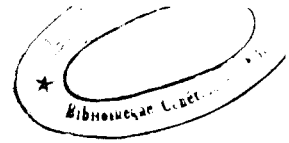
Chénier nous apprend également que Don Fernando se proposa en 1309 de faire le siège d'Algésiras pour empêcher que le roi de Grenade auquel il voulait faire la guerre ne reçût facilement des secours d'Afrique, et il ajoute que, « pour donner plus de stabilité à son plan, ce prince fit un traité avec le roi d'Aragon, et, s'étant conciliés ensemble sur leurs opérations et sur le mouvement de leur flotte, il alla avec son armée devant Algésiras, que le roi de Grenade avait pourvu d'armes, de vivres et de soldats » (2), ce qui laisse croire, contrairement à ce que dit Ibn Ḥaldūn, que les deux villes, Algésiras et Almería, furent investies à peu de temps d'intervalle. D'après Mariana, en effet, les troupes castillanes arrivèrent devant Algésiras le 26 juillet 1309, et notre texte nous apprend que le roi d'Aragon débarqua avec ses troupes à Almería, le mardi 3 rabi' I 709 (11 août 1309).

La campagne fut aussi dure pour les Musulmans que pour les Chrétiens. Les deux flottes, aragonaise et castillane, après avoir pris Ceuta et l'avoir pillée, se postèrent de façon que ni Almería, ni Algésiras, ne pussent recevoir de secours par mer. Quant aux troupes du roi d'Aragon et de Castille, elles souffrirent de la pluie, de la mauvaise eau, et, vers la fin du siège, de la faim, à cause du vent d'Ouest qui empêcha les navires de les ravitailler.

Si l'on en croit notre auteur, la ville d'Almería eut à essuyer de nombreux assauts auxquels elle résista victorieusement. Néanmoins, il ne fait

(1) Ibn Ḥaldūn, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, t. II, p. 204.

(2) Chénier, *Recherches historiques sur les Maures*.



pas allusion à ce que dit Ibn Ḥaldūn, que l'ennemi creusa une voie souterraine assez large pour admettre de front une vingtaine de cavaliers. Les assiégés eurent connaissance de cette entreprise, et, pour la déjouer, ils travaillèrent à un chemin de contre-approche, de sorte que, leur tâche accomplie, ils eurent un combat sous terre avec les Chrétiens. Il nous donne également un autre détail que l'on ne trouve pas dans le texte, à savoir, que l'une des machines de guerre qui furent dressées contre la ville « avait la forme d'une tour en bois et dépassait de trois toises la hauteur des remparts » (1).

En ce qui concerne la fin du siège, Ibn Ḥaldūn donne une version qui cherche à atténuer la situation critique dans laquelle se trouvaient les Musulmans des deux villes. Voici ce qu'il dit en ce qui concerne Almería : « 'Otmān Ibn Abi-l-'Olā', chef des princes Mérinides réfugiés en Andalousie, reçut de (Abū-l-Ġuyūš) Ibn-al-Aḥmar le commandement d'une armée et marcha au secours d'Almería. Arrivé dans le voisinage où se tenait le roi (d'Aragon), il ne cessa d'attaquer et de harasser les Chrétiens jusqu'à ce qu'ils les contraignit à demander la paix et à lever le siège. » Il ajoute, pour Algésiras, que Fernando était encore sous les murs de cette ville quand il apprit la défaite de son armée par 'Otmān. Il envoya sur-le-champ toutes ses troupes contre les Musulmans. 'Otmān les attaqua, tua les principaux officiers et mit le roi dans la nécessité de marcher en personne contre lui. A peine les Chrétiens eurent-ils quitté leur position que les gens d'Algésiras envahirent leur camp, enlevèrent les tentes et les bagages, et ramenèrent beaucoup de prisonniers.

Notre texte ne donne guère davantage de précisions en ce qui concerne les conditions dans lesquelles le siège fut levé. Il se contente de nous dire que « Dieu envoya pendant deux mois le vent d'Ouest qui empêcha les navires des Chrétiens de naviguer et interrompit leur ravitaillement au point qu'ils souffrirent tous de la faim. Les Chrétiens acceptèrent de traiter moyennant une somme d'argent qu'on s'engagea à leur verser ».

Chénier parle d'une somme de 50.000 doublons que Fernando IV, pour lever le siège d'Algésiras, reçut d'Abū-l-Ġuyūš qui, en outre, se reconnut son vassal et se soumit au même tribut que ses prédécesseurs. Quant à Don Jaime, « le roi de Grenade, dit-il, rebuté par ses mauvais succès, lui

(1) Ibn Ḥaldūn, *Histoire des Berbères*.

ayant proposé un accommodement, il l'accepta pour retourner dans ses États, où quelques troubles survenus en Catalogne rendaient sa présence nécessaire ».

* * *

TEXTE ARABE

حصار المرية سنة ٧٠٩

وفي هذه السنة في يوم الثلاثاء ثالث شهر ربيع الاول منها بمواقفة شهر غشت من الشهور العجمية في أول دولة ابي الجيوش حاصر البوشلوني المرية وقائد ابي الجيوش عليها القائد ابو مدين شعيب بن شعيب وعلى البحر القائد ابو الحسن علي الرنداحي والبرشلوني المذكور طاغية ارغون خذله الله وصل عشية يوم الاثنين ثاني الشهر المذكور الى طرف الفنت من ساحل المرية الشرقي في ثلاثمائة قطعة بين صغار وكبار حرية وسفيرة فحط هنالك وبات في اجفانه فلما كان من الغد يوم الثلاثاء ازل الحيل والعدد والازواد بتلك المواضع من طرف الفنت الى الموضع المعروف ببركة الصفر وانتشر الفرسان والرجال بفحص المرية وخارجها وفي الحين امر القائد ابو مدين بهدم ما قارب الاسوار من المباني بخارج البلد فهدمت وسويت بالارض وسدت ابواب البلد بالبناء الا ما دعت الضرورة لتركه وهيتت الاسوار للقتال ولا زمها الرماة والرجال وفي يوم الاربعا ثاني يوم تزولهم احتفل النصارى في احفل زي وآتوا يضربون الابواق والطبول حتى انتهوا الى اسوار البلد معا يلي الرجل فقا تلوا البلد قتالا عظيما وتكالبوا عليها تكالبا شديدا وقد كان المسلمون على غير تعبئة لخروجهم من البلد طمعا في دفاع النصارى عند اقبالهم لعدم الخبرة بحالهم ففروا امامهم الى البلد ولجؤوا الى الاسوار ودافعهم بالقتال والسهم عن البلد وعصم الله وهو نعم النصير وفي يوم الخميس خامس الشهر المذكور وصل الشيخان ابو العباس بن احمد بن طاحه وابو عبد الله محمد بن ابي بكر في نحو مائة وخمسين فارسا وكان اولادهم بالمرية فلما راهم النصارى وقد اطلوا خرجوا اليهم في خيلهم ورجلهم ومعهم طاغيتهم ملكهم فصبر الغزاة القادمون لقتالهم اعظم صبر وتجادوا على جلاذهم غاية التجرد واقتحموا

على رغم انوفهم وتكرّر الوفهم حتى دخلوا البلد بعد ان هلك من خيلهم تسعة ومانقص منهم عدد فكانت هذه الكائنة مما أكمدت النصارى وادخلت عليهم حزنا وفات المسلمون باعظم المدد وفي سائر هذا اليوم وصلت جيوش النصارى على البرّ بماعم السهل والوعر من الحيل والرجال فاحدقوا بالبلد احداق الهالة بالقر، والاكمام بالتمر، وقد كان لحق اهل المرية لأول حصارهم دهش فلما ناشبهم القتال واستقرّ بهم النزال ورأوا ان الحرب سجال انبسطت للقتال نفوسهم وثارت للحرب عزائمهم وافرس رُماتهم وانتصر حُماتهم وصاروا يبادرون الحرب ولا يهابون السطن والضرب واخذ النصارى نفوسهم لأول الحصار بالمو اظبة على القتال والمصابرة بالنزال فلما ذهب لهم يوم الآ بقتال جديد وجعلوا يرتبون الرجال نطاقا على البلاد ويضبطون الطرق ويُحافظون على الرتب ومهما ظهر لهم موضع راحة للبلاد او مسلك دخول او خروج بادروا اليه ليسدوه ونصبوا المجانيق وضيّقوا الحصار وفتحوا الى الحرب الابواب فلما كان يوم الاحد ثامن شهر ربيع الاول المذكور احتفل الطاغية في مواكبه وجنوده وراياتها وبنوده وأقبل نحو البلد في عدد كثير حتى وافى باب بجانة وهنالك اكثر تزولهم ومعظم قتالهم فأفاضوا في المعاتاة واستقبلهم المسلمون بأشدّ المدافعة وكذا كانت الحروب بينهم في عامّة الأيام

وفي يوم السبت الرابع عشر من الشهر المذكور اقبل جيش المسلمين من حضرة غرناطة طامعا في نصره البلد ودفاع العدو عنها فخرج الطاغية اليهم والتقى الجمعان فكانت الصكرة على المسلمين وقتل كثير من الرجال والفرسان وفي خلال ذلك خرج جمع من اهل البلد فاختلفوا الى محلة النصارى فنهبوا منها كل ما قدروا عليه وفي يوم السبت الحادي والعشرين ضربوا ناقوسهم الكبير وكانوا لا يضرّبونه الا لركوب طاغيتهم ودخلوا في السلاح باجمعهم واقبلوا محدقين بالبلد من جميع جهاته واعدوا للقتال ابراجا سامية من الخشب تندفع على عجلات وتحنوها بالرجال وهيؤوا سلايم عالية على الاسوار واقبلوا يتقدمهم الرجال والرماة ويتلوهم الفرسان وفرقوا ذلك على البلد فدافعهم المسلمون وطرحوا عليهم الزفت والقطران ورموا بالنيران حتى فرّ النصارى عنها وتمكن المسلمون من كثير منهم وكان هذا اليوم من الايام العظام وفي اول شهر ربيع الاخير اقبل جيش من حضرة غرناطة الى مرشانة

ليرتبوا بها فضيقوا على النصارى تصرفاتهم وكانوا يخرجون من محلّتهم صبيحة كل يوم في جمع وافر من الفرسان ينتجعون من الوادي على دوابهم انواع العصير وضروب الفواكه ويجلبون الخشب لآيتهم والخطب لوقودهم فخرجوا على عادتهم يوم الاربعاء عاشر شهر ربيع الاخير فلما بلغوا الوادي خرجت عليهم كمان المسلمين فانهزموا امامهم وقتلوا منهم مقتلة عظيمة وغنموا دوابهم واسلحتهم وكان عليهم في ذلك يوار وانكسار وفي يوم الجمعة الثاني عشر لشهر ربيع الاخر اقبل جيش المسلمين وعليهم الشيخ ابو سعيد عثمان ابن ابي العلاء فانبرت اليه جيوش النصارى وتلاقوا بمواضع خارج المدينة فكانت الدائرة على النصارى وقتل جماعة من زعمائهم وقتل الفرس تحت الشيخ ابي سعيد لكن نجاه الله تعالى وسلمه ولما ضاقت صدور النصارى بالحرب وفشى فيهم القتل في الايام الفارطة عزموا على المكيدة فخرجت فرقة من فرسانهم ليلا وابدوا عن الحلة فلما كان من الغد يوم الاحد الرابع عشر من شهر ربيع الاخر اطابوا في ازي جيوش المسلمين عليهم البرانس وعدم تظاهروا للحاجة ركب الجيش اليهم على حال استعجال وخلفوا اخبتهم ليس فيها احد يستدرجون اهل البلد للخروج اليهم وقد رصدوا بها المكامن وعمالوا عليها الخيل ونصبوا اليهم الحبال ولما بصر المسلمون بظاهر الحال ولم يكن عندهم شعور بالمكيدة رفعوا الاعلام في الاسواق وخرج الفرسان وقائد البحر وجماعة من اعيان المرية قاصدين نحو الاخبية لينتهبوها ثم ان الله سبحانه صرفهم عنها فخرجوا الى جبل المرية ليبتدؤوا بما هنالك من الاخبية اذ كان اهلها من شرارهم ولما شاهد ارباب الكمان ذلك من فعل المسلمين حسبوا انهم فطنوا للمكيدة وان تعريجهم انما كان طلبا لنجاتهم فانبروا من مكائهم وارادوا قطعهم عن البلد فسقط في ايدي المسلمين واتفق أن فتح في تلك الجهة باب امس ذلك اليوم فاجزوا اليه فاقتمحو عليه ومن انقطع منهم عاذ بالسور ودُفع عنهم بالنبل وذلي لهم الواح وتستروا بها حتى ارتفع القتال لحقوا بالبلد وصرف الله مكرهم وفي يوم الثلاثاء السادس عشر من شهر ربيع الاخر عمالوا الحيلة في اقامة الواح عظام عالية بموضع يعرف بالاسبدي على قرب من البلد ووصلوا بينها بمسامير الحديد وجعلوا بينون خلفها فعظم الامر في ذلك على المسلمين واقبلوا يحاولون تحريقها فيسر الله تعالى عليهم ذلك بعد جهد عظيم وفي يوم

السبت المؤوفى عشرين للشهر المذكور كان القتال العام في البرّ والبحر وركب الطاغية في اسطوله في البحر وفرّق جيشه على كلّ جهة من جهات البلد [في البحر] وفي البرّ وابلوا جميعا على القتال وقد اعدّوا من الابراج والسلايم ما يضيّق عنه نطاق الاحتياي وصادروا لا يدفعهم قتال وضاق الحال بالمسلمين وانسدت باب الحيل فصرخ بهم صارخ ان بادروهم بطرح العذرة فهو اعظم نكايّة لديهم فبادر الناس في الحين لتناول ذلك وحمله فوضعوا الشيء في محله، وقارنوا الشكل بشكله، ولا يحيق المكر السيء الا باهله، فكان الفارس منهم في اجمل حال في زيه واذا هو مكسو ثوب العذرة فيصير مسخرة بينهم وكان ذلك ادهى عليهم من القتال. وفرّج الله من شدة تلك الحال، وفي يوم الاربعاء العاشر لجمادى الاولى وصل جيش المسلمين من الحضرة في خيل ورجل كثير قاقبل الفرسان من جهة المناظر واقبل الرجالة من جهة الجبل وكان التقدّم للرجالة فرجعت اليهم طائفة من فرسان النصارى فلم يستطيعوا صبورا على مقاتلتهم فانهزموا امامهم ومضت عليهم سيوفهم وكان من لطف الله تعالى ان خرج طائفة من المسلمين من البلد الى ما يليهم عند زحف النصارى الى المنهزمين فاحرقوا بعض اخبية محلة النصارى وكثيرا من بيتوتهم فصعد دخانها في الجوّ وعندما شاهد ذلك مقاتلة النصارى انصرفوا نحوه يظنون ان محلتهم اضرمت في جميعها النيران فكان ذلك للمنهزمين سبباً ارفع السيف عنهم ولما انتهى فرسان المسلمين للخير الذي احتفزه النصارى على محلتهم وعليه طاعيتهم بجنده توقفوا عن مخالطتهم حتى فرق الليل بين الفريقين من غير قتال وصار هذا الجيش من المسلمين بعد ذلك يرتب مرشاة فيأتون في اكثر الايام الى محلة النصارى يناهسونهم ويضاربونهم وخفّ ذلك القتال عن البلد فكانوا لا يقاتلون [اهل البلد] الا في اليوم الذي لا يأتي فيه جيش المسلمين وفي صبيحة يوم الجمعة الثالث لجمادى الآخرة رام النصارى غدر البلاد من ناحية جبلها فأتوا في عدد موفور بسلايم عالية فرفعوها حتى الصقوها بالسور وشبوا يصعدون فيها ويرتفعون عليها ولم يكن في تلك الجهة للاقاق غير رجل واحد من المسلمين فصاح بالناس فسارعوا اليه يتصايحون حتى غطت الاسوار باناسها وضافت عن اهلها فذافعوهم وفتح الباب هنالك فخرجت منه طائفة من المسلمين فقلبوهم وقتلوا رئيساً من زعمائهم فيمن قتل وفي عشية يوم الخميس التاسع من الشهر

المذكور عملوا الحيلة على غدر هذه الجهة من العرقيب مرة ثانية وظنوا اخلاءها من الناس وقد كان ناسها استشعروا الحذر من العدة الاولى ففطنوا لهم وتصايحوا فاجتمع الناس اليهم وفتح الباب هنالك فتمكنوا منهم وظفروا بعدد منهم وفي يوم الاثنين الثاني والعشرين لرجب سقطت ستارة من السور فانتدب النصارى اليها وتهاكوا عليها وتقاتلوا قتالا مستمرا بطول اليوم وهو أحر قتال كان بينهم وبين اهل البلد الى ان ارتحلوا وانما أطلت بهذا الحصار، لِمَافِيَة من العبرة لادلي البصائر والابصار، وكانت عِدَّة فرسانهم ثلاثة الاف فارس منها الف مدرعة واربعمائة مبرقة واما الرجالة فلا يحصون كثرة هلك من جميعهم في هذا الحصار تسعون الفا قتل منهم اهل المرية بطول الحصار اربعة عشر الفا من الزعماء وسبعمانه من الفرسان وعشرين الفا من الرجالة والسائر قتلهم جيش المسلمين وعِدَّة اخيبتهم نحو الثلاثمائة واما القياطين والبيوت مَمَّا لا يأخذه الحصر وعدة المجانيق التي نصبوا للرجم احد عشر منجنيقا رعادة تدور بالبلد وينقل بعضها من دفة الى اخرى منها ما يرجم اسوار البلد ومنها ما يرجم داخل البلد ومنها ما يرجم القصبه ومظم تسلطهم وكابهم على اسوار العرقيب وعدة الحجرة التي رمت بها المجانيق بطول الحصار اثنان وعشرون الفا انظر لحكمة الله كان عدد موتاهم اضعافا للاحجار المرمرى بها من حجر يزن ثلاثين الى حجر يزن خمسة وعشرين وكان لاهل البلد منجنيق يرمون به برآ وبجرا بحسب الحاجة فلما تكسرت لحجر اصابها منعوا ثلاثة مجانيق اخرى ومن اسباب عصمة الله تعالى لاهل البلد في هذه المدة ماتوا مخازن قصبته من الشعير الكثير وصاروا يغرمون ذلك بحسب رطل لكل نفس بسوم قيراط واحد للرطل من غير تفرقة بين قوي وضعيف وأنهى ما بلغ اليه الرطل من القمح ثلاثة دراهم والخبز منه احدى عشرة اوقية بدرهمين وعدة ما استشهد من اهل البلد لطول الحصار مائة وتسعة وخمسون منهم امرأتان وسائرهم رجال ثم ارسل الله الريح الغربية مدة شهرين فمنعت اجفانهم السير وقطعت عنهم المير حتى عمهم الجوع فاجابوا الى الصلح على مال ائتم لهم فوصل الحمام الى المرية مبشرا بذلك وذلك يوم الاحد الحادي والعشرين لرجب من السنة وقد أتت من ذلك جيوش قشتالة وسقوا انقاهم في المراكب وماعجزوا عنه اضرموا قيه النيران وبقي منهم طائفة بعد ذلك ضاقت عليهم الاجفان فاقاموا

تحت الذمة ورحلت الحلة بطاغيته المخزي في غضب الله الى لعنة الله وسؤ المصير وذلك يوم الخميس الثاني والعشرين من شعبان منها فكانت مدة الحصار الى مدة التمام ستة اشهر غير ايام وفي شهر رمضان من السنة المذكورة حشد اهل بادية المرية لهدم ما بقي بعد الحصار بخارج البلد من الحيطان والابنية خوفا مما كان يتحدث به من عود الطاغية البرشلوني اليها وتزلوا عليها كفة اخرى فامتنعت الى ان حبل قضاء الله وقدره وكان امر الله مقدرًا مقدورًا وانما ذكرناه للا اعتبار في مقدمات الله.

* * *

TRADUCTION

Le siège d'Almería en 709 (1309-1310)

En cette année (709), le mardi 3 de rabî I correspondant au mois d'août (11 août 1309) du calendrier des Chrétiens, au début du règne d'Abu-l-Guyûš (1), le Barcelonais assiégea la ville d'Almería. Le général, qui y exerçait l'autorité, au nom d'Abû-l-Guyûš, était le qâ'id Abu Madyan Šu'aib. Sur mer, le commandement appartenait au qâ'id Abû-l-Hasan 'Alî ar-Randaîi. Le Barcelonais, roi d'Aragon (2), que Dieu le trahisse, arriva dans l'après-midi du lundi deuxième jour du mois en question au Cap d'al-Funt, sur la côte, à l'Est d'Almería, à la tête de trois cents navires, petits et grands, de guerre et de voyages. Il fit jeter l'ancre à cet endroit et passa la nuit sur mer. Le lendemain, il fit débarquer les chevaux, les bagages et les vivres, de ce côté d'al-Funt, à un endroit connu sous le nom de Birkat aš-Šafar. Les cavaliers et les fantassins se répandirent dans la banlieue d'Almería et dans les environs de la ville. Aussitôt le qâ'id Abu Madyan donna l'ordre d'abattre toutes les constructions qui étaient trop proches des remparts. Elles furent rasées; les portes de la ville furent bouchées avec de la maçonnerie, à l'exception de celles que la nécessité commandait de laisser; les remparts furent mis en état de soutenir le siège et garnis en permanence d'archers et de fantassins.

(1) Sur Abu-l-Guyûš Našr b. Muḥammad, qui détrôna son frère et lui enleva le pouvoir en 708 (1308/1309), puis chassé de Grenade par la populace qui se révolta contre lui en 717, se réfugia à Guadix jusqu'à sa mort, survenue en 722 (1322/1323), cf. Gaudefroy-Demombynes, *Histoire des Benou-l-Aḥmar*, p. 26, 27 et 60, 62.

(2) Jaime II d'Aragon (1291/1327).

Le mercredi deuxième jour de leur débarquement, les Chrétiens, revêtus de beaux habits, s'avancèrent au son des clairons et des tambours, jusqu'au pied des murailles de la ville, à laquelle ils livrèrent un combat violent et acharné. Les Musulmans, dans l'ignorance où ils étaient des forces de l'ennemi, sortirent de la ville dans le but de le combattre, sans avoir rangé leurs guerriers en bataille. Ils durent s'enfuir devant lui jusqu'à la ville et se réfugièrent sur les remparts d'où ils repoussèrent les assaillants en les combattant et en leur lançant des flèches. Dieu leur vint en aide; quel excellent auxiliaire! Le jeudi 5 du mois en question, les deux *šahs* Abu-l-'Abbās b. Aḥmad b. Talḥa et Abu 'Abd Allāh Muḥammad b. Abu Bakr arrivèrent à la tête de 150 cavaliers en vue d'Almería où étaient leurs enfants. Dès que les Chrétiens les eurent aperçus, ils allèrent à leur rencontre avec leur cavalerie et leur infanterie, ayant à leur tête leur roi. Les guerriers qui s'avançaient ainsi firent preuve d'un grand courage et de beaucoup d'énergie. Ils se précipitèrent au milieu de leurs adversaires, et, malgré les efforts de ceux-ci et leur grand nombre, ils réussirent à entrer dans la ville, après avoir perdu neuf chevaux sans avoir eu à déplorer la mort d'aucun des leurs. Cet événement amoindrit l'enthousiasme des Chrétiens et leur causa un vif chagrin tandis que les Musulmans en furent réconfortés.

Dans le courant de cette même journée, les troupes chrétiennes, cavalerie et infanterie, arrivèrent en nombre si grand qu'elles couvrirent plaines et montagnes. Elles entourèrent la ville comme le halo entoure la lune, et le spathe, la fleur du palmier (1). Au début du siège, les gens d'Almería furent démoralisés. Mais lorsqu'ils commencèrent à attaquer les Chrétiens, qu'ils leur livrèrent plusieurs combats, et qu'ils virent que la guerre avait des alternatives de succès et de revers (2), ils reprirent courage et engagèrent hardiment la lutte. Leurs archers devinrent plus audacieux; leurs défenseurs encouragés par le succès attaquaient et ne craignaient ni les coups de lance ni les coups d'épée. Les Chrétiens eux-mêmes firent preuve, au début du siège, d'une grande persévérance et supportèrent la lutte avec courage. Rarement une journée se passa sans qu'ils eussent livré un nouveau combat. Ils se mirent à ranger leurs hommes en cercle autour de la ville, à surveiller étroitement les chemins, et à garder, avec vigilance, les postes.

(1) Ḥariri, première *maḳāma*.

(2) Proverbe arabe, voir bibliographie citée par M. R. Basset.

Dès que leur apparaissait un espace d'où la ville pouvait avoir quelque allègement, ou un passage par lequel on pouvait entrer ou sortir, ils s'empressaient de le fermer. Ils dressèrent les machines, resserrèrent le siège et eurent recours à tous les procédés de la guerre.

Le dimanche 8 du mois de rabi' I en question, le roi d'Aragon, à la tête de ses courtisans et de ses troupes, étendards et drapeaux déployés, s'avança vers la ville avec une nombreuse armée, et parvint à la porte de Pechina (1). C'est à cet endroit que les Chrétiens livrèrent le plus grand nombre de combats et qu'ils attaquèrent le plus souvent. Ils multiplièrent les assauts, mais les Musulmans leur opposèrent une résistance acharnée et la lutte se poursuivit ainsi tous les jours.

Le samedi 14 du même mois, l'armée des Musulmans quitta la capitale de Grenade dans le but de secourir la ville et d'obliger l'ennemi à lever le siège. Le roi chrétien alla à sa rencontre et la bataille s'engagea entre les deux armées. Les Musulmans subirent une défaite et un grand nombre de fantassins et de cavaliers furent massacrés. Pendant ce temps une troupe de gens de la ville fit une sortie du côté du camp des Chrétiens et y pillait autant qu'elle put.

Le samedi 21, ils firent retentir leur grande cloche qu'ils ne sonnent que lorsque leur roi monte à cheval. Ils se munirent tous de leurs armes et s'avancèrent, en cercle, autour de la ville. Ils disposèrent pour le combat de hautes tours en bois, chargées sur des chariots pour les déplacer. Ils les garnirent de soldats et préparèrent de longues échelles qu'ils appuyèrent contre les murailles. Puis ils s'avancèrent, les fantassins et les archers précédant les cavaliers. Tous ces soldats furent répartis autour de la ville. Les Musulmans leur opposèrent une vive résistance, jetèrent sur eux du haut des murailles de l'huile et de la poix bouillantes et autres matières enflammées, les obligeant à battre en retraite et faisant parmi eux un grand nombre de prisonniers. Ce fut un grand jour.

Au début du mois de rabi' II, une armée vint de la capitale de Grenade à Marchéna (2) pour s'y établir. Les mouvements des Chrétiens en furent gênés. Ceux-ci sortaient chaque jour le matin, de leur camp, en troupes nombreuses, pour aller chercher dans la vallée, sur leurs bêtes de somme, du raisin et diverses espèces de fruits d'automne. Ils en rapportaient éga-

(1) Bourg de la province d'Almería à 12 kilom. au Nord de cette ville.

(2) Pour cette localité, cf. la note de M. René Basset, p. 294.

lement des poutres pour leurs constructions et du bois pour allumer leurs feux.

Le mercredi 10 de rabi' II, ils sortirent suivant leur habitude. Quand ils furent parvenus à la vallée, les Musulmans qui leur avaient tendu des embuscades les attaquèrent, les mirent en fuite, en massacrèrent un grand nombre et s'emparèrent de leurs bêtes de somme et de leurs armes. Ce fut pour les Chrétiens un grand désastre.

Le vendredi 12 de rabi' II, l'armée des Musulmans commandée par le šaiḥ Abū Sa'id 'Oṭman b. Abī-l-'Alā fit une sortie (1). L'armée des Chrétiens s'avança à sa rencontre et les adversaires se livrèrent combat, à certains endroits, hors de la ville. Les Chrétiens subirent un échec et un grand nombre de leurs chefs furent massacrés. Le cheval monté par le šaiḥ Abu Sa'id fut tué, mais Dieu fit échapper celui-ci à la mort.

Lorsque les Chrétiens commencèrent à perdre patience et qu'ils virent que beaucoup parmi eux avaient été tués, ils décidèrent d'employer la ruse. Un groupe de leurs cavaliers sortit pendant la nuit et s'éloigna du camp. Le lendemain 14 de rabi' II, après avoir revêtu des burnous qui leur donnaient l'aspect de Musulmans, ils se montrèrent. Dès qu'ils les aperçurent de leur camp, les cavaliers chrétiens montèrent à cheval et allèrent à leur rencontre en feignant la précipitation et en laissant leurs tentes sans gardes, incitant par là les Musulmans à aller les piller. Or, près de ces tentes ils avaient tendu des embuscades, posté des cavaliers et posé des pièges. Les Musulmans, ne voyant que l'apparence des choses et ne se doutant pas de la ruse, firent donner dans les marchés le signal de l'attaque, et les cavaliers, ayant à leur tête le chef de la flotte et un certain nombre de notables d'Almería, sortirent de la ville et se dirigèrent vers les tentes des Chrétiens pour les piller. Mais Dieu les en éloigna. Ils se dirigèrent vers le mont d'Almería pour commencer le pillage par les tentes qui se trouvaient à cet endroit, à cause de ce que les Chrétiens qui les occupaient étaient les plus acharnés parmi leurs ennemis. Lorsque les soldats qui étaient embusqués virent ce que faisaient les Musulmans, ils crurent que ceux-ci avaient découvert le piège qu'on leur tendait et qu'ils s'étaient écartés du chemin qui menait aux tentes, pour s'enfuir et échapper au danger. Ils quittèrent leurs postes et voulurent couper, aux Musulmans, la route de la ville. Ceux-ci regrettèrent leur manque de perspicacité. Mais fort heureusement une

(1) Sur ce personnage, cf. la note 2 de M. R. Basset, p. 294, et la bibliographie citée.

porte qui se trouvait de ce côté avait été ouverte la veille. Ils se précipitèrent pour s'y réfugier. Ceux qui, parmi eux, étaient isolés se cachèrent au pied des remparts. Les assiégés les défendirent en lançant des flèches sur l'ennemi et leur tendirent des planches pour se mettre à l'abri, jusqu'à ce que, le combat ayant pris fin, ils pussent regagner la ville. Dieu déjoua ainsi la ruse des Chrétiens.

Le mardi 16 rabi' II, les Chrétiens usèrent d'un nouveau stratagème en élevant une palissade en très longues planches réunies par des clous en fer, derrière laquelle ils se mirent à bâtir, à un endroit connu sous le nom d'Al-Asbād à proximité de la ville. La situation devint critique pour les Musulmans qui tâchèrent de mettre le feu à cette palissade. Dieu leur permit, après de gros efforts, d'arriver à leur fin.

Le samedi 20 du même mois, une bataille générale s'engagea sur terre et sur mer. Le roi s'embarqua sur un des bateaux de sa flotte et disposa ses troupes tout autour de la ville tant du côté de la mer que sur terre. Les Chrétiens avaient préparé un si grand nombre de tours et d'échelles qu'aucune ruse ni combat n'auraient eu raison d'eux. La situation s'aggrava pour les Musulmans et la porte des subterfuges fut fermée. C'est alors que quelqu'un se mit à crier : « Jetez sur eux le contenu des fosses d'aisance. Rien ne peut les humilier davantage. » Les gens s'empressèrent de retirer des fosses la matière qu'elles contenaient et de la transporter sur les remparts (d'où ils la jetèrent sur les assaillants). Ils agirent ainsi avec beaucoup d'à propos, car ils réunirent de cette façon deux choses qui vont ensemble (les Espagnols et les excréments). On est toujours victime de sa fourberie (1). Les cavaliers revêtus d'un bel habit se trouvaient ainsi couverts d'excréments, et devenaient pour leurs camarades un objet de moquerie. Ce moyen était plus ingénieux que de combattre. Dieu accorda ainsi une trêve aux Musulmans.

Le mercredi 10 ġumadā I, arriva de la capitale l'armée musulmane composée de cavaliers et de nombreux fantassins. La cavalerie déboucha du côté des observatoires (al-Manādhir), et l'infanterie du côté de la montagne. Les fantassins arrivèrent les premiers. Aussitôt un groupe de cavaliers chrétiens s'avança à leur rencontre. Les Musulmans ne purent soutenir le combat, battirent en retraite et se firent sabrer. Mais, par un effet de la

(1) Proverbe arabe.

bonté divine, des assiégés sortirent à ce moment de la ville et, profitant de ce que les Chrétiens campés vis-à-vis d'eux s'étaient mis à la poursuite des fuyards, ils mirent le feu à un certain nombre de tentes. La fumée s'élevant dans le ciel fit croire aux Chrétiens, qui revinrent rapidement sur leur pas, que l'incendie avait été allumé dans tout le camp. Les fuyards purent ainsi échapper à leurs sabres.

Lorsque la cavalerie musulmane arriva au fossé que les Chrétiens avaient creusé autour de leur camp et que défendait ce jour-là le roi lui-même à la tête de son armée, elle s'abstint d'attaquer jusqu'à ce que la nuit vint séparer les adversaires sans qu'il y eût de combat. Ensuite ces Musulmans, après avoir fortifié Marchéna, se mirent à pousser presque chaque jour jusqu'au camp des Chrétiens qu'ils harcelèrent par des coups de main et des escarmouches. Cela eut pour conséquence de rendre le siège moins dur pour la ville qui ne fut plus attaquée par les Chrétiens que le jour où ceux-ci n'avaient pas eu à soutenir la lutte contre les Musulmans de l'extérieur.

Dans la matinée du vendredi 3 ġumādā II, les Chrétiens voulurent surprendre la ville du côté de la montagne. Ils vinrent en grand nombre avec de hautes échelles qu'ils appliquèrent contre les remparts et auxquelles ils grimperent. Par un effet du hasard, il n'y avait là qu'un seul musulman. Il se mit à crier pour amener les gens qui s'empressèrent vers lui en poussant des cris et en si grand nombre qu'ils couvrirent les remparts devenus ainsi trop petits. Ils se battirent contre les assaillants. Une porte qu'il y avait là fut ouverte et des guerriers musulmans en sortirent et les refoulèrent en tuant, entre autres, un de leurs chefs.

Dans l'après-midi du jeudi 9 du même mois, les Chrétiens voulurent surprendre la ville une seconde fois au même endroit par les hauteurs qui la dominent. Ils croyaient que ce lieu était vide de gens. Mais la première tentative avait mis ceux qui l'occupaient sur leurs gardes. Aussi découvrirent-ils facilement leur ruse et se mirent-ils à crier au secours. Les guerriers s'empressèrent de leur côté. On ouvrit la porte qui se trouvait là. Les assaillants furent repoussés et un certain nombre d'entre eux furent faits prisonniers.

Le lundi 22 raġab, une partie du parapet s'écroula. Les assaillants se précipitèrent vers cet endroit et y livrèrent aux assiégés un dur combat qui

se poursuivit durant toute la journée. Ce fut le dernier engagement entre eux et les troupes de la ville, jusqu'à leur départ.

J'ai longuement relaté ce siège à cause de la leçon qu'il contient pour ceux qui sont perspicaces et savent observer.

Les cavaliers chrétiens étaient au nombre de trois mille, dont mille portaient des cottes de mailles et quatre cents avaient des chevaux caparaçonnés.

Quant aux fantassins, leur nombre était incalculable. Quatre-vingt mille soldats chrétiens périrent pendant ce siège. Les gens d'Almería tuèrent quatorze mille officiers, sept cents cavaliers et vingt mille fantassins. Les autres furent tués par l'armée musulmane de Grenade. Ils avaient trois cents grandes tentes et un grand nombre de plus petites. Les catapultes et les machines qui lançaient des projectiles incendiaires, qu'ils avaient dressés autour de la ville pour la bombarder, étaient au nombre de onze. On pouvait les transporter d'un endroit à un autre. Les unes lançaient des pierres sur les remparts, d'autres dans l'intérieur de la ville, et d'autres encore sur la forteresse. Leur plus grand effort fut dirigé contre les murailles de la colline qui domine la ville, sur lesquelles ils s'acharnèrent. Les catapultes lancèrent durant tout le siège vingt-deux mille pierres. Considère la sagesse divine : le nombre de leurs morts fut plusieurs fois le double du nombre de pierres lancées, lesquelles pouvaient peser de vingt-cinq à trente (livres).

Les gens de la ville ne possédaient qu'une bombarde avec laquelle ils lançaient des pierres tantôt du côté de la terre, tantôt du côté de la mer, suivant les besoins. Comme elle fut atteinte par une pierre qui la brisa, ils en fabriquèrent trois autres. Un des effets de la protection que Dieu accorda aux gens de la ville fut la grande quantité d'orge qui se trouva à ce moment dans les magasins de réserve de la forteresse. On la distribua à raison d'une livre par personne, sans distinction de classe, moyennant le prix d'un qirat par livre. Le prix maximum atteint par la livre de blé fut trois dirhems et les dix onces de pain de blé valurent deux dirhems. Le siège fit parmi les Musulmans cent cinquante-neuf victimes, dont seulement deux femmes. Puis Dieu envoya pendant deux mois le vent d'Ouest qui empêcha les navires des Chrétiens de naviguer et interrompit leur ravitaillement au point qu'ils souffrirent tous de la faim. Ils acceptèrent de traiter moyennant une somme d'argent qu'on s'engagea à leur verser. Un pigeon voyageur

apporta la bonne nouvelle à Almería, le dimanche 21 rağab de la même année. Les troupes de Castille en conçurent un profond mécontentement. Les Chrétiens transportèrent leurs bagages sur les bateaux et mirent le feu à ce qu'ils ne purent pas emporter. Un certain nombre d'entre eux, ne trouvant pas de place dans les bateaux, durent se mettre sous la protection des Musulmans. L'armée se mit en route avec son roi humilié, accompagné de la colère de Dieu, vers Sa malédiction, à la pire destination, le jeudi 22 ša'bān. Le siège avait duré six mois moins quelques jours. Au mois de ramađān de la même année, les gens de la banlieue d'Almería se réunirent pour faire disparaître les vestiges du siège, murs et constructions, par crainte du bruit qui courait d'un retour possible du roi d'Aragon.

La ville fut assiégée une seconde fois et put encore repousser l'ennemi jusqu'à ce que Dieu eût décrété sa prise. Toute chose est déterminée à l'avance par Lui. Mais nous ne l'avons rappelé que pour que cela serve d'exemple de Sa Puissance.

I.-S. ALLOUCHE.

NOTE SUR L'INSTABILITÉ DIALECTALE
DU TIMBRE VOCALIQUE BERBÈRE
ET LA CONJUGAISON DES VERBES DU TYPE « NEG » (1)

Parmi les chefs les plus lacunaires de notre documentation phonétique générale, relative au berbère, se place la question du traitement dialectal, plus ou moins variable selon les milieux, du matériel vocalique commun : *a, i, u*. Dans toutes les monographies dialectales un peu anciennes, déjà publiées, la voyelle est la cousine pauvre de la consonne ; la plupart lui accordent tout juste un procès-verbal d'existence, et il en est de même dans les travaux plus généraux. René Basset, dans ses *Études*, octroie généreusement à la voyelle un quart de page ; Biarnay lui en consacre une entière, pour expliquer qu'il n'en parlera point (2). Il y a évidemment influence de l'arabe : on a tendance à transposer instinctivement en berbère le concept sémitique de la consonne seul phonème essentiel et du radical consonantique pur cadre suffisant d'idée. Or la voyelle *a* en berbère une grosse importance, et pas seulement morphologique ; elle y joue, en effet, de loin en loin le rôle d'élément radical au même titre que la consonne : ainsi, par exemple, *i* stable dans *āsī*, « lever », *āri*, « écrire », en face de *ās*, « aller », *ār*, « être ouvert » (brāber). Que l'on considère ce fait comme proto-sémitique — conservant sur le domaine berbère l'état ancien, antérieur à la fixation en sémitique par une consonne d'épenthèse, dite « support »,

(1) Communication présentée au VIII^e Congrès de l'Institut des Hautes-Études Marocaines (avril 1933), section I.

(2) R. Basset, *Études sur les dialectes berbères*, Paris, Leroux, 1894, p. 1 ; S. Biarnay, *Études sur les dialectes berbères du Rif*, Paris, Leroux, 1917, p. 583.

de la voyelle fondamentale —, ou bien, au contraire, comme l'attestation d'une dégénérescence vocalique de la consonne véritice à date récente sur un domaine abâtardi, il n'en reste pas moins qu'il faut tenir compte en berbère de cette importance exceptionnelle de la voyelle.

Sous ce dernier angle de vision plus justement local, l'un des points qui peut avoir un intérêt scientifique évident est notamment l'examen des conditions dialectales plus ou moins diverses de la stabilité du timbre des voyelles. Ainsi pourrait-on atteindre par là des bases de comparaison radicale et morphologique plus solides, semble-t-il, avec le sémitique, qu'en s'en tenant au choix exclusif, opéré à l'aveuglette, et par suite plus ou moins sûr, de faits empruntés aux seuls parlars dits « conservateurs » ; on pourrait être en effet amené au cours de cet examen à distinguer, en sériant les faits examinés, des degrés localement variables avec le timbre des tendances conservatrices affectées à celui-ci. En bornant plus étroitement le cadre de recherches ainsi fixé, peut-être pourrait-on surtout expliquer par là, avec beaucoup plus de facilité, certaines particularités de morphologie interne vocalique, qui n'apparaissent à première vue d'une complexité inextricable que parce qu'on les accueille telles quelles, en bloc, en négligeant de les faire repasser, pour les mettre en clair, par la grille de l'ambiance dialectale qu'elles ont dû déjà traverser pour se constituer. Nous en voudrions donner un aperçu significatif en appliquant les quelques considérations qui vont suivre sur la variabilité dialectale du timbre des voyelles, à la solution du problème de morphologie complexe posé par la conjugaison au prétérit des verbes dits du type *nej*.

I. — Un examen parallèle du degré de résistance dialectale a déjà été assez souvent mené pour les consonnes. Il a conduit à distinguer, d'une part, les parlars à tendances nettement occlusives, comme le sont la plupart des parlars marocains du Sôus, et, à un titre un peu moindre, le ahaggar et les parlars libyens orientaux ; et, d'autre part, des parlars à tendances spirantes : parlars kabyles en Algérie, parlars brâber au Maroc, parlars zénètes surtout, répandus en double bande plus ou moins fragmentée dans la zone tellienne de l'Afrique Mineure et le long de la bordure septentrionale d'oasis du Sahara. Dans le premier groupe, les consonnes sont remarquablement stables, sauf exception rares comme **z* > *h* en ahaggar ; elles sont plus ou moins diversement et plus ou moins profondément atta-

quées suivant les lieux, dans le second groupe, par les différents termes du phénomène général de spirantisation. Les procès variables de cette attaque forment au demeurant comme autant de systèmes locaux particuliers en rapports avec la débilité locale ethnico-physiologique de certains claviers de phonation. On assiste à une véritable exaspération de ces tendances débiles à l'extrémité occidentale du domaine zénète, dans le Rif où d'importants contingents de population appartenant à cette dernière branche ethnique sont venus se fondre, comme en une sorte d'impasse, sur une aire relativement restreinte, portant au comble l'anarchie phonétique des parlers : un vrai cas — linguistique — d'affolement des caractères.

Il y a là sans doute un phénomène d'usure. Mais ce n'est pas rendre un compte suffisant des faits ainsi observés que se borner à cette simple constatation : l'usure a en effet des limites ; elle conduit le phonème vers un état minimum sans doute, mais celui-ci n'atteint le zéro théorique que si aucune autre influence ne vient contrebalancer à la limite l'action en cours ; que la nécessité radicale ou morphologique apparaisse plus ou moins vaguement au sujet parlant de conserver à ce phonème une certaine existence et l'état minimum, différent de zéro, pourra se maintenir localement pendant très longtemps par une sorte d'auto-freinage intervenant à la limite : l'usure comporte ainsi, dans certains cas, un contre-aspect, d'autant plus accusé qu'elle est elle-même plus menaçante, de réaction conservatrice. Or cette réaction n'est concevable et possible qu'à condition de prendre son point d'appui dans les claviers de phonation localement solides. C'est bien ce que l'on note en fait toutes les fois que le phonème attaqué est par quelque côté un phonème fondamental dont la présence est sentie comme nécessaire au sens ; par exemple le *t* du féminin : si le nom en comporte deux, celui de l'ancien article à l'initiale et celui de l'indice de genre à la finale, l'un au moins des deux est toujours maintenu en prenant une forme spirante localement stable ; s'il n'y en a qu'un, il est intangible dans les mêmes conditions, exception faite pour les mots du vocabulaire minimum affectif — *imma*, « ma mère », *nanna*, « ma marraine », etc. . . . — où la distinction du genre est superflue à raison du sens intrinsèque de détermine absolus propres à ces noms strictement concrets.

A. — La débilité locale du vocalisme est à proportion de la débilité locale du consonantisme ; elle remonte aux mêmes causes physiologiques

plus ou moins naturellement et culturellement développées chez le sujet parlant. Mais elle suppose aussi la même contre-partie, à savoir la tendance de la voyelle fondamentale usée à résister en se réfugiant dans les timbres dialectaux forts. Mais ces claviers vocaliques forts sont en rapports étroits avec les claviers consonantiques présentant le même caractère. On peut donc s'attendre à trouver, par exemple, dans des parlers qui palatalisent fortement les consonnes — comme le font en général tous les parlers zénètes —, une intensité particulière du timbre *i* vocalique; de même, dans ceux qui labialisent, comme les parlers libyens orientaux, une intensité plus grande du timbre *u*; chaque groupe, ethniquement bien défini et caractérisé par des tendances consonantiques propres, aurait ainsi sa hiérarchie particulière des timbres de voyelles; les timbres forts y seraient d'autant plus envahissants dans les emplois fondamentaux que plus menacés seraient d'autre part dans les mêmes emplois les timbres faibles; étant donnée par ailleurs l'absence complète d'un prototype littéraire de langue, le conservatisme étymologique ne jouerait point *a contrario* pour empêcher cette substitution; bien plus, l'étroit particularisme local renforcerait même, en cas de prise différentielle de conscience, l'innovation vocalique ainsi réalisée.

B. — Voyons ce que cela donne à l'expérience. Effectivement un examen lexicographique facile montre l'existence dans les parlers zénètes, surtout telliens, d'un timbre dialectal stable ou prioritaire *i*; de même dans les parlers libyens orientaux, celle d'un timbre *u*. En voici quelques exemples que l'on pourrait du reste aisément multiplier :

izi, « mouche » (Bⁱ Snous); *uzu* (Fassâto);
sîf, « cours d'eau » (A. Warain); *sîf* (Djebel Nefusa);
zîser, « corde » (A. Seghrouchen d'Imouzzer); *zîker* (Fass.);
inji, « il a tué » (Zkâra); *inji* (Fass.); *inja* (Soûs).

Les tendances envahissantes trouvent surtout leur aboutissement dans les mots appartenant au vocabulaire minimum de la *koinê* pan-berbère; la nécessité, obscurément sentie, de maintenir la structure extérieure, tant vocalique que consonantique, de ces mots afin de les conserver en tout état de cause toujours aptes à répondre aux besoins d'échanges sociaux rudimentaires, impose tôt ou tard — et quand le moyen provisoire de l'allongement du timbre menacé ne suffit plus — de telles substitutions. Dans les éléments morphologiques les plus vivants on observe également — pour la même

raison, sans doute — ces substitutions ; ainsi, par exemple, pour la désinence courante du féminin pluriel nominal, *-în* dans le Soûs, remaniée en *-ân* dans le parler des Ġmāra, sur la base du timbre dialectal fort *a* propre à ce dernier parler. Nous en verrons tout à l'heure un autre exemple, bien caractéristique aussi, pour la flexion *-a* du pluriel qui sert dans la conjugaison au prétérit des verbes dits du type *neġ*.

Le changement de timbre nuit en fait assez peu — à ce que l'on constate — à la compréhension mutuelle entre berbérophones d'origine différente ; il remplit bien ainsi son but et c'est une des particularités linguistiques de leur milieu dont les indigènes ont la conscience différentielle la plus vive en même temps que l'habitude auditive qui les garantit contre l'écueil de l'incompréhension d'un groupe à l'autre (1).

Que ce changement corresponde à des tendances dialectales absolues, on n'en peut douter à considérer, au demeurant, la façon dont il affecte également les mots arabes d'emprunt : ainsi en Znatia : *ššihēd*, « l'index » (ar. *ššāhēd*), *šštrēb*, « la moustache » (ar. *ššārēb*), *lhēnni*, « le henné » (ar. *lhēnnā*), etc. . . .

Ces tendances de substitution sont moins marquées dans les parlers des groupes conservateurs, parlers Mašmūda et Šanhāja, qui respectent en général les timbres vocaliques au même titre qu'ils maintiennent à peu près intacte l'articulation des consonnes. Cependant la résistance locale de la voyelle *y* reste toujours à proportion de celle de la consonne : que celle-ci vienne à faiblir et il en est souvent de même de celle-là. Dans les parlers où la consonne manifeste un certain caractère débile — comme en Zouaoua de Kabylie, en chleuġ de l'Anti-Atlas, dans le parler berbère des Ġmāra, ou en Zénaga de Mauritanie —, on note aussi la propension envahissante, parfois très accusée, de certains timbres dialectaux par rapport à d'autres. Ainsi, en Zouaoua, on observe assez souvent le remplacement absolu de *a* par *i*, timbre prioritaire : *abau*, « fève » (Soûs), Zouaoua : *ibiu* ; *afer*, « aile » (Brāber), Z. : *iſer* ; *ādū.ām*, « aubépine » (Soûs), Z. : *idmim*, etc. . . . En chleuġ, *i* a également une certaine force par rapport au timbre *a*, mais elle s'y manifeste de façon plus atténuée, par une simple prééminence rela-

(1) Il est permis de penser que ces phénomènes de remaniement vocalique revêtaient une plus grande intensité dans les siècles immédiatement antérieurs à la seconde invasion arabe, à l'époque du contact maximum entre les groupes, et alors que l'aire linguistique du berbère n'avait pas encore été fragmentée, comme elle l'est aujourd'hui, en une multitude de petits îlots par les empiètements progressifs de la zone arabophone.

tive lorsqu'il y a juxtaposition des deux timbres dans un même mot : en pareil cas il y a très souvent harmonisation vocalique au diapason *i* ; en voici quelques exemples empruntés à une imposante série :

imēkli, « repas du midi », ahaggar : *amēkli* ;
imēnsi, « repas du soir », ahaggar : *amēnsi* ;
imēzdi, « nouveau venu », brâber : *anjdi* ;
inēbgi, « hôte », brâber : *anebji* ;
idrîmen, « argent » < **idrâmen* (du pluriel ar. *drâhēm*).

En Zouaoua cette harmonisation est naturellement régulière ; ainsi : *ilili*, « laurier-rose », brâber : *âlili* ; *îji*, « lait », brâber : *âji* ; *îsli*, « nouveau marié », brâber : *âsli*, etc. . . . Elle est beaucoup plus rare en brâber et en ahaggar : par exemple brâber : *îzdi*, « fuseau », mais aussi : *aḥdi* ; *îsli*, « nouveau marié », et également : *asli* ; de même : *ésil* (= *îsil*), « ferrure (de cheval) », ahaggar ; Soûs : *tûsila*. Mais cette résistance du timbre *a* dans ces deux derniers groupes dialectaux, les plus représentatifs de l'élément ethnique ŧanhajien, ne vient pas de tendances conservatrices locales particulièrement accusées qui ne sont pas attestées par eux, bien au contraire, lorsqu'on les inventorie sur le terrain consonantique ; elle se rattache dans ces parlers, possédant une riche gamme de phonèmes laryngaux, à l'intensité dialectale très notable de *a* qui égale, quand même elle ne la dépasse point, celle de *i* ; en touareg il arrive même, en effet, que *i* s'harmonise sur *a* : ainsi : *tûmahart*, « place abandonnée d'un ancien campement », brâber : *âmâzir* ; la comparaison avec *ésil* déjà cité, issu de **asîl*, confirme *a contrario* le fait en montrant qu'à égalité intrinsèque de force, c'est le timbre accentué, et ainsi secondairement devenu plus fort, qui prévaut.

Il était réservé à une enquête récente de M. G.-S. Colin, consacrée au parler berbère des Ġmāra (1), de nous révéler la survivance locale au Maroc d'une intensité dialectale plus grande encore du timbre *a*, devenu franchement envahissant et d'une manière absolue, semble-t-il, vis-à-vis des deux autres. Citons quelques exemples de cette singularité, aujourd'hui bien isolée, propre au parler berbère des Ġmāra :

ajēd, « cendre », Soûs : *îjd* ;
ajēf, « tête », Soûs : *îhf* ;

(1) Cf. G.-S. Colin, *Le parler berbère des Ġmāra*, in « Hespéris », 1^{er} trim. 1929, p. 43-58.

HESPÉRIS

TOME XVI

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES et BULLETIN DE L'INSTITUT
DES HAUTES-ÉTUDES MAROCAINES

ANNÉE 1933

TOME XVI

LIBRAIRIE LAROSE, PARIS
11, RUE VICTOR-COUSIN, V^e

—
MDCCCXXXIII

tisukrân, « perdrix (au plur.) », S. : *tisukrîn* ;
ššâh, « j'ai mangé », S. : *ššîġ* ;
arta, « verger », S. : *urtu*, *urti* (1).

En Zénaga, *u* prévaut absolument sur *i* dans un certain nombre de cas : *tûd*, « œil », Soûs : *tîff* ; — et conditionnellement, quand il est accentué, sur *a* : ainsi : *ugâmek*, « j'ai puisé », mais : *ûgumen*, « ils ont puisé ». (Note due à M. F. Destaing.)

En somme, dans les parlers des groupes conservateurs, il y a égalité théorique des timbres avec des ruptures locales accidentelles, généralement conditionnées, d'équilibre ; dans les parlers évolutifs la rupture inconditionnée semble, au contraire, la loi normale, elle s'opère, suivant les lieux, au profit d'un timbre dominant *a*, *i* ou *u*. L'absence d'homogénéité parfaite des séries locales examinées montre au surplus qu'il y a lieu de tenir compte avant tout, dans ces phénomènes, de la date à laquelle se situe la tendance considérée, au demeurant fluctuante et plus ou moins sujette à modifications consécutives à des remaniements partiels ultérieurs du substrat ethnique. Il n'en ressort pas moins que, dans l'ensemble, on est amené à distinguer, d'une part, un groupe dialectal à tendances vocaliques normalement électriques (groupe ?) des anciens parlers Šanhâja-Mašmûda, ou — si l'on veut — Brânes), et, d'autre part, un groupe dialectal à tendances internes plus particularistes (groupe des anciens parlers Botr ?), où prévalent alternativement, suivant les cas, le timbre *a*, le timbre *i* ou le timbre *u*.

II. — Les applications morphologiques des vues que nous avons ainsi esquissées sont très nombreuses. Nous nous bornerons à montrer la solution commode qu'elles fournissent à une question en apparence fort embrouillée, celle de la conjugaison au prétérit des verbes dits du type *nej*. M. Destaing

(1) On pourrait songer à utiliser cette particularité pour l'interprétation d'un certain nombre de toponymes berbères relevés dans les régions arabisées avoisinant plus ou moins sur son pourtour l'ancienne zone historique d'action des Ġmâra : ainsi *Tiffawân*, « Tétouan » (*tîffawîn*, « les sources »), *Aġla* (près Tanger) (cf. Soûs : *Aġlu* ; Saoura : *Iġli*), *Tâza* (tous parlers : *tîzi*, « le col »). On expliquerait de même, sans difficulté, les formes actuelles — *Tânja*, *Azġila* — des noms de Tanger et d'Arzila, en face des formes plus anciennes *Tinġi*, *Zili*, usitées à l'époque romaine. Serait-il hasardé, par ailleurs, d'englober dans le même procès explicatif le nom de Salé — *Asla*, *Sâla* (cf. *isli*, pan-berbère, avec le sens singulatif ou collectif de « roche lisse ») — et, plus au sud encore, celui d'*Anfa*? (cp. — avec une métathèse *nf* > *fn* (?) — *Ifni* qui a donné son nom à l'enclave espagnole du Sud marocain) ; **anfi* pourrait avoir, en berbère, le sens de « lieu de refuge, havre » ; il existe en effet en chleuh et en brâber un verbe *anëf* répondant à l'acception d'« être mis en sûreté ». (Mais on peut aussi songer à *anfâ*, en chleuh « sommet »).

a déjà très judicieusement basé sur cette conjugaison un essai de classification générale des parlers berbères (1). Ces verbes comprennent des bilitères simples (*neġ*, « tuer ») ou des bilitères à voyelle post-radical *a*, *i*, ou *u* (*/sa* « étirer », Figuig; *zdi*, « s'associer », Zouaoua; *ftu*, « aller », Soûs). Il arrive, quand la première consonne ne peut figurer en fonction vocalique par suite de sa nature et s'appuie alors sur une voyelle *e* disjonctive, que la seconde, intervocalique, soit redoublée : ainsi *bëqqi*, « rester », Ouarsenis (ar. *bqā*, avec remaniement **a > i* attendu). On trouve également dans cette série des verbes dérivés qui ont pris — ou gardé, bien que trilitères — cette conjugaison par analogie avec le primitif du type *neġ* : ainsi *sëbdū*, « faire tomber », brâber, de *ëbdū* « tomber »; — on peut en effet penser que ce type de conjugaison était autrefois général à tous les verbes et qu'il ne s'est conservé que dans les thèmes courts, plus résistants à l'usure phonétique qui a entraîné dans les autres l'apocope de la voyelle *-*i* ou *-*a* primitivement suffixée. Quoi qu'il en soit d'ailleurs de ce dernier point, le principe de la conjugaison au prétérit de ces verbes est extrêmement simple :

Dans le groupe Brânes celle-ci repose, en effet, essentiellement, à l'origine, sur une alternance vocalique suffixale : *-i* (personnes du sing.) / *-a* (pers. du plur.), le suffixe *-i* ou *-a* s'ajoutant directement au thème, après élision s'il y a lieu de la voyelle post-radical.

A vrai dire, il s'agit là d'un principe restitué, car en pratique il y a une exception pour la 3^e pers. du sing. qui est à voyelle *-a* terminale au lieu de *-i*; il faut expliquer cette particularité.

Que cette voyelle *a* coïncide au surplus avec celle du pluriel est un cas absolument fortuit : il n'y a pas lieu d'en conclure, comme on pourrait être porté à tort à le faire, à une reformation analogique de la 3^e pers. du sing. sur la 3^e pers. du pluriel; il faudrait expliquer pourquoi cette reformation aberrante qui est contrariée fondamentalement par le principe même de l'opposition morphologique singulier / pluriel; il faudrait surtout expliquer pourquoi, dans aucun parler, la même reformation ne s'observe pas, dans des conditions identiques, à l'aoriste des verbes bilitères simples qui comporte un vocalisme (morphologique ou post-radical étymologique) *i* de 3^e pers. du pluriel; on a en effet :

(1) E. Destaing, *Note sur la conjugaison des verbes de forme C¹ & C²*, in « Mémoires de la Société de Linguistique de Paris », XXI, 1919.

	PRÉT.	AOR.
3 ^e pers. sing.	<i>inja</i>	<i>inej</i>
— plur.	<i>njan</i>	<i>njin</i> .

Il est beaucoup plus naturel de songer à un phénomène d'origine phonétique, surtout si l'on observe que la 3^e pers. est la seule qui ne comporte pas au sing. de suffixe personnel et où par conséquent la voyelle *-*i*, supposée primitive, tombait en syllabe ouverte :

1 ^{re} personne	<i>njúj</i>				
2 ^e personne	<i>ténjít</i>				
3 ^e personne	<table border="0"> <tr> <td>{ m. {</td> <td><i>*inji</i></td> </tr> <tr> <td>{ f. {</td> <td><i>*ténji</i>.</td> </tr> </table>	{ m. {	<i>*inji</i>	{ f. {	<i>*ténji</i> .
{ m. {	<i>*inji</i>				
{ f. {	<i>*ténji</i> .				

Cette supposition trouve un appui qui n'est pas négligeable — étant données les tendances grammaticales conservatrices bien connues du milieu — dans le cas du ahaggar où *i* long réapparaît régulièrement en syllabe fermée, à la 3^e pers., devant pronom régime direct suffixé : ainsi *irra*, « il a rendu », mais : *irri-k*, « il l'a rendu » (1).

A. — Sur le traitement dialectal ancien de *i* long en syllabe ouverte, nous avons précisément quelques lucres qui nous sont apportées par des faits résiduels constatés dans différents parlers. M. Laoust a en effet noté à Siwa l'apparition fréquente d'une diphtongue *ai*, correspondant étymologiquement à *i* long : *silai*, « charger » < *sli* ; *ugai*, « refuser » < *agi* ; *nai*, « monter à cheval » < *ni* (2). Quant à l'origine de cette curieuse particularité, nous sommes pleinement renseignés grâce à ce qui précède ; il y a, en effet, des traces dialectales bien nettes d'un timbre *a* fort à Siwa (3) ; on peut supposer que la voyelle *i*, faible, a été renforcée par allongement, conduisant en syllabe ouverte à épenthèse consonantique de même teinte : **i > iy* (4). *i* précédant l'épenthèse s'est affaibli ensuite en syllabe fermée

(1) Le P. de Foucaud, *Notes pour servir à un essai de grammaire touarègue*, Alger, Jourdan, 1920, p. 54 sqq. De toute façon l'adoption grammaticale de la forme seconde *irra* (< **irri*) ne se comprend qu'à la faveur de l'oubli, ou tout au moins de l'obscurcissement, de la signification première de l'alternance *i/a* ainsi considérée. La stabilisation de cette forme *irra*, une fois acquise, a entraîné analogiquement, par la suite, la 1^{re} pers. du plur. à faire groupe, pour cause d'identité de finale *-a*, avec la 3^e du sing. C'est ainsi que l'on a également en ahaggar : *nërrí-k*, « nous t'avons rendu », d'après le schéma *irri-k* et non **nërrá-k*, seul vraisemblablement primitif.

(2) E. Laoust, *Siwa — Son parler*, Paris, Leroux, 1932, p. 4 et p. 20 sqq.

(3) *Ibid.*, p. 6 : *tasáirt*, « moulin » (autres parlers : *tasírt*), *tavaret*, « colline » (*ibid.* : *taúirt*), *tazált*, « koheul » (Soûs : *taž'lt*), etc.

(4) Le même traitement **i > iy* s'observe encore dans certains parlers, et dans des condi-

et a été remplacé par le timbre fort, *a* ; d'où : *ai*. Nous avons précisément des exemples assez nombreux, dans les parlers anciens présentant la même particularité du timbre *a* fort, de l'existence de ce traitement : ainsi, dans les inscriptions de Dougga, *i* long étymologique est noté par un *y* : *ās(v)ys(v)y*, « arrivée » (ahaggar : *asīsi*) ; *bn(v)y*, « il a bâti » < **bni*. [Le prétérit n'a pas encore de préfixe pseudo-personnel à la 3^e personne (1).] Dans le parler berbère des Ġmāra nous avons : *ajerdai*, « rat » (Siwa : *ajerdi*). *ai*, « moi », pronom régime direct de première pers. (Brâber : *i*) (2). De même dans le parler arabe des Jbāla qui nous fournit : *āmḩilūs*, « vase d'une fondrière », en face de Tell algérois : *milus* (3). Parmi les toponymes du Maroc septentrional, recueillons aussi *Azēila*, « Arzila », en face de *Zili* ancien. Des faits résiduels analogues, dus peut-être à l'influence ancienne des parlers à timbre *a* prééminent, s'observent également dans le Soûs : voir, par exemple, *ajēzaiḩu*, « long », en face de berâber : *ajēzziḩ* ; ils y étaient plus fréquents autrefois si, comme nous le croyons, les phrases berbères du manuscrit d'Al-Baiḩaq (XII^e siècle), étudiées par nous, appartiennent bien au groupe berâber-chleuh ; on rencontre en effet à plusieurs reprises dans ces phrases la diphtongue *ai* représentant *i* actuel, côte à côte avec *au* représentant *ū* : ainsi *aiḩrī*, « grotte » (chl. actuel : *īfri*) ; *aumauren*, « chemins » (au pluriel) (ahaggar actuel : *ūmūr*, « passage ») (4). Ces quelques remarques suffisent du moins à étayer assez fortement notre hypothèse que ahaggar-berâber-Soûs : *injā* remonte au prototype attesté à Dougga par *bn(v)y*, soit *njai* et probablement plus anciennement **nji* (> **njiy* > **njay*). La réduction ultérieure de la diphtongue *ai* en *a* s'est opérée sur le même plan que, par exemple : Ġmāra : *ajerdāi* qui a donné Soûs : *ajerda*, ou encore Tanger : *amāilūs* qui a donné Zouaoua : *āmālus* ; le *y* débile s'est amui en finale absolue consommant définitivement la perte du vocalisme *i* originel (5). Il est possible que *y*- préfixe actuel de la 3^e pers., absent à Dougga, ne soit

tions tout à fait comparables, appliqué aux verbes de type *Ni* dans lesquels *i* suffixe représente une voyelle de discrimination radicale stable, sentie comme fondamentale et renforcée, comme telle, suivant ce même procès (cf. par exemple, A.-Seghrouchen d'Immouzer : *ēbbiy*, « couper », *ēḩīy*, « fondre » ; Soûs : *ēbbī*, *ēḩsī*).

(1) Cf. sur ce point notre étude à paraître très prochainement dans « Hespéris » sur *Les inscriptions libyques bilingues de l'Afrique du Nord*. Nous notons par (*v*) une voyelle brève, non figurée en *scriptio defectiva*, qui peut être **a*, **i* ou **u*, ou même **ē*.

(2) Notes communiquées par M. G.-S. Colin.

(3) W. Marçais, *Textes arabes de Tanger*, Paris, Leroux, 1911, p. 223.

(4) G. Marcy, *Les phrases berbères des « Documents inédits d'histoire almohade »* in « Hespéris », 1932, f. I, p. 71, note 4, et p. 73, note 1.

(5) Cf., pour des exemples de cette réduction, **ai* > *a*, Laoust, *Süca*, *cit.*, p. 10 sqq.

pas étranger dans son apparition à ce procès d'usure : il représenterait l'indice singulatif ancien $-*y$ suffixe ($< *-i$) transporté devant le thème en vue d'assurer par ce changement de place sa conservation grammaticale nécessaire.

B. — Ceci admis, il ne reste plus que quelques mots à dire pour expliquer toutes les particularités locales de la conjugaison au prétérit des verbes dits du type *nej*.

Le type berâber-chleuḥ : *i* sing. (sauf 3^e pers.) / *a* plur., est général à tous les parlers Maṣmûda-Ṣanhâja : Soûs, Zouaoua, Ahaggar, Zénaga. En Zénaga, où *i* est un timbre localement faible, on a *nġek* à la 1^{re} personne sing. au lieu de *nġik*, avec $*i > e$ (1). Pour la même raison, *i* n'a pu être conservé au sing. dans le parler berbère des Ġmara qui lui a partout substitué *a*, détruisant par là complètement l'alternance *i* (sing.) / *a* (plur.) (2), comme nous verrons tout à l'heure que l'ont fait aussi les parlers zénètes telliens en généralisant à toutes les personnes le timbre *i*. Cette particularité du groupe ghomarien se retrouve également pour certains verbes en Kabylie et chez les Zemmoûr (3).

Le parler de Siwa appartient à la même catégorie pour ce qui est de cette conjugaison. Toutefois, en syllabe fermée, aux 2^e et 3^e pers. du plur., *a*, devenu aujourd'hui débile, y passe à *e* : *nenġa*, « nous avons tué », mais *enġem*, « vous avez tué », et *inġen*, « ils ont tué ».

Les parlers Botr ont connu à l'origine le même type de conjugaison ; le timbre *i*, dialectalement fort ou moyen dans ces parlers, a été maintenu partout au sing. dans les deux premières personnes ; au pluriel, le timbre *a*, particulièrement débile en syllabe fermée où il est abrégé aux 2^e et 3^e pers., a été, suivant les lieux : ou simplement atténué en *e* (Figuig) (4), ou remanié au timbre dialectal fort : *i* pour les parlers telliens (types Zkara, Bi-Bu-Sa'id, Maṭmaṭa) (5), *u* pour les parlers libyens (Djebel Nefousa) (6). En ce qui concerne la 3^e pers. du singulier et la 1^{re} pers. du pluriel, le remaniement a été partout plus tardif, la voyelle *a* moyenne étant plus stable en syllabe

(1) *nġek*, *inġa*, *nġan*.

(2) Pour le verbe *ess*, « manger », qui appartient à ce type de conjugaison, on a : *ššah*, *išša*, *ššan* (Note due à M. G.-S. Colin).

(3) *nali*, « se promener » ; *nadaġ*, *inada* (Zouaoua) ; *mai trat?* « que veux-tu ? » pour *mai trit?* (Le verbe berbère est au passé dans cette construction) (Zemmoûr, Ait-Ouribel).

(4) *nġiġ*, *inġû*, *nġrn*.

(5) *nġiy*, *inġi*, *nġin* (Zkara) ; *nġiġ*, *inġû*, *nġin* (Bi-Bu-Sa'id) ; *nġiġ*, *inġa*, *nġin* (Maṭmaṭa).

(6) *nġiġ*, *inġû*, *nġûn*.

ouverte, Cette voyelle est encore conservée avec son timbre originel *a* chez les Maṭmāṭa, dans le Rif et chez les Ait-Warain : *inǧa*, *nenǧa* (1) ; ailleurs elle a été remplacée. Lorsque les tendances vocaliques du milieu n'avaient point changé depuis la modification des 2^e et 3^e pers. du pluriel, la voyelle de remplacement ainsi utilisée est la même que celle déjà employée à ces deux dernières personnes : *i* (Zkara), *u* (Djebel Nefoussa). Quand les tendances ont changé dans l'intervalle, il arrive que l'on trouve un timbre divergent : ainsi chez les Ait-Seghrouchehen et généralement dans les parlers d'oasis on a : *inǧū*, « il a tué », mais *nǧūn*, « ils ont tué » ; ce qui prouve que le timbre *u* fort a été récemment substitué dans ces parlers au timbre *i* plus ancien ; peut-être y a-t-il là une influence des parlers libyens. On ne trouve nulle part la combinaison *inǧi*, *nǧūn*, qui montrerait l'adoption récente inverse par un parler du timbre *i* substitué à *u*.

G. MARCY.

(1) Le timbre *a* originel a été également conservé, par exception, dans la très grande majorité des parlers Botr, aux 2^e et 3^e pers. plur. du prétérit du verbe *af*, « trouver », qui appartient — sous réserve d'une alternance propre initiale *a'u* — au même type fondamental de conjugaison que *neǧ* : *afān*, « ils ont trouvé » (B¹ Snous, Figuig, Zkara, B¹ Iznacon, etc.). Ce fait — qui apporte une intéressante confirmation à notre hypothèse d'une désinence générale ancienne **-a* commune, pour les personnes du plur., à l'ensemble de tous les parlers — peut être interprété de la façon suivante : il y a tendance, en dépit de la brièveté exceptionnelle du radical considéré, *af*, à maintenir constante aux mêmes personnes la quantité phonétique du verbe ; en tout état de cause on doit avoir : *afān* - (en quantité phonétique) *ǧfsān*, « ils ont étendu », *ǧbdān*, « ils ont commencé », *ǧnsān*, « ils ont passé la nuit », etc. ; cette normalisation phonétique a été atteinte à peu près partout en rendant très longue, en syllabe fermée, la voyelle *a* de la désinence : *afān* - : *afān*. Mais la résistance du vocalisme est à proportion directe de la longueur de la voyelle intéressée ; ainsi s'explique ici la conservation séculaire du timbre *a* exceptionnellement allongé. Le problème a été différemment résolu chez les A.-Seghrouchehen d'Imouzzer, où c'est la voyelle *a*- initiale du thème qui a été allongée : *āfin*. Comme il était attendu dans ces conditions, ce dernier parler est aussi l'un des rares où la voyelle **a* du plur. ait été remaniée en *i*. Cette particularité peut s'expliquer simplement, par le fait que, dans le parler considéré, l'accent doit rester stable sur la syllabe radicale, au lieu qu'il se porte peut-être plus volontiers, dans les autres parlers, sur la voyelle *-a* de la désinence : *afin* (S.), *afān* (autres parlers). Or c'est la voyelle accentuée que l'on a le plus naturellement tendance à allonger. Ainsi, du moins, se comprend l'apocope, après syllabe accentuée, de la voyelle suffixale *-a* dans Seghr. *ǧūf*, « il a trouvé » (pour **ǧūfān*). Les mêmes considérations s'appliquent au verbe *as*, « aller », dans les parlers où il est usité. Elles valent sans doute aussi pour rendre compte de la conservation générale remarquable du type de conjugaison *llǧ*, *illa*, *llān*, propre au prétérit des verbes *lli*, « être », et *lini*, « dire » ; la sonante gémignée initiale du thème : *ll*, *nn*, assure à celui-ci une certaine longueur qui est en effet une invitation à normaliser sa quantité phonétique totale par allongement complémentaire de la voyelle *-i* ou *-a* désinentielle. On voit bien qu'une gémination analogue, décelant une tendance de normalisation semblable, a parfois été tentée sur le *g* du verbe « être », *ǧǧ* ; certains parlers conjuguent *ǧǧa* « il est », au lieu de *ǧa* (Rif, Kabylie notamment). Mais, dans la plupart des groupes dialectaux, *ǧǧ*, radical décidément trop court, est resté en dehors du système général et a subi, faute de se prêter par nature à un allongement phonétique suffisant, les remaniements vocaliques attendus *i* ou *u*.

A PROPOS DE LA MULTIPLICATION CHEZ LES MAROCAINS⁽¹⁾

Pour effectuer les multiplications, les lettrés marocains⁽²⁾ emploient deux « tables » que la plupart connaissent par cœur. Chacune de ces « tables » est appelée vulgairement *hmāra* « ânesse » et porte, dans la langue classique locale, le nom de *himārāt el-hisāb* حِمَارَاتُ الْحِسَابِ, litt. « l'ânesse du calcul ».

La première de ces « tables », ou *lā-hmāra s-sjēra*, n'est autre chose que l'*abāšēd*; elle est constituée par la série des lettres de l'alphabet arabe, rangées par ordre de valeur numérale croissante et groupées en termes mnémotechniques dont voici la prononciation : *abāšēd* (3) *hawazīn hoṭēyyīn kalamnīn šaḥfaḍīn qorīsēt tāḥud* (4) *ḍaǧšīn* (5).

Ce qui permet de dresser le tableau d'équivalences suivant :

(1) Sur cette question, cf. Budgett Meakin, *The Moors*, pp. 315-317.

(2) Les renseignements qui suivent m'ayant été fournis par un *tāḥib* de Marrakech (*marrākēs*), les mots et phrases cités sont donnés dans le parler de cette ville. La transcription employée est celle de Mr. W. Marçais.

(3) Ailleurs qu'au Maroc, notamment en Algérie, ce premier terme mnémotechnique est prononcé *ābūǧād*; d'où le nom de *būǧālī* donné au jeune élève qui commence à apprendre l'alphabet. Ce terme proprement algérien a été introduit au Maroc par les tirailleurs venus d'Algérie — et aussi par leurs gradés français —, mais il n'y a que la valeur militaire de « bleu, jeune recrue », allemand « ABC-Schütze »; dans cet emploi, on lui a donné un pluriel du thème

مفاعلة : *bwāšda*, ou, avec la prononciation « bédouine », *bbwāšda*.

(4) = تَحَذُّ

(5) = طَغَشِي

ا = 1	ح = 8	ص = 60	ت = 400
ب = 2	ط = 9	ع = 70	ث(1) = 500
ج = 3	ي = 10	ف = 80	خ = 600
د = 4	ك = 20	ض = 90	ذ(1) = 700
ه = 5	ل = 30	ق = 100	ظ(1) = 800
و = 6	م = 40	ر = 200	غ = 900
ز = 7	ن = 50	س = 300	ش = 1000

Il convient de remarquer que, dans ce tableau, les lettres ض, ش, س, ظ et غ ont une valeur numérique différente de celles qu'elles ont en Orient. C'est pour avoir ignoré cette différence que maints auteurs européens se sont trompés en traduisant en chiffres certaines dates notées en lettres à valeur numérique (procédé du *ġummal*) soit dans des poésies commémoratives, soit dans des inscriptions.

Cette première « table », la plus simple, donne seulement la valeur numérique des lettres : *ta-tiwurrik la-hṛōf ba-šhāl bās tā-ihwakmo*. Sa connaissance est indispensable à l'usage de la seconde dont elle constitue la clef.

La seconde table, dite *la-ḥmāra l-kbira*, litt. « la grande ânesse », est proprement la « table de multiplication ». Elle est constituée par quarante-cinq mots mnémotechniques formés sur le thème "فَعْل" ou "فَعْلَل"; dans chacun de ces mots, la première consonne, prise avec sa valeur numérale, représente le multiplicateur, cependant que la seconde représente le multiplicande; quant à la troisième et, éventuellement, la quatrième, elle représente le produit : *la-ḥmāra l-kbira tā-nəṛfō-biha l-madrōb u-l-madrōb-fḥh u-l-ḥārēš* « la grande ânesse nous permet de connaître le multiplicateur, le multiplicande et le produit ».

De ب inclus à ي inclus, ces quarante-cinq termes mnémotechniques sont répartis en neuf séries dénommées d'après le nom des lettres numérales.

(1) Les parlers marocains du groupe citadin-montagnard ayant perdu les interdentes classiques et remplaçant celles-ci par les occlusives correspondantes, les lettres ظ, ذ, ث et ت de l'alphabet classique sont dénommées couramment *ātā, ādāl* [et *al-āṭā*], ce qui permet de les distinguer, lorsqu'on les cite, du *al-tā, al-dāl* [et *al-ṭāl*]. Souvent aussi, on entend donner à la lettre ش le nom « berbérisé » de *āšin*, à côté de la forme plus courante : *as-šin*.

La série du ب (*ḥārf elba*) comporte neuf mots qui correspondent respectivement à : $2 \times 2 = 4$, $2 \times 3 = 6$, $2 \times 4 = 8$, $2 \times 5 = 10$, $2 \times 6 = 12$, $2 \times 7 = 14$, $2 \times 8 = 16$, $2 \times 9 = 18$ et $2 \times 10 = 20$; la série du ج n'en comporte plus que huit, et ainsi de suite, chaque série comprenant un mot de moins que la précédente, pour terminer par la série du ي qui se compose d'un seul mot correspondant à : $10 \times 10 = 100$. Le premier mot mnémotechnique de cette « table de multiplication » est donc *bābdun* بَيد , c'est-à-dire $2 \times 2 = 4$; le dernier en est *yaiqōn* يَيق , c'est-à-dire $10 \times 10 = 100$.

Ces deux tables étant connues par cœur, on demande à quelqu'un : « Multiplie neuf par cinq ! » *ḍrəb təsəud f-ḥāmsa !*, litt. « frappe neuf dans cinq ! ». L'individu interrogé se remémore le mot mnémotechnique pour 5×9 (1) qui est *ḥāṭḥāmōn* حَاطَم ($5 \times 9 = 5 + 40$) et l'énonce ainsi : *ḥāmsa di-təsəud b-ḥāmsa u-rbəḥn* « cinq multiplié par neuf vaut quarante-cinq ». L'emploi, dans cette expression, de la particule *di* est à relever. Il ne semble pas pouvoir s'agir d'autre chose que de la préposition dialectale archaïque *di* « de » que l'on ne retrouve plus que dans les parlers citadins de Fès (*Mdina*), de Sefrou et des bourgs qui avoisinent cette dernière localité, ainsi que dans certains parlers juifs marocains.

Par contre, une forme réduite *d* est très courante dans les parlers citadins et montagnards du Maroc septentrional; on l'y trouve, notamment, employée pour unir un nom de nombre au nom de l'objet compté (2) : *ḥamsa d-əlḥēl*, *ḥamsin d-əlḥēl* « cinq chevaux; cinquante chevaux ». C'est vraisemblablement un rôle identique que joue *di* dans les locutions du type « multiplicatif » qui nous occupe; la tournure *tlāta di-ḥamsa* serait donc à traduire littéralement par « une triade de cinq ».

*
* * *

Ces deux tables servent aux Marocains à effectuer les multiplications (sing. *ḍarḥ*, plur. *ḍrəḥāt*) selon trois procédés courants :

(1) La « table de multiplication » marocaine ne considère, en effet, que les cas où le multiplicateur est plus petit que le multiplicande (*mā-kāin-si si-ḥarḥ elli sabbəq-fəh ləktur ʿal-ləqləl, mā-zāda ləqləl huwwa lli tə-ikōn dima sabbəq ləktur*, litt. « il n'existe pas de terme [mnémotechnique] dans lequel le grand nombre précède le petit, mais c'est le petit nombre qui, toujours, précède le grand »). Elle ne connaît pas les doublets de la nôtre : $2 \times 5 = 10$ et $5 \times 2 = 10$.

(2) Dans ce groupe de parlers, cette construction dialectale est la seule usitée chaque fois que le nom de l'objet compté n'est pas un « nom de mesure »; dans ce cas, en effet, le vieux procédé de « l'état construit » s'est maintenu : *ḥams iyyām*, *ḥamsin yōm* « cinq jours; cinquante jours ».

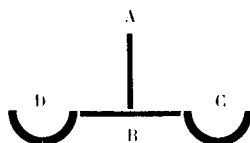
1° *ḍarḅ el-'ūsus*, ضرب الأسوس;

2° *ḍarḅ el-mōšennāh*, ضرب المئنج;

3° *ḍarḅ el-šedwel* (1), ضرب الجدول.

Le premier procédé est identique au procédé usité actuellement en France, même disposition des chiffres, même raisonnement; les termes techniques de l'opération correspondent sémantiquement aux nôtres. Soit à multiplier 28 par 4 : *tā-nḍrāḅ ṛbza fā-tmānya : tā-ngul-lḥa : dahbālun ; ṛbza di-tmānya b-tnāin u-tlātun ; tā-nnēzzel šuš u-nahfōf tlāta ; tā-nzāud anḡul : ṛbza di-šuš = badhūn, ba-tmānya ; u-duk ʿt-tlāta lmahfōdēn, hōma ḥdās, tā-nnēzzelhom b-ājāhhom : hiyya mya u-tnās f-ahārīs ; zāt tā-nūzēnhom : ila ḥērš elmāzān šāfi, rā lḥsāb šāfi ; u-ila ma-ḥērs-si lmāzan šāfi, rā lḥsāb kēddāb (ta-irgāz) ; tā-nzāud nahṭabrō u-nṣufō mn-ʿn wati*, c'est-à-dire : « je multiplie huit par quatre; je dis : cela correspond au mot mnémotechnique *dahbālun* : quatre fois huit trente-deux; je pose deux et je retiens trois. Je dis à nouveau : quatre fois deux correspond à *badhūn*, ce qui équivaut à huit; [huit] et ce trois que j'avais retenu font onze, que je pose intégralement, tel quel : cela fait cent douze comme produit. Alors, je fais la preuve : si elle tombe juste, le calcul est exact; si elle ne tombe pas juste, le calcul est faux (*litt.* il est menteur, *ou* : il radote); je le vérifie à nouveau et je l'examine pour voir où il pêche. »

Pour vérifier le résultat des multiplications effectuées selon ce procédé, les Marocains emploient comme nous la « preuve par neuf » qu'ils appellent *māzān*, *litt.* « balance ». Voici comment ils procèdent : on commence par dessiner une balance schématique comme ci-dessous :



On commence par additionner horizontalement les chiffres du multiplicande; on divise le total par neuf et l'on inscrit le reste en A à la partie supérieure du support de la balance : *tā-iddšmāz ʿlfōqi tenkis*

(1) Ces trois termes techniques sont empruntés à la langue littéraire : c'est ce qui explique leur vocalisme (avec maintien, par allongement dialectal, des voyelles brèves classiques en syllabe ouverte), ainsi que la non-assimilation du *l* de l'article au *š* qui le suit; normalement, dans le parler de Marrakech, le groupe initial $\text{. . . } \text{الـ} \text{. . .}$ donne šš-š. . . : ex. *šš-šimāz* « la mosquée ».

u-ittarh t'szūdāt, u-lbaqi tā-inzel fōq əs-sāri. On répète la même opération pour le multiplicateur, et l'on inscrit le reste en B, sous le pied du support (*təht əs-sāri*). On multiplie alors ces deux nombres; le produit est divisé par neuf et le reste est inscrit en C, dans le plateau droit de la balance (*f-el-kəffa l-unnīya*). Finalement, on additionne les chiffres du produit et, après l'avoir divisé par neuf, on inscrit le reste en D, dans le plateau gauche (*f-el-kəffa l-ısrīya*). Si les deux nombres qui figurent dans les plateaux sont égaux (*mətğāddın*), la multiplication est exacte.

Le deuxième et le troisième procédé employés pour effectuer les multiplications paraissent plus archaïques; ils ont tous deux ceci de commun qu'ils n'obligent pas à procéder à des « retenues » (sing. *hfađa*) que l'on doit conserver dans sa mémoire, car tous les produits partiels sont successivement notés intégralement, puis biffés lorsqu'ils sont devenus inutiles. Le procédé dit *darb el-šedwəl* est caractérisé par l'emploi d'un tableau divisé en carrés partagés à leur tour par une diagonale et dans lesquels on inscrit tous les produits partiels que l'on additionne ensuite.

*
* *

حجارة الحساب الكبيرة

بَدَّ بَجْوُ بَدَحْ نَهْيُ بُوَيْيْ بَزْدِيْ بَخْوِيْ بَطْحِيْ بَيْكْ
 جَبْطْ جَدْبِيْ جَهْوِيْ جَوْدِيْ جَزَاكْ جَخْدَكْ جَطْرَكْ جَيْلْ
 دَدْوِيْ دَهَاكْ دَوْدَكْ دَزْحَكْ دَحْبَلْ رَطْوَلْ دَيْمْ
 هَهْوَكْ هَوْلْ هَزْهَلْ هَحْمْ هَطْوَمْ هَيْنْ
 وَوَوْلْ وَزْبِمْ وَحْحِمْ وَاَلْدَنْ وَاَيْسْ
 زَزْطَمْ زَخَوْنْ زَطْجَصْ (1) زَيْغْ
 حَخْدَصْ حَطْبِعْ حَيْفْ
 طَطْأَفْ طَاَيْضْ
 يَيْسِقْ

G. S. COLIN.

(1) Budgett Meakin, *The Moors*, p. 315, note *, donne, par erreur, pour 7×9 : زَطْحَصْ *zathasun*.

Communications

L'ORIGINE DES NORIAS DE FÈS (1)

En étudiant la noria marocaine, j'ai eu à examiner la question de l'origine des grandes roues hydrauliques, mues par le courant, qui existent à Fès et dans ses environs (1).

Je ne connaissais alors sur ce point que deux indications, d'ailleurs non concordantes. Pour Léon l'Africain, qui écrivait en 1526 : « ces rouës ont esté faites de notre temps, c'est à savoir depuis cent ans en ça ; . . . et les rouës furent faites par un Espagnol » (2). D'autre part, l'égyptien Ibn Faḍl Allāh al-'Umarī (mort en 1349), décrivant Fès d'après des renseignements fournis par un Fasi : as-Salālḡi, signale déjà une roue élévatoire installée sur la rivière de Fès (3).

Un passage de l'*Ihāta* (4) d'Ibn al-Ḥaṭīb permet d'éclaircir cette question : la première roue hydraulique de Fès fut construite, dans la seconde moitié du XIII^e siècle, par un musulman d'Espagne, originaire de Séville, Muḥammad Ibn al-Ḥaḡḡ, qui l'installa pour le sultan mérinide Ya'qūb al-Manṣūr, fils de 'Abd al-Ḥaqq (1259-1286). « Muḥammad ibn 'Alī ibn 'Abd Allāh ibn Muḥammad, connu sous l'appellation d'Ibn al-Ḥaḡḡ et dont l'aïeul était originaire de Séville, comptait parmi ceux qui connaissent bien les appareils mécaniques (*al-ḥiyal al-handasiya*) ; il était au courant de la construction et de l'emploi de la grosse machine de guerre (*al-ālat al-ḥarbiya al-ḡāfiya*). Il se transporta à Fès sous le règne d'Abū Yūsuf al-Manṣūr, fils de 'Abd al-Ḥaqq et construisit pour lui la roue hydraulique (*dūlāb*) telle qu'elle existe aujourd'hui (5) à la Nouvelle-Ville de Fès, siège du gouvernement. Elle est d'un grand diamètre et sa portée comme sa circonférence sont considérables ; elle

(1) Cf. *Hespéris*, 1932, t. XIV, fasc. 1, p. 42.

(2) Cf. éd. Schefer, II, p. 178.

(3) Cf. trad. Gaudefroy-Demombynes, p. 156.

(4) Cf. éd. du Caire, II, p. 99-100.

(5) Ibn al-Ḥaṭīb mourut vers 1380.

comporte un grand nombre d'augets (*akwāb*) (1) et son mouvement est mystérieux, si bien qu'elle constitue l'un des monuments vers lesquels se dirigent des théories de visiteurs. Muḥammad Ibn al-Ḥāḡḡ travailla aussi à l'arsenal de Salé (2); puis, après la mort de son père, il se transporta à la cour du deuxième sultan naṣride. Mais, ce dernier ayant été déposé à la suite d'une révolution, Ibn al-Ḥāḡḡ se réfugia au Maroc et s'attacha à la personne du prince mérinide 'Umar, fils du fameux sultan Abū Sa'īd 'Uṣmān ibn Ya'qūb. Le prince 'Umar, s'étant soulevé contre son père, fut battu par celui-ci en 714 (1314-1315) (3) et Ibn al-Ḥāḡḡ, qui était avec lui, périt dans la défaite. Il mourut à Fès Jdid dans la première décade du mois de Ša'bān 714 (mi-novembre 1314).

Où cet ingénieur musulman d'Espagne avait-il pu prendre l'idée de construire une semblable roue hydraulique? On sait qu'au XII^e siècle, selon le témoignage d'Al-Idrīsī (4), fonctionnait déjà à Tolède une roue hydraulique gigantesque ayant quatre-vingt-dix coudées de haut et qu'actionnait le courant du Tage (5), immédiatement en aval du pont d'Alcantara; cependant, rien ne permet d'affirmer qu'elle ait été construite par les Musulmans avant la reprise de la ville par les Chrétiens, en 1085.

Par ailleurs, des détails de la biographie consacrée par Ibn al-Ḥaṭīb au constructeur de la roue de Fès, montrent que cet ingénieur était profondément imprégné de culture européenne. Quand il fut revenu à Grenade, « les gens lui en voulurent d'accorder la préférence aux opinions des chrétiens d'Espagne (*ar-Rūm*) et de s'abaisser à les imiter dans leur façon de manger, dans la conversation et dans beaucoup d'autres attitudes, comme aussi d'émailler ses entretiens de proverbes et de sentences qu'il leur avait empruntés. C'était là une caractéristique qu'il avait prise étant enfant, alors qu'il habitait au milieu des chrétiens ».

Comme l'indique Léon l'Africain, les grandes roues hydrauliques de Fès sont donc bien, pour le Maroc, d'importation hispanique. Mais le problème de leur origine en Espagne même demeure entier, avec de fortes présomptions pour qu'il s'agisse là, comme dans beaucoup d'autres techniques, d'une importation orientale, les plus anciennes roues hydrauliques mues par le courant étant celles de l'Oronte et de l'Euphrate.

Georges S. COLIN.

(1) Littéralement « seaux de bois ».

(2) Ici, le texte arabe semble corrompu et la traduction n'est pas certaine.

(3) Cf. *Histoire des Berbères*, trad. De Slane, IV, p. 191-193.

(4) Cf. éd. Dozy-De Goeje, texte, p. 187, trad., p. 228.

(5) Sur une vue de Tolède faisant partie de la série des *Civitates orbis terrarum* (XVI^e s.), il semble bien que l'on aperçoive cette roue hydraulique sur la rive droite du Tage, à peu de distance en aval du pont (cf. A. Gonzalez Palencia, *Los Mozarabes de Toledo*, vol. preliminar, p. 64).

SUR DE NOUVEAUX MANUSCRITS DE LA *DAĤĪRA*
D'IBN BASSĀM (1)

La Bibliothèque Bodléienne d'Oxford conserve depuis de longues années, dans son fonds de manuscrits arabes, un exemplaire partiel d'une anthologie qui, par son importance, a retenu, dès le milieu du siècle dernier, l'attention des savants qui se sont occupés d'histoire politique ou littéraire de l'Occident musulman au moyen âge : la *Daĥīra fī maĥāsini ahl al-Ġasira*, œuvre d'un lettré originaire de Santarem, mort en 542 (1147-1148), Abū-l-Ĥasan 'Alī Ibn Bassām (2). C'est un précieux répertoire des célébrités andalouses qui s'illustrèrent dans la période immédiatement antérieure à la conquête de la partie musulmane de la Péninsule par les Almoravides du Magrib, à une époque où ce pays, malgré les rudes épreuves que lui faisaient subir les sanglantes rivalités des petits rois musulmans, les *mulūk at-tawā'if*, brillait cependant d'un incomparable éclat en ce qui concernait les choses de l'esprit. Sur ce court âge d'or de la culture andalouse, l'ouvrage d'Ibn Bassām constitue, avec les *Ĥalā'id al-ʿiġyān* et le *Maṭmah* d'al-Faṭḥ Ibn Ḥāḳān, notre principal et plus sûr document ; et ce serait déjà pour lui le meilleur éloge, s'il n'était, par surcroît, pour la période correspondante, une source d'histoire politique de première importance, où devaient largement puiser des chroniqueurs plus récents.

Le premier orientaliste qui tira vraiment parti de l'œuvre d'Ibn Bassām fut Dozy, le célèbre historien de l'Espagne musulmane : une notable partie des textes qu'il a publiés sur l'histoire de la dynastie ʿabbāside de Séville est en effet empruntée à la *Daĥīra* (3), d'après les trois manuscrits conservés respectivement à la Bodléienne, à la Bibliothèque nationale de Paris et à la Bibliothèque de l'université de Gotha (4). Par une heureuse circonstance, ces trois manuscrits comprennent chacun un quart différent de l'ouvrage d'Ibn Bassām : le premier à Paris, le second à Oxford, le troisième à Gotha. Celui de Paris, qui renferme le début de la *Daĥīra*, fit d'abord partie de la collection de manuscrits de J. Mohl, et Dozy ne l'utilisa qu'après les deux autres. En dehors de son intérêt proprement dit, ce manuscrit permettait de juger de l'étendue et du contenu de l'ouvrage tout entier : en effet, suivant l'usage de beaucoup d'écrivains arabes, Ibn Bassām donna à la suite de son introduction une liste complète des notices qu'il se proposait de rédiger dans chacun des quatre tomes de son répertoire. Cette liste, transcrite tout au long sur les manuscrits de

(1) Communication présentée le 28 août 1928 au XVII^e Congrès International des Orientalistes, à Oxford.

(2) Cf. Brockelmann, *G. A. L.*, I, 339; F. Pons Boigues, *Ensayo bio-bibliográfico sobre los historiadores y geógrafos árabe-españoles*, Madrid, 1893, 209.

(3) I, 189 *sqq.*, III, 38 *sqq.*

(4) Pour les références aux catalogues, cf. Brockelmann, *G. A. L.*, *loc. cit.*

Paris, fut remarquée par le baron de Slane, qui la publia, d'après une lecture hâtive et souvent fort erronée, dans le *Journal asiatique* (1). Plus tard, Dozy publia de nouveau cette liste au tome III de ses *Scriptorum arabum loci de Abbadidis*, avec pour chacune des notices mentionnées l'indication du folio correspondant dans les manuscrits de Paris, d'Oxford et de Gotha.

On aurait pu, jusqu'à ces dernières années encore, considérer ces trois manuscrits d'Ibn Bassām comme des *unica*, si un exemplaire du tome second n'avait été signalé, dès la fin du XIX^e siècle, à la bibliothèque du Ġāmi' az-Zaitūna de Tunis. Une ancienne copie du volume III fut également acquise vers la même époque par l'orientaliste espagnol P. de Gayangos.

Les manuscrits de la *Daḥīra* d'Ibn Bassām jusqu'ici signalés ne se rapportant, on le voit, qu'aux trois premiers quarts de l'ouvrage, la dernière partie, dont on ne soupçonnait le contenu que grâce à la liste des notices fournies par l'auteur lui-même dans son introduction, pouvait passer pour introuvable et dès lors faire obstacle à une édition critique de l'ouvrage dans son entier.

Car, nul ne le contestera, parmi les monuments de la littérature arabe occidentale qui restent encore inédits, bien peu mériteraient pour l'impression un droit de priorité sur la *Daḥīra* d'Ibn Bassām. Sa publication, comme celle de l'*Iḥāta*, la grande histoire de Grenade de Lisān ad-dīn Ibn al-Ḥaṭīb, continuerait dignement la série des louables initiatives qui ont abouti à l'édition de textes arabes indispensables à l'étude de l'Espagne musulmane, les *Analectes* d'al-Maḥḥarī par exemple, ou les répertoires biographiques de la *Bibliotheca arabico-hispana* de Codera.

Ce qui donne encore une valeur toute spéciale à la *Daḥīra* d'Ibn Bassām, c'est la quantité considérable de citations purement historiques qu'on y relève et qui sont empruntées tout au long par le littérateur à la monumentale chronique andalouse d'Ibn Ḥaiyān. En dehors de son indéniable talent personnel, ce n'est pas en effet le moindre mérite d'Ibn Bassām que de nous avoir conservé d'importants extraits d'une histoire qui peut être considérée comme à tout jamais perdue, au moins dans son ensemble, à cause de son ampleur inaccoutumée. Si l'on en croit en effet les bibliographes arabes, le *Matīn* d'Ibn Ḥaiyān n'aurait pas comporté moins de soixante volumes : on conçoit que l'étendue de cet ouvrage se soit dès lors toujours opposée à l'établissement et à l'existence de copies *in extenso* et qu'il y ait peu d'espoir de retrouver un jour l'une d'entre elles. Il est d'ailleurs remarquable que, dès une époque relativement ancienne, des chroniqueurs et des biographes comme Ibn al-Ābbār et Ibn 'Idārī n'ont fait à Ibn Ḥaiyān de larges emprunts qu'à travers Ibn Bassām : de leur temps déjà, le *Matīn* d'Ibn Ḥaiyān demeurait sans doute introuvable, et, sans la *Daḥīra*, la relation de bien des événements qui marquèrent la

(1) Sér. 5, t. XVII, p. 261 *sqq.*

chute du califat umayyade de Cordoue et la naissance des petites dynasties provinciales, aurait pour toujours échappé aux investigations des historiens modernes de l'Espagne musulmane.

Depuis plusieurs années, j'ai entrepris au Maroc, principalement dans les bibliothèques privées de Fès et de Marrakech, des recherches dans l'espoir de retrouver quelque nouvelle copie de la *Daḥīra* d'Ibn Bassām. Ces recherches demeurèrent d'abord vaines; cet insuccès fut compensé par la découverte, à Fès, d'un manuscrit du troisième tome du *Kitāb al-Bayān al-muǧrib fi aḥbār mulūk al-Andalus wa-l-Maǧrib*, chronique compilée au XIV^e siècle par Abū-l-ʿAbbās Ibn ʿIdārī al-Marrākuṣī et partiellement publiée par Dozy d'après un manuscrit de Leyde. L'établissement du texte inédit de ce manuscrit, en vue d'une édition aujourd'hui parue, devait d'ailleurs me permettre de combler les lacunes d'assez nombreux passages de la *Daḥīra* publiés par l'orientaliste hollandais d'après les exemplaires conservés en Europe, soit dans ses *Recherches*, soit dans ses textes d'histoire ʿabbāside. Je pus en outre retrouver dans ce manuscrit du *Bayān* des passages d'Ibn Bassām-Ibn Ḥaiyān apparemment inédits, particulièrement dans la relation du gouvernement du second ḥāǧib ʿamiride ʿAbd al-Malik al-Muzaffar. Mais cette année même, coup sur coup, j'ai eu la chance de découvrir quatre copies fragmentaires de la *Daḥīra*, qui sont maintenant en ma possession ou à ma disposition. En voici un bref inventaire :

I. Manuscrit ancien du tome I de la *Daḥīra*. Fait partie de ma collection personnelle. 98 feuillets de 0.27×0.20 , couverte d'une écriture très fine et très serrée (35 lignes par page); papier brun de qualité médiocre. Sans date. Cette copie est malheureusement privée des deux premiers feuillets et de la fin et présente à l'intérieur quelques courtes lacunes. Je la crois néanmoins supérieure dans son ensemble à l'exemplaire du tome I actuellement conservé à la Bibliothèque nationale de Paris.

II. Fragment de quinze feuillets d'une superbe copie ancienne du tome I (20 lignes par page; dimensions : 0.26×0.20). Sans date. Fait partie de ma collection personnelle.

III. Manuscrit relativement récent du tome II. 140 feuillets de 0.23×0.18 ; 23 lignes par page. Fait partie de la bibliothèque du chérif Saiyidi Muḥammad ʿAbd al-Ḥaiy al-Kattānī, de Fès. Cette copie correspond exactement à l'exemplaire conservé à Oxford, jusqu'à la biographie d'Ibn ʿAmmār le Sévillan.

IV. Manuscrit intitulé : *Takẓīd nubḍa min rasāʾil ʿayān ahl al-ʿĠazīra al-andalusīya wa-mulūkihā wa-wuzarāʾihā wa-kuttābihā wa-baʿd hikāyāt wa-aṣʿār min al-Daḥīra li-Ibn Bassām*. Copie moderne, non datée, d'une écriture médiocre; 192 feuillets de 0.21×0.15 , 21 lignes par page. Comme son titre l'indique, ce manuscrit renferme un choix de l'œuvre d'Ibn Bassām et le scribe n'y a fait figurer que

les épîtres de prose rimée, citées par Ibn Bassām dans les notices relatives à leurs auteurs : c'est une anthologie épistolaire établie d'après les quatre tomes que comporte la *Daḥīra*, et les lettres extraites de la dernière partie de l'ouvrage constituent ainsi un *unicum* fragmentaire du tome IV. Le copiste a eu d'autre part l'heureuse idée, après en avoir fini avec la transcription de son anthologie, de copier tout au long les fragments historiques d'Ibn Ḥaiyān contenus dans le même tome IV, tels qu'ils sont signalés dans le sommaire figurant à l'introduction d'Ibn Bassām, à savoir :

- a) Relation des gouvernements des ḥāḡibs 'āmirides al-Manṣūr et al-Muzaffar ;
- b) Histoire des Banū Dī'n-Nūn, rois de Tolède (1) ;
- c) Histoire d'Ibn as-Saḡkā', conseiller du royaume ḡahwaride de Cordoue ;
- d) Relation de la prise de Dénia par al-Muḡtadir.

Je dois enfin signaler que le savant bibliophile M. H. H. Abdulwahhab, gouverneur de Mahdia (Tunisie), a bien voulu me promettre la communication d'un manuscrit partiel de la *Daḥīra* lui appartenant, mais il ne m'est pas encore possible d'établir quelle est la partie de l'ouvrage qu'il reproduit.

En tout cas, d'ores et déjà, grâce à l'existence des manuscrits que je viens de décrire sommairement, si une édition intégrale du texte de la *Daḥīra* d'Ibn Bassām n'est pas encore possible, il n'en est pas de même des fragments historiques d'Ibn Ḥaiyān qu'elle contient. Ceux-ci, dès à présent, sont susceptibles d'être publiés sans lacunes ou à peu près : c'est l'une des tâches auxquelles je compte m'employer dans les années qui viendront.

E. LÉVI-PROVENÇAL.

(1) Ce fragment a été déjà utilisé par moi pour la rédaction d'un article sur *Alphonse VI et la prise de Tolède* (*Hespéris*, t. XII, 1931, p. 33 *sqq.*) et par M. R. Menéndez Pidal dans sa magistrale *España del Cid*.

Bibliographie

GRAMMONT (Maurice). — *Traité de Phonétique*. Paris, 1933 ; 480 p.

L'auteur du fameux traité sur *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes* (Dijon, 1895) vient de combler heureusement une lacune grave en donnant au public de langue française un excellent traité de phonétique.

La première partie, *Phonologie*, est consacrée à la description des sons, description illustrée par 154 figures dont la plupart sont des tracés obtenus par un enregistreur de la parole. La deuxième partie, *Phonétique évolutive ou Phonétique proprement dite*, étudie l'évolution des phonèmes et des groupes phoniques : assimilation, dissimilation, métathèse. La troisième partie, particulièrement attachante même si l'on ne suit pas toujours l'auteur, traite de la *Phonétique impressive*, c'est-à-dire des phonèmes et des groupes de phonèmes qui, imitant des bruits de la nature ou les rappelant par quelque côté, sont arrivés à posséder une sorte de valeur sémantique (cas des onomatopées, des cris d'animaux ayant fini par désigner l'animal qui les produit, etc.). On sent combien ce terrain est scabreux ; on lira néanmoins avec intérêt les chapitres consacrés à la valeurressive des voyelles et des consonnes.

En parcourant la partie consacrée à la *Phonétique évolutive*, les orientalistes ont à se familiariser avec de nouveaux termes techniques. M. M. G. distingue, en effet (p. 251), l'*assimilation* (en contact) de la *dilation* (à distance), la *différenciation* (en contact) de la *dissimilation* (à distance), l'*interrersion* (en contact) de la *métathèse* (à distance). Chemin faisant, l'auteur montre comment ces trois séries de phénomènes phonétiques sont régies par les deux lois que l'on retrouve comme directrices de la plupart des modalités de l'activité humaine : la « loi du plus fort » (cas de l'assimilation et de la dissimilation) et la « loi du moindre effort » (cas de la métathèse) ; à propos de cette dernière, il est indiqué comment les phonèmes ont tendance à se reclasser dans l'ordre expiratoire (p. 348) : « la langue, au lieu de se projeter d'abord en avant pour revenir en arrière et éprouver ainsi des secousses successives par des mouvements contraires, exécute sous la voûte palatine une sorte de mouvement ondulatoire qui la rapproche d'abord du point le plus voisin du larynx, source

de la parole, et ensuite de points de plus en plus avancés. C'est une application du principe de moindre action. » Et (p. 99) l'auteur donne un tableau des principaux phonèmes classés selon leur degré d'aperture, depuis les occlusives (degré *zéro*) jusqu'à la voyelle *a*, en passant par les spirantes, les sonantes et les voyelles *i*, *u*, puis *e*, *o*.

Les sémitisants seront reconnaissants à M. M. G. d'avoir, dans son traité, fait une large part aux langues sémitiques, anciennes et actuelles; les dialectes arabes, notamment, sont fréquemment utilisés. Les arabisants, jusqu'ici, ont trop peu facilité la tâche des comparatistes dans ce domaine pour être en droit de reprocher à l'auteur un petit nombre d'inexactitudes; voici celles qui m'ont frappé :

P. 189. — Dans l'arabe syrien *ṃṣaltah* < ar. class. *muṣaltah*, il est possible que ce soit le *m* qui ait sonorisé le *s* avec lequel la chute de la voyelle *u* l'a mis en contact. Mais, pour que cet exemple soit probant, il aurait fallu indiquer si, en arabe syrien, le verbe correspondant est *ṣaltah* ou *ṣaltah*, c'est-à-dire préciser qu'il s'agit bien d'une assimilation accidentelle conditionnée et non d'un passage spontané de sourde à sonore commun à tous les dérivés de cette racine. Il pourrait encore s'agir d'une assimilation régressive à distance provoquée par le *l* suivant; cf. p. 253, une liste d'exemples de sonorisation ayant la même origine, dans le parler où l'auteur a recueilli *ṃṣaltah*.

P. 241. — Arabe *mīrzāb/mīzrāb*, qui ne signifie pas « cours d'eau », mais « gouttière », est un emprunt persan.

P. 252. — A part *lōn*, les exemples d'unification des liquides et des nasales d'un même mot portent sur des emprunts. — L'ar. de Damas *qamīm* ne signifie pas « chemin », mais « cheminée ».

P. 253. — Les deux verbes *harata* et *harada* « déchirer » coexistent en ar. class., de même *ṣa'aya* et *za'aya* « crier », sans qu'on puisse distinguer celle des deux formes qui est la plus ancienne.

P. 254. — Le nom arabe de la clepsydre est donné ici comme dérivant du persan *pingān*; mais plus loin, p. 301, l'auteur indique une étymologie par *manqāna* : il fallait choisir.

P. 275. — Il n'est pas exact de dire que « en arabe [classique] *i* devant *ī* est devenu *a* »; bien au contraire, un *ī* a tendance à assimiler un *a* précédent : latin *mantile* > ar. class. *mīndil*; et la séquence *i — ī* est courante : cf. *sana'at* « année », plur. *sinīn/sinīn*; *sikkīn* « coutelas » et la série des adjectifs intensifs du thème $R^1 i R^2 R^3 \bar{i} R^3$. Le pluriel *banīn/banīn* ne correspond pas au sing. **bin* mais à *'ibn*; pour un fait analogue, cf. *'imra'at* « femme » à côté de *al-mar'at* « la femme ».

P. 276-277. — A l'appui de la formule II : « Consonne implosive accentuée ou tonique dissimile consonne implosive inaccentuée ou atone », certains exemples arabes sont mal choisis. Dans esp. *corsario*, ar. *dirdār* et *širšār*, c'est le second *r* qui était accentué et c'est cependant lui qui a été dissimilé dans *qursāl*. *dirdāl* et *širšāl*; d'ailleurs, le nom classique de l'argile est *ṣalsāl*. Sans que l'auteur l'indique, beaucoup de ces exemples sont tirés de l'arabe hispanique où il s'agit autant d'un fait de fin de mot que d'une dissimilation de liquides.

P. 277. — « Un remplaçant très satisfaisant d'un *r* vélaire ou pharyngal est une aspiration postérieure. » Il convenait de faire remarquer que, dans tous les exemples cités de passage de *r* à *ʕ* ou à *h*, on a affaire à des racines quadrilitères secondaires du type *C'-R-C'-R* où il peut s'agir simplement de permutations entre éléments élargisseurs.

P. 279. — Les exemples sémitiques des dissimilations $n-n > l-n$, $n-l$, $r-n$ sont tous des mots d'emprunt.

P. 288. — Dans *ʕīd al-mawlūd* qui signifie proprement « fête du nouveau-né », le deuxième terme n'a pas abouti à *mīlūd* « dans tout le nord-ouest de l'Afrique ». À côté de cette forme dissimilée et de *mēilūd*, on y trouve aussi la forme normale *mūlūd*.

P. 291. — Ar. *mismār* n'est pas « ongle », mais « clou ». Quant à *narbīj*, ce n'est pas le « ventre d'un narguilé », mais son tube souple, du persan *mār-pīč* « qui se tord comme un serpent ».

P. 292. — Le latin *caracalla*, emprunté par l'araméen, est passé en arabe ancien sous les formes *qarqal*, *qarqar*, *qarqār* « sorte de vêtement de femme » (cf. Fraenkel. *Aram. Fremdwörter*, p. 52). Quant à *diraql* (et non : *darqal*) qui, en arabe, désigne un tissu et non un vêtement, sa parenté avec *caracalla* est moins certaine.

P. 294. — Pour l'araméen *bizrā* « semence », il n'est peut-être pas indispensable de remonter à un *barsar'ā* ; l'arabe class. a en effet *bizr* et *badr* avec le même sens. — Plutôt que de l'anglais *filter*, l'égyptien *fitro* « filtre » doit être rapproché de l'italien *feltro*, *filtrò*, sans quoi le *o* final resterait inexpliqué.

P. 301. — L'arabe *manǧalīq* ne signifie pas, à ma connaissance, « magique », mais « mangonneau ».

P. 302. — Il n'est pas juste de dire que « en ancien arabe *t* est devenu *f* quand il y avait un *d* dans le mot » ; *ǧadaṭ* « tombeau » coexiste avec *ǧadaḥ* et les dictionnaires arabes renferment un grand nombre de doublets analogues, l'un avec *t*, l'autre avec *f*, quel que soit le voisinage consonantique.

P. 306. — L'arabe (hispanique) *lutaira* « araignée » n'offre pas un exemple de dissimilation par rapport à *rutaira*, mais de métathèse par rapport à l'ar. class. *rutailā*.

P. 310. — Les mots d'arabe syrien *maqāniq* et *naqāniq* « sorte de saucisses » dérivent tous deux du latin *lucanica*. La forme avec *n* initial est sûrement « assimilée » ; celle à *m* initial peut provenir d'une dissimilation de liquides, mais aussi d'une intégration dans la catégorie des noms d'instrument et d'objet à préfixe *m-*.

P. 310. — Les verbes *kafana* et *kamana* « cacher » (et non « enterrer », à côté de *kafara*, *kafala*, *kabana*) sont tous deux vivants en arabe classique sans que rien ne permette de reconnaître quelle est la forme primitive ; il s'agit dans tous les cas d'une base bilitère *palatale + labiale* élargie par une liquide. — Le verbe *dafana* « enterrer » est rapproché ici d'un verbe *damana* que les dictionnaires ne connaissent pas avec le sens de « couvrir ».

De même, coexistent comme racines vivantes : *SRM* et *SLM* (plutôt que *SNM*)

« trancher », *RMS* et *NMS* « être bigarré, tacheté », *RMS* et *NMS* « cacher », etc., sans qu'on puisse dire dans quel sens s'est produite la dissimilation, ni même s'il y a eu dissimilation.

P. 311. — Les racines arabes *TLM* (et *TRM*) « ébrécher » ont, à côté d'elles, aussi vivantes malgré leurs deux labiales, les racines *FRM* et *FLM*. Le nom arabe de l'once, dérivé du latin *uncia*, gr. $\omega\gamma\upsilon\zeta\alpha$, est *'uqiyat*, *wuqiyat* et non *wāqiyat*. Le pluriel *'awādīn* de *wādīn* « vallée » n'est pas donné par les dictionnaires.

P. 327. — L'esp. *alvañal*, *albañar* « égout » paraît dériver de l'arabe *al-ballā'*, *al-ballā'a*.

P. 327. — Les mots arabes hispaniques *bulja*, *barja*, *parja* « espadrille » ne sont pas d'origine arabe, mais ont été vraisemblablement empruntés à un parler roman ou basque de la péninsule Ibérique. Dans notre ignorance de l'origine de ces termes, rien ne permet de dire que le *r* qui figure dans les correspondants romans modernes provienne d'un ancien *l* dissimilé sous l'influence de l'article arabe.

P. 329. — « Dissimilation préventive. — Au Maroc, l'ancienne prononciation *g*, au lieu de *ǧ*, subsiste devant sifflante. » Le traitement marocain du ج précédant une sifflante, pure ou chuintante, dans un même mot, est loin d'être aussi simple. Dans les parlers anciens du Nord (citadins et montagnards) on a en effet, dans la grande majorité des cas, *g* (ou *k* devant une sourde : *k^osda* « corps », de جسد). Dans les parlers citadins du type méridional, on a surtout *d*, comme en arabe hispanique et déjà, dans quelques racines, en arabe classique (cf. sur cette dissimilation, p. 311).

P. 372. — La Salle de l'Alhambra que les Espagnols appellent aujourd'hui *Sala de la Barca* « parce que sa voûte a la forme d'une barque placée la quille en l'air », s'appelait-elle réellement à l'époque arabe *Salle de la Baraka*, c'est-à-dire « Salle de la Bénédiction » ? Comme elle donne directement sur une cour ornée d'une pièce d'eau (*Patio de la Alberca*), ne portait-elle pas le nom de *Salle de la Alberca* ?

On pourrait également reprocher à l'auteur, dans ses chapitres relatifs à l'assimilation, à la dissimilation et à la métathèse, de n'avoir pas séparé les faits portant sur des mots proprement arabes de ceux qui portent sur des mots d'emprunts. Dans une langue comme l'arabe, où le sentiment de la racine est si vif, un mot étranger, « déraciné », est exposé plus qu'un autre à tous les avatars.

Georges S. COLIN.

A. R. NYKL, *El Cancionero de Aben Guzmán*. Madrid, 1933; 464 p.

Les *Escuelas de estudios árabes de Madrid y Granada*, créées en janvier 1932, inaugurent la série de leurs publications par ce travail du romaniste arabisant, professeur à l'*Oriental Institute* de l'université de Chicago.

Dans ses deux derniers travaux (1), l'auteur se proposait de montrer que les

(1) 1^o Traduction du *Tauq al-hamāma* d'Ibn Ḥazm : *A book containing the Risāla known as the Dove's Neck-ring*; Paris, 1931. — 2^o *Kitāb al-Zahrab* d'Ibn Dawūd al-Iṣfahānī; Chicago-Beyrou, 1932.

différents thèmes caractéristiques de la poésie des troubadours aquitains — et, notamment, celui de l'amour courtois — avaient leurs parallèles et, selon lui, leur origine, dans la littérature arabe, tout spécialement celle d'Espagne. Sa publication du *dīwān* d'Ibn Quzmān est encore due à la même préoccupation ; il s'y ajoute toutefois celle de montrer que les formes caractéristiques elles-mêmes des poésies des troubadours (division en strophes séparées par des refrains, alternance des rimes) dérivent du *muwaššah* et du *zajal*, genres poétiques dont les poètes arabes d'Espagne semblent bien avoir été les créateurs. On sait que c'est là la thèse soutenue depuis longtemps par Ribera. Mais l'auteur se sépare de ce dernier sur la question de la métrique du *zajal*. Alors que Ribera prétendait qu'elle est uniquement fondée sur le nombre des syllabes, M. Nykl reconnaît que la quantité prosodique des syllabes y joue aussi un rôle : il aurait pu aller plus loin : le *zajal* est purement et simplement un *muwaššah*, écrit en dialecte hispanique au lieu de l'être en langue classique, et M. Hartmann, dans sa monographie *Das Muwaššah*, a montré comment ce genre de poésie strophéique est fondé sur la quantité brève ou longue des syllabes, groupées selon des mètres classiques ou post-classiques.

Le parallélisme formel, sinon l'interdépendance, du *muwaššah* et du *zajal* avec les poésies des troubadours aquitains et provençaux étant établi, reste la question des thèmes poétiques. Pour démontrer que celui de l'amour courtois est d'origine arabe hispanique, le choix du *Dīwān* d'Ibn Quzman ne paraît pas très heureux. C'est en effet le recueil des *qaṣīda*-s d'un poète cordouan du XII^e siècle, panégyriste quémandeur qui ne manque jamais d'y mendier (le mot est de lui) quelques « jaunets », un sac de farine, un mouton pour la Fête, un vêtement pour lui ou pour l'une de ses amies de rencontre. Avant le panégyrique proprement dit (*madh*, *madīh*), Ibn Quzmān place bien une introduction plaisante (*ḡazl*, *tajazzul*) où, à côté d'anecdotes savoureuses, on voit parfois le poète se déguiser en amoureux transi et chanter ses joies et surtout ses peines ; mais, outre que ces déclarations amoureuses sont plus souvent adressées à des éphèbes qu'à des femmes (Ibn Quzmān se glorifie d'être à la fois *lawwāt wa-zānī*), le poète se gausse des chastes amoureux de la poésie arabe ancienne et déclare, pour ce qui est de l'amour courtois (qu'il connaît et appelle : *'iṣṡ al-muruica*), « qu'un autre que moi y prétende ! » (cf. éd. Nykl, p. 292, v. 1).

En admettant même que les *zajal*-s d'Ibn Quzman offrent, en certaines de leurs parties, des points de ressemblance avec les thèmes et les formes chers aux troubadours, il ne s'ensuivrait pas nécessairement que cela prouve des emprunts effectués par le monde roman auprès du monde *islamique* d'Espagne. Dans différents passages de son *Dīwān*, celui qui s'intitule le « père du *zajal* » indique qu'il a les yeux bleus et la barbe blonde, caractères ethniques peu caractéristiques d'un poète d'origine arabe. Simonet (1), se basant sur ces renseignements, pensait qu'Ibn Quzmān pouvait

(1) Cf. F. J. Simonet, *Las anacréonticas de Ibn Quzmān*, in *La Ilustración Española y Americana*, Madrid, 1885, II ; n^o 45, p. 331 ss.

bien être d'origine germanique (wisigothe ?), et la lecture du *zajal* consacré aux fleurs et au vin (f° 93 r°, bas = n° CXLIII de l'édition Nykl) a incliné G. Kampffmeyer (1) à admettre que du sang germanique avait pu couler dans les veines du poète.

Par ailleurs, Ibn Quzmān connaît la langue romane d'Espagne, et les femmes qu'il fréquente et fait parler dans ses *zajal*s emploient fréquemment ce langage. Sans doute, ne faut-il pas attacher d'importance aux vers où, en s'excusant de sa conduite passée et implorant le pardon, il demande qu'on le considère comme quelqu'un qui a été Chrétien, puis s'est converti à l'Islām ; il n'en reste pas moins qu'il connaît le livre sacré des Chrétiens, la *Taurā*, dont il cite à deux reprises le précepte : « Cherche, tu trouveras ! » On connaît l'importance et la vitalité que conserva jusqu'à la période almohade, la population chrétienne de Cordoue, patrie d'Ibn Quzman, milieu d'où n'avait sans doute pas complètement disparu toute trace de culture chrétienne, latine ou romane. Là, également méprisée et passée sous silence pour des raisons différentes par les lettrés chrétiens et musulmans, pouvait exister dans les milieux populaires une poésie romane dont, à la vérité, je crois que l'on ne sait rien, mais que rien n'empêche de supposer avoir connu la strophe et le refrain. Ce n'est ici, j'y insiste, qu'une pure hypothèse ; mais, tant que nous ne serons pas mieux renseignés sur l'origine du *mucaššah* et de son frère cadet le *zajal*, rien ne permettra d'y voir une création due aux poètes musulmans d'Espagne plutôt qu'une imitation de formes poétiques romanes, sinon persanes.

On sait qu'on ne possède du *diwān* d'Ibn Quzmān qu'un seul manuscrit, copié à Šafad (Palestine), au XIII^e siècle, et conservé au Musée Asiatique russe. De Gunzburg en a donné une reproduction photographique (Berlin, 1896). A son tour, M. Nykl publie le texte, mais en transcription latine « pour en faciliter la lecture aux romanistes », sans doute veut-il dire : pour leur permettre de se rendre compte plus facilement du jeu des rimes et du retour des refrains. Et, en effet, le travail de M. Nykl a été essentiellement celui d'un translittérateur. Il déclare s'être abstenu de toute tentative de rétablissement du texte, parce que cela aurait nécessité « beaucoup de temps et de travail philologique » (p. xli, l. 2) ; il s'est abstenu également de tous les détails d'ordre philologiques, car ce n'était pas là l'objet de son travail (p. xxvii, l. 6). Mais alors, à quoi bon cette transcription intégrale du texte ? Si un arabisant averti peut, sans trop de peine, rétablir les mots défigurés qu'il rencontre dans un texte écrit en caractères arabes, il n'en va plus de même quand ce texte est transcrit en caractères latins ; des lettres ou groupes de lettres qui se confondent facilement dans la graphie arabe sont nettement différenciés dans la graphie latine, et ce fait, joint à l'intercalation des voyelles brèves dans la transcription latine, oblige le lecteur qui veut essayer de comprendre et de restituer à une gymnastique intellectuelle et visuelle assez pénible. Il convient de ne publier en transcription latine que des textes arabes bien établis.

(1) Cf. G. Kampffmeyer, *Beiträge zur Dialektologie des Arabischen ; I. Das marokkanische Präsenzpräfix ka* (W.Z.K.M., XIII, p. 11).

Or, le dialecte hispanique est évidemment peu familier à M. Nykl. Si, à juste titre, puisqu'il date de la fin du XV^e siècle, il n'a pas voulu se servir, pour établir son texte, du travail de P. de Alcalá sur l'arabe de Grenade, il aurait pu utiliser à cette fin le *Vocabulista* édité par Schiaparelli, qui remonte vraisemblablement au XIII^e siècle et se révèle à l'usage comme la clef de la langue d'Ibn Quzman. D'ailleurs, non seulement M. Nykl n'a pas essayé de rétablir son texte dans les passages altérés, mais, dans une foule de vers, il a mal lu des mots très clairs, accroissant bien inutilement la liste déjà fort longue des *apax* réels que renferme le *Dirān* : on se demande souvent ce que l'éditeur a compris ou ce qu'il a cru comprendre.

La transcription du texte est suivie de la traduction des passages présentant des rapports avec les thèmes de la poésie des troubadours. Ces traductions souffrent naturellement du mauvais établissement du texte et fourmillent d'erreurs ; citons au hasard :

P. 158, l. 1. — Au lieu de *eyan šuheyd*, lire *Abūn Šuhaid*, c'est-à-dire le wazīr Abū 'Amir Aḥmad ibn 'Abd al-Malik Ibn Šuhaid al-Ašğā'i, juriste et poète de Cordoue, à qui le *zağal* est dédié.

P. 346, l. 1. — « *Pestañitas* » est à corriger en « blondin » (*ušaiqar*).

P. 346, l. 18-19. — « El que tiene el cogote liso, se acepilla, y a un hombre leal le regalan arroz malo » ; traduire : « Celui dont la nuque est lisse (parmi les artisans qui fraudent), l'*amīn* (de la corporation) la lui rendra épineuse à force de claques ! »

*li-man kan qafāh asbaṭ mumallas,
yaruddu (a)l-amīn b-az-zazzē šauki !*

P. 347, l. 4. — « Por la habilidad con que hablas » ; traduire : « cependant que tu parles », *'ala-baid-mā yukallim*.

P. 368, l. 15. — « Soles », traduire : « indocile », *šamus*.

P. 372, l. 8. — « No se casará hasta que peine canas » ; traduire : « jusqu'à ce que le corbeau soit atteint de canitie ».

P. 372, l. 14. — Le *anónimo visir* est nommé en toutes lettres : c'est Az-Zağğali.

P. 378, l. 3. — « Escapó avergonzado » ; traduire : « il s'est enfui filant à toute vitesse » (*fartal*).

P. 379, l. 1-2. — « Perfumes » et « coqueteo » sont à remplacer par « peupliers » (*našam*) et « ombre » (*dall*).

P. 379, l. 3. — « Hoy vas a ver a la novia » ; traduire : « il y a aujourd'hui une partie de plaisir dans les jardins » (*f-al-ğurūs al-ğaum nazāha*).

P. 379, l. 19. — « Por El que creó el Paraíso » ; traduire : « par Celui qui m'a créé, jamais Ridwān n'a vu... »

P. 380, l. 4-5. — « Mi tesoro, mi amada, mi escanciadora » ; traduire : « Quel bonheur est le mien : [j'ai avec moi à la fois] ma bien-aimée et mon flacon ! »

P. 380, l. 13. — « Una flecha », traduire : « une navaja » (*nabbāli* ; emprunt roman, latin *novacula*).

P. 382, l. 2. — « Mis zéjeles quedarán en la época de mis nietos »; traduire : « mon zağal a été mis de côté pour Abn Ubay ».

P. 421, l. 7-8. — « La victoria de un tal Šuqair »; lire : « la victoire de Tāšufin ».

P. 431. — Le zağal CXXVI, loin de chanter les louanges d'un Al-Ġumārī, est au contraire écrit en l'honneur d'un Almoravide anonyme qu'Ibn Quzmān félicite d'avoir capturé un révolté originaire des Ġumāra.

P. 440, l. 9-10. — « Pero, a pesar de la confusion que produce en su espíritu, el amor obliga al poeta a retornar allí. » — Lire : « Je m'engage à réparer sa maison, s'il voulait revenir. »

Et presque tout le reste des traductions est à l'avenant.

Pourquoi avoir toujours transcrit *Abu-l-Qasm*, en calquant la *scriptio defectiva* arabe, le nom propre que la métrique indiquait comme devant se lire, comme à l'ordinaire, *Abū-l-Qāsim* ?

Quant au *Qalid*, dont M. Nykl fait un nom propre de personnage, il n'y a pas vu le titre berbère *aqallid* (*agallid* « roi ») qu'Ibn Quzmān décerne à des dignitaires almoravides.

Enfin, plus de la moitié des vers sont faux parce que l'éditeur n'a pas reconnu l'existence des voyelles disjonctives caractéristiques de l'arabe d'Espagne et sur lesquelles j'ai déjà attiré l'attention.

On ne peut que déplorer qu'un travail de cette importance soit, à beaucoup de points de vue, aussi défectueux et, par suite, si peu utilisable. Le *diwān* d'Ibn Quzmān attend toujours un éditeur et un traducteur. Georges S. COLIN.

MIGUEL ASÍN PALACIOS, *Vidas de santones andaluces. La « Epistola de la Santidad » de Ibn 'Arabī de Murcia*. Madrid, 1933; 201 p.

Un mois à peine après la publication d'*El Cancionero de Aben Guzmán* par A. R. Nykl, les jeunes *Escuelas de estudios árabes de Madrid y Granada* attestent leur vitalité en faisant paraître le deuxième volume de leur série de publications. Le distingué maître des études arabes en Espagne y donne la traduction de la troisième partie de la *Risālat al-Quds*, due au fameux théosophe hispanique Ibn al-'Arabī (m. 1240) qui la composa à la Mekke, en 1203, à l'intention de l'un de ses amis de Tunis. Cette section est constituée par un recueil de cinquante-cinq biographies des maîtres spirituels et des compagnons de vie religieuse de l'auteur; c'est dire qu'elle est d'un grand intérêt pour l'histoire du mouvement mystique dans l'Occident musulman. On ne peut que regretter que l'auteur, écrivant pour une élite, ait été un peu trop avare de renseignements concrets, d'anecdotes, qui auraient permis de se faire une idée du milieu matériel dans lequel évoluaient ces spiritualistes; à ce point de vue, strictement sociologique, la *Risālat al-Quds* présente sensiblement moins d'intérêt que les ouvrages magribins analogues qui lui sont contemporains ou de peu postérieurs : *At-Tašawwuf* (XIII^e s.), *Al-Minhāj* (XIII^e s.), *Uns*

al-Faḡīr (XIV^e s.) et *Al-Maḡsad* (XIV^e s.) (1). Mais, pour ce qui a trait aux modalités de la vie ascétique, aux détails des méthodes de discipline pour la formation des novices et aux exercices spirituels intimes, le texte d'Ibn al-ʿArabī constitue un précieux document sur l'histoire du spiritualisme dans l'Espagne musulmane : nul n'était plus qualifié pour le mettre en valeur que le spécialiste espagnol de la philosophie et de la mystique de l'Islām hispanique.

Des trois autres parties (I, II et IV) de la *Risāla*, le traducteur s'est borné à donner une simple analyse avec des extraits des passages les plus importants. La première est un coup d'œil rapide sur l'état de la vie spirituelle en Orient (particulièrement à la Mekke et en Égypte) dans les premières années du XIII^e siècle ; Ibn al-ʿArabī y expose le contraste qui l'y frappe entre la corruption du théosophisme oriental et la vertu des *ṣūfī*-s de l'Espagne et du Magrib ; cette partie abonde en descriptions pittoresques des coutumes, vêtements, exercices religieux, pratiques ascético-mystiques, vices et hypocrisies des théosophes de l'Orient.

La deuxième partie est constituée par un examen de conscience d'Ibn al-ʿArabī, présenté sous la forme d'un dialogue avec son âme, pour sa propre humiliation et aussi l'édification de l'ami à qui la *Risāla* est adressée ; l'auteur s'y compare successivement aux plus sublimes modèles de perfection spirituelle qu'offre l'histoire de l'Islām : compagnons du Prophète et grands saints. Cette confession, que rien n'empêche de croire sincère, est du plus puissant intérêt pour la connaissance intime du grand mystique hispanique ; on y rencontre, en outre, une digression sur le caractère licite ou illicite du chant religieux.

La quatrième partie est un épilogue de caractère doctrinal sur les bienfaits divins et sur la gratitude que l'âme leur doit.

A un autre titre, la traduction publiée par M. M. Asín sera particulièrement appréciée par ceux qui s'intéressent à l'Afrique du Nord. Sur cinquante-cinq biographies, quinze (nos 2, 3, 5, 17, 19, 24, 29, 35, 36, 37, 38, 42, 46, 51, 52) sont en effet consacrées à des Magribins ou à des Hispaniques ayant vécu au Magrib.

Malgré que la traduction seule soit publiée, on peut y relever quelques menus faits de langue :

P. 107-108. — En arabe hispanique, le mot كَلْبٌ avait deux sens : 1^o « mégissier de peaux de chevreau et d'agneau mort-né » ; 2^o « individu atteint d'impuissance sexuelle », par allusion à la souplesse et au manque de rigidité des peaux préparées par le mégissier. Telle est, du moins, l'explication fournie par Ibn al-ʿArabī. On peut en proposer une différente grâce aux documents conservés par le *Vocabulista*. Sous *Corium*, on y trouve bien كَلْبٌ, glosé par *albo* « cuir blanc, mégis », ainsi que كَلْبٌ, mais sous *Imberbis* on trouve, avec les mêmes radicales, l'adj. كَلْبٌ ; il est donc possible que ce soit la notion d'*imberbe* et non celle de *flaccidité* qui ait servi de transition entre *mégissier* et *impuissant*.

(1) Sur ces ouvrages, voir ma traduction d'*Al-Maḡsad*, p. 1.

P. 72, n. 1. — L'équivalence عدوي = بريري est à noter. On sait que, chez les auteurs arabes d'Espagne, le Maroc est fréquemment désigné sous le nom de العدوة; il doit donc s'agir d'un saint berbère originaire du Maroc.

Quelques inexactitudes :

P. 8. — Lire : *Muhyi al-din*.

P. 72. — Lire : *al-Idwī*.

P. 74. — Lire plus sûrement : *Al-Adabbas* (de même, p. 155 et 172).

P. 113. — *Qanā* est la graphie arabe du nom de la ville de *Qeneh* en Haute-Égypte.

P. 155, n. 1. — Lire : *al-Qarrāq*.

P. 160. — Au lieu de *nagnama* = enfermedad en el cuello [paperas], lire avec

P. de Alcalá (342/23) : *nujnūja* ou, peut-être, *ننجة*.

P. 161. — Comme il s'agit (n° 26) d'un personnage surnommé *Le Calfat*, il serait préférable de lire النجار « le charpentier » plutôt que النجار ou الفجار.

P. 166. — Lire : *Tāhamīsat*, forme féminine berbère du nom propre *Uamīs* que l'on trouve p. 179.

P. 167. — Il est bien douteux que السحان signifie ici « el Lacrimoso » (dans ce sens, on attendrait plutôt البكاء). Sous *Calafacere*, le *Vocabulista* donne un nom d'artisan سخان, sans préciser d'ailleurs de quel « chauffeur » il s'agit. On pourrait penser aussi à سجان « géolier ».

P. 192. — Lire : (1203 de J.-C.).

Quand un substantif déterminé est suivi d'un adjectif qui le qualifie, le traducteur, dans ses transcriptions, supprime en général l'article du substantif, ce qui amène des barbarismes tels que : *Šalih al-akbar* « el Doctor máximo », *Futūhāt al-makkīya* « Revelaciones de la Meca ».

Par ailleurs, cette habitude a conduit le traducteur à de légers faux-sens. P. 73 : *Šalih al-barbarī* ne signifie pas *el Santo berberisco*, mais *Šalih el Bereber*; de même, p. 152 : *Šalih al-Harrās* correspond à *Šalih el Zapatero* et non à *el Santo zapatero*.

Georges S. COLIN.

STEIGER (Arnald), *Contribución a la fonética del hispano-árabe y de los arabismos en el ibero-románico y el siciliano*. (Revista de Filología Española, anejo XVII), Madrid, 1932 ; 519 p.

Déjà connu des arabisants par des *Arabische Miszellen*, parues dans la *Revue de Linguistique Romane* (V, 1929, pp. 262-273), M. A. S., professeur à l'Université de Zurich, vient de donner le plus copieux recueil que nous possédions de faits relatifs à la phonétique de l'arabe d'Espagne, éclairés par la comparaison avec les transcriptions romanes des mots arabes (partie arabe de l'œuvre de P. de Alcalá, mots

arabes empruntés par les parlers romans de la Péninsule hispanique et de Sicile) ainsi qu'avec les parlers arabes actuels de l'Afrique du Nord.

Dans la première partie de son travail, il étudie la phonétique magribine; dans la deuxième, l'accentuation magribine et hispanique; dans la troisième, l'évolution phonétique de l'arabe d'Espagne.

L'auteur se proposait un double but : 1^o offrir une documentation intéressante pour l'étude comparative des dialectes arabes occidentaux; 2^o contribuer à élucider la physiologie des sons arabes et leur évolution lorsqu'ils sont passés dans le lexique roman. Au terme de son travail (cf. p. 377), il arrive à deux constatations essentielles : a) le phonétique des emprunts faits à l'arabe par les langues romanes garde une relation indubitable avec les témoignages formulés par les vieux grammairiens arabes; b) les éléments particuliers de ces emprunts (sons, formes, mots) doivent être étudiés en connexion avec le caractère général des dialectes arabes occidentaux, anciens et modernes.

L'auteur a été bien inspiré en élargissant hardiment le domaine linguistique de l'arabe d'Espagne, et il faut le féliciter d'avoir utilisé l'arabe de Sicile sans négliger complètement son représentant moderne, l'arabe de Malte. Parmi les parlers magribins, c'est à juste titre qu'il a eu fréquemment recours au tangérois, à l'algérois-juif et au tunisois; ce sont en effet des parlers appartenant à la couche ancienne, hispanique et pré-hilalienne; l'utilisation des parlers « bédouins » comme le parler de Saïda et surtout celle du dialecte du Soudan anglo-égyptien est beaucoup plus contestable. Il n'est pas juste non plus d'écrire (p. 380) que « les parlers marocains sont, parmi les dialectes arabes occidentaux, ceux qui présentent la plus étroite affinité avec l'arabe d'Espagne ». Les parlers marocains du type « bédouin » n'ont rien de directement commun avec l'hispanique; quant aux parlers citadins et montagnards, leur vocalisme, certains points de leur consonantisme, leur accentuation, les séparent de l'hispanique avec lequel ils n'ont plus guère, *aujourd'hui*, en commun que des faits de vocabulaire.

Peut-être pourrait-on reprocher aussi à M. A. S. de n'avoir pas utilisé assez largement le *Vocabulista*, dont les graphies arabes lui auraient permis, quelquefois, de mieux restituer les transcriptions de P. de Alcalá.

La liste publiée pp. 381-382 montre avec évidence qu'un assez grand nombre de mots arabes ont été empruntés à la fois par les langues romanes et par le berbère. L'auteur en conclut, non sans hardiesse, que, lorsque l'absence de critères phonétiques sûrs ne permet pas d'établir avec certitude l'origine arabe d'un mot espagnol ou portugais, l'existence du mot arabe dans les parlers berbères décidera en faveur d'une étymologie par l'arabe.

Comme résultat secondaire de son dépouillement, l'auteur croit retrouver en hispanique quelques formes propres à l'arabe méridional. D'autres avaient déjà relevé des « sud-arabismes » possibles dans l'arabe d'Espagne (cf. *Hespéris*, t. X, 1930, p. 102). Cependant les trois nouveaux exemples apportés ici ne sont guère

concluants ; à côté de *ظنر*, l'ar. class. avait aussi *ظفر*, et l'hispan. *hanzir* en face de class. *hinzir* présente simplement un cas d'assimilation de *i* par la laryngale, comme on en trouve bien d'autres dans P. de Alcalá et le *Vocabulista*, sans que, pour les expliquer, on soit obligé d'avoir recours à l'arabe méridional.

L'une des questions les plus controversées entre romanistes et arabisants est celle de la valeur qu'avait le *ح* dans l'arabe d'Espagne : affriquée (*ǧ* = *dj*) ou fricative (*z* = *j*) ? M. A. S., qui étudie cette question en deux endroits de son travail (pp. 180-195 et 374-376), conclut qu'il s'agissait d'une fricative (p. 181, l. 9), et le maître des études romanes d'Espagne, M. Menéndez Pidal, est du même avis. J'espère montrer ailleurs comment, selon moi, le *ح* hispanique était un *ǧ*.

En 23 pages (pp. 15-35 et 385-386), l'auteur donne une précieuse bibliographie, à peu près exhaustive, du sujet qu'il traite.

On ne saurait lui faire grief, dans un ouvrage de plus de 500 pages où les références (exactes) abondent, d'avoir laissé passer quelques inexactitudes. Voici les plus importantes :

P. 8, n. 3. — Le *Vocabulista* renferme-t-il vraiment tant de termes obscènes ?

P. 73, n. 3. — Il n'est pas juste de dire que tout le Nord africain connaît la particule de génitif *mtā'*. Les parlers anciens (Fès-Mdīna, Jbāla marocains, Jbāla de Petite Kabylie) emploient exclusivement *di*, *d* (< *ذي*), *dyāl* ou *lli* qui sont d'origine démonstrative-relative.

P. 74, l. 6. — Lire : *فطر* *fitār*.

P. 91, l. 9. — Lire : *أقرّة*.

P. 94. — Il est inexact d'écrire que l'on ne rencontre dans *Alc.* que *peu* de sing. du type *مفعل* accentués sur la première syllabe ; j'en ai relevé plus de trente, c'est-à-dire à peu près autant que d'accentués sur la seconde syllabe.

P. 104. — En arabe hispanique, le *p* (*باء أعجمية*) des botanistes) n'était jamais transcrit par le *پ* persan, mais par le *ب* ou encore, d'une façon plus précise, par un *ب* (*bb* = *p*, le *p* étant la forte du *b*) qui apparaît très fréquemment dans les textes en *aljamia* (1). — Il n'est pas juste non plus de dire que le *p* n'apparaît en hispanique que dans des mots d'origine européenne. C'est ainsi que l'on relève dans *Alc.* : *happāt* « abaisser, faire descendre » (75/28 ; 175/1), *atšappaṭ* « grimper » (257/23), où il s'agit de verbes arabes où *bb* a donné *pp* ; y ajouter *paššēš* « cajoler » (267/13 ; 367/28) où le *p* correspond à un *f* arabe. Pour une même correspondance hispanique *f* × *p*, cf. *Alc.*, *pāisar* (306/5) = *Voc.*, *baisār*, *faisār* (s. v. *Faba*).

(1) A l'exception des auteurs juifs qui, transcrivant l'arabe en caractères hébraïques, notent en général le *p* roman par un *פ*. Cf. I. Friedlaender, ... *zum Sprachgebrauch des Maimonides*, s. vv. *طافية* = *tapia*, *فرتل* = *portal*, *فشماط* < *παξαμίδιον*.

- P. 118, l. 18. — Lire : صنيفة *sanifa*.
- P. 126. — Le *canfūt* de Alc. (238/26) peut correspondre au *qunfūt* du Voc. (369).
- P. 128. — L'étymologie du nom du *Darro* par *tār'a* (lire : *tur'a*) « canal » est fort risquée, puisque les formes arabes de son nom sont هداره، هدره = *Hadáro(h)*.
- P. 136, l. 10. — Lire : مدي *mudy*, du latin *modiu-*.
- P. 137. — Le *schim* de Alc. est à restituer en زهم et non en سيم (de même. p. 246). Cet exemple supprimé, il ne reste pas d'attestation du traitement de *s* initial en *š*.
- P. 142. — Dans les manuscrits soignés, le nom de la ville d'Ecija est écrit اسجة où le groupe *šj* peut provenir d'une assimilation du groupe *tj* : *astija* > *asišja*.
- P. 145. — Lire : زليجة *sullaija*.
- P. 151. — L'esp. *algodón* remonte directement à l'his. *al-qotón* (cf. Voc., p. 236 : قُطُون; ar. maroc. septentrional *qtón*).
- P. 156. — L'étymologie de hisp. *qandora*, maqr. *gändora* par le persan (?). *قنطوره* est peu sûre. Simonet (*Glosario*, p. 85) y voyait un emprunt latin ou roman de la racine *cand-*.
- P. 162. — L'auteur reconnaît au *ض* hispanique une double valeur : 1^o interdentale sonore emphatique (ʒ); 2^o fricative latérale (*ld?*, *t?*). C'est l'opinion que j'ai exposée dans *Hespéris* (t. X, 1930, pp. 96-104).
- P. 162, n. 1. — Le nom espagnol de vêtement *aldifara*, qui semble désigner une sorte de manteau, ne dérive pas du pluriel barbare non attesté *ad-difāqir*, mais de *ad-dihāra* (avec un ظ), courant en hispanique avec la valeur de « sorte de vêtement de dessus » (cf. Dozy, *Suppl.*, s.v.).
- P. 170. — Le *dell* « ombre » de Alc. ne représente pas sûrement le class. ظِل; la forme vulgaire hispanique de ce mot est ذَل (cf. *Hespéris*, t. X, 1930, p. 97).
- P. 184. — Lire : جالقية *jalliqiya*, avec *ll*; cf. le pluriel الجلالة.
- P. 200. — Lire منقش *mānqaš* et مفرش *mafrāš*.
- P. 231. — Le toponyme *Alhucemas* n'a rien à voir, historiquement, avec le nom de la lavande, la forme arabe étant المزمة.
- P. 232, n. 1. — Il est peu vraisemblable que le berbère ait emprunté à l'espagnol *aleli* (< ar. *al-haili*) le nom qu'il applique au laurier-rose : *alili*, mot que l'on rencontre comme toponyme dans le Maroc du Nord dès le IX^e siècle (*Walila*, *Walilū*, *Walilī*) et que l'on retrouve chez les Twāreg sous la forme *ilel*.
- P. 234. — Le prototype dialectal du toponyme portugais *Alahoen* est **al-ahawēn*. « les deux frères » et non **al-ahwān*.
- P. 245. — Dans *Alc.*, le hamza initial, quand il ne disparaît pas complètement (ce qui est le cas le plus fréquent), peut donner non seulement un *y*, mais aussi un *w*; cf. *wedeb* (143/38; 144/3,4) < أدب.

P. 249. — Peut-on dire que, *en raras ocasiones*, *Alc.* transcrit le *h* initial par *f*? Le seul exemple relevé est *fúza* (= *húza*) « alhorza » (98/29) où il semble bien ne s'agir que d'une erreur, puisque le pluriel correspondant est *huzés* (= *huzés*).

P. 250, l. 14. — Lire : حية .

P. 250, l. 28. — Lire : حبول .

P. 251. — Le toponyme grenadin *Alijares* représente-t-il sûrement l'ar. قصر الحجاره ? Ne dérive-t-il pas plutôt de الحجارش, nom d'un quartier de Grenade ?

P. 265. — Lire : مناخ .

P. 266. — Le *cibia* « essequias » de *Alc.* (242/31) n'est pas à restituer en سابعة (comme l'a fait aussi Dozy dans son *Suppl.*), mais en سابع *sibi'* « période solennelle qui dure jusqu'au septième jour après une cérémonie (noce, enterrement) » (cf. *Alc.*, s.v. *ochauas* « octave »).

P. 284, l. 27 et 29. — Restituer *ih̄tiqāl* et *koḥāika*, avec un assourdissement du ع en ح .

P. 285, l. 4. — Restituer : زريعة *zarrē'a*.

P. 291, l. 19. — Lire : وزنة *wezna*.

P. 297, l. 4. — Le *mashūd* de *Alc.* est peut-être à restituer en *māshūd* plutôt qu'en *maḡhūd*.

P. 310, l. 19. — Le *jáda* « reformacion » de *Alc.* est à restituer en *i'áda* et non en *yádda*.

P. 311, l. 8. — Lire : marrákuš.

P. 313, l. 3. — Lire : عقرب *'agráb*.

P. 317, l. 28. — Lire : زريعة *zarrē'a*. — Id., l. 30. — Lire : شبيع *saḡē'*. Dans aucun de ces deux exemples il ne s'agit de la palatalisation d'un *ā*, mais de la vélarisation d'un *i* (cf. p. 336).

P. 328, l. 17. — Lire : مناداة . Il ne s'agit pas ici d'un nom de lieu, mais d'un nom d'action.

P. 331, l. 19. — Lire : *al-ḡīrān* « les grottes ».

P. 335, l. 28. — Lire : جبهة .

P. 336, l. 17. — Lire : حكم *hakēm* « arbitre ».

P. 346. — Il est peu vraisemblable que ce soit à l'action analogique du pluriel arabe *-in* (plus précisément *-yīn*) qu'il faille attribuer le traitement *-in* (esp.), *-im* (port.) de la terminaison arabe *-i* dans des emprunts. Si le grenadin de *Alc.* et l'hispanique de Ibn Quzmān offrent de nombreux exemples de réduction des terminaisons *-in* et *-āin/-ēin* en *-i* et *-āi/ēi*, on rencontre aussi quelques élargissements de terminaisons *-ī* en *-īl*; cf. hisp. *atáfil* < أتافي ; maroc. *tbəṣēl* « plat », du turc *tepsi*; à Marrakech, le nom du papyrus (?) est *bərdīl* < بردي, tout proche de esp. *albardin*.

P. 370. — Il est inexact de dire qu'en grenadin le thème diminutif le plus vivant était *fu'ail*. Ce thème classique y était au contraire improductif et, seule, sa forme féminine *fu'aila* était vivante. Le diminutif grenadin courant était, pour le masculin, *fu'ayyal* (et non *fu'ayyil*).

P. 373, l. 24. — Le *méide* de *Alc.* représente le dialectal مَيْدَة et non le class. مَائِدَة.

P. 374, n. 2. — Dans le parler de Fès (Mdina), le *l* de l'article est aussi assimilé par le *g* (ainsi que par le *k*, le *b*, le *m*).

Georges S. COLIN.

Table des Matières du Tome XVI

ARTICLES

	Pages
I.-S. ALLOUCHE. — <i>La relation du siège d'Almería en 709 (1309-1310), d'après de nouveaux manuscrits de la Durrat al-Ḥiǧāl</i>	122
A. BEL. — <i>Contribution à l'étude des dirhems de l'époque almohade (30 fig.)</i>	1
R. BLACHÈRE. — <i>La vie et l'œuvre du poète épistolier andalou Ibn Darrâǧ al-Kastallī</i>	99
G. S. COLIN. — <i>A propos de la multiplication chez les Marocains</i>	151
G. MARCY. — <i>Note sur l'instabilité dialectale du timbre vocalique berbère et la conjugaison des verbes du type « nej »</i>	139
D ^r H.-P.-J. RENAUD. — <i>Un problème de bibliographie arabe : Le « Taqwīm al-Adwiya » d'al-'Alā'ī (planche hors-texte)</i>	69

*
* *

COMMUNICATIONS

G. S. COLIN. — <i>L'origine des norias de Fès</i>	156
E. LÉVI-PROVENÇAL. — <i>Sur de nouveaux manuscrits de la Daḥīra d'Ibn Bassām</i>	158

*
* *

COMPTES RENDUS

GRAMMONT (Maurice). — <i>Traité de phonétique</i> (G. S. COLIN).	162
A. R. NYKL. — <i>El Cancionero de Aben Guzmán</i> (G. S. COLIN).	165
MIGUEL ASÍN PALACIOS. — <i>Vidas de Santones andaluces. La « Epistola de la Santidad » de Ibn 'Arabī de Murcia</i> (G. S. COLIN).	169
STEIGER (Arnald). — <i>Contribución a la del fonética hispano-arabe y de los arabismos en el ibero-románico y el siciliano</i> (G. S. COLIN).	171

Achevé d'imprimer sur les
presses de l'imprimerie
Française et Orientale
à Chalon-sur-Saône,
le 31 mars 1934. 994

L'Éditeur-Gérant : R. PINARDON.

8.814

HESPÉRIS

TOME XVII

Année 1933.

Fascicule 1.

SOMMAIRE

	Pages
J. CARCOPINO. — <i>Volubilis regia Iubae</i>	1
R. THOUVENOT. — <i>Tête de déesse en marbre trouvée à Chella</i> (1 pl.).....	25
E. LAMBERT. — <i>L'art hispano-mauresque et l'art roman</i>	29
R. RICARD. — <i>Les relations de l'ambassade de Jorge Juan au Maroc (1767)</i>	45
J. HERBER. — <i>Les poliers de Mazagan</i> (3 pl.).....	49
R. THOUVENOT. — <i>Une forteresse almohade près de Rabat: Dchira</i> (15 fig.)	59

* *

COMMUNICATIONS :

A. RÜHLMANN. — <i>Objets préhistoriques de Dchira</i> (1 pl.).....	89
R. RICARD. — <i>Azemmour et Safi en Amérique</i>	92

* *

BIBLIOGRAPHIE :

- J. MILLAS VALLICROSA, *Assaig d'història de les idees físiques i matemàtiques a la Catalunya medieval* (D^r RENAUD), p. 97. — J. CARCOPINO, *Sylla* (R. THOUVENOT), p. 104. — F. DE CARRANZA, *La Guerra Santa por mar de los Corsarios Berberiscos* (R. RICARD), p. 105. — *Vida de Fray Fernando de Talavera, primer arzobispo de Granada* (R. RICARD), p. 105. — J.-G.-R. SÁNCHEZ, *El Sahara occidental* (R. RICARD), p. 106. — G. BORROW, *Los Zincales* (R. RICARD), p. 106. — *El Jerezano Pedro de Estupiñán y Virués, Conquistador de Melilla y Adelantado de Indias* (R. RICARD), p. 106. — M. BATAILLON, *Mon. Etude étymologique* (R. RICARD), p. 106.

VOLUBILIS REGIA IUBAE ⁽¹⁾

C'est la surprenante et glorieuse parure des fouilles de Volubilis, ordonnées en pleine guerre par le maréchal Lyautey, et activement poursuivies depuis 1916 sous la direction de M. Louis Chatelain, que la série des bronzes antiques dont elles nous ont fait présent : le « chien », remarquable de mouvement et de vie ; l'éphèbe cavalier, si parfaite réplique de l'art grec que d'aucuns y voulurent voir un original de l'École de Polyclète ; enfin, tout récemment, l'éphèbe couronné de lierres dionysiaques sur lequel les archéologues se penchent déjà avec admiration, et s'interrogent pour savoir à quel maître sculpteur hellénistique ils en feront remonter la création première. Si les plongées de Mahdia n'avaient point valu à la Tunisie de garder pour elle l'épave du butin chargé, en Attique, par ordre de Sylla, à destination de l'Italie (2), le Musée de Volubilis serait, de toute l'Afrique du Nord, le seul à nous offrir en série des chefs-d'œuvre de la toreutique ancienne, et il n'y a, dans tout le Maghreb, que Cherchell dont le sol nous ait livré des statues aussi authentiquement classiques et émouvantes. Encore devons-nous observer que les statues de Cherchell exécutées, pour les meilleures d'entre elles, à l'époque augustéenne, sont les copies de marbre de modèles en bronze, tandis que celles de Volubilis, sensiblement contemporaines, nous sont parvenues dans le métal même pour lequel elles avaient été conçues. Même s'il n'a été qu'un lampadophore (3), l'éphèbe dionysiaque de Volubilis appelle et soutient la comparaison avec le buste de Dionysos de Cherchell, « aux lignes onduleuses, au modelé

(1) Communication faite au VIII^e Congrès de l'Institut des Hautes-Etudes Marocaines, avril 1933.

(2) Sur ce point, voir mon article dans les *Mélanges Iorga*, Paris, 1933.

(3) C'est l'opinion du savant qui l'éditera dans les *Monuments Piot*, M. Étienne Michon. Le chien de Volubilis a peut-être décoré une fontaine à l'entrée d'une maison. M. Michon est du reste convaincu que le Dionysos remonte aux environs de notre ère et tout le monde est d'accord aujourd'hui pour assigner la même date à l'éphèbe cavalier (en ce qui concerne cette dernière œuvre, je me demande si c'est bien « cavalier » qu'il faut dire : l'éphèbe était à califourchon, mais l'écartement de ses jambes paraît trop étroit pour qu'il ait été « à cheval »).

délicat et moelleux qui dénote l'influence praxitélienne » (1). Le cavalier de Volubilis surpasse par la fermeté de sa facture savante le torse d'éphèbe de Cherchell, et fut sans doute exécuté comme lui dans un de ces ateliers qui connurent la vogue dans Rome, vers la fin de la République et le début de l'Empire, d'après un modèle argien des années 460-470 avant J.-C. (2). Mais plus éclate cette supériorité ou, tout au moins, se multiplient ces correspondances, moins il nous est loisible de les attribuer au hasard. La valeur exceptionnelle des ouvrages exhumés à Cherchell ne peut s'expliquer que par l'intervention de Juba II, « prince fastueux, homme de goût », féru d'hellénisme et « fin connaisseur » (3). D'où la conclusion suggérée par l'analogie archéologique et, en soi-même, fort séduisante, que le mérite singulier des sculptures dont, à une époque voisine, s'orna, au fond du bled marocain, la lointaine Volubilis, doit être pareillement rapportée à l'action personnelle du même amateur couronné. J'hésite d'autant moins à la formuler qu'à mon avis, et c'est ce dont je voudrais ici apporter la preuve, Volubilis fut, jadis, à égalité avec Iol-Caesarea, l'ancienne Cherchell, une ville résidence — une *regia* — du roi Juba II (4).

* * *

En ce qui concerne la ville de Iol-Caesarea, il est certain qu'elle a servi de capitale à Juba II et qu'il l'a embellie. Je me bornerai à transcrire et traduire les renseignements qui, à cet égard, émanent de nos sources. D'abord, Strabon (XVII, 3, 12) : « Sur cette côte, il y a une ville, nommée Iol, que Juba [II], le père de Ptolémée a restaurée et appelée Caesarea : elle possède un port et, devant ce port, une petite île : ἣν δὲ τῆς περαλίας τρύπη πόλις Ἴολ ὀνομα. ἣν ἐπικτίσας Ἰούβας ὁ τοῦ Πτολεμαίου πατὴρ μετώνομασε Καισαρείαν ἔχουσα καὶ λιμένα καὶ πρὸ τοῦ λιμένος νησίον ».

Puis, Pomponius Mela (I, 6, 30) : « Iol fut résidence royale de Juba [II] : *Iol Iubae regia fuit* ».

Ensuite, Pline l'Ancien (*N. H.*, V, 20) : « Caesarea anciennement Iol, résidence royale de Juba [II] : *Caesarea... antea... Iol, Iubae regia* ».

Enfin, Eutrope (VII, 10) : « Auguste s'était si heureusement concilié

(1) Cf. Stéphane GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, VIII, p. 250.

(2) Cf. *ibid.*, p. 149.

(3) Cf. *Ibid.*, p. 246.

(4) Notons d'ailleurs que le chef-d'œuvre de marbre du musée de Volubilis, la tête sculptée avec la maîtrise et la sobriété classique d'un artiste de l'époque augustéenne, est probablement une tête de Juba (Cf. Louis CHATELAIN, *Guide...*, Rabat, 1933, p. 30).

l'affection des Barbares que des rois amis du peuple Romain fondèrent en son honneur des cités qui furent appelées [de son nom de Caesar] Caesarea, comme la Caesarea de Maurétanie, par le roi Juba [II] : *sicut in Maurelania a rege Iuba* » (1).

Certes, il nous manque, sur la ville de Volubilis, un témoignage semblable et, même, à première vue, l'unique indication que contienne à son sujet le plus ancien des écrivains qui nous ont parlé d'elle paraît exclure pour elle ce genre d'illustration. Pomponius Mela la cite, en effet, sans la distinguer des bourgades qu'il énumère en même temps qu'elle, et pour n'insister que sur leur commune insignifiance. « Ces cités, écrit-il, ne sont jugées opulentes que par comparaison avec d'autres petites villes ; à l'intérieur des terres, Gilda, Volubilis, Pisciana ; près de la mer, Sala et Lixus, sur le fleuve homonyme. *Quarum urbium, ul inter parvas opulentissimae habentur : procul a mari Gilda, Volubilis, Pisciana, propius autem Sala et Lixos flumini Lixi proximus* » (2). Mais reportons-nous au texte du même Pomponius Mela sur Iol Caesarea. Nous aurons vite fait de constater qu'il ne la tient pas en beaucoup plus haute considération : « Iol, ville obscure naguère, fameuse maintenant parce qu'elle fut la résidence royale de Juba et parce qu'on l'appelle Caesarea. *Iol ad mare aliquando ignobilis, nunc, quia Iubae regia fuit et quod Caesarea vocitatur, inlustis* » (3). Des deux motifs de célébrité avancés par Mela, le premier ne compte pas, puisque, comme nous le verrons tout à l'heure, Iol avait été la capitale des prédécesseurs de Juba II. Le second seul est à retenir : aux yeux des Romains, Iol a été tirée de son obscurité par l'éclat du nom césarien qu'elle a reçu : *oppidum celeberrimum Caesarea* (4), comme l'avoue Pline l'Ancien. Si elle n'avait pas dépouillé son ancienne dénomination pour prendre celle-là, ni Strabon ne l'aurait mentionnée avec égards, ni Mela ne l'aurait jugée plus favorablement que Volubilis ; et, d'ailleurs, à l'une comme à l'autre agglomération, Pline accole la même définition dénuée de prestige : *oppidum Caesarea* (5) ; *Volubile oppidum* (6). L'on ne saurait donc tirer

(1) Sur ces textes, et d'autres encore, cf. GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, VIII, p. 224 ; et *Atlas Archéologique de l'Algérie*, f. IV, 16, p. 3. Je n'ai pas trouvé à cet égard de renseignements nouveaux dans l'utile article de M. WEINSTOCK, *Mauretania*, dans *P. W.*, XIV, c. 2344-2386.

(2) MELA, III, 10, 6.

(3) I, 6, 30.

(4) PLINE, *N. H.*, V, 20.

(5) PLINE, *ibid.*

(6) PLINE, *ibid.*, V, 5.

du silence de nos auteurs le moindre argument négatif, et s'ils se taisent sur la fonction de capitale qui échet à Volubilis comme à Caesarea, les faits dont ils nous assurent se chargeront de la démontrer éloquemment.

* * *

« Le premier soin de tout chef d'un nouvel Etat berbère, remarque finement Stéphane Gsell, est de se faire sa capitale ou ses capitales, car il en a souvent plusieurs. Il les installe dans des villes déjà existantes ou bien il les crée, soit par un orgueil de parvenu qui veut éclipser le passé, soit pour des raisons militaires ou économiques. De là, cette longue succession de capitales que nous offre l'histoire de la Berbérie » (1). Succession, répéterai-je à mon tour et, en même temps, juxtaposition. Nous dénombrons trois ou quatre villes impériales dans le Maroc d'aujourd'hui : Rabat, Fès, Meknès, Marrakech. Au temps de la guerre d'Hannibal, le royaume masaesyle de Syphax comprit deux capitales : à l'ouest, Siga, près de l'embouchure de la Tafna et, à l'est, Cirta, la future Constantine (2). Cent ans plus tard, Jugurtha avait un palais à Thala, en plus de celui de Cirta (3). Dans le royaume Numide de ses successeurs, Juba I^{er} avait le choix (4), non seulement entre Cirta et Zama Regia, qu'il semble avoir le plus habitée, mais entre Thimida Regia, Bulla Regia et Hippo Regius. Son fils Juba II ne s'est point contenté davantage d'une seule *regia*, et dans l'immense Maurétanie qui lui fut remise par Auguste en 25 av. J.-C., il a possédé au moins deux villes royales, parce qu'elle était, en réalité, formée des deux couronnes que la faveur impériale avait momentanément réunies sur sa tête, mais dont la différenciation répondait si bien aux conditions de la géographie qu'avant de s'imposer à la répartition des forces islamiques, et à peine la mort de Ptolémée, fils de Juba II, eut-elle à jamais fermé la parenthèse du royaume indigène indépendant, elle reparut dans le dédoublement romain des deux provinces maurétaniennes : la couronne de Bocchus II, c'est-à-dire la Maurétanie de l'est, entre l'embouchure de la Mulucha (Moulouya) et celle de l'Ampsaga (Oued-el-Kebir) au nord-ouest de Constantine ; la couronne de Bogud, c'est-à-dire la Maurétanie de l'ouest, de l'Océan à l'embouchure de la Mulucha (5).

(1) GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, V, p. 252.

(2) *Ibid.*, pp. 249 et suiv.

(3) *Ibid.*, p. 253.

(4) *Ibid.*, pp. 253-265 et 273.

(5) Cf. PEISE, *N. H.*, V, 19, 21 et 22 ; et GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, VIII, pp. 156 et 212.

Entre ces deux royaumes, naguère distincts et maintenant confondus sous sa domination, rien ne nous autorise à supposer que Juba II ait marqué des différences, préféré l'un, celui de l'est ; négligé l'autre, celui de l'ouest. De fait, si nous savons qu'il a comblé Caesarea de ses bienfaits, nous sommes informés et de l'intérêt que lui inspiraient ses territoires occidentaux et de l'activité qu'il y a déployée. Par exemple, s'il s'agit pour lui de se fabriquer une généalogie divine, c'est à l'ouest, entre le jardin des Hespérides à Lixus, et le tombeau d'Antée à Tingi, qu'il s'en va quérir ses titres de noblesse mythologique et qu'il se découvre pour ancêtre, en un certain Sophax, le fils que la Libyenne Tingé, veuve d'Antée, aurait eu d'Hercule lorsque le héros traversa les terres du Couchant (1). Ensuite, dans ses écrits innombrables, c'est de ses domaines occidentaux qu'il nous a presque exclusivement entretenus : des citrons qui pendaient aux arbres des Hespérides (2), de l'euphorbe que l'on cueillait sur les pentes de l'Atlas (3), des éléphants dont les troupeaux infestaient les approches de Sala (4), des sources du Nil que le crédule Juba a placées dans les montagnes du Sud marocain (5), des Canaries qu'il fit explorer par une expédition partie des îles Purpuraires, c'est-à-dire des îlots de Mogador (6). Enfin, c'est dans ces îlots qu'il avait installé les teintureries (7) qui, à la fin du 1^{er} siècle av. J. C., exportaient à Rome la pourpre la plus recherchée par les riches, la plus vantée par les poètes : dès 12 av. J.-C., par Horace :

*Argentum, vestes Gaetulo murice tinctas
Sunt qui non habeant, est qui non curat habere.*

(Horace, *Épîtres*, II, 2, 181-182),

et, quelques années plus tard, par Ovide :

Dat lenues tunicas Gaetulo murice tinctas

(Ovide, *Fastes*, II, 319) (8).

(1) PLUTARQUE, *Sertor.*, IX. Sur ce texte, cf. GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, VI, p. 154, n. 9.

(2) JUBA, fr. 24 (Athénée, III, p. 83 B) ; cf. GSELL, *op. cit.*, VIII, p. 263.

(3) JUBA, ap. PLINE, *N. H.*, V, 16. Dioscoride (III, 82) situe la trouvaille au pays des Autololes. Cf. GSELL, VIII, *op. cit.*, p. 268, n. 8.

(4) JUBA, fr. 30, 32, 35, 37, etc. Cf. PLINE, *N. H.*, V, 5 : *Oppidum Sala... solitudinibus vicinum elephantorumque gregibus infestum*. Cf. GSELL, *op. cit.*, VIII, p. 262.

(5) PLINE, *N. H.*, V, 51-53. Cf. GSELL, *ibid.*, p. 254.

(6) PLINE, *N. H.*, VI, 203-205. Cf. GSELL, *ibid.*, p. 256.

(7) PLINE, *N. H.*, VI, 201 : [*insulas*]... *constat esse eae adverso Autololum, a Iuba repertas, in quibus Gaetulicam purpuram tingere instituerat*.

(8) Sur ces textes, cf. GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, IV, p. 53.

En général, d'ailleurs, les terres de l'ouest valaient celles de l'est. Comme en convient Pomponius Mela, « la côte extérieure de la Maurétanie et l'angle extrême de l'Afrique qui se termine en pointe offrent les mêmes ressources [que la région orientale]; mais, en plus faible quantité. Pourtant, ce sol est plus riche encore, et si fertile qu'il produit en grande abondance plusieurs espèces de céréales et non seulement quand on les sème, mais pour certaines d'entre elles et à profusion, même quand on ne les a pas semées : *reliqua est ora Mauretaniae exterior et in finem sui fastigantis se Africae novissimus angulus : iisdem opibus sed minus dives. Ceterum solo etiam ditior et adeo fertilis est ut frugum genera, non cum serantur modo, benignissime procreet sed quaedam profundat etiam non sata* (1). Le Maroc, sous Juba II, ne fut pas moins prospère que l'Algérie occidentale : des deux trésors enfouis sous son règne, celui du Cap Djinet, à l'est d'Alger, comprenait 25 pièces : celui du Gharb (au nord ou au sud du Sebou, on ne sait au juste) en comprenait 6.000 (2) ; d'où il résulte que s'il y eut des heures, sous le règne de Juba, où les deux moitiés de son royaume ont tremblé pour leur sécurité, c'est, à craintes égales, dans la moitié de l'ouest qu'ont été cachés les plus gros magots. Entre elles deux, le devoir et l'intérêt de Juba consistaient donc à tenir la balance égale, ici comme le successeur de Bocchus II, et là comme celui de Bogud. S'il a habité l'une, il n'a pu se dispenser de séjourner dans l'autre. Vraie ou fausse, l'anecdote de Pline, que c'est le roi lui-même qui aurait découvert l'euphorbe (3) à laquelle il a consacré l'un de ses traités, ne se comprend que si Juba était passé par les montagnes marocaines, où poussait cette panacée. De même, la notice de Pline sur les ateliers de teinture des Iles Purpuraires est composée de telle sorte que, visiblement, Juba ne les a organisés qu'après s'être rendu compte sur place des chances promises à cette industrie : *insulas... a Juba repertas in quibus Gaetulicam purpuram tingere instituerat* (4). Au surplus, à sa présence dans l'ouest répond l'hommage que lui décernèrent les Gaditans en le choisissant pour duumvir de leur municipe (5), comme à sa

(1) MELA, III, 10, 5.

(2) Sur ces trésors, cf. GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, VIII, p. 206, n. 1.

(3) PLINE, *N. H.*, XXI, 77 : *Invenit et patrum nostrorum aetate rex Juba quam appellavit Euphorbeam, medici sui nomine*. Il est clair, d'ailleurs, que si la découverte devait être attribuée au médecin du roi (*ibid.* v. 16), la conclusion ne changerait pas, puisque le médecin du roi, par définition, accompagne le roi.

(4) PLINE, *N. H.*, VI, 201 ; cf. *supra*, p. 5, n. 7.

(5) FESTUS AVIENUS, *Ora mar.*, 277-283.

présence dans l'est répond celui que lui ont conféré les décurions de Carthagène, en l'appelant à revêtir la même magistrature dans leur colonie (1). Il s'est partagé, comme il était naturel, entre ses deux Etats. Nous connaissons, à l'est, sa résidence de Iol-Caesarea. Nous n'avons plus qu'à repérer sur la carte la *regia* qui, de toute évidence, lui fit pendant à l'ouest.

*
*
*

Dans l'est, à Iol-Caesarea, Juba II avait simplement pris la suite de Bocchus II, ainsi que nous le rappelle Solin : « Caesarea précédemment ville royale de Bocchus : *Bocchi prius regia* » (2). Dans l'ouest, nous devons admettre que Juba s'est pareillement approprié la *regia* de Bogud ; mais il nous faut aussitôt écarter l'opinion courante suivant laquelle la résidence de Bogud aurait été à Tingi (Tanger). Gsell, qui n'a pas cru pouvoir s'en séparer, confesse cependant qu'elle n'est cautionnée « d'aucun témoignage direct » (3). Ce n'est pas assez dire : elle est exclue par les quelques témoignages dont nous disposons.

Plutarque raconte dans sa vie de Sertorius qu'en 82 av. J.-C. cet aventurier de génie se fit transporter par des pirates Ciliciens, avec qui il avait conclu une entente provisoire, d'Espagne en Afrique. Les Ciliciens voulaient vendre leur concours armé à un Maure, Ascalis, fils d'Iphthas, qui cherchait alors à réprimer une insurrection de ses sujets, et à qui Sylla avait envoyé, dans cette intention, un renfort romain sous le commandement d'un certain Paccianus. A peine débarqué, Sertorius faussa compagnie à ses alliés d'un jour, prit contre les Ciliciens le parti des rebelles, défit et tua Paccianus, s'empara de Tingi (Tanger) où Ascalis s'était réfugié, et s'y comporta, pendant quelques mois, et avant de repartir pour l'Espagne, en souverain aussi magnanime que tout-puissant, rendant aux vaincus leurs richesses — $\gamma\epsilon\gamma\mu\alpha\tau\alpha$ — leurs magistratures et institutions — $\delta\epsilon\gamma\gamma\iota\upsilon$ — et leurs villes — $\pi\omicron\lambda\epsilon\iota\varsigma$ (4).

Ce dernier membre de phrase suppose que Tingi était alors le centre d'un Etat doté d'une organisation autonome. Parce que Ascalis, fils d'Iphthas, est représenté par Plutarque, dans le reste du passage, comme dési-

(1) Monnaie (MULLER, *Numismatique Afr.*, III, n° 8) ; et inscriptions (C. I. L., II, 3.417). Sur les duumvirats de Juba II, cf. GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, VIII, p. 207.

(2) SOLIN, XXV, 16.

(3) GSELL, *op. cit.*, VIII, p. 255.

(4) PLUT., *Sertor.*, IX.

reux de rentrer en possession du royaume des Maures — ἐπι τῶν Μαυριτανῶν βασιλείων — et que, d'ailleurs, il était, dans son entreprise, soutenu par Sylla dont on n'ignore point les attaches avec le beau-père de Jugurtha, Bocchus I^{er}, on a supposé qu'Ascalis, après Iphthas, avait succédé à celui-ci comme roi de Maurétanie ; et Gsell incline d'autant plus vers cette interprétation dont, toutefois, il ne se dissimule pas la fragilité, qu'il a cru retrouver, dans un fragment énigmatique des *Histoires* de Salluste, sous la forme corrompue Leptas[ta] des manuscrits, le nom du père d'Ascalis, et que ce Leptas[ta] — I(e)phthas — est lui-même qualifié de roi, *rex*, par Salluste (1). Je ne saurais, pour ma part, me rallier à cette hypothèse. D'abord, à cause de la consommation exagérée de dynasties qu'elle implique : au moins trois rois de la Maurétanie unifiée, en moins de vingt-trois ans, entre 105 (2) et 82 av. J.-C. : Bocchus I^{er}, Iphthas, Ascalis. Ensuite et surtout à cause de la certitude où nous sommes que Bocchus I^{er}, toujours vivant en 93 av. J.-C. lorsqu'il a expédié à son ami Sylla les fauves que celui-ci fit exposer cette année-là dans l'amphithéâtre (3), et en 91 av. J.-C., lorsqu'il acheta la conscience de M. Livius Drusus (4), n'était pas encore mort en 80 av. J.-C., lorsque, au témoignage de Paul Orose, recopiant Tite-Live, Hiarbas fut livré à Pompée par Bogud, fils du roi des Maures Bocchus [I^{er}] : *Pompeius Hier[b]am Numidiæ regem persecutus jugientemque a Bogude, Bocchi Maurorum regis filio, spoliari omnibus copiis fecit* (5). Par conséquent, ainsi que j'ai essayé de l'établir ailleurs (6), il n'y a point lieu d'allonger la suite maurétanienne des rois indigènes plus que leur série numide. Dans les trois premiers quarts du 1^{er} siècle av. J.-C., de même qu'en Numidie n'ont régné que Hiempsal et son fils Juba I^{er}, de même en Maurétanie ne régnèrent que Bocchus I^{er} et, après la division en deux États de son royaume, Bocchus II à l'est et, à l'ouest, Bogud. Dans ces conditions, Plutarque et aussi Salluste, si toutefois la phrase échappée au naufrage de ses *Histoires* est relative au même épisode, ont,

(1) GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, VII, pp. 271-272. Cf. Sall., *Hist.*, II, 20 Maur. : *Quem ex Mauritania rex Leptasta proditiōis insimulatum cum custodibus miserat*. Le texte de Salluste, s'il autorise la correction proposée par Gsell, écarte plutôt qu'il ne l'appelle l'hypothèse que Leptas aurait été roi de Maurétanie. *Ex Mauritania rex* ne saurait être traduit comme s'il y avait *rex Mauritaniae*.

(2) Date de la livraison de Jugurtha par Bocchus I^{er}.

(3) PLINE, *N. H.*, VIII, 53 ; SÉNÈQUE, *De brev. vitæ*, XIII, 6.

(4) *De vir. illustr.*, LXVI.

(5) OROSE, V, 21, 14.

(6) J. CARCOPINO, *Revue Historique*, 1929, CLXII, p. 89.

soit érigé le chef indigène de Tingi en souverain indépendant, soit confondu un *regulus* avec un *rex*, pris un caïd pour un sultan. Ascalis, fils d'Iphthas, a gouverné, soit pour son compte, soit sous la suzeraineté plus ou moins nominale de Bocchus I^{er}, la région de Tingi alors déjà mise à part nettement par sa situation maritime du reste du royaume de Maurétanie (1).

Il est extrêmement douteux qu'elle s'y soit fondue dans les années qui suivirent; et, quand la Maurétanie s'est scindée à la mort de Bocchus I^{er} (vers 70 av. J.-C.) (?), entre Bocchus II et Bogud, rien ne nous autorise à penser que la part réservée à celui-ci l'ait absorbée davantage. Au contraire, comme nous l'allons voir. Lorsqu'en 38 av. J.-C., Bogud eut la malencontreuse inspiration de prendre parti contre Octave, et, « soit par ordre d'Antoine, soit de son propre mouvement », de descendre en Espagne, « où il fit beaucoup de mal et en souffrit aussi beaucoup lui-même », les annales de Dion Cassius nous apprennent simplement que « dans son pays », c'est-à-dire en Afrique, par opposition à l'Espagne où il guerroyait déjà, « les gens de la région de Tingi se soulevèrent contre lui : *κἀν τούτῳ τῶν ὄχλοι τῶν περὶ τῆν Τίγγιν ἐπανάστασαν αὐτῷ* (1); et qu'après ses revers, il ne put, de ce fait, rentrer dans son royaume et se réfugia auprès d'Antoine, en Orient, où il périt en 31 av. J. C. Bocchus II s'empara aussitôt de son royaume, s'en fit confirmer la possession par Octave et, jusqu'à sa mort survenue en 33 av. J.-C., le conserva intact. A une exception près, toutefois: le droit de cité romaine, énoncé Dion Cassius, fut octroyé aux gens de Tingi (Tanger) et *ipso facto* les affranchit de son autorité: *τοῖς Τίγγιτῶσι πολιτεία ἐδόθη*.

On le voit, les choses se passèrent comme si, dans toute cette histoire, la région de Tingi avait toujours gardé, par rapport à une Maurétanie à laquelle elle adhérerait territorialement, son statut spécial, et une tradition

(1) Il est à noter d'ailleurs que la Maurétanie de Bogud ne s'est jamais appelée Tingitana; cf. *infra*, p. 15. — Ces lignes étaient écrites, quand, ayant eu la grande chance d'être cordialement accueilli par M. Tubau au Musée de Tetuan, j'y ai vu une inscription bilingue latine et libyque trouvée dans l'Eujera à l'été de 1930, et lue dans la partie latine par M. Leschi et moi-même, ainsi qu'il suit :

D(is) m(anibus) s(acrum)
Tacneidis
Securi [f(ilius)] ex Masaiculis vivit
annos XXXI

Le fait que, sous l'Empire, les indigènes sis entre Tetuan et Ceuta se disent encore appartenir à la peuplade numide de Masaesytes (dont le roi le plus célèbre, Syphax, porte le même nom que le fils mythique de Tingè et d'Hercule; cf. *supra*, p. 5) vérifie l'explication ici proposée.

d'indépendance. Sous Bocchus I^{er} (105-c. 70), elle eut un prince à elle qui n'était pas le roi. Sous Bogud (c. 70-38 av. J.-C.), elle interdit au roi, par un soulèvement qui lui ferma le détroit dont elle commande le passage, le retour dans son royaume africain. Sous Bocchus II (38-33 av. J.-C.), elle est officiellement soustraite à son pouvoir. En résumé, jusqu'en 38 av. J.-C., Tingi apparaît comme un centre, non de résidence, mais de dissidence royale. Après 38 av. J.-C., elle est colonie romaine et, comme telle, tant que la Maurétanie n'aura pas été annexée à l'Empire, elle sera rattachée à l'Espagne de la même manière que le seront à leur tour, entre 33 et 25 av. J.-C., les colonies de vétérans déduites, par ordre d'Octave, sur son territoire : *regum ditioni exempla et iura in Baeticam petere iussa*, d'après la formule appliquée par Pline l'Ancien à l'une d'elles (1). D'où il suit que même si Tingi, par une conjecture invraisemblable, avait été la *regia* de Bocchus I^{er} (105-70), et de Bogud (70-48), Juba II, lors de la restauration, sous son sceptre, de leur État indigène, aurait dû néanmoins renoncer à elle, puisqu'elle demeurerait étrangère à son royaume, et se chercher, dans l'ouest, une autre capitale. Cela posé, nous n'avons plus que l'embarras du choix entre les villes qui, dans le pays devenu le Maroc, lui furent alors concédées en pleine souveraineté.

Parmi celles que Mela y a jugées dignes d'une mention, Zilis (Azila), Babba Campestris, dans l'Ouezzane, Banasa (Sidi Ali bou Djenoun) sont exclues par leur condition coloniale (2); Gilda et Pisciana, par le silence où sombra leur destin (3). Il ne reste que Sala (Chella) où il n'est pas impossible que Juba, parti à la recherche de l'euphorbe ou d'éléphants, se soit jadis arrêté (4); Lixus (Tchemmich) où fonctionna un de ses ateliers monétaires (5), et Volubilis. Je ne nie point que le roi n'ait quelquefois séjourné dans les deux premières de ces villes. Mais je prétends que Volubilis fut effectivement, et en nom, une capitale de Juba.

* * *

Un premier indice de cette vérité consiste dans la position centrale

(1) PLINE, *N. H.*, V, 3 (à propos de Zilis). Cf. ALBERTINI, *Les divisions administratives de l'Espagne romaine*, Paris, 1923, p. 41, n. 2; GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, VIII, p. 204.

(2) Cf. GSELL, *op. cit.*, VIII, pp. 203-204.

(3) Sur le texte de Mela qui les cite, cf. *supra*, p. 3.

(4) Cf. *supra*, p. 5.

(5) GSELL, *op. cit.*, VIII, p. 239.

de Volubilis, sise, comme Pline a pris soin de le noter, à égale distance des deux mers qui baignent la Maurétanie occidentale : *Volubile oppidum tantumdem a mari utroque distans* (1). De l'aveu du Naturaliste, Volubilis apparaissait à ses auteurs comme l'ombilic du Maroc romain.

Un second nous est fourni par le rôle qu'a joué Volubilis au commencement même de l'occupation romaine et dans la révolte d'Aedemon des années 40 et suivantes de notre ère. Alors, cette cité, antérieurement organisée à la punique, puisqu'elle avait à sa tête des sufètes, a été le point d'appui des généraux romains, la capitale de l'ordre au milieu de l'anarchie environnante. Comme telle, et à titre de récompense, elle a reçu de Claude, nous enseignent les inscriptions, avec le titre de municipe, le droit de cité romaine pour ses citoyens (2), ce qui l'assimilait, en fait, aux deux autres colonies fondées par ce prince, non seulement à Lixus (3), mais à Caesarea même (4).

Un troisième indice résulte de la fréquence relative des inscriptions grecques qui ont été relevées à Volubilis. Si l'on excepte celle qui orne le minaret d'El-Ksar, sur l'emplacement de l'antique *Oppidum Novum* (5), toutes celles qui jusqu'à ce jour ont été exhumées du Maroc proviennent de Volubilis. Elles ne sont que cinq en tout (6). C'est peu, pris en soi. C'est beaucoup par contraste avec le néant du reste de l'épigraphie marocaine (7). C'est, dans tous les cas, suffisant pour créer une ressemblance de plus entre Volubilis et Caesarea. « Après Carthage, constate Stéphane Gsell, Cherchell est le lieu de l'Afrique du Nord qui a livré le plus d'inscriptions grecques. Plusieurs sont de l'époque romaine. D'autres ne peuvent pas être datées. Mais deux au moins furent gravées avant l'annexion à l'Empire. Si le grec a été en faveur à Césarée au temps des empereurs, c'est apparemment parce qu'il l'était déjà au temps des rois. Juba s'entourait volontiers des gens d'origine hellénique : le médecin Euphorbe, l'acteur Leonteus... des secrétaires qui l'aidaient dans la préparation de ses écrits, des architectes,

(1) PLINE, *N. H.*, V, 5.

(2) CAGNAT, MERLIN, CHATELAIN, 634; *C. R. Ac. Inscr.*, 1924, p. 66.

(3) PLINE, *N. H.*, V, 3.

(4) PLINE, *ibid.*, 20. Cf. P. WUILLEUMIER, *R. E. A.*, XXVIII, 1926, pp. 323-334.

(5) BERNIER, *Arch. Maroc.*, 1904, p. 6, n° VI.

(6) *C. I. L.*, XIII, 4.900, 21.901, 21.902, 21.903. Cf. BERNIER, *op. cit.*, *loc. cit.*, p. 5, n°s III-V.

(7) M. Thouvenot m'a informé de la présence à Rabat d'un fragment d'inscription grecque encore inédit mais il m'a été impossible de l'y retrouver. On pourrait aussi tirer argument de l'abondance des souvenirs isiaques et égyptiens, commune à Volubilis et à Caesarea et explicable, dans les deux cas, par l'origine de la première femme de Juba II, Cléopâtre Sélène.

des sculpteurs, d'autres artistes encore, appelés pour travailler aux édifices dont il ornait sa capitale... ». Si le roi n'avait pas, comme la reine [Cléopâtre Sélène] adopté officiellement le grec, « c'était certainement sa langue de prédilection. Il l'avait apprise à Rome où, selon la coutume d'alors, il avait reçu une éducation aussi hellénique que romaine. A sa cour, on devait parler surtout le grec » (1). Toutes ces raisons de Gsell sont excellentes, appliquées à Caesarea. Mais elles ne valent pas moins pour Volubilis : les fragments grecs qu'on y a retrouvés portent la trace qu'y a laissée la cour du roi grécisant Juba II.

Enfin, il est une dernière présomption qui confine à la certitude : après la conversion du royaume en province et le dédoublement des deux Mauritanies, Volubilis, en Tingitane, comme Caesarea en Césarienne, continua d'être habitée par le gouverneur romain, successeur des rois indigènes.

* * *

Je sais que je me heurte ici à la conviction universellement répandue, d'après laquelle, à aucun moment, la Maurétanie Tingitane n'eut d'autre chef-lieu que Tingi, la ville qui finalement lui a donné son nom, comme Césarée a transmis le sien à la Maurétanie Césarienne. Gsell en est à ce point pénétré qu'il en induit que Tingi avait été capitale royale. Marquardt l'a accréditée dans son manuel bientôt centenaire et toujours classique (2), et M. Cagnat, de son côté, l'a publiquement adoptée : « La résidence du procurateur de Tingitane, affirme-t-il, était la ville de Tanger, où a été trouvée la seule inscription vraiment importante, relative à un procurateur : une base honorifique gravée aux frais des *exacti* du corps d'occupation » (3). Il serait impossible de maintenir, aujourd'hui, cette assertion et ses motifs. Une quinzaine d'inscriptions marocaines concernant les procurateurs de Tingitane ont été rendues à la lumière. Toutes sont sorties du sol de Volubilis et nous forcent à réviser le jugement qu'il y a vingt ans on eût été excusable de proclamer définitif.

Quatre textes seulement, à ma connaissance, se réfèrent au passage à Tingi du procurateur de Tingitane ou de son entourage. Toutefois, pour la question qui nous occupe, ils sont inopérants.

(1) GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, VIII, pp. 243-244.

(2) MARQUARDT, *Organisation de l'empire romain*, II, p. 480.

(3) CAGNAT, *Armée romaine d'Afrique*, Paris, 1912, p. 255. Cf. *C. I. L.*, VIII, 9.990 et *infra*, p. 13.

1^o L'inscription invoquée par M. Cagnat, dans la phrase de lui que je viens de recopier (*C. I. L.*, VIII, 9.990 : Besnier, n^o 5, p. 10). C'est la base honorifique érigée à Tingi par les *exacti* de l'armée (*exercitus*) à leur chef, le procurateur de Maurétanie Tingitane P. Besius Betuinianus. Comme les *exacti* étaient des sous-officiers attachés à l'état-major des gouverneurs de province, la présence des *exacti* à Tingi y entraîne celle du gouverneur lui-même. Mais le libellé de ce texte, regardé de près, écarte l'idée qu'il s'agisse d'une présence permanente. En effet, le *cursus* de P. Besius Betuinianus est rédigé dans l'ordre ascendant de telle sorte que ce chevalier romain paraît avoir cumulé sa procuratèle de Maurétanie Tingitane avec un commandement européen. Après avoir rempli ses trois milices équestres, comme préfet de la *Cohors I^{re} Raetorum*, tribun de la légion X^e *Gemina Pia Fidelis*, et préfet de l'*Ala Dardanorum*, il a géré successivement une procuratèle monétaire, une procuratèle fiscale de Bétique, une procuratèle de la *Vicesima hereditatum*. A la suite de quoi, il a été promu procurateur faisant fonctions de légat en Maurétanie Tingitane -- *proc(urator) XX here-- d(itatum) proc(urator) pro (legato) provinc(iae) Mauretaniae Tingitanae*; et, comme tel, il a été revêtu, par Trajan, de décorations militaires en récompense de ses services dans la guerre dacique -- *donis donato ab imp(eratore) Traiano Aug(usto) bello Dacico: corona murali, vallari, hastis pur(is), vexillo argent(eo)*. Qu'il s'agisse de la première guerre dacique (101-102 ap. J.-C.) ou de la seconde (105-107), peu importe (1) : de toute façon, P. Besius, puisqu'aucune fonction ultérieure ne lui est attribuée, n'a pu participer à l'expédition dacique que comme *procurator pro legato* de Maurétanie Tingitane, à la tête d'une *vexillatio* des troupes de sa province, qu'il avait amenée en Europe au fort de la lutte contre Décébale. Il s'ensuit que la base de Tingi lui fut consacrée à son retour par les *exacti* de son armée de manœuvre (*exercitus*) lors de leur rapatriement, avec elle, en Maurétanie Tingitane. Le lieu d'érection n'implique nullement la conséquence qu'on en a tirée beaucoup trop vite. La ville de Tingi n'a pas été nécessairement choisie pour abriter ce monument parce qu'elle était le chef-lieu stable du gouvernement. Elle a aussi bien pu l'être parce que Tingi était le port par lequel les soldats de P. Besius Betuinianus sont

(1) Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'inscription est postérieure à 102, puisqu'elle donne à Trajan le titre de Dacicus et antérieure à 114, puisqu'elle ne lui donne pas celui d'Optimus (cf. *P. W.*, III, c. 327).

rentrés de la guerre dacique dans les garnisons de sa province ; et cette dédicace se conçoit mieux si elle émane d'une armée en cours de transport que si elle provenait d'une troupe encasernée auprès de son chef (1) ;

2° L'épithète gravée à Tingi pour un cavalier d'une *vexillatio* de l' *Ala Flavia* qui est qualifié par surcroît de cavalier *ex sing(ularibus) : D(is) m(anibus) / Antonius Proclinus / eq(ues) ex vexillatione (sic) / Alae Flaviae ex / singlaribus (sic)* (*C. I. L.* , VIII, 21.814 : Besnier, n° 8, p. 12). On sait que les *singulares* formaient le peloton d'escorte des commandants d'armée. L'inhumation, à Tingi, d'un de ces *singulares* , témoigne qu'au moment de son décès, l'escorte du gouverneur et, par conséquent, le gouverneur lui-même, stationnaient à Tingi (Tanger). Mais elle ne saurait pour si peu, et sous la forme où elle nous est parvenue, nous permettre de les y stabiliser. Le défunt n'est qu'un *singularis* accidentel, prélevé, non pas même sur un corps stationné à Tingi, mais sur la *vexillatio* provisoirement extraite d'une unité, l' *Ala Flavia* , que M. Cagnat, avec toute raison, assigne, en temps normal, au corps d'occupation de Numidie (2) ;

3° L'épithète d'un cavalier de l'Aile des Hammii enterré à Tingi par les soins de son frère, militaire lui-même, et *principalis [in c] omilatu agens* (*C. I. L.* , VIII, 21.814 a : Besnier, n° 9, p. 13). Ce titre appelle réflexion. Ou bien, il signifie que ce *principalis* faisait partie du *comitatus* , c'est-à-dire de l'armée du *comes* de Tingitane, dont l'existence n'est avérée qu'après 321 de notre ère (3). Dans ce cas, le document qui le renferme appartiendrait à une époque où la Maurétanie Tingitane relevait, depuis la réforme générale de 285, du diocèse d'Espagne (4), il était naturel que son chef militaire du Bas-Empire, ou *comes* , eût transféré son poste de commandement au point le plus rapproché de ses bases ibériques. Ou bien, le document est antérieur à la création du *comitatus Tingitanae* ; mais alors, le titre de *principalis [in c] omilatu agens* signifie que le militaire auquel il est accolé faisait partie de l'escorte d'un *praeses* en déplacement, et le document perd sa force démonstrative en ce qui concerne la résidence habituelle, sous le Haut-Empire, du procurateur de Maurétanie Tingitane : il la nie.

(1) P. Besius a dû flanquer les « gouds » de Lusius Quietus, dont on sait le rôle prédominant dans la guerre dacique. Cf. le lieu-dit *Aquae Daciae* vers... Petitjean.

(2) CAGNAT, *Armée romaine d'Afrique* , p. 195. Cf. *C. I. L.* , VIII, 21.567 et J. CARCOPINO, *Le limes de Numidie, Syria* , 1925, p. 129.

(3) *C. I. L.* , XII, 673 : DESSAU, 2.788.

(4) PALLU, *Fastes* , II, pp. 153 et 366.

4° L'allusion, dans le récit du martyre de Sanctus Marcellus, à la présence à Tingi du gouverneur qui y procéda à son arrestation — *in civitate Tingitana procurante Fortunato praeside* (*Acta Sincera*, de Ruinart, p. 312) (1). Comme ce texte hagiographique se rapporte au début de la persécution de Dioclétien, qu'il est, partant, postérieur au rattachement, effectué en 285 ap. J.-C., de la Maurétanie Tingitane au diocèse d'Espagne, il relève des mêmes appréciations que le *comitatus Tingitanae*, et il reste impropre à nous révéler les conditions où fonctionnait le gouvernement de la province sous le Haut-Empire, quand les deux Maurétanies, plus ou moins solidaires l'une de l'autre, faisaient partie intégrante, l'une comme l'autre, de l'Afrique romaine. Ainsi, tout bien pesé, aucun des textes qu'on allègue ou qu'on serait tenté d'alléguer en faveur de Tingi (Tanger) ne possède la signification qu'on leur a jusqu'ici prêtée. Et le nom même de Tingitane, imposé à la Maurétanie occidentale qui, à première vue, a si fort impressionné les historiens, n'est pas, à la réflexion, plus décisif.

*
* *

Avant son incorporation à l'Empire, cette appellation ne leur était pas appliquée : la Maurétanie Occidentale, définie par les Romains comme *extuma*, portait le nom du roi auquel elle obéissait, tout comme l'Orientale, d'ailleurs : *namque diu [Mauretaniae] regum nomina obtinere, est Bogutiana appellaretur extuma, itemque Bocchi quae nunc Caesariensis* (2).

Longtemps après l'annexion romaine, cette appellation de *Tingitana* a dû s'inscrire en marge des nomenclatures officielles. Notons, pour commencer, que, postérieurement à leur séparation initiale, les deux provinces maurétaniennes se sont plus d'une fois retrouvées confondues sous le commandement, soit du même procurateur de rang équestre — Marcus Turbo, sous Hadrien, par exemple —, soit du même légat de l'ordre sénatorial, — par exemple, l'Utterius Honoratus qu'assigne au principat d'Antonin le Pieux le décret des décurions de Sala rendu au bénéfice du préfet M. Sulpicius Félix (3). Remarquons, ensuite, que cette séparation ne s'est pas faite tout de suite. Le dernier roi des Maurétanies réunies, Ptolémée, fils de Juba II, a disparu en 40 ap. J.-C., et c'est de l'an 40 que part l'ère

(1) Cf. PALLU, *Fastes*, II, pp. 365-366.

(2) PLINIE, *N. H.*, V, 19.

(3) Cf. S. GSELL et J. CARCOPINO, *Mélanges de Rome*, 1931, pp. 3 et suiv.

provinciale commune --- les inscriptions chrétiennes de Volubilis en font foi --- à la Tingitane et à la Césarienne. Or, il est incontestable qu'en 40-41, avec M. Licinius Crassus Frugi, en 41-42 avec Suetonius Paulinus, en 42-43, avec Cn. Hosidius Geta, les deux Maurétanies n'en faisaient toujours qu'une (1). Il y a plus : Pomponius Mela ne les distingue pas encore : « Partant de l'Océan, amorce-t-il sa description africaine, si on fait voile vers notre mer, on a, à gauche, l'Espagne, à droite, la Maurétanie, commencements, l'une de l'Europe, l'autre de l'Afrique : *hinc in nostrum mare pergentibus laeva Hispania, Mauretania dextra est : primae partes, illa Europae, haec Africae* (2).

Or, la géographie de Mela semble avoir été publiée aux environs de 46 ap. J.-C. (3), composée en tout cas, après le triomphe de Claude sur les Bretons, au printemps de 44 (4), puisqu'elle l'exalte en termes prétentieusement empruntés : « Voilà que le plus grand des princes ouvre la Bretagne fermée jusqu'à lui et vainqueur de nations non seulement indomptées mais encore inconnues rapporte, pour les déployer dans son triomphe, les preuves de ses exploits : *tandiu clausam (Britanniam) aperit ecce principum maximus, nec indomitarum modo ante se, verum ignotarum quoque gentium victor propriarum rerum fidem, ut bello affectavit, ita triumpho declaraturus putat* (5). Il est acquis par là qu'en 44 ap. J.-C., la division des deux Maurétanies n'était pas encore un fait accompli. Elles obéissaient au même chef romain, et comme le montre une dédicace à Claude, que M. Louis Chatelain a rendue à la lumière en 1924, et sur laquelle j'aurai, tout à l'heure, à revenir, celui-ci, M. Fadius Celer, est signalé, en qualité de *proc(urator) Aug(usti) pro legato* à... Volubilis (6).

La division en Maurétanie Césarienne et Maurétanie Tingitane n'est pas attestée dans les inscriptions avant le règne de Trajan et elle l'est alors en des textes où les épithètes qui les distinguent sont d'usage encore trop

(1) PALLU, *Fastes*, I, 474-477 ; cf. PLINÉ, V, 2 ; DION CASSIUS, LX, 9. Cf. *P. W.*, VIII, c. 2.491 (Il n'est pas sûr que l'Hosidius Geta de Maurétanie soit celui qui prit part, à l'été de 43, à l'expédition de Bretagne. On a aussi douté de la *legatio* de Frugi, mais sans raisons valables. cf. *P. W.*, XIV, c. 2373)

(2) MELA, I, 1.

(3) Comme le remarque SCHANZ, II, 2, p. 347, Mela, II, 7, 11, connaît l'île de Thia surgie en 46 (Plin., *N. H.*, II, 202).

(4) DION CASSIUS, LX, 23 ; cf. SUÉTONE, *Claud.*, 17.

(5) MELA, III, 6, 4.

(6) CHATELAIN, *C. R. Ac. Inscr.*, 1924, p. 66. Cf. *infra*, p. 22. A noter l'encadrement orientalisant (punique) de cette inscription toute proche encore du temps où Volubilis obéissait à des suffètes.

rare ou récent pour s'abrèger déjà (1). Elle apparaît, mais anonyme, un peu plus tôt dans la littérature, chez Tacite qui fait allusion, dans ses *Histoires*, à l'une et l'autre Maurétanie (2) et chez Pline qui, vers 75 ap. J.-C., les cite au pluriel (3). Elle remonte, comme l'affirme Dion Cassius, au règne de Claude, peut-être à l'année de sa censure, en 47-48 ; probablement après 46, sûrement après 41 ; mais elle a été souvent interrompue par des regroupements provisoires, et elle ne s'est pas opérée d'une manière aussi simple que Dion l'a raconté : « Claude divisa en deux les Maures, ses sujets : ceux qui étaient du côté de Tingi ; ceux qui étaient du côté de Caesarea, villes dont les deux provinces ont reçu leurs noms, et il les soumit, les uns et les autres, à des gouverneurs de l'ordre équestre : « ὁ Κλαύδιος διχῆ τοὺς Μαύρους τοὺς ὑπάρχουσιν ἔνειμεν εἰς τὰ περὶ Τέγγιν καὶ εἰς τὰ περὶ Καισαρείαν * ἅψ. ὄντιες καὶ ὀνομαζόνται καὶ δύο ἄρχουσιν ἵππεύσιν προσέταξε (4). En gros, l'historien du III^e siècle de notre ère ne s'est point trompé, mais il a employé le langage de son temps, et sa brève notice doit être, pour le I^{er} siècle, au moins, rectifiée et complétée. Pour ce qui était des Maures du côté de Caesarea, rien de plus simple : Caesarea était une ville indigène qu'il fut loisible à Claude, par un acte de sa bienveillance, de promouvoir au rang de colonie romaine honoraire (5). Mais, du côté de Tingi, il n'y avait pas de Maures : depuis la *deductio* de 38 av. J.-C., les citoyens du territoire de Tingi, vétérans des légions ou partisans des vainqueurs des guerres civiles, étaient des citoyens romains. Partant, si la Maurétanie de l'est se superposait exactement à l'ancien royaume de Bocchus II, celle de l'ouest dut réannexer à l'ancien royaume de Bogud les colonies effectives de Babba, Banasa, Zilis et Tingi qu'Octave en avait détachées (6). Elle s'est donc composée, à l'origine, de deux parties : l'une pérégrine, la Maurétanie extérieure, et l'autre romaine, la région de Tingi. Par la suite, c'est l'addition romaine, la Tingitane ou Tingitanie, dont, pour abrèger, et par analogie avec la Maurétanie Césarienne, le nom a gagné toute la nouvelle pro-

(1) Le premier en date des procurateurs de Maurétanie Tingitane épigraphiquement attesté, est P. Besius Betuinianus (entre 102 et 114 ; cf. *supra*, p. 13, et PALLU. *Fastes*, I, p. 532). Le premier en date des procurateurs de Maurétanie Césarienne est C. Petronius Celer, en 137 (*C. I. L.* VIII, 8.213, 8.214 ; cf. PALLU. *Fastes*, I, p. 485).

(2) TAC., *Hist.*, II, 68.

(3) PLINE, *N. H.*, V, 2.

(4) DION CASSIUS, LX, 9.

(5) Cf. *supra*, p. 11.

(6) Cf. *supra*, p. 9.

vince (1). Mais il n'en fut pas ainsi primitivement, et le témoignage de l'épigraphie est ici d'accord avec la logique.

On se rappelle le fragment de piédestal provenant de Tanger que feu Héron de Villefosse publia en 1887 dans la *Revue Archéologique* et dont les restitutions demeurent incertaines (2) :

I
 PROVINCIAE NO
 VLTERIORIS TIN
 POPVLVS TI
 STATVAM SVA IMP

Il s'agit de la dédicace de la statue érigée à un gouverneur de province — *provinciae* — par le peuple de Tingi :

POPVLVS *Tingitanus*
 STATVAM SVA IMP *ensa postuit*

Les compléments de ces deux dernières lignes participent de l'évidence et prouvent, à n'en pas douter, par le retrait concerté de l'avant-dernière, que le texte a perdu une dizaine de lettres à droite. Mais les mutilations du haut de la pierre nous laissent indécis sur le titre du gouverneur et sur l'identité de la province qu'il administrait. Le premier éditeur avait supposé que le document datait de la période du règne de Marc-Aurèle où, les Maures inquiétant la Bétique, cette province avait dû passer des attributions sénatoriales sous l'autorité directe de l'empereur. Il avait déduit de ces conjectures la conséquence que la Tingitane avait été, à de moment, rattachée à la nouvelle province impériale d'Espagne, ainsi qu'elle le sera plus tard, définitivement, à partir de 285, sous Dioclétien. Il lisait donc :

[*leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore)*] *provinciae nov[ae Hispaniae] Ulterioris Tin[gitanae]*.

Malheureusement pour lui, non seulement la tradition est muette sur ce prétendu regroupement des provinces d'Espagne et d'Afrique, mais l'argument sur lequel s'appuyait principalement Héron de Villefosse

(1) Cette évolution est sous-entendue dans la phrase de Pline que j'ai citée plus haut, p. 16. Elle est naturelle, car la *Tingitania*, moins étendue, était entrée la première dans l'empire romain. Ainsi, au XIX^e siècle, Turin fut la capitale du royaume de Sardaigne.

(2) *Rev. Arch.*, série III, tome X, p. 283 ; cf. *C. I. L.*, VIII, 21.813 ; BESNIER, 6, p. 11.

repose sur une erreur de chronologie, elle-même greffée sur une erreur de lecture. L'inscription de Malaga d'où il avait extrait la mention d'une province d'Espagne qualifiée de *vetus*, qui supposerait pratiquement une *provincia nova*, porte, non *veteris*, comme il en était persuadé, mais *ulteris*, lapsus du lapicide pour *ulterioris* et, par surcroît, elle remonte, non au règne de Marc-Aurèle, mais à celui d'Antonin le Pieux, sous lequel de multiples témoignages et, en dernier lieu, la *legatio* dévolue à Uttedius Honoratus sur la base de M. Sulpicius Felix à Sala, unissent la Tingitane, non à l'Espagne, mais à la Maurétanie Césarienne (1).

Dans ces conditions, les compléments hypothétiques de Héron de Villefosse tombent de soi, et mieux vaut lire, tout simplement :

[*proc(urator) Aug(usti) pr(o) leg(ato)*] *provinciae nov[ae] Mauretaniae Ulterioris Tin[gilanae]ue* ou même encore : *Mauretaniae [Ulterioris] Ting[itan]ia[ae]ue*].

Aussitôt reconstitué de la sorte, le fragment de Tanger, au lieu de descendre au règne de Marc-Aurèle, remonte aux débuts de la séparation sous Claude, des deux Maurétanies, à une époque assez voisine de ce dédoublement pour que les provinces, toutes récentes encore, aient gardé l'épithète de *nova* dans leur appellation ; et il confirme avec éclat la distinction que le raisonnement nous avait amené à introduire entre les deux parties hétérogènes dont fut constituée la province de Maurétanie occidentale : la *Mauretania Ulterior* et la *Tingitania* proprement dite, c'est-à-dire le territoire formé à Tanger et autour de Tanger par les colonies créées par Octave de 38 à 25 av. J. C. Aussi bien, Pline, qui est le plus ancien auteur à isoler la Maurétanie de l'ouest, l'a-t-il désignée par deux dénominations concurrentes. Ici, *Tingitania* : « La Tingitanie a 170.000 pas de longueur : *Tingitaniae provinciae longitudo CLXX millia passuum* » (2) ; et là, *Inferior Mauretania* : « Le Nil a sa source dans une montagne de la Maurétanie inférieure : *Nilus originem in monte Inferioris Mauretaniae... habet* » (3). Assurément, cette dualité initiale, dont la division actuelle du Maroc français et du Maroc espagnol est comme l'ultime prolongement, a dû

(1) Cf. le commentaire de Besnier, la note si précise d'Albertini, *Divisions administratives de l'Espagne*, p. 116, n. 2, et le commentaire si prudent de Dessau, 6.872.

(2) PLINE, *N. H.*, V, 17. Les éditions postérieures à Sillig (1851) impriment *Tingitanae*. Mais les anciennes éditions et les mss. (dont M. ROGET, *Le Maroc chez les auteurs anciens*, Paris, 1924, p. 34, a eu le mérite de garder la leçon) : *Tingitaniae*.

(3) PLINE, *N. H.*, V, 51, ou encore *Mauretania caetuma* (PLINE, *N. H.*, V, 19 ; cf. *supra*, p. 15).

laisser des traces pendant toute la durée de l'Empire : et il est probable que le procurateur de la Maurétanie occidentale habita alternativement l'une et l'autre des parties qui, de prime abord, avaient formé sa province, à charge par lui de se faire représenter dans celle d'où il était personnellement absent par un adjoint, ce *subprocurator* dont l'existence, très rare partout ailleurs, y est épigraphiquement démontrée depuis le règne de Trajan. (1). Dans l'ancienne enclave romaine, la ville de Tingi, de par son loyalisme et l'ancienneté de son statut colonial, était tout indiquée pour lui servir de demeure. Toutefois, même quand le nom de Tingitane eut englobé, plus tard, l'ancien royaume de Bogud, c'est sur le territoire de l'ancienne obédience royale que le procurateur d'Auguste installa ses services et établit sa maison.

* * *

De la réduction des états de Juba II en province jusqu'au bas-empire et à la réforme dioclétienne de 285, qui, sans aucun doute, rattacha la Tingitane au diocèse d'Espagne, et dut prescrire le retrait sur la côte des soldats et des fonctionnaires impériaux de l'intérieur, sa résidence ordinaire n'a cessé d'être fixée à Volubilis et d'y grouper autour d'elle les organes essentiels de l'administration provinciale.

L'armée d'abord. Le seul *praetorium* que nous ait jusqu'à ce jour fait connaître l'épigraphie du Maroc, a été bâti au voisinage de Volubilis, à Aïn-Chkour (2) ; et nous rencontrons, stationnés dans la ville, ou dans les fortins qui en protègent l'accès (3), non seulement une *cohors Asturum et Call[aeorum]* (4), mais une *ala* dont le nom nous échappe et les vétérans se retirent et meurent sur son territoire (5), et une *vexillatio* de *Brittones* dont un centurion, en 191 ou 192 de notre ère, y éleva des monuments de sa dévotion au dieu Mithra (6).

(1) *C. I. L.*, III, 6.965, 14.195 sq. Cf. PALLU, *Fastes*, I, p. 533. Autres mentions d'un *subprocurator*, en Belgique et en Lusitanie. Cf. HIRSCHFELD, *Verwaltungsbeamten*, p. 400, n. 4.

(2) *C. I. L.*, VIII, 21.820. Il est vrai que le *praetorium* pourrait, à la rigueur et par euphémisme, être celui du commandant de la cohorte.

(3) Sur la ligne de ces fortins, cf. CAGNAT, *Armée romaine d'Afrique*, pp. 669-670.

(4) *C. I. L.*, VIII, 2.1820 = BESNIER, 18, p. 18 ; et CAGNAT, MERLIN, CHATELAIN, 625.

(5) *C. I. L.*, VIII, 21835 = BESNIER, 34, p. 26.

(6) CAGNAT, MERLIN, CHATELAIN, 611-612. Après que ces lignes ont été lues au Congrès, j'ai entendu une communication de M. Louis Chatelain qui ajoute aux unités précitées une *cohors iiii Gallorum*, et j'ai vu à Volubilis une inscription, dont il se réserve la publication, et qui, remontant sans doute aux premiers temps de l'occupation romaine, y fixe une *vexillatio* de

Le culte provincial, ensuite. De même que la révélation à Cherchell d'une base honorifique consacrée à un flamine provincial suggéra à Gsell que le *concilium provinciae Mauretaniae Caesariensis* y tenait ses assises (1), la trouvaille, à Volubilis, de deux bases honorifiques respectivement dédiées à Octavia et à Germanilla, deux femmes, dont la seconde seulement est désignée comme Volubilitaine, et qui, l'une et l'autre, sont dites *flaminica provinciae* (2), doit nous persuader que le *concilium provinciae* de la Maurétanie occidentale se réunissait à Volubilis, comme au chef-lieu de la province.

Enfin et surtout les personnes mêmes des gouverneurs impériaux. A Tingi, on n'a toujours relevé que les statues de deux d'entre eux : l'une est celle de l'inconnu qui gouverna la *nova provincia* en ses commencements ; l'autre, celle de P. Besius Betuinianus, entre 102 et 114 (3). En revanche, à Volubilis, on leur a dressé de nombreux monuments avec l'élan de gratitude que provoquait leur patronage sur la cité ; et celle-ci dans ses attestations de reconnaissance, enveloppe leurs familles dans les sentiments de dévotion qu'elle leur exprime. Ainsi, au II^e siècle, la *Res(publica) Vol(ubilitanorum)* fait graver une inscription *in honorem memoriae et laud(em) M. Maturii [V]ictoris fili(i) M. Maturii Victorini, v(iri) e(gregii) praesidis et patroni nost(ri)* (4). A la fin du III^e siècle, elle érige une base *Sutroniae Valentinae coniugi Clementi(i) Val(erii) Marcellini v(iri) p(er)fectissimi praesidis et patroni nostri* (5). A une date indéterminée du II^e ou du III^e siècle, les *Volubilitani* en élèvent une autre à L. Sariolenus, le fils d'un gouverneur dont ils avaient fait aussi leur patron (6).

Ces relations de patronage, cette affection étendue à la famille des gouverneurs suffiraient déjà à présumer une présence qui va ressortir

la *legio X Gemina*. Volubilis a été, si l'on considère l'effectif total, tel, par exemple qu'il résulte du diplôme militaire qui vient d'être découvert à Banasa par M. Thouvenot, la plus importante place d'armes de la Maurétanie Tingitane, exactement comme Lambèse, résidence du légat de Numidie située près du *limes*, le fut de toute la Numidie.

(1) *C. I. L.*, VIII, 9.409, 21.066 ; cf. GSELL, *Atlas*, p. IV, 16, p. 3.

(2) *C. I. L.*, VIII, 21.842 = BESNIER, 41, p. 30 :

...a[de] Ocratiae Ocratē fili(ae) flaminica[e] provinciae Tingitanae...

Et *P. V. de la Comm. Afr. du Nord*, 1920, 37 :

Fl(avia) T(it)i fi(lia) Germa(nilla) Volu(bilitana) flaminic(a) prov(inciae).

(3) Cf. *supra*, p. 13 et p. 17.

(4) *C. I. L.*, VIII 21.833 = BESNIER, 32, p. 25 ; cf. PALLU, *Fastes*, I, p. 537.

(5) CAGNAT, MERLIN, CHATELAIN, 621.

(6) Cf. *C. I. L.*, VIII, 21.834. BESNIER, 33, p. 26. PALLU, *Fastes*, II, p. 369, et CAGNAT, MERLIN et CHATELAIN, 633.

avec une netteté croissante des monuments qu'ils ont édifiés et dédiés eux-mêmes dans Volubilis.

Au II^e siècle, M. Antonius Navillus, *v(ir) e(gregius), proc(urator) Aug(usti)* y a fait les frais d'une statue de son père : *M(arco) Antonio Navillo [omnib]us equestribus militiis juncto... patri karissimo* (1). Dès 44, M. Fadius Celer Flavianus Maximus, *proc(urator) Aug(usti) pro leg(ato)*, y avait présidé à l'inauguration — *dedicavit* — d'une statue de Claude alors revêtu de sa quatrième puissance tribunicienne (2). En 158 de notre ère, les *cultores* de la *Domus Augusta* y ont érigé une statue d'Antonin le Pieux que le gouverneur d'alors, Q. Aeronius Monianus, a consacrée de sa personne — *dedicante* *Q(uinto) Aeronio Moniano pr[ocuratore]* (3).

En 216, le procurateur M. Aurelius Sebastenus y a construit et inauguré l'arc de triomphe bâti à la gloire de Caracalla : *instaurante et dedicante Marco Aurellio Sebasteno proc(uratore) Aug(usti)* (4), et l'année suivante, le Capitole élevé pour le salut de Macrin : *I(ovi) O(ptimo) M(aximo) Iunoni Regi[nae]...* [*dedicante M(arco) Aurell[io] Sebasten[o]*] (5).

Mais il y a mieux : trois inscriptions commémorent des traités imposés aux tribus turbulentes par des gouverneurs énergiques : l'une fut gravée sous Marc-Aurèle (6) ; une autre, le 24 octobre 277 (7) ; la troisième, le 13 avril 280 (8). Elles sont rédigées suivant des formules identiques : le gouverneur, après avoir négocié — *conlocutus cum* (9), *colloquio habito cum...* (10) — soit avec un *prin(ceps gentis)* (11), soit avec le fils (12), soit avec le frère du *rex gentis Baquatium* (13), a tenu à laisser, dans la ville où avaient eu lieu les pourparlers et abouti l'accord, un témoignage de ce succès qui fût aussi durable que la pierre : en foi et mémoire de quoi, le *procurator* P. Aelius Crispinus a enrichi la ville de Volubilis d'un ex-voto au génie de

(1) *C. I. L.*, VIII, 21.830. BESNIER, 29, p. 24 ; PALLU, II, p. 389.

(2) *C. R. Ac. Inscr.*, 1924, p. 66.

(3) *C. I. L.*, VIII 21.825, BESNIER, 23, p. 10 ; PALLU, *Fastes*, I, p. 534.

(4) *C. I. L.*, VIII, 9.993 et suiv. = BESNIER, 26, p. 22 ; CAGNAT, MERLIN, CHATELAIN, 605.

(5) CAGNAT, *Hespéris*, 1929, p. 367.

(6) *C. I. L.*, VIII, 21.826 = BESNIER, 24, p. 21 = n° I.

(7) CAGNAT, MERLIN, CHATELAIN, 609 = n° II.

(8) *Ibid.*, 610 = n° III.

(9) N° I.

(10) N°s II et III.

(11) N° I.

(12) N° III.

(13) N° II.

Marc Aurèle Antonin Auguste (1) et, cent ans plus tard, son successeur Clementius Valerius Marcellinus, *v(ir) p(erfectissimus) p(raeses) p(rovinciae) M(auretaniae) T(ingitanae)* l'a ornée, successivement, de deux autels de la paix : *paci aram statuit et dedicavit* (2) -- *confirmata pac[e] aram posuit et dedicavit* (3).

Que ce soit au siècle des Antonins ou au temps de Probus, au printemps ou à l'automne, les gouverneurs, qu'ils s'appellent *proc(urator)*, sans plus, ou *p(raeses) M(auretaniae) T(ingitanae)*, négocient toujours à Volubilis, et y rappellent avec la même fierté les victoires que leur diplomatie y a remportées. De ces derniers souvenirs, comme des précédents, se dégage, pour une période qui va de 114 à 240 de notre ère, c'est-à-dire de la rédaction en province de la Maurétanie, aux transformations certaines et au repli probable ordonnés par Dioclétien, la continuelle répétition, sinon la permanence continue, des séjours qu'ont faits à Volubilis les gouverneurs pendant toute la durée du Haut Empire.

Aussi bien y possédaient-ils une maison, ce que nous pourrions appeler le palais du gouvernement. En 1922, M. Louis Chatelain a découvert à Volubilis, sous un portique à chapiteaux ioniques archaïques, une plaque de marbre sur laquelle il a déchiffré l'inscription suivante : *Imp(erator) M(arcus) Antonius Gordianus Pius Felix invictus Augustus domum cum balineo vetustate conlapsam a solo restituit, curante M(arco) Ulpio Victore v(iro) e(gregio) procuratore pro legato* (4).

Ce texte, daté de 238-244, évoque tout d'un coup sous nos yeux la réalité que nous avons graduellement ressaisie. Comme les gouverneurs de Maurétanie Tingitane ne gouvernaient qu'au nom de l'empereur et, ainsi que le marque leur titre de *procuratores*, par procuration de l'empereur, le palais dont ils avaient la jouissance était considéré comme celui du Prince. Aussi, lorsque le *procurator* Marcus Ulpius Victor dut se charger des travaux qu'exigeait la vétusté de sa demeure de Volubilis, eut-il soin de respecter cette fiction légale, d'attribuer à son maître Gordien, et la propriété de l'immeuble, et les restaurations qui y étaient devenues nécessaires, de la même façon que les gouverneurs ont tant de fois reporté

(1) N° I.

(2) N° II.

(3) N° III.

(4) CAGNAT, MERLIN, CHATELAIN, 614.

sur l'empereur qui n'en peut mais, et n'en sait pas davantage, le mérite des moindres réparations aux plus insignifiantes des routes impériales (1). Mais nous ne devons pas être dupes de ces clauses de style protocolaire. La *domus cum balineo* de Volubilis n'y fut le palais de Gordien III, qui ne l'a jamais vue, que pour la forme. Pratiquement, elle était, à Volubilis, la *domus procuratoris*, et depuis d'assez longues années (2) pour qu'il fût devenu indispensable de la rebâtir à neuf entre 238 et 244 de notre ère.

Cette fois, il semble que je touche au terme de mes peines et de ma démonstration. S'il y avait, à Volubilis, une *domus procuratoris*, comme il y avait à Carthage, chef-lieu de la province sénatoriale d'Afrique, la *domus proconsulis* où Tacite a localisé le meurtre de Pison (3), c'est que Volubilis servit de résidence habituelle au procureur de Maurétanie Tingitane, comme Caesarea (Cherchell) au procureur de Maurétanie Césarienne⁴ et, à coup sûr, pour la même raison : parce qu'avant l'incorporation du royaume maurétanien à l'Empire, Volubilis, comme Caesarea, avait été une capitale du roi Juba : *Volubilis regia Iubae*.

Jérôme CARCOPINO,

Membre de l'Institut.

(1) Il suffit de parcourir une liste de milliaires où le nom de l'empereur figure au nominatif.
(2) Peut-être s'est-elle élevée sur l'emplacement de la *domus regia* (cf. la forme des chapiteaux notée à la page précédente) ?

(3) Tac., *Hist.*, IV, 50.

TÊTE DE DEESSE EN MARBRE TROUVÉE A CHELLA



Cette tête de statue fut découverte au début de l'automne 1930, au cours des fouilles que le Service des Beaux-Arts exécute depuis 1929 à Chella, où une mosquée et une nécropole mérovingiennes recouvrent, comme l'on sait, une partie de l'ancienne ville romaine de *Sala*. Elle a été trouvée dans une des deux pièces situées à 50 mètres environ au Nord-Ouest du grand minaret, celle qui est la plus proche de lui, à 2 mètres de profondeur, au milieu de pierres, de tessons romains et arabes et de débris de toute sorte qui paraissent avoir été jetés à au rebut (1).

Elle est en marbre blanc à gros grains. Elle mesure au total 38 centimètres de hauteur, 28 centimètres de largeur et un peu plus, soit 30 centimètres de profondeur, de la pointe du nez, ou ce qui en reste, à l'extrémité du chignon. La tête proprement dite, en laissant de côté le fragment du cou et le haut du diadème, mesure 29 centimètres. Elle appartenait donc à une statue plus grande que nature, mesurant au moins deux mètres, si le personnage représenté se tenait debout.

Le visage est d'un bel ovale régulier, un peu trop régulier peut-être car il donne finalement l'impression d'une ellipse géométrique. Le front est étroit, et tombe droit de la racine des cheveux aux sourcils. La chevelure, très opulente, est partagée en deux lourdes nattes par une raie médiane et ramené en larges bandeaux vers l'arrière, dessinant ainsi un accent circulaire sur le front. Les longues mèches ondulent de façon assez lâche de manière à couvrir le haut des oreilles; elles sont finalement nouées en un gros chignon, très haut au-dessus de la nuque, pour retomber en une grosse touffe sommairement traitée. Une petite boucle descend en accroche-cœur des tempes vers les joues. La partie supérieure de la chevelure qui échappait aux regards, car la statue était sans doute sur un pié-

(1) Je dois de particuliers remerciements à M. Borély, chef du Service des Beaux-Arts, et à la princesse Khiaz Bey, qui ont bien voulu me communiquer cette pièce et me donner ces renseignements.

destal, la partie postérieure du chignon appuyée contre un mur, n'ont pas été travaillées, si bien que la première forme un plan oblique, touchant peut-être le plafond d'une niche, et que la seconde apparaît comme un gros cube non dégrossi.

Les yeux sont allongés en amande, et fortement creusés, à l'inverse de la Junon de Banasa qui les a presque à fleur de tête. La paupière supérieure est bien dessinée ; la paupière inférieure plus large, présente une glande lacrymale atténuée. Le globe des yeux est plat, les prunelles à peine indiquées, peut-être parce que le marbre a souffert à cet endroit.

Les joues sont plates ; le nez est malheureusement brisé ; il semble que ses ailes et sa racine aient été assez larges. Par contre, l'intervalle entre le nez et la bouche est plus petit qu'on ne s'y attendrait. La bouche elle-même forme un arc de cercle à large rayon, les coins retombant de façon sensible ; les lèvres sont fines, la commissure, au contraire, au lieu d'être effilée est très large, ce qui donne à la physionomie une expression sinon triste, au moins mélancolique. Le menton paraît très rond ; l'avancée qui devait être prononcée, en a été cassée ; ce qui en reste dessine de face un arc de cercle, presque une demi-circonférence, ce qui donne au visage un type rappelant vaguement celui des paysannes normandes.

Le cou est rond et paraît un peu gras, car le raccord en est assez maladroitement ménagé avec la tête. On sent que l'artiste a voulu résoudre deux problèmes : lui donner une certaine rondeur féminine, et d'autre part rendre une impression de flexibilité en penchant vers la droite la tête de la statue. Il n'a malheureusement bien résolu que le second : si la tête penche assez gracieusement et si le cou n'est pas tordu, par contre il est un peu trop cylindrique et sa naissance brusque sous les maxillaires et les oreilles est marquée par un sillon trop régulier et disgracieux. Il a eu au moins le mérite d'avoir eu une idée, d'avoir pressenti la difficulté, et de ne pas avoir cherché à l'esquiver.

La statue à laquelle appartenait cette tête étant plus grande que nature, devait probablement représenter une divinité, mais il est difficile de préciser laquelle. Nous n'avons qu'un seul attribut : le diadème formé au sommet par une baguette plate, et au bas par une doucine, dont la courbe convexe serre les cheveux. Il semble qu'on puisse éliminer Vénus et Minerve, mais le diadème convient aussi bien à Cérès qu'à Junon. L'expression mélancolique de ce visage penché, aux lèvres tombantes, conviendrait



mieux à une Cérès dolente après l'enlèvement de sa fille ; surtout si l'on se rappelle que la tête de marbre de Banasa qui représenterait plus vraisemblablement une Junon, a des traits autrement accentués, plus énergiques et sensuels. Les statues de Cérès, d'autre part, portent plus souvent le long voile tombant, bien que la règle ne soit pas absolue. Or, il a été trouvé, à Chella, une autre tête de marbre, et celle-là porte justement le voile tombant en arrière de la tête sur les épaules. Et nous avons aussi la preuve qu'il a existé à *Sala Colonia* un culte officiel de Junon, par une inscription trouvée en 1923 et actuellement au musée des Oudaïa. C'est une dédicace à Jupiter, très bon et très grand, à *Junon Reine*, à Minerve, à la Victoire et au Génie de l'Empereur (1), faite probablement par un cavalier d'une cohorte de Syriens, peut-être des archers qui tenaient garnison en Tingitane au milieu du II^e siècle. Un fragment d'une autre inscription, trouvée en 1932, porte IVNOVI REG (*inae*) en lettres paraissant dater de la fin du II^e siècle au moins. La découverte de la tête non loin d'une place qui est à peu près sûrement le Forum laisserait supposer que nous sommes bien en présence d'une Junon provenant du temple où était adorée la Triade Capitoline.

Quant à une date, il est tout aussi difficile de lui en assigner une. L'œuvre n'est pas hellénique : le soupçon de réalisme dans les traits, la coiffure, la forme du diadème, la pupille légèrement creusée, la rattachent à l'époque romaine. Mais l'artiste était, malgré quelques imperfections que nous avons signalées, sinon un habile homme, au moins plus qu'un élève consciencieux ; la chevelure notamment est largement traitée, et avec le ciseau, car il n'y a pas trace du foret, sauf peut-être aux deux coins de la bouche. Ce n'est donc pas une œuvre de décadence.

D'autre part, Pline cite Sala non comme colonie mais comme un *oppidum* perpétuellement menacé par les incursions des Autololes et les ravages des éléphants ; c'est qu'elle n'était encore, au milieu du I^{er} siècle, ni très importante, ni donc assez riche pour s'offrir le luxe de grandes statues de marbre. Nous ne nous tromperons donc pas beaucoup en plaçant cette œuvre au milieu du II^e siècle après J.-C., en la faisant contemporaine des Antonins.

R. THOUVENOT,

Adjoint au Chef du Service des Antiquités du Maroc.

(1) *Revue Archéologique*, 1924. Les noms de ces deux divinités sont aujourd'hui illisibles.

L'ART HISPANO-MAURESQUE ET L'ART ROMAN ⁽¹⁾

L'étude des influences de l'art hispano-mauresque sur l'art roman de France a déjà été faite par M. Mâle de façon telle qu'il est désormais inutile de revenir sur cette question (2); et nous ne pourrions guère que rappeler ici les principaux faits qu'il a déjà magistralement exposés. Mais les relations qui ont existé au moyen-âge en Espagne même, entre l'art musulman et l'art chrétien, offrent encore bien des problèmes à résoudre; et, d'autre part, on se rend compte aujourd'hui de plus en plus combien il serait artificiel de considérer l'histoire de l'art roman comme s'étant développée indépendamment au nord et au sud des Pyrénées dans les régions que les frontières politiques ont séparées depuis. En ce qui concerne en particulier les emprunts que les artistes chrétiens ont faits aux œuvres de l'Islam, on pourrait être tenté de croire qu'ils ont été beaucoup plus considérables en Espagne qu'en France. En réalité, si l'on s'en tient à l'art roman proprement dit, sans considérer les premières formes essentiellement différentes de l'art mudéjar, l'étude des monuments romans d'Espagne prouve que les influences hispano-mauresques s'y sont marquées, en même temps que sur ceux de France, à peu près de la même manière. C'est ce que nous nous proposons de montrer ici; et ainsi se trouvera précisée la nature de ces imitations de l'art musulman d'Espagne que l'on a déjà constatées dans l'art roman de France.

I

Une question préalable se pose: sous quelles formes l'art musulman d'Espagne a-t-il pu influencer sur l'art roman?

La simple chronologie indique que l'art almoravide et l'art almohade,

(1) Communication présentée au VIII^e Congrès de l'Institut des Hautes Études Marocaines, section V (avril 1933).

(2) E. MÂLE, *Art et Artistes du Moyen-Âge*, Paris, 1927, pp. 30-88.

dont M. Georges Marçais et M. Henri Terrasse ont récemment décrit la formation et l'épanouissement au XII^e siècle (1), ne sauraient guère entrer en ligne de compte à cet égard. Parmi les créations de l'Islam hispano-maghrébin, ce qui a pu inspirer les artistes romans, c'est, en premier lieu, l'art du Califat d'Andalousie tel que nous le connaissons d'après une de ses œuvres capitales, la grande mosquée cordouane dans les parties dues à El Hakam et à El Mansour ; c'est surtout l'art des royaumes musulmans d'Espagne au XI^e siècle, issu de l'art andalou du X^e, et répandu dans la plus grande partie du Centre et de l'Est de la péninsule hispanique grâce à l'émiettement des « Reyes de Taïfas » ; car l'Islam a gardé alors un contact constant avec l'Espagne du Nord, en Castille par le royaume de Tolède, en Aragon et dans le Levant par le royaume de Saragosse et les États voisins de la Catalogne méridionale et du pays valencien, jusqu'au moment où la Reconquête a fait tomber toutes ces régions sous la domination chrétienne entre la fin du XI^e et le milieu du XII^e siècle. Cette période de l'histoire artistique de l'Islam hispano-maghrébin est malheureusement celle qui nous est aujourd'hui le plus mal connue ; mais il n'est pas douteux que c'est là qu'il faudrait chercher la source de la plupart des souvenirs de l'art musulman que l'on peut trouver dans l'art roman en Espagne ou en France, et qui se correspondent assez exactement dans les deux pays.

Ce n'est pas seulement d'une façon directe que l'art musulman, tel qu'il s'est développé en Espagne au X^e et au XI^e siècle, a pu influencer sur l'art roman. C'est également par l'intermédiaire de l'art mozarabe, qui a été celui des chrétiens d'Espagne à cette même époque, avant l'apparition de l'art roman au sud des Pyrénées, et qui représente avant l'art mudéjar la première de ces combinaisons entre l'art musulman et l'art chrétien qu'il faut compter parmi les créations les plus originales de l'Espagne médiévale. Or, cet art mozarabe n'était pas seulement celui des chrétiens soumis à la domination de l'Islam, mais encore et surtout celui des pays non musulmans du Nord-Ouest de la péninsule. Les monuments chrétiens élevés du IX^e au XI^e siècle en terre d'Islam, aujourd'hui presque tous disparus, étaient certainement des œuvres assez pauvres, car il fallait se garder de porter ombrage aux maîtres du pays en élevant des édifices trop somptueux. Dans les États indépendants de Léon et de Castille, le même souci

(1) G. MARÇAIS, *Manuel d'Art musulman*, tome I, Paris, 1926, chap. IV. — H. TERRASSE, *L'Art hispano-mauresque des origines au XIII^e siècle*, Paris, 1933, livre III, chap. II et livre IV.

n'existait pas, et les monuments dont M. Manuel Gomez Moreno a décrit et définitivement étudié un certain nombre (1) pouvaient être, sans que ce fût encore beaucoup dire, plus riches et plus soignés ; mais ils ne s'en inspiraient pas moins des modèles magnifiques que fournissait alors l'Islam, car les moines et les colons qui les ont élevés provenaient précisément, en majeure partie, des régions encore musulmanes de Cordoue et de Tolède.

C'est surtout dans ces monastères mozarabes de Léon, de Galice et de Castille que l'on constate les plus grandes ressemblances avec l'art musulman ; au point même, et c'est une conclusion qui ressort du beau livre de M. Gomez Moreno, que les nouveautés résultant à Cordoue ou à Tolède de l'évolution de l'art musulman ont eu le plus souvent leur équivalent dans les œuvres mozarabes de date correspondante, et que, dans le développement des deux formes d'art, il y a eu un véritable parallélisme. C'est ainsi que dans la décoration intérieure et extérieure le modillon à copeaux, qui est un des éléments les plus caractéristiques de la grande mosquée cordouane, présente dans les églises mozarabes les mêmes variétés qu'à Cordoue. Le type le plus ancien de cette sorte de modillon, celui que l'on trouve employé dans la partie primitive de la mosquée attribuée à Abd er Rahman I^{er}, comporte une série d'enroulements simples et lisses sur toute leur longueur ; puis, dans la partie construite au x^e siècle par El Hakam, les enroulements sont interrompus en leur milieu par une ligne en saillie sur toute la hauteur du modillon ; et enfin à la façade orientale, celle de l'agrandissement d'El Mansour, vers la fin du x^e siècle, on voit cette ligne médiane devenir un véritable éperon qui n'épouse plus la courbe générale du modillon, mais forme de profil un angle droit. Dans les églises mozarabes les plus anciennes, celles du pays de Léon, les modillons sont presque toujours à enroulements lisses, ainsi à l'intérieur ou à l'extérieur de San Miguel de Escalada, de Santiago de Peñalba, de San Miguel de Celanova ; mais, à San Millán de la Cogolla en Castille, qui doit dater de la fin du x^e siècle, c'est le type cordouan avec éperon que l'on rencontre. Des variétés analogues de ce modillon à copeaux se retrouveront ensuite dans l'art roman en Espagne et en France.

Un autre élément important dans l'évolution de l'art musulman d'Espagne, c'est le tracé des arcs, notamment de l'arc outrepassé et de son enca-

(1) M. GÓMEZ MORENO, *Iglesias mozárabes*. Madrid, 1919.

drement rectangulaire, cette particularité typique des portes et des baies de la grande mosquée de Cordoue. Là encore, d'étroites relations unissent l'art des églises mozarabes et celui de l'Islam hispanique. A Santiago de Peñalba ou à la petite chapelle de San Miguel de Celanova, l'autel est placé dans une niche qui est l'équivalent exact des mihrabs de mosquées, englobée au dehors dans un mur droit et surmontée d'un arc outrepassé dont les larges claveaux excentrés à l'extérieur sont encadrés d'un rectangle qui en fait comme le parent très humble du mihrab d'El Hakam à Cordoue, ou plus exactement du chevet des deux travées voisines. De même, à Santiago de Peñalba, la porte principale qui s'ouvre sur un des côtés de l'église évoque immédiatement les baies de la façade d'El Mansour à Cordoue avec ses deux arcs jumelés retombant sur une colonne médiane et encadrés d'un même rectangle très allongé.

Le parallélisme entre l'art mozarabe et l'art hispano-musulman est particulièrement net dans la structure même des édifices, dans l'emploi des voûtes. On sait que la voûte nervée sur arcs entrecroisés n'apparaît à Cordoue que dans la partie de la grande mosquée construite par El Hakam de 961 à 966, et l'Islam andalou semble n'avoir connu jusque-là d'autres variétés de coupoles que les coupoles lisses, à lobes ou à pans. Or, celles des églises mozarabes qui ont subsisté dans le pays de Léon et dont la construction est antérieure au milieu du x^e siècle, par exemple San Miguel de Escalada ou Santiago de Peñalba, ne présentent pas encore de voûtes nervées ; mais on en trouve au contraire dans les églises mozarabes un peu postérieures de Vieille Castille, à San Millán de la Cogolla et à San Baudelio de Berlanga de Duero.

En somme, l'on peut vraiment considérer l'art mozarabe comme ayant sur bien des points reflété, en le simplifiant et en en supprimant en grande partie la décoration, celui de l'Espagne musulmane, alors qu'au ix^e siècle et au début du x^e siècle, les églises asturiennes étaient, au contraire, presque exclusivement restées fidèles à la tradition visigothe. Le fait est surtout d'importance si l'on veut étudier les rapports entre l'art roman de France et l'art musulman d'Espagne, car pendant la plus grande partie du xi^e siècle, c'étaient encore des monastères mozarabes, et non les moindres, qui jalonnaient le Chemin de Saint-Jacques par où tant de Français traversèrent alors l'Aragon, la Navarre, la Castille et le Léon pour aller à Compostelle. Au xi^e et au xii^e siècles, les Français ont pu connaître directement les œuvres

de l'islam espagnol, étant donné la part active qu'ils ont prise à la conquête de la Castille et de l'Aragon. Mais les ressemblances de l'art mozarabe avec celui de l'Espagne musulmane expliquent au moins autant que cette part prise à la Reconquête les emprunts de l'art roman de France à celui de l'islam.

II

On pourrait être tenté, lorsque l'on étudie ce que l'art roman doit à l'art hispano-mauresque, de considérer comme des emprunts à l'art de l'islam une foule de thèmes décoratifs dont l'origine dans les monuments romans est évidemment orientale, animaux ou végétaux affrontés ou symétriques, figurations de l'arbre de vie, luttres d'animaux superposés deux à deux, et bien d'autres sujets encore qui reviennent si souvent aux chapiteaux sculptés de tant d'églises romanes en Espagne ou en France. Les sculptures du cloître espagnol de Santo Domingo de Silos, par exemple, ont un caractère oriental tellement marqué qu'Emile Bertaux avait cru ne pouvoir les attribuer qu'à un atelier mauresque (1). Il ne semble pas, cependant, que de telles œuvres doivent être considérées comme des emprunts directs à l'art musulman. A Silos comme dans bien des églises ou des cloîtres de France, il s'agit sans doute d'imitations très libres d'objets transportables, d'étoffes ou d'ivoires en particulier, qui ne supposent nullement chez le sculpteur une véritable connaissance de l'art de l'islam, et dont les modèles pouvaient provenir d'Egypte ou de Syrie tout aussi bien que d'Espagne.

Dans certains cas de ce genre, l'influence hispano-musulmane est probable. C'est ainsi que M. Puig i Cadafalch a signalé, en Catalogne, les rosaces géométriques qui décorent une archivoltte du portail de Cubells (2). On y trouve les polygones étoilés si chers aux artistes musulmans d'Espagne, et il est fort possible que certaines de ces rosaces aient été inspirées par le disque de quelque lampe de mosquée. Ou bien, ce sont des inscriptions couffiques qui ont été copiées, sans du reste que l'artiste en connût le sens, et comme un motif purement décoratif. Ainsi, à un tailloir du cloître de

(1) *Histoire de l'Art publié sous la direction d'André Michel*, tome II, 1^{re} partie, Paris, 1906, p. 225.

(2) J. PUIG Y CADAFALECH, A. DE FALGUERA ET J. GODAY Y CASALS, *L'Arquitectura romànica a Catalunya*, tome III, Barcelone, 1918, p. 884, fig. 1250.

Moissac, où la frise supérieure ne peut s'expliquer que par l'imitation très infidèle d'une inscription incomprise de l'artiste, ou bien aux fameux vantaux en bois sculpté de la cathédrale de Puy ; et l'on pourrait citer d'autres exemples analogues à une porte de la façade de Sainte-Croix de Bordeaux ou au portail de Saint-Pierre de Reddes. Dans tous ces cas aussi, on ne saurait parler d'influences dues à une vision directe des monuments. D'autres ressemblances, au contraire, ne peuvent s'expliquer que par un autre genre de rapports, par une prise de contact véritable et sur place.

De même que dans les églises mozarabes, le modillon à copeaux se trouve partout employé dans les monuments romans, en France comme en Espagne. Au sud des Pyrénées, il est d'un emploi courant, surtout sous sa forme la plus simple, à copeaux lisses, et cela jusque dans des monuments gothiques. C'est une marque incontestable d'hispanisme, dans certains cas même, un trait d'hispanisation de l'art roman : à Saint-Isidore de Léon, par exemple, l'église actuelle comprend deux parties principales, l'une construite vers la fin du XI^e siècle dans un style assez proche de celui des monuments français contemporains, et l'autre, d'un style plus nettement local, par laquelle un nouvel architecte a terminé l'édifice au XII^e siècle, sans plus tenir grand compte des projets primitifs ; or, on constate que, dans la partie la plus ancienne, les modillons des corniches sont ornés de motifs sculptés de toutes sortes, tandis que, dans la partie la plus récente, où plusieurs tracés d'arcs attestent également l'influence musulmane, il n'y a que des modillons à copeaux.

En France, où l'emploi du modillon à copeaux dans l'art roman est depuis longtemps un fait connu, on n'en a pas encore signalé la fréquence ni analysé la variété. On en rencontre en effet dans les provinces les plus diverses, non seulement dans le Midi, comme à Saint-Sernin de Toulouse, mais encore dans le Centre et dans l'Ouest, comme dans mainte église du Berry ou du Poitou, dans la région de la Loire et de ses affluents, comme à la Trinité de Vendôme, et jusqu'en Normandie, à Jumièges et à Caen, par exemple. Les différents types de cette sorte de modillons que l'on voit à la mosquée de Cordoue ou dans les monuments mozarabes se retrouvent dans les églises romanes : c'est ainsi qu'à la modeste église rurale de Saint-Jeanvrin, dans le Berry, les trois types du modillon cordouan sont curieusement juxtaposés. Le plus souvent, en outre, le motif est traité très librement, en remplaçant en particulier dans le type cordouan le plus récent

L'éperon central par un motif sculpté suivant une fantaisie dont M. Gomez Moreno signalait déjà un exemple dans un modillon mozarabe de Léon (1). Mais, parfois aussi, l'imitation est littérale. C'est le cas à Notre-Dame du Port de Clermont, où Viollet le Duc avait déjà signalé l'emploi systématique du modillon à copeaux, attribuant d'ailleurs l'origine de cette sorte de console à un travail de charpentier qui lui a valu son nom, mais sans tenir grand compte de l'histoire de l'art musulman (2). Il est évident que ces modillons auvergnats sont la réplique presque exacte du type cordouan que l'on trouve dans la partie de la mosquée construite au ^x^e siècle par El Hakam.

M. Mâle a montré comment l'imitation la plus littérale de l'art musulman se marque à Clermont, non seulement dans les corbeaux mêmes de la corniche, mais encore dans les petites cupules en forme de fleur qui en décorent les intervalles entre les modillons. Un monument roman d'Espagne, à une date plus avancée, fournit un exemple d'un motif décoratif analogue aussi littéralement imité. C'est la façade méridionale du transept de la cathédrale de Zamora, où les fausses portes latérales sont surmontées de couplettes lobées placées verticalement qui sont la transcription exacte d'un thème ornemental courant sans doute dans l'art musulman du ^{xi}^e siècle, car on en voit d'analogues aux écoinçons du mihrab à la mosquée de l'Aljaferia de Saragosse ; et M. Terrasse a montré l'évolution de ce motif aux portes marocaines du ^{xii}^e et du ^{xiii}^e siècles (3).

III

Ce qui a eu surtout et partout un succès extraordinaire dans l'art roman, c'est l'arc polylobé, dont le fréquent emploi dans les églises clunisiennes a été si magistralement étudié par M. Mâle. En Espagne, on le trouve à plusieurs endroits dans les parties hautes de la Puerta de Platerías de la basilique de Compostelle : au premier étage en particulier, les arcs en plein cintre des fenêtres y sont comme doublés par des arcs à cinq lobes, dont le tracé rappelle celui des arcs décoratifs qui surmontent le

(1) M. GÓMEZ MORENO, *Iglesias mozárabes*, Madrid, 1919, p. 259, fig. 126.

(2) VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, tome IV, pp. 309-310, fig. 4-5, et pp. 321-322, fig. 2.

(3) H. TERRASSE, *Le décor des portes anciennes du Maroc*, *Hespéris*, 1923, pp. 147-174.

mihrab de la grande mosquée de Kairouan. L'emploi de ces arcs concentriques de formes différentes sera on ne peut plus fréquent en Espagne dans l'art mudéjar.

Une décoration analogue d'arcs à trois lobes se superposant à des arcs demi-circulaires tapisse, en France, l'extraordinaire façade de Notre-Dame du Puy, où M. Mâle a aussi longuement montré tout ce qu'il y a d'arabe et signalé sur les côtés deux arcs outrepassés, tandis qu'au porche méridional du transept deux arcs superposés évoquent le souvenir de l'intérieur de la grande mosquée cordouane, et qu'au clocher isolé qui se dresse en arrière de l'église d'autres arcs trilobés se voient aux différents étages.

C'est, en outre, la polychromie des claveaux alternés noirs ou blancs qui paraît à M. Mâle évoquer au Puy, dans le cloître ou à la façade, le souvenir de Cordoue. De même, à la grande nef de Vézelay avec ses doubleaux à claveaux alternativement blancs et gris foncé. De même encore, dans les églises de l'Auvergne ou du Velay, les revêtements de mosaïque et les rosaces étoilées qui tapissent les murs. En cela, ce n'est pas douteux, la connaissance de l'Orient arabe se rencontrait ici avec la tradition archaïsante qui perpétuait, dans les églises auvergnates, des caractères de l'architecture carolingienne comme la décoration géométrique des murs ou l'alternance de l'appareil dans les piles et les arcs.

A la grande abbatale clunisienne de La Charité-sur-Loire, des arcs polylobés décorent ou décoraient les parties hautes de l'église en découpant leurs cinq lobes à l'intérieur sur le mur du triforium dans la nef, dans le chœur et dans l'abside, à l'extérieur sous la corniche d'un bout à l'autre de l'édifice. D'autres arcs semblables se voient aux fausses fenêtres de la tour octogonale qui couronne le transept et à l'étage inférieur de la grande tour de la façade. Enfin, à la partie supérieure de celle-ci, les étages sont séparés par des corniches formées également de petits arcs polylobés, et des baies à trois lobes dans le haut percent les faces du clocher. Nulle part, en Espagne ni en France, on ne retrouve un emploi aussi systématique de ce motif décoratif; mais des corniches analogues se voient au sud des Pyrénées, dans le cloître de Tarragone, où un petit arc daté de 963, seul conservé de l'ancienne mosquée, est encore un reste authentique de l'époque de la domination musulmane.

L'architecture romane du Sud-Ouest de la France, l'ancienne Aquitaine, présente avec celle du Nord et du Nord-Ouest de l'Espagne d'étroites

analogies. Cette région est aussi celle où l'arc polylobé a le plus souvent séduit les artistes : dans une foule d'églises de la Saintonge et de l'Angoumois, à Echebrune, à Rioux, à Thouars, à Chalais, à Montmoreau, à Plassac, à Mouthiers, et dans bien d'autres encore, de gracieux festons dentèlent les arcs des façades, soit en découpant sur le mur de fausses baies, soit en encadrant de véritables fenêtres, soit encore en détachant sur le vide l'archivolte intérieure à redents de portes sans tympan suivant l'usage de la région. Une des plus belles de ces façades est celle de Petit-Palais, dans la Gironde, où les baies du premier étage comportent deux ou trois arcs lobés concentriques et superposés, tandis qu'au rez-de-chaussée deux fausses portes à cinq lobes encadrent un portail unique où la même forme se répète au milieu de plusieurs archivoltes en plein cintre. Des portails analogues se voient également dans le Limousin, à Bénévent ou à La Souterraine, dans le Berry, à l'abbatiale en majeure partie détruite de Déols, et la tradition s'en est maintenue aux porches latéraux du XIII^e siècle de la cathédrale de Bourges. De nombreuses portes du même genre existent naturellement en Espagne, où il y en a par exemple tout un groupe dans le pays de Léon, et un autre en Navarre aux églises voisines de Puente la Reina, de Cirauqui et de Saint-Pierre d'Estella sur le Chemin de Saint-Jacques.

Nulle part peut-être on ne trouve dans les monuments romans un tracé d'arc aussi purement musulman qu'au triforium de certaines églises auvergnates comme Notre-Dame du Port de Clermont ou Saint-Austremoine d'Issoire. Les baies à trois lobes par lesquelles les tribunes de ces églises s'ouvrent sur la nef rappellent avec la plus grande exactitude les arcs triflés qui tapissent à Cordoue, dans la mosquée d'El Hakam, la travée précédant le mihrab et la niche du mihrab lui-même. Si l'on rapproche cette similitude de l'existence à Clermont de modillons à copeaux et de coupolettes identiques à ceux que l'on trouve également à Cordoue dans l'agrandissement du X^e siècle, l'imitation directe ou indirecte de la grande mosquée andalouse en Auvergne apparaît comme incontestable.

On trouve en Espagne l'arc polylobé employé de la façon la plus étrange, pour former les arcades d'un cloître, par ailleurs entièrement roman, à côté de l'église Saint-Paul-des-Champs de Barcelone, où deux galeries s'ouvrent sur la cour par des arcs à cinq lobes et les deux autres, alternant avec les précédentes, par des arcs triflés. L'imitation certaine de l'art

musulman que l'on constate dans ce curieux monument est dépassée, et de beaucoup, dans le plus singulier des cloîtres élevés en Castille à côté d'une église romane, à une époque du reste assez récente, celui de San-Juan de Duero, dans la vieille ville de Soria, qui présente un des plus importants ensembles d'art roman de toute l'Espagne. Mais ici, tandis qu'une partie du cloître est encore romane, le reste est une véritable transcription en pierre de formes purement musulmanes : ce sont, dans un quart du cloître, des arcs brisés et entrelacés, et, dans l'autre quart, ce sont des arcs non seulement brisés, mais encore outrepassés, et retombant sur des piles quadrangulaires et striées. A la porte d'angle adjacente, l'imitation de l'art musulman, qui se marque déjà dans le tracé de l'arc brisé outrepassé, est accentuée encore par la disposition des faux claveaux du ressaut extérieur de celui-ci. Il est impossible d'aller plus loin dans la transcription littérale des formes de l'Islam dans une technique romane.

L'arc outrepassé circulaire ou brisé, si fréquent dans l'architecture musulmane, a été beaucoup moins employé que l'arc polylobé par les artistes romans, et cela aussi bien en Espagne qu'en France ; mais, en Espagne, ce sera une des formes préférées de l'art mudéjar, de même que l'encadrement rectangulaire qui donnait une si forte saveur d'Islam à certaines niches d'autel mozarabes. M. Mâle, qui signale l'arc outrepassé à Notre-Dame du Puy et au clocher de Saint-André de Cubzac, a montré comment, dans la vaste église élevée à Cluny par saint Hugues, un souvenir de l'Espagne musulmane se marquait au triforium par la décoration polylobée des arcs et à la grande porte dont le demi-cercle était encadré d'un rectangle (1). Un encadrement analogue se voit également en Bourgogne, au portail principal de l'abbatiale de Charlieu ; et l'imitation de la forme musulmane est encore plus nette à la porte du croisillon nord de Paray-le-Monial, dont l'église était une véritable réduction de celle de Cluny : l'encadrement marqué sous la corniche par des pilastres cannelés y est, en effet, souligné autour de l'arc du portail par un galon de rosaces en faible relief dont la place ne laisse aucun doute sur l'intention de l'artiste qui a tracé le modèle de la porte.

Une imitation plus servile d'un modèle évidemment mal compris paraît

(1) D'après les fouilles récentes de M. Kenneth John Conant à Cluny, le portail principal de cette église présentait, en outre, l'emploi de l'arc polylobé à l'intérieur de l'encadrement rectangulaire.

possible en Berry, à la façade principale de l'église de La Celle-Bruère. La porte qui donne accès dans la nef centrale de cette église est encadrée dans un massif rectangulaire en légère saillie sous une corniche à modillons ; et peut-être faut-il voir là déjà, comme dans un grand nombre de façades romanes en Castille, une réminiscence de l'encadrement des arcs musulmans. Mais c'est surtout la porte elle-même qui présente une curieuse analogie avec certaines portes hispano-mauresques, et notamment avec celles de la grande mosquée de Cordoue. Comme à Cordoue, en effet, on voit à La Celle-Bruère un tympan lisse demi-circulaire au-dessus d'un linteau en plate-bande appareillée dont les claveaux complètent presque, avec les assises du tympan, l'arc outrepassé des portes cordouanes ; de plus, la taille irrégulière des claveaux extrêmes de ce linteau et des pierres plates posées sous les deux arcs en plein cintre qui encadrent le tympan présente une curieuse analogie avec le tracé de la partie inférieure de l'arc qui encadre le tympan et le linteau des portes de Cordoue. La ressemblance est peut-être fortuite ; mais elle n'en est pas moins troublante ; et s'il y a eu dans ce cas imitation de quelque modèle mauresque, la gaucherie même de cette imitation montre bien que son auteur n'a rien compris à l'original qu'il prétendait reproduire et qu'il ignorait jusqu'au tracé géométrique de l'arc outrepassé. Une porte analogue, mais où la ressemblance avec les portes musulmanes est moins nette qu'à La Celle-Bruère, se voit non loin de là, à Puyferrand, où le linteau est fait de claveaux en crossettes et où le tympan est orné d'une décoration géométrique de triangles assemblés en losanges.

IV

L'imitation de l'art musulman a parfois été dans l'art roman d'Espagne jusqu'à faire reproduire l'aspect extérieur de certains monuments. Il serait à cet égard particulièrement important de pouvoir considérer comme authentique le couronnement de la tour unique qui s'élève tout près de Barcelone, sur le côté de l'église catalane de San Cugat del Vallés. Cette tour carrée est en effet couronnée d'un lanternon de même forme, de telle sorte qu'elle évoque tout à fait le souvenir des minarets hispano-maghrébins, dont le prototype avait été construit à Cordoue au ^x^e siècle par Abd er Rahman III. Un deuxième lanternon carré y surmonte

même le premier; et un autre lanternon, carré également, termine la tour octogonale de la croisée de l'église. La tour de San Cugat del Vallés est plus ancienne que le reste de l'abbatiale, et elle était, d'après un texte, déjà en construction en 1063 (1). Mais on peut se demander quelle part revient aux restaurations modernes dans l'aspect actuel du monument, et en particulier dans celui de ses parties hautes. D'après le tableau célèbre du musée de Barcelone, où le mystérieux maître Alfonso a représenté en 1471 une scène de martyre devant la façade de cette même église, on peut constater, en effet, que la tour octogonale du transept était dès lors pourvue d'un lanternon carré semblable, ou peu s'en faut, à celui que l'on y voit aujourd'hui; mais aucun lanternon n'est figuré au-dessus du clocher latéral de droite. Cependant, il en existait peut-être un, car le peintre a pu supprimer à cet endroit une partie du monument pour y faire place à l'aile d'un ange volant dans le ciel. La ressemblance de cette tour avec les minarets musulmans reste donc aussi curieuse qu'énigmatique.

Une autre ressemblance de même sorte ne donne lieu, en tout cas, à aucun doute. L'authenticité du lanternon qui couronne, en Navarre, la petite chapelle octogonale de Torres del Rio est en effet certaine. Or, ce remarquable édifice, qui paraît avoir été à l'origine un monument funéraire chrétien, est bien évidemment une imitation des tours musulmanes que surmonte au centre une construction plus petite et de même forme. L'influence de l'Islam s'y marque en outre à l'extérieur par les nombreux modillons à copeaux des corniches, et à l'intérieur par le tracé des nervures qui portent la voûte. Placée sur la route même de Saint-Jacques de Compostelle, cette modeste église est, à tous égards, une des plus curieuses imitations romanes des monuments de l'Islam espagnol (2).

A une époque un peu plus avancée peut-être, on peut également considérer comme une véritable transposition des formes musulmanes dans l'art chrétien médiéval, le magnifique « cimborio » qui s'élève à la croisée du transept de la cathédrale de Zamora et a inspiré à son tour la célèbre « Torre del Gallo » à Salamanque. Cette coupole bulbeuse cantonnée de gables et de clochetons, et dont les multiples fuseaux sont visibles même à

(1) J. PUIG Y CADAFALCH, A. de FALGUERA et J. GODAY Y CASALS, *L'Arquitectura romànica a Catalunya*, tome II, Barcelone, 1911, pp. 327-328.

(2) E. LAMBERT, *Les chapelles octogonales d'Eunate et de Torres del Rio*, *Mémorial Henri Basset*, Paris, 1928, tome II, pp. 1-8.

l'extérieur, a sans doute été inspirée en partie par certains monuments français de l'Aquitaine et du Limousin ; mais elle ne rappelle pas moins d'une façon singulière des coupoles hispano-maghrébines, comme celle qui précède à Kairouan le mihrab de la grande mosquée (1). Dans cette œuvre, d'ailleurs assez tardive, comme dans tous les exemples que nous avons énumérés jusqu'ici, on peut constater que les artistes romans se sont fréquemment inspirés de formes qui leur étaient offertes par l'Islam espagnol, mais qu'ils les ont le plus souvent reproduites très librement et en y trouvant plutôt des points de départ pour créer à leur tour autre chose.

Il en a été de même, nous semble-t-il, lorsque les constructeurs romans ont connu les voûtes nervées musulmanes et les ont imitées dans un certain nombre d'œuvres, où ils ont appliqué au problème de la voûte le principe nouveau pour eux de la nervure (2). Ici encore, le doute n'est pas possible quand l'imitation a porté sur des formes spécifiquement musulmanes. C'est le cas, en particulier, pour les coupoles nervées romanes où les nervures dessinent un tracé proprement hispano-arabe. On sait que ces voûtes sont encore assez nombreuses en Espagne : il en subsiste notamment à Ségovie, à Salamanque, à Almazán, à Torres del Rio, dans la petite chapelle dont la silhouette extérieure évoque le souvenir des tours musulmanes. Dans toutes ces voûtes, les arcs qui les sous-tendent s'entrecroisent en laissant un vide au centre comme aux coupoles de la partie construite par El Hakam à la mosquée de Cordoue, et le plus souvent en dessinant une étoile à huit branches comme à la coupole centrale de la petite mosquée de Bib al Mardom, aujourd'hui chapelle du Cristo de la Luz, à Tolède. On trouve même des voûtes de cette sorte au Nord des Pyrénées : ce sont la coupole hémisphérique de l'église par ailleurs entièrement romane de Sainte-Croix d'Oloron, et la coupole à huit pans de l'Hôpital Saint-Blaise, où l'église fort curieuse présente, entre autres analogies avec l'Espagne musulmane, toute une série de modillons à copeaux, des arcs tréflés aux baies de son clocher, et des claires-voies en pierre garnissant ses fenêtres (3). L'imitation des formes musulmanes dans l'architecture romane est dans tous ces cas évidente.

(1) E. LAMBERT, *L'Art gothique en Espagne aux XII^e et XIII^e siècles*, Paris, 1931, pp. 61-72.

(2) E. LAMBERT, *Les voûtes nervées hispano-musulmanes du XI^e siècle et leur influence possible sur l'art chrétien*, *Hespéris*, 1928, pp. 147-175.

(3) E. LAMBERT, *Les coupoles hispano-mauresques de l'hôpital Saint-Blaise et de Sainte-Croix d'Oloron*, *L'Architecture*, 10 octobre 1926, pp. 323-324.

Mais à côté de ces voûtes nervées avec vide médian, l'Espagne musulmane et mozarabe en a construit, vers la fin du x^e et au xi^e siècle, un grand nombre d'autres où les arcs se croisent au centre comme dans les voûtes d'ogives. Après les quatre coupoles de l'agrandissement d'El Hakam, à Cordoue, ce sont même uniquement des voûtes de cette sorte qui sont parvenues jusqu'à nous, juxtaposées ou non à des coupoles sur arcs entrecroisés avec vide médian, dans les quelques monuments qui subsistent encore de cette époque, à la mosquée de Bib al Mardom et à celle dite des Tornerias à Tolède, à la chapelle mozarabe de San Baudelio de Berlanga de Duero, et à l'église également mozarabe de San Millán de la Cogolla. Il n'est donc pas exagéré de dire que les Français qui ont été en Espagne pendant tout le xi^e siècle et au début du xii^e siècle ont dû y voir systématiquement employée la voûte nervée avec ou sans vide central, soit dans les mosquées musulmanes qu'ils transformaient en églises au fur et à mesure des progrès de la Reconquête, soit dans les monastères mozarabes qui marquaient pour eux les étapes du pèlerinage de Compostelle. Or, le fait est qu'à côté de coupoles à nervures dessinant une étoile, comme celles d'Almazán ou d'Oloron, on en trouve d'autres en Espagne et en France qui rappellent de même les voûtes hispano-musulmanes nervées d'arcs en croix sans vide central, comme celles de Tolède, de Berlanga de Duero ou de San Millán de la Cogolla ; et l'on ne saurait en expliquer l'existence par l'imitation des premières croisées d'ogives de la Normandie ou de l'Île de France, car elles diffèrent profondément de celles-ci, et quelques-unes sont certainement antérieures à ces plus anciennes croisées d'ogives normandes ou françaises.

Il ne saurait être question d'aborder ici dans le détail l'étude de ces voûtes, et il suffira de mentionner comment des coupoles nervées de cette sorte existent en Espagne à Oviedo, dans les Asturies, à Jaca et à Santa Cruz de la Seros, dans les Pyrénées aragonaises, en France à Saint-Bertrand de Comminges dans le Languedoc, à Aubiac en Gascogne, à Saint-Martin de Tours, Cormery et Loches dans la région de la Loire, à Bayeux en Normandie (1). L'existence de ces voûtes si remarquables des deux côtés des Pyrénées nous semble devoir se rattacher à la constatation du fait plus général qui ressort de toute cette étude : à l'époque de l'art roman, les

(1) E. LAMBERT. *Les premières voûtes nervées françaises et les origines de la croisée d'ogives. Actes du Congrès International d'Histoire de l'Art tenu à Bruxelles en septembre 1930* (sous presse).

architectes et les décorateurs chrétiens de France et d'Espagne ont certainement emprunté à l'art de l'Islam hispano-maghrébin, directement ou indirectement, un bon nombre de ses formes les plus typiques ; mais ils ont toujours imité ces formes orientales avec la plus grande liberté, en les transposant pour ainsi dire, et dans un esprit tout différent de celui qui avait inspiré leurs modèles. Il continuera à en être de même, et plus encore, mais presque exclusivement en Espagne, pendant tout le développement de l'art gothique, du XIII^e au XVI^e siècle.

E. LAMBERT.

LES RELATIONS DE L'AMBASSADE DE JORGE JUAN AU MAROC (1767)

Dans le courant de l'année 1931, la Bibliothèque Générale du Protectorat a fait l'acquisition, chez le libraire Vindel, à Madrid, d'une relation manuscrite de l'ambassade du marin et mathématicien espagnol Jorge Juan auprès du sultan du Maroc Sidi Mohammed ben 'Abd Allah (1767) (1). Je voudrais, à cette occasion, essayer de mettre un peu de précision dans la bibliographie de l'ambassade de Jorge Juan au Maroc.

La relation conservée maintenant à la Bibliothèque de Rabat, sous la cote R 8° 312, est constituée, semble-t-il, de six cahiers de 20 feuillets chacun reliés ensemble; mais le texte ne compte que 118 feuillets (2). Par l'écriture, ce manuscrit paraît à peu près contemporain de l'ambassade. Il porte le titre suivant : *Diario que se hace del viaje desde el Puerto [de Cadiz, a la Corte de Marruecos, para] conducir a los dos Embajadores de sus [Majestades Imperial, y Catholica, Sidy] Hamet Elgacél, y el Exce-lentis^{mo} Sr. d^e Jor[ge] Juan.*

Il existe deux autres relations manuscrites de l'ambassade de Jorge Juan, toutes deux conservées à la Bibliothèque Nationale de Madrid, Section des Manuscrits (3). Elles se trouvent l'une et l'autre dans des recueils factices. Le premier de ceux-ci, dont la reliure semble de la fin du XVIII^e siècle, et qui est intitulé *Papeles manuscritos*, porte actuellement le n° 10798. Il comprend trois opuscules : d'abord, deux petits traités du Bénédictin Martín Sarmiento, puis la relation de l'ambassade de Jorge

(1) Sur la personnalité de Jorge Juan, plus connu par ses voyages en Amérique que par son ambassade marocaine, voir FRANCISCO CERVERA Y JIMÉNEZ ALFARO, *Jorge Juan y la colonización española en América*, Col. Hispania, Madrid, 1927. L'ambassade de Jorge Juan fut la conséquence de la fameuse ambassade d'el Ghazzâl en Espagne (cf. E. LÉVI-PROVENÇAL, *Les historiens des Chorfa*, Paris, 1922, pp. 327-330); sur les origines et les circonstances de ces négociations, d'ailleurs superficiellement étudiées jusqu'ici, cf. JERÓNIMO BÉCKER, *Historia de Marruecos*, Madrid, 1915, pp. 156-159, et surtout l'article du comte de Casa Valencia dont il sera question plus loin.

(2) Les feuillets sont numérotés au crayon, mais deux feuillets portent par erreur le numéro 4, et le dernier se trouve ainsi numéroté 117.

(3) Elles sont signalées par M. Benito SÁNCHEZ ALONSO, *Fuentes de la Historia Española e Hispanoamericana*, 2^e édit., vol. I, Madrid, 1927, n° 8.574.

Juan. Celle-ci a pour titre : *Breve Notizia, /Delo à caezido (sic) en el/ viage que hizo à la Corte /de Marruecos/ El Ex̄mo S^r Dⁿ Jorge /Juan Embajador de S. M. C./ Año de 1767*. Elle compte en tout 140 feuillets non numérotés. L'écriture paraît aussi contemporaine de l'ambassade ; elle est très nette et largement aérée (1).

Le second recueil factice, relié en parchemin et intitulé *Varios Papeles*, porte actuellement le n^o 6667. Il en manque une grande partie. Les feuillets 197-230 sont occupés par la *Descripcion, ô Diario delo mas memora /ble q^e ha acontecido en el viage hecho desde/ Cadiz, à Tetuan, y desde esta ciudad à la corte /Imperial de Marruecos, à los dos embajado/ res, el vno por parte de S. M. C. el Ex^{mo} /S^r Dⁿ Jorge Juan; y el otro por el Empe/ rador de Marruecos q^e estubo en España,/ Ziddi Mahamet Bengazel*. L'écriture est contemporaine de celle des deux autres relations.

Ces trois textes se présentent sous la forme de journal. Ils sont anonymes. Aucune indication ne permet, jusqu'à présent, d'en préciser l'auteur ou les auteurs. On ne peut affirmer avec certitude que deux choses : la première, c'est qu'ils ont été rédigés dans l'entourage de l'ambassadeur, la seconde, c'est que le manuscrit de Rabat et le manuscrit 10798 de Madrid représentent la même relation. Sans doute, les deux textes ne sont pas parfaitement identiques. Le manuscrit de Madrid comprend un préambule sur l'ambassade d'el-Ghazzâl en Espagne (f^{os} 2 r^o - 3 r^o), qui manque dans celui de Rabat ; mais le récit de l'ambassade de Jorge Juan y débute avec le débarquement dans la rade de Tétouan, tandis que le manuscrit de Rabat commence par raconter en détail l'embarquement des deux ambassadeurs à Cadix. En outre, on peut relever un grand nombre de variantes. Mais, pour l'ensemble, les deux récits concordent. Au contraire, le manuscrit 6667 de Madrid représente une relation distincte. Le texte est différent, sensiblement plus court, et surtout beaucoup moins abondant en renseignements généraux sur le Maroc.

Ni le ms. de Rabat ni le ms. 10798 de Madrid n'ont été publiés. Mais ils ont été utilisés de très près par deux érudits espagnols, le comte de Casa Valencia et A. Rodríguez Villa. En 1869, alors qu'il ne portait encore que le titre de vicomte del Pontón, le comte de Casa Valencia a publié dans la

(1) Je remercie bien sincèrement mon ami Paul Guinard, directeur de l'Institut Français en Espagne, qui, avant mon voyage à Madrid, a eu l'obligeance de m'envoyer une première description du ms. 10798.

Revista de España un article sur l'ambassade de Jorge Juan, qu'il a réédité ensuite dans ses *Estudios históricos* (1). Il n'indique pas ses sources avec une grande précision, mais il a manifestement eu recours à une de nos relations; et comme il raconte les mésaventures des deux ambassadeurs lors de leur embarquement à Cadix, récit qui manque dans les deux mss. de Madrid, c'est évidemment de l'actuel ms. de Rabat qu'il s'est servi. L'existence d'autres mss. paraît en effet peu probable. C'est aussi, très vraisemblablement, le texte du ms. de Rabat qui est résumé au début de la relation de l'ambassade de Merry y Colom en 1863 (2). Rodríguez Villa, qui publiait son travail en 1880 (3), semble ignorer l'article du vicomte del Pontón; il a mis à profit, dit-il, un manuscrit de sa propriété, relié dans un recueil factice et dont le titre est exactement celui du ms. 10798 de Madrid. Comme ce dernier, il ne commence qu'au débarquement en rade de Tétouan. Son étude n'est malheureusement qu'une médiocre paraphrase de cette relation; ce genre de travail a l'inconvénient de réduire notablement l'intérêt d'une édition méthodique sans en avoir la valeur documentaire.

Pour le ms. 6667 de Madrid, bien que moins intéressant que les deux autres, et jusqu'ici entièrement négligé, il vient de trouver un éditeur, le P. Fidel de Lejarza, qui en a entrepris la publication dans *Mauritania* (4).

En résumé, le ms. de la Bibliothèque Générale de Rabat et le ms. 10798 de la Nationale de Madrid représentent, dans l'ensemble, la même relation; c'est le premier qui a été utilisé par Merry y Colom et par le comte de Casa Valencia, et le second par Rodríguez Villa. Quant au ms. 6667 de Madrid, il apparaît comme un texte distinct des deux premiers, et il a été complètement laissé de côté jusqu'au travail tout récent du P. Fidel de Lejarza.

Robert RICARD.

(1) VICOMTE DEL PONTÓN, *La embajada de Don Jorge Juan a Marruecos en 1767*, ds *Revista de España*, 1859, VIII, pp. 161-188 et 481-503, et Comte de Casa Valencia, *Estudios históricos*, Madrid, 1895, pp. 9-107. Ce sont les nos 8.576 et 8.577 de Sánchez Alonso.

(2) *Relación del viaje a la ciudad de Marruecos que... verificó en el mes de mayo de 1863 D. Francisco Merry y Colom*, Madrid, 1864, pp. 9-22.

(3) A. RODRÍGUEZ VILLA, *Una embajada española en Marruecos y estado de este imperio en tiempos de Carlos III (1767)*, ds *Revista Contemporánea*, 1880, XXVII, pp. 257-308 (n° 8.575 de Sánchez Alonso, à qui l'imprimeur fait dire pp. 275-308). Ce mémoire a été réimprimé dans les *Artículos históricos*, Madrid, 1913, pp. 197-236.

(4) FR. FIDEL DE LEJARZA, *Rincones de historia marroquí. Diario de una embajada a Marruecos*, ds *Mauritania*, 1^{er} novembre 1932 et suiv.

LES POTIERS DE MAZAGAN

Il y a, au Maroc, on le sait, deux sortes de techniques céramiques, les citadines et les campagnardes. Cette distinction, toute judicieuse qu'elle est, ne saurait être tenue pour rigoureusement exacte. Dans de bien petites agglomérations, dans le Sidi Kacem de 1915, par exemple, on pouvait voir de grands ateliers de potiers, quasi modernes; par contre, il existe encore à Mazagan des potiers dont les procédés de fabrication sont restés très primitifs.

Ces potiers ne tarderont certainement pas à fermer leur modeste atelier et le souvenir de leur technique, très intéressante pour l'histoire de la céramique marocaine, sera perdu. C'est pourquoi je tiens à publier cette courte enquête, en l'accompagnant de quelques croquis que j'ai faits en 1928, et de photographies plus récentes que je dois à l'extrême obligeance de M. Melon.

Les potiers. — Les deux potiers que j'ai connus sont originaires des Oulad Fredj, où ils ont appris leur métier. C'est sans doute pourquoi on trouve dans une ville de la côte une technique qu'on eût été moins étonné de trouver en tribu.

L'un de ces potiers travaille dans la cour de sa petite maison, située dans un faubourg de la ville; l'autre a son tour installé non loin du cimetière musulman, sous une hutte de branchages, très basse, où peut à peine tenir un homme assis. Devant sa hutte est une aire où il concasse la terre et une excavation peu profonde où il la met à pourrir. Les fours des deux potiers sont à proximité de cet atelier.

La terre qu'ils emploient n'offre rien à signaler, à ma connaissance du moins. Elle est mélangée à du sable qui joue certainement le rôle de dégraisant.

Instruments. — Ils se servent, l'un et l'autre, du chiffon mouillé;

l'extrémité d'une faucille leur tient lieu de raclette du côté coupant et de calibre de l'autre côté. Ils ont aussi comme estèque un morceau de bois quadrangulaire (*louha*), à bords émoussés, assez semblable à un morceau de savon usagé : cet instrument leur permet tout particulièrement d'aplanir le fond des vases.

Les tours. — Les tours des deux potiers sont établis l'un et l'autre dans une sorte de puisard de forme circulaire, mais ils ne sont pas construits de même façon.

Le tour du potier, qui a son atelier près des fours, semble une copie grossière des tours modernes (Pl. II, fig. 1). La girelle (*ras erraha*) et le volant (*naouïra*) (un plateau de bois de 0 m. 70 de diamètre) ne présentent rien à signaler. Quant à l'axe (*el maghzel*) fait d'une pièce de bois assez mal équarrie, il est fixé à la girelle et au volant par des chevilles de bois. À sa partie inférieure, il porte une tige de fer qui fait l'office de pivot ; à sa partie supérieure (ou du moins à quelques travers de doigts au-dessous de la girelle), il s'articule avec une poutrelle de bois horizontale disposée selon l'un des diamètres du puisard. Cette poutrelle porte une gorge où s'appuie l'axe qui est très exactement cylindrique à cet endroit ; quelques tours de corde, tendue par des chevilles de bois ou de roseaux, les fixent l'un à l'autre et complètent l'articulation supérieure de l'axe du tour.

L'autre potier, celui qui est installé dans les faubourgs, emploie un tour d'une disposition bien différente. Girelle et volant sont tous deux constitués par les pierres de ces moulins que les femmes emploient pour moudre le blé ; mais leur face plate est tournée vers le ciel.

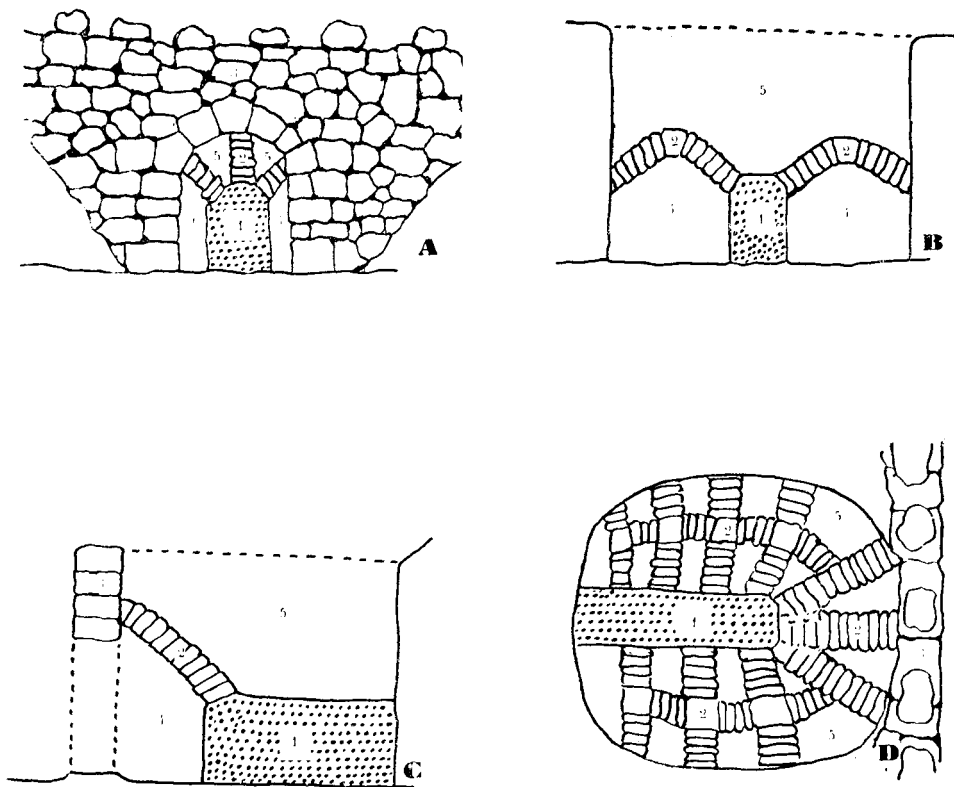
Le tour à volant tourne très vite ; à peine est-il besoin de le spécifier. L'autre tour n'est pas aussi rapide, bien que les deux pierres soient très denses, parce que leur partie centrale est très épaisse et la périphérique très mince ; c'est le contraire de la constitution normale d'un volant.

Les deux potiers n'utilisent d'ailleurs pas leur tour de même façon.

Modelage. — Le potier au tour à volant emploie une terre très plastique et travaille comme les potiers citadins : il était aisé de le prévoir.

Le potier au tour à pierres de meule se sert d'une terre beaucoup plus consistante et sa technique ressemble fort à celle des potiers brabers (1).

(1) J. HERBER, *Technique des potiers Beni Mtir et Beni Mgild*, ds *Memorial Henri Basset*, P. Geuthner, Paris, 1928, t. II, pp. 313-330.



Le four de Mazagan (schéma)

- A. — Face antérieure du four (hauteur, 1^m,25 environ) ; la porte à 0^m,75 de hauteur et 0^m,60 de largeur.
- B. — Coupe transversale du four (murettes et arcatures).
- C. — Coupe antéro-postérieure du four, passant par la porte et la murette.
- D. — Disposition de la grille (largeur maxima, 1^m,50 environ) :
- 1) La murette qui partage le foyer en deux parties ;
 - 2) Les arcatures qui forment grille
 - 3) Le mur antérieur du four ;
 - 4) Le foyer ;
 - 5) Le laboratoire.

Il monte sa poterie par adjonctions successives de colombins. Il s'en suit qu'il fait mouvoir le tour à petits coups, en lui imprimant de tout petits déplacements. Pour le mouillage et le lissage pourtant, il l'actionne rapidement.

Détail à noter : la poterie ne repose pas directement sur la girelle ; elle est fixée sur une deuxième meule, laquelle adhère à la meule-girelle au moyen d'une couronne d'argile.

Séchage. — Les poteries sont mises à sécher sur des briques ou sur des pierres plates (*r'ha*). Un certain nombre d'entre elles étaient sous la hutte du tour, à l'abri du soleil.

Fours. — Les fours des deux potiers sont construits sur le même plan. Leurs dispositions donnent à la technique des potiers de Mazagan un caractère particulier. Je ne les décrirai pourtant pas avec minutie parce que les schémas et les gravures (Pl. I, A, B, C, D ; Pl. II, 2 ; Pl. III, 1, 2) qui accompagnent cette note, montrent leur structure bien mieux qu'une description.

Tous deux sont constitués par une fosse ovale à grand axe antéro-postérieur, qui est creusée dans le sol, mais dont la partie antérieure, ouverte sur une dénivellation de terrain, est constituée par un mur bâti où s'ouvre la porte du four (*bab el farn*). Une murette (*rkîza*) peu élevée qui s'appuie en arrière sur la paroi postérieure du four et se termine en avant, en retrait de la porte, les divise en deux parties. De cette murette partent des arcs brisés (*chabka*) qui reposent par leur autre extrémité sur les parois du four, et sont réunis l'un à l'autre, généralement au niveau de leur sommet, par un bâti qui forme entretoise. Ces arcs sont faits de briques plates juxtaposées. On en comprendra mieux la disposition en examinant les schémas parce que la photographie qui les représente a été prise après la cuisson, alors qu'ils sont encore recouverts de cendre.

Au point de vue de la technologie, le four de Mazagan comporte donc un laboratoire et un foyer séparés par une grille. Le foyer, divisé en deux par la murette, est très vaste et permet l'enfournement continu du combustible.

Pendant toute la durée de la cuisson, le potier ne cesse d'ailleurs d'envoyer du doum dans les deux galeries du four, au moyen d'une longue perche. Cette chauffe dure deux heures environ.



Le four



Le four chargé de poteries

Au-dessus des poteries apparaissent les pierres de la murette intérieure du four (3 du schéma D)

Poteries modelées par ces potiers. — Sur la photographie qui représente le four chargé (Pl. II, fig. 2), on trouvera la plupart des poteries fabriquées à Mazagan :

Les *slafa*, plats profonds, à bords rentrés et munis d'un bec ;

Les *gessaa*, ou grands plats ;

Les *tobsil*, assiettes ;

Les plats à *tagine*, à couvercle muni d'une tubercule de préhension ;

Les plats à *keskes* formant un demi-ovoïde, muni de rebords à sa partie renflée.

Les *qdour*, marmites à partie supérieure rétrécie, de deux formats : grand et petit ;

Le *mejmar*, réchaud modelé en deux parties et dont la partie inférieure, le pied, est réunie à la partie supérieure, le foyer, lorsqu'elles ont pris, grâce à la dessiccation, une consistance convenable.

Il convient de remarquer que, malgré leur fidélité aux techniques anciennes, les deux potiers de Mazagan consentent à modeler des poteries de forme moderne. C'est ainsi qu'ils fabriquent, pour la clientèle européenne, des pots à fleurs (*mhabqa*).

*
* *
*

La technique des potiers de Mazagan est très archaïque, tout particulièrement en ce qui concerne la cuisson et, de ce fait, elle présente une importance capitale pour l'histoire de la Céramique marocaine fabriquée par les hommes.

Aussi me proposai-je, avant de terminer cette note, de passer une revue rapide des fours du bled et de marquer ainsi la place que tient le four de Mazagan, dans la hiérarchie des techniques de la cuisson.

Le plus primitif des fours marocains paraît être le *four braber* (1) ; les poteries et le combustible s'y trouvent simplement mélangés et disposés sur le sol. A peine une ébauche de murette s'oppose-t-elle à la dispersion du doum ou des morceaux de bois qui sont communément employés pour la cuisson.

Dans le *four de Karia* (Cheraga) (2), les poteries et le combustible, mélangés ainsi que dans le four précédent, sont placés dans une fosse.

(1) J. HERBER, *op. cit.*

(2) J. HERBER, *Notes sur les poteries de Karia (Cheraga)*, *Hespéris*, 1932, t. XV, fasc. 2, p. 157.



Le four est chargé de poteries, mais celles-ci sont recouvertes de morceaux de tôle et d'objets divers destinés à couvrir le feu.



Le four après la cuisson : vue prise d'arrière en avant.
On voit, en grande partie d'ailleurs cachées par les cendres, la murette centrale
du four et les arcatures qui forment la grille.
(Les petits chiffres correspondent aux chiffres portés sur les schémas)

Grâce à cette disposition, la chaleur est le mieux utilisée ; elle est conservée par la terre. Progrès important, mais non décisif, parce que le laboratoire et le foyer sont toujours indistincts.

Le *four de Mazagan*, qui vient ensuite, est construit selon des principes tous différents. Il comporte un organe nouveau, la grille, qui inaugure la séparation du laboratoire et du foyer.

Le *four de Bzou* est encore plus évolué. Si l'on s'en rapporte à la description qu'en a donnée M. E. Laoust, dans ses *Mots et Choses berbères* (1), il revêt la forme d'une coupole cylindro-conique, munie de deux ouvertures, l'une à la base, en rapport avec le foyer, l'autre au sommet, destinée à l'enfournement des poteries tout aussi bien qu'à l'évacuation des gaz. Un plancher perforé de petits trous délimite, dans la cavité de ce four, le foyer et la chambre de cuisson. Ce four possède donc, à l'état rudimentaire, la plupart des éléments des fours modernes.

On ne saurait trop insister sur l'importance de la grille ; plus encore que la chambre de cuisson, elle a révolutionné la conduite du feu. Les potiers braber et le potier de Karia entassent, en effet, les combustibles avec les poteries ; ils ajoutent bien quelques brindilles pour entretenir le feu, mais c'est la charge initiale qui doit suffire à la cuisson. Grâce à la grille, le potier de Mazagan agit tout autrement, il peut alimenter le foyer d'une façon continue (2).

Tous ces fours, le four de Bzou mis à part, sont fort mal disposés pour conserver la chaleur. Le four braber, est-il besoin de le préciser, est essentiellement déficient. Le four de Karia, creusé dans le sol, s'oppose quelque peu à la perte du calorique, mais il est trop largement ouvert. De même, le four de Mazagan : il est enterré mais ses parois sont verticales et de trop faible hauteur.

Les potiers n'ont pas manqué de reconnaître cette déficience de leur technique et ils se sont efforcés d'y parer. Coïncidence suggestive, ils s'y sont tous pris de même façon.

Le potier braber a recouvert son foyer de morceaux de tissus. Le potier de Karia a utilisé, avec la même pensée, des morceaux de briques plates

(1) E. LAOUST, *Mots et Choses berbères*. Paris, A. Challamel, 1920, p. 67.

(2) C'est avec intention que je ne parle pas de la conduite du feu dans le four de Bzou. M. E. Laoust, qui n'avait d'ailleurs pas la pensée d'en faire une étude spéciale, l'a décrite trop brièvement.

et celui de Mazagan, après avoir disposé ses poteries sur la grille et les avoir enfouies dans le doum, les a revêtues de morceaux de tissus et de plaques de tôle, adaptation de matériaux très modernes à une technique encore très primitive.

Ces plaques de tôle, ainsi que les morceaux de tissus et de briques plates sont des couvre-feu, une « véritable cuirasse » qui modère le tirage et conserve la chaleur. Elles réalisent une disposition technique qui a permis aux potiers marocains, ignorant les fours à dôme, de cuire leurs poteries sans avoir à souffrir de l'insuffisance architecturale de leurs fours.

*
* *

Cette rapide revue des techniques de la cuisson va nous permettre de saisir la complexité du problème de l'évolution du four à poteries.

L. Franchet, se basant sur des exemples congolais (1), pense que, dès l'origine, la cuisson s'est opérée sur le sol, par simple mélange du combustible et de la poterie, et que le potier a, ensuite, creusé une fosse ; c'est ce que nous avons vu au Maroc. Mais il estime, toujours en faisant état des techniques congolaises, que le potier a ensuite recouvert le foyer de branchages, d'herbes et de terre battue, d'où la réalisation d'une « véritable cuirasse destinée à concentrer la chaleur », de sorte que l'invention de la chambre de cuisson aurait précédé celle de la grille ; au Maroc, c'est exactement le contraire qui s'est produit,

Il faut donc renoncer à édifier une théorie générale de l'évolution des procédés de cuisson, puisque le problème comporte des solutions différentes selon les pays.

J. HERBER.

(1) L. FRANCHET, *Céramique primitive*, Paris, P. Geuthner, 1911, p. 127, fig. 20.

UNE FORTERESSE ALMOHADE PRÈS DE RABAT

DCHÎRA ⁽¹⁾

A 17 kilomètres au Sud de Rabat, sur la piste qui mène de la source d'Aïn Attig à Souk el Arba et à la source d'Aïn Gheboula (2), se trouve un marabout fort délabré, situé sur une légère éminence, de 68 m. d'altitude à peu près et que signalent à l'attention des croyants quelques banderolles d'étoffe blanche flottant au vent. De là, on domine, à l'Est, le Souk entouré d'un carré d'eucalyptus ; à l'Ouest, la vue s'étend au loin sur l'Océan ; au Nord, Rabat est masqué par de légers ressauts de terrain qui se succèdent de façon continue du Nord vers le Sud entre l'Oued Akreuch et l'Océan et sont élevés de 70 à 100 m. Ces lieux ne sont habités que par quelques indigènes groupés dans de petits douars dispersés et vivant sous des tentes ou sous des huttes de branchages, aux environs des deux sources. Les terres avoisinantes, parfois noires, le plus souvent rouges, sont très fertiles et produisent, là où elles sont bien cultivées, d'abondantes récoltes de blé et de maïs ; elles sont parsemées ailleurs de touffes de palmiers-nains et de jujubiers, mais n'en nourrissent pas moins de beaux troupeaux de bœufs et de moutons. Entre la piste et le marabout, occupant la partie supérieure du mamelon allongé qui, à son extrémité Nord, porte le marabout, s'étend un ensemble de ruines fort ravagées. C'est là que le Service des Antiquités a pratiqué des fouilles d'octobre 1930 à mai 1932 et qu'il a mis au jour un vaste château-fort du Moyen-Age musulman.

Ces ruines sont actuellement connues sous le nom de Dehîra, c'est-à-dire le petit village. Ce mot arabe, diminutif de *dechra*, n'est pas particulier à ce lieu. Dans la banlieue de Tanger, les indigènes donnent le même nom à des ruines datant des périodes préhistorique et romaine. Il en est

(1) Les plans et dessins sont l'œuvre de M. Luquet, dessinateur au Service des Antiquités, à qui je suis heureux d'adresser mes plus vifs remerciements.

(2) Voir le croquis de la région de Rabat-sud, publié dans *Hespéris*, t. XV, 1932, p. 128.

de même chez les Doukkala du Sud qui désignent ainsi d'anciennes agglomérations le plus souvent abandonnées dont ils attribuent l'origine aux Portugais (1).

L'ENCEINTE

L'enceinte est un vaste quadrilatère presque régulier de 286 m. 50 et 277 m. 50 sur 143 et 145 mètres (voir la planche à la fin). C'est le type de la fortification de plaine ; le sommet qu'elle occupe n'a que des pentes insensibles, les ingénieurs n'ont pas pu la renforcer en l'appuyant sur des accidents de terrain : ravins, abrupts, ou lits de torrent. Elle est l'œuvre des hommes sans que la nature les ait en rien aidés. Elle est constituée

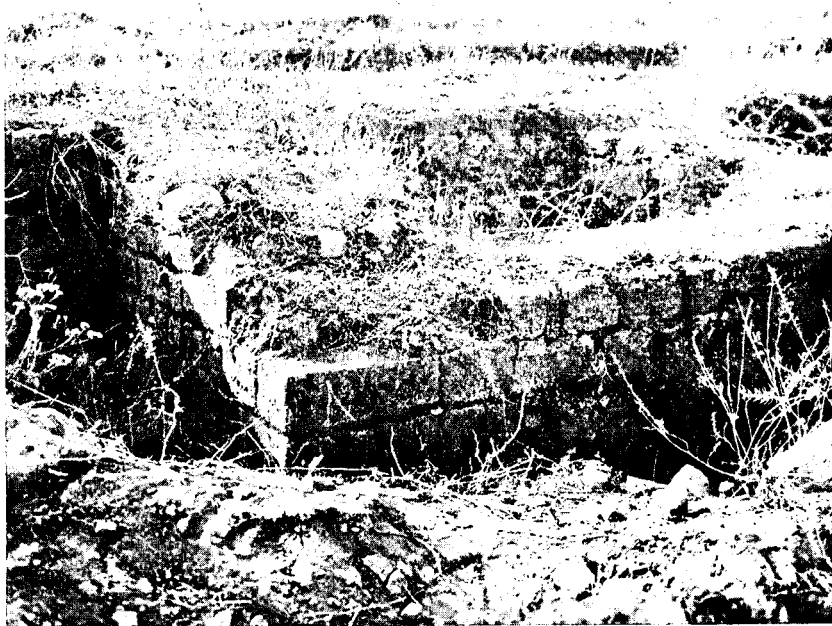


Fig. 1. — Dehira. Une tour intermédiaire.

par une courtine de 1 m. 25 d'épaisseur, tombant d'aplomb sans qu'on ait jugé à propos d'en épaisir la base par un ressaut ou un plan oblique, ce plan oblique pourtant aurait eu également l'avantage de faire rebondir

(1) Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. Colin, l'éminent professeur d'arabe à l'Institut des Hautes Etudes Marocaines.

les projectiles lancés verticalement par les assiégés du haut des murs sur les assaillants, qui, par un mouvement bien naturel, doivent tendre leurs boucliers au-dessus de leur tête. Il ne devait pas exister de fossé : les fondations ne sont pas, en effet, très profondément enterrées : 1 m. 85 à l'angle sud-ouest, et un fossé aurait risqué de les déchausser ; de plus, le sol à l'extérieur était fort compact et dur à creuser, signe que nous n'avions pas là des terres ébouleées qui auraient comblé une fosse antérieure.

L'enceinte est renforcée de tours. Ces tours, au nombre de seize, sont disposées assez régulièrement : quatre sur chacun des grands côtés, deux sur les petits côtés, une à chaque angle. Elles ne font pas corps avec la courtine ; elles s'y appuient seulement, sans interrompre le chemin de ronde, ni faire saillie à l'intérieur, pratique courante dans l'architecture hispano-mauresque. On les a édifiées de la façon la plus économique, car lorsqu'on les construisit, on ne leur donna que trois côtés qui leur fussent propres, le quatrième étant constitué par la courtine elle-même. Les tours intermédiaires mesurent 2 m. 10 de front sur 1 m. 30 de profondeur ; bien que leur mur n'ait que 0 m. 90 d'épaisseur, la chambre de garde n'a donc que des dimensions très faibles (fig. 1). Les tours d'angle qu'on s'attendrait à voir plus importantes, puisqu'elles correspondent à des endroits particulièrement sensibles du front de défense, sont, au contraire, un peu plus petites : 2 m. × 1 m. 30 ; mais, par contre, ce qui est une anomalie, leur mur est un peu plus épais : 1 mètre. Cet excès de 10 centimètres ne devait pas augmenter de façon bien considérable leur résistance au bélier, il faut considérer pourtant qu'elles possèdent quatre côtés, de manière à envelopper complètement à l'extérieur l'angle du mur d'enceinte proprement dit qui les pénètre et les soutient (fig. 2).

L'ensemble est construit partout de la même façon, en moellons à peine dégrossis, de taille variable, de forme vaguement cubique, en général de 22 centimètres de côté, disposés en lits réguliers, reliés par un mortier rougeâtre à base de chaux. C'est exactement le procédé qui fut employé au Rbat de Tit et aux portes almohades de Rabat (1).

L'appareil n'est vraiment soigné qu'aux tours et à la porte. Les pierres sont alors taillées en longues dalles plates, disposées toutes dans le sens de la longueur. Aux angles seulement, elles se présentent alternativement

(1) H. BASSET et H. TERRASSE, *Sanctuaires et forteresses almohades*, ds *Hespéris*, 1927, p. 126, fig. 131, pl. XLVI.

en parpaings et boutisses (fig. 1, 2 et 3). Les grandes dimensions de ces pierres de taille, rares dans les constructions de cette sorte, prouveraient une influence espagnole et seraient un signe d'archaïsme. Nous ignorons s'il y avait, comme dans beaucoup de constructions de ce genre, base en pierre, étage supérieur en béton : nous n'avons retrouvé aucune trace



Fig. 2. — Une tour d'angle. On voit, à l'intérieur de la tour, l'angle de la courtine.

certaine de bloes de terre pilée dans le genre de la « Tapia » espagnole, soit qu'ils se soient tous effrités, ce qui est peu probable, soit qu'on ait peu ou point employé ce procédé de construction. D'autre part, nous avons rencontré dans les déblais et aux environs immédiats à l'extérieur, une quantité considérable de moellons. Il est intéressant de noter que l'appareil de pierres sans béton est propre aux bâtiments datant du règne d'Abdel Moumen. Mais, dans l'état de délabrement où sont nos ruines, tout ce que nous pouvons dire, c'est que la partie construite en pierre, qu'elle constituât la totalité des murs, ou seulement les assises inférieures, était assez considérable. La grande épaisseur du mur — 1 m. 25 — avait certainement permis de le couronner d'un large chemin de ronde, protégé par un fort parapet supérieur percé de meurtrières, peut-être par une file de créneaux

et de merlons alternés selon la coutume almohade (1). Nous n'avons donc absolument aucune idée de la hauteur que pouvait avoir l'ensemble. Etant donné la largeur des tours, elle ne devait pas être au total très forte ; pour une tour de 2 m. 10 de front, c'est-à-dire 7 pieds, une hauteur de 21 pieds qui égale trois fois sa largeur est déjà considérable : les tours du rempart de Rabat n'ont les mêmes proportions que sur la face sud. On avait donc dû se tenir entre 5 et 6 mètres, ce qui explique qu'on ait pu bâtir le tout en pierre.

Pour se représenter de façon vraisemblable l'aspect extérieur de l'ouvrage, peut-être faut-il le comparer à l'actuelle Kasba de Témara, qui date d'une époque bien postérieure, ou à l'enceinte de Rabat qui offre, elle aussi, dans une position à peu près semblable, une large tracé géométrique, avec tours rectangulaires saillantes mesurant ordinairement 2 m. 50 de profondeur, 4 m. 50 de front, 5 mètres de haut à peu près, mais parfois jusqu'à 5 mètres de front, 3 mètres de profondeur, et 10 mètres de hauteur, et séparées par un intervalle de 30 à 35 mètres.

Le long du parement intérieur, on avait construit toute une série de longs bâtiments, divisés en chambres qui paraissent avoir été les unes isolées, les autres en communication l'une avec l'autre par groupe de deux. Leurs dimensions sont très variables. Si la largeur est naturellement constante (2 m. 40), la longueur peut aller de 2 m. 40 à 13 m. 50. Comme nous n'en possédons la plupart du temps que les fondations, nous ne pouvons savoir comment la lumière y pénétrait. Sur la façade Ouest du mur d'enceinte, nous voyons seulement qu'on a pratiqué des ouvertures de faibles dimensions : 15 centimètres de haut sur 16 centimètres de large, soit meurtrières donnant sur le fossé ou balayant le glacis, soit lucarne pour l'éclairage ou l'écoulement des eaux (fig. 3). Il est fort difficile aussi, pour la même raison, de préciser la destination de ces salles : peut-être servaient-elles de chambrées aux soldats de la garnison, peut-être de magasins. Il faut noter que la même disposition se retrouve à l'heure actuelle à Chella, au quartier Ouest, où de longues salles appuyées à l'enceinte sont divisées en magasins et chambres pour le logement des voyageurs.

(1) *Ibid.*, p. 124.

LES PORTES

On entrait dans la forteresse par deux portes, l'une à l'Ouest face à la mer, l'autre à l'Est face à l'intérieur. La première que nous allons étudier en détail était la plus importante et formait un véritable *bordj* faisant saillie à l'intérieur. La seconde n'avait pour toute protection que deux murs latéraux terminés peut-être par deux petites tours; sa première entrée était orientée vers le Nord, de manière que les assaillants, pour s'y engouffrer, dussent présenter aux défenseurs massés sur la courtine leur flanc



Fig. 3. — Lucarne ou meurtrière dans la courtine.

droit *latus apertum*, non protégé par le bouclier. Après un court passage à deux arcs, s'étendait un corps de garde, de forme barlongue, et une deuxième entrée pratiquée dans la muraille elle-même, orientée à l'Est donnait accès directement à l'intérieur : nous avons donc ici la porte à coude simple, l'ensemble faisant fortement saillie à l'intérieur (1). Il est d'ailleurs en très mauvais état, et le plan lui-même ne se distingue plus que fort difficilement sur le sol. En plus de ces deux portes, peut-être y avait-il une poterne vers le Nord, en face de l'actuel marabout (fig. 4), sans aucune défense accessoire.

(1) Cf. La porte de Niebla, en Espagne. H. TERRASSE, *L'Art hispano-mauresque*, p. 200.

La porte Est, sur le front de mer, si l'on peut parler ainsi à 5 kilomètres de l'Océan, appartient, elle aussi, à l'espèce ordinaire des portes en baïonnette simple (plan, fig. 5), moins compliquée donc que la porte à double coude de la petite forteresse de l'Oued Ikem.

Elle est gardée par deux tours qui l'encadrent et forment ainsi un fort saillant qui permettait d'en battre les alentours dans toutes les directions. La porte proprement dite devait être constituée par un arc, dont on devine les pieds droits de chaque côté (fig. 6) ou couverte par un linteau de bois,



Fig. 4. — Poterne (?) en face du marabout.

car la taille des pierres trouvées dans la fouille à cet endroit est vraiment trop mauvaise pour qu'on puisse affirmer sans aucun doute qu'elles furent autrefois des claveaux. On entrerait alors dans une salle à peu près carrée, peut-être couverte par une voûte d'arête ou une coupole. Dans le mur du fond, on avait pratiqué un évidement qui paraît, au prime abord, destiné à ménager la place d'une banquette faiblement élevée (fig. 6 et 7), comme Bab er-Rouâh, à Rabat. Mais celle-ci aurait été à peu de chose près au niveau du seuil intérieur, là du moins où les pierres du pavement n'ont pas fléchi sous les passages répétés, tout contre les murs ; peut-être y avait-il donc là simplement une grande arcature aveugle à qui cette fausse ban-

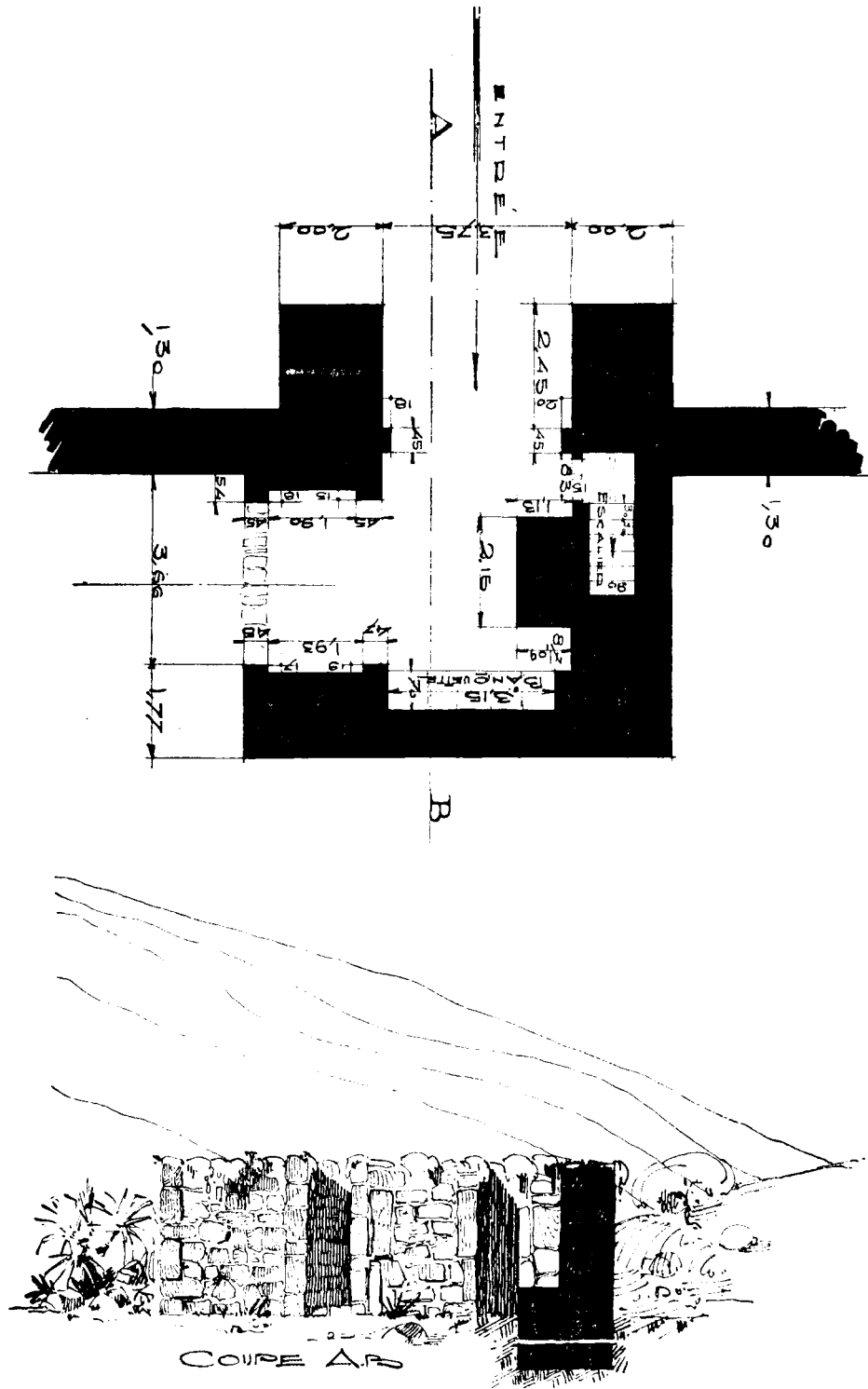


Fig. 5. — Porte de l'Ouest (plan et coupe).

quette servait de semelle : c'est la disposition que l'on retrouve à Tit. On tourne alors à droite pour suivre un large couloir, franchir le seuil de pierre dont nous venons de parler, et entrer dans le camp.

La façade intérieure est fort soigneusement construite, en belles dalles bien taillées et bien ajustées, certaines jointes à vif sans mortier, en lits alternés de pierres épaisses et plus minces, mais sans ordre régulier : on dirait que l'architecte s'est essayé gauchement à copier des appareils romains, comme il aurait pu d'ailleurs en voir à Chella. La même mala-



Fig. 6. — Porte de l'Ouest vue de l'extérieur.

dresse se retrouve dans le défaut absolu de symétrie entre le panneau de droite et celui de gauche. Il se peut toutefois que cette anomalie, si c'en est une, soit due à des réparations postérieures.

Jusqu'à présent, rien de particulier, cette porte ressemble même singulièrement à celle du Rbat de Tit (1). Mais on remarquera sur le plan deux petites constructions adventices qui ne s'accordent pas avec l'ensemble. D'abord une murette qui part de la tour de gauche et ne laisse plus ainsi qu'une toute petite ouverture pour l'entrée, assez large pour un piéton, à peine suffisante pour une bête de somme (fig. 6). En second lieu, un massif

(1) H. BASSET et H. TERRASSE, *Sanctuaires et forteresses Almohades*, ds *Hespéris*, 1928, p. 138.

carré, qui fait saillie dans le corps de garde (fig. 8). Il est précédé d'une porte à bel encadrement de pierres taillées et supporte un escalier dont il reste sept marches seulement et qui devait monter à l'étage ou à la plate-



Fig. 7. — Porte de l'Ouest vue de l'intérieur

forme supérieure, escalier non pas tournant mais procédant par rampes droites. Cette petite construction paraît postérieure à l'ensemble de l'ouvrage ; elle en rompt la symétrie, elle masque une partie de l'arcature aveugle du fond, la construction du massif est moins bien soignée que les autres parties de la porte, malgré un essai consciencieux de symétrie dans les grandes dalles qui forment le parement des angles ; surtout, la maçonnerie ne se raccorde pas du tout au mur enveloppant ; il est nettement visible qu'au voisinage de l'arête de jonction on a fourré des pierres plus plates, voire même de simples carreaux pour combler l'intervalle restant au bout de la rangée de pierres, sans qu'on retrouve le souci d'un raccord régulier entre les deux branches de l'angle. Il se pourrait que l'escalier appartînt seul au plan primitif, et que le massif adventice ne jouât que le rôle d'un contrefort, destiné à étayer cette partie de la muraille qui, dans le courant du travail, fut jugée trop faible, car il lui fallait supporter la

deuxième volée de l'escalier. L'ensemble reste donc assez confus, puisque l'on ne peut même dire si les courlines communiquaient directement avec l'étage de la tour. En tous cas, il n'y a pas trace ailleurs d'autre escalier

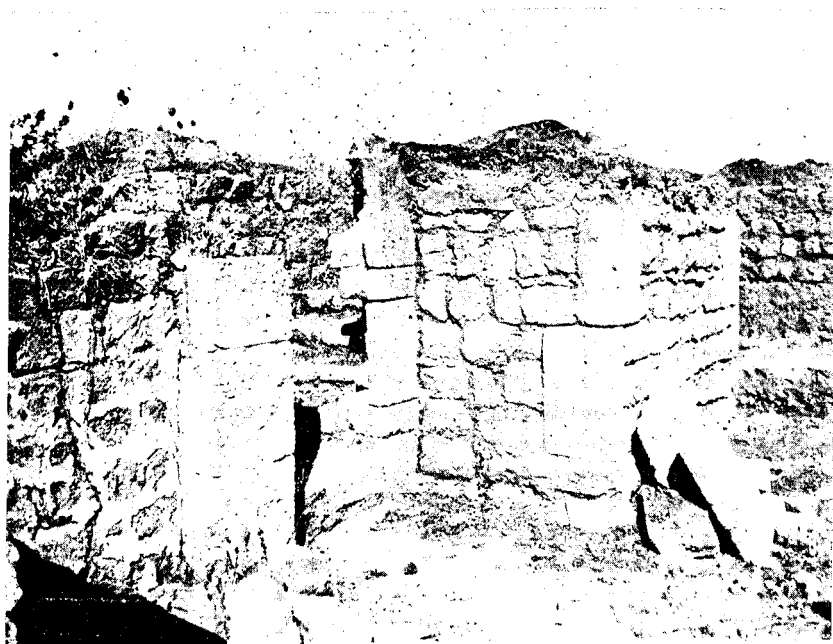


Fig. 8. — Porte Ouest : entrée de l'escalier.

pour monter au chemin de ronde : peut-être y avait-il tout simplement des plans inclinés en pente douce, au flanc du mur, et construits en terre et en pierraille.

LA MOSQUÉE

L'intérieur de l'enceinte comprend plusieurs bâtiments, naturellement, mais par malheur en fort piteux état, et c'est grand dommage, car le principal intérêt de ce château-fort était de nous faire connaître l'aménagement intérieur de ces sortes d'ouvrages. Comment les habitants y étaient-ils logés ? Y avait-il des huttes de roseaux ou de branchages pour les troupes de passage et leurs *impedimenta*, et au contraire des casernements de pierre pour la garnison permanente et les services, même rudimentaires, qui assurent aux corps expéditionnaires les moyens de subsis-

tance et d'embarquement ? Quoi qu'il en soit les édifices qui couvraient l'aire enclose devaient être en matériaux légers. Le plus intéressant, et dont le plan se laisse le mieux lire sur le sol, est une petite mosquée, située dans la région Nord, près du rempart. Nous sommes, en effet, en présence d'une petite enceinte, dont il ne subsiste plus que les fondations (fig. 9). Elle



Fig. 9. — Vue de la mosquée.

mesure, à l'extérieur, 10 m. 35 \times 6 m. 15 — le petit côté Nord ne mesurant que 6 m. 05 — faute due sans doute à l'inexpérience des maçons. On y entraît par la face Ouest, où s'ouvrait une porte précédée de deux marches. Deux antes, de chaque côté de ce petit escalier, supportaient peut-être deux colonnettes et un auvent. Au niveau de la marche supérieure subsistent des débris d'un sol blanchâtre, sans doute vestiges d'un pavement formé d'un mélange de terre battue, de chaux et de cailloux. En face de la porte, un renforcement en demi-cercle, sorte de niche régulière, de 0 m. 95 de large et 1 m. 35 de profondeur, correspond assez bien, pour la forme et l'orientation, au mihrab rituel. Il faut noter toutefois qu'il ne se trouve pas exactement au milieu du mur du fond, puisque l'espace qui le sépare des murs latéraux mesure 3 m. 90 vers le Nord, et 4 m. 50 vers le

Sud, tandis que la porte, au contraire, a été pratiquée à peu près au milieu du mur, puisqu'elle se trouve par un décalage inverse à un peu plus de 4 mètres du mur nord et un peu moins du mur sud. C'est un exemple intéressant de petit oratoire ancien, à salle unique, trop petit pour être divisé en nefs (fig. 10).

À l'intérieur de ce bâtiment lui ont été accolés deux petits appendices. Au coin N.-E., un petit carré, de 1 m. 13 × 1 m. à l'intérieur, pourrait être la base d'un modeste minaret-plate-forme, comme le minaret de Salé (1) ou comme nous avons pu nous-même en voir un en Espagne, à Mairena del

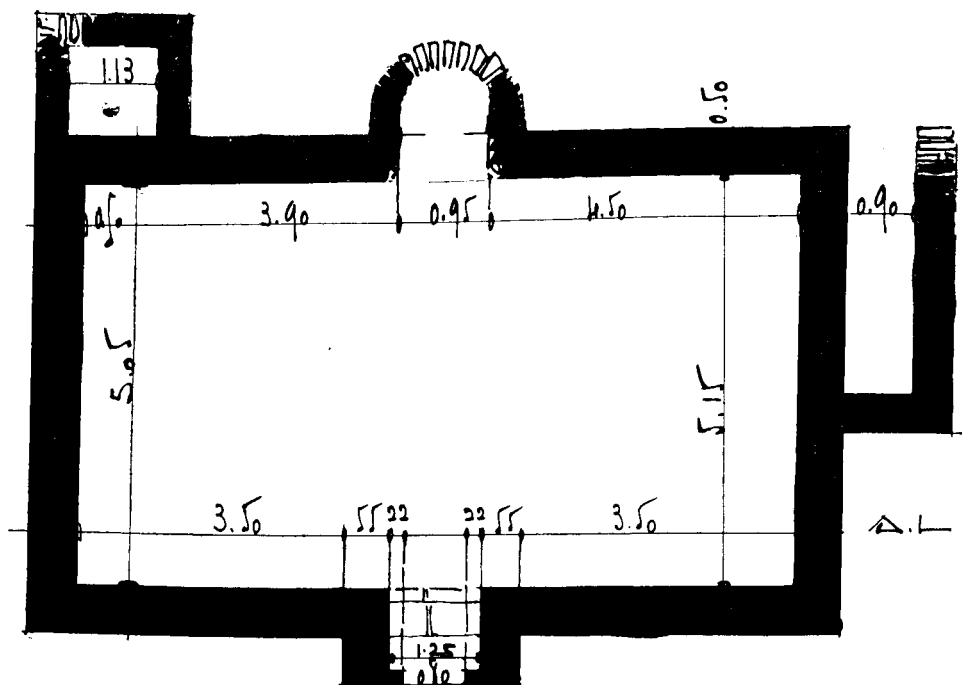


Fig. 10. — Plan de la mosquée.

Alcor, près de Séville. Sur la face Sud, au coin Est, un mur du même genre, mais formant rectangle allongé de 3 m. 85 × 1 m. 15 a été couvert à l'intérieur d'un enduit ; peut-être était-ce une fontaine avec bassin, une citerne ou un abreuvoir. Il a dû, d'ailleurs, être construit en deux fois : la première partie, sur 1 m. 85 est en pierre taillée, le reste prolongé jusqu'à l'angle de la mosquée est en maçonnerie très fruste.

(1) *Sanctuaires et Forteresses almohades*, ds *Hespéris*, 1924, pp. 60-61, fig. 10 et 11.

Sur la face Ouest, devant la porte, un espace libre, entouré de murs, répond assez bien à la cour qui précède habituellement les mosquées. Dans le coin Sud-Ouest, un petit édifice rectangulaire présente encore des murs recouverts d'un enduit jaunâtre sur leurs deux faces.

De l'autre côté, vers l'Est par conséquent, s'étend un grand espace vide probablement enclos de murs, car, par place, on croit reconnaître des vestiges de fondations; elles sont peu profondes, car la roche affleure et peut-être ces murs furent-ils construits en torchis, car la pierre était rare dans les déblais. Tout près de ce petit réduit carré où nous avons cru reconnaître le minaret a été pratiqué un puits; son ouverture quasi-carrée mesure 0 m. 67 × 0 m. 72. Un peu plus bas, le terrain en pente est sillonné de petites rigoles de 10 à 11 centimètres de large, sur 0 m. 15 à 0 m. 18 de profondeur, rectilignes, de dessin fort capricieux, mais qui paraissent se répartir suivant deux systèmes: l'un, plus ramassé, aurait été entouré de murs qui dessinent une pièce rectangulaire; l'autre, venant de deux ou trois origines, finissait par se rapprocher du premier et, tous deux, convergent en suivant la déclivité vers un petit bassin, en forme de quart de cercle, appuyé contre la muraille, et dont l'émissaire est constitué par une de ces ouvertures en forme de chaudières, comme celles des casernes, mais moins haute et plus large. Peut-être y avait-il, dans cette région, des latrines, mais nous n'avons pas trouvé à l'extérieur trace d'un collecteur quelconque: sans doute, le fossé du fort en tenait-il lieu, s'il y en avait un; sinon les eaux se perdaient à l'extérieur.

De l'autre côté de la mosquée, d'autres rigoles, moins nombreuses, plus régulières présentent une curieuse disposition en croix. Il n'est pas douteux qu'elles aient été creusées intentionnellement dans la roche, car il est très peu probable que des fissures naturelles aient eu un tracé aussi régulier, et des arêtes aussi vives. Là où elles traversaient des bâtisses, les constructeurs ont fort adroitement ménagé un petit conduit à travers le mur de manière fort simple: deux pierres posées de champ, et une troisième plus large formant pont. Mais ce second réseau n'aboutit à rien: ni bassin, ni puits, ni émissaire, certains segments paraissent même creusés à contre pente et forment de véritables culs-de-sac.

Il traverse un long bâtiment à trois pièces et va se perdre à 30 mètres de là dans une foule de petites poches circulaires, profondes de 0 m. 30 à 0 m. 40, larges de 0 m. 30 à peu près, creusées dans la roche. Ces cavités

ne paraissent être que l'effet des agents atmosphériques, la pluie surtout ; tout au plus auraient-elles été approfondies et régularisées par la main de l'homme. Elles sont recouvertes de concrétions calcaires qui ressemblent à un véritable enduit artificiel. Peut-être était-ce de petits trous destinés à recueillir l'eau de pluie, des citernes miniatures.

Ces rigoles et ces poches s'échelonnent sur une grande longueur ; l'enclos où elles finissent, le dernier point du moins où on a pu les suivre sans erreur, présente la forme d'un rectangle presque carré : 4 m. 90 \times 3 m. 80. Il est divisé en deux par une murette assez courte (1 m. 70) mais large (0 m. 70), qui aurait pu être tout aussi bien un support quelconque, peut-être même un fourneau, bien que l'orientation, perpendiculaire au mur soit inusitée en pareil cas. Nous nous trouverions alors en présence d'une forge ; celle de l'armurier de la forteresse ? Cette hypothèse n'est d'ailleurs suggérée que parce que nous avons trouvé, tout à côté, des morceaux de pierre et des scories de fer calcinés et informes. Les seuls autres objets qui en soient sortis sont, comme dans tout ce quartier, des tessons de poterie grise, noirâtre, ou rouge comme nos pots de fleurs, quelques cols d'aiguière et l'anse d'un petit pot pansu, vaisselle difficile à dater, car elle a été usitée dans tous les pays et à toutes les époques.

LES BÂTIMENTS

Dans le même quartier Nord se trouvaient bien d'autres bâtiments, mais dont la destination ne se devine pas facilement. Aucun élément ne dépassait la surface du sol ; aucun renflement n'en laissait deviner la présence. La plupart n'ont été découverts que parce que les tranchées de sondage, poussées en dispositif rayonnant pour ne laisser inexploré aucun secteur, se sont heurtées à des pans de construction qu'il était alors facile de suivre ; mais aucun plan d'ensemble ne s'est laissé reconnaître. De tous ces vestiges les plus importants sont ceux d'un long bâtiment rectangulaire mesurant 16 m. 45 \times 2 m. 90 à l'intérieur. Son grand axe est dirigé presque exactement Nord-Sud. La partie Nord était complètement vide, la partie Sud contenait de multiples tessons très ordinaires, quelques fragments d'anses, et un débris de meule de moulin. Les murs en sont fort bien construits, assez épais (0 m. 60), les pierres de parement mieux équarries que les moellons du mur, comme toujours. Les angles sont renforcés

par l'emploi de grandes dalles, de 0 m. 68 × 0 m. 45 × 0 m. 20. Un amincissement régulier dans l'épaisseur du mur, qui paraît bien avoir été pratiqué à dessin pour ne laisser subsister qu'un seuil, forme un recoin large de 1 m. 15 et pourrait bien correspondre à la porte.

Il n'y a pas trace de dallage ni de terre battue, mais au criblage il était nettement visible que le sol était formé d'une terre rougeâtre très fine, qui devait servir de liant, et de pierreaille et de gravier, tandis qu'on pouvait noter l'absence presque complète de grosses pierres. C'est là qu'on retrouva les deux monnaies romaines de Trajan et les monnaies musulmanes de l'époque almohade.

Non loin de là, dans le courant d'une tranchée, on a retrouvé un amas considérable de coquilles de moules, trop nombreuses et trop concentrées pour avoir été rassemblées par l'effet du hasard, ou par les dépôts marins. Il faut plutôt songer à des débris ménagers, à proximité des cuisines ?

LES SILOS

A l'angle Nord-Ouest, entre la mosquée et le mur d'enceinte, une dizaine de silos ont été creusés dans la roche sans ordre ni méthode. Il s'en est trouvé aussi ailleurs, mais, nulle part aussi denses. Ils ont la forme de gordes, qui se retrouvent aussi en Oranie et certains communiquent par le fond, constituant ainsi des cavités à deux ouvertures. Tantôt l'orifice forme un simple trou, tantôt il est bordé de grosses pierres, qui dessinent une margelle, circulaire la plupart du temps, une seule fois carrée. Cette margelle carrée est fort soigneusement constituée avec de gros cubes de pierre parfaitement réguliers, bien ajustés, et ressemble à l'ouverture d'un puits minuscule.

Leur profondeur est à peu près constante : 1 m. 50. Le plus profond descend jusqu'à 1 m. 80. Ils ont été creusés au pic, dont on voit encore les morsures et l'on a choisi très judicieusement l'endroit où le banc de pierre naturelle affleurait à la surface du sol. On ne distingue plus trace d'un revêtement de mortier ou d'un enduit quelconque. Ils étaient complètement vides. On a trouvé, aux environs, quelques débris de poterie, mais en somme moins qu'ailleurs.

Les autres silos dispersés à l'intérieur du camp sont creusés avec beaucoup moins d'art.

Dans ce quartier, on rencontre aussi quatre trous circulaires ou ovales, alignés vers le Nord, creusés dans la roche. Ils paraissent avoir été revêtus d'un enduit en terre cuite. Leurs faibles dimensions (D = 0 m. 65; h = 0 m. 35) nous les font considérer aussi comme de petits silos plutôt que des fonds de citerne.

LES FOURS

On en a retrouvé deux : fours de potiers ou peut-être simplement de boulangers, aux deux extrémités Nord et Sud du camp; tous deux ont à peu près la même forme d'ensemble avec quelques différences de détail.

Celui du Nord a presque exactement en plan la forme d'une poire. Ses parois sont constituées par des dalles placées de champ, un peu obliquement, pour élargir l'ouverture vers le milieu de l'élévation; il mesure actuellement, dans sa plus grande longueur, 1 m. 20; dans sa plus grande largeur, 1 m. 20; l'épaisseur de ses parois est de 0 m. 40. L'évent est dirigé vers le Nord-Est, pour faciliter le tirage, car les vents dominants sont Ouest et Sud-Ouest. Le fond se trouve actuellement à peu près à 0 m. 40 de profondeur, il porte encore les traces du foyer, reconnaissables à la coloration rouge brique qui forme tache; l'ensemble est blanchâtre, couleur de cendre. Il en est sorti de multiples débris de poterie, de formes et de dimensions diverses, provenant aussi bien de grandes jarres que d'écuelles et de pots, et de toute couleur: blanc, noir, rouge, brun et, la plupart du temps, lisses et sans ornements. Pourtant, un tesson portait, par exception, une bande décorative, formée par une ligne d'accents circonflexes incisés profondément; il provenait d'un grand pot à fond plat, panse ronde, à col et marli.

Le second four contre le mur Sud affectait, en plan, la même forme elliptique mais se présentait nettement comme un petit dôme, car les assises inférieures restées presque intactes sont disposées en encorbellement, et ont dû être construites par anneaux successifs, de diamètre de plus en plus faible. L'intérieur est tapissé d'une épaisse couche de cendres. Il n'en est également rien sorti que des tessons de toute espèce fort mutilés. Si c'était là des fours de boulanger, il n'est resté aucune trace de la sole, qui, dans les fours romains, subsiste souvent presque intacte au-dessus du foyer, comme à Volubilis.

LE RÉDUIT INTÉRIEUR

L'intérieur de la grande enceinte comprenait, outre tous ces bâtiments d'exploitation dispersés, un groupe cohérent, massé dans une seconde enceinte de 85 mètres \times 60 mètres, qui formait un petit camp au sein du grand et servait de suprême réduit défensif ou peut-être abritait les logements du commandant et de sa suite. Ce réduit, chose curieuse, non seulement n'est pas au centre, mais il n'est même pas dans l'axe de la grande



Fig. 11. — Entrée du réduit intérieur.

enceinte, il est orienté obliquement vers le Nord-Ouest sans qu'on en puisse donner une explication raisonnable.

L'entrée avait une porte monumentale, très probablement à deux vantaux. Le seuil fort usé laisse voir en son milieu une pierre échancrée par une encoche carrée, où se réunissaient sans doute les deux battants. Ils s'appuyaient, d'autre part, contre deux saillies du mur, au pied desquelles devait être pratiquée une crapaudine pour recevoir les gonds (fig. 11). Le bâtiment qui contient cette porte dépasse légèrement à l'exté-

ricur de l'enceinte de manière à former un petit couloir, long à peine de 1 mètre, dont la fin est nettement marquée par deux autres ressauts. Tout ceci ne constitue, en somme, qu'un seuil très développé, après lequel le couloir continue vers l'intérieur ; il est alors formé par les deux murs latéraux des maisons qui, de part et d'autre, s'appuient au mur d'enceinte et c'est seulement après avoir traversé un espace égal à leur profondeur que l'on débouche dans la cour intérieure.

Le passage est donc très étroit — 3 m. 60 — c'est à peine si, à la porte même, il pouvait servir aux voitures (seules les bêtes de somme devaient pouvoir l'utiliser). Mais la circulation a dû, quand même, y être fort active, à en juger par l'usure et le fléchissement considérable des dalles centrales (fig. 11). La voie paraît même avoir été si fréquentée qu'il a fallu la repaver. Il n'y a pas, en effet, d'autre moyen d'expliquer, après ce seuil si délabré, le beau pavé qui suit, en pierres soigneusement taillées placées de niveau et qui se continue quelque temps dans la cour. Au pied des murs à droite et à gauche de la porte, on a laissé deux caniveaux assez larges (0 m. 65 à gauche, 0 m. 60 à droite), mais pas très profonds (15 cm.) qui tournaient chacun de leur côté dans la cour sans que nous ayons pu découvrir où ils aboutissent. Peut-être recueillaient-ils simplement les eaux qui tombaient des toits et les menaient-ils à quelque égout, ou à l'extérieur, où elles se perdaient.

Il est difficile de dire si ce passage était couvert ou non. En tout cas la faible quantité de pierres sorties de là empêche de croire à l'existence d'une voûte appareillée. Tout au plus y avait-il un plafond en terre battue ? Mais la présence du caniveau nous laisse supposer que ce corridor était à ciel ouvert.

Nous ne croyons pas, pour notre part, à l'existence d'une porte fortifiée malgré l'épaisseur du mur (0 m. 80), et la saillie des pieds droits : les seuls expédients de défense visibles aujourd'hui résident dans l'étroitesse du passage et le renforcement des montants de la porte. Cette étroitesse prouve bien plutôt le désir de protéger la vie journalière — peut-être le harem — contre des visites indiscreètes que contre l'attaque subite d'un ennemi venu en force. Peut-être faut-il donc voir là le logement des autorités, le « praetorium » du commandant, comme nous le supposions au début, qui forme une petite ville à l'intérieur de la grande, et qui s'ouvre à la manière orientale autour d'une grande cour centrale. De toute cette région,

il est sorti en outre une grande quantité de tessons noirs, bruns, rouges, minces ou épais, avec ou sans bourrelet ou marli.

Si nous suivons en détail toutes les constructions, nous trouvons, d'abord en commençant par la droite, deux chambres, sans aucune trace de porte : preuve que nous n'avons ici que des fondations, à moins que ce ne soient les sous-sols des chambres de défense inférieures d'une tour dont le rez-de-chaussée eut été un peu surélevé. Elles paraissent être indépendantes des suivantes et former le corps de bâtiment auquel se rattachait la porte.



Fig. 12. — Moulin ou pressoir.

Puis, en vient une plus grande dont la longueur égale la somme des deux largeurs précédentes, et qui devait avoir une sortie vers l'intérieur car une dalle dressée paraît marquer la naissance d'un pied droit, et une plus petite issue vers une autre grande salle contiguë.

Avec celle-ci, nous entrons dans des locaux d'usage ménager. Ce devait être une meunerie ou un pressoir, mais il se pourrait qu'il y ait eu à la fois les deux installations dans la même usine car on distingue quelques différences dans les trois groupes de débris (fig. 12). Quoi qu'il en soit, il subsiste

maintenant deux cuves creusées légèrement dans le sol et dont la paroi est faite de grosses dalles dressées de champ. La longueur totale est de 2 m. 70, la largeur de 1 m. 70. Le centre est occupé par une grosse meule plate paraissant fixe, à moins que seul le temps ait durci la cendre de terre qui la maintient immobile avec autant de force que du mortier. Elles portent un trou au centre pour recevoir un axe et supporter peut-être une deuxième meule qui, elle, aurait été mobile. Autour de la meule est ainsi délimitée une grosse rigole où pouvait se rassembler la farine. Dans l'un de ces moulins, il semble bien qu'au lieu de cuves creusées, on avait, au contraire, un piédestal, rectangulaire à un bout, haut de 30 centimètres, où les pierres de bordure formant léger ressaut dessinaient deux petites rigoles et assuraient probablement la sortie du liquide dans des jarres placées à côté et auxquelles devaient appartenir les multiples tessons retrouvés à cette place. Il n'y avait pas, autour de cette dernière, la place pour le manège d'un âne. Comme il existe trois installations semblables, côte à côte, les deux premières paraissent des moulins ; la troisième, un pressoir : manœuvré par un levier, il n'avait pas, en effet, besoin d'une piste circulaire. Chacune n'a qu'une seule grosse meule. Il se pourrait donc aussi que la meule ait été mobile sur le plan de poussée et dans son alvéole de grosses pierres. Ces trois meules ont toutes, à peu près, les mêmes dimensions : 0 m. 93 de diamètre et 0 m. 23 d'épaisseur pour les deux dernières ; la première, qui est un peu plus petite (0 m. 80 et 0 m. 20) paraît avoir beaucoup plus servi et avoir été retaillée.

L'angle qui termine ce premier côté est occupé par deux petites pièces. Le grand côté commence ensuite par une série de salles de médiocre grandeur, d'usage absolument indéterminé et qui sont peut-être des chambres d'habitation. Toutes ont comme un double mur au fond. Entre la grande muraille d'enceinte et le mur interne qui soutenait sans doute la charpente et forme le mur propre de ces bâtiments, il existe un espace absolument vide, large de 50 centimètres, traversé seulement de temps en temps par une petite murette, qui unit les deux murs, et forme comme un contrefort. Il en est de même dans l'autre sens ; chaque pièce a ses murs propres et forme une cellule séparée de sa voisine par un espace vide, si bien qu'il n'y a pas de cloison mitoyenne. Tous les petits contreforts correspondent d'ailleurs à ces murs de séparation et sont ainsi accouplés. Les espaces vides qu'ils délimitent entre chaque chambre ne sont fermés qu'à une

extrémité, par la muraille d'enceinte extérieure ; à l'autre extrémité, ils s'ouvrent librement vers la cour (fig. 13).

Les dimensions ne sont pas identiques partout : la chambre du haut est nettement moins longue (4 m. 20). La troisième, par contre, vers le centre était assez grande (2 m. 50) pour avoir deux portes, car il y a deux interruptions dans le mur, larges de 2 m. 40, encadrées chacune par des pilastres formant forte saillie à l'intérieur. Chaque chambre possédait d'ailleurs, des pilastres semblables, mais on ne peut reconnaître s'ils rem-



Fig. 13. — Réduit intérieur, côté nord-ouest.

plissaient partout le même rôle de pieds droits. Comme les chambres n'ont pas la même longueur, ils ne sont pas disposés dans chacune exactement au même point ; ils se dressent tantôt à un bout, tantôt à l'autre, tantôt vers le centre. Mais ils sont, au total, très régulièrement espacés de 3 mètres en 3 mètres et il y en a toujours un dans un coin, d'un côté ou de l'autre. Comme ils sont tous situés vers l'intérieur, il est possible qu'ils aient remplacé le double mur qui n'existait pas de ce côté. Peut-être soutenaient-ils les nervures d'une salle voûtée, ou les poutres maîtresses de la charpente

du toit, et se reliaient-ils alors à un plafond à poutrelles apparentes. Comme les murs sont d'une bonne épaisseur (50 cm. pour le mur intérieur, 40 cm. pour le mur de doublement, 80 cm. pour le rempart) et de bon appareil, peut-être devons-nous supposer qu'il y avait un étage, et que ce doublement des soutiens assurait la solidité de l'ensemble.

Le mobilier était presque nul; toujours les mêmes tessons de poterie commune et d'âge indéterminé.

LE Puits

Avant de quitter cette face, retournons sur nos pas. A l'angle Nord-Ouest, nous verrons alors un très beau puits. Il comprend, d'abord, un piédestal presque carré de 3 m. 10 × 3 m. 55 de côté, en beaux pavés



Fig. 14. — Le puits.

bien taillés et assemblés. Le bord est muni d'un ressaut carré de quelques centimètres. La margelle, circulaire, est très épaisse (60 et 80 cm.), mais elle a été en grande partie détruite. Les parois du puits sont très bien

maçonnées avec un soin qui contraste étrangement avec le négligé des autres constructions. A côté du puits, il y a une auge de pierre, peut-être en rapport avec lui, de 1 m. 20 de longueur et 60 et 70 cm. de largeur, ses parois ayant 15 à 20 cm. d'épaisseur. L'eau s'écoulait du piédestal par une échancrure, pratiquée dans le rebord au Nord-Ouest puis par un petit canal, pour se perdre dans une des intervalles entre les pièces de la face Ouest dont nous venons de parler, car il est peu vraisemblable qu'elle soit restée stagnante ou que ces pièces aient été des citernes. Peut-être y avait-il un égout ou une canalisation mais toute trace en a disparu ; on peut supposer que la sortie se trouvait dans cette espèce de renfoncement entre le mur d'angle et le deuxième mur externe, renfoncement qui paraît ne répondre à rien (fig. 14).

L'INSTALLATION DE BAINS

De l'autre côté de la porte, soit à l'aile gauche lorsque nous entrons, on retrouve tout d'abord la même disposition qu'à l'aile droite, et absolument symétrique : deux petites pièces, puis une grande qui leur est perpendiculaire, mais de dimensions un peu plus faibles : 0 m. 60 de largeur en moins dans chacune, enfin une installation qui pourrait bien être des bains avec leur chaufferie. Il est difficile d'affirmer, mais il paraît bien peu probable que nous ayons affaire à un four de boulanger. Il y a, en effet, une salle ou une portion de salle voûtée, avec de grandes dalles légèrement cintrées, puis, un peu en avant de cette arcade, un renfoncement, peut-être avec une porte ? Ensuite, deux amorces de pieds droits, puis, de nouveau, un renfoncement et, enfin, les premières assises d'une arcade en briques. La coloration rouge de la terre en cet endroit permet de supposer qu'il y eut là un foyer. Toutefois, on n'y a recueilli ni cendres, ni débris charbonneux. Pas d'autres trouvailles que les éternels tessons et des fragments cintrés qui pourraient avoir appartenu à des tuiles creuses ou, peut-être, à des conduites en terre cuite, ce qui appuyerait notre hypothèse d'une salle pour bains de vapeur. Dans la chambre qui fait suite, subsistent encore quelques restes d'un pavement de brique très simple.

Sur la face Est, les bâtiments sont orientés non plus vers l'intérieur mais vers l'extérieur : c'est une file de chambres alignées d'abord parallèlement, puis perpendiculairement à la muraille. Cette dernière rangée

devait constituer les magasins, car elle contient quatre cavités qui ne peuvent guère être que des fonds de silos.

Il faut noter que, dans toute cette partie, la construction est fort soignée. Dans ce que nous appelons le bain notamment, non seulement la maçonnerie, bien qu'usant toujours de la même pierre et des mêmes moellons dégrossis, se présente en longues rangées bien horizontales, mais parfois les maçons se sont certainement efforcés de faire alterner les joints. Vers l'intérieur, on voit la masse du mur interrompue par de grandes dalles plates, carrées, qui se continuaient peut-être en hauteur pour constituer un chaînage vertical comme dans les murs romains. Mais ici aussi, vu l'état de délabrement de ces ruines, dont seules demeurent les fondations, nous ne savons quels étaient les modes de construction des parties supérieures — pierre ou béton — ni les modes de couverture — terrasse plate ou toit de tuile crue — ni comment se présentaient les portes et les fenêtres. Nous supposons même couvertes des pièces qui n'étaient peut-être que des courettes.

LE MOBILIER

Du mobilier, il n'est pas resté grand chose, car il a dû être ou déménagé ou pillé ; quelques poteries, et surtout des meules ou des fragments de meule en grande quantité, c'est tout. Celles-ci paraissent fabriquées de la même pierre tirée des carrières de l'oued Akreuch. Plusieurs sont absolument intactes ; elles ont toutes à peu près le même diamètre, oscillant autour de 0 m. 40, et la même épaisseur, entre 0 m. 15 et 0 m. 20. Deux d'entre elles, au lieu d'avoir un seul axe fixé dans un trou, à leur centre, semblent en avoir eu un second, à peu près à moitié du rayon. Les mêmes portaient sur une face une espèce de cordonnet en relief qui entourait l'arc central comme d'un nœud, et dont les branches divergentes s'arrêtaient vers les bords et embrassaient ainsi l'excentrique. Le grand nombre de ces meules et leur dispersion dans tous les coins du camp laissent supposer que chaque maison devait avoir son moulin.

Parmi le menu butin des fouilles figurent quelques bijoux grossiers (fig. 15, n° 1), un bracelet de bronze ouvert, les deux extrémités rebroussées en anneau, de 6 centimètres de diamètre ; un autre en fer, de 4 centimètres, sans doute pour enfant, des anneaux d'oreilles en fil de bronze très fin (1 mm. de diamètre) des anneaux de harnachements, et un fragment de

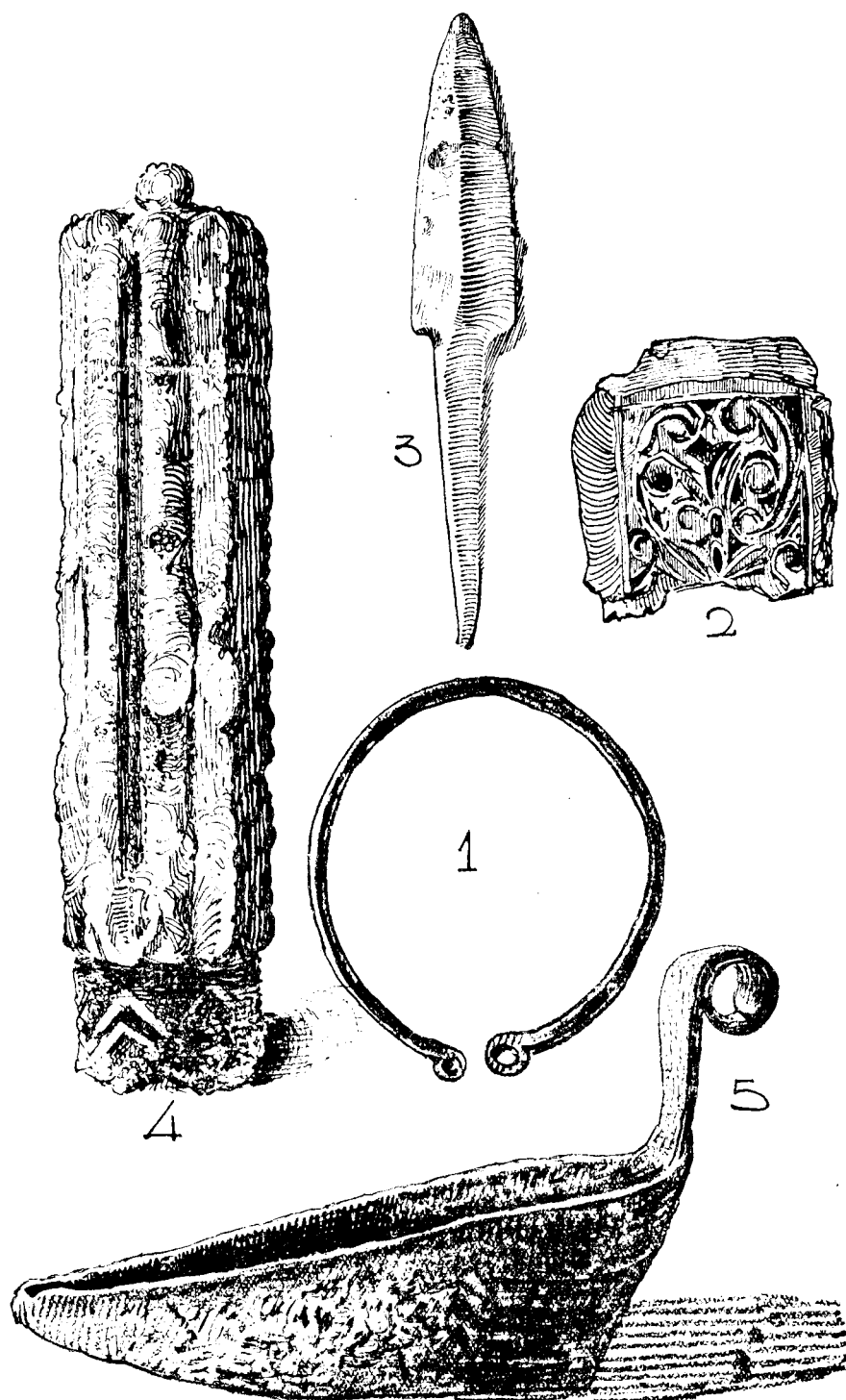


Fig. 15. — Bijoux, armes, lampe trouvés à Dehira.

virole en cuivre jaune, joliment orné de motifs divers : feuilles de laurier et doubles crosses, mais de travail plus moderne, sans doute la virole fixant le manche d'un poignard ou le canon d'un fusil (fig. 15, n° 2). Enfin, il faut mettre à part des objets curieux dont l'usage reste indéterminé. Ce sont des pointes de bronze pesant une dizaine de grammes, longues de 20 à 22 centimètres, minces, formant à la base douille conique creuse et terminée à la pointe par une vrille. Peut-être étaient-ce des alènes pour percer le cuir ?

Le groupe des armes est représenté par une lame ou une pointe en fer (fig. 15, n° 3) longue de 10 centimètres, partagée à peu près également entre la lame et la soie, et qui devait être plantée dans un manche en bois, et une masse d'armes. Celle-ci est en fer et présente l'aspect d'une douille, longue de 14 centimètres (15 cm. avec le bouton qui la termine.) Elle est cylindrique à l'intérieur et sur les deux premiers centimètres de l'extérieur ; sur le reste de sa longueur, elle offre en coupe l'aspect d'une fleur à huit branches. Elle était ornée de bandes de grénétis d'argent doré couvrant complètement les côtés et en partie le fond des sillons, et dont il ne reste plus que des fragments ; sur l'anneau d'emmanchement, au contraire, couraient trois frises de feuilles de laurier disposées en dents de loup. L'instrument, dans son état actuel, pèse encore 125 grammes. Il était donc assez léger pour être aisément manié, assez lourd pour constituer, adapté au bout d'un court manche, une arme redoutable (fig. 15, n° 4).

Enfin, parmi les instruments ménagers, le plus notable est une petite lampe en cuivre mesurant 13 cm. × 6 cm. 5 ; il est impossible de la dater, sa seule particularité est la poignée, qui se termine drôlement par une volute comme la queue de certains chiens.

CONCLUSION

Si nous rassemblons ces données éparses, il nous devient possible de préciser un peu l'histoire de notre château-fort. Il est vrai que les châteaux de plan géométrique se retrouvent à toutes les époques, et que celui de Dchîra ne s'écarte guère de la fortification byzantine la plus simple, la seule connue en Occident, la seule d'ailleurs que pouvaient imiter des barbares encore mal dégrossis. Mais la construction presque tout entière en moellons qui paraît bien avoir été la sienne, et est d'origine africaine

L'emploi des pierres de taille de grandes dimensions, surtout aux parements, qui dénote une forte influence espagnole (1), sont autant de signes d'archaïsme. Or, la construction en pierre qui se retrouve à la Kasba des Oudaïa et dans une partie des murailles de Taza est chose courante sous Abdel-Moumen (2).

En second lieu, la porte fortifiée à simple coude apparaît au XI^e siècle dans l'occident musulman. C'est celle du front de terre dans notre château-fort où elle garde l'aspect d'une galerie, pratiquée au rez-de-chaussée d'une tour plus large, saillant à l'extérieur.

La porte à double ou triple coude, au contraire, dont les portes de Rabat sont un bon exemple, apparaîtra plus tard à la fin du XII^e siècle. Mais nous avons à Dchîra, au front de mer, une très intéressante forme intermédiaire, où l'existence d'une porte à simple coude pratiquée entre deux petites tours, et dessinant bordj à l'intérieur, forme qui sera reprise plus tard à Rabat et à Chella, manifeste une évolution déjà avancée.

Enfin, l'ensemble des poteries et les petites monnaies carrées nous ramènent à peu près à la même époque : le milieu du XII^e siècle.

D'autre part, il est probable que ce château-fort a été établi pour défendre la source d'Aïn-Gheboula. Pour en amener l'eau à la Kasba des Oudaïa, Abdel-Moumen, en effet, avait fait construire un aqueduc vers le milieu du XII^e siècle (3). Bien qu'à ce moment les Berghouata ne fussent plus redoutables, sans doute une révolte ou une incursion de leur part était-elle toujours à craindre, et ce camp était très bien placé pour fournir des gardes à la fois aux deux sources d'Aïn-Gheboula et d'Aïn-Attig et surveiller en même temps un vaste secteur de l'Océan. Peut-être est-ce de la même forteresse que dépendait la redoute qui, postée sur la rive droite de l'oued Ikem, commandait le gué des Zouirs.

Enfin, si l'on rapproche cette enceinte de celles de Rabat et de Salé sur la côte, on voit qu'elle constitue comme le pilier extérieur d'un vaste camp retranché, protégé sur ses derrières par les falaises du Bou-Regreg et de l'oued Akreuch, et où l'on pouvait faire camper une armée à proximité des sources et installer tous ses impedimenta à l'abri d'un coup de main.

(1) Cf. le château d'El Vacar. LÉVI-PROVENÇAL, *L'Espagne musulmane au X^e siècle*, pl. V, phot. II, Terrasse.

(2) Je dois la majeure partie de ces rapprochements à M. H. Terrasse, professeur d'art musulman à l'Institut des Hautes Études Marocaines.

(3) H. BASSET, *Un aqueduc almohade à Rabat*, ds *Revue Africaine*, 1923.

Or, c'est ce qui se produisit en effet en 1163. Le Kitab El Istiqsa nous parle de la concentration d'une immense armée de 300.000 hommes. « Le camp et les armées occupèrent sur le Ribat de Salé l'espace compris l'Aïn-Ghaboula, Aïn-Khemis et l'embouchure du Sebou à El Mamora ». Et tous les rassemblements pour la guerre sainte en Espagne avant ou après, s'effectuèrent dans le Ribat du Bou-Regreg. Nous ne nous trompons donc pas beaucoup en assignant à notre château-fort de Dchîra une date un peu antérieure. Mais après la bataille de Las Navas de Tolosa (1212), qui marque pour les Almohades le commencement de la décadence, les rassemblements de troupes cessèrent, le camp fut abandonné. Il ne resta pas sans doute grand monde de toute la population qui vit ordinairement des troupes et à côté d'elles. Les sédentaires de la région vinrent s'y établir pour profiter des remparts et des habitations, comme dans une caserne inoccupée : modeste bourg agricole qui vécut pauvrement, à qui suffisait une petite mosquée pour rassembler tous les croyants du lieu. Pour eux, la grande porte Ouest était trop large, puisqu'il fallut presque l'obstruer, et la porte Est inutile, car on dut la murer purement et simplement et n'en pas entretenir les défenses, la population n'étant plus assez nombreuse pour fournir deux postes à deux portes différentes. Peut-être même le réduit intérieur demeura-t-il suffisant pour contenir tout le monde, jusqu'à ce que, lui aussi, il fut abandonné au profit de la ville toute neuve de Rabat. Et le tout servit de carrière peut-être pour Temara, ce qui nous explique sa complète destruction jusqu'au ras du sol.

* * *

GRAND BRONZE DE TRAJAN
(trouvé à Dchîra)

A) IMP(erator) CAES(ar) NERVA TRAIAN(us) AUG(ustus) GERM(anicus) P(ontifex) M(aximus). — Sa tête laurée à droite.

B) TR(ibunicia) POT(estate) COS IIII P(ater) P(atriciae) S(enatus) C(onsulto). — La Paix assise à gauche, la main droite tend une branche ; la main gauche tient le sceptre.

Année 101-102.

Diamètre : 33 millimètres ; poids : 23 grammes.

MATTINGLY and SYDENHAM, *Roman Imperial coinage*, t. II, p. 275, n° 432. Cohen, II, p. 84, n° 636.

La deuxième monnaie est excessivement usée. Un autre moyen bronze, probablement de l'empire, aurait été trouvé également sur l'emplacement de Dchîra.

Ces trois monnaies sont insuffisantes pour faire croire à l'existence d'une station romaine à cet endroit.

R. THOUVENOT.

Communications

OBJETS PRÉHISTORIQUES DE DCHÎRA

Les fouilles pratiquées de 1930 à 1932 à Dchîra (1) (à 17 kilomètres au sud de Rabat) par le Service des Antiquités du Maroc ont également livré, — trouvailles plutôt inattendues — quatre outils préhistoriques. Dans les décombres provenant de ces travaux se trouvaient, entre autres, un coup de poing paléolithique, ainsi que trois galets avec marques de percussion. Mais, malgré nos recherches et malgré quelques sondages, aucun autre vestige industriel du même genre n'a été rencontré. S'il a existé une station préhistorique, la couche archéologique a dû être détruite lors de la construction du château fort arabe. Les objets en question proviennent, en effet, de l'intérieur du rectangle délimité par les fondations de l'ancien rempart. Bien que la découverte de ces pièces isolées ne permette guère de tirer une conclusion, on ne doit pas négliger dans des recherches méthodiques une trouvaille, même accidentelle : nous avons donc jugé utile de la signaler.

Le coup de poing, de dimensions courantes (11,8 cent. de long et 6,8 cent. de largeur max.), est un biface de la forme classique en amande (fig. 1). Taillé dans un galet roulé, assez épais dans sa partie médiane, il est caractéristique par son faciès technique, à éclats réguliers, et surtout par son tranchant vif et rectiligne, pour l'industrie paléolithique dite « acheuléenne ». Rappelons que cette dernière n'a pas seulement laissé de nombreuses traces dans la région côtière de Rabat, on en rencontre également vers le Sud, dans une vaste zone, aussi bien sur le littoral qu'à l'intérieur du pays (2).

Les trois autres outils, l'un en quartzite, l'autre en granite, le troisième enfin en grès, appartiennent à un cycle industriel plus récent. Deux sont de forme circulaire et très massifs, ils mesurent respectivement 7,6 cent. et 8 cent. de diamètre max. et 5 cent. et 5,2 cent. d'épaisseur. Ce qui les caractérise ce sont deux faces aplanies avec, sur chacune d'elle, une légère cupule centrale (fig. 2 et 3). Ces galets percuteurs, dits « molettes » par certains auteurs, répondaient à un usage spécial, mais qui nous échappe. Si l'on en juge d'après leur forme, leurs dimensions et leur

(1) Cf. THOUVENOT, « Une forteresse almohade près de Rabat - Dchira - », *Hespéris*, t. XVIII, 1933, p. 59 sqq.

(2) R. P. H. KOEHLER, « Quartzites taillés de la région côtière de Rabat », in *Bulletin de la Société de Préhistoire du Maroc*, 1932, p. 3 sqq.

maniabilité, on peut au moins affirmer qu'ils étaient employés à la main. Par suite de l'absence de traces de martelage sur les côtés, leur utilisation comme percuteur seulement doit être écartée *à priori*. Les faces plates qui s'opposaient également plus ou moins à un tel usage pouvaient, par contre, alternativement servir de base, le côté opposé faisant office de support ou d'enclume. Les dépressions médianes ne seraient donc que les marques des chocs multiples que recevait la base lors de la taille ou de la retouche de certains objets en pierre, en os ou en bois.

Mais, on a aussi proposé une autre explication. Comme ces outils présentent couramment sur les côtés latéraux ou sur les bords des traces d'usure, on a pensé à un travail par frottement (lissoir, broyeur, brunissoir ou autre), de là du reste le nom de « molette ». Dans ce cas les dépressions centrales, si toutefois l'outil ne représente pas une sorte d'instrument combiné, facilitaient peut-être la préhension.

Le troisième, de forme oblongue, mesurant 12,5 cent. × 8 cent., d'une épaisseur de 4 cent., a été tiré d'un galet dont la forme naturelle a dû décider de son choix. Cet instrument primitif présente, comme les deux autres, sur les faces inférieure et supérieure, une cupule centrale, mais plus grande et plus profonde que celles des « molettes ». D'autre part, chacun de ses quatre côtés accuse un plan d'usure très net, plus prononcé sur les deux flancs (fig. 4). Ces derniers semblent également provenir de coups répétés et assez violents, car les traces en sont bien marquées et visibles. Pour cette pièce il s'agit plus que probablement d'un outil à double emploi, car le caractère des usures indique deux genres différents de travail : l'un donnant à la longue des creux, l'autre des surfaces planes. Il était peut-être employé alternativement à ébaucher et à retoucher certaines pièces lithiques (enclume, support, etc.).

M. Antoine qui, à notre connaissance, a, pour le Maroc, appelé le premier l'attention sur ces objets curieux, les a rencontrés, çà et là, en nombre restreint, mais exclusivement dans des stations néolithiques (ou de l'âge de la pierre polie) (1).

Les fouilles de Dehîra ont donc livré, associés à des objets d'une époque beaucoup plus récente, quelques rares outils préhistoriques. Ces derniers ayant été trouvés isolément et dans un sol remanié, ce lieu ne peut, faute d'un critère certain, être classé comme station. Néanmoins ces matériaux constituent un premier indice quant à l'occupation probable, dès les temps quaternaires, sinon de l'endroit même, du moins de la région environnante. Des découvertes ultérieures, plus concluantes, fourniront peut-être un jour des preuves plus formelles à ce sujet.

Armand RUELHANS.

(1) M. ASROISE, « Notes de Préhistoire marocaine », *ibid.*, 1928, p. 25 et suiv., et « Station néolithique des Trois-Marabouts », *ibid.*, 1929, p. 13 et suiv.

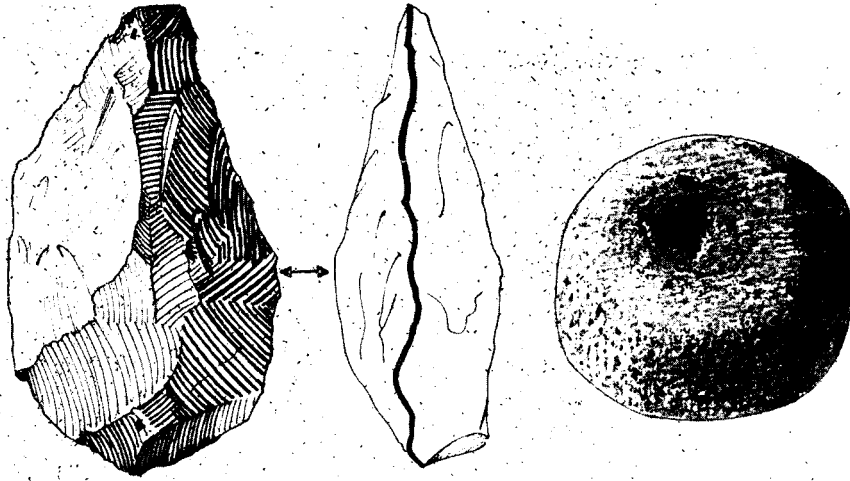


fig. 1

fig. 2

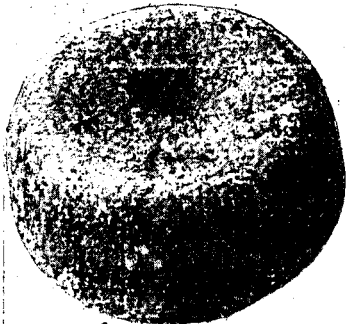


fig. 3

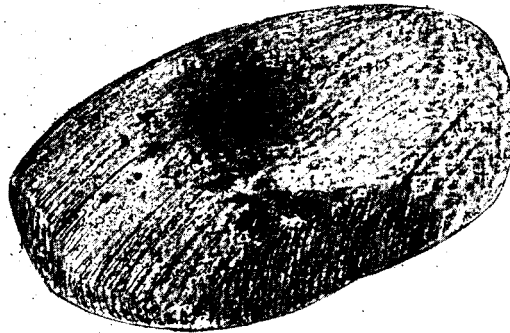
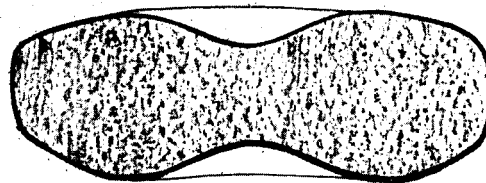
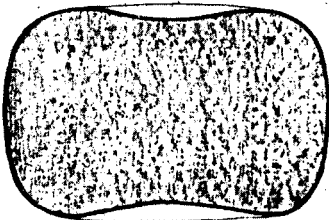


fig. 4



Coupes

AZEMMOUR ET SAFI EN AMÉRIQUE

On n'est pas médiocrement étonné de lire, dans un des chapitres qu'un célèbre missionnaire franciscain de Nouvelle-Espagne, Fr. Toribio Motolinía, consacre aux ressources du Mexique, la petite phrase suivante : « Hay en estas montañas mucha cera y miel, en especial en Campeche ; dicen que hay alli tanta miel y cera y tan buena como en Safi, que es en Africa » (1). C'est-à-dire : « Il y a dans ces montagnes beaucoup de cire et de miel, surtout dans le pays de Campeche : on dit qu'il s'y trouve autant de miel et de cire et aussi bons qu'à Safi, qui est en Afrique ».

Que l'on ait suivi d'assez près, au Mexique, les nouvelles africaines, nous le savons, pour le XVIII^e siècle, par la *Gazeta de México* (2), et pour le XVI^e par différents textes que j'ai cités ailleurs (3), et auxquels il faudrait ajouter un passage de Motolinía lui-même sur la famine de 1541 en Afrique du Nord et sur l'expédition de Charles-Quint contre Alger (4). Mais, ici, il s'agit d'un détail, et d'une ville, en somme, peu illustre. Comment la renommée du miel et de la cire de Safi a-t-elle pu parvenir aux oreilles d'un religieux qui vécut constamment au Mexique et en Amérique centrale de 1524 à sa mort, en 1569 ?

Tout d'abord, on songe une fois de plus, comme intermédiaires, aux Juifs, spécialement aux Juifs portugais (5). La présence en Nouvelle-Espagne, au XVI^e et au XVII^e siècle, d'un certain nombre de « chrétiens nouveaux » d'origine portugaise est attestée par les documents de l'Inquisition (6). On songe d'autant plus à cette explication que ces documents nous indiquent parfois leur naissance exacte, et que plusieurs d'entre eux étaient venus au monde soit en pays léonais, à Benavente, dans l'actuelle province de Zamora, qui était précisément la patrie de Motolinía, soit au Portugal même, mais dans la région frontière qui était en relations très étroites avec Salamanque, Zamora, Benavente et l'abbaye de Sahagún (7). Cependant, parmi les « chrétiens nouveaux » que poursuivit l'Inquisition mexicaine, il en est deux qui semblent plus particulièrement intéressants, et qui sont l'un et l'autre tout à fait contemporains de Motolinía. Le premier est un certain Francisco Millán, dont le procès est de la fin de 1538 : né à Ultrera de juifs

(1) MOTOLINÍA, *Historia de los Indios de la Nueva España*, III, 8, édit. Sánchez García, Barcelone, 1914, pp. 195-196. Le texte des *Memoriales* du même auteur (I, 56, édit. García Pimentel, Paris, 1903, p. 160) est peu différent.

(2) Voir *Hespéris*, XV (1932), pp. 53-78.

(3) *Journal de la Société des Américanistes*, 1932, p. 66.

(4) *Memoriales*, I, 70, p. 235.

(5) Sur ce rôle des Juifs portugais, cf. RICARD, *A propos d'un passage des instructions nautiques de Duarte Pacheco Pereira*, ds *Revue de Géographie Marocaine*, 1928, n° 4, pp. 266-269, *in fine*.

(6) Cf. Genaro GARCÍA, *La Inquisición en México*, México, 1906, et surtout le curieux recueil *Los Judíos en la Nueva España*, México, 1932 (Publicaciones del Archivo General de la Nación, XX). Faut-il attribuer à ce fait la fréquence, encore aujourd'hui, parmi les familles mexicaines, de noms comme Sosa, Pereyra, Andrade, Vasconcelos ?

(7) Cf. *Los Judíos en la Nueva España*, p. 52, pp. 57-60 et pp. 278-280.

portugais, il avait vécu à Lisbonne, et il était allé vendre des étoffes à Azemmour, d'où il avait ramené une concubine mauresque (1). L'autre est un certain Francisco Tejera, qui avait été plusieurs années captif à Alger et à Tétouan, et qui s'était échappé en gagnant Ceuta, encore soumise alors aux Portugais ; son procès est de 1563-1564 (2). D'autre part, il y avait des Portugais dans le clergé régulier et séculier de Nouvelle-Espagne. Pour ne citer qu'un nom franciscain, un des martyrs du Nord du Mexique au XVI^e siècle, Fr. Pablo de Acevedo, était Portugais (3) ; les documents inquisitoriaux eux-mêmes mentionnent un Portugais nommé Francisco de Andrade qui avait été facteur en Guinée et qui s'était fait religieux augustin à Mexico (4) ; notons enfin qu'en 1570 le chapelain du sanctuaire de Notre-Dame de Guadalupe, près de Mexico, était un prêtre portugais, Antonio Freire, qui était établi au Mexique depuis une vingtaine d'années et qui avait été « cativo de moros », peut-être aux Indes, il est vrai (5). Quoi qu'il en soit, ces exemples suffisent à montrer que, avant ou après son arrivée au Mexique, Mótolinia put entendre fréquemment parler autour de lui des places portugaises du Maroc et vanter le miel et la cire de Safi.

Toutefois, l'on peut préciser davantage et envisager l'intervention personnelle d'un curieux homme, bien ignoré aujourd'hui dans son pays, encore qu'il ait joué un rôle important et que sa vie ait été une suite d'aventures extraordinaires : c'est Estebanico de Azamor. Estebanico de Azamor était un nègre marocain natif d'Azemmour, « negro alárabe, natural de Azamor », dit Cabeza de Vaca, qui le connaît bien (6). Estebanico, comme esclave de Andrés Dorantes, participa en effet à l'expédition de Pánfilo de Narváez en Floride en 1527-1528. On se rappelle à quel désastre aboutit cette tentative : Narváez y perdit la vie avec tous ses compagnons, sauf l'*alguacil mayor* Alvar Núñez Cabeza de Vaca, Alonso del Castillo Maldonado, Andrés Dorantes et le nègre Estebanico. Après avoir erré plusieurs années, dans les conditions les plus précaires et les plus pénibles, à travers la vaste région qui correspond au sud des États-Unis actuels, ils réussirent en 1536 à regagner Culiacán, en Nouvelle-Espagne, sur la côte du Pacifique. Cet exploit, un des voyages les plus étonnants de l'exploration de l'Amérique, devrait suffire à empêcher que le nom d'Estebanico soit trop oublié. En tout cas, il attira sur lui l'attention du vice-roi D. Antonio de Mendoza, qui, soucieux d'organiser l'exploration du nord du Mexique, l'acheta à Dorantes en prévision des services qu'il pourrait rendre comme guide. En 1539, Estebanico fit partie d'une expédition qui, sous la direction du

(1) *Ibid.*, pp. 199-202.

(2) *Ibid.*, pp. 192-193.

(3) Cf. ATANASIO G. SARAVIA, *Los misioneros muertos en el Norte de Nueva España*, Durango, 1920, p. 9, et J. LLOYD MEEHAM, *Francisco de Ibarra and Nueva Vizcaya*, Durham, N. C., 1927, p. 113.

(4) *Los Judíos en la Nueva España*, p. 279.

(5) *Descripción del Arzobispado de México*, édit. Luis Garfía Pimentel, México, 1897, p. 390.

(6) CABEZA DE VACA, *Naufragios*, ch. 38.

Franciscain Fr. Marcos de Niza, quitta Culiacán en direction du Nord; arrivé dans la région de l'actuelle Tucson, en Arizona, le P. Niza envoya en avant Estebanico pour reconnaître les environs. Quelques jours après, celui-ci l'informa qu'il avait recueilli des renseignements précis sur les sept grandes et riches villes qui se trouvaient dans ce pays, que des explorations antérieures avaient cherchées en vain et dont la première s'appelait Cibola. Fr. Marcos de Niza se mit alors en marche sur les traces d'Estebanico, et il atteignit bien Cibola, mais sans revoir son compagnon, qui avait été tué à coups de flèches par les indigènes (1).

Estebanico de Azamor fut ainsi le principal artisan de la diffusion en Nouvelle-Espagne des bruits fantastiques sur la découverte des « Sept Cités » légendaires. Il n'y a là rien de bien surprenant. La légende de l'île des Sept Cités apparaît en effet surtout comme une légende portugaise, et elle devait être encore populaire au Portugal au xvi^e siècle. Puisque Azemmour fut occupée par les Portugais en 1513, Estebanico avait pu vivre en milieu portugais; peut-être même d'Azemmour avait-il été envoyé à Lisbonne qui était alors, comme on sait, un grand marché d'esclaves. Il est donc vraisemblable qu'Estebanico a connu de façon plus ou moins confuse la vieille légende, et il n'est pas étonnant que son imagination, à la fois simple et ardente, lui ait fait découvrir dans le nord du Mexique les Sept Cités merveilleuses dont il avait entendu parler chez les Portugais (2).

Ce n'est là, cependant, qu'une hypothèse. Les relations d'Estebanico avec Motolinía peuvent au contraire être considérées comme presque certaines. Ce n'est pas seulement parce que Motolinía n'a pas pu ne pas connaître son confrère Fr. Marcos de Niza, qui devait devenir provincial en 1510, c'est surtout parce que Motolinía nous parle lui-même de ses rapports avec Cabeza de Vaca et ses compagnons. Dans l'épître dédicatoire au comte de Benavente, qui précède son *Historia de los Indios de la Nueva España*, il s'exprime ainsi : « ... Votre Seigneurie en sera plus longuement informée par le porteur de cette lettre, car, en compagnie de trois autres, il fut captif en esclavage plus de sept ans, après avoir échappé au désastre de la flotte de Pánfilo de Narváez; puis ils s'enfuirent, et d'autres Indiens les guidèrent et les servirent pendant plus de sept cents lieues, et ils les regardaient comme des hommes tombés du ciel; et ceux-ci ont reconnu beaucoup de pays au-dessus de la Nouvelle-Galice, à l'endroit où l'on va maintenant chercher les sept cités. Déjà sont arrivés des messagers et des lettres qui disent comment on a découvert une multitude de gens... » (3).

(1) Sur la biographie d'Estebanico, voir A. SCOTT ARON, *Antonio de Mendoza, First Viceroy of New Spain*, Durham, N. C., 1927, pp. 118-121, et C. PÉREZ BUSTAMANTE, *Don Antonio de Mendoza*, Santiago, 1928, pp. 44-49.

(2) Sur tout cela, voir ma note *Estebanico de Azamor et la légende des Sept Cités*, ds *Journal de la Société des Américanistes*, 1929, p. 414.

(3) « ...más larga cuenta dará a Vuesa Señoría el portador de ésta, porque él con otros tres compañeros estuvieron cautivos por esclavos más de siete años, que escaparon de la armada de Pánfilo de Narváez; después se huyeron, y otros Indios los trajeron y sirvieron de camino de más de setecientas leguas, y los tenían por hombres caídos del cielo; y éstos descubrieron mucha

L'allusion est claire ; ce passage atteste de façon indiscutable les relations de Motolinía avec les survivants de l'expédition de Narváez, et que c'est par Estebanico, le nègre marocain, qu'il a dû connaître la réputation du miel et de la cire que l'on vendait à Safi (1).

ROBERT RICARD.

tierra encima de la Nueva Galicia, adonde van ahora a buscar las siete ciudades. Ya son venidos mensajeros y cartas como han descubierto infinita multitud de gente... » (*Historia*, p. 4. Texte légèrement différent dans *Memoriales*, pp. 4-5).

(1) Dans sa récente thèse, *Le commerce français à Séville et Cadix au temps des Habsbourg*, Paris et Bordeaux, 1932, pp. 398-405, M. Albert GIRARD a rappelé l'importance du trafic de la cire entre les pays barbaresques et le monde espagnol, où l'on faisait une énorme consommation de cierges (voir, sur ce point, Robert RICARD, *La « conquête spirituelle » du Mexique*, Paris, 1933, p. 218). Motolinía, homme d'Église, a pu connaître l'origine marocaine de la cire employée au Mexique ; cette constatation très générale ne suffit pas, semble-t-il, à expliquer le prestige que celle de Safi avait à ses yeux.

Bibliographie

J. MILLAS VALLICROSA. — *Assaig d'història de les idees físiques i matemàtiques a la Catalunya medieval*. Vol. I. (*Estudis universitaris catalans, Serie monogràfica*) Barcelona, 1931.

Quand je reçus, il y a plus d'un an, ce copieux ouvrage de 350 pages, écrit dans une langue qui m'était inconnue — et n'est probablement pas familière à la plupart de ceux qui s'occupent d'histoire des sciences — le catalan, j'avoue que mon embarras fut extrême. J'avais précisément choisi, cette année, comme sujet d'enseignement : la transmission de la science arabe (de la médecine en particulier) à la chrétienté médiévale, l'importance relative des deux voies d'apport espagnole ou italienne, et j'étais naturellement très désireux de connaître le rôle joué par la Catalogne, à cette époque, dans le domaine des sciences exactes, objet de l'étude de M. Millas. Malgré le manque d'un bon lexique, je me mis à la besogne, et, les premières difficultés de traduction une fois surmontées (grâce surtout à l'interprétation aisée des passages proprement techniques), je fus heureux de constater qu'avec la connaissance du français, de l'espagnol et du latin, il était, en somme, facile d'arriver à lire assez vite un texte de ce genre en catalan.

Je crains pourtant, comme M. Aldo Mieli (*Archion*, t. XIII, N° 3, p. 378), que des ouvrages de la valeur de celui-ci n'obtiennent pas la notoriété qu'ils méritent, à cause de leur rédaction dans une langue d'usage aussi restreint. C'est par lui que beaucoup de lecteurs apprendront l'existence d'une importante littérature historique publiée en catalan (notamment dans la même collection des *Estudis universitaris*) et qui n'a pas eu dans le monde savant la même diffusion que les œuvres analogues parues en castillan.

M. Millas, qui, bien entendu, écrit dans les deux langues (voir un article récent, publié dans la revue *Isis*, n° 50, sur l'introduction du quart de cercle à curseur), appartenait jusqu'à l'an dernier à l'Université de Madrid et est passé depuis à celle de Barcelone. Il était bien placé par sa maîtrise en arabe et en hébreu — qui lui a permis de donner depuis trois ans deux traductions d'ouvrages scientifiques d'Abraham bar Hiya Savasorda à la *Biblioteca hebraïco-catalana* — jointe à sa connaissance des sciences exactes, pour mener à bien la tâche ardue qu'il a entreprise : démontrer au moyen de documents d'archives provenant surtout de la bibliothèque du monastère de Ripoll, quel foyer intellectuel, quel centre de culture scientifique en particulier, fut, aux x^e et xi^e siècles, cette région du N.-E.

de l'Espagne, où prirent naissance, deux siècles avant celles de Tolède, les premières traductions latines des œuvres astronomiques arabes, où Gerbert, le futur pape Sylvestre II, vint s'initier à ces connaissances nouvelles et les répandit ensuite dans l'Occident chrétien. Telle est la thèse. Le sujet avait été mis au concours par l'Institution Patxot, qui a tant fait pour le maintien de la culture catalane, et s'est chargée des frais d'édition de l'ouvrage primé. Le lauréat l'a traité dans tous ses détails, avec un tel luxe de citations de textes, d'illustrations et références à tout ce qui a paru sur la question, qu'un seul volume n'a pas suffi à l'épuiser.

Dans une première partie, comprenant un seul chapitre, l'auteur, après un coup d'œil rapide sur le *v^e* siècle en Catalogne, où ne se détache guère que la figure du cosmographe Paul Orose, aborde la période visigothico-carolingienne. Il montre l'organisation de la vie des cloîtres — seul refuge, en ces temps troublés, des traditions de la culture antique — les relations qu'ils conservent avec Byzance, et les échanges intellectuels qui s'effectuent entre les monastères de la chrétienté aux *v^e* et *vii^e* siècles. Puis, c'est l'invasion musulmane. On sait combien la conquête de la Catalogne fut rapide, superficielle et sans lendemain. Barcelone est reprise par les Francs dès 801, et la moitié méridionale de la province reste seule terre d'Islam, jusqu'au moment de la « reconquête ». Cette première vague d'envahisseurs ne pouvait évidemment apporter avec elle aucun élément de progrès intellectuel. Au contraire, on voit la région libérée, la Marche hispanique, allant de Barcelone aux Corbières, participer à la renaissance — d'ailleurs modeste — qui marque la période carolingienne. C'est l'époque illustrée par Félix d'Urgel et d'autres évêques dont l'origine catalane est probable : Saint-Agobard de Lyon et Théodulf d'Orléans, auteur d'une « mappemonde » qui a fait l'objet, en France, d'une bonne étude (A. Vidier, *Bull. de géogr. hist. et descript.*, 1913).

La seconde partie de l'ouvrage de M. Millas est consacrée à la période de la reconquête, du *x^e* au *xii^e* siècle, et se divise en deux sections : culture musulmane (chap. 2-3) et culture chrétienne (chap. 4-9).

Les contacts qui se multiplient avec l'Orient influent peu à peu sur l'éducation scientifique des musulmans d'Espagne, encore que tout ce qui dépassait les connaissances nécessaires pour les besoins religieux : détermination de la *qibla*, des heures de prière et des lunaisons, parût suspect aux purs théologiens et dût s'entourer souvent du voile de l'ésotérisme. Il faut arriver à la grande époque de 'Abd ar-Raḥmān III et d'al-Ḥakam II pour voir la science gréco-orientale s'implanter vraiment en Espagne et s'y développer.

M. Millas étudie l'œuvre mathématico-astronomique de Maslama al-Maḡrī ṭ († 1004) et de son école ; il fait voir l'influence exercée sur elle par l'ouvrage sur la construction et l'usage de l'astrolabe de l'astronome juif Māšāllāh qui vivait à la cour du calife 'abbāside al-Manṣūr, près de deux siècles auparavant (serait-ce le livre qu'on envoya d'Orient au fameux vizir de 'Abd ar-Raḥmān, Ḥasdāi b. Šaprūt?) et donne enfin une traduction catalane du traité de l'emploi du même

instrument dû au principal disciple de Maslama : Ibn aṣ-Ṣaffār († 1034) qui vécut à Cordoue, puis à Dénia.

Au chapitre III, M. Millas examine les caractères de la culture islamique au XI^e siècle, la période, si brillante au point de vue scientifique, des *reyes de taifas*, dont plusieurs, comme deux des Banū Hūd de Saragosse, sont comptés au nombre des savants. Il décrit les instruments astronomiques : globe céleste et astrolabe planisphère, qui nous ont été conservés, construits par un technicien de premier ordre originaire de Valence : Ibrāhīm b. Saʿīd as-Sahlī. Même sous la domination almoravide, au siècle suivant : on relève le nom d'Abu ṣ-Ṣalt de Dénia, véritable encyclopédiste, auteur d'ouvrages de médecine, de géométrie, et d'astronomie, entre autre d'un traité sur l'usage de l'astrolabe, dont M. Millas cite la table des chapitres à titre de comparaison avec les œuvres analogues dont il a été ou sera question.

Au XII^e siècle, en astronomie comme en philosophie, Aristote est roi. Ibn Baġā (Avenpace), Ibn Tufail et leurs disciples : Ibn Ruṣd (Averroès) et al-Biḥrūġī (Alpetragius) s'efforcent de ramener les hypothèses compliquées de Ptolémée à la belle, mais apparente simplicité du système aristotélique, au détriment toutefois de l'essor de la science expérimentale. Les signes de décadence scientifique ne tardent pas à se montrer dès la période almohade, et, quand celle-ci s'achève avec les progrès décisifs de la « reconquête », le mouvement intellectuel a déjà quitté les derniers bastions de l'islam espagnol ; il anime intensément les communautés hébraïques de Catalogne et de Provence.

Dans la chrétienté d'Occident, divisée par les guerres civiles, éprouvée par les invasions normande et hongroise, le niveau des études baisse de plus en plus au cours des IX^e et X^e siècles ; les livres se raréfient, beaucoup d'œuvres importantes de l'antiquité disparaissent à jamais. M. Millas retrace, au chapitre IV, l'histoire du monastère de Santa Maria de Ripoll, entre Barcelone et la Cerdagne, fondé par le premier comte de la dynastie catalane, Guifré el Pilos (Wilfrid le velu), le développement de son « scriptorium », l'enrichissement de sa bibliothèque dont l'étude des manuscrits, déjà avancée, grâce aux beaux travaux de R. Beer (Vienne 1907-08), décèle la conjonction des influences carolingienne, visigothe et mozarabe. C'est sous le gouvernement de l'abbé Arnulf que se place le voyage d'Aurillac en Catalogne du jeune Gerbert. M. Millas fait un exposé très complet de la fameuse « Gerbertsfrage » des érudits allemands, enchevêtrée à la « Boetiusfrage », qui a passionné, à la fin du siècle dernier, les historiens des sciences, et résume les importants travaux auxquels ces questions ont donné lieu, tant en France qu'à l'étranger.

La vie de Gerbert est connue surtout, comme on sait, par l'histoire du moine Richer, son élève à Reims, découverte par Pertz en 1833. C'est à la suite d'une visite du comte Borrell II, de Barcelone, au monastère d'Aurillac, que le jeune clerc et brillant élève Gerbert lui fut confié par l'abbé pour être instruit en Catalogne dans les arts libéraux, et qu'il étudia les mathématiques avec Atton, évêque

de Vieh. M. Millas utilise surtout la correspondance de Gerbert, publiée par Havet (Paris 1889), pour rechercher quels furent, pendant son séjour de trois ans dans la Marche hispanique, ses autres maîtres et compagnons : Bonfill (appelé aussi Miro) évêque de Gérone, l'abbé Guari de Saint-Michel de Cuixa, enfin le traducteur des œuvres astronomiques arabes dont il sera question tout au long de l'ouvrage, « Lupitus Barchinonensis » alias Llobet de Barcelone, abbé d'Arles. L'hypothèse d'un séjour de Gerbert chez les Musulmans, à Cordoue, Tolède ou Séville est ensuite examinée à fond, et son invraisemblance établie. Le futur pape ne connaissait certainement pas l'arabe et c'est à travers les traductions latines déjà faites à cette époque en Catalogne qu'il paraît bien s'être initié à la science orientale. Jusqu'à présent, on faisait remonter au séjour qu'il fit, en 983, au monastère de Bobbio, dans les Apennins, pourvu aussi d'une belle bibliothèque, la majeure partie des connaissances de Gerbert en astronomie. M. Millas prouve qu'il en pouvait trouver tous les éléments à Ripoll. Le chapitre V est consacré à cette démonstration. Une à une, les œuvres authentiques ou pseudonymes de Gerbert sont examinées, en suivant l'excellente édition de Bubnov (Berlin 1899), et leurs rapports avec les sources arabes établis. En tête, sont les deux opuscules traitant des principes du calcul sur l'abaque dans les opérations nécessitées par l'usage de l'astrolabe, auxquels Gerbert apportait une simplification. M. Millas est amené à retracer l'histoire de l'abaque, celle des signes numériques, et à exposer la question du passage des chiffres arabes — en réalité d'origine indienne — en Europe. Gerbert opérait sur son abaque au moyen de neuf chiffres écrits sur des fiches, les « apices » du pseudo-Boèce, c'est-à-dire qu'il n'usait encore que de la forme instrumentale du calcul, tandis que la forme graphique actuelle ne se vulgarisa que plus tard. Vient ensuite le traité sur la construction de la sphère astronomique, sorte de sphère armillaire, dont la technique n'est pas différente de celle des instruments arabes analogues. Gerbert en construisit même une pour l'envoyer à Rémy de Trèves. L'origine de ces connaissances d'astronomie acquises au cours de son séjour en Catalogne est prouvée par une lettre de 984, où Gerbert prie Llobet de lui envoyer le traité astronomique qu'il avait traduit de l'arabe. Il n'est pas enfin jusqu'aux scolies sur les *Musicae Institutiones* et l'Arithmétique de Boèce qui ne procèdent aussi évidemment de l'enseignement reçu par Gerbert dans la Marche hispanique. Tous ces ouvrages furent écrits à Reims, de 972 à 982, quand il était écolâtre de l'archevêque Adalbéron, avant le séjour à Bobbio. En 984, Gerbert écrit à Bonfill de Gérone pour lui demander « le livre de la multiplication et de la division des nombres », écrit par le sage Joseph d'Espagne. M. Millas expose les principales suppositions avancées par les historiens des sciences, de Steinschneider à Tannery, en passant par Curtze, Suter et Cantor, pour identifier ce personnage, sans grand succès, il faut l'avouer. Les relations épistolaires continuèrent entre Gerbert et ses anciens maîtres et amis de Catalogne, où il désirait vivement retourner. Mais les événements politiques auxquels, à partir de cette époque, il fut de plus en plus mêlé — il joua avec Adalbéron un rôle de

premier plan dans l'élection d'Hugues Capet -- l'en empêchèrent. En 985, d'ailleurs, Barcelone avait été saccagée par Almansor (Ibn abī 'Amīr), et Gerbert s'employa à obtenir pour Borrell, du nouveau roi de France, un secours qui finalement lui manqua.

A cette dernière période, qui précède le pontificat, appartiennent l'épître à Rémy de Trèves sur l'arithmétique, celle au frère Adam *de horologiis duorum climatum*, enfin l'épître à Adelbold « sur la cause de la diversité des aires du triangle équilatéral exprimées géométriquement et arithmétiquement ».

M. Millas, au chapitre VI, examine les œuvres attribuées à tort à Gerbert, au moins pour une part. C'est le cas de sa Géométrie, objet principal de la « Gerbertsfrage » qui mit en opposition, d'une part Chasles et l'école de Cantor, soutenant l'authenticité complète de l'ouvrage et sa dérivation exclusive de sources classiques, et, d'autre part, Weissenborn, Friedlein, Heiberg et Tannery. On s'accorde aujourd'hui à reconnaître comme appartenant en propre à Gerbert les sept premiers chapitres, mais les autres (appelés communément du nom de *Geometria incerti auctoris*) sont, non seulement antérieurs, mais ont certainement été connus et utilisés par lui. Beer avait déjà indiqué les relations manifestes entre les sources citées dans les chapitres authentiques et les manuscrits de Ripoll. M. Millas reprend cette démonstration dans le détail et l'étend à la *Geometria incerti auctoris*, dont il existe également une partie dans le ms. n° 225 de cette bibliothèque. C'est là que figure la description du quart de cercle (ou quadrant) à curseur, le *quadrans vetustissimus*, comme l'appelle M. Millas dans sa petite monographie que j'ai citée plus haut. L'étude de ce recueil factice n° 225, contenant treize opuscules ou fragments, la plupart sur l'astrolabe, ou en connexion avec cet instrument, est de première importance pour l'histoire des sciences au x^e siècle. La parenté étroite des procédés qui y sont décrits avec ceux des Arabes ne fait aucun doute. La plupart de ces opuscules procèdent plus ou moins directement de l'ouvrage de Māsā-llāh (qui nous a été conservé en traduction latine) d'où dérivent, comme on l'a déjà dit, les traités de Maslama et d'Ibn aṣ-Ṣaffār.

A propos du traité *De utilitatibus astrolabii*, qui fait partie du même recueil, M. Millas donne une explication qui mérite d'être citée, de l'expression *wazzalcora* (et variantes) qu'on rencontre dans beaucoup de traductions latines. Dorn et Steinschneider avaient proposé l'étymologie *وَضَعْدُ الْكُرَّةِ* « projection de la sphère », Macdonald *رِسْمُ الْكُرَّةِ* « description », Honigmann *رِسْمُ الْكُرَّةِ* « partie moyenne », mais l'explication : *id est plana sphaera*, dans le traité en question, montre que le véritable sens est *رِسْمُ الْكُرَّةِ* ; *bast al-kura* « aplatissement de la sphère », c'est-à-dire astrolabe planisphère, le *ب* arabe étant fréquemment transcrit en latin par *u* (*w*) dans les textes hispaniques.

Quant aux rapports qui lient entre eux ces divers opuscules, M. Millas explique qu'ils sont, pour lui, du même auteur, vraisemblablement Llobet de Barcelone, qui faisait d'abord une simple traduction de l'arabe, puis la reprenait en la revêtant d'une forme plus littéraire et classique. Au premier type appartient, par ex.,

le fragment *De mensura astrolapsus*, au second, le *De utilitatibus astrolabii*, les *Astrolabii sententiae*, etc. Le ms. 225 apparaît, en définitive, comme un recueil factice de questions astronomiques, géométriques et gnomoniques compilées pour des fins didactiques. Les solutions qui y sont données de problèmes d'arpentage, de mesures de hauteurs, distances et profondeurs, utilisant surtout l'astrolabe et le quadrant, étaient précieuses pour les dirigeants d'un grand monastère favorisé de continuelles donations et ayant même à plaider pour défendre ses droits. Mais le compilateur a rempli sa tâche d'une façon assez irrégulière, juxtaposant, sans solution de continuité, des traductions directes de l'arabe, des remaniements en style fleuri, et même des passages de traités fort divers. Quoi qu'il en soit, nous avons là un certain nombre de textes uniques et le premier spécimen, daté du x^e siècle, de toute une famille de manuscrits des deux siècles suivants, dérivés, sinon de lui, du moins des sources qu'il utilise. « C'est le plus ancien anneau connu de la chaîne des traductions et refontes de l'arabe qui, commençant avec Llobet de Barcelone, continue avec Hermann Contract, Constantin l'Africain, Savasorda et tout le groupe d'interprètes juifs qui travaillèrent dans la région de l'Èbre et eurent leur activité maximum à Tolède pendant plus de deux siècles ». Ceci est autrement certain que l'hypothèse de J.-W. Thomson (*Isis* N^o 38, 1929) sur l'introduction de la science arabe en Lorraine au x^e siècle, à la suite de l'ambassade envoyée par Othon I^{er} auprès de 'Abd-Rahman, sous la conduite de Jean de Gorze, en 953, Gerbert ayant utilisé dans son propre pays les manuscrits arabes rapportés par le moine lorrain. « La floraison des écoles lotharingiennes n'est pas du x^e, mais du xi^e et xii^e siècles, et ces écoles furent, au contraire, en grande partie, les héritières du savoir de Gerbert... Grâce aux clercs d'Espagne qui, parallèlement aux musulmans de l'Andalus, s'efforçaient de s'assimiler aussi la science orientale, à la mesure de leurs possibilités et de leurs besoins, nous possédons des versions latines d'œuvres arabes aujourd'hui perdues. Ils inaugurent le mouvement scientifique qui nécessita deux siècles pour émerger dans toute sa puissance, mais qui déjà ne devait plus reculer. »

M. Millas termine la seconde partie de son ouvrage par deux chapitres consacrés, l'un (8^e), à l'étude du contenu scientifique d'autres mss. de Ripoll, et l'autre (9^e), à celle des mss. de provenance ripollienne probable ou possible. Au xi^e siècle, l'activité du scriptorium se poursuit sous le gouvernement de l'abbé Oliva, issu de la famille des comtes de Barcelone, et dont la main ferme régit à la fois Ripoll et Saint-Michel de Guixa. Les copistes s'y multiplient; on connaît le nom d'un homonyme de l'abbé, auteur d'un traité sur le comput dont un exemplaire est conservé à la Bibliothèque nationale de Paris. Outre les mathématiques et l'astronomie, on cultive la géographie et la musique. Les relations sont suivies avec les autres cloîtres bénédictins comme celui de Fleury sur Loire. Mais, après la mort de l'abbé Oliva, par suite du relâchement de la discipline, la décadence survient, et le Comte Bernard II est amené, en 1070, à placer le monastère de Ripoll sous la juridiction de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille.

D'origine ripollienne est un autre ms. de Paris, le n° 3132 du fonds latin, contenant les pronostics astrologiques pour les années 1179 à 1187, qui sont dus au célèbre traducteur juif converti, connu sous le nom de Joannes Hispalensis, ou encore Jean de Tolède et Jean de Luna. L'intérêt de ce ms. est de montrer comment le calcul des conjonctions planétaires dérive des doctrines orientales, d'autant plus que cette époque du XII^e siècle est celle où fut composé à Barcelone le « Livre de la Révélation » de Savasorda, et une correspondance suivie sur l'art astrologique, échangée entre Maimonide et les rabbins de Catalogne et de Provence.

Deux manuscrits à miniatures, les 123 Reginensis de la Bibliothèque Vaticane (XI^e siècle) et A 1619 de la Biblioteca nacional de Madrid (début du XII^e), qui traitent de questions de chronologie, astronomie, géométrie, cosmographie, etc., tirées en partie de Bède et de Saint-Isidore, paraissent à M. Millas se rattacher plus ou moins directement à l'activité du scriptorium de Ripoll, tandis qu'il décèle seulement l'influence du centre intellectuel catalan dans cinq autres manuscrits célèbres de diverses bibliothèques d'Europe. C'est le cas du recueil n° 490 de la bibliothèque de Lucques, daté de la fin du VIII^e siècle, étudié par Berthelot à cause de la présence d'un traité de technique industrielle de la teinturerie : les *Compositiones ad tingenda* ; les termes orientaux qu'il contient n'impliquent cependant pas forcément une filiation hispano-arabe, car beaucoup de mots techniques syro-persans s'étaient déjà incorporés au bas latin. Par contre, les manuscrits *Albendense* et *Emilianense* de l'Escorial (X^e siècle) nous donnent la plus ancienne mention de la numération indo-arabe (encore dépourvue du zéro) en Occident. Le ms. latin 17868 de Paris : *Mathematica Alhandrei summi astrologi*, en deux livres, est un recueil miscellané qu'on croit au moins du X^e siècle, et paraît, à ceux qui l'ont étudié — notamment F. Cumont (*Rev. archeol.* 1916) — l'œuvre la plus ancienne où se manifeste l'influence de l'astrologie arabe sur l'Europe latine. M. Millas fait ressortir la conformité de l'époque et des sources de cet ouvrage avec celles du *Calendrier de Cordoue*, entre autres les œuvres d'astrologie judiciaire d'al-Kindi ; les graphies dénotent une provenance hispanique et une main sûrement chrétienne, peut-être celle d'un juif converti, sinon d'un clerc connaissant l'arabe et l'hébreu, ou, comme le fait était fréquent, assisté d'un collaborateur juif. Il reste à citer, en dernier lieu, le ms. Digby 83 de la bibliothèque Bodléienne (XII^e siècle), qui renferme un traité sur la sphère astronomique avec une lettre d'Adelbold évêque d'Utrecht au pape Gerbert, sur la quadrature du cercle. En tout cas, pour M. Millas, le traité ne saurait être de ce dernier ; il présente un caractère archaïque « en marge du noble courant scientifique, technique et expérimental, que les traductions des traités sur l'astrolabe et le quadrant faites en Catalogne avaient apporté à la science médiévale ».

Nous pouvons attendre avec confiance la parution du second volume de l'ouvrage de M. Millas, qui renfermera, nous dit-il, les III^e et IV^e parties : « Période des traducteurs » et « Polémiques scientifico-religieuses », celles-ci particulièrement vives dans les communautés israélites de Catalogne et de Provence. Il y a

longtemps que nous signalons, à propos d'histoire de la médecine, l'intérêt qu'il y aurait à ce qu'un hébraïsant reprit la question controversée de l'apport, antérieurement au XIII^e siècle, des œuvres des médecins arabes par la voie judéo-hispanique au foyer médical du Languedoc, en recherchant et étudiant les documents que, faute de connaissances spéciales, ceux qui ont tenté d'élucider l'origine de l'enseignement montpellierain n'ont pu utiliser.

Dr H. P. J. RENAUD.

* * *

J. CARCOPINO. — *Sylla* (in-12°, L'Artisan du Livre, 1932).

Après les Gracques, Sylla ; M. Carcopino continue ainsi la série de ses études magistrales sur le dernier siècle de la république romaine. C'est en effet une des figures les plus passionnantes et qui a provoqué les jugements les plus contradictoires que ce P. Cornelius Sylla. Mal connu et le plus souvent mal jugé, on a fait de lui — bien à tort — un aristocrate, un réactionnaire. En réalité, il a été un ambitieux de génie, avide de gloire et de domination.

Il est venu tard à la politique : il fut questeur à trente deux ans seulement : six ans de retard sur l'âge ordinaire. Chose curieuse, c'est en Afrique qu'il fonda sa réputation, comme Scipion Emilien, Marius, Pompée. Il resta longtemps en bons termes avec Marius, et ne se rangea dans parti des Nobles que parce que seuls ils pouvaient lui donner le commandement de l'armée réunie contre Mithridate. Il entra alors par le mariage dans l'une des plus puissante famille, celle des Metelli, qui le soutinrent envers et contre tous.

Sa dictature n'a pas été le rétablissement de l'ordre aristocratique. Chef populaire d'une armée victorieuse et prête à tous les dévouements, il n'affermir que son propre pouvoir : il enlève aux chevaliers le privilège de composer les jurys et la ferme des impôts ; les tribuns perdent leur pouvoir politique, le Sénat l'initiative des lois, les magistrats une grande partie de leur puissance ; les distributions gratuites de blé sont abolies ; enfin, ce sont les sanglantes journées des proscriptions qui suppriment ses ennemis.

L'œuvre n'est pas seulement négative. D'un coup d'œil aigu, Sylla a discerné la maladie dont se mourait le corps social ; il a voulu, par des lois somptuaires, réfréner le luxe des riches, relever au contraire le niveau de vie du peuple ; sur les terres confisquées aux Marianistes il a établi ses affranchis et ses vétérans pour refaire une robuste population paysanne romaine. Sa fournée de Sénateurs devait infuser à ce corps vieilli un sang plus jeune. Enfin, pour les sujets, il réorganise les gouvernements provinciaux.

Mais il voit qu'à cet empire, si divers de climats et de peuples, il faut un autre lien que la discipline et la bonne administration. Il veut fonder sa monarchie sur la religion. Ce sceptique jouisseur se donne comme le favori des dieux, fait jouer oracles, prophéties, songes, en sa faveur. Il se fait nommer : « Félix », l'heureux

par la protection divine : il se dit descendant de Vénus. Plus heureux que César, plus franc qu'Auguste, il a donc ouvertement fondé la monarchie.

Mais, au dernier moment, tout manque. La mort de sa femme le prive du puissant appui des Metelli, Pompée revient d'Afrique victorieux et chef de six légions, les aristocrates s'inquiètent de sa trop grande puissance. On brise les forces morales de la dictature dans un procès retentissant où Cicéron jeune avocat, soutenu par les nobles, fait condamner une de ses créatures. Alors las, reculant devant une nouvelle guerre civile où les meilleurs de ses alliés d'hier seraient ses ennemis de demain, devinant et Pompée et César, il décide d'abdiquer et se retire en Campanie au milieu de ses colonies de vétérans.

Bourreau froidement cruel, mais patriote et esprit supérieur, conclut très justement M. Carcopino, il avait reconnu que l'immensité de l'empire romain exigeait alors une monarchie ; la mystique populaire, le dévouement de ses soldats lui étaient acquis, la collaboration des nobles lui a manqué — comme à César. On peut regretter qu'il n'ait pas réussi « il faudra les hécatombes de Pharsale, de Modène, de Philippes, les proscriptions, pour que s'établisse cinquante ans plus tard l'ordre qu'il avait prévu ».

R. THOUVENOT.

* * *

Fernando de CARRANZA. — *La Guerra Santa por mar de los Corsarios Berberiscos*, Imprenta « Africa », Ceuta, s. d. (1932), 175 p. in-12.

Ce petit livre est dominé par des préoccupations d'ordre politique que nous n'avons pas à apprécier ici. Confus d'ailleurs, peu méthodique et d'impression compacte, il décourage la lecture. Aussi est-on peut-être enclin à le juger avec trop de sévérité. De toutes façons, il ne prétend pas être l'histoire générale de la piraterie barbaresque que nous appelons de nos vœux, et il ne semble pas épuiser ce vaste et complexe sujet. L'illustration est intéressante : mais pourquoi l'auteur n'en indique-t-il presque jamais la provenance ?

Robert RICARD.

* * *

Vida de Fray Fernando de Talavera, primer arzobispo de Granada, por Alonso Fernández de Madrid, arcediano del Alcor y canónigo de Palencia. Edición, estudio y notas por P. Félix G. Olmedo, S. I., Madrid, s. d. (1931), 141 p. in-8°.

Opuscule d'édification, écrit par un contemporain de Fr. Hernando. Il abonde en souvenirs personnels et se lit avec agrément, mais il apporte malheureusement fort peu de chose sur le sujet qui nous intéresse le plus ici, les relations de l'archevêque de Grenade avec la population musulmane de son diocèse : l'auteur ne consacre à cette question que deux chapitres très brefs, et bien décevants. L'édition est soignée et bien présentée, et l'introduction, un peu confuse, est pleine de substance.

Robert RICARD.

* * *

José Guillermo R. SÁNCHEZ. — *El Sáhara occidental*, 1^{ère} édition, Madrid, 1932 (préface de Luis de Hoyos Sáinz), XVI + 200 p. in-16.

Petit manuel commode, qui rendra des services, mais où l'on remarque un esprit polémique qui surprend un peu dans un ouvrage de ce caractère. La bibliographie qui termine le volume est insuffisante, et déparée par quelques fautes d'impression fâcheuses ; M. Hoyos Sáinz cite *Hespéris* dans sa préface, mais M. Sánchez paraît ignorer les travaux du VII^e Congrès de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines sur le Sahara occidental, congrès auquel nos amis espagnols du Río de Oro ont apporté une collaboration si appréciée.

Robert RICARD.

* * *

George BORROW. — *Los Zincali (Los gitanos de España)*, trad. esp. de Manuel Azaña, Madrid, s. d. (1932), in-16, 401 p. (+ 5 p. d'Errata).

On sait la compétence du célèbre auteur de *The Bible in Spain* en matière gitane. Cette traduction d'un ouvrage dont l'original est devenu rare doit être signalée ici à cause des fréquentes incursions de Borrow, qui avait voyagé au Maroc, dans le domaine nord-africain. Mais il va sans dire qu'il ne croit pas à l'origine maghrébine des Gitanes d'Espagne.

Robert RICARD.

* * *

El Jerezano Pedro de Estupiñán y Virués, Conquistador de Melilla y Adelantado de Indias (Discursos leídos en la recepción pública del Sr. D. Vicente García Figueras), Academia Hispano Americana de Ciencias y Artes, Cádiz, 1933, 34 p.

On trouvera dans cette brochure une excellente mise au point de nos connaissances sur le conquérant de Melilla, dont il paraît maintenant démontré qu'il était originaire de Jerez de la Frontera. Il faut noter que, pour la date de l'expédition, M. García Figueras s'en tient à la chronologie traditionnelle, qui la place en 1497, et non en 1496 (p. 14). Relevons, enfin, le curieux épisode de la madrague de Conil (p. 9-10), qui annonce ce que devait écrire plus tard Cervantes, dans *La ilustre fregona*, sur la madrague de Zahara et les pirateries des Barbaresques. •

Robert RICARD.

* * *

Marcel BATAILLON. — *Mona. Etude étymologique. Du Cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger (1881-1931)*, Alger, 1932, p. 73-86.

Après avoir déterminé l'origine exclusivement catalano-valencienne du gâteau

appelé en Algérie *mouna* (*mona*), que l'on va manger à la campagne le lundi de Pâques ou le lundi de la Pentecôte, M. Bataillon rattache ce mot au latin *munda*; la disparition du *d* après *n* est, en effet, une caractéristique du catalan et des parlers qui s'y rattachent. Dans le latin du iv^e siècle, l'adjectif *mundus* est fréquemment accolé à des substantifs signifiant le pain, pour désigner un pain de première qualité. Le féminin *munda* s'explique par le fait que cette épithète était plus souvent employée avec *annona* ou *buccella* qu'avec *panis*. Ce qui transforme cette hypothèse en certitude, c'est l'existence en portugais ancien du substantif *monda*, petit pain. Il est à noter que si la *mouna* — gâteau et partie de campagne — n'est pas inconnue au Maroc, elle a été introduite par les Algériens, et non par la colonie espagnole, composée en très grande majorité d'Andalous.

Robert RICARD.

L'Editeur-Gérant : R. PINARDON.

Rochefort-sur-mer. — Imprimerie A. Thoyon-Thèze. — 1933.

HESPÉRIS

TOME XVII

Année 1933.

Fascicule II.

SOMMAIRE

	Pages
Prosper RICARD. — <i>Reliures marocaines du XIII^e siècle (8 pl.)</i>	109
Ch. LE CŒUR. — <i>Les rites de passage d'Azemmour</i>	129
Robert RICARD. — <i>Notes de bibliographie luso-marocaine</i>	149

* * *

BIBLIOGRAPHIE :

Chr. FUNCK-BRENTANO et M. BOUSSER. — <i>BIBLIOGRAPHIE MAROCAINE (1931)</i> .	153
--	-----

RELIURES MAROCAINES DU XIII^e SIÈCLE

NOTES SUR DES SPÉCIMENS D'ÉPOQUE ET DE TRADITION ALMOHADES ⁽¹⁾

La rénovation de la reliure d'art, que j'entrepris dès mon arrivée à Fès, en 1915, repose à peu près uniquement sur les modèles découverts en cette ville entre 1915 et 1920.

Au début, je dus me contenter de modèles tirés de la confection courante, exécutés à vil prix avec des cuirs tachés, éraflés, quelquefois percés, presque toujours insuffisamment tannés et mal teints, mais dont la composition avait assez de caractère pour justifier des soins plus attentifs, notamment dans le choix de la matière première et dans l'exécution.

Après avoir renouvelé l'ancien outillage de presses, de coins, de fers, etc., que j'avais trouvé dans un état lamentable, je le confiai au seul et vieux relieur encore digne de ce nom, Si Mohammed Bel Arbi Laḥlou, qui, après de longues hésitations, voulut bien consentir à entrer en relations avec nous (2). Dès lors commença pour lui une ère de travail qu'il n'avait jamais connue même au temps où, en pleine possession de son métier, il avait œuvré pour le sultan Moulay El Hassane (1873-1894).

Entre temps, toujours en quête de nouveaux renseignements, je fus assez heureux pour découvrir des documents plus anciens, et être même mis en possession par M. Louis Mercier, arabisant de haute valeur, alors consul de France, d'un manuscrit arabe traitant de l'art de la reliure tel qu'on le pratiquait au Maroc, au début du xvii^e siècle (3).

(1) Cette étude a fait l'objet d'une communication au VIII^e Congrès de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, section des Arts indigènes, qui s'est tenu à Fès en avril 1933.

(2) J'ai dit comment fut abordée cette entreprise dans une communication intitulée : *La Renaissance de la Reliure d'art à Fès*, publiée dans les « Procès-verbaux et Mémoires du Congrès international des bibliothécaires et bibliophiles » (Paris, 1923, 14 pages et 3 planches).

(3) J'ai fait imprimer le texte de ce manuscrit à l'intention de la nouvelle génération des relieurs marocains : *L'art de la Reliure et de la Dorure*, texte arabe d'Abou El'Abbas Ahmed Ben Mohammed Es Sofiani, avec un index français des termes techniques (2^e édition, Paris, Geuthner, 1925).

C'est grâce à ces trouvailles que je pus établir que, du XVII^e au XIX^e siècles, le Maroc avait connu trois types bien définis de reliures (1) :

Premier : un type oriental de quelque ancienneté, conçu à la manière de maintes compositions persanes du XVI^e siècle (reliures, tapis, etc.) avec un médaillon central ellipsoïde, souvent accompagné, aux angles, d'écoinçons au profil lobé ou festonné : organes couverts d'arabesques florales en léger relief obtenu par l'estampage de coins gravés en creux : le tout enfermé dans un cadre tantôt traité au calame et à l'encre d'or, tantôt gaufré sur feuille d'or au moyen de petits fers en bronze ou en acier. Une feuille mince de cuir de couleur, ou de papier coloré, ou d'or, remplissait quelquefois le champ arabesque du médaillon et des écoinçons (2).

Deuxième : un type qui semble avoir eu quelque vogue au XIX^e siècle, d'allure hispano-mauresque, avec médaillon carré à décor d'entrelacs polygonal et, dans les compartiments, de petits motifs floraux : éléments en léger relief obtenu, comme dans le type précédent, par le procédé de l'estampage, et souvent rehaussés d'or et de couleurs. Parfois, dans les angles, s'enclavent, également estampés, des écoinçons à décor floral et au profil de stalactites. Un listel, gaufré sur feuille d'or, encadre le tout.

Troisième : un type au décor rare, avec ou sans médaillon estampé ou gaufré, caractérisé surtout par une ou deux chaînettes courant dans l'encadrement entre des listels nus, sans or : ensemble d'allure archaïque sinon pure de style (3) employé surtout au XVIII^e siècle.

Là s'arrêterait notre connaissance de l'art de la reliure au Maroc si ne nous avait été dernièrement ouverte (mars 1933), par faveur spéciale (4), la bibliothèque arabe de la médersa Ben Youssef de Marra-

(1) Des spécimens de ces reliures recueillis par moi, puis par mes collaborateurs, MM. Jean Baldoui et Marcel Vicaire, inspecteurs régionaux du Service des Arts indigènes, figurent actuellement au Musée de la Médersa des Oudaias, à Rabat, et à celui du Batha à Fès. J'en ai donné un aperçu dans les articles suivants : *La Reliure d'art à Fès (France-Maroc)*, 15 janvier 1919 ; *La Rénovation de la reliure d'art à Fès (Bulletin de l'Enseignement public au Maroc)*, mars 1922, pp. 62-66, 2 photos, Paris, Larose.

(2) C'est de ce seul type de reliure dont parle Es Sofiani.

(3) M. Marcel Vicaire a trouvé, à Fès, une reliure d'un autre genre, la seule connue jusqu'ici au Maroc, sans estampage ni gaufrage, simplement enluminée au moyen d'encres de couleurs diverses, avec décor floral de tradition mérinide. L'objet, qui pourrait remonter aux XIV^e-XV^e siècles, figure dans les collections du musée du Batha, à Fès.

(4) A ce sujet, nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à M. Funek-Brentano, Directeur de la Bibliothèque et des Archives du Protectorat, ainsi qu'à M. Boumédiène Ben Ziane, muraqib des Biens Habous de la région de Marrakech, qui ont bien voulu faciliter notre enquête et nos études.

kech (1), héritière de diverses collections religieuses, en particulier de celles de la vieille mosquée Koutoubia fondée par les émirs almohades au XII^e siècle : nous y avons trouvé de nombreux documents dont l'un, du XIII^e siècle, date approximativement les autres. Nous allons en étudier quelques-uns ci-après, sous trois chefs successifs.

* * *

PREMIER GROUPE. — La première série de ces documents fait partie d'un Coran qu'une fiche manuscrite désigne comme suit : « Dix tomes du Livre magnifique sur du papier remarquablement calligraphié et enluminé avec des doubles pages dorées [à la fin et au commencement] selon la coutume des Almohades ».

De ces dix tomes, il n'en reste plus que quatre renfermant chacun une centaine de feuillets d'un excellent papier couvert d'une écriture assez régulière et même élégante, à raison de neuf lignes à la page. Cette écriture est de belle taille, d'autant que le format du papier, de 29 centimètres sur 22, correspond à peu près à notre in-quarto. Les marges sont de bonne dimension.

Dans le corps de l'ouvrage, les titres des sourates, en caractères couffiques enjolivés d'enroulements floraux et encadrés d'arabesques géométriques ou florales, sont mis en vedette par des rehauts d'or et de couleurs, cependant que des restes d'inscriptions manuscrites, marquant la fin de chaque tome, donnent de précieux renseignements historiques.

Une partie de l'inscription terminale du neuvième tome (la fin a disparu), qui occupe sept lignes tracées à l'encre d'or, serties de noir, et enfermées dans un cadre d'or, nous apprend qu'« A été terminé le neuvième tome du Coran chéri et illustre à la louange d'Allah le Haut, le Grand, après la prière du vendredi 23 du mois de Cha'bâne le glorieux, de l'année 654, dans la capitale des Almohades — qu'Allah augmente leur puissance — à Marrakech — qu'Allah Puissant et Grand la protège ainsi que ses gens — . Ecrit de la main du serviteur d'Allah — qu'Il soit exalté — qui demande de son Maître le pardon de ses fautes et les lui avoue... ».

(1) A l'occasion du dernier Congrès de l'Institut des Hautes Études Marocaines, nous avons pu jeter un coup d'œil rapide sur les reliures de la bibliothèque de la mosquée cathédrale Karouïine, mais nous n'y avons rien découvert qui ne fût déjà connu.

L'inscription d'un autre tome, écrite le vendredi suivant, confirme la date et le lieu sus-indiqués : « A été terminé ce tome illustre du « Livre chéri à la louange d'Allah — qu'Il soit exalté ! — et par son « aide, après la prière de *ṣoḥḥ* du vendredi premier jour de ramadan « vénéré et glorieux de l'année 654, dans la capitale des Almohades — « qu'Allah (qu'Il soit exalté !) augmente leur puissance par la soumis- « sion —, Marrakech — qu'Allah la garde ainsi que ses habitants. Écrit « de la main de..... »

Un peu plus, nous allions connaître le nom du calligraphe, mais ce nom, s'il fut tracé dans ce tome, figurait sur la page suivante, l'ultime, qui a été perdue.

Heureusement, un autre tome comble cette lacune ; c'est le quatrième dont la dédicace est ainsi conçue : « A été terminé ce quatrième « dixième du Livre chéri, à la louange d'Allah l'Élevé, le plus Haut, et « par son aide, le dimanche 13 du mois de *reĵeb* de l'année 654, en la « capitale de Marrakech — qu'Allah (qu'Il soit exalté !) la protège ainsi « que ses habitants. Ceci a été écrit de la main droite périssable du « serviteur d'Allah — qu'Il soit exalté — qui avoue ses fautes, qui espère « en la miséricorde de son Maître, Omar, émir des croyants, croyant « en Allah Puissant et Grand » (1).

C'est donc Omar, prince des croyants, qui calligraphia les pages dédicatoires (2) de ce Coran en 654 de l'hégire (environ 1256 J.-C.).

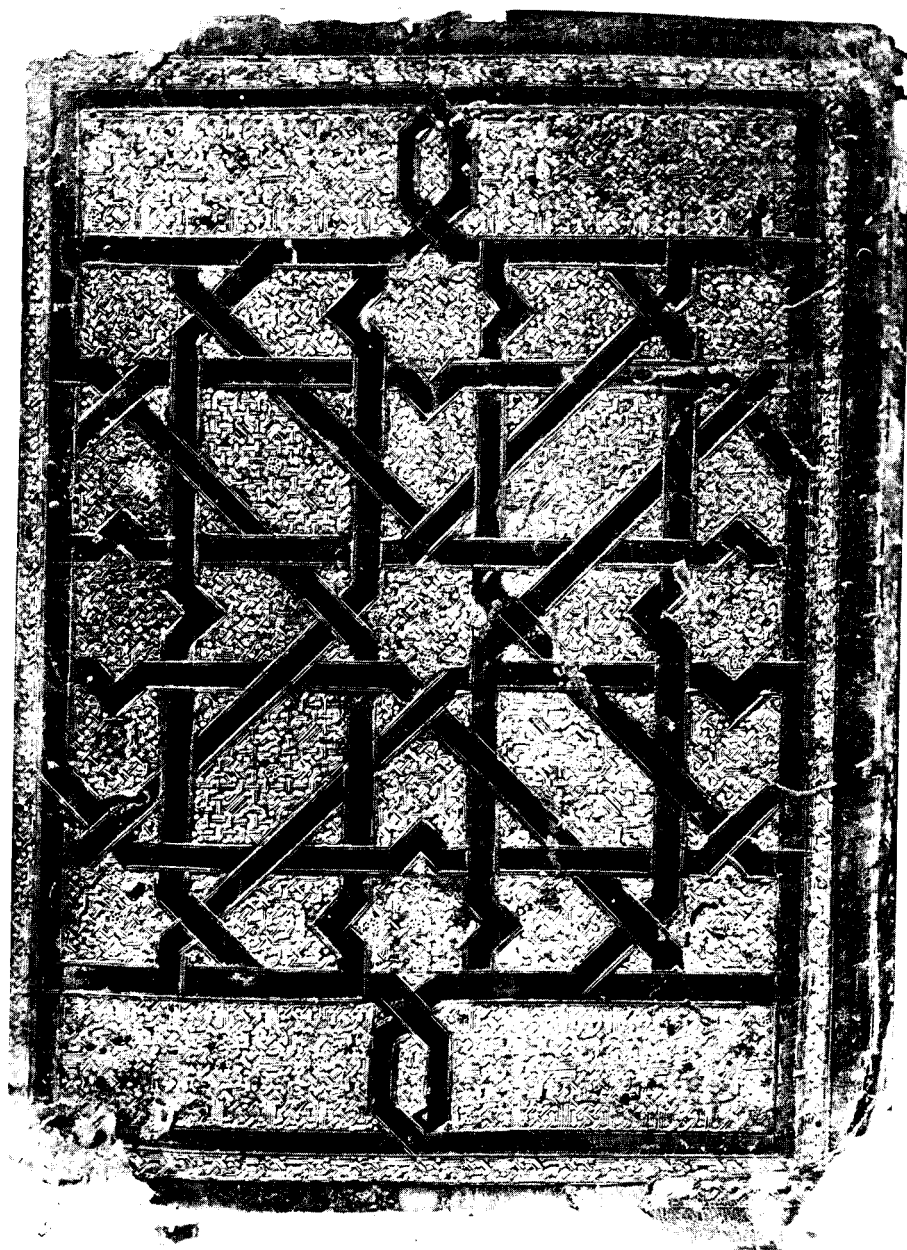
Or l'histoire mentionne, à cette époque même, l'existence d'Abou *Ḥafṣ 'Omar* El Mourtada, l'avant-dernier des émirs almohades, qui régna près de dix-neuf ans à Marrakech, de 646 à 665 H. (1248-1266 J.-C.). Ce prince aurait donc signé le tome en question vers la huitième année de son règne (3).

C'était à un moment tragique de l'histoire de la dynastie : après s'être emparés de Taza 613 (1216) et du Fazaz — nous dirions aujourd'hui

(1) Cette inscription est reproduite dans un excellent cliché en couleurs, actuellement conservé dans les documents de la Bibliothèque et des Archives du Protectorat, à Rabat.

(2) Nous disons « les pages dédicatoires », car tout fait présumer que le prince dut confier à un autre calligraphe le soin de copier le texte coranique, se réservant seulement celui des dédicaces d'ailleurs établies à des dates trop rapprochées dans l'année 654, pour avoir été écrites par la même main dans un aussi court laps de temps.

(3) L'acte de constitution du livre en propriété *habous*, dont il est parlé ci-dessus, spécifie que le donateur fut également Omar, fils de l'émir Abou Ibrahim [qui ne régna pas], fils de l'émir [non nommé], fils de l'émir [non nommé] ; ce qui le fait remonter, conformément aux données de l'histoire, à son grand-père Abou Youssef et à son arrière-grand-père Abd El Moumene, le premier des princes almohades.



Plat de reliure d'un Coran almohade à décor d'entrelacs
polygonal avec lacis gaufré sur feuille d'or dans les compartiments
Format : 29 × 22 cm.

d'hui le pays Zaïane et le Tadla --- puis de Tlemcen, de Fès et de Salé 649 (1251), d'impétueux rivaux, originaires du sud constantinois, les Mérinides, étaient en effet à la veille de faire la conquête du Tafilalet et du Dra, de la Chaouïa, de l'Andalousie, de forcer enfin le dernier refuge des Almohades, Marrakech, opération au cours de laquelle devait périr le dernier représentant de la famille, Abou 'Ola El Ouatiq, surnommé Abou Debbous 668 (1269). L'ennemi occupait donc la presque totalité de ce qui avait été l'empire d'Abd El Moumene lorsque Omar, qui ne tenait plus que la région de Marrakech, dédicait son Coran.

Les reliures sont de la même époque que la calligraphie (1). Elles sont aussi, du moins à notre connaissance, les plus anciennes que nous possédions au Maroc. Comme elles sont toutes semblables, la description de l'une d'elles s'appliquera aux autres.

Chaque reliure se compose de deux plats rectangulaires et d'un rabat pentagonal formés chacun d'une âme de papier épais, sinon d'un véritable carton, réunis par un seul et même morceau de cuir aujourd'hui brunâtre qui, à l'origine, dût être de couleur rouge. Nous avons là, incontestablement, un échantillon de cuir de bouc ou de chèvre, tanné au « takaout » (galle d'un tamaris) et teint du côté de la fleur au « tizgha » (sumac), de ce « maroquin » dont la renommée traversa les mers.

Quant aux plats, ils reproduisent très exactement les dimensions des feuillets du livre, car ils n'en débordent ni la tête, ni le pied, ni la gouttière (2). L'articulation des plats et du rabat est assurée par l'aménagement de deux charnières d'une largeur égale à l'épaisseur du volume : l'une restant souple pour s'appliquer très exactement sur le dos qui reste plat et n'est jamais arrondi ni doré, l'autre étant renforcée d'un carton pour mieux recevoir, comme les plats et le rabat, soit une ornementation, soit le titre, aux petits fers.

(1) M. Georges MARÇAIS partage cet avis fondé, ainsi qu'on le verra plus loin, sur le style des reliures. On peut s'étonner de la durée aussi longue --- sept siècles --- d'ouvrages de cette sorte, éminemment périssables, surtout en pays maghrébin où les livres les plus précieux ont généralement été exposés à toutes les causes de destruction. Mais notre Coran a fait l'objet de soins spéciaux : à une époque indéterminée par exemple, ainsi qu'en témoignent le cuir et le papier, il a été réparé. Bien plus, dès sa remise aux Habous, remise qui date de rejev 656 H., ainsi qu'en fait foi l'acte transcrit sur la première page de garde de chacun des tomes, ce coran était celé dans un étui en cuir avec fermoirs d'argent niellé qui était lui-même gardé dans une caisse de bois. Le même acte, dont le texte est très mutilé, confirme les faits déjà révélés dans les inscriptions dédicatoires et précise que la donation du Coran fut faite en faveur de la mosquée Siqqâya de Marrakech, construite sur l'ordre d'Omar.

(2) Leur largeur est même un peu inférieure à celle du livre, côté dos. Nous en donnerons la raison dans un ouvrage en préparation qui aura pour titre : *Reliures marocaines*.

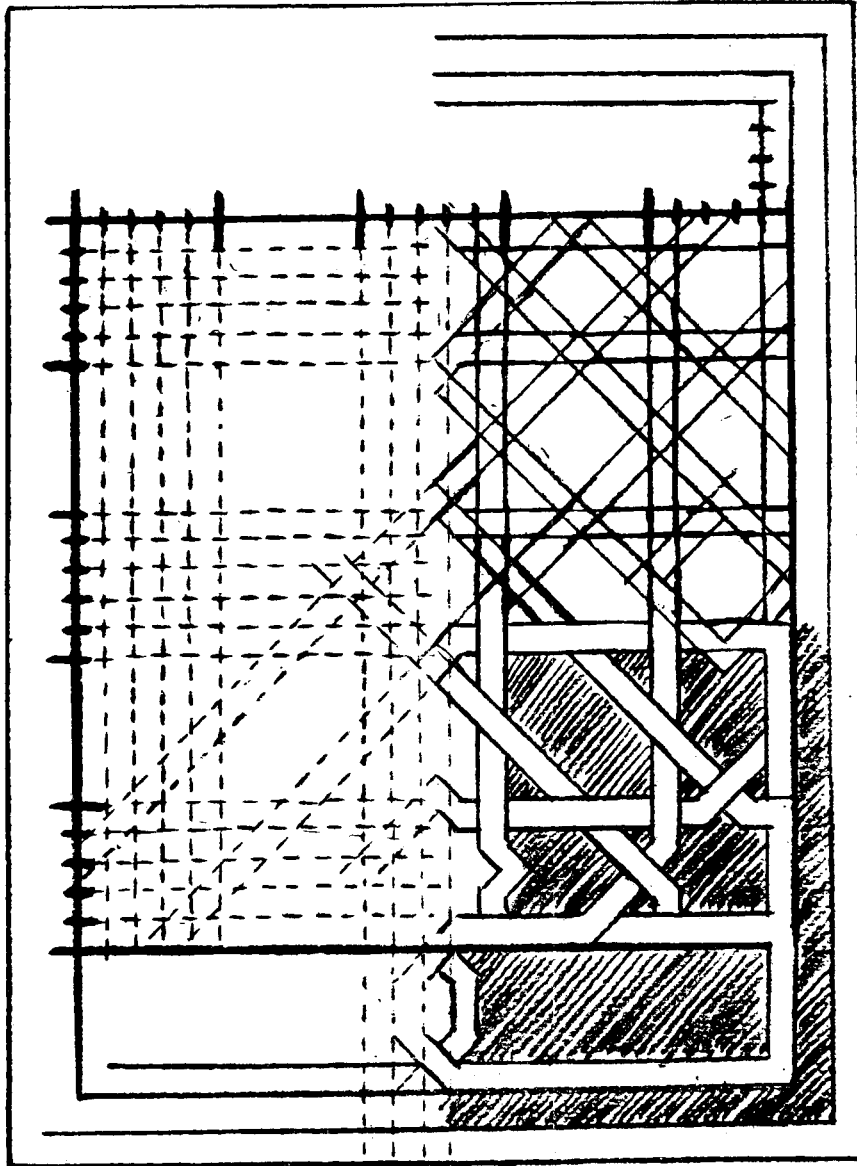


Fig. 1. — Tracé de Pentrelacs polygonal de la reliure représentée dans la Planche I.

Aucune décoration à l'intérieur (1) qui est lui-même doublé de cuir mince et lisse, probablement du mouton. Mais, à l'extérieur, plats et rabats sont couverts d'un ample entrelacs polygonal rectiligne dont les brins, lisses et nus, sertis au pliour (deux minces filets parallèles distants d'un millimètre), se brisent, s'entrecroisent, compartimentant des polygones de formes variées remplis d'un laci enchevêtré dont les vides se ponctuent encore de rosettes et de points (pl. I).

L'entrelacs principal est du type courant, encore très répandu de nos jours chez les artisans du bois (sculpteurs et peintres), dénommé *metsemmen* parce que son élément constitutif est l'étoile à huit pointes.

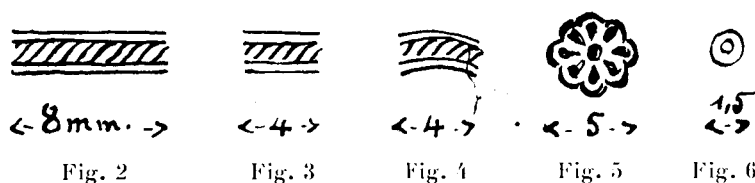
Voici comment on le construit (fig. 1) : Détermination du carré de l'entrelacs, dont le côté doit être un peu inférieur à la largeur du plat, de manière à réserver une marge d'encadrement. Partage de chacun des côtés de ce carré en cinq divisions égales ; la division ainsi obtenue représente la largeur totale occupée par un couple de brins d'entrelacs, ainsi que l'intervalle compris entre deux couples voisins. Nouveau partage de chacune des divisions extrêmes et de la division médiane en cinq subdivisions : la subdivision représente la largeur du brin de l'entrelacs, largeur qui est contenue trois fois dans l'intervalle compris entre les brins d'un même couple. Tracé, au travers du carré, du schéma des brins parallèles et perpendiculaires. Report de ce tracé sur les diagonales et vers les angles. Tracé définitif de l'entrelacs qui n'a plus qu'à être précisé par des involutions et des entrecroisements aux endroits convenables, ces derniers devant faire passer un même brin alternativement dessus et dessous ceux qu'il rencontre, en lui donnant le rôle de *qâṭa' ou meqfou'*, « coupant et coupé », qui est de règle dans l'entrelacs arabe.

Comme le tracé ainsi obtenu laisse des vides en haut et en bas de

(1) La décoration à l'intérieur des reliures marocaines fut pourtant pratiquée. Dans certains spécimens du type oriental des xvii-xviii^e siècles, les arabesques du médaillon externe sont parfois reproduites dans un médaillon interne, mais découpées dans le cuir, se détachant sur un fond de clinquant argenté et s'auréolant de traits à l'encre d'or ; un listel vers les bords, également tracé à l'encre d'or, fait office de cadre. Quand ils étaient destinés à un Coran ou un livre d'heures d'un certain prix, les spécimens à allure hispano-mauresque du xix^e siècle voyaient les bords internes de leurs plats, ainsi que toute la face intérieure de leur rabat, se rehausser d'une gaufrure parfois compacte exécutée aux petits fers sur feuille d'or. Nous avons aussi décrit un cartable impérial dont les plats intérieurs étaient garnis de riches enluminures : *Note au sujet d'un cartable du sultan du Maroc Sidi Mohammed Ben Abd Allah (1757-1790)*, lue au 65^e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements, à Besançon (mars-avril 1932).

la surface à orner, ces vides sont comblés par un débordement judicieux des brins de l'entrelacs (1).

Le lacis gaufré qui remplit le compartiment de l'entrelacs est réglé par un quadrillage préalable. Il nécessite quelques fers seulement : d'une part deux petits fers droits, longs de 8 mm. (fig. 2), l'autre de 4 mm. (fig. 3) produisant l'effet d'une cordelette aux torons obliques tendue entre deux filets distants d'environ 1 mm. ; d'autre part, un fer analo-



Décor agrandi (2 fois et demie) des petits fers ayant servi au gaufrage de la reliure représentée dans la Planche I.

gue aux deux précédents, mais courbe, décrivant tout au plus un quart de cercle, et approximativement long de 4 mm. (fig. 4). Soit trois fers dont l'agencement approprié autorise le tracé de chaînettes variées et de groupes centrés pour l'ornementation des compartiments de l'entrelacs polygonal (fig. 7).

Les surfaces minuscules laissées vides par ce lacis sont elles-mêmes centrées par deux autres menus motifs : une rosette à huit lobes ayant à peine 5 millimètres de diamètre (fig. 5) et un cercle pointé de moins de 2 mm. (fig. 6) appliqués aux petits fers sur feuille d'or.

Le résultat final est un épais et riche guillochis d'or sur fond brun, que le nu des brins de l'entrelacs met particulièrement en valeur.

La seule inscription que porte la reliure est celle du numéro, en lettres arabes, du tome auquel elle se rapporte ; très courte, elle se développe au milieu de la gouttière, en lettres qui durent être dorées, entre deux listels latéraux.

*
* *

(1) On trouvera des renseignements complémentaires sur le tracé des entrelacs polygonaux dans notre *Pour comprendre l'Art musulman dans l'Afrique du Nord et en Espagne*, p. 178, et fig. 383 à 389 (Paris, Hachette, 1924).

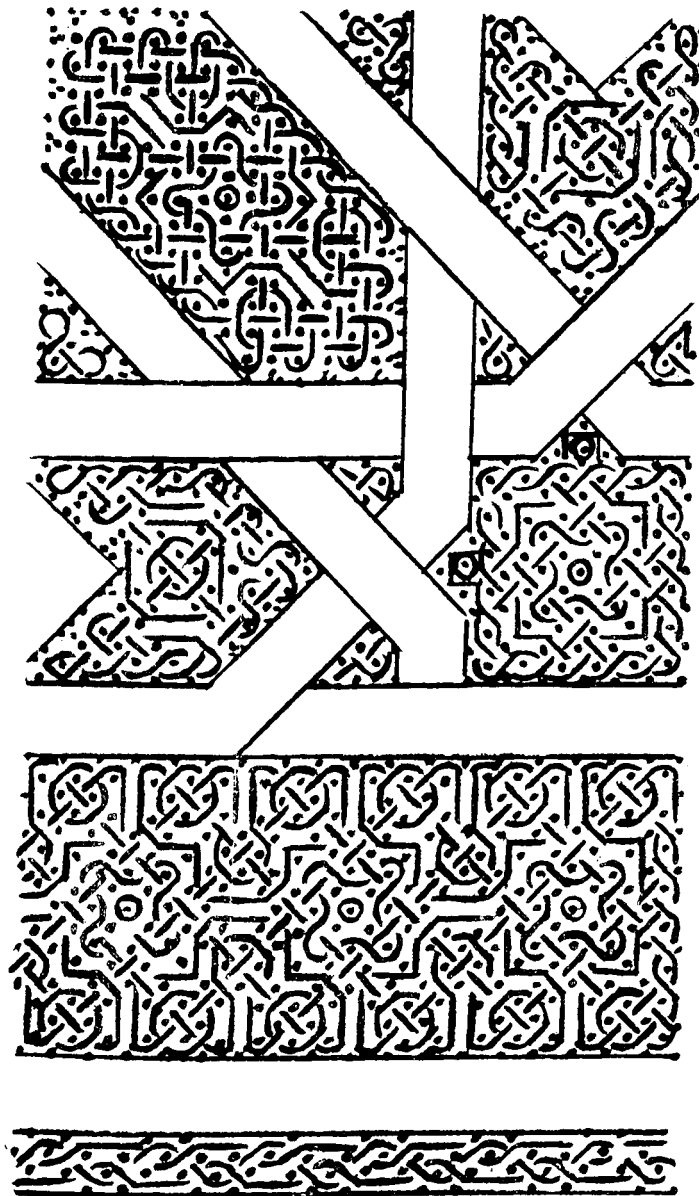


Fig. 7. — Schémas des lacs gaufrés aux petits fers sur feuille d'or, remplissant les compartiments de la reliure représentée dans la Planche I.

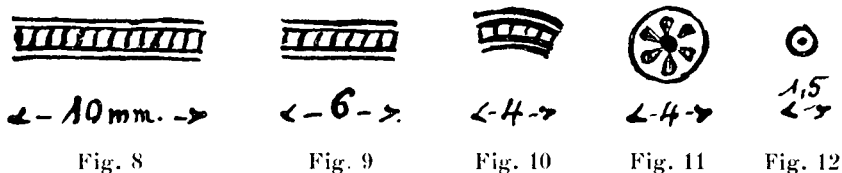
DEUXIÈME GROUPE. — La deuxième série de nos documents se compose d'un autre Coran, qui dut comprendre une trentaine de tomes du même format que le précédent, et dont la plupart subsistent encore.

Mais ici, aucune mention historique, aucune dédicace, aucun acte de constitution habous. Les inscriptions dorées et enluminées qui marquent la fin des volumes ont toutes à peu près la même signification : « A été achevé le ...ième tome, grâce à l'aide d'Allah. Qu'Allah bénisse notre Seigneur Mohammed et ses compagnons et leur accorde le Salut complet ».

A la fois pleine et aisée, remarquablement pure, l'écriture de ce Coran n'occupe que cinq lignes à la page et semble appartenir à la plus belle période almohade.

On n'en saurait dire autant de la reliure, dont le cuir, quoique bien tanné, manque de corps, et dont la gaufrure n'a pas la perfection qui caractérise l'ouvrage précédent.

En principe, l'outillage reste le même, mais il a quelque peu évolué : les torons de la cordelette des deux fers droits et du fer courbe sont moins obliques (fig. 8, 9 et 10); la rosette n'a plus que six feuilles

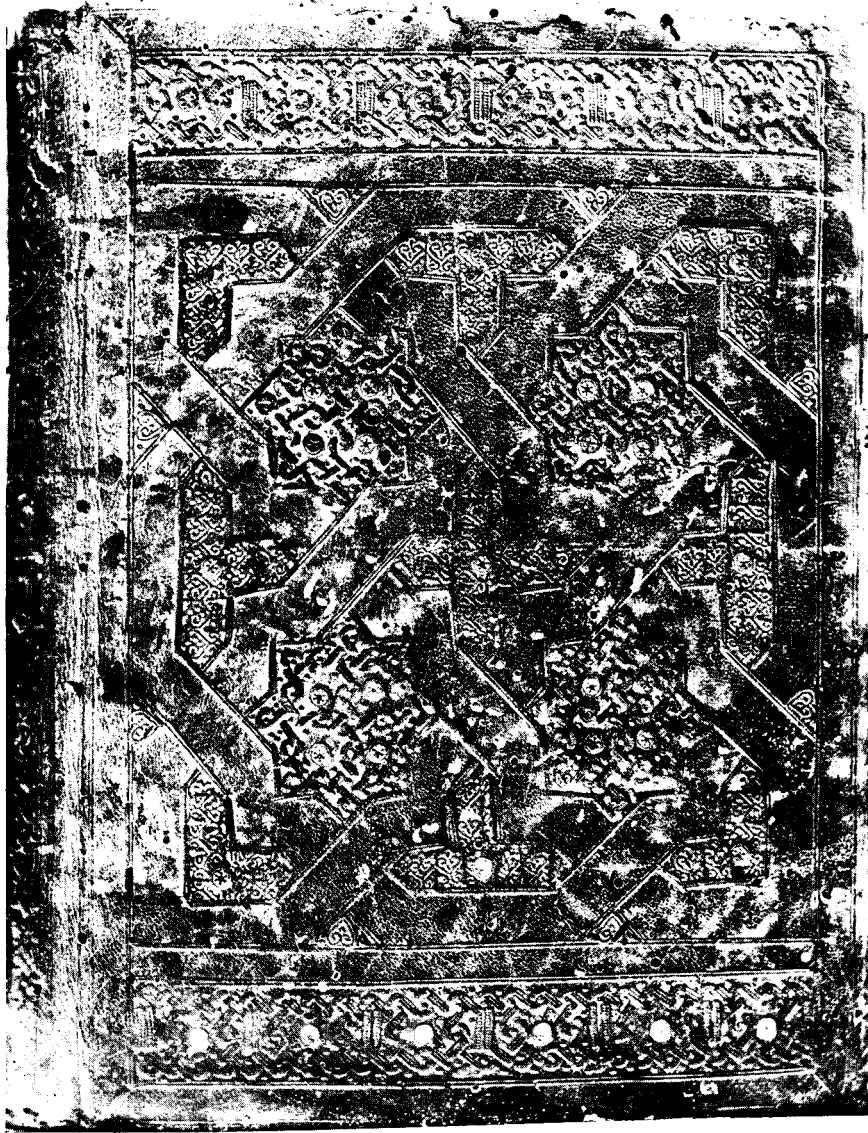


Décor des petits fers ayant servi au gaufrage des reliures représentées dans les Planches II à V.

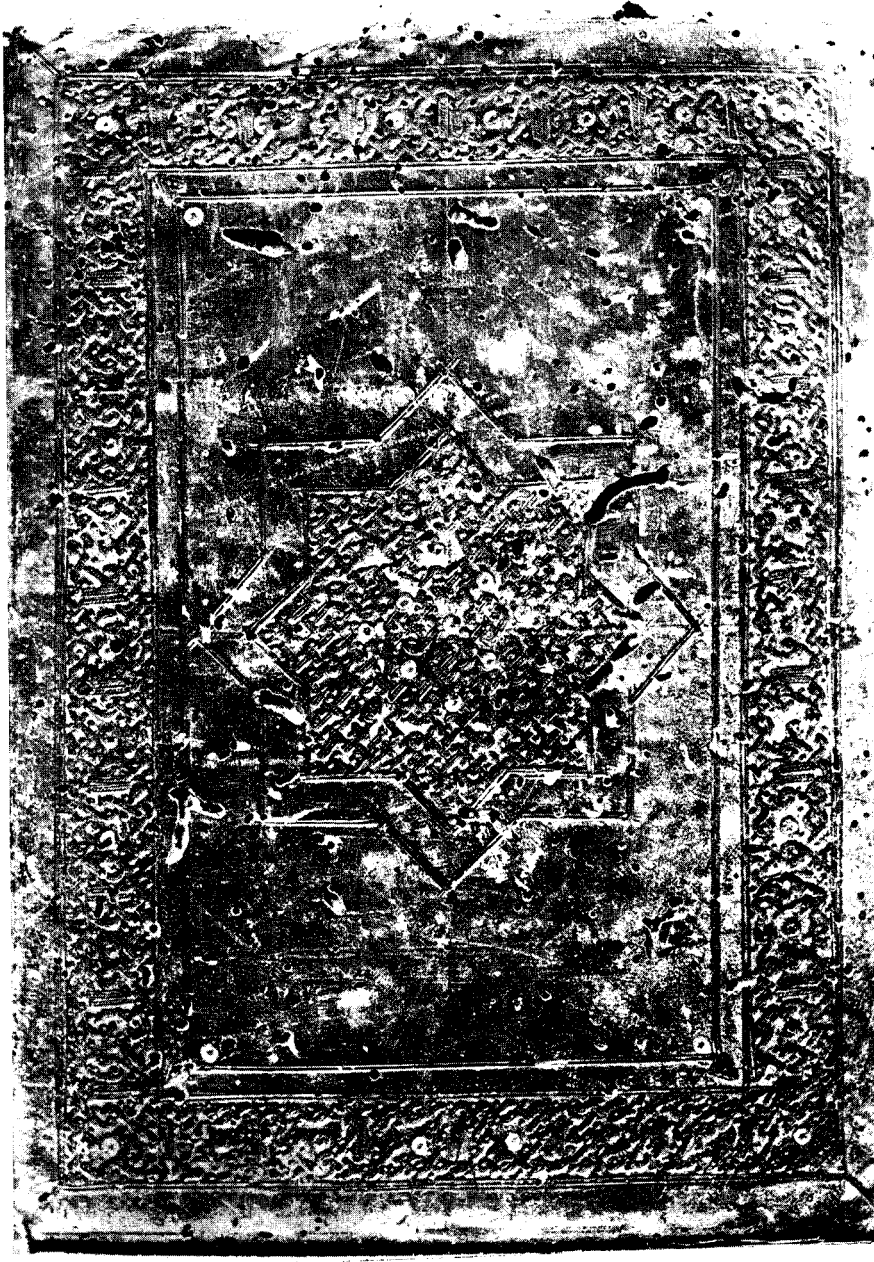
au lieu de huit et son pourtour est circulaire au lieu d'être lobé (fig. 11); le cercle pointé est plus petit (fig. 12).

Un élément nouveau apparaît enfin dans l'une des reliures et, fait remarquable, une seule : un motif ornemental non plus géométrique, mais floral, composé de deux spires doubles et inverses qui se répètent symétriquement pour dessiner un cœur et porter, intérieurement, un fleuron trilobé et se terminer, au sommet, par deux rameaux foliés (pl. II).

Complet, ce motif remplit un rectangle d'environ 10 mm. de long et



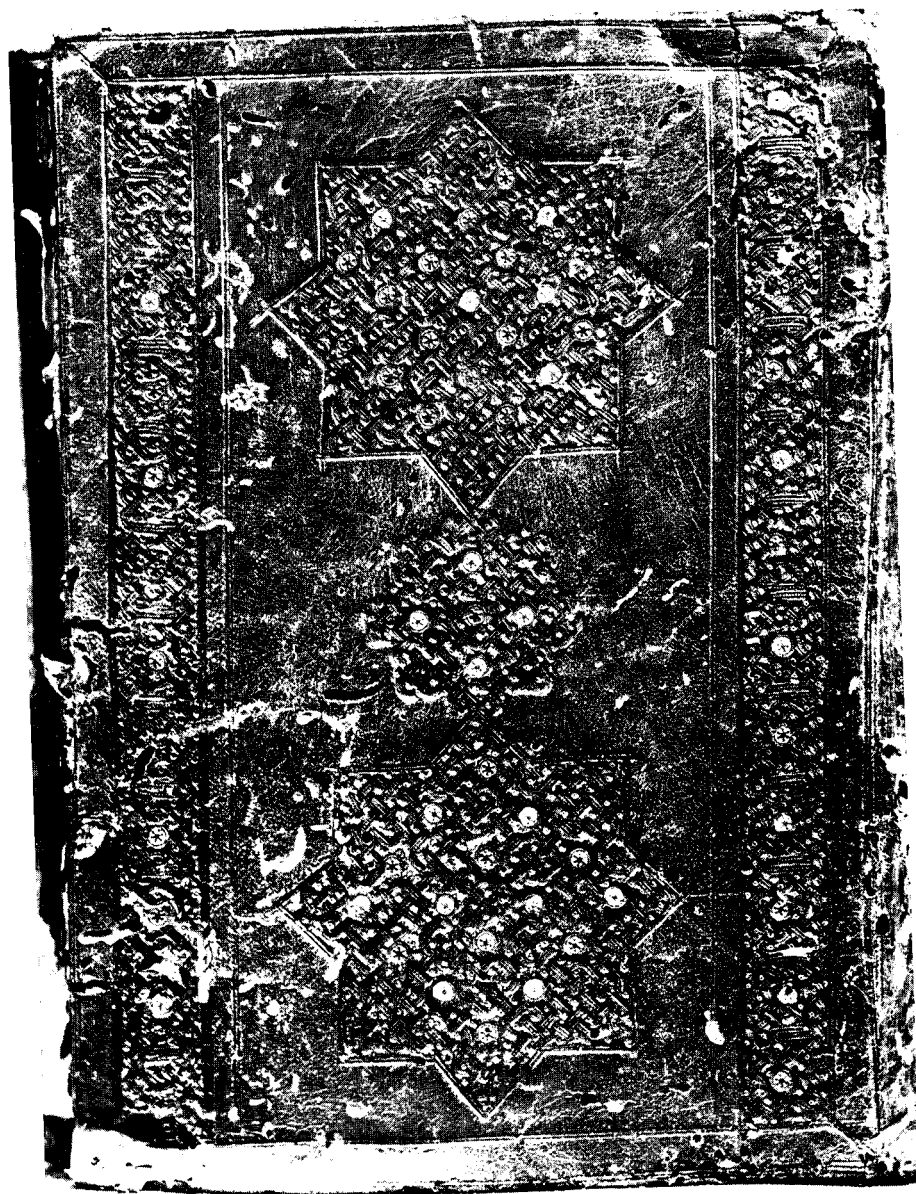
Plat de reliure de tradition almohade à décor d'entrelacs polygonal
avec gaufrures dans les compartiments rehaussées de quelques points d'or
Format : 29 × 22 cm.



Plat de reliure de tradition almohade
gaufree aux petits fers et rehaussée de quelques points d'or
Format : 29 × 22 cm.



Plat de reliure de tradition almohade
gaufree aux petits fers et rehaussée de quelques points d'or
Format : 29 × 22 cm.



Plat de reliure de tradition almohade
gaufree aux petits fers et rehaussée de quelques points d'or
Format: 29 × 22 cm.

8 mm. de large (fig. 13); partiel, il ne comporte que le groupe de spirales en forme de cœur et remplit alors un triangle isocèle (fig. 14). D'où deux fers : le premier se répétant latéralement pour orner des surfaces rectangulaires, le second pour remplir de petits espaces triangulaires.

Pour exceptionnel qu'il soit, cet élément floral reste l'indice d'une influence nouvelle accentuant l'impression que l'on avait déjà, à première vue, d'une facture négligée ou tardive.

De toute manière, ces documents sont dans la tradition des temps almohades.

Ils présentent en outre la particularité curieuse d'être tous différents les uns des autres : soucieux de variété, l'artisan s'est évertué à concevoir, pour chaque tome, une composition nouvelle. Nous allons en décrire quelques-unes.

Planche II. — Un entrelacs polygonal inscrit dans un carré occupe presque toute la largeur du plat. Deux bandeaux rectangulaires garnissent les vides du haut et du bas. Ceux-ci, de même que les étoiles octogonales de l'entrelacs, sont remplis du lacis habituel aux petits fers. Les autres vides sont estampés au moyen des fers à décor floral décrits plus haut ; une rosette en marque le centre. Seules ces rosettes qui s'impriment aussi de distance en distance dans les compartiments étoilés de l'entrelacs et dans les bandeaux supérieur et inférieur, furent gaufrées sur or en feuille qui a parfois gardé sa belle nuance jaune verdâtre. Cette application discrète du métal fin, qu'on retrouve dans tous les autres ouvrages, n'est pas sans leur donner une certaine distinction.

Menuisiers et peintres fâsis tracent encore aujourd'hui l'entrelacs principal de la manière suivante : Construction, sur le plat de la reliure, d'un carré dont le côté est un peu inférieur à la largeur de ce plat, de manière à réserver tout autour une marge d'encadrement à la fois pour le carré central et pour les deux bandeaux supérieur et infé-



<- 8 mm. ->



<- 8 mm. ->

Fig. 13

Fig. 14

Décor floral (grandi 2 fois et demie)
de petits fers ayant servi
au gaufrage de certaines parties de la
reliure représentée dans la Planche II

rieur. Partage des côtés du carré en cinq divisions égales : chaque division représentant la largeur occupée par un couple de brins parallèles, ou encore l'intervalle compris entre un couple de ces brins. Partage des divisions extrêmes et de la division médiane en trois autres subdivisions égales : une subdivision donnant la largeur d'un brin de l'entrelacs, ou l'intervalle compris entre deux brins parallèles et voisins.

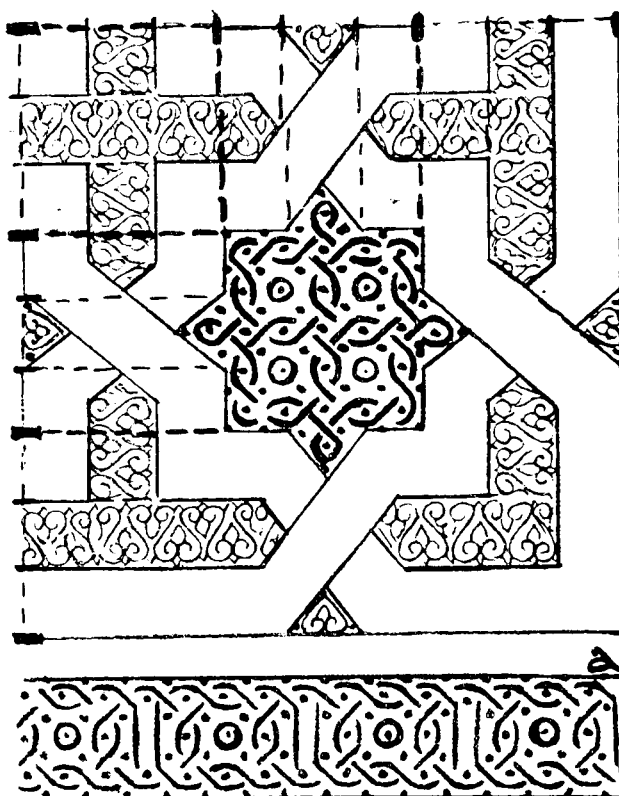


Fig. 15. — Schéma du décor de la reliure représentée dans la Planche II.

Construction, aux endroits convenables, des étoiles octogonales ; puis tracé définitif des involutions et des croisements de l'entrelacs. (1)

Les étoiles octogonales de l'entrelacs se couvrent d'un seul et même lacis géométrique aux petits fers, qui réapparaît, légèrement modifié,

(1) Ce tracé, qui autorise l'emploi d'un fer à décor floral d'une certaine largeur, est incorrect : les lignes obliques de l'entrelacs n'étant pas parallèles aux diagonales, produisent un effet désagréable. Le tracé rationnel eût exigé le partage de chacune des divisions extrêmes et de la division médiane en cinq subdivisions (au lieu de trois).

dans les bandeaux supérieur et inférieur (fig. 15). Les autres vides se combrent de gaufrures à décor floral.

La fig. 16 donne le schéma constructif, sur quadrillage préalable, au moyen des fers à cordelette droits (long ou court) et courbe, de la construction des lacis le plus souvent répétés dans les spécimens qui vont être étudiés.

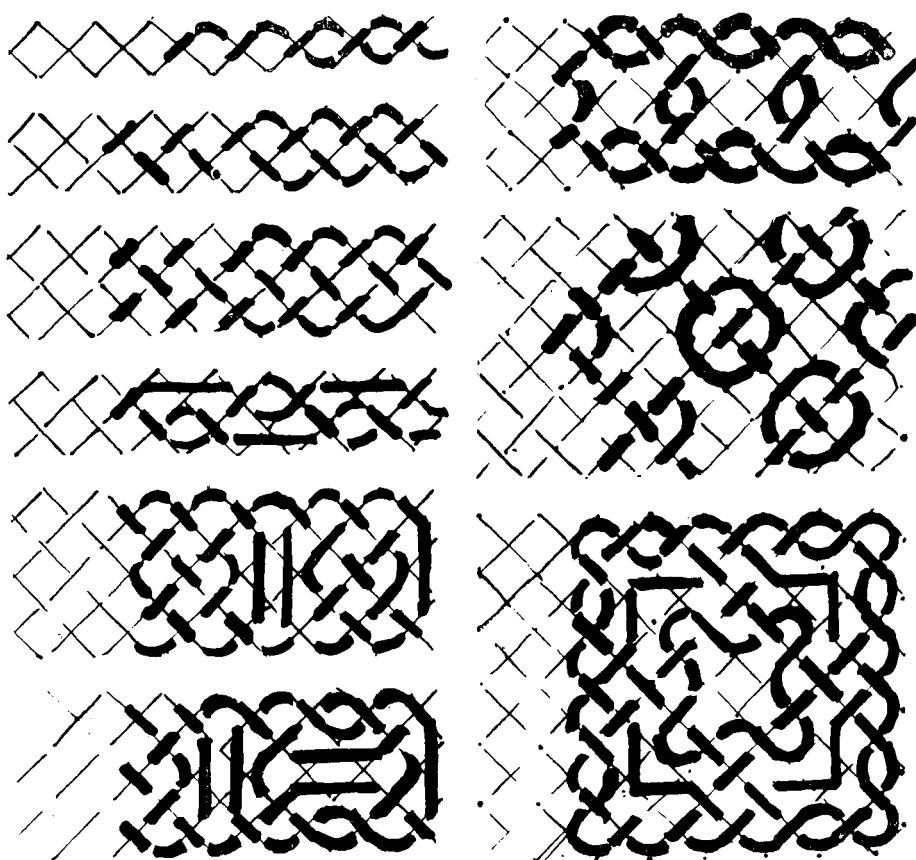


Fig. 16. — Éléments principaux du lacis gaufré des reliures de tradition almohade.

Planche III. — Encadrement composé d'une bordure gaufrée courant entre deux listels nus et inégaux, et occupant environ le cinquième de la largeur du plat.

Médaillon prenant presque toute la largeur du champ, en forme d'étoile à huit pointes, bordé d'un listel nu.

Le lacis gaufré de la bordure est identique à celui des bandeaux de la reliure précédente (fig. 15 a); celui du médaillon est représenté fig. 17.

La gaufrure est émaillée, çà et là, de rosettes qui marquent aussi les angles intérieurs de l'encadrement. Les unes, d'or, plus brillantes que

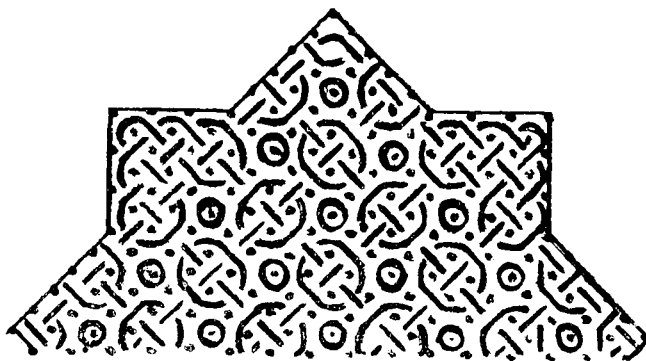


Fig. 17. -- Schéma du lacis du médaillon de la reliure représentée Planche III

les autres, actuellement bleutées, et qui furent peut-être d'argent : tonalités qu'on retrouvera dans presque toutes les autres reliures du groupe, et qui sont très visibles dans les planches III, IV et V.

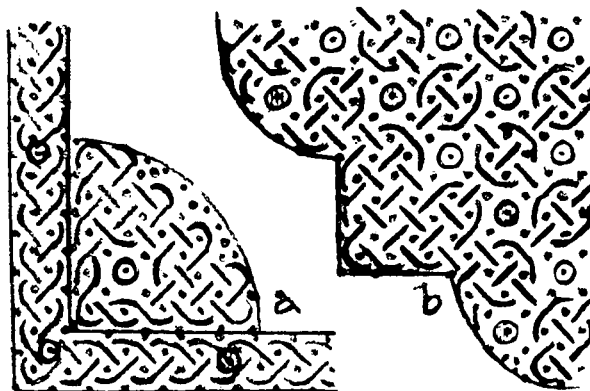
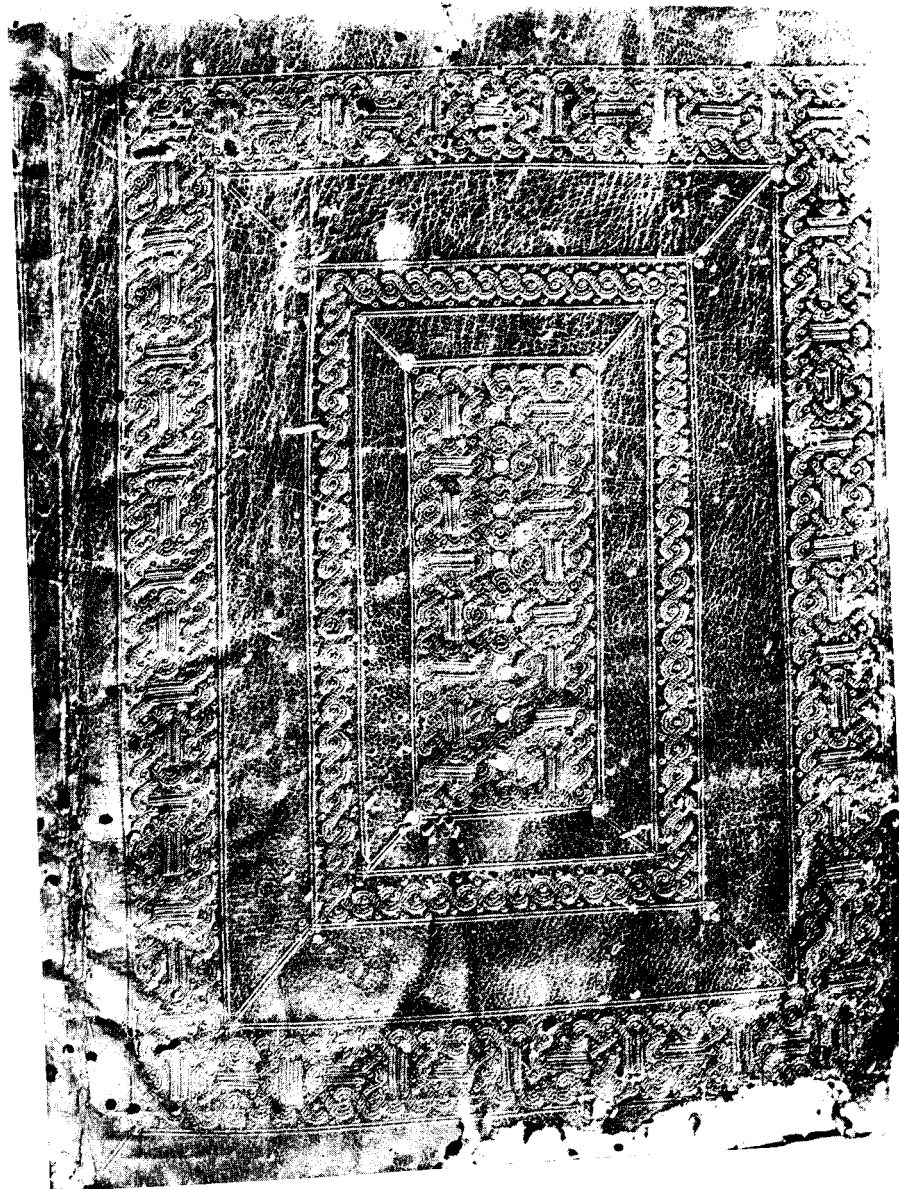
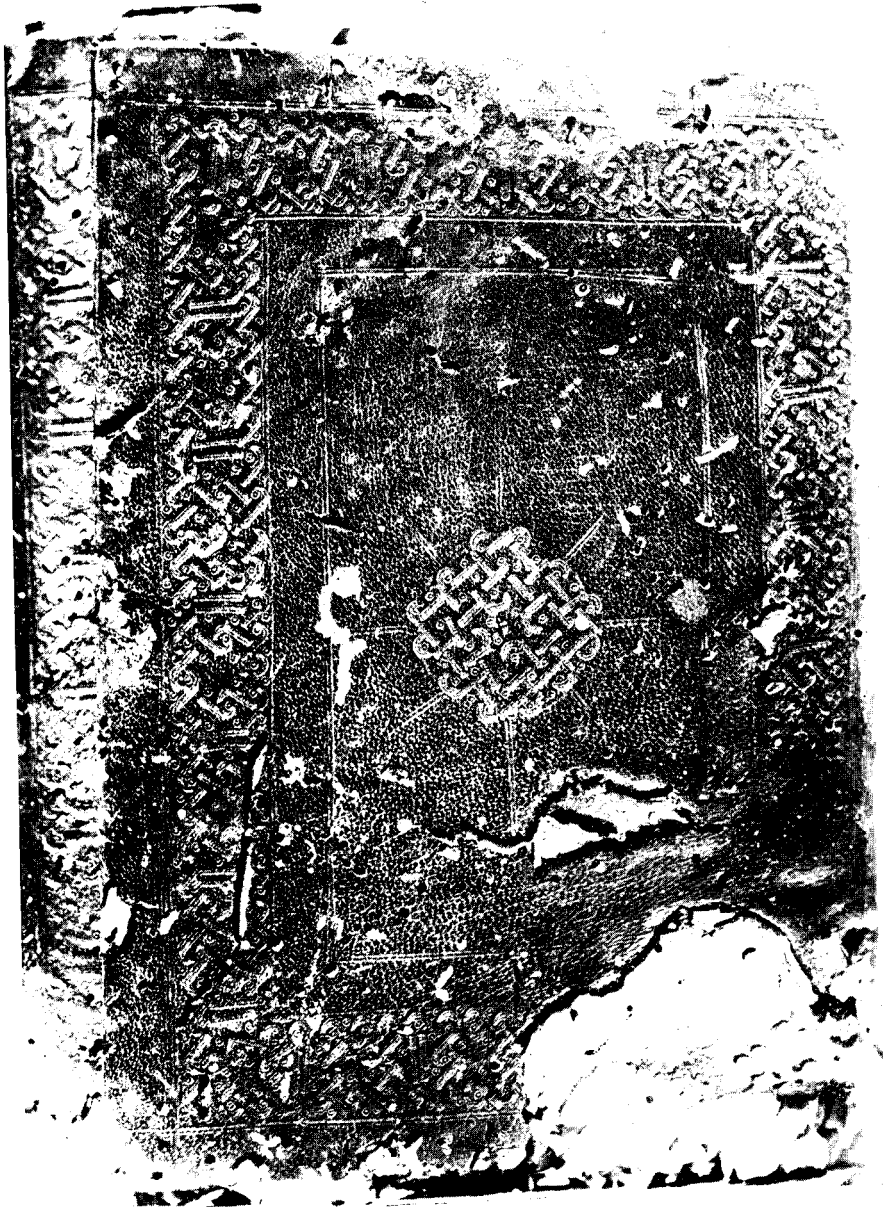


Fig. 18. — Schéma des lacis de l'encadrement et du médaillon de la reliure représentée dans la Planche IV

Planche IV. — Encadrement étroit (le septième environ de la largeur) formé d'une chaînette gaufrée courant entre deux listels inégaux



Plat de reliure de tradition almohade, avec lacs gaufré aux petits fers
Format: 26 × 19 cm.



Plat de reliure de tradition almohade, avec lacis gaufré aux petits fers
Format : 22 × 15 cm. 1/2.



Plat de reliure de tradition almohade
avec quelques lacis gaufrés aux petits fers
Format : 19 1/2 × 13 cm.

et nus, et renforcé, aux angles, de quarts-de-ronds qui se raccordent avec lui (fig. 18, *a*).

Médaille en forme de quatre feuilles à redans, occupant presque toute la largeur du champ entièrement gaufré, bordé d'un listel nu (fig. 18, *b*).

Rosettes d'or et d'argent sur la grisaille gaufrée.

Planche V. — Encadrement très particulier, où la gaufrure, comprise entre deux listels inégaux et nus, ne court qu'au long des côtés latéraux ; seul, le listel externe nu se coude à angle droit en haut et en bas pour enfermer la composition.

Trois médaillons gaufrés, en forme d'étoile à huit pointes, dont deux simplement sertis d'un trait de plioir, s'alignent sur l'axe médian principal, le médaillon le plus petit se plaçant au centre (fig. 19).

Alternance de l'or et de l'argent dans les rosettes.

La description de ces quelques spécimens suffit pour montrer que la composition, toujours logiquement encadrée, s'affirme en outre par un élément principal d'intérêt d'importance très variable situé au centre, quelquefois accompagné d'éléments secondaires situés surtout vers les angles. Le jeu d'ombres et de lumières de la gaufrure est enfin mis en contraste par des surfaces nues et souvent exalté par des points brillants.

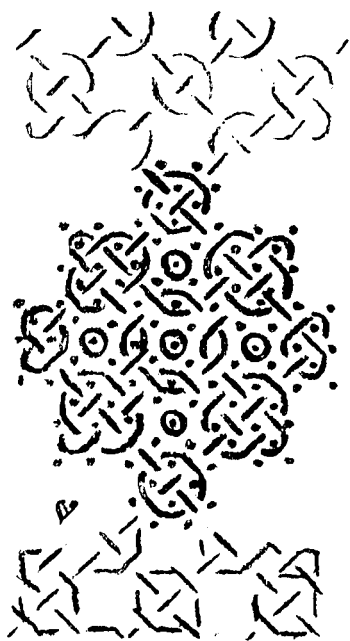


Fig. 19. — Schéma du lacs du médaillon central de la reliure représentée dans la Planche V.

* * *

TROISIÈME GROUPE. — Les autres reliures, qui habitent des Corans plus modestes et de plus petite taille, ou des ouvrages de science religieuse ou juridique, prouvent que la technique et le style étudiés jus-

qu'ici furent très répandus, sinon seuls connus. Nous allons en donner quelques exemples.

Planche VI. — Reliure sur cuir fort et dur, au grain bien écrasé, brun foncé. Dans l'encadrement : deux bandes gaufrées, de largeurs

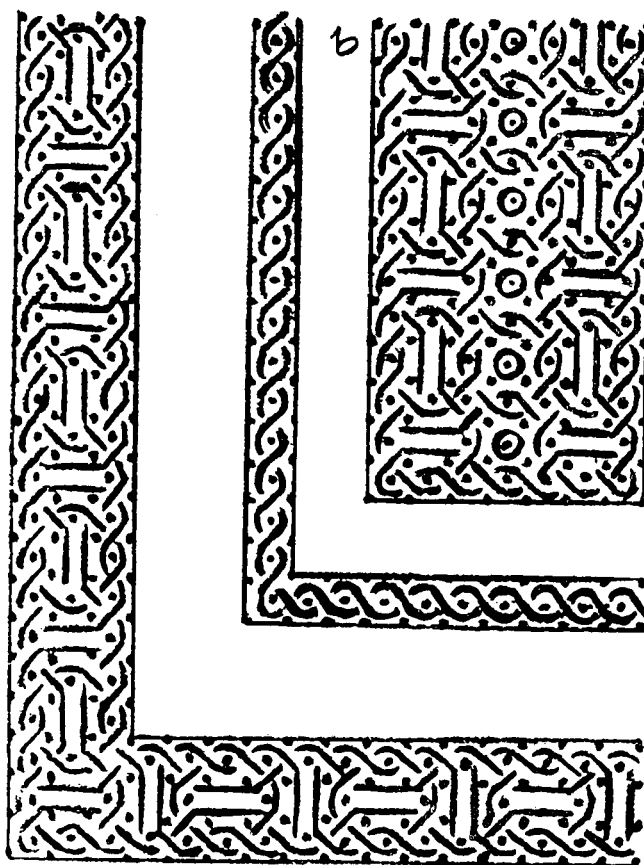


Fig. 20. — Schémas des laeis gaufrés de la reliure représentée dans la Planche VI.

inégales, alternant avec des listels inégaux et nus. Champ entièrement gaufré (fig. 20). Vers les angles, lignes diagonales tracées au plioir.

Cette ordonnance est fréquente, la variété résultant des proportions diverses du cadre et de la substitution, au champ intérieur, d'un médaillon.

Planche VII. — Reliure sur cuir fort brun roux, très lisse. Enca-

drement composé d'une seule bande principale gaufrée (fig. 21, *c*) courant entre deux listels nus. Médaillon central gaufré, non serti, duquel émanent, sur les axes médians et diagonaux, huit rayons tracés au plioir (fig. 21, *d*).

Planche VIII. — Encadrement formé de deux bandes nues avec lacis gaufré vers les angles seulement (fig. 22, *e*), ainsi qu'au centre (fig. 22, *f*).

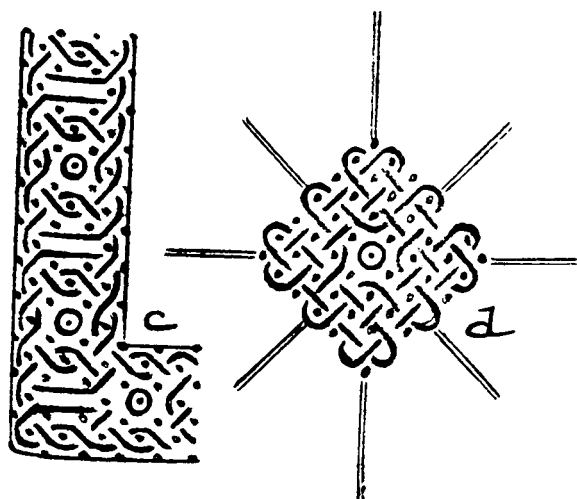


Fig. 21. — Schémas des lacis gaufrés de la reliure représentée dans la Planche VII.

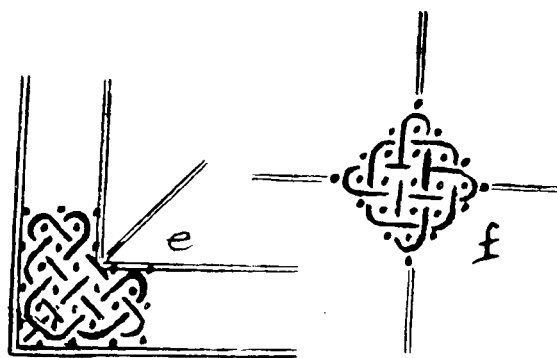


Fig. 22. — Schéma des lacis gaufrés de la reliure représentée dans la Planche VII.

Traits diagonaux dans les angles. Quatre rayons médians autour du médaillon.

Cette disposition est très courante.

**

En conclusion, le style de ces reliures est nettement différent de ceux dont il a été parlé au début du présent article. S'il n'apporte pas de technique vraiment nouvelle, puisqu'il recourt à un procédé de gaufrage aux petits fers encore pratiqué de nos jours, du moins il offre l'exemple de deux éléments ornementaux oubliés depuis longtemps par les relieurs du Maroc, et même de toute l'Afrique du Nord, à savoir : l'ample entrelacs polygonal couvrant parfois toute la surface des plats

à décorer (1) et le lacis compact et menu qui, en dépit de ressources limitées, a pourtant suffi à la réalisation d'ensembles variés.

Par son entrelacs polygonal, autant que par son lacis enchevêtré, ce style est très représentatif de la série hispano-mauresque qui s'affirma si magistralement dès la deuxième moitié du XII^e siècle dans l'architecture et la décoration officielles des émirs almohades aujourd'hui encore existantes à Marrakech, Séville et Rabat, et dont celles des princes nasrides de Grenade, zianides de Tlemcen et mérinides de Fès (XIII^e-XIV^e siècles) sont les glorieux prolongements.

Diffère-t-il vraiment de celui des enluminures qui décorent si délicieusement les pages jumelles du commencement et de la fin des beaux livres de la même époque où se retrouvent, étroitement associés, l'entrelacs compartimentant la composition, ainsi que le lacis qui en garnit si souvent le cadre ?

Nous ne le croyons pas. A notre avis, les divergences d'aspect sont dues surtout à des différences de technique et de matière : le plioir et le fer à gaufrer donnant sur le cuir d'autres effets que le calame sur le papier, l'or appliqué sous forme d'encre étant loin d'avoir la consistance de l'or en feuille, le calame et le fer à gaufrer imposant enfin chacun leur échelle ornementale particulière.

Nous ne rechercherons pas ici les origines d'un style aussi affirmé. Nous rappellerons seulement que par les chainettes, les tresses, les nœufs incessamment répétés de son lacis, il s'apparente à certains ouvrages coptes que l'art arabe a connus dès ses débuts, et surtout à celui de telles reliures de l'époque aghlabide (IX^e-X^e siècles) récemment découvertes à Kairouan par M. Louis Poinssot, directeur des Antiquités et Arts de Tunisie (2).

Si, soumis à l'éternelle loi, ce style ne s'est pas maintenu, nous croyons cependant qu'il n'a pas complètement disparu. N'est-ce pas lui

(1) On est d'autant plus fondé à s'étonner de la disparition de l'ample entrelacs polygonal en reliure que, parmi les trois éléments classiques auxquels a si longtemps recouru le décor maghrébin (polygonie, flore, épigraphie), il est à peu près le seul qui ait survécu dans la sculpture sur bois, et ait montré, avec certains éléments floraux, le plus de vitalité dans la sculpture du plâtre, la sculpture et la peinture du bois.

(2) Ces reliures, les plus anciennes que l'on connaisse en Afrique du Nord et peut-être même dans tout le monde musulman, font actuellement partie des collections du musée tunisien du Bardo. Elles ont fait l'objet d'une intéressante communication de M. Georges Marçais, Directeur du Musée d'Art musulman d'Alger, au Congrès de langue, de littérature et d'art arabes qui s'est tenu à Tunis en décembre 1931. Nous attendons de MM. L. Poinssot et G. Marçais l'étude approfondie qu'ils nous doivent.

qui subsiste dans ce type d'allure hispano-mauresque duquel nous avons parlé au début du présent article (2^e type) où l'entrelacs rectiligne amenuisé n'est peut-être qu'une forme décadente du grand entrelacs polygonal du XIII^e siècle? Et n'est-ce pas son lacis qui a persisté dans les chaînettes d'encadrement du type archaïque (3^e type) également signalé plus haut?

Quoi qu'il en soit, aucune collection nord-africaine ne possède le type de reliure qui nous occupe ici. Aucune collection française non plus, à moins qu'on y rattache un jour, après plus ample information, trois reliures, d'un genre évolué peut-être — mais pas plus que celui de nos deuxième et troisième groupes — qui figurent dans la section musulmane du Musée des Arts Décoratifs de Paris, et qui, pour l'instant, sont attribuées à l'Égypte du XVII^e siècle.

Il est piquant de remarquer enfin que ce soit l'Institut oriental de l'Université de Chicago qui conserve un spécimen de reliure très voisin des nôtres par son lacis compact ponctué de rosettes et de petits cercles. Reproduit et décrit dans une publication récente (1), il est classé comme provenant de l'Afrique du Nord, et attribué aux XIII-XVII^e siècles, par analogie avec une autre reliure, originaire de l'ouest maghrébin, du Maroc par conséquent, étudiée par M. le Dr Gratzl dans « *Islamische Buchenbände* » (2).

PROSPER RICARD.

(1) De Miss Julie MICHELET, *A loan exhibition of islamic book bindings*, fig. 12, p. 17. Le même opuscule donne la description (p. 17) et la photographie (fig. 11) d'une autre reliure attribuée à l'Égypte des XII-XIV^e siècles, tellement analogue à quelques-unes des nôtres qu'elle mériterait d'être examinée de plus près encore pour voir si elle n'est pas d'un style identique. Ne disposant que d'une reproduction trop réduite, nous n'avons pu nous-même nous livrer à cet examen.

(2) Au moment où nous relisons nos épreuves, la revue « *ARS ISLAMICA* » fondée par *The Research Seminary in Islamic Art*, de l'Université Ann Arbor de Michigan, vient de publier une partie de la présente étude dans son premier numéro (vol. I, part. 1, 1934, pages 74 à 79, 4 figures). Elle donne, d'autre part, un important article de M. ARMÉNAG BEY SAKISIAN, intitulé *La reliure dans la Perse occidentale sous les Mongols au XIV^e et au début du XV^e siècles* (pages 80 à 91, 10 figures) où le lacis enchevêtré étudié ici, ponctué de rosettes et de petits cercles, gaufré directement sur le cuir, sans or, se retrouve dans deux reliures conservées au musée de l'Éokaf d'Istanbul, dont l'une appartient à un Coran au nom d'Uldjaïtu, Mésopotamie, 1310, et l'autre est signée Muḥammed 'Alī, Tébriç, 1334.

LES RITES DE PASSAGE D'AZEMMOUR ⁽¹⁾

Une première catégorie de fêtes est déterminée par les événements naturels de la vie : naissance, croissance, mariage, mort. Elles ont pour principal centre la famille, mais conservent un caractère public qui est surtout accusé à la campagne, et qui prend dans la bourgeoisie une sorte de couleur féodale. Les bourgeois mettent leur point d'honneur à se suffire à eux-mêmes tout en invitant le plus de monde possible. Par ailleurs, ils accentuent la séparation des sexes, et en conséquence, autant par ostentation que par désir d'animer leur vie familiale un peu repliée sur elle-même, ils donnent une importance particulière à ces fêtes qui sont la principale distraction de leurs femmes et de leurs enfants. C'est chez les pauvres gens de la ville que ces rites sont le plus frustes.

NAISSANCE

Toute une série de rites solennise déjà la grossesse et marque le respect qu'on a pour la femme enceinte. Si, comme il arrive souvent au hammam, une dispute éclate entre elle et une autre femme, elle n'a qu'à rappeler son état en s'écriant : « Je suis entre deux âmes » (*rani bin rouhin*), pour qu'aussitôt on doive la laisser en paix. On s'efforce d'écartier de sa vue les personnes disgrâciées par la nature, les singes

(1) Cet article est extrait d'une étude de sociologie marocaine qui aura pour titre : *Le conflit de la pensée rituelle et de la pensée technique au Maroc (Contribution à l'étude des contacts de civilisations)*. Nous publions ici un chapitre de la première partie qui est consacrée à la description de la société et des rites d'Azemmour ; nous donnerons, par la suite, le chapitre liminaire de la seconde partie qui constitue une analyse abstraite des faits recueillis, selon le plan dont A. RADCLIFFE-BROWN a donné l'exemple dans *The Andaman Islanders*.

Notre transcription des mots arabes se conforme, en principe, à l'orthographe traditionnelle ; mais nous avons dû renoncer, par économie, à pointer les lettres fortes : d'où une déformation qui, à vrai dire, a l'avantage d'épargner au lecteur non arabisant une impression d'exotisme purement extérieur qui risquerait de l'égarer.

Nous remercions tous ceux qui nous ont aidé au cours de cette enquête, et particulièrement Si Mokhtar Bendahho, Si Mohammed Bou Selham, Si 'Abdelqader Charef et Si Mohammed Wajjou qui ont été nos guides de tous les instants, le plus gentiment et le plus intelligemment du monde ; M. Darlet, Directeur de l'école musulmane ; MM. les Contrôleurs civils et Son Excellence le Pacha qui nous ont donné toutes les facilités.

des bateleurs, les caricatures, les mauvaises photographies et d'une façon générale tous les êtres ou les images dont la difformité influencerait fâcheusement l'aspect de l'enfant, qu'on cherche au contraire à améliorer en présentant à la mère ce qu'on peut trouver de plus beau. Elle se procure chez un taleb des amulettes protectrices. On hésite à ne pas satisfaire ses moindres désirs, de peur de retrouver marqués sur la peau du nouveau-né le fruit, le henné, le bijou qu'on lui aurait refusés. L'opinion considère que si elle remarque un objet à un étalage, le mari est moralement obligé de l'acheter et le marchand de le vendre, sous peine de provoquer une fausse-couche. Dans le dernier mois de la grossesse, on envoie, un vendredi, après la prière du *dohor*, des galettes minces et des plats de blé grillé aux enfants des écoles voisines qui, posant leurs planchettes sur leurs têtes, disent la *fatiha* pour que la délivrance soit facile et heureuse.

Quand le travail commence, on plante un clou dans le mur et l'on y attache une corde à laquelle la femme s'agrippe pour accoucher, soutenue par une autre femme. Averti, le fqih écrit des sourates au fond d'un bol avec l'encre de l'école, qu'il délaye ensuite avec de l'eau mêlée de harmel, d'alun, de sel, que l'on fait avaler à la femme. Pour chasser les mauvais esprits, on brûle dans la chambre des parfums aux odeurs fortes et désagréables, et on en imprègne les langes préparés pour l'enfant. Quand la délivrance est laborieuse, on porte le foulard de la patiente au mueddin qui l'attache au mât du minaret pour que les passants s'écrient en le voyant : « Que Dieu la délivre ! ».

Enfin, la sage-femme reçoit l'enfant. Si c'est un garçon elle s'écrie : « Bénédiction et salut sur toi, ô mon Seigneur, ô Envoyé de Dieu » (le Prophète); si c'est une fille elle dit : « Louange et gloire à Dieu », ce qu'on considère en général comme une formule de résignation. Les proches parentes et les voisines qui ont assisté à l'accouchement poussent des you-you. Le père qui était resté dehors monte murmurer à l'oreille de l'enfant la profession de foi musulmane « Dieu est grand ! Il n'y a pas d'autre dieu que Dieu, et Mohammed est l'envoyé de Dieu. » Les gens riches font jouer des musiciens devant la porte. Quoi qu'il arrive que ce soit une fille que les parents, et surtout la mère, aient désirée, ces manifestations de joie sont généralement plus fortes quand il s'agit d'un garçon.

Dès ce premier jour, les femmes riches offrent à manger à leurs amies, mais les pauvres, incapables d'improviser ni de faire deux fois un festin, se contentent d'inviter le troisième ou le septième jour.

Les rites de naissance se prolongent en effet une semaine entière. Pendant tout ce temps, les proches parentes restent auprès de l'accouchée qui ne peut ni remettre sa ceinture, ni tresser ses cheveux, sous lesquels elle doit abriter son enfant, Pendant deux ou trois jours, on lui fait des plats spéciaux très nourrissants : bouillon de poulet, semoule grillée au beurre et au miel. Les femmes de sa connaissance lui apportent, de leur part ou de celle des hommes de leur famille, de l'argent ou des bijoux dont elle disposera en pleine propriété : c'est ce qu'on appelle la *zroua*, qui se distingue de la *ghrama* usitée dans d'autres cérémonies, en ce qu'elle ne comporte pas de crieur. Mais il va de soi que l'accouchée doit remarquer ce que chacune lui apporte pour rendre en une circonstance analogue un cadeau équivalent.

Le nouveau-né couche dans la chambre de sa mère. La première nuit, si son père désire qu'il devienne taleb, il lui met un Coran sous l'oreiller. (Par plaisanterie on dit à un cultivateur que son père l'a fait dormir sur une charrue ou sur un soc, à un pêcheur qu'on lui avait mis une rame). Les deux premiers jours, l'enfant est simplement roulé dans une pièce d'étoffe, et ne reçoit pas encore le nom qui lui restera. On le désigne des noms porte-bonheur d'*Embark* ou de *Mesàoud* (*Embarka* et *Mesàouda* si c'est une fille). Le surlendemain de la naissance, qui est calculé de façon qu'il y ait eu deux prières obligatoires du matin dans l'intervalle, on procède à une petite fête appelée *gmata*, où l'on invite surtout les femmes. Comme le nom l'indique, ce jour-là la sage-femme emmaillotte l'enfant pour la première fois ; de plus, elle lui met du koheul aux yeux et aux sourcils et du rouge aux lèvres pour que les premiers soient noirs et les secondes rouges toute sa vie. Lui fourrant, du bout du doigt, dans la bouche un peu de bouillie sucrée, la *telghija* dont on le nourrit les premiers jours, elle s'écrie enfin : « Je te nomme un tel ». Le premier jour ou quelques jours plus tard (le septième de préférence dans ce cas), le boucher renouvelle cette cérémonie. En présence de quelques amis et parents, il égorge un mouton en répétant : « Je te nomme un tel ». C'est la *àqîqa*. Le premier né d'une famille reçoit généralement le nom de Mohammed si

c'est un garçon, de Fatima si c'est une fille ; mais cette habitude n'a rien d'obligatoire, et surtout s'il s'agit d'une fille, les gens de la campagne y manquent fréquemment. En dehors de ce cas, on donne de préférence à l'enfant le nom d'un de ses grands-parents ou d'un membre de la famille qui est mort, jamais celui d'un parent encore vivant, car cela entraînerait la mort rapide de l'un des deux homonymes. Bien entendu les amours-propres des deux branches, paternelle et maternelle, s'affrontent quelquefois à cette occasion ; mais c'est la première qui généralement l'emporte.

La fête des relevailles se célèbre entre le septième et le quarantième jour, d'autant plus tard que la famille est plus riche ou qu'elle a davantage subi l'influence de Fès et de Rabat. Elle est particulièrement solennelle quand il s'agit du premier né. La veille au soir, la mère va au bain ; c'est sa première sortie quand elle est une bourgeoise. Elle se recoiffe et remet sa ceinture. Ses parentes, ses amies et ses voisines l'accompagnent et passent la nuit et toute la journée du lendemain à festoyer chez elle. Puis elles s'en vont définitivement. Le soir, les hommes s'amuse à leur tour. Ils mangent, plaisantent, font de la musique, écoute des cheikhat dans les maisons riches (1).

Autrefois on payait la sage-femme de ses services avec un *biad*, pièce d'argent de cent sous qui passait pour porter bonheur. Aujourd'hui on lui donne des billets auxquels n'est attachée aucune signification particulière. On reste par ailleurs en rapport avec elle : lors de l'Achoura, on lui donne une petite somme comme étrennes ; à chaque Aïd, on lui envoie quelque plat. D'une façon générale, les fêtes de la naissance sont moins solennelles à Azemmour que dans les villes du Nord, où la bourgeoisie est moins près du peuple, et il en est de même pour toutes les cérémonies de l'enfance.

(1) Dans certaines régions, on fait faire solennellement à l'enfant le tour de la demeure et, lors de la première sortie, on le présente à la mosquée ou au sanctuaire local. Ce sont quelquefois les rites essentiels du 7^e et du 40^e jour. Voir Doctoresse LEGEY, *Essai de Folklore marocain*, (Geuthner, 1926), pp. 98-99 et 101. En l'absence de documents datés, il n'y a pas lieu de croire que ces rites soient plus primitifs que ceux d'Azemmour ; mais ils aident à les comprendre, parce qu'ils soulignent de façon particulièrement expressive le caractère d'initiation qui est commun à toutes ces fêtes de la naissance.

CROISSANCE

La première coupe de cheveux se fait, en principe, le quarantième jour. On met à l'enfant des habits neufs et souvent on le conduit à Moulay Bou Choàïb ou, si ses parents sont d'une confrérie, à la zaouïa à laquelle ils appartiennent, avant de faire faire l'opération par le coiffeur de la famille. Presque toujours on lui laisse quelque mèche qui indique le saint auquel on le voue : un *ôrf* (bande qui va de la nuque au front) et une *goussa* (frange sur le front) pour Sidi l-Mekki Cherqaoui, une touffe derrière la tête pour les Aïssaoua, une longue mèche au sommet pour les Hamadcha, deux mèches aux tempes pour les Tijaniyin et les Çahab Sidi l-Ghazi. Indépendamment de tout recours à un saint, on laisse généralement pousser une mèche, parfois tressée, sur le côté droit ou sur le côté gauche de la tête : c'est ce qu'on appelle un *guern*, « une corne », qui passe pour protéger de la mort. Si à la première coupe de cheveux on a négligé d'assurer à l'enfant une protection de ce genre, il peut réparer cet oubli par la suite ; mais il s'exposerait à un malheur si, inversement, il coupait ses mèches trop tôt. Les Cherqaoua les conservent jusqu'à leur mariage ; les Hamadcha, les Aïssaoua et les Tijaniyin, toute leur vie. Les petites filles sont vouées aux mêmes saints que les petits garçons ; mais, généralement, on leur laisse deux *guern* au lieu d'un ; on les natte et on les attache ensemble. En revanche, ces mèches ex-voto disparaissent naturellement chez elles dès qu'elles commencent à laisser pousser leurs cheveux.

Aucune fête n'a lieu pour la première dent ni pour le sevrage de l'enfant. Dans le premier cas, on lui donne à sucer un morceau d'estomac de mouton, dans le second on lui donne un petit gâteau avec lequel il doit aller frapper un chameau pour en acquérir la sobriété. On n'invite des parents, et surtout des parentes, qu'à l'occasion de la percée des oreilles de la petite fille et quelquefois, dans certaines familles, du petit garçon. Cette fête, assez peu importante, se place généralement entre deux et quatre ans (1).

(1) E. DESTAING, *Fêtes et coutumes saisonnières chez les Beni Snous* (Extrait de la *Revue africaine*, nos 261, 262 et 263, p. 270) signale qu'on fait parfois cette opération à la Ançra, ce que les gens de Nédromah justifient en disant que ce jour a été choisi par Lalla Fatima pour percer les oreilles de ses fils, les pères des chérifs.

Les grandes fêtes de l'enfance sont la circoncision pour les garçons, la *dfira*, ou première tresse, pour les filles.

La circoncision se fait parfois le septième jour après la naissance, mais cet usage, considéré comme juif, est très rare à Azemmour. D'autres attendent jusqu'à dix ou douze ans. Le plus souvent, elle a lieu quand l'enfant a sept ou huit ans. Il y a deux façons de procéder : ou bien les parents fixent eux-mêmes le jour et organisent ouvertement la cérémonie, ou bien un ami s'empare du garçon et le fait brusquement circoncire à l'insu des parents : on dit alors que la circoncision est *mesrouqa*, « volée » (1). L'un ou l'autre de ces deux procédés est traditionnel dans chaque famille, et il est rare qu'on en change. Parfois, cependant une famille habituée à la circoncision « ouverte » passe à la circoncision « volée », par économie ou par suite de la politesse d'un ami ; mais justement parce qu'elle épargne des dépenses, cette amabilité risque d'être quelquefois mal prise.

Dans la circoncision volée, l'enfant enlevé à l'insu de ses parents est amené dans un sanctuaire (presque toujours celui de Moulay Bou Choâïb), et généralement sur le dos d'une négresse. On revient ensuite à la maison du ravisseur qui a mandé son coiffeur pour faire sur place l'opération en présence d'une faible assistance. Les cérémonies se bornent ensuite à un repas que le père de l'enfant offre à sa famille.

La circoncision ouverte demande au contraire de longs préparatifs dans une famille riche. Autrefois, un serviteur muni d'une longue liste allait de maison en maison inviter oralement tous ceux qu'on conviait à cette fête. Les cartes de visite ont remplacé aujourd'hui cet usage pour les hommes ; mais la *machta* continue à porter directement les invitations aux femmes. Le jour qui précède la fête, en présence de très proches parents et de quelques amis intimes, on égorge le bœuf qui servira au festin du lendemain. Parfois des musiciens accompagnent le sa-

(1) Le sens de ce rite apparaît clairement si on le rapproche du fait que dans beaucoup de régions le père par son absence, la mère par ses cris doivent exprimer une sorte d'éloignement pour la cérémonie qu'ils ont eux-mêmes pourtant organisée. Cf. E. MICHAUX-BELLAIRE et G. SALMON, *Les tribus arabes de la vallée du Lekkoïs* (Archives marocaines, t. VI), p. 236 ; WESTERMARK, *Ritual and belief in Morocco* (London, Macmillan, 1926), t. II, pp. 416-433 *passim* ; Saïd BOULIFA, *Texte berbères en dialectes de l'Atlas marocain* (Alger), p. 35 sqq. et spécialement pp. 38-39. H. BASSET, *Cours d'ethnologie* (exemplaire dactylographié à la Bibliothèque du Protectorat) semble s'être servi surtout de cette dernière étude, et il y ajoute des rites particulièrement caractéristiques d'opposition (mimée, bien entendu) de la part des parents, qu'il doit peut-être à un supplément oral d'information. En l'absence de toute précision, il n'y a pas à en tenir compte : mais comme H. Basset ne les a certainement pas inventés et qu'ils sont bien dans la ligne des rituels marocains, ils mériteraient de susciter une enquête.

crifice de la *gheita* et du *tebal* (hautbois et tambour). Le soir les femmes invitées arrivent et passent la nuit à faire de la musique, à danser, à écouter les *meddahiyat*. Le lendemain matin arrivent les hommes. Dans une famille riche, toutes les corporations de la ville sont invitées, chacune à une heure différente. Les coiffeurs servent de maîtres des cérémonies et les festins se succèdent d'heure en heure toute la journée. Quand la maison est trop petite, on emprunte celle d'un ami qui en possède une grande ; quelquefois deux ou trois maisons sont groupées pour pouvoir accueillir tous les hôtes. Mais quand la fête a moins d'éclat, on se contente d'une seule tournée, et les invités arrivent vers dix heures.

Vers midi, le cortège s'ébranle. L'enfant est habillé de vêtements amples qui ne le blesseront pas ; il ne porte pas de ceinture. A la main, il tient un cierge de Marrakech. Comme l'usage veut qu'il y ait à cette occasion un nombre pair d'enfants, il n'est pas seul : son père fait circoncire en même temps son frère, des voisins ou, par générosité, de petits pauvres. Chacun est tenu sur un cheval par un cavalier, et deux servantes, des négresses de préférence, l'éventent. Devant, une autre négresse tient un encensoir. Des *meddahiyat*, des musiciens, avec *tebal* et *gheita*, les enfants des écoles pour qui le père a demandé une demi-journée ou un jour entier de congé, accompagnent le cortège. Quand il il y avait encore un labor dans la ville, le Pacha envoyait la clique aux circoncisions des fils de notables : c'était pour ces musiciens l'occasion d'un riche pourboire. Le cortège ainsi formé va à Moulay Bou Choâïb. Là, l'enfant donne son cierge au moqaddem ou le dépose lui-même dans un chandelier ; il baise la tombe du saint, en fait le tour ; puis on revient par un autre chemin à la maison paternelle.

La mère du principal circoncis est enfermée dans une chambre éloignée avec de proches parentes qui chantent et font du bruit. Elle se tient debout, un pied dans une cuvette pleine d'eau, l'autre par terre, et elle se cure les dents avec son agrafe (*khoullala*) en se regardant dans un miroir. Les mères des autres enfants sont restées chez elles ou assistent sans y prendre part à ce rite qu'on explique en disant qu'il faut distraire la mère, ce qui les rattache par conséquent aux rites de la circoncision volée et à ces simulacres d'abstention ou d'opposition dont nous avons rappelé l'existence dans certaines tribus. Quel que soit le prétexte qui lui a donné historiquement naissance, c'est un rite de

pudeur dont nous rencontrerons l'équivalent lors des fêtes du mariage. Pendant qu'on l'accomplit, le coiffeur, dans une autre salle, procède à l'opération au-dessus d'un grand plat en bois rempli de henné et d'œufs cuits. Chaque fois qu'un enfant est circoncis, une servante jette dans la cour, du haut de la terrasse, une gargoulette pleine d'eau, dont le bris annonce aux femmes, qui le célèbrent par des you-you, le succès de l'opération. L'enfant est porté sur un lit, qu'à moins de très grande pauvreté, on a pris soin de recouvrir de couvertures et de draps neufs. Hommes et femmes viennent tour à tour le voir et lui apporter un peu d'argent qu'il place sous son oreiller et qui lui appartient en propre. Le coiffeur est payé directement par le père. Le lendemain les femmes se réunissent encore et font souvent venir des cheikhat.

Bien entendu, ces cérémonies sont simplifiées chez les pauvres gens qui consacrent rarement un jour spécial à la circoncision de leurs enfants. S'ils ne profitent pas, comme nous l'avons vu, de celle d'un enfant riche, ils attendent le moussem de Moulay Bou Choâïb, sept jours après le Miloud (1). C'est l'anniversaire de la circoncision du Prophète, et ce jour-là on circonçoit gratuitement dans le sanctuaire. Une collecte publique qui suit l'opération rétribue le coiffeur qui est en outre payé parfois pour cet office par un bourgeois généreux. Mais quoique cette date passe pour porter bonheur, les notables l'évite pour ne pas se confondre avec la foule.

Les familles qui passent pour superstitieuses enterrent le prépuce dans leur cour. Plus généralement il est salé et conservé par le barbier lui-même, qui en fait autant des dents qu'il lui arrive d'arracher, car on se rappelle qu'il est aussi dentiste. La raison de ce soin semble claire : on ne jette pas à la voirie ce qui a fait partie d'un corps humain, et encore moins quand tant de rites viennent de le solenniser. Mais la population préfère une explication plus utilitaire et prétend que si le barbier tient à conserver le souvenir de ses opérations, c'est de peur qu'il ne lui arrive un jour un accident et pour pouvoir, en les montrant, prouver à la famille qu'il ne manquait pas d'expérience et qu'on doit écarter l'idée d'une maladresse de sa part. Il se peut aussi, dit-on, que le barbier en fasse des charmes.

(1) Il arrive dans certaines tribus que l'on circonceise le même jour tous les petits garçons du douar. Voir G. TRENGA, *Contribution à l'étude des coutumes berbères* (Archives berbères, t. II), p. 223.

On tresse généralement la première natte de la fillette à l'âge où l'on circonceint les garçons, vers huit ans. Certains cependant font cette natte dès cinq ou six ans et, dans la bourgeoisie, on attend volontiers jusqu'à douze ou treize ans. Dans ces milieux en effet, où l'on n'admet pas qu'une jeune fille se pare en dehors de cette fête, c'est la seule occasion où elle ait avant son mariage de se montrer en beauté aux mères des prétendants possibles. La cérémonie en elle-même n'est pas grand chose : une parente tresse les cheveux de la fillette. Mais c'est un prétexte à inviter les membres de sa famille et ses connaissances à un repas où l'on sert particulièrement des dattes.

Les pauvres gens ignorent souvent cette fête qui me fait l'effet d'être un substitut de la fête du tatouage inconnu des bourgeois. Celle-ci a lieu, chez les gens du commun, quand la fillette a une dizaine d'années et généralement un peu plus, ce qui correspond donc à peu près à la puberté (1). Une vieille femme procède à l'opération dans un lieu saint : le sanctuaire de Moulay Bou Choâïb pour Azemmour même, le marabout local pour la Kherba (2). Elle pique la peau avec une aiguille jusqu'à ce que le sang jaillisse, puis elle l'enduit de suie recueillie sur les parois des tajines. L'empreinte, bleue, est indélébile. Ensuite on va fêter l'événement à la maison. Les filles de tolba y passent comme les autres, mais

(1) Y a-t-il jamais correspondance exacte ? Il est difficile de s'en assurer. Je me suis laissé dire, dans une autre ville marocaine, qu'à l'occasion de la puberté, la mère invite quelques amies. Mais une pudeur très forte, analogue à celle que manifestent les rites de la circoncision « volée » empêche naturellement de donner aucun éclat à cette fête. Voir cependant, dans Doctoresse LEGEXY, *op. cit.*, p. 177, la fête du premier Carême de la jeune fille, qui ressemble à une fête de mariage, et dont la solennité ferait penser qu'il s'agit vraiment du premier jeûne complet à la différence des cérémonies enfantines que nous verrons au chapitre suivant. Étant donné que le jeûne ne s'impose pas aux impubères, le caractère de cette fête serait très net. J'en rapprocherais également ce que j'ai appris du moussem féminin de Sidi Moussa des Aït Igges au cours du moussem ordinaire, auquel j'assistais en août 1928. Le premier jour du Ramadan, les petites filles des Aït Igges et des tribus voisines des environs de Taroudant (Mentaga, Menabha, etc.), se rendent à ce sanctuaire revêtues de leurs plus belles parures et accompagnées de leurs mères qui apportent en offrande de la farine, des œufs, voire des chèvres et des brebis ou même des vaches que le moqaddem sacrifie. La fête, dont les hommes sont exclus, dure trois jours, pendant lesquels les fillettes dansent à l'intérieur du sanctuaire (devant, quand elles sont nombreuses) ainsi que dans la maison du moqaddem dont les femmes (trois à cette époque) s'occupent de la réception. Là encore, je n'ai pas de précisions, et peut-être n'en met-on pas : mais le caractère du Ramadan est trop net pour qu'on puisse douter que, peut-être confusément, ces fêtes n'expriment, entre autres, ce sentiment de pudeur attaché à la puberté. Voir, d'autre part, sur la valeur magique des règles en général, B. WESTERMARCK, *Ritual and belief in Morocco*, t. I, pp. 230, 232, 577 ; t. II, p. 4, 5, 358, 434 ; et sur celle des premières règles en particulier, S. BIARNAY, *Notes d'ethnographie et de linguistique nord-africaines* (Leroux, 1924), p. 62. Il est mieux, en revanche, de noter que l'excision des filles, que recommandait le Prophète, n'est pas, à ma connaissance, pratiquée au Maroc, sans doute par pudeur.

(2) Ce rite de féminité accompli dans le sanctuaire local me semble le noyau originel d'où se sont, peu à peu, distinguées les trois valeurs du tatouage : de coquetterie, magique et tribale. Voir G. MARCY, *Origine et signification des tatouages de tribus berbères* (Revue d'Histoire des Religions, 2^e semestre 1930). Le Docteur HERBER, aux travaux duquel, entre autres, cet article renvoie, a montré que les tatouages d'hommes, quand ils sont développés, sont, en général, des tatouages d'origine européenne de prisonniers ou de soldats.

à l'insu de leurs pères qui prétendent qu'après la mort les tatouages de la femme colleront au sol brûlant de l'enfer quand elle se prosternera pour faire sa prière.

Les fêtes de la naissance signifiaient que l'enfant n'entre pas, comme un petit animal, dans un monde indifférent ; elles l'incorporaient dans les groupes sociaux et moraux de l'Islam, de sa famille, de sa localité. La circoncision et ses équivalents féminins le font entrer dans le groupe des personnes arrivées à l'âge de raison et je ne crois pas dire un blasphème, mais au contraire souligner la valeur des fêtes chrétiennes correspondantes, en rapprochant leur rôle de celui que jouent chez nous la première communion et ce qu'on appelle aujourd'hui la Communion solennelle.

MARIAGE

Le mariage (1) clôt le cycle des cérémonies de l'enfance, dont la mariée, qui a en général de treize à quatorze ans, est à peine sortie. Il en a le caractère obligatoire. Même les célibataires hommes sont mal vus ; mais comme dans cette ville, où même les bourgeois sont pauvres, personne n'éprouve le besoin d'établir au plus tôt les garçons et de cesser de les retenir à la maison, eux attendent en général pour se marier d'avoir vingt ans. Dans le peuple, les futurs conjoints peuvent se connaître et avoir en fait décidé eux-mêmes leur mariage, mais en principe ce sont les parents qui choisissent, et il en est effectivement ainsi dans la bourgeoisie. Beaucoup recommandent le mariage entre cousins germains ; il y a des familles qui se vantent de l'avoir toujours pratiqué et de conserver ainsi un sang très pur ; mais d'autres le blâment (2).

Les négociations se font en deux temps : d'abord la mère du jeune homme sonde les intentions de la mère de la jeune fille soit directement soit par l'intermédiaire d'une *khellaba* payée, qui est souvent une marchande à la toilette. La *dellala* et ses pareilles ne jouent pas à Azemmour un rôle aussi important que dans les légendes orientales, mais il arrive que le jeune homme lui glisse une pièce pour avoir sur

(1) Voir WESTERMARCK, *Les cérémonies du mariage au Maroc* (trad. ARIN, Leroux, 1821), qui insiste plus que nous ne l'avons fait sur le côté magique.

(2) Cf. WESTERMARCK, *op. cit.*, pp. 49-52 et 22.

sa fiancée des renseignements qu'il croit plus sûrs que ceux que sa mère lui donne. Les mères d'accord, le père du jeune homme va, accompagné de quelques amis, faire la demande officielle, la *khotba*, au père de la jeune fille. On fixe, dans cette entrevue, les termes du contrat, et si l'on se sépare d'accord, les fiançailles sont conclues : de part et d'autre on est moralement engagé. Le soir même, la mère et les femmes de la famille du fiancé se rendent à la maison de la fiancée, des bougies allumées à la main, et la mère et les parentes de la fiancée sortent au devant d'elles dans le même équipage. Les premières apportent des cadeaux ; les secondes offrent en échange un diner auquel les convenances interdisent à la jeune fille d'assister.

Mais l'engagement n'a de valeur juridique qu'à partir du jour de la *fatiha*. On se réunit à l'heure de l'âger dans la mosquée ou dans la zaouïa du père de la mariée en présence d'âdoul ; on fait la prière, on échange de nouveau les consentements et tout le monde prononce la *fatiha*. Les âdoul prennent note du contrat. La dot est généralement moins élevée qu'à Rabat : 2.000 francs est un chiffre moyen. Comme partout, les pauvres gens fixent, pour le principe, des dots dérisoires. On en a vu récemment une de 8 francs. Outre l'argent, des versements en nature sont spécifiés : ce sont surtout des étoffes, quelquefois des bijoux et des bêtes pour le repas de noce. Dans les familles riches, on stipule souvent une négresse pour la jeune femme. La souplesse du droit musulman permet de joindre au contrat des conventions d'ordre moral. A Rabat, il arrive par exemple que le mari s'engage à ne pas emmener sa femme hors de la ville ou à ne pas lui donner une co-épouse ; à Fès, il va parfois jusqu'à abandonner à sa femme l'usage de son droit de répudiation. Des stipulations de ce genre sont possibles dans la bourgeoisie d'Azemmour ; ce que l'on y exige souvent c'est que la jeune femme ait une maison particulière distincte de celle de sa belle-mère.

Tant que durent les fiançailles, et cela peut être plusieurs années, le fiancé renouvelle ses dons lors de chacun des trois Aïds.

La première cérémonie du mariage proprement dit est constituée par le paiement de la dot. Selon l'usage, on ne verse à ce moment que la moitié de l'argent ; l'autre est exigible en cas de mort ou de répudiation. Des joueurs de hautbois et de tambour accompagnent le cortège :

chameaux chargés de blé, moutons, bœufs destinés au repas de nocce. Certaines familles envoient jusqu'à une douzaine de moutons. Des servantes portent des plats en bois remplis de dattes, de henné, d'épices (clous de girofle, cannelle, safran) et d'objets de toilette (rouge, antimoine, glace, peigne). Outre les étoffes stipulées au contrat, le fiancé envoie des babouches pour chausser toute sa belle-famille. Le mariage a lieu quelques jours après dans le peuple, beaucoup plus tard dans la bourgeoisie, où l'on attend souvent de longs mois des objets — des glaces par exemple — commandés à l'étranger.

La veille ou l'avant-veille de la nocce a lieu une cérémonie inverse : le déménagement des effets que la fiancée emporte avec elle dans sa nouvelle demeure. C'est en effet elle qui est chargée de meubler la chambre nuptiale. Aux matelas, rideaux, coussins, coffres ou aujourd'hui armoires, tapis si la famille est riche, elle joint des objets mobiliers, des bijoux, des pièces d'étoffe, un grand seau en cuivre fabriqué à Marrakech, un autre plus petit pour le bain, un mortier aux épices et, quand elle est riche, une esclave. Le déménagement se fait en plein jour et ce sont en principe les femmes qui s'en occupent ; mais quelques amis les aident à porter ce qui est lourd. L'ensemble a beaucoup moins d'éclat que le versement de la dot.

Il y a en réalité deux nocces : l'une chez le marié, l'autre chez la mariée. La première est la plus importante. Quand le père du marié est riche, il invite presque tous les hommes de la ville, plusieurs centaines de personnes. Les festins commencent plusieurs jours à l'avance, et les convives se relayent. Des musiciens, quelquefois juifs, jouent pendant le repas ; en partant, les invités ajoutent à leur salaire un petit pourboire. Les invitations sont naturellement groupées à peu près par catégories sociales. A l'heure chic, en présence du cadî, si on a l'honneur de l'avoir, on récite la *fatiha*. Le coiffeur de la famille vient raser publiquement le marié que généralement il a autrefois circoncis et qu'il a toujours servi. C'est son moment d'être payé : on étend un foulard par terre et tous les assistants, parents en tête, y déposent, leur offrande. Un crieur proclame la valeur de ces dons « au Sultan » et la générosité des donateurs. C'est ce qu'on appelle la *ghrama*. Le produit de cette collecte revient au coiffeur soit en totalité, soit en partie, le reste étant destiné aux fêtes d'après la nocce. Le soir, le coiffeur habille le marié de

neuf en présence d'amis très intimes, de camarades même. Le père est généralement absent (1), et la conversation prend volontiers un tour peu convenable. Pendant ce temps, les invités mangent et s'amuse soit dans la salle de réception ou, plus souvent, la cour transformée en salle de réception et couverte d'un velum, soit dans une zaouïa. Dans une chambre à part, des tolba lisent des chapitres du Coran qui concernent le mariage et causent entre eux. La toilette terminée, le marié sort faire un tour dans le quartier, le capuchon de son burnous rabattu sur son visage. Il est suivi des invités. Deux négresses marchent à côté de lui, tenant l'une un brûle-parfums, l'autre un foulard qu'elle agite pour le rafraîchir. On s'arrête dans ou devant une zaouïa et l'on prononce une *fatiha*. En général, les invités sont réunis là, et font honneur à un repas : le marié doit les regarder manger sans y prendre part. Ensuite, on se rend à la maison nuptiale qui, selon les commodités matérielles, est tantôt la même, tantôt une autre que celle où a lieu la fête. Des tolba, durant ce trajet, récitent quelques vers de la *Borda*.

Ces fêtes organisées par le père du marié sont avant tout masculines. Sans doute, l'organisation de tous ces repas incombe aux femmes de la maison qui en profitent elles aussi et invitent à les partager quelques amies. Mais les fêtes vraiment féminines ont lieu chez la jeune fille.

La nuit qui précède la noce, toutes les femmes de la famille de la mariée sont réunies chez sa mère avec leurs amies et leurs connaissances. Elles jouent du tambourin et s'amuse ; leur repas est appelé *tqalia* et la tradition veut qu'un plat de *keschar*, c'est-à-dire d'entrailles de mouton ou de bœuf, en fasse partie.

L'après-midi du lendemain a lieu la *tahin el henna*, c'est-à-dire la préparation et l'imposition du henné, auxquelles seules assistent les parentes de la mariée. Celle-ci est assise sur la selle d'un cheval, elle porte un sabre à son côté (2). Pendant qu'on moule le henné, on chante la

(1) On citera, plus loin, d'autres cas où les parents doivent s'abstenir de participer aux cérémonies nuptiales. Cf. WESTERMARCK, *op. cit.*, Index à *Père* et à *Mère* (*mère de la -*, et *père de la -*).

(2) Sur le déguisement féminin que revêt de son côté le marié fassi, au cours d'une cérémonie analogue, voir WESTERMARCK, *op. cit.*, pp. 26-28. La symétrie de ces rites prouve bien, comme il le dit, qu'il ne s'agit pas de tromper les jnoun : puisque les deux mariés doivent les craindre également, ils n'ont pas intérêt à échanger d'apparence. Mais la théorie de l'« inoculation » à laquelle, à la suite de Crawley, s'arrête M. Westermarck, ne vaut guère mieux : selon ce système, l'échange de costume, comme l'échange de cadeaux qu'on en rapproche avec raison, servirait, en assimilant progressivement et le plus possible les deux sexes, à atténuer le danger magique

louange de l'époux : « Il laboure, il bat et ne mange pas le bien d'autrui. Sa femme s'habille de soie » ; puis on teint les pieds et les mains de la jeune fille et l'on fait une ghrama. Le même jour, on la mène au bain et on l'habille solennellement. Un cousin ou un frère a le privilège de lui mettre ses babouches qui doivent être rouges et sans talons : lui refuser ce droit porterait malheur. La *machta* dirige toutes ces cérémonies, dont, sauf en ce cas, les hommes sont exclus. Ils festoyent de leur côté autour du père de la mariée, mais avec moins d'éclat que dans la maison du jeune homme.

A la tombée de la nuit, les parentes du marié viennent chercher la mariée. A leur arrivée devant la porte, les you-you éclatent et les femmes de l'autre famille se joignent à elles. Elles accompagnent la mariée jusqu'à la chambre nuptiale où on la place sur le lit en lui faisant les dernières recommandations. Les mères des deux époux et généralement la sœur de la mariée ne participent pas à ce cortège. La mariée est à pied et pas plus voilée que d'habitude ; mais on use de subterfuges pour la dérober, dit-on, aux sortilèges : on met à la place d'honneur une vieille femme, tandis qu'elle-même suit dissimulée dans le cortège, ou bien on l'expédie un peu à l'avance, sans aucun appareil, accompagnée seulement de deux femmes. On sait que dans d'autres régions la jeune fille est enfermée dans un palanquin, *ammariya*, ou dans un mannequin qui la cache complètement pendant qu'on la conduit à son époux. C'est le pendant du capuchon rabattu sur le visage du marié, et, si réelle que soit la crainte des sortilèges, il est impossible de ne pas rapprocher cet usage de celui qui veut que dans les villes marocaines la femme, chez les Touareg l'homme, se voilent devant l'étranger et surtout devant l'autre sexe. C'est donc encore un rite de pudeur. Plus le moment du

qui naîtrait de leur trop brusque contact. Malheureusement, on n'a jamais pu observer une idée semblable chez un Marocain, et il s'agit de rites trop vivants pour qu'il soit possible de les expliquer par une survivance machinale. Tout au contraire, les fêtes du mariage ont généralement pour résultat -- très conscient, cette fois -- d'accentuer le contraste entre les deux sexes, et cet usage n'y fait pas exception. Quand Musset chante sa Muse, quand Marie Noël parle du « bien-aimé » (V. *Les Chansons et les Heures*, Crès, éd.), ils ne diminuent pas, ils accroissent le sentiment, le premier de sa virilité, la seconde de sa féminité. De même, quoique avec moins d'art, quand le costume de la mariée et les chansons qu'on lui chante évoquent le marié au milieu du groupe des femmes dont il est le centre invisible, quand le marié rappelle la mariée au groupe de jeunes gens qui attend sa venue. On rencontre ce thème dans toutes les sociétés. P. A. TALBOT, *Life in Southern Nigeria* (London, Macmillan, 1923), raconte que les confréries *ibidio* sont si farouchement masculines qu'elles massacreraient toute femme rencontrée sur le passage de leurs processions (p. 196), mais que cependant elles travestissent des hommes en femmes pour leurs rites les plus solennels (p. 181). Voir, plus loin, l'analyse de la place que tiennent ces rites dans l'ensemble des fêtes du mariage, et Chap. VI, l'analyse de leur affabulation magique, d'ailleurs insignifiante ou nulle dans la plupart des cas.

mariage approche, plus la pudeur s'exaspère : il n'est pas d'homme dont une jeune fille aurait plus honte d'être vue que de son fiancé.

Le marié arrive ensuite. Avant d'entrer dans la chambre nuptiale, il s'assied sur une chaise et les tolba assis en face de lui récitent le Coran, disent de nouveau la *fatiha* et font des vœux pour que le mariage soit heureux et fécond. Comme bon présage, on distribue des dattes, dont on ramasse précieusement les noyaux. Les tolba s'en vont et le marié est introduit dans la chambre. Dans la bourgeoisie il est accompagné par sa mère, les femmes de sa famille, leur *machta* et celles de la mariée ; mais les mœurs campagnardes veulent qu'il soit poussé par ses camarades à coups de poing ou de matraque, dont la brutalité varie naturellement selon le degré d'éducation et d'excitation de la jeunesse (1).

Les invités sortent, et, dans la cour ou devant la maison, le boucher égorge un mouton acheté par le père du marié. Des tressautements de la bête à l'agonie, on déduit l'attitude de la mariée elle-même pendant la consommation du mariage (2). L'action est suspendue pendant que l'acte qu'on attendait depuis le début des cérémonies du mariage et qui les couronne se déroule dans le mystère qui convient à sa gravité ;

(1) Voir WESTERMARCK, *op. cit.*, Index à *Combats*. Psychologiquement, ces brimades semblent, comme les you-you des femmes, les coups de fusils des hommes et, en d'autres circonstances, les manifestations violentes de deuil, une manière d'extérioriser l'excitation générale. Sociologiquement, elles peuvent servir aux fins les plus variées. Ici, c'est une sorte de rite de passage, qu'on préciserait trop en disant que les célibataires punissent le jeune marié de sa défection. C'est plutôt la rançon de son élévation à une dignité plus haute, comme les brimades qui sont infligées parfois au nouveau circoncis (cf. TRENGA, *op. cit.*, p. 223). Plus souvent, ces brimades traduisent l'émulation entre les différents groupes, parfois éphémères, qui se rencontrent dans ces fêtes, et surtout celle qui règne entre les deux familles (« Il l'a prise, il l'a prise, et Dieu ne l'a pas laissée », chantent à Fès les jeunes garçons de la troupe du marié en conduisant la mariée ; « Elle l'a pris, elle l'a pris, elle l'a enveloppé dans son ksa », répondent les jeunes garçons de la troupe de la mariée, WESTERMARCK, p. 147), et entre les deux sexes. Rites de brimade et rites de pudeur se joignent dans les rites de rapt par lesquels le marié doit feindre de faire violence à la mariée qui doit, de son côté, feindre de résister, toute cette mimique pouvant d'ailleurs, quoique simulée, se jouer avec la plus grande brutalité. Les Zemmours vont jusqu'à lier la mariée avant de la livrer, comme une captive, au marié. Dans plusieurs tribus (WESTERMARCK, pp. 206, 212, 216, 232), les garçons d'honneur aident le mari à l'attacher pour briser sa résistance. Ce n'est pas un moyen exceptionnel de forcer au mariage une jeune fille qui ne veut pas de son futur, comme le croyait le Capitaine QUERLEUX, *Les Zemmour* (Archives berbères, t. I), p. 16 ; G. MARCY, *Le mariage en droit coutumier Zemmour* (Rev. algérienne de législation et de jurisprudence, juillet 1930), pp. 237-239, a montré que c'est une règle générale, un geste rituel qui s'applique à tous les mariages locaux.

(2) G. SALMON, *Les mariages musulmans à Tanger* (Archives marocaines, t. I), p. 283, indique qu'à Tanger, pendant cette attente, les gens de la noce dépouille l'*âm mariya* laissée vide dans la cour, des parures dont on l'avait couverte comme la mariée elle-même. Les rites de promiscuité et de « droit du seigneur » rapportés par WESTERMARCK, *op. cit.*, pp. 237-239, et GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* (Paris, Hachette, 1929), t. V, pp. 30-31, traduisent plus grossièrement ce sentiment que le mariage est une affaire publique plus qu'une affaire privée ou même familiale. E. LAOUST, *Noms et cérémonies des feux de joie chez les Berbères du Haut et de l'Anti-Atlas* (Hespéris, 1921) et *Un texte dans le dialecte berbère des Aït Messad* (Mélanges René BASSET), en a signalé une expression plus fine avec la coutume qu'ont certaines tribus berbères de marier le même jour toute la jeunesse de l'année.

mais un simulacre en tient la place et en occupant l'attente de la foule marque l'intérêt public qui s'attache à lui. Puis le marié reparait et ses amis le conduisent triomphalement au bain, tandis que les femmes entourent la mariée dont on expose le pantalon taché. C'est l'apothéose prévue et cependant toujours nouvelle comme dans le théâtre antique.

Le lendemain ou le surlendemain, une fête nommée *abraç* a lieu chez la mère ou la belle-mère de la mariée. Toutes les relations féminines de sa famille et, au moins quand la fête se passe chez la belle-mère, de sa belle-famille se réunissent en grande toilette pour manger et écouter chanter. Le soir, la mariée arrive et s'assied, voilée, sur une chaise ; chaque invité lui fait un cadeau, en ajoutant une petite somme pour la *machta* qui proclame sa générosité et pour les cheikhat ou les *meddahiyat*. A la fin, on découvre quelques minutes le visage de la nouvelle épouse. Ces fêtes se poursuivent, plus ou moins aimées, jusqu'au septième jour qui marque le retour à la vie normale. La jeune femme remet solennellement sa ceinture et fait son premier acte de maîtresse de maison en faisant cuire des poissons ; ses amies la conduisent au bain, puis elle va rendre visite à ses parents à qui elle apporte et dont elle reçoit des cadeaux. Il arrive que cette première sortie ait lieu dès le surlendemain du mariage. Dans la bourgeoisie, au contraire, on scinde la cérémonie et on retarde la sortie jusqu'à un an après le mariage. C'est alors l'occasion d'une nouvelle fête appelée *rzouf*. Tant qu'elle n'a pas eu lieu, la jeune mariée est strictement enfermée ; elle prend même ses bains chez elle et c'est sa mère qui va la voir.

Pendant les sept jours qui suivent la noce, le mari festoye aussi avec ses camarades. On fait venir des cheikhat. Cela s'appelle *istan*. Mais cette fête, qui a été récemment empruntée à Mazagan et qui vient, croit-on, de Fès, n'a pas un caractère absolument officiel. Ce sont les camarades du mari qui se colisent pour l'organiser ; le marié ne vient pas toujours, et d'ordinaire ces réjouissances se terminent sur un assez mauvais ton.

Dans le bas peuple, ces cérémonies sont simplifiées. La dot ou plutôt la moitié de la dot est versée en présence des adoul le jour même de la *fatiha* ; le mariage a lieu un mois après au plus tard. On se borne à deux repas le jour même du mariage, l'un pour les hommes dans une

mosquée ou une zaouïa (le père du marié n'y assiste pas), l'autre pour les femmes dans la maison du marié (la mariée est naturellement absente). A la différence du mariage bourgeois, les deux familles se mêlent dans ces fêtes. La conduite du marié et celle de la mariée se font comme nous l'avons dit ; on n'omet pas de sacrifier un mouton pendant la consommation du mariage. Mais, dès le lendemain ou le surlendemain tout est fini : la jeune femme se met au ménage et le mari retourne au travail.

Certaines coutumes rurales s'observent encore à la ville. Nous avons vu la façon de conduire le marié dans la chambre nuptiale. A la campagne les amis du marié se réunissent avant le mariage pour faire les *islan*. Le marié est le sultan, eux forment ses vizirs, et ils vont de souq en souq recueillir de l'argent en échange de leur *fatiha*. A la ville ils arrêtent le premier venu pour faire sur lui la *fatiha* et recevoir son obole qui est destinée au repas de nocce. Les riches familles bourgeoises d'origine rurale s'abstiennent naturellement de cette mendicité ; mais elles n'ont pas renoncé à ce qu'il y a de pittoresque dans ces fêtes de fiançailles. Le marié et ses amis continuent à former une cour avec sultan, vizirs et mokhaznis : un retard, un ordre pour rire mal exécuté sont des occasions d'amendes dont le produit est employé uniquement à prolonger ces réjouissances amicales et que le fiancé s'arrange pour répartir équitablement sur tout le monde.

Cette survivance est exceptionnelle. En général les cérémonies rurales ne peuvent pas se transposer à la ville. Il est bon cependant d'avoir une idée de ces dernières. Une des plus remarquables est la *targuiba* : pour arracher leur consentement aux parents de la jeune fille, les parents du jeune homme immolent un bœuf devant leur tente. Il arrive que ce sacrifice doive être réitéré ; mais il est rare qu'en fin de compte, il ne soit pas suivi de succès. Une première fête célèbre ensuite l'accord chez les parents de la mariée. La dot y est exposée. La *jemâa* y assiste pour pouvoir porter témoignage et elle fixe la dot en nature que devra verser en outre la famille du marié. Au premier marché qui suit, le jeune homme achète des cadeaux (viande, fruits secs, quelquefois vêtements) pour sa fiancée qui lui envoie en échange un repas qu'il mange avec ses amis. La dot, et en particulier le blé qui servira aux repas de nocces, est portée ensuite sans cérémonie chez la mariée.

Les fêtes du mariage campagnard proprement dit durent plusieurs jours. Toutes les femmes du village aident la mère de la mariée à préparer la noce. Le premier jour, elles viennent, chacune avec son moulin, moudre le blé en chantant un chant approprié ; le second jour, elles le tamisent ; le troisième, elles roulent le couscouss mais, contrairement à l'usage des jours ordinaires, elles ne le font pas cuire. A cette occasion, ce sont les hommes qui s'en chargent dans le four qu'ils ont dressé chez la mariée. Autre différence avec la ville : le grand festin a lieu, non pendant le jour, mais la nuit, au son des tambourins et mêlé de danses, hommes et femmes festoyant d'ailleurs dans des tentes séparées. Le lendemain, les parents de la mariée garnissent — très simplement d'ordinaire, on s'en doute — la chambre nuptiale ou ce qu'on peut appeler ainsi, et les femmes procèdent à la toilette de la mariée : elles lui blanchissent les dents, la lavent, la fardent, l'habillent ; le soir les hommes se joignent à elles pour la conduire, à dos de chameau, chez le marié. Elle est revêtue d'un burnous, et autrefois les gens riches l'enfermaient dans une *ammariya*. Pendant ce temps, le mari est à la *jamâ* qui sert à la fois de mosquée et d'école coranique. Pour entrer dans la chambre nuptiale, il doit enjamber une ceinture avec laquelle deux femmes lui barrent l'entrée, pendant qu'une troisième le frappe dans le dos à coups de babouche. On a vu que ses camarades peuvent y joindre leurs bourrades. D'autres fois, les mariés se sauvent pour consommer le mariage en plein champ. Le lendemain matin, le mari offre un repas à ses amis, et l'après-midi, les parents de la mariée en offrent un autre à tout le village. En général, la mariée n'a pas le droit de sortir de chez elle, même pour aller dans la cour quand elle habite une maison, avant le septième jour.

Les cérémonies du mariage présentent donc d'une manière particulièrement évidente les traits que nous avons signalés au début du chapitre pour toutes ces fêtes de la vie : le caractère public est plus accusé à la campagne, la séparation des sexes plus rigoureuse dans la bourgeoisie. Mais le thème reste partout le même. Quelles que soient les variantes de rites — et de groupe à groupe les contaminations sont incessantes —, le mariage se fait pour ainsi dire en partie double : demande de la mère et demande du père ; réunion des femmes pour célébrer l'accord, réunion des hommes (la *fatîha*) ; cadeaux du fiancé, ré-

ponse de la fiancée ; toilette et conduite de la mariée, toilette et conduite du marié. La séparation des deux sexes et des deux familles s'accuse à mesure qu'approche le moment de leur union et qu'ils pensent davantage l'un à l'autre. Les cadeaux réciproques des fiancés, leur emprunt de costume quelquefois, soulignent cette préoccupation croissante, tandis que l'éloignement croissant se marque dans les rites de rivalité et de pudeur. Tout est combiné de manière à amener les sentiments à leur maximum d'exaltation le soir du mariage ; puis un crescendo fait redescendre plus ou moins vite les mariés sur le plan normal.

FUNÉRAILLES

La tradition règle l'expression de la douleur comme celle de la joie. Les cris des femmes annoncent la mort dans la maison. Le cadavre est étendu de façon à n'être pas crispé ; on lui ferme les yeux et la bouche, on lui met du coton dans les oreilles. Un taleb le lave et lui fait les ablutions rituelles. On lui presse le ventre afin qu'il n'y ait plus rien d'impur et qu'il soit prêt à faire la prière en comparaisant devant Dieu. On l'épile ; on le parfume de roses sèches, de clous de girofle, d'eau de fleur d'oranger ; on le saupoudre de cette fleur broyée. On le coud dans son linceul, on le met sur une civière qu'on recouvre d'une couverture de laine très simple et on l'expose un moment dans la cour. Le jour même, autant que possible, on le porte au cimetière. Si l'heure de la prière du dohor ou de l'âçer est proche, on fait une station à la mosquée pour qu'on fasse sur lui la prière des morts. Le cortège qui l'emmène ensuite au cimetière est composé presque uniquement d'hommes. Seules des vieilles femmes s'y joignent, et encore n'est-ce pas une habitude bourgeoise. On psalmodie sur un ton rapide et monotone cette même *chahada* dont on accueille l'enfant à la naissance, et les gens qui croisent le cortège doivent rabattre leur capuchon sur leur chéchia rouge. Au cimetière la fosse est déjà creusée. On y dépose le corps, qu'on recouvre de terre et, par-dessus, de cailloux ou de sable plus ou moins mêlé de coquillages ; on arrose le tout, « pour rafraichir le mort », dit-on communément, « pour tasser le sol », expliquent les lettrés qui craignent la superstition. On met une pierre à chaque extrémité de la tombe, la plus

grande à la tête, et les gens riches font construire un petit mur. Les tolba récitent la *fatiha*, chantent la *chahada* et lisent des passages du Coran. Puis on se disperse, un taleb restant seul derrière pour adresser les dernières paroles au mort. Le soir un festin est offert dans la maison mortuaire à tous ceux qui ont suivi le cortège, aux parents et aux amis du mort pour qui c'est une sorte d'obligation amicale d'y assister, aux pauvres tolba et aux mendiants. On y lit le chapitre du Coran appelé Ya-Sin, où il est question de la Résurrection. Parfois on recommence la nuit du lendemain.

Ce jour-là les femmes vont au cimetière. Elles distribuent du pain et des figes sèches à tous ceux qu'elles y trouvent comme à tous ceux qu'elles rencontrent le long du chemin ; elles arrosent la tombe d'eau et offrent sur elle un repas à de pauvres vieillards. Il est rare, surtout dans la bourgeoisie, que des hommes les accompagnent. Le jour de l'Achoura, comme nous le verrons, et tous les vendredis sont également consacrés au cimetière.

Malgré les prescriptions orthodoxes, les femmes accompagnent les diverses phases de l'enterrement de cris et de gestes violents de douleur. Celles qui sont d'origine rurale se déchirent la figure non seulement avec les ongles, mais avec des tessons de poterie, et se noircissent le visage avec du noir de tajine et de la bouse de vache. On croit qu'elles se tueraient si leurs voisines ne les retenaient pas.

L'enterrement d'une femme ou d'un enfant se fait de la même manière, mais des sourates spéciales y sont lues. Il faut noter aussi que la morte est lavée par une vieille femme, et que sa civière est recouverte d'un toit de roseaux tendu non d'un haïk de laine, mais d'une jolie étoffe, izar brodé de soie, ou haïk fin rayé de soie. Ce toit appelé *ammariya* reste plusieurs jours sur la tombe. Les morceaux en passent pour porter malheur. L'enfant mort de moins de cinq ans est porté entre les bras d'un taleb ou d'un parent ; s'il n'était pas encore sevré, on enferme souvent dans sa tombe des roseaux pleins de lait maternel.



NOTES DE BIBLIOGRAPHIE LUSO-MAROCAINE ⁽¹⁾

Depuis la rédaction des deux articles que j'ai donnés à *Hespéris*, en 1927 et en 1929, sur les publications portugaises intéressantes pour l'histoire du Maroc, et en dehors des ouvrages dont j'ai fait des comptes rendus particuliers, je n'ai relevé aucun travail qui me semble d'une réelle importance. La seule exception est la contribution de M. David Lopes à la grande *História de Portugal* de M. Damião Peres, sur laquelle je reviendrai. Il me paraît utile, cependant, pour faciliter les recherches des historiens du Maroc, de grouper ici succinctement, avec une brève note critique, les titres d'un certain nombre de publications qui peuvent leur rendre service, au moins partiellement, et de celles auxquelles j'ai consacré des comptes rendus spéciaux.

I. - - TEXTES

A. G. da Rocha Madahil, *A politica de Afonso V apreciada em 1460*, Coimbra, 1931 (Separata da revista *Biblos*, Janeiro e Fevereiro de 1931), 59 p. in-8°. Documents relatifs à la politique marocaine d'Alphonse V. Voir mon compte rendu de la *Revue Africaine*, 3^e-4^e trimestres 1931, pp. 344-345.

Letters of John III, King of Portugal, 1521-1527. The Portuguese text edited with an introduction by J. M. D. Ford. Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 1931, XXX + 408 pp. in-8°. Voir *Hespéris*, XV (1932), fasc. I, pp. 152-153.

Os Lusíadas de Luís de Camões. Edição nacional. Imprensa Nacional de Lisboa, s. d. (1931), CCLXIV + 375 pp. petit in-8° carré. Le texte reproduit celui de l'édition *princeps* de 1572. Il a été imprimé sous la direction de MM. Afonso Lopes Vieira et José M. Rodrigues. Ce dernier

(1) Complément à *Hespéris*, 1927, I, pp. 33-51. et 1929, IV, pp. 295-301.

l'a fait suivre d'un très important commentaire. On se rappelle que Camoëns partit pour Ceuta en 1547 et qu'il y perdit un œil dans un combat. Dans son grand poème, il évoque assez fréquemment l'histoire des places marocaines. Il faut signaler surtout IV, 52-56, et VIII, 37-38. Sur ce point, voir le *Camoens* de M. Fidelino de Figueiredo, Madrid, 1928 (Coll. Hispania), pp. 116-117, p. 132, p. 134 et p. 136.

António Ferreira de Serpa, *Crónica de El-Rei Dom Sebastiao. único dèste nôme e dos Reis de Portugal o 16º, composta pelo Padre Amador Rebêlo, companheiro do Padre Luis Gonçalves da Câmara, Mestre do dito Rei Dom Sebastião*, Porto, 1925, 283 pp. in-16 (préface non paginée). Texte inédit dont l'original est conservé à Lisbonne, à la Terre do Tombo. L'édition est malheureusement médiocre et ne comporte même pas de table des matières. Sur le jésuite Amador Rebêlo, voir Francisco Rodrigues, *História da Companhia*, etc., I, 2, p. 210.

II. — OUVRAGES GÉNÉRAUX

J. Lúcio d'Azevedo, *Historia dos Christãos Novos Portugueses*, Lisbonne, 1922, X + 518 pp. in-8°. Ouvrage fondamental sur l'histoire des Juifs portugais. Voir surtout pp. 360-362, sur l'émigration des Juifs portugais en Afrique du Nord.

Edgar Prestage, *Frei Domingos do Rosário, diplomata e político (1595-1662)*, Coïmbra, 1926, 75 pp. in-8°. Intéressant pour les projets de cession à la France, après la rupture de l'union ibérique, d'une des places marocaines, Mazagan ou surtout Tanger. Mais cette affaire, évoquée encore dernièrement par M. F. Charles-Roux (*France et Afrique du Nord avant 1830*, Paris, 1932, pp. 135-139), qui malheureusement ignore les recherches de M. Edgar Prestage, reste forcément à l'arrière-plan de ce mémoire très précis.

Joaquim Bensaude, *Lacunes et surprises de l'histoire des découvertes maritimes*. Première partie, Coïmbra, 1930, 193 pp. in-8°. Voir *Hespéris*, XIII (1931), fasc. II, p. 240.

Aubrey F. G. Bell, *A literatura portuguesa (História e Crítica)*, tradução do inglês por Agostinho de Campos e J. G. de Barros e Cunha, Coïmbra, 1931, XXIV + 507 pp. in-8°. Traduction, revue et corrigée par l'auteur,

d'un manuel publié en anglais en 1922 et déjà classique à juste titre. Sur les sources portugaises de l'histoire du Maroc, voir spécialement pp. 101-107, pp. 273-281 et pp. 319-322.

Francisco Rodrigues, S. J., *História da Companhia de Jesus na Assis-tência de Portugal*, tome I, Porto, 1931, 2 vol. in-8°, XCV + 715 pp. et 665 pp. Travail un peu lent et diffus parfois, mais de premier ordre dans l'ensemble. Ce premier tome correspond aux années de fondation de la Province portugaise, 1540-1560. Pour les relations de la Compagnie avec les places luso-marocaines, voir plus spécialement vol. 1, pp. 455-467 (activité charitable des Jésuites en Berbérie) et pp. 697-698 (siège de Mazagan en 1562), et vol. 2, pp. 501-513 (le P. Luis Gonçalves da Câmara précepteur du roi Sébastien) et pp. 558-564 (activité des Jésuites à Ceuta et à Tétouan).

A. de Magalhães Basto, *O Porto e a era dos descobrimentos*, Barcelos, 1932, 71 pp. in-16. Ici aussi le Maroc reste forcément au second plan ; il faut signaler quelques pages sur la participation de Porto à l'expédition de Ceuta en 1415, et des indications de détail sur le rôle joué par des gens de Porto dans les entreprises nord-africaines et sahariennes.

III. — OUVRAGES ET ARTICLES RELATIFS AU MAROC

Henrique Lopes de Mendonça, *Notas sobre alguns engenheiros nas praças de África*, Lisbonne, 1922, 14 pp. in-8°. Complément au *Diccionario ...dos architectos* de Sousa Viterbo. Notices sur Miguel de Arruda, Benedito de Ravena, João de Castilho, Claudio de Granval, João Ribeiro et Diogo de Torralva.

Reynaldo dos Santos, *A tapeçaria de Tanger*, t. à part de *Lusitania*, Lisbonne, 1927, 8 pp., 1 pl. Voir *Hespéris*, XV (1932), fasc. I, p. 153.

Fidelino de Figueiredo, *Fr. Luiz de Leon e D. Sebastião*, dans *Revista de História* (Lisbonne), XVI, 1927-1928, pp. 154-155.

J. Preto Pacheco, *D. Sebastião, Á margem duma polémica*, Porto, 1928, 175 pp. in-16. Cet opuscule a pour but d'apporter un peu de clarté dans les discussions sur le roi Sébastien (voir *Hespéris*, 1927, I, pp. 47-49) ; mené de façon méthodique et rigoureuse, il y parvient dans une grande mesure, au moins sur le terrain proprement historique.

João Paulo Freire (Mário), *Alcacer-Kivir !*, Lisbonne, 1928, 129 pp.

in-16. Dissertation grandiloquente, où l'historien, surtout l'historien du Maroc, n'a guère à prendre.

J. Goulven, *Une funèbre tragédie à Fez au XV^e siècle*, dans *Revue de Géographie Marocaine*, septembre 1931, pp. 175-256. Voir *Hespéris*, XV (1932), fasc. I, pp. 149-151.

Mauritania (revue des PP. Franciscains espagnols, Tanger). — Juillet 1931 : Domingos Mauricio, *Don Duarte y las responsabilidades de Tânger*, pp. 203-209. — Août 1931 : Atanasio López, *Los obispos de Fez*, pp. 225-228 (plusieurs Portugais). — Avril 1932 : *id.*, *Obispos de Tânger*, pp. 97-100. — Mai 1932 : *Obispos de Tânger* (fin), pp. 129-131. — Septembre 1932 : Fidel de Lejarza, *Rincones de historia marroquí, Felipe IV y las Misiones de Marruecos*, pp. 269-270 (traduction espagnole de quatre lettres écrites en portugais par Philippe IV au comte de Castelo Novo, gouverneur de Mazagan, 13 juin 1636, 2 avril — deux lettres — et 13 avril 1637).

Il importe de mettre tout à fait à part les pages consacrées par M. David Lopes aux entreprises marocaines dans la grande *História de Portugal* illustrée que dirigent MM. Damião Peres et Eleutério Cerdeira (vol. III, Barcelos, Portucalense Editora, 1931, pp. 385-544, et vol. IV, 1932, pp. 78-129). La tentative était singulièrement lourde de difficultés, et il fallait toute la préparation et toute la maîtrise de M. David Lopes pour ne pas échouer. Peut-être les documents que conservent encore les archives portugaises amèneront-ils à modifier tel ou tel trait de ce vaste tableau ; de toutes façons, nous avons là maintenant une mise au point méthodique et précise des connaissances actuelles, qui rendra sans aucun doute les plus grands services. J'ai jugé nécessaire de la signaler dès maintenant, quitte à y revenir, le cas échéant, avec le loisir qu'elle mérite (1).

ROBERT RICARD.

(1) Je signalerai aussi, dans le vol. IV, les indications de M. F. T. de Oliveira j. sur les chroniqueurs (pp. 351-363). Mais pourquoi cette luxueuse publication, destinée vraisemblablement à être un instrument de travail courant, ne comporte-t-elle pas d'index ? Il faut bien dire — et ce n'est pas une circonstance atténuante, au contraire — que les tables des matières sont une véritable plaisanterie : celle du vol. III compte exactement quatre lignes squelettiques, pour 670 pages de grand format ! Je suppose que c'est la *Portucalense Editora* qu'il faut rendre responsable d'une si étrange et si fâcheuse lacune, beaucoup plus qu'un historien aussi averti que M. Damião Peres.

BIBLIOGRAPHIE MAROCAINE 1951

TABLE

- Bibliographie, Généralités, Divers** : 1-56 (*Lygale* : 22-34).
- Géographie générale et historique** : 57-65.
- Géographie régionale, Tourisme** : 66-129.
- Géographie physique, Sciences naturelles** : 130-249 (*Botanique* : 178-195 ;
Géologie : 196-240 ; *Cartographie* : 241-249).
- Géographie humaine, Urbanisme** : 250-266.
- Géographie économique, Questions sociales** : 267-514 (*Agriculture* : 309-336 ;
Cultures industrielles : 337-353 ; *Fruits et primeurs, Arboriculture* : 354-383 ;
Élevage : 384-401 ; *Hydraulique* : 402-409 ; *Mines* : 410-442 ; *Industrie* :
443-458 ; *Transports et débouchés* : 459-514).
- Ethnographie, Sociologie** : 515-593 (*Préhistoire* : 577-593).
- Linguistique** : 594-611.
- Littérature et Sciences arabes** : 612-632.
- Histoire** : 633-730 (*Histoire contemporaine* : 692-711 ; *Histoire diplomatique des
Origines du Protectorat* : 712-730).
- Art et Archéologie** : 731-781 (*Art chrétien et Art moderne* : 751-773 ; *Musique* :
774-781).
- Protectorat, Questions politiques** : 782-931 (*Exposition Coloniale* : 791-807
Christianisme : 837-851 ; *Enseignement* : 852-859 ; *Médecine, Hygiène* :
860-895 ; *Pacification* : 896-931).
- Protectorat espagnol** : 932-973.
- Zone de Tanger** : 974-979.
- Droit, Administration** : 980-1038 (*Droit musulman et coutumier* : 1022-1038).
- Littérature** : 1039-1070.
- Sahara occidental** : 1071-1121.

TABLE DES ABRÉVIATIONS

A: <i>Annales</i> ;	
Ac: <i>Académie</i> .	
Af: <i>Afrique, Africa</i> ;	af: <i>africain, african, etc.</i>
AF: <i>L'Afrique Française</i> .	
B: <i>Bulletin, Boletín, etc.</i>	
BSNM: <i>Bulletin de la Société des Sciences naturelles du Maroc</i> .	
C: <i>Colonie, Colonia</i> ;	c: <i>colonial, coloniale, etc.</i>
CR: <i>Compte-Rendu</i> .	
F: <i>France</i> ;	f: <i>français</i> .
G: <i>Géographie, Geography, etc.</i> ;	g: <i>géographique, geográfico, etc.</i>
H: <i>Histoire, History, etc.</i> ;	h: <i>historique, historical, etc.</i>
He: <i>Hespéris</i> .	
I: <i>Institut</i> .	
J: <i>Journal</i> .	
M: <i>Maroc</i> ;	m: <i>marocain</i> .
R: <i>Revue, Rivista, etc.</i>	
RC: <i>Renseignements coloniaux, supplément de l'Afrique française</i> .	
S: <i>Société, Socielá, etc.</i>	
Sc: <i>Science</i> ;	sc: <i>scientifique, scientific, etc.</i>

Les ouvrages et les articles mentionnés ci-dessous ayant tous paru en 1931, l'indication de l'année a été supprimée. De même a été supprimée l'indication « Paris ».

Les cotes qui suivent, entre parenthèses, les références, sont celles de la Bibliothèque du Protectorat français au Maroc.

BIBLIOGRAPHIE, BIOGRAPHIE, GENERALITES, DIVERS

1. **Abstracta Islamica**, 4^e série (section I à XII : avec recension de 106 ouvrages nouveaux). — *R. études Isl.*, 201-239. (J 6a)
2. **Afrique du nord (1928-1930)**. *B. bibliogr. études et docum. écon. et soc. Univ. Bordeaux*, série C. N^o 12, in-8^o, 16 p. (J 312)
 Sur : *L'Afrique française du Nord, bibliographie militaire* (1930) : H. STEIN, *R. bibliothèques*, 339-340 ; J. TRAMOND, *R. H. c. f.*, 213-15.
3. AGOSTINO ORSINI DI CAMEROTA (P. d') et A. V. PELLEGRINESCHI. — **Che cosa è l'Africa. I: dal Mediterraneo al Golfo di Guinea**. — Pref. di S. E. LESSONA, sotto gli auspici dell'Istituto Coloniale Facista. — Roma, Cremonese, gr. in-8^o, 383 p., cartes, dessins. (C 469)
4. ALLAIN (Maurice). — **Encyclopédie pratique illustrée des colonies françaises**. Préf. de Paul DOUMER. Av.-prop. de Louis PROUST. Quillet, 2 vol. in-4^o, 430 et 416 p., ill., pl. en couleurs et cartes h. t. (A 4^o 3958)
5. ALVES (Francisco Manuel). — **Catalogo dos manuscritos de Simancas respeitantes a historia portuguesa**. *O Instituto*, vol. 82, 251-66, 464-80, 549-64. (J 206)
6. BERNARD (Augustin). — **Le Maroc**. 7^e éd. entièrement refondue. Alcan, in-8^o, VIII, 481, 5 cartes h. t. (A 11928)
 CR : Jean DESPOIS, *R. tunis.*, 3^e et 4^e trim., 445-6 ; Louis JALABERT, *Etudes*, 20 oct., 243 ; J. B., *Nouv. R. des Jeunes*, 15 déc., 459 ; *Geographical j.*, nov., 474-75.
7. BOUVIER (René). — **Le voyage du papier autour du monde**. Bar-le-Duc, Jolibois, in-4^o, 106 p., pl. h. t. (E 57)

[Castries] (8)

8. **Un hommage à Henry de Castries**. [M. CHARLÉTY à l'Acad. des Sciences colon.]. *Monde c. ill.*, févr., p. 37. (JF 7). V. le n^o 12.
9. CÉLÉRIER (Jean). — **Le Maroc**. A. Colin, in-16, 214 p. (Coll. A. Colin). (A 11969)
 CR : R. BEAURIEUX, *B. enseign. pub. mar.*, oct., 397-401 et *Vie maroc. ill.*, 1 nov., 441-2 ; A. BERNARD, *Bibliogr. g. int.*, 430-31 ; R. C[HASLES], *Nouv. R. des Jeunes*, 15 nov., 414 ; E. GRANGER, *Quinzaine crit.*, 25 nov., 299 ; J. de L[ACHARRIÈRE], *AF.*, oct., 708 ; G. RUGIN, *B. r. soc. geog. it.*, oct., 792 ; Camille VALLAUX, *Mercur de Fr.*, 15 sept., 689-92 ; G. WEULERSSE, *B. S. prof. h. et g.*, nov. 97-8 ; R. C., *Universo*, sept., 508-9 ; L., *Mill. geog. Ges. Wien*, LXXIV, 261-2 ; J. D. DE V., *Africa, r. trop. col.*,

- nov., 228 ; *B. S. g. Alger*, 559 ; *Geographical j.*, nov., 474-5 ; *Méditerranée*, 1 sept., 222.
10. CHARTON (Albert). -- **Le Maroc**. Hachette, in-8°, 64 p. phot. (Encyclopédie par l'image). (A 12574)
CR : Ernest GRANGER, *Quinzaine crit.*, 25 mai, 536 ; G. W. W[EU-
LERSSE], *B. S. prof. h. et g.*, nov., 99.
11. DUMAS (Pierre). -- **Le Maroc. I : Le Maroc à Vincennes. II : Un « moment » du Maroc. Sud-ouest économique**, août, 757-63, 12 phot. (*J* 4° 233)
- [Foucauld] (12 à 16).
12. FOUCAULD (R. P. de). -- **Lettre à Henry de Castries**, introd. de Louis MASSIGNON. *Nouv. R. des Jeunes*, 15 juillet, 1-9. (*J* 300)
SUR : BAZIN (René). -- *Der Wüstenheilige. Leben des Marokko-Forschers und Sahara-Eremiten Karl von Foucauld : Orient. Literaturzeit.*, juin, col. 413-414.
13. BOUCHER (Mgr A.). -- **La vie héroïque de Charles de Foucauld**. Bloud, in-8°, 56 p., phot. (A 12645)
14. GOUBERT (Paul). -- **Foucauld. Drame missionnaire en un acte**. Avec phot. inédites (et une étude historique sur la vie du Père de Foucauld). Lyon, Librairie de l'Archevêché, pet. in-8°, 24 p., phot. h. t. (Coll. François Coppée). (A 14125)
15. HOWE (Sonia E.). -- **Les héros du Sahara**. Préf. du Maréchal LYAUTEY. Colin, in-8°, 366 p., 1 carte et 16 pl. h. t. (C 206)
16. VIELLE (Henri). -- **Le Père de Foucauld. Son amour du Maroc. Ses relations avec l'Ordre Franciscain. Son esprit**. Rabat, in-8°, 21 p., 2 pl. h. t. (A 14399)
V. le n° 100.
17. GALLOTTI (Jean). -- **Vieilles colonies et vieilles images. Arts et métiers graphiques**, 15 sept., 365-76, 16 ill. (*J* 4° 113).
SUR : HARDY (Georges). -- *Le Maroc* (1930) : LOUIS JALABERT, *Etudes*, 20 mai, 502-503.
18. LEBEL (Roland). -- **Histoire de la Littérature coloniale en France**. Larose, in-8°, 236 p. (Les manuels coloniaux). (A 4° 4380)
CR : LOUIS JALABERT, *Etudes*, 5 oct., 116-17.
19. LEBEL (Roland). -- **Le Maroc dans la littérature française. Maroc**, janv. (*JF* 12)
SUR : LEBEL (Roland). -- *Le Maroc dans les relations des voyageurs anglais aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles* (1929) : *R. H. c. f.*, mai-juin, 337-38.

20. LESTER (P.). — **Bibliographie africaniste** : *J. S. africanistes* 1, 315-428. (*J* 302).
21. LOPEZ (Fr. Anatasio). — **Bibliografia hispano-africana. Mauritania**, sept., 259-62. (*J* 112)
- [Lyautey] (22 à 44).
22. LYAUTEY (Maréchal). — **La colonisation force spirituelle**. *R. diplomat.*, févr., 16-17 (d'après *B. S. Belge d'études et d'expansion*). (*JF* 16)
23. LYAUTEY (Maréchal). — **France and the International colonial Exhibition**. *Nineteenth century*, mai, 529-540.
24. LYAUTEY. — **Lettres à Albert de Mun** [1912]. *Nouv. R. des Jeunes*, 15 juil., 10-16. (*J* 300)
25. **Les armées françaises d'outre-mer. Les grands soldats coloniaux**. [Le Maréchal Lyautey... par le Général AZAN ; pp. 413-438, 1 port. h. t.]. Jonquières, in-4°, (Exp. c. int.) (*E* 215)
26. BARTHOU (Louis). — **L'initiation coloniale du Maréchal Lyautey à Madagascar et dans l'Oranais**. *R. Bleue*, janv., 1-3. (*J* 4° 30)
27. BARTHOU (Louis). — **Lyautey et le Maroc**. *Panorama*, 1 fév., 7-30, ill. (A 12641)
- SUR : BARTHOU (Louis). — *Lyautey et le Maroc* (1930) : J. L. de L[ACHARRIÈRE], *AF*, mars, 188-91 et *R. Bleue*, 16 mai, 308-10 ; René MOULIN, *Panorama*, 1 mars, 7-11 ; Maurice RECLUS, *Temps*, 10 mars ; A. REUSSNER, *Quinzaine crit.*, 10 mai, 484-85.
- SUR : BARTHOU (Louis). — *Le sourire de Lyautey au Maroc* (1930) *R. milit. f.*, mars, 453.
28. BAUER (Gérard). — **Entretien avec le Maréchal Lyautey**. *Les Annales*, 1^{er} mai, 399-401. (*J* 4° 31)
29. DUBLY (Henry-Louis). — **Lyautey-le-Magicien**. Lille, Mercure de Flandre, in-8°, 479 p., phot. h. t. (A 11956)
- CR : Henri DU PASSAGE, *Etudes*, 5 nov., 365 ; J. L. de L[ACHARRIÈRE], *AF*, août, 571-72 ; G. L., *Nouv. R. des Jeunes*, 336.
30. GARRIC (Robert). — **Lyautey**. *Nouv. R. des Jeunes*, 15 juil., 52-66. (*J* 300)
31. HOWE (Sonia E.). — **Lyautey of Morocco**. London, Hodder and Stoughton, gr. in-8°, 338 p., 1 pl. h. t. (C 110)
- CR : *AF*, nov., 787.
32. L[ADREIT] DE L[ACHARRIÈRE] (J.). — **En l'honneur du Maréchal Lyautey. Hommage du Maroc français à son premier Résident général**. *AF*, août, 518-21. (*J* 4° 4)
33. **Le Maréchal Lyautey**. [Signé : XXX]. *R. Universelle*, 15 juin, 759-61. (*J* 57)

34. MAUROIS (André). — **Lyautey**. Plon, in-12, 351 p. (Choses vues). (Paru ds *R. hebdom.*, 18 avril-16 juin. Trad. angl. par Haniish MILES, London, Lane). (A 13100)
CR : R. BEAURIEUX, *Vie maroc. ill.*, 15 oct., 425-26 ; Henri DU PASSAGE, *Eludes*, 5 juil., 116-17 ; Paul GIRARDIN, *la G.*, sept., 87 ; G. LESTIEU, *Quinzaine crit.*, août, 11 ; A. de LUPPÉ, *Correspondant*, 10 juin, 783-90 ; Wladimir d'ORMESSON, *Europe Nouv.*, 13 juin, 802-03 ; André THÉRIVE, *Temps*, 24 juil. ; R. de SEGONZAC, *AF*, oct., 658-65 ; J., *Nouv. R. des Jeunes*, 15 août, 298 ; *Polybiblion*, oct., 210-11.
35. MAUROIS (André). — **Lyautey et l'abdication du sultan Moulay-Hafid**. *Je suis partout*, 30 mai. (K 64 a)
36. MAUROIS (André). — **Le Maréchal et le Sultan**. *Les Annales*, 1^{er} mai, 429-430, 3 phot. (J 4^o 31)
37. **M. Jonnart et le général Lyautey au Maroc**. *J. des Débats*, 7 mai (K 3)
38. ORMESSON (Wladimir d'). — **Le Maréchal Lyautey**. *R. de Paris*, 15 fév., 752-69. (J 81).
CR : *R. milit. f.*, mai, 332-3.
39. ORMESSON (Wladimir d'). — **Lyautey**. 4 dessins par Henri de NOLHAC. Champion, in-8^o, 2 p. (A 12733)
40. PALUEL-MARMONT et André FAGE. — **Pages choisies de nos grands chefs Lyautey... Gouraud... Mangin...** Berger-Levrault, in-12^o, IX + 321 p. (B 3889).
41. RECOULY (Raymond). — **Le Maréchal Lyautey**. *Gringoire*, 26 juin. (K 3).
42. RECOULY (Raymond). — **Une visite au Maréchal Lyautey**. *R. de F.*, 1^{er} juil., 153-63. (J 58)
43. SCHUMACHER (Karl von). — **Lyautey und die pariser Kolonialausstellung**. *Atlantis* (Berlin), août, 470-80, 12 phot. (J 4^o 188)
44. WILLETTE (H.). — **Au Maroc avec Lyautey**. Spes, in-12, 127 p., 1 port. (B 3859)
V. aussi les n^{os} : 15, 46, 55, 113, 246, 692, 697, 799, 802, 805, 841, 904.
45. LYAUTEY (Pierre). — **L'Empire colonial Français**. Ed. de France, pet. in-8^o, IX + 540 p. (La Troisième République) (A 11859)
CR : J. LADREIT DE LACHARRIÈRE, *R. Sciences polit.*, juil.-sept., 471-74.
46. **Le Maroc**, par Fr. PIETRI, Georges HARDY, Léon BARETY, Claude FARRÈRE Sidi BEN GHABRIT et toute l'« équipe » du Maréchal Lyautey. Préf. par le Maréchal LYAUTEY. Ed. du « Vélin d'Or » (Histoire populaire des colonies françaises).

47. MEGGLÉ (Armand). — **Le Maroc, terre française.** Dessins de G. TOURNON. Soc. f. d'éd., in-8°, 133 p. (Coll. des « Terres Françaises »). (A 12603)
Sur : *Mémorial Henri Basset* : E. PRÖBSTER, *Or. Literaturzeit.*, nov., col. 950-59 ; Ettore ROSSI, *Oriente Moderno*, août, 428.
48. PAGNIEN (Jules). — **Maroc. R. des spécialités**, mai, 387-99, 3 ill. (P 69)
49. PELLETIER (Gaston) et Louis ROUBAUD. — **Images et réalités coloniales.** Bois gravés de Robert SALDO. André Tournon, in-8°, 403 p. (A 11466)
50. PINARDEL (François). — **Les colonies françaises.** Beauchesne, in-12, 265 p. ill., cartes et plans h. t. (B 4304)
51. SOULIÉ (Henry). — **Epopée Coloniale. A travers dix siècles d'histoire.** Textes des plus grands écrivains français. Libr. de France, in-4°, 90 ill. (E 9)
- [Termier] (52 à 53)
52. BARROIS (Ch.). — **Pierre Termier.** *R. ind. Minér.*, 1 févr., 1^{re} partie, 31-35. (J 4° 186)
53. RAGUIN (E.). — **Pierre Termier (1859-1930).** *B. S. géol.*, 429-496, 1 port. (J 229 a)
54. TERRIER (Auguste). — **Le Maroc.** Larousse, pet. in-8°, 224 p., 132 héliogr., 7 cartes (Coll. coloniale). (C 34)
CR : ALVERNAY, *Polybiblion*, déc., 352-53 ; A. BERNARD, *Bibliogr. g. int.*, 444 ; Jean DESPOIS, *R. tunis.*, 3^e-4^e trim., 447.
- [Terrier] (55)
55. LEBRUN (Albert), LYAUTEY, GOURAUD. — **Un ouvrier de l'oeuvre française en Afrique, Auguste Terrier.** 1931, 37 p. et fig., non mis dans le commerce.
56. THARAUD (Jérôme et Jean). — **Maroc. Nouv. R. des Jeunes**, 15 juil. (P 44)
V. aussi les nos 188, 236, 244, 580, 615.

GÉOGRAPHIE

1° GÉNÉRALITÉS. GÉOGRAPHIE HISTORIQUE

Sur : BENSAUDE. — *Lacunes et surprises de l'histoire des découvertes maritimes* : R. RICARD, *He*, XIII, 240.

Sur : BÉRARD (Victor). — *Nausicaa et le retour d'Ulysse* : L. MENSCH, *Polybiblion*, févr. 109-10.

57. CASPERSZ (Arthur). — **Beyond the Fortunáte Islands.** *Engl. R.*, mai, 602-10 [périple d'Hannon].

58. CÉLÉRIER (J.). — **La géographie de l'histoire du Maroc.** *Terre d'Af. ill.*, oct., 7-8, 1 phot. (*J* 4° 87)
59. **Les colonies Françaises.** 340 photographies. Flammarion, in-8° carré, VIII + 271 p., 340 phot. (*A* 13024)
60. GIL BENUMEYA. — **Andalucia y Marruecos (introduccion a la geografia betica).** II. *R. hispano-afric.*, août-sept.-oct., 1-3. (*J* 4° 21)
61. GÓMEZ NUÑEZ. — **Las vias romanas entre Asturica Augusta y Bergido Flavio.** *B. S. G. nac.*, sept.-oct., 439-67, fig. et cartes. (*J* 67)
62. MILLER (Konrad). — **Mappae arabicae. Arabische Welt- und Länderkarten. V. Band. Weltkarten und Nachträge zu den Länderkarten, mit Beiheft : Islamatlas.** Stuttgart, Herausgeber, in-4°, 97-184, fig. ds le texte et h. t., et pl. 64-86. (*A* 4° 1035)
63. REPARAZ (Gonzalo de). — **La época de los grandes descubrimientos españoles y portugueses.** Barcelona, Labor, 206 + XII, p., ill., cartes.
CR : *G. R. C., g. J.*, avril, 369.
Sur : *Revue de Géographie Marocaine*, sept. 1930 : H. FROIDEVAUX ;
ds *B. S. G. Com. Trav. h. et sc.*, t. 46, XXIII-XXVI.
64. TIGET (Émile). — **Le Maroc.** Collection de cartes postales classées méthodiquement pour l'enseignement de la géographie. Nathan, 24 cartes et notice (Collection N° XII).
CR : J. L. de L[ACHARRIÈRE], *RC*, mai, 316.
65. **Une exposition de cartes anciennes à la Bibliothèque Nationale** [a. s. du portulan de Mecia de Viladestes, Majorque, 1413, donnant le tracé des pistes conduisant du Maroc au Soudan]. *Dépêche colon.*, 2 oct. (*K* 78)

2° GÉOGRAPHIE RÉGIONALE

(Monographies. Voyages. Tourisme)

66. ANTONA (Armand). — **La région des Abda** (1930). Rabat, Impr. Off., in-8°, 211 p., 1 carte h. t. (*A* 4° 4368)
67. ARRIENS (C.). — **Figig, die Oase der 300.000 Palmen.** *Erdball*, V, 208-14.
68. BARROWS (Général D. P.). — **Berbères et Noirs.** Trad. de l'Abbé LANGLARD. Préf. d'André TARDIEU. Soc. d'éd. géogr. marit. et colon., pet. in-8°, 267 p. (*A* 11944)
CR : C^t de C[OURTOIS] et R. C[HASLES], *Nouv. R. des Jeunes*, 15 déc., 455-56 ; A. DEMANGEON, *Quinzaine crit.*, 10 nov., 251-52 ; E. DUBUC, *la G.*, nov., 283 ; J. L. de L[ACHARRIÈRE], *RC*, nov., 679 ; J. T., *R. marit.*, déc., 843.

69. BAUBRILLART (A.). — **Au Portugal et au Maroc. Améliés catholiques** *J.*, 15 mai.
 Sur : BEN ASSHER. — *A nomad in Morocco* : W. C. P., *G. J.*, févr., 179.
 Sur : BERTRAND (Louis). — *D'Alger la romantique à Fez la mystérieuse* : Louis JALABERT, *Etudes*, 20 févr., 505-506.
 Sur : BOISSIER (Dr Raymond). — *Dans Marrakech la Rouge* : Cl de G[OURTOIS], *Nouv. R. des Jeunes*, 15 juin, 207 ; J. L. de L[ACHARRIÈRE], *AF.*, avril, 315.
70. BONZI (Leonardo). — **Con l'aeroplano e la racchetta per i tornei del Nord-Africa.** *Le vie d'Italia e dell' America latina*, Milan, t. VIII, 1211-1216.
71. BORDEAUX (Henry). — **Un printemps au Maroc.** Plon, in-12, 278 p., 1 carte h. t. [Avait paru ds *Noir et Blanc*, août-nov., et *R. hebd.*, 14 nov.] (B 3758).
 CR : Charles BAUSSAN, *la Croix*, 27-28 déc. ; J. et J. THARAUD, *Candide*, 26 nov.
72. BORDEAUX (Henry). — **Le Maroc français.** *Miroir du Monde*, 9 mai, 547-550, phot. (JF^o 14)
73. BORDEAUX (Henry). — **Le Maroc libéré.** *Miroir du Monde*, 5 déc., 640-41, 3 phot., 1 carte. (JF 14)
74. BOUCHÉ (Henri). — **L'aviation transafricaine.** *Illustration*, 21 mars, 334-338, phot. (JF 2)
75. BROUILLHET (A.-René). — **Sous le ciel africain : 52° à l'ombre** (reportage). Delpeuch, pet. in-8°, 96 p., phot. h. t. (A 13053)
76. CATRICE (Paul). — **Quelques souvenirs sur l'Afrique du Nord. II. Le Maroc.** *Chronique sociale de F.*, févr. **Dans le Sud Oranais et le Maroc Oriental. La situation militaire. Le développement économique.** *id.*, mars.
77. CÉARD (Dr). — **Etudes sociales et économiques sur Colomb-Béchar.** *RC*, avr.-août, 212-21, 367-63, 422-28, 476-84 (J 4^o 4)
78. C[ÉLÉRIER] (J.). — **L'achèvement de la route de Meknès à la haute Moulouya.** *AF.*, déc., 850-57, 4 phot. 1 carte. (J 4^o 4)
79. CHARMY (Roland). — **Les villes d'eau du Maroc. Sidi-Harazem, Moulay-Yacoub.** *Toute la Terre*, 10 oct., 2 p., 6 phot. (K 3)
80. CIPRIANI (Lidio). — **Tre anni di viaggi e di ricerche scientifiche in Africa.** *B. reale S. g. il.*, août-sept., 654-71, pl. h. t. (J 66)
81. **Le circuit Taza-Bab-bou-Idir.** *Af. du N. ill.*, 5 juil., 4-5, 5 phot., 1 carte. (JF 5)

82. DUTHEL (I). — **Azemmour**. 1927. Rabat, Impr. Off., in-8°, 71 p., phot. (A 4° 3334)
 Sur : ELLOUZANI (A.). — *Guide pratique à l'usage des voyageurs marocains : Terre Maroc. ill.*, 15 mai.
83. ESNAULT (C^t Auguste). — **Le visage du Maroc**. *Lectures pour tous*, oct., XVII-XVIII, 2 phot. (K 3)
84. ÉSSI DE RABAT-SALÉ ET SA RÉGION... **Guide touristique et historique**, par Prosper RICARD, Fernand BENOIT, Jean BALDOUI, Rémy BEAURIEUX, Jules BORÉLY, Gilbert F. BONN, Victor de STAHL. Rabat, synd. d'initiat. et de tour., in-12, plan h. t., phot. (A 12850)
85. FELZE (Jacques). — **L'Atlas berbère et ses kasbahs**. *Vie maroc. ill.*, Noël, 3 p., 5 ill. (J 4° 110).
86. FOGG (Walter). — **The Sebou bassin (Morocco)**. *Scott. g. mag.*, 16 mars, 80-96, cartes et ill. (J 265)
 Sur : FOSTER (Harry L.). — *A vagabond in Barbary* : E. W. N., *Geographical j.*, août, 174-75.
87. **French aerial Survey in Morocco and Syria**. [a. s. des travaux du Com^t GENDRE et du cap. DELAYE, du cap. PENNÈS et du lieut. SPILLMANN]. *G. R.*, oct. 679. (J 4° 16)
88. GADALA (Marie-Thérèse). — **La féerie marocaine**. Gouaches de Si MAMMERI. Grenoble, Arthaud, in-8°, 198 p., pl. h. t. en couleurs et 203 héliogr. dans le texte. (C 207)
89. GALLOTTI (Jean). — **Vénerie marocaine**. *Vu*, 9 sept., 2170-71, 10 phot. (JF 13)
90. GARCIA FIGUERAS (Tomas). — **El turismo en automóvil entre el Marruecos frances y Francia a traves de España**. *Africa, R. de trop. col.*, août, 167-8. (J 4° 86)
91. GENDRE (Comm^t F.). — **La traversée de l'Atlas**. *Vie maroc. ill.*, 1^{er} août, 342-3, 3 phot. (J 4° 110)
92. GENDRE (Comm^t F.). — **Vers le Draa et le Dadès. L'Ouarzazat**. *Vie maroc. ill.*, 1^{er} sept., 362-3, 5 phot. (J 4° 110)
93. *Le grand Tourisme*. N° spécial sur le tourisme au Maroc. Texte français et anglais ; mai, 66 p., ill. (A 4° 3524)
94. HALL (Leland). — **To picnic in Fez**. *Harpers mag.*, août, 331-39.
95. HERFORT (Paule). — **Le Maroc de 1931**. *Nouvelles, Dépêche de Tours, Ouest-Journal, le National*, juin-juil. (K 3)
96. JANECEK (Arnost). — **Maroko**. *Col. Zemé a lidé*, t. 93, Prégue, Unie, in-8°, 219 p., 37 grav., carte.
 CR : A. FICHELE, *Bibliogr. g. int.*, 436.

97. JEAN-RENAUD. — **Le Maroc en images.** Albin Michel, s. d., gr. in-4° oblong, 64 p., 68 ill., 1 carte h. t. (*F* 92)
98. JEAN-RENAUD. — **Le Maroc. Les enfants de France,** 1^{er} mai, 22/47-49, 4 ill., (*A* 4° 3526)
99. JULIEN (Paul). — **Land en Volk van Marokko. Een tocht naar het Land der Chleuhs.** *Maasbode* (Rotterdam), 1^{er} juil., 8 phot. (*K* 3)
100. LADRÉIT DE LACHARRIÈRE (J.). — « **Au Maroc en suivant Foucauld** ». *AF*, nov., 751-53. (*J* 4° 4)
101. LAWSON (Andrew. G.). — **The Atlas Mountain of Morocco.** *Sc. Monthly*, New-York, XXIX, 97-116, carte et phot.
102. LE CORBUSIER. — **Coupe en travers. Espagne. Maroc. Algérie. Territoires du Sud.** *Plans*, oct., 92-108. (*J* 322)
103. LETELIER (Jean). — **La signalisation routière sur les routes marocaines.** *Terre maroc. ill.*, 15 juin, 267, 2 phot. (*J* 4° 110)
104. LOBERA (Candido). — **El enlace de las carreteras de los dos Protectorados. Carretera Villa San-Jurjo-Tizi Ifri-Taher Suk-Fez.** *Africa, R. de Tropas col.*, dés., 249-52, 3 croquis. (*J* 4° 86)
105. MAC ORLAN (Pierre). — **Rabat.** *Les Annales*, 1^{er} mai, 431-434, 4 phot. (*J* 4° 31)
106. MAS Y GUIDAL (Dr Joaquin). — **Recuerdos de Tetuan. Molinos primitivos de cereales : fermentacion panaria ; tijos de pan moro y hebreo, etc.** *Mauritania* (Tanger), 1^{er} juil. (*J* 4° 112)
107. **Le massif forestier et le circuit du Khatouat.** *R. autom.-club fr.*, oct., 10-12, 1 carte, 4 phot. (*J* 4° 156)
108. MILLE (Pierre). — **Au Maroc : Chez les Fils de l'ombre et du soleil.** Firmin-Didot, pet. in-8°, 207 p. (*A* 11893)
CR : Octave AUBRY, *Candide*, 9 juil. ; R. BEAURIEUX, *Vie maroc. ill.*, 1^{er} juil. ; André THÉRIVE, *Temps*, 24 juil. ; J. M., *B. S. prof. et g.*, nov., 98-99 ; R. L., *RC*, déc. 706-07.
109. MONOD-HERZEN (G. E.). — **Maroc.** *Notre Temps*, 26 juil., col. 487-91, 2 août, col. 526-28. (*P* 43)
110. MONTGON (A. de). — **Dans Marrakech capitale du Sud. Le quartier des filles des bédouins. Tout se transforme au Maroc, jusqu'au commerce amoureux qui se met en société anonyme.** *Petit Bleu*, 16 oct. (*K* 3)
111. MOURET (L.-T.). — **Le Maroc pays de prédilection pour l'aviation de tourisme.** *J. aéronaut.*, 7 nov. (*K* 3)

112. NEWMAN (E. M.). — **Seeing Spain and Morocco**. Nearly 300 ill., from original photo. New-York and London, Funk et Wagnalls, in-8°, XVIII + 383 p. (Newman Traveltalks). (A 11894)
CR : *G. J.*, oct., 368-69.
113. *Noir et Blanc*, N° spécial : **Le Maroc**, 9 août. (**Pourquoi j'ai écrit la vie de Lyautey**, par A. MAUROIS. **Le Maroc, berceau des cités futures**, par A. FAGE. **Un printemps au Maroc** (suite), par H. BORDEAUX. **La vie privée du Sultan**, par Ch. PICHON. **Comment j'ai été enlevé par des bandits marocains**, par R. MONNIER. **Journal d'un officier de goumiers**, par PALUEL-MARMONT, etc.). (P 45)
114. NORDHAGEN (Rolf.). — **Vardager, Marokko** [Journées printanières au Maroc]. Oslo, in-8°, 212 p., ill., cartes.
CR : W. WERENSKIOLD, *Bibliogr. g. int.*, 439.
115. [Notes sur le Haut-Atlas et Marrakech]. *Alpine*, mai.
116. NOUVELLE (Georges). — **Le Maroc du Sud. Terre d'Af.** ill., mai, 3-5, 2 fig., (J 4° 87)
117. **La nouvelle route de Marrakech à Taroudant.** *Af. du N.* ill., 12 juil. 4 phot., 1 carte. (JF 5)
118. OHAYON (Jacob). — **Dans Marrakech la Juive.** *L'Avenir* ill., 19 mars, 3-4, 26 mars, 3-4, 9 avr., 3-4. (J 4° 98)
119. ORDINAIRE (Maurice). — **Au Maroc. Impressions de voyage.** *RC.*, juil., 418-21 (J 4° 4)
120. OUTHWAITE (Leonard). — **Atlantic circle. Around the Ocean with the winds and tides.** London, Scribner.
121. PATRONI (Adrien). — **De la Argentina a Marruecos. Amplio recorrido por las zonas del protectorado do España y Francia.** Buenos-Airos, Lima, in-12, 366 p. (B 3851)
CR : V. DE M., *Africa R. de tropas c.*, oct., 208.
122. **La plage de Saïdia.** *Af. du N.* ill., 12 avr., 7, 5 phot. (JF 5)
123. PÉRIGNY (C^{te} Maurice de). — **Au Maroc. Marrakech et les ports du Sud**, nouv. éd. Roger, in-8°, 255 p., 18 grav. et 1 carte h. t. (Les Pays modernes).
Sur : RAMOS CHARCO VILLASENOR (Cap. d. Aniceto). — *El Rif. Apuntes para su estudio* : J. D. DE V., *Africa, R. de tropas col.*, nov., 228.
Sur : RAVENNES (Jean). — *Aux portes du Sud, le Maroc* : Louis JALABERT, *Etudes*, 20 avr., 245 ; J. L. de L[ACHABRIÈRE], *AF*, juin, 423.

- Sur : SAISSET (Pascalle). — *Heures juives au Maroc* : E. DERMEN-
GHEM, *Vie intellect.*, 10 avr., 175-6 ; G. H[ARDY], *Outre-Mer*,
2^e trim., 188 ; A. O[UY], *R. int. social.*, mai-juin ; Roger PICARD,
R. h. écon. et soc., 222 ; C. M., *R. bleue*, 6 juin, 356.
124. SELL (Werner). — **Der Luftverkehr Afrikas.** *Übersee u. Kolonialzeit.*,
1^{er} juil., 155-56. (J 266)
125. STUHL (Général). — **Voyage dans le sud marocain.** *A. c. ill.*, juil. 3-4,
8 phot. (J 4^o 122)
126. SURMONT (Georges). — **Nés sous le signe de l'Exposition Coloniale,
les enfants de 1931 auront une âme de voyageurs. Parents, tour-
nez les yeux vers la plus grande France : sur la terre d'Afrique,
aucun pays n'a plus d'attrait que le Maroc, aucune ville plus de
charme que Rabat.** *Maman*, 10 sept., 2 p., 1 phot. (K 3)
127. **Trois jours en pays Goundafa.** *Af. du N. ill.*, 11 janvier, 4-8, 14 phot.
(JF 5)
128. VIATET (Charles). — **Le tourisme sur route au Maroc.** *Nouvelle R.*, 1^{er} déc.,
215-17. (K 3)
129. VICUNA (Alejandro). — **Bajo cielo africano. Notas de un viaje por Mar-
rucos, Argelia y Tunes.** Imp. Union, 237 p., in-16.
V. aussi les nos : 517, 569, 648, 734, 837, 1114 et suiv.

3^o GÉOGRAPHIE PHYSIQUE*Sciences naturelles*)

130. ANTOINE. — **Notes d'entomologie marocaine. IX : Carabiques recueil-
lis dans le Massif du Likoumt-Toubkal (Grand Atlas marocain).**
BSNM., 31 mars, 12-23. (J 23)
131. ARAMBOURG (C.). — **Sur la longévité, en Afrique du Nord, du genre
Rhinocéros pendant la période quaternaire.** *CR. Ac. Sc.*, 27 avr.,
1044-46. (J 4^o 17)
132. BALACHOWSKY (A.). — **Sur le comportement des coccidae appartenant
à la faune ubiquiste tropicale, acclimatés en Afrique du Nord et
dans le bassin méditerranéen.** *CR. S. Biogéogr.*, 16 oct., 48-52.
133. BONACELLI (Benedetto). — **Le antiche risorse dei mari dell'Africa.**
R. C. ital., déc., 913-927 (J 202)
134. BOUHELIER (R.). — **Note sur quelques lépidoptères observés au Maroc.**
BSNM., 31 déc., 135-136 (J 23)

135. BUEN (Rafael de). -- **Campaññas del Instituto Español de Oceanografía por el Estrecho de Gibraltar en 1930.** *Ministerio de Fomento, Notas y resúmenes*, Madrid, Sér. II, n° 50, 27 p., 10 fig.
136. BUEN (Rafael de). -- **Fenómenos dinámicos en el estrecho de Gibraltar.** *Congreso intern. de oceanografía, hidrogr. marina et hidrol. continental, Sévillá*, 1-7 mai 1929, t. I, Madrid, gráficas reunid., 381-406, 16 fig.
137. BUEN (Rafaël de). -- **Resultados obtenidos en las campañas del «Xauen» por el Estrecho de Gibraltar en 1929.** *Ministerio de Fomento, notas y resúmenes*, Madrid, Sér. II, N° 39, 27 p., 10 fig.
138. CARLE (G.). -- **Contribution à l'étude de la géographie physique de la plaine de Guercif.** *Terre m.*, 1^{er} juin, 11-17, 6 phot. (*J* 4° 110)
139. DAVIN (P.). -- **Géodésie, topographie et topologie nord-africaine.** *R. tunis.*, 3^e et 4^e trim., 413-23. (*J* 12)
140. DELANOË (P.). -- **Le Méridien, réservoir du spirochète marocain.** *CR. Ac. Sc.*, 7 avril, 859-860 (*J* 4° 17)
141. DELANOË (P.). -- **Sensibilité du Renard au spirochète marocain *Sp. hispanicum* var. *marocanum* Ch. Nicolle et Ch. Anderson, 1928. Le renard réservoir de virus de ce spirochète.** *CR. Ac. Sc.*, 12 janv., 116-119. (*J* 4° 17).
142. DUMONT (C.). -- **Contribution à l'étude des lépidoptères du nord de l'Afrique.** *B. S. entom.*, 21-4, 148-53, fig.
143. EMBERGER (L.). -- **L'origine et la nature des « tirs » marocains.** *R. G. m.*, mars, 29-31. (*J* 63)
144. FAGE (L.). -- **Quelques remarques sur la distribution géographique actuelle des araignées du genre *Porrhomma*.** *CR. S. Biogéogr.*, 20 nov., 54-56.
145. **La fixation des dunes de Mogador.** Exposition Colon., in-8°, 20 p., 8 pl. et 1 carte h. t. (Dir. Eaux et Forêts), (A 14.319)
146. GRUVEL (A.). -- **Etat actuel des recherches d'océanographie biologique dans nos colonies et pays de protectorat.** *R. bol. appl. (CR. assoc., C. Sc.)*, déc., 245-51. (*J* 275)
147. GRUVEL (A.). -- **Etude sur les lagunes de la côte occidentale du Maroc.** *S. d'éd. g., marit. et c.*, in-8°, 47 p. (Bibl. de la Faune des C. I.)
148. HUBERT (H.). -- **La répartition des pluies dans l'Ouest Africain.** *Ass. f. avanc. des sc.*, *CR. 55^e sess.*, Nancy, 170-171. (C 1078)
149. HUSTACHE (A.). -- **Deux nouveaux curculionides du Maroc.** *B.S.N.M.*, 31 mars, 24-25. (*J* 23)

150. JOLEAUD (L.). — **L'éléphant de Berbérie.** *Ass. J. avanc. des Sc., CR.* 55^e sess., Nancy, 478-83. (C 1078)
151. JOLEAUD (L.). — **Etude de géographie zoologique sur la Berbérie. Les Proboscidiens. I. L'éléphant d'Afrique.** *B. S. zool.*, t. 56, 483-499. CR : LOUIS GERMAIN, *Bibliogr. g. int.*, 436.
152. KOLBE. — **Beiträge zur Zoogeographie West-Afrikas.** *Nov. Acta Ac. C. L. C. G. Nat. Cur.*, vol. I., 155-364.
153. LANDESQUE (P.). — **Sources et puits.** *B. Com. d'Et. des Eaux souterr.*, déc., 94-106. (J 454)
154. LANDESQUE (P.). — **Sur le coefficient de ruissellement du bassin de l'oued Bou Regreg.** *B. Com. d'Et. des eaux souterr.*, sept. 29-32, 4 croquis. (J 454)
155. LEPINEY (J. de) et J.-M. MAMEUR. — **Les coccides du Maroc (Note préliminaire).** *R. pathol. végét. et entom. agric.*, Gap, t. XVIII, 342-55.
156. LEPINEY (J. de) et J.-M. MAMEUR. — **Les parasites du Myoporium dans la région de Rabat.** *B.S.N.M.*, 31 déc., 137-140. (J 23)
- 156 A. MONOD (Th.). — **Tanaïdés et Isopodes aquatiques de l'Afrique occidentale et septentrionale. 3^e partie : Sphaeromatidae.** *Mém. S. Sc. nat. M.*, 31 déc., 91 p., 74 fig. (J 25)
157. PERRIER (Général G.). — **L'Organisation des recherches en géographie et en géodésie (France d'outre-mer).** *Actes et C. R. Assoc. Col. Sc.*, oct., 197-201. (J 275)
158. PEYERHIMOFF (P.). — **Note sur huit autres coléoptères découverts récemment dans le Nord de l'Afrique.** *B. S. entom.*, 285-287.
159. PEYERHIMOFF (P. de). — **Nouveaux coléoptères du Nord Africain (75^e note) (avec table et résumé).** *A. S. entom.*, t. 100, 1-20, fig.
160. PHILIP (C. B.). — **Découverte en Afrique Occidentale d'Huterellus hookeri Howard, parasite des Ixodidés.** *A. parasit.*, t. IX, 276.
161. PHISALIX (Marie). — **Coccidiose des voies biliaires d'un lézard du Nord de l'Afrique. (Acanthodactylus scutellatus Audouin).** *B. Muséum*, t. 3, 317-318.
162. PIC (M.). — **Coléoptères nouveaux du Maroc.** *B. S. entom.*, 60-61.
163. RISBEC (Jean). — **Etude de quelques gastéropodes episthobranches de la côte atlantique du Maroc.** *B.S.N.M.*, 30 juin, 67-89, 68 fig. (J 23).
164. ROCHE. — **La houle au large des côtes ouest du Maroc.** *Météorologie*, 122-127.
165. ROUCH (J.). — **Le Maroc maritime français. Notice météorologique et océanographique.** *Mém. S. Sc. nat. M.*, 30 nov., 21 p. (J 25)

166. ROUCH (J.). -- **La météorologie dans « Au Maroc » de Loti.** *R. G. m.*, déc. 277-88. (*J* 63)
167. RUSSO (Dr P.). -- **L'Afrique du Nord, pays double.** *Monde c. ill.*, mai, 101-102. (*JF* 7)
168. RUSSO (P.). -- **Au sujet de la tectonique du Rif.** *CR. S. géol.*, 16 mars, 71-73. (*J* 229)
169. RUSSO (Dr). -- **Comment l'eau vient-elle au Maroc.** Conférence... *R. G. m.*, mars, 4-14 (*J* 63)
CR : *B. S. G. Oran*, juin, 252.
170. RUSSO (P.). -- **Le couloir de Taza à Oudjda.** Extr. de : *Etudes et observations géol. sur la Méditerranée occid. (Vol. V), Géol. des chaînes nord-afric.* 3 mai, pet. in-4°, 18 p., 3 fig., 6 pl. h. t. (A 4° 3189)
171. RUSSO (P.). -- **Observations sur les dunes fixées de la côte atlantique du Maroc et leurs niveaux aquifères.** *B. Com. Et. des Eaux souterr.*, sept., 27-30, graph. (*J* 454)
Sur : RUSSO (Dr P.). -- *Recherches sur les déplacements tectoniques des aires continentales* : JEAN GATTEFOSSÉ, *Allantia*, 21 oct., 17-18
172. THIÉRY (André). -- **Buprestides nouveaux d'Afrique, 3^e et 4^e notes.** *BSNM*, 31 mars et 31 déc., 34-56, 144-75, 25 fig. (*J* 23)
173. THIÉRY (André). -- **Notes d'entomologie marocaine et nord-africaine.** *BSNM*, 31 mars et 31 déc., 26, 141-143, fig. (*J* 23)
174. THIÉRY (A.). -- **Quelques considérations sur la répartition géographique des Buprestides.** *CR. S. biogéogr.*, 20 nov., 60-64.
175. THIÉRY (A.). -- **Recherches synonymiques sur les buprestides et notes diverses (suite).** *BSNM*, 31 mars, 27-33 (*J* 23)
176. WERNER (Franz). -- **Ergebnisse einer zoologischen Forschungsreise nach Marokko.** Unternommen 1930 mit Unterstützung der Ak. der Wissensch. in Wien von Franz WERNER u. Richard EBNER. **I. Einleitung und Reisebericht. II. Fische. III. Amphibien und Reptilien.** Wien, Hölder-Pichler-Tempsky, 3 vol. in-8°, p. 235-59, 5 pl. et 2 cartes h. t., 8 fig. ; 261-70, 3 pl. h. t., 1 fig. ; 271-318, 4 pl. et 3 cartes h. t. (Extr. des *Sitzungsberichten der Ak. d. Wissensch. in Wien*). (A 14.164)
177. WERNER (Franz). -- **Resultados de una expedición zoológica a Marruecos en 1930.** *Investigación y Progreso*, année V, n° 6.
CR : *R. G. V., Africa R. de tropas col.*, oct., 205-06.
V. aussi les n°s : 86, 309 et suiv., 860 et suiv.

Botanique

178. BRAUN-BLANQUET (J.) et René MAIRE. — **Contribution à l'étude de la flore marocaine.** *B. S. H. nat. Af. du N.*, t. 22, 103-114.
179. CHIPP (T. F.). — **The vegetation of Northern Tropical Africa.** *Scott. g. mag.*, juil., 193-214, 2 pl. h. t. (J 265)
180. EMBERGER (L.). — **Matériaux pour l'étude de la flore et de la végétation du Maroc.** 2^e fasc. *B.S.N.M.*, 31 déc., 176-186. (J 23)
 SUP : EMBERGER (L.). — *La végétation de la région méditerranéenne : essai d'une classification des groupements végétaux* : Aug. CHEVALIER, *R. bolan. appl.*, mai, 373-74.
181. EMBERGER (L.) et Dr R. MAIRE. — **Matériaux pour la flore marocaine.** *B.S.N.M.*, 30 juin, 90-114. (J 23)
182. GATTEFOSSÉ (J.). — **Les euphorbes cactoïdes au Maroc.** *La Terre et la Vie*, oct., 539-543, 5 phot. (J 453)
 CR : A. BERNARD, *Bibliogr. g. int.*, 434.
183. GATTEFOSSÉ (J.) et R. G. WERNER. — **Catalogus Lichenum Marocanorum adhuc cognitorum.** *B.S.N.M.*, 31 déc., 187-257. (J 23)
184. GEIGER (Rudolph) et Herman ZIERL. — **Köppens Klimazonen und die Vegetationszonen von Afrika.** *Gerlands Beitr. z. G.*, Leipzig, XXXIII, 292-304, carte.
185. HUTCHINSON (J.) et J. M. DALZIEL. — **Flora of West tropical Africa.** London, t. II, fasc. 1, 292 p., 277 fig.
186. JAHANDIEZ (Emile) et Dr René MAIRE. — **Catalogue des plantes du Maroc (Spermatophytes et ptéridophytes).** Collab. de J. A. BATTANDIER, L. DUCELLIER, L. EMBERGER, P. FONT-QUER. t. I : **ptéridophytes, gymnospermes et monocotylédones.** Alger, Impr. Minerva, Paris, Lechevalier, 159, p., pet. in-4°. (E 1)
187. MAIRE (R.). — **Champignons nord-africains nouveaux ou peu connus.** *B. S. H. nat. Af. du N.*, t. 22, 13-24.
188. MAIRE (René). — **Contribution à l'étude de la flore de l'Afrique du Nord.** *B. S. H. nat. Af. du N.*, t. 22, 30-72.
189. MAIRE (Dr René). — **Les progrès des connaissances botaniques en Algérie depuis 1830.** Masson, 287 p. (A 13.105)
190. MAS Y GUINDAL (Joaquin). — **Una excursión botánica al nacimiento del agua en Jarguist.** *Mauritania* (Tanger), janv., 19-21. (J 4° 112)
191. MAS Y GUINDAL (Joaquin). — **Una excursión botánica al Puente de Anyera.** *Mauritania* (Tanger), août, 234-35. (J 4° 112)

192. MEYLAN (Chr.). — **Liste des cryptogames récoltés au Maroc de 1923 à 1928 par MM. E. Wilszeck et D. Dutoit.** *BSNM*, 30 juin, 115-16. (*J* 23)
193. PITARD (J.-C.). — **Contribution à l'étude de la flore du Maroc.** Le Moul, gr. in-8°, 80 p. (*A* 4° 3559)
194. SENNEN. — **Campagne botanique au Maroc.** *B. S. botan.*, t. 78, 182-194.
195. WERNER (R. G.). — **Contribution à la flore cryptogamique du Maroc.** *B. S. H. nat. Af. du N.*, t. 22, 93-102.
V. aussi les nos : 314, 346, 955, 956.

Géologie

- 195 A. — ASTRE (G.). — **Sur une faune de Rudistes du crétacé des plateaux sahariens au sud de l'Atlas marocain (vallée de l'oued Ziz). Etude paléontologique.** *B. S. H. nat. Toulouse*, t. 61, 345-55, fig., pl.
196. BIGOT (A.) et J. DUBOIS. — **Sur la présence de l'ordovicien dans l'Anti-Atlas marocain.** *CR. Ac. Sc.*, 3 août, 282-83. (*J* 4° 17)
197. BOURCART (Jacques). — **L'accident quaternaire du cap Cantin près de Safi (Maroc occidental).** *CR. S. géol.*, 9 et 16 nov., 208-210 (*J* 229)
198. BOURCART (Jacques). — **Essai de classement des formations continentales quaternaires du Maroc occidental.** *CR. S. géol.*, 7 déc., 256-259. (*J* 229)
199. BOURCART (Jacques). — **Nouvelles observations sur le quaternaire du Sud Marocain.** *CR. S. géol.*, 9 et 16 nov., 220-222. (*J* 229)
200. BOURCART (Jacques). — **Quelques données nouvelles sur le problème de la limite entre le Haut-Atlas et le Moyen-Atlas marocain.** *CR. Ac. Sc.*, 5 oct., 536-38. (*J* 4° 17)
201. BOURCART (Jacques). — **Reconnaissance géologique dans le Sud-Ouest du Sous (Maroc méridional).** *CR. S. géol.*, 16 mars, 70-71. (*J* 229)
202. BOURCART (Jacques) et Guy LE VILLAIN. — **La faune des calcaires cambriens de Sidi Mouça d'Aglou (Anti-Atlas marocain).** Macon, Protat, in-4°, 44 p., X pl. h. t. (Prot. de la Rép. F. au M.). (*A* 4° 3485)
203. CANDEL VILA (Rafaël). — **Contribución al estudio de la geologia de Marruecos.** *Africa R. de tropas col.*, févr. et mai, 34-35, 101-02, phot. (*J* 4° 86)
204. CANDEL VILA (R.). — **Notes sur les formations secondaires du Maroc oriental espagnol.** *BSNM*, 31 mars, 57-59. (*J* 23)
205. DAGUIN (Fernand). — **Le Hafel el Ahma dans le Préfif (Maroc occidental).** *Ass. f. avanc. Sc.*, *CR. 55° sess.*, Nancy, 207-209, 2 fig. (*C* 1078)

206. DAGUIN (Fernand). — **Sur le crétacé de la vallée de l'oued Ziz (Marco du Sud. Confins du Tafilalet)**. *B. S. géol.*, 537-545, 2 croquis (*J* 229a)
207. DAGUIN (F.). — **Sur une faune de Rudistes du crétacé des plateaux sahariens au sud de l'Atlas marocain (vallée de l'oued Ziz). Description du gisement**. *B. S. H. nat. Toulouse*, t. 61, 343-5, 2 fig., pl.
208. DAGUIN (F.) et J. LACOSTE. — **Sur une ride pré-rifaine de la vallée de l'oued Innaouen (Maroc occidental)**. *CR. S. géol.*, 29 juin, 186-87 (*J* 229)
209. FALLOT (P.). — **Les accidents marginaux de la chaîne calcaire du Rif au nord de l'oued Lau**. *CR. Ac. Sc.*, 21 sept., 466-68. (*J* 4^o 17)
210. FALLOT (Paul). — **Sur la géologie des environs de Xauen (Rif espagnol)**. *CR. Ac. Sc.*, 27 juil., 245-47. (*J* 4^o 17)
211. FALLOT (P.). — **Sur le massif paléozoïque de Talambot (Rif espagnol)**. *CR. Ac. Sc.*, 7 sept., 424-26, 1 carte. (*J* 4^o 17)
212. **Hydrogéologie de la région de Bou-Znika (Chaouia septentrionale)**. *B. Com. d'Et. des Eaux souterr.*, t. 1, déc., 116-120, 1 graph., 1 croquis h. t. (*J* 454)
 Sur : KALB (Courtenay de). *Moroccan iron reserves of el Rif* : Harold H. SPROUT, *Soc. Sc. Abstracts*, mai, 623.
213. KOBER (L.). — **Das alpine Europa und sein Rahmen. Ein geologisches Gestaltungsbild**. Berlin, Borntraeger, in-8^o, IV + 310 p., 23 fig., 3 pl. [ch. VII : Appennins et Atlas, 133-59].
214. LACOSTE (Jean). — **Notes statigraphiques sur le Rif méridional (région de Moulay Bou-Chta)**. *CR. Ac. Sc.*, 9 févr., 868-70 (*J* 4^o 17)
215. LACOSTE (Jean). — **Observations tectoniques sur le Rif méridional (région de Moulay Bou-Chta)**. *CR. Ac. Sc.*, 23 févr. et 18 mai, 494-7, 1248. (*J* 4^o 17)
216. LACOSTE (Jean). — **Sur la présence de Rosalina Linnei dans le Rarb (Maroc)**. *CR. S. géol.*, 2 et 16 fév., 37-38. (*J* 229)
217. LACOSTE (Jean). — **Sur le rôle paléogéographique et tectonique des massifs jurassiques du Rif méridional**. *CR. S. géol.*, 29 juin, 185-86. (*J* 229)
218. LACOSTE (Jean). — **Sur quelques situations tectoniques du trias dans le Rif méridional**. *CR. S. géol.*, 4 et 18 mai, 113-114. (*J* 229)
219. LACROIX (A.). — **La minéralogie de la France d'outre-mer (départements algériens, colonies, protectorats) au Muséum National d'Histoire Naturelle**. Masson, gr. in-8^o, 136 p. (Extr. *B. Muséum*). (*C* 228)
220. LAMBERT (J.). — **Echinides du lias du Moyen-Atlas marocain**. Mâcon, Protat, gr. in-8^o, 25 p., 2 pl. h. t. (Serv. des Mines). (*A* 12.952)

221. LECOINTRE (G.). — **Les terrains paléozoïques de Sehoul et des Zemmour (Maroc occidental)**. *CR. S. géol.*, 2 et 16 fév., 35-37. (J 229)
222. LE VILLAIN (Guy). — **Sur un nouveau gisement acadien dans la vallée de l'oued Oum er Rbia, près de Bou Laouane (Maroc)**. *CR. S. géol.*, 29 juin, 179. (J 229)
223. MARÇAIS (Jean). — **Observations sur la géologie de la région de Tizi Ouzli (Rif oriental)**. *CR. Ac., Sc.*, 23 mars, 757-758, 1 fig. (J 4° 17)
224. MARÇAIS (J.), DUHOUX et LEGWYCK. — **Sur la présence du crétacé inférieur dans la partie méridionale du Rif oriental**. *CR. S. géol.*, 4 et 18 mai 1931, 119-121. (J 229)
225. MARIN (A.) et P. FALLOT. — **Sur la répartition des faciès dans le Rif espagnol et sur leur caractère particulier**. *CR. Ac. Sc.*, 5 janv. 55-57. (J 4° 17)
226. MAS Y GUINDAL (Joaquin). — **Minerales del Protectorado de Marruecos**. *Africa, R. tropas col.*, mai, 104. (J 4° 86)
227. MORET (L.). — **Carte géologique provisoire de l'Atlas de Marrakech**. *Trav. labor. géol. universit., Grenoble*, t. XVI, 1-262, 38 fig., 23 pl.
228. MORET (Léon). — **Recherches géologiques dans l'Atlas de Marrakech**. Grenoble, Allier, 262 p., 38 fig., XXIII pl. h. t., pet. in-4° (Serv. des Mines) [contient une bibliographie]. (E 37)
CR : A. BERNARD, *Bibliogr. g. int.*, 440.
229. MORET (L.) et L. NELTNER. — **A propos de l'Atlas de Marrakech : quelques précisions stratigraphiques**. *CR. S. géol.*, 29 juin, 180-81. (J 229)
230. PEREIRA DE SOUSA. — **Afundimento em oval lusitano-hispano-marroquino (conclusões geológicas)**. *B. Ac. Ciências Lisboa*, juil., 898-902, carte h. t. (J 219 a)
231. **Régions hydrogéologiques du Maroc**. *B. Com. d'Et. des Eaux souterr.*, déc., 113-15, 1 carte h. t. (J 454)
Sur : ROCH (Ed.). — *Etudes géologiques dans la région méridionale du Maroc occidental* : *CR. S. géol.*, 2 mars, 46-7.
232. RUSSO (P.). — **Hydrogéologie de la région de Safi à Mazagan, dite Sahel, et des abords de la ville de Safi**. *B. Com. d'Et. des eaux souterr.*, sept., 33-45, 1 croquis h. t. (J 454)
233. RUSSO (Dr). — **L'influence de la nature des terrains sur la valeur hygiénique des eaux**. *M. médic.*, 15 févr., 41-46, ill. (J 115)
234. RUSSO (Dr P.). — **Observations sur la présence de fossiles remaniés trouvés dans le quaternaire de la plaine dès Doukkala**. *Ass. f. avanc. des Sc.*, *CR. 55^e sess. Nancy*, 228. (C 1078)

235. RUSSO (P.), L. RUSSO et Ch. TINGRY. — **Recherches sur l'hydrogéologie de la plaine du Sous (Maroc méridional)**. *B. S. géol.*, nos 3-4, 195-208, 1 croquis. (*J* 229 a)
236. SAVORNIN (J.). — **La géologie algérienne et nord-africaine depuis 1830**. Masson, in-8°, 395 p., XXI pl. et 2 cartes h. t. (Coll. centenaire de l'Alg.) (A 13482)
CR : Marcel SOLIGNAC, *R. tunis.*, 2^e trim., 253-64.
237. TERMIER (Henri). — **Les discordances de la série méso et cénozoïque dans le Maroc central et le Moyen-Atlas**. *CR. Ac. Sc.*, 16 mars, 688-90. (*J* 4^o 17)
238. TERMIER (Henri). — **Les discordances dans la série paléozoïque du Maroc central**. *CR. Ac. Sc.*, 2 mars, 570-72. (*J* 4^o 17)
239. TERMIER (Henri). — **Sur la géologie des environs de Mechra-ben-Abbou (Maroc occidental)**. *CR. S. géol.*, 15 juin, 159-61. (*J* 229)
240. TERMIER (Henri). — **Sur le Gothlandien du Maroc central**. *CR. S. géol.*, 2 mars, 55-56. (*J* 229)
V. aussi les nos : 52, 53, 170.

CARTOGRAPHIE

241. ADEMOLLO (U.). — **La cartografia coloniale francese all' esposizione di Parigi**. *Esercito e Nazione*, VI, 1050-1055.
242. BESNARD (W.) et V. PERRIER. — **Côte occidentale du Maroc. Carte provisoire des lagunes : lagune de Sidi Moussa. Lagune de Moulay-Bou-Selham (Merdja-ez-Zerga). Lagune de Oualidia**. Levée sous la direction de A. GRUVEL, par... Bergelin, 9, 98 X 0, 60. (*L* 1)
243. **La carte de l'Empire colonial français**. Imp. Georges Lang, in-4°, 210 p., 22 reprod. de phot., 28 reprod. de doc. géodésiques, topog. et cartog. (Les Armées françaises d'Outre-Mer. Exp. c. int.). (*E* 226)
244. DELAYE (Th. J.). — **Cartographie marocaine**. *R. G. m.*, mars et juin, 53-55, 159-61. (*J* 63)
245. DEPOSITO DE LA GUERRA (MADRID). — **Marruecos, carta provisional 1/50.000^e, 6 ff. : Soko El Arbaa de Beni Haasen, Monte Kelti, Zaarora, Xauen, Mexerah, Soko El Sabt de Ain Amar**.
246. FAUCHÈRE (A.) et A. GALLAND. — **La France d'Outre-Mer illustrée**. Préf. du Maréchal LYAUTEY. Blondel La Rougery, in-8° oblong, 48 p., ill. en coul. (A 12 636)

248. GENDRE (Command. F.). — **Le plan-relief du Maroc à l'Exposition coloniale de Vincennes.** *Terre m. ill.*, 1^{er} juin, 231, phot. (*J* 4^o 110)
249. MARTONNE (Lieut.-col. Ed. de). — **La cartographie à l'Exposition coloniale.** *A. G.*, 15 sept., 449-78, 5 fig. (*J* 43)
 Sur : Russo (D^r). — *Carte hydrogéologique du Maroc au 1/200.000^e*, publ. par le Bureau hydrogéol. de l'I. sc. chérifien : A. BERNARD, *Bibliogr. g. int.*, 435-6 ; *B. Com. d'Et. des Eaux souterr.*, déc., 121-22.
 V. aussi les nos : 62, 65, 227.

4^o GÉOGRAPHIE HUMAINE*(Démographie. Urbanisme)*

250. ABBATUCCI (S.). — **La lutte contre les facteurs de dépopulation au Maroc.** *A. hyg. publ. ind. et soc.*, avr., 201-06. (*J* 394)
251. ANFREVILLE DE LA SALLE (L. d'). — **Naturalisation et francisation en Afrique du Nord.** *AF.*, févr., 111-113. (*J* 4^o 4)
- 251 A. **Annuaire des colons du Maroc.** Casablanca, Petit Casablançais, in-8^o.
252. BOURDEIX (Pierre). — **L'urbanisme au Maroc.** *Bâtiment*, 20, 23, 27 août ; 5 nov. (K 169)
253. CATRICE (Paul). — **Les travailleurs nord-africains en France.** *En Terre d'Islam.*, juin-août, 226-29, 258-63.
254. CÉLÉRIER (J.). — **La transhumance dans le Moyen-Atlas.** *Terre d'Af. ill.*, nov., 9-10, phot. (*J* 4^o 87)
255. DESCAMPS (Henri). — **Urbanisme et architecture française au Maroc.** *La Cité moderne*, n^o 12, 19-25, 17 phot.
256. GALLOTTI (J.). — **L'urbanisme aux colonies. A propos du récent congrès international de Vincennes.** *L'entreprise J.*, 25 oct., 25-27, 4 phot. (*P* 85)
257. GALLOTTI (Jean). — **Urbanisme exotique.** *Vu*, 11 nov., 2498-99, 6 phot. (*JF* 13)
258. **L'habitat rural au Maroc** [enquête]. *R. G. m.*, juin : 69-70 ; **Circulaire et questionnaire** ; 71-95, 5 pl. h. t. ; **L'habitat du Figuig**, par le D^r PONS ; 97-101 ; **El Aioun Sidi Mellouk**, par VERNON ; 103-09 ; **Oasis de Figuig**, par BROCA ; 110-17 ; **Cercle de Midelt** ; 113-15 ; **Beni-Ouarain de l'Ouest**, par LE TROADEC ; 117-19 ; **Les Ighezrane**, par CHOLLET ; 121-25 ; **Dar Zrabi**, par T. HOCHÉLOL ; 127-79 ; **Environnements de Kasbah-Tadla**, par MENCER ; 131-34 ; **Ouled Harriz** ; 135-37 :

- Boucheron**, par VANDERLYNDEN ; 139-140 : **Beni Meskine**, par LARGUERCHE ; 141-43 : **Sefrou et ses environs**, par R. CAUNEILLE ; 145 : **Beni M'tir**, par B. LACASSAGNE ; 147-48 : **Martimprey du Kiss** ; 149-57, 1 carte h. t. : **Les Beni Yazgha**. (*J* 63)
259. HENRY-DENIS. — **Impressions de voyage dans le Sud marocain. Agadir ville nouvelle**. *Archos*, nov.-déc., 102-110, 7 ill. (*J* 4° 310)
260. HIGUÉ (D^r). — **Assainissement et urbanisme d'un centre rural marocain** [El Kelaa des Sgharna]. Préf. par le D^r GAUD. *B. I. hyg. M.*, oct.-déc., 17-27, phot. (*J* 4° 191)
261. LETELLIER (Jean). — **Urbanisme et circulation**. *Vie m. ill.*, 15 oct., 430-31, 2 phot. 2 croquis. (*J* 4° 110)
262. MACALUSO (G.). — **Popolamento europeo dell' Africa settentrionale**. *Atti Primo Congr. di studi col.*, Firenze, 8-12 avr., vol. IV, 82-104, Firenze, Olschki, in-8°.
263. MASPERO (Blanche). — **Le sort des métis français**. *Europe nouv.*, 1^{er} août, 1058-60. (*J* 4° 34)
264. POIX (E.). — **L'histoire et l'avenir de Casablanca**. *Bâtiment*, 10 mai, 1 carte. (K 169)
265. SOUBREVILLE (A.). — **L'évolution de la construction à Fès**. *Chantiers nord-af.*, mai, 499-504, phot. (*J* 4° 129)
266. **Les « Vieux Marocains »**. *Af. du N. ill.*, 19 juil., 5, 4 phot. (*JF* 5)
V. aussi les nos : 78, 84, 325, 461, 762, 772, 939.

5^o GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

(Questions économiques et sociales)

267. **Annuaire du commerce international. L'Annuaire bleu. 1931**. Publ. s. la dir. de M. Armand MEGGLÉ. Soc. franc. d'éd., pet. in-4°, 1.709 p., cartes h. t. [Maroc, 925-38, 1 carte]. (*E* 265)
268. AMPHOUX (Marcel). — **Au Maroc**. [suite d'articles]. *Petit Havre*, oct. (K 3)
269. **L'activité de la pêche et des industries annexes dans les ports de la zone française du Maroc pendant l'année 1930**. *Conserverie f.*, déc. 24-28. (*P* 89)
270. **Annuaire statistique et descriptif des distributions d'eau et égouts de France, Algérie, Tunisie, Maroc et colonies françaises, Belgique, Suisse et Grand-Duché de Luxembourg**, par MM. ...JOYANT... 3^e éd., t. II, Maroc, Dunod, in-4°, 696 p.

271. **L'avenir du Maroc oriental** (signé XXX). *R. polit. et parlem.*, 10 janv., 102-108. (*J* 109)
272. BARÉTY (Léon). — **La situation économique de la France au Maroc.** *Semaine c.*, n° spécial annuel, 17-20, 5 fig. (*J* 4° 161)
 Sur : BOUTIN (François). — *L'expansion commerciale du Maroc* : J. M., *R. alg. tun. et m. de législ. et de jurispr.*, 1^{re} partie, fév., 43.
 Sur : BLINK (H.). — *Kolonisatie in Noord-Afrika, gedurende de laatste eeuw, in't bijzonder in de Atlaslanden* : W. VAN ROYEN, *Soc. Sc. Abstracts*, mai, 623.
273. BERNARD (Augustin). — **La main-d'oeuvre dans l'Afrique du Nord.** *RC*, sept., 521-24. (*J* 4° 4)
274. BRENIER (Henri). — **La situation économique en Méditerranée.** *Méditerranée*, 1^{er} déc., 293-96. (K 3)
275. BUNLE (Henri). — **Le Maroc économique.** *J. S. statist.*, déc., 314-31. (*J* 4° 101)
 Sur : CÉLÉRIER (Jean). — *L'Afrique au secours de l'Europe* : B. BROUILLETTE, *Soc. Sc. Abstracts*, juin, 777.
276. CAQUERAY (G. de). — **Les dettes de la colonisation au Maroc.** *Quinzaine c.*, 10 avr., 165-68. (K 3)
277. CHALOT (C.). — **La consommation du the en Afrique du Nord, en Syrie et en Afrique Occidentale Française.** *Agronomie c.*, avr., 101-04. (*J* 134)
278. COANET (Intend. milit.). — **Rôle de l'intendance militaire au Maroc dans le développement et la mise en valeur de notre domaine colonial.** *R. Intend. milit.*, nov.-déc.
279. **1902-1931. Compagnie Marocaine. Société anonyme française au capital de 45.000.000 francs.** pet. in-8°, 20 p., ill., cartes. (*A* 14.031)
280. **L'effort colonial dans le monde.** Bordeaux, éd. spéciale de propagande publ. par *Sud-Ouest écon.*, août, 685-921, ill., pl. h. t. (Exp. c. int.). (*E* 251)
281. ÉMIQUE (Paul). — **La débâcle des valeurs coloniales.** Scheur, in-12, 254 p. (Coll. des public. financières). (*B* 4735)
282. **L'enquête de la Résidence générale du Maroc sur la crise de la main-d'oeuvre.** *RC.*, mars-mai, 164-75, 227-35, 294-308. (*J* 4° 4)
283. **L'Essor du Maroc oriental. Le voyage de M. le Résident général Lucien Saint.** *RC.*, juin, 376-378. (*J* 4° 4)
284. **Etat actuel de la production des principaux engrais chimiques dans le monde.** *R. botan. appl.*, août-sep., 690-94. (*J* 275)

285. FIDEL (Camille). — **L'outillage économique de la France d'outre-mer.** *S. d'ét. et d'inf. écon. (suppl. au B. quot.)*, 28 oct., 16 p. (*J* 4° 37)
286. **La fixation des dunes de Mogador.** Exp. c. int., in-8°, 20 p., 1 carte h. t., phot. (Dir. Eaux et Forêts). (*A* 12597)
287. **Le garde-pêche « Tassergal » du gouvernement chérifien.** *R. d'élect. et de mécan.*, sept.- oct., 68. (*A* 4° 3528)
288. GRUVEL (A.). — **Comment les études scientifiques permettent la connaissance et l'utilisation des produits de la mer et des eaux douces aux colonies.** *R. scientif.*, 14 nov., 654-60, 1 carte. (*J* 4° 15)
289. GRUVEL (J. A.). — **Le poisson au Maroc, dix fois moins cher qu'en France.** *Je sais tout*, janv.
290. HARDY (Georges). — **Au Maroc : les progrès de l'outillage économique.** *Europe nouv.*, 2 mai, 619-621. (*J* 4° 31)
291. HOFFHERR (René). — **La crise économique et les formules de mise en valeur de l'Afrique.** *R. G. m.*, déc., 263-75. (*J* 63)
292. HOFFHERR (René). — **Quelques aspects de l'économie marocaine. Peuplement, ressources naturelles et crédit.** *R. écon. int.*, juil., 32 p. (*A* 12.978)
293. JEAN-FRANÇOIS (Armand). — **La France et la mise en valeurs des colonies.** Paris, S. d'éd. g., marit. et c., gr. in-8°, 251 p. (*A* 4° 4414)
294. LADREIT DE LACHARRIÈRE (J.). — **Moïse Nahon, colon du Gharb.** *AF*, janv., 54-56. (*J* 4° 4)
295. LUPO (Georges). — **Le Maroc de demain.** *Nord-af.*, n° 54, 8-11, 1 carte. (*K* 3)
296. **Le marché marocain.** *R. officielle Chambre syndic. de la Publicité*, 27-34. (*P* 72).
 Sur : NAHON. — *Propos d'un vieux Marocain* : A. DEMANGEON, *Quinzaine crit.*, 10 févr., 144 ; L. JALABERT, *Etudes*, 5 août, 372-3.
300. NICCOLI (Enrico). — **Raffronto economico fra la Libia e le colonie mediterranee francesi.** *R. C. it.*, août, 585-600. (*J* 202)
301. PAYEN (Edouard). — **La production et le commerce des engrais. I : Engrais phosphatés et engrais potassiques.** *Economiste* /, 26 sept., 387-88. (*J* 4° 108)
302. PERREAU-PRADIER (Pierre). — **Le Maroc a besoin de capitaux plus que d'immigrants.** *Courrier c.*, 1^{er} mai [reproduit, sans citer la source, le résumé d'une conférence de M. René Hoffherr]. (*K* 3)
303. PUYBERTIER (L.). — **Notre économie coloniale. Particularités marocaines.** *La France active*, févr., 123-138. (*P* 68)

304. RICHON (Charles). — **La production coloniale et le crédit.** Préf. de M. ALBERT-BUISSON. Fasquelle, in-12°, 178 p. (A 13.476)
305. SALVADORI (Massimo). — **Il Marocco e la sua economia.** *Oltremare*, août, 314-16 (*J* 4° 133)
306. SAYOUS (André E.). — **Le Maroc : le régime international et l'avenir économique.** *A. H. écon. et soc.*, 15 janv., 101-03. (*J* 241)
307. SEMAINE DE LA POLITIQUE COMMERCIALE (du 1^{er} au 8 juillet 1931). **Rapports, comptes-rendus, vœux.** *Peil.* in-4°, 285 p. (Exp. c. int.). (*E* 102)
308. SURANYI-UNGER (Theo). — **Zur weltwirtschaftlichen Stellung Afrikas.** *Weltwirtschaftliches Archiv.*, avr., 464-502. (*J* 486)
CR : J. MOSCHELES, *Bibliogr. g. int.*, 427.
V. aussi les n^{os} : 76, 77, 253, 329, 334, 357, 788, 819, 820, 983, 987, 996, 1014.

Production agricole

[Acridiens] (309 à 313)

309. GUICHARD (A.). — **La biologie des sauterelles et la lutte contre les acridiens dans nos possessions africaines.** *B. S. d'enc. Ind. Nat.*, avr., 232-38.
310. **Les invasions d'acridiens au Maroc de 1927 à 1932.** Rabat, Imp., Off., gr. in-8°, 139 p., cartes h. t. (Dir. Gén. Agric.) (C 35)
311. MARÉCHAL (J.). — **Les sauterelles au Maroc.** *B. S. Naturalistes et archéol. de l'Ain*, n° 45, 199-219, 2 pl. (A 4° 4329)
312. RÉGNIER (P. R.). — **Les Acridiens ravageurs du Maroc**, n° 1, 2^e éd. Rabat, in-8°, 41 p., fig. et pl. h. t. (Dir. Génér. Agric.) (A 4° 3353)
313. SCHOUTEDEN (H.). — **Les sauterelles migratrices.** *R. Zool. et Bot. af.*, vol. XXI, 11.
314. **Bersim ou trèfle d'Alexandrie.** Rabat, Impr. franco-m., gr. in-8°, 6 p. (Dir. gén. Agric.) (A 12.956)
315. BERTHAULT (Pierre). — **Les caractéristiques de l'Economie rurale nord-africaine.** *Terre m.*, 1^{er} déc., 4-18, 9 phot. (*J* 4° 110)

[Blés] (316 à 318)

316. **Les blés nord-africains et notre économie nationale.** *Etna*, janv., 35-38. (*J* 4° 136)
317. MIÈGE. — **Nouveaux essais sur la valeur boulangère des blés du Maroc. Récolte 1930.** Rabat, Impr. Nouv., gr.-in-8°, 78 p. (Dir. gén. Agric.) (A 12.954)

318. MIÈGE (E.). — **Sur une « nouvelle » maladie du blé observée au Maroc en 1931.** *Terre m.*, 1^{er} oct., 6-9, 1 grav. (*J* 4^o 110)
 Sur : MIÈGE (E.). — *Nouveaux essais sur la valeur boulangère des blés du Maroc : R. botan. appl.*, oct., 870.
319. CAUTE (Maurice). — **Pratique des fumures rationnelles au Maroc.** Rabat, Moncho, s. d., in-12, 218 p. (*B* 4985)
320. COCKERELL (F. D. A.). — **The wild bees of Morocco.** *Natural H.*, New-York, XXI, 310-17.
321. CREPIN (M.). — **L'utilisation du matériel agricole au Maroc.** *R. int. produits trop.*, oct., 528-33. (*J* 4^o 118)
322. **Docks-silos coopératifs.** *B. Ch. Agric. Casablanca*, nov., 11-16. (*J* 273)
323. **Les docks-silos coopératifs du Maroc.** *Terre m.*, oct., 13-17, 2 phot. nov., 21-23, 2 phot. (*J* 4^o 110)
324. **Les enseignements d'un congrès.** Paris, Cong. c. des Ingénieurs agric., 26 oct., in-8^o, 34 p. (Fédération nat. des ingénieurs agric.), [Maroc, 21-23]. (*A* 14.315)
325. FAUST. — **La colonisation rurale de peuplement au Maroc.** *Cong. Colonisation rurale, Alger 26-29 mai 1930* (Centenaire de l'Alg.), 4^e partie. Alger, Heintz, in-8^o, 77-168, 1 carte h. t. (*C* 46)
326. GILLIN (P.). — **Pourquoi les silos coopératifs sont-ils nécessaires dans les colonies et pays de protectorat nord-africain.** *L'agric. prat. des pays chauds*, oct., 775-77. (*J* 292)
327. JOUHAUD (André). — **Essais de graines fourragères.** *Union ovine*, 5 janv., 32-34. (*J* 4^o 153)
328. **La législation relative à la défense des cultures au Maroc.** Rabat, Impr. off., gr. in-8^o, 157 p. (Dir. gén. de l'Agric.). (*C* 40)
329. LEIZOUR (G.). — **Le crédit agricole indigène.** *Terre m. ill.*, 1 et 15 avr., 138-40, 168-169, phot. (*J* 4^o 110)
330. MIÈGE (E.). — **Expérimentation agricole 1929-1930. Rapport annuel : Centralisation, interprétation des résultats de l'expérimentation.** Rabat, Imp. franco-m., in-8^o, 79 p. (Dir. Gén. Agric.). (*A* 12.584)
331. MIÈGE (Em.). — **L'expérimentation agricole au Maroc.** *Terre m.*, 1^{er} juil., 5-8, 1 phot. (*J* 4^o 110)
332. MIÈGE (Emmanuel). — **Prix de revient comparé du fourrage sec ou ensilé.** *Terre m.*, 1^{er} nov., 4-9. (*J* 4^o 110)
333. **La participation agricole du Maroc à l'Exposition coloniale et internationale.** *L'agric. prat. des pays chauds*, sept. 669-72, 3 fig. (*J* 292)

334. PHILIPPAR (Edmond). — **Le crédit agricole dans les colonies françaises.** *RC.*, juil., 387-80. (*J* 4° 4)
335. **Les produits de l'agriculture marocaine.** *Journée industrielle*, 13 mars.
 SUP : RIVIÈRE et LECQ. — *Traité pratique d'agriculture pour le nord de l'Afrique*, 1928-29 : Aug. CHEVALIER, *R. botan. appl.*, janv., 51-52.
336. **Statistique de la production agricole. D'après les déclarations faites au Service des Impôts et Contributions (année 1929-30).** Rabat, Impr. Nouv., in-8°, 18 p. (Dir. Gén. Agric.). (*A* 12.946)
 V. le n° 965.

Cultures industrielles

337. BARTHE (L.). — **La culture du ricin dans nos colonies.** *Vie agric. et rurale*, 6 sept., 152. (*J* 4° 301)
338. **La betterave fourragère.** Rabat, Impr. franco-m., in-8°, 4 p. (Dir. gén. Agric.). (*A* 12.958)
339. CARLE (G.). — **Les plantes textiles au Maroc.** *Rapport à la Quinzaine nat. de la prod. agric. d'outre-mer.*
- [Coton] (340 à 344)
340. **L'Association cotonnière coloniale et la production cotonnière française.** *Exp. c. int.*, 23 p., cartes et ill. (*A* 14.326)
341. CARLE (G.). — **La culture du cotonnier au Maroc.** *Etna*, sept., 665-69, 3 phot. (*J* 4° 136)
342. **Chronique cotonnière : Maroc.** *Assoc. colonn. c.*, 1^{er} avr., 92-93. (*K* 3)
343. MIÈGE (Emm.). — **Le recépagement du cotonnier.** *Etna*, sept., 669-75. (*J* 4° 136)
344. WIDIEZ (M.). — **La culture du cotonnier en Afrique du Nord.** *Agric. prat. des pays chauds*, avr.-juin, 277-96, 365-78, 444-54, 503-19. (*J* 292)
345. EBERHARDT (Ph.). — **Le ricin. Botanique, culture, industrie et commerce.** 3^e éd. entièrement revue. S. d'éd. g., maritimes et c., pet. in-4°, 135 p., 30 fig. (*A* 4° 3972)
346. **Fiches documentaires sur les tanins de la France d'outre-mer.** *R. botan. appl.* (*Actes Assoc. C. Sc.*), juin-juil., 129-138, 155-58. (*J* 275)
347. MARTELLI (Maurice). — **L'apport des colonies et des possessions françaises en matières tannantes.** *R. botan. appl.* (*Actes assoc. C. Sc.*), mai, 59-70. (*J* 275)
348. MICHOTTE (Félicien). — **Agaves et Fourcroyas. Culture et exploitation.** 3^e éd. rev. et aug.-S. d'éd. g. marit. et c., in-8°, XIX + 407 p., (*A* 4° 4394)

349. MICHOTTE (F.). — **Le sisal en Afrique du Nord.** *Agric. prat. des pays chauds*, sept., 687-90. (*J* 292)
350. PAYEN (Edouard). — **La production de la soie dans les colonies françaises.** *Economiste f.*, 1^{er} août, 131-33. (*J* 4^o 108)
351. PAYEN (Edouard). — **Le tabac dans l'Afrique du Nord.** *Etna*, janv., 1-27, ill. phot. [Maroc, p. 17-27]. (*J* 4^o 136)
352. **La production de l'alfa en Afrique du Nord.** [Maroc], [signé : J. C. et A. C.], *A. G.*, 15 mai, 323-325. (*J* 43)
353. TISSEYRE (G.). — **Peut-on cultiver avec succès l'arachide au Maroc ?** *B. des colons*, janv., 3-6. (*J* 311)

Production fruitière et primeuriste. Vigne. Arboriculture

354. BATTINO (M.). — **Recherches sur l'huile d'argan et sur quelques autres produits de l'arganier.** Extr. de la thèse de..., *M. Médical*, 15 nov., 414-428, 7 fig. (*J* 115)
355. BEY-ROZET. — **La culture fruitière au Maroc.** *Vie agric. et rurale*, 6 sept., 153. (*J* 4^o 301)
356. BEY-ROZET (L.). — **Notions d'arboriculture fruitière à l'usage des planteurs du Maroc.** Rabat, Impr. Franco-m., gr. in-8^o, 34 p. (Dir. gén. Agric.). (*A* 12.955)
357. BUTTIN (P.). — **Cendrillon ou l'arboriculture marocaine.** Meknès, Turpin, s. d., pet. in-8^o, 39 p. (*A* 14.061)
358. CHABERT (F.). — **De l'encépagement du vignoble marocain.** *Terre m.*, 1^{er} nov., 10-20, 7 phot. (*J* 4^o 110)
359. CHABERT (François). — **Le vignoble marocain.** *R. Viticult.*, XXXVIII, 373-79, 389-93, 404-09.
360. **Congrès de la production forestière coloniale et nord-africaine. Compte rendu.** *R. botan. appl.*, (*Actes Ass. C. Sc.*), août-sept., 180-87. (*J* 275)
361. **Etude sur le thuya du Maroc, les genévriers et le cyprès.** Exp. col. int., gr. in-8^o, 105 p., phot. (Dir. Eaux et Forêts). (*C* 465)
362. **Etude sur les forêts de chêne-liège du Maroc.** Exp. c. int., in-8^o, 44 p., 1 carte h. t. en déplié (Dir. Eaux et Forêts) (*A* 12.587)
363. FAWCETT (H. S.). — **Observations on the culture and diseases of Date Palms in North Africa.** *Eight. Ann. Rpt. Date Growers Institute held in Coachella Valley*, Calif., 3-4 avr., 4 p.
364. **Les grands barrages et la production primeuriste marocaine** [signé : R. L.], *Fruits et Prim. de l'Aj. du N.*, mars, 99-100. (*J* 4^o 326)

365. GUILLEMET (Paul). — **La colonisation nord-africaine. L'exemple de la Californie.** *RC.*, févr. et août, 105-108, 475-76. (*J* 4^o 4)
366. GUILLOCHON. — **La culture de l'oranger dans l'Afrique du Nord.** *Vie agric. et rur.*, 5 juil. (*J* 4^o 301)
367. GUILLOCHON (L. et R.). — **La culture du dattier dans l'Afrique du Nord.** *Vie agric. et rur.*, 6 sept., 154-57, 2 phot. (*J* 4^o 301)
368. GUILLOCHON (L. et R.). — **Culture des fruits du midi et de l'Afrique du Nord.** Baillièrè, in-12, 244 p. (Encyclopédie agric.). (*B* 3762)
CR : *RC.*, juin, 380.
369. **La journée marocaine de l'arbre fruitier.** *B. Ch. agric. Casablanca*, 15 mai, 36 p. (*J* 273)
370. JOURDAIN-BILHOD (P.). — **Une bananerie marocaine.** *Fruits et prim. de l'Af. du N.*, déc., 359-60, 3 phot. (*J* 4^o 326)
371. KOENS (A. J.). — **De olijvencultuur in de verschillende Productielanden.** *Tijds. v. ec. geog.*, 15 avr., 148-50.
372. LABAS. — **Les forêts du Maroc.** *Vie agric. et rur.*, 15 nov. (*J* 4^o 301)
373. LABORDE (Fernand). — **La colonisation nord-africaine. L'exemple de la Californie.** *RC.*, avr., 209-12. (*J* 4^o 4)
374. LOUBET. — **Journée de l'arbre fruitier à Casablanca.** *Terre m.*, 1^{er} août, 4-15, 4 phot. (*J* 4^o 110)
375. MARC (Jean). — **Les fruits et les primeurs du Maroc et le marché français.** *Exportateur f.*, 22 janv. (*K* 3)
376. NICOLAS. — **La colonisation nord-africaine. L'exemple de la Californie.** *Fruits et Prim. de l'Af. du N.*, avr., 109-114. (*J* 4^o 326)
377. **Note sur l'arganier du Maroc.** Rabat, Impr. nouv., in-8^o, 52 p., 1 carte h. t. (Exp. c. int.). (*A* 12.922)
378. **Note sur l'expérimentation forestière au Maroc.** Exp. c. int., in-8^o, 47 p., 1 tableau et 1 carte h. t. (Dir. Eaux et Forêts). (*A* 12.684)
379. **L'oeuvre du Service forestier au Maroc. 1913-1931.** Exp. c. int., gr. in-8^o, 41 p., phot., 1 carte h. t. (Dir. Eaux et Forêts). (*A* 14.135)
380. **La standardisation des fruits et légumes de l'Afrique du Nord.** *Fruits et primeurs de l'Af. du N.*, févr. et avr., 61-4, 123-26. (*J* 4^o 326)
381. LE TAJER. — **La culture de l'artichaut en Afrique du Nord.** *Fruits et prim. de l'Af. du Nord*, août et sept., 233-34, 263-65, phot. (*J* 4^o 326)
382. LE TAJER. — **La tomate en Algérie et au Maroc.** *Fruits et prim. de l'Af. du N.*, janv. et mars, 15-17, 81-84, 1 phot. (*J* 4^o 326)

383. TRINTIGNAC. -- **Maroc. Californie**, conférence... *Fruits et prim. de l'Af. du N.*, mars, 85-9, phot. (*J* 4° 326)
 Sur : VIDI : -- *La colonisation nord-africaine. L'exemple de la Californie* : Charles A. TIMM, *Soc. Sc. Abstracts*, mars, 422.

Elevage

384. **Est-il possible d'améliorer la production animale ?** *B. ch. Agric. Casablanca*, oct., 20-24. (*J* 273)
385. GIRARD (A.). -- **L'élevage de l'Autruche en Afrique du Nord.** *Vie agric. et rur.*, 6 sept., 159, 1 phot. (*J* 4° 301)
386. GRENIER (J.). -- **L'aviculture au Maroc.** *B. S. Hortie. du M.*, 2^e trim., 52-53. (*J* 133)
387. MATTE (M.). -- **Etude juridique, sociale et économique des contrats d'élevage en usage dans les tribus du Rarb (1920).** Rabat, Impr. off., in-8°, 59 p. et 1 tableau h. t. (*A* 4° 3335)
388. MONOD (Th.). -- **L'élevage au Maroc.** *Faune des colonies françaises publ. sous la dir. de A. GRUVEL*, t. 4, 1931, 599-630, pl.
- [Ovins] (389 à 393)
389. **Ce qu'il faut connaître pour devenir éleveur de mouton au Maroc.** Rabat, Impr. Foch, pet. in-8°, 26 p. (Dir. Gén. Agric.). (*A* 12.953)
390. **Compte-rendu de la journée de la laine coloniale. Paris, 16 juin 1931.** L'Union Ovine c., in-8°, 106 p., pl. h. t. 23.801. [VELU (D^r H.) : **L'élevage du mouton et la production lainière au Maroc**, 9-23 ; DURVILLE (Maurice) : **Les catégories de laines coloniales utilisées par l'industrie. Maroc**, 47-48]. (*C* 390)
391. GUILLAUME (Pierre). -- **Le mouton dans le sud marocain. Monographie du Pac-Guillaume à Agouathim.** *Union Ovine*, 5 mai, 227-30, phot. (*J* 4° 153)
392. MIÈGE (E.). -- **Les centres Union Ovine d'expérimentation fourragère au Maroc.** *Union Ovine*, 5 nov., 516-18, phot. (*J* 4° 153)
393. ROLET (Antonin). -- **Le cheptel ovin dans les colonies françaises.** *Agric. prat. des pays chauds*, nov., 815-30, 3 fig. (*J* 292)
394. PIETTRE (M.). -- **Bilan de l'élevage colonial, son organisation économique et technique.** *R. bot. appl. (Ass. C. Sc.)*, déc., 259-67. (*J* 275)
395. ROBERTY (Guy). -- **A propos de l'affouragement du cheptel marocain. Essais entrepris dans les fermes et jardins du Protectorat et les centres Union Ovine.** *Union Ovine*, 5 mars, 131-34. (*J* 4° 153)

396. SERGENT (Edmond), A. DONATIEN, L. PARROT et F. LESTOQUARD. — **Considérations étiologiques sur la theilériose bovine nord-africaine.** *C. R. Ac. Sc.*, 15 févr., 393-95. (*J* 4° 17)
397. VELU (H.). — **Est-il possible d'améliorer la production animale dans nos colonies ?** *Agric. prat. des pays chauds*, juin-août, 421-29, 487-96, 574-83. (*J* 292)
398. VELU (Dr vétérinaire H.). — **Les grands problèmes de l'élevage marocain.** *Terre m.*, 1^{er} juin, 8-10, 1 phot. (*J* 4° 110)
399. VELU (H.). — **La production animale au Maroc et les grands problèmes de l'élevage marocain.** *Union Ovine*, 5 oct., 465-71, 10 phot. (*J* 4° 153)
400. VELU (H.). — **Les réalisations collectives et l'amélioration de l'élevage au Maroc.** *Terre m.*, 1^{er} déc., 24-34, 5 phot. (*J* 4° 110)
401. VELU (H.). — **Un dogme qu'il convient d'abandonner au Maroc.** *Terre m.*, oct., 10-12. (*J* 4° 110)
 Sur : VELU (J.). — *La flore fourragère adventice du Maroc* : J. P., *Union ovine*, 5 juil., 332-33.
 V. aussi les nos : 679, 883, 887, 1022.

Hydraulique

402. BAUBY (Ph.). — **Comment arrêter le dessèchement de l'Afrique du Nord.** *Matériaux pour l'él. des calamités*, 57-63 (d'après *R. des Eaux et Forêts*). (*J* 252)
403. **L'eau dans le Sud Marocain.** *Etna*, mars, 201-203. (*J* 4° 136)
404. **Le barrage de l'oued Beth.** *Terre m. ill.*, 15 juin, 255-58, 6 phot. (*J* 4° 110)
405. **L'hydraulique dans le Maroc d'hier : Un règlement du temps de Moulay Hassan.** *Vigie m.*, 31 mars-3 avr. (*K* 11)
406. LE MOIGNE (Yves). — **Hydraulique et irrigation au Maroc.** *R. G. m.*, déc., 289-306, 1 croquis et 1 cart. h. t. (*J* 63)
407. MARIA (Marius). — **Note sur les eaux et l'irrigation dans la région de Marrakech.** *Arts et Métiers*, juil., 245-50, 3 cartes et 3 fig. (*J* 4° 305)
408. **Le Maroc à la croisée des chemins.** Casablanca, Impr. Réunies, in-12, 234 p. (A 13.275)
409. SURCOUF (J.). — **L'irrigation des palmeraies.** *B. Com. d'él. des Eaux souterr.*, sept., 17-18. (*J* 454)
 V. aussi le n° 364.

Mines

410. AXELROD (Jakow). — **Marokkos Bodenschätze, ihre Gewinnung und Ausfuhr.** *Kol. u. Überseezeit.*, 1^{er} nov., 257. (*J* 4^o 131)
411. BARÉTY (Léon). — **La mise en oeuvre du sous-sol marocain.** *Europe nouv.*, 20 juin, 836-39. (*J* 4^o 34)
412. BERTHELOT (Ch.). — **Caractères généraux et importance de la production minière des colonies françaises.** *Mines, carrières, grandes entreprises*, 43-64.
413. BERTHELOT (Ch.). — **Les mines coloniales. Leur présent. Leur avenir.** Préf. de M. E. GRUNER. Baillière, in-8^o, 284 p. (*A* 4^o 4398)
CR : E. P[AYEN], *RC.*, juin, 379-80.
414. BERTHELOT (Ch.). — **La prospection et l'organisation de la production des mines, particulièrement dans les colonies.** *Génie civil*, 21 et 28 nov., 522-24, 554-56. (*JF* 10)
415. BLONDEL (F.). — **La géologie et les mines à l'exposition coloniale de Paris.** *R. Ind. minér.*, 15 déc., 483-500, 9 fig. [Maroc, 484-5]. (*J* 4^o 186)
416. BLONDEL (F.). — **La richesse minière inconnue de la France d'outre-mer.** *B. S. ind. de l'Est*, Nancy, janv.-févr.-mars, 5-21.
- [Carburants] (417 à 426)
417. BIHOREAU (M.). — **Les recherches de pétrole dans les colonies françaises et pays de protectorat.** *R. combust. liq.*, 79-85.
418. BOUYON (M.). — **A la recherche du pétrole.** *Effort m.*, 10 avr., 12-13, phot. (*J* 4^o 162)
419. **Le commerce des pétroles au Maroc.** *Le Phare*, 7 févr., 2-3. (*J* 4^o 144)
420. **L'Industrie du charbon de bois au Maroc.** *Af. du N. ill.*, 4 oct., 19, 3 phot. (*JF* 5)
421. **L'industrie du pétrole dans l'Afrique du Nord.** *B. quot. de la S. d'études*, 31 oct., 0.-1-0.-4. (*J* 4^o 35)
422. LOUBIES (G.). — **Les charbonnages de Djerada.** *Effort m.*, 10 mars, 12-13. (*J* 4^o 162)
423. **Mines et pétroles aux colonies (3^e fasc.)** [Maroc]. *Pétroles et Mines*, juin, 77-110, 5 fig., 1 carte. (*J* 4^o 324)
424. **Le pétrole et le cobalt au Maroc.** *Echo des mines et de la métall.*, 1^{er} nov. (*K* 3)
425. **Le pétrole dans les colonies françaises.** *B. quot. de la S. d'études*, 9 janv., 0-1-5. (*J* 4^o 35)

426. VIÉ (Georges). — **Notes sur les ressources en combustibles minéraux de nos possessions nord-africaines.** *Mines, carrières, grandes entreprises*, nov., 3-6, 2 schémas. (*J* 4° 214)
427. **La crise minière au Maroc.** *Echo des Mines et de la Métall.*, 20 nov.
428. **La crise minière dans l'Afrique du Nord et le prochain congrès d'Alger.** *Echo des Mines et de la Métall.*, 1^{er} oct., 801-807. (*JF* 26)
429. DUROUDIER (Roger). — **Les mines de Goundafa. Chantiers Nord-af.**, févr., 163-176, phot. (*J* 4° 129)
430. DUROUDIER (Roger). — **Une richesse minière nord-africaine. La terre à diatomées.** *Chantiers nord-af.*, déc., 1935-36. (*J* 4° 129)
 Sur : *La géologie et les mines d'outre-mer : l'Echo des mines et de la métall.*, 708-709.
431. **Il faut aider l'industrie minière marocaine.** *Echo des mines et de la métall.*, 20 avr.
432. **L'industrie minière dans les colonies françaises.** *Génie civil*, 3 oct., 348-49. (*JF* 10)
433. JAMMES (E.). — **Note sur l'utilisation possible en Afrique du Nord des minerais de zinc pauvre.** *R. ind. minér.*, 1^{er} févr., 45-50. (*J* 4° 186)
434. **Le molybdène** [a. s. de Jean FULOP ds *Mines et Carrières*, déc. 1930]. *Génie civil*, 4 juil., 24. (*JF* 10)
 Sur : MORET (Léon). — *Les ressources minérales et les mines du Maroc français* : Henry Madison KENDALL, *Soc. Sc. Abstracts*, févr., 176-77 ; R. C., *Universo*, mars, 158.
435. **La paix revenue dans l'Industrie minière marocaine.** *Echo des Mines et de la Métall.*, 20 nov., 965. (*JF* 26)
- [**Phosphates**] (135 à 440)
 Sur : CHAPUS (Roger). — *L'exploitation des phosphates au Maroc* : J. M., *R. algér., tun. et m. de légist. et de jurispr.*, 1^{re} partie, févr.
436. **L'exploitation de l'Office chérifien des phosphates à Kourigha.** *R. Ind. minér.*, 15 mars, 105-08. (*J* 4° 186)
437. OUTREY (Ernest). — **Les phosphates du Maroc.** *Moniteur des consulats*, 30 nov., 1-2. (*JF* 17)
438. **Les phosphates de Louis Gentil.** *Terre m. ill.*, 15 févr., 70-71, 5 phot. (*J* 4° 110)
439. **Les phosphates du Maroc et le marché mondial (1929-1930).** *R. int. des produits c.*, févr., 84-86. (*J* 4° 118)
440. THOMAS (Ph.). — **Histoire de la découverte des phosphates sédimen-**

taires du Nord de l'Afrique. *B. S. Emulat. du Bourbonnais*, XXXIV, 114-119.

441. **Pour aider l'industrie minière marocaine.** *Echo des mines et de la métall.*, 20 avr., 325-30. (K 3)
442. **La question minière au Maroc.** *RC.*, févr., 713-16. (J 4° 4)
V. aussi les nos : 699, 790, 993, 998.

Industrie

443. **Le commerce du ciment au Maroc.** *B. Ch. Com. Casablanca*, avr., 1-3.
(J 4° 19)
444. **Le développement de l'électricité au Maroc. Energie électrique du Maroc.** *Europe nouv.*, 20 juin, 839-40. (J 4° 34)
445. DIX (Arthur). — **Die Motorisierung Afrikas.** *Preuss. Jahrb.*, janv., 24-35.
C. R. : HANS FRERK, *Soc. Sc. Abstracts*, 1276.
446. DUROUDIER (R.). — **La centrale hydroélectrique de Sidi Saïd Machou.** *Chantier nord-af.*, nov., 1127-35, 11 phot., 2 croquis. (J 4° 129)
447. DUROUDIER (Roger). — **L'usine moderne à ciment et à plâtre de la société Poliet-Chausson-Maroc.** *Chantiers Nord-af.*, mars, 299-306.
(J. 4° 129)
448. **L'électricité dans les colonies françaises.** *B. quot. de la S. d'études*, 18 déc., Q. 1-8 [Maroc, 23-5]. (J 4° 35)
449. ÈVEN (M. J.). — **Le développement de l'électricité au Maroc. La centrale hydro-électrique de Sidi-Saïd-Machou.** *R. d'élec. et de mécan.* sept.-oct., 15-33, 22 fig., 1 pl. h. t. (A 4° 3528)
450. **Les grands travaux publics au Maroc.** *Sc. et ind.*, n° hors série colonial, 5-15, 11 fig. (J 4° 155)
451. GRAVIER (G.). — **A propos de l'Exposition coloniale internationale de Paris. Les installations de production et de transmission d'énergie électrique de la société « Energie électrique du Maroc ».** *R. gén. de l'élect.*, 4 et 11 juil., 23-31, 63-78, 23 fig. (A 4° 3960)
452. **L'industrie frigorifique des viandes au Maroc.** *Vie m. ill.*, 15 nov., 468-69, 4 phot. (J 4° 110)
453. **L'industrie marocaine.** *RC.*, juil., 435-36. (J 4° 4)
454. **Inventaire de la France d'outre-mer et des Etats et pays sous mandat français... destiné à servir de préface aux grands emprunts coloniaux et à l'Exposition coloniale de Paris 1931.** 2^e éd. Le

- répertoire gén. de la grande industrie, in-4^o, 40 + 368 + 104 + 88 + 67 p. ill., cartes. (G 74)
456. LANNE (P.). — **L'électrification des colonies.** *R. d'électr. et de mécan.*, sept.-oct., 4-10, 3 cartes. (A 4^o 3528)
457. LEFRANÇOIS (Lucien). — **A propos de l'exposition coloniale internationale de Paris : la société marocaine de distribution d'eau, de gaz et d'électricité et le développement de l'industrie électrique au Maroc.** *R. gén. de l'élect.*, 25 juil., 143-145, 4 fig., 1 tableau. (A 4^o 3960)
458. LETELLIER (Jean). — **Brasseries du Maroc.** *Vie m. ill.*, 1^{er} juil., 282-84. (J 4^o 110)

Transports et débouchés

459. **L'automobilisme dans les colonies françaises.** *B. quot. de la S. d'études* 21 avr., Q-1-Q-8. (J 4^o 35)
460. BLINK (H.). — **Het oude en het moderne Verkeer in Africa.** [Moyens de transports anciens et modernes en Afrique]. *Tijdschs. v. econ. G.*, 15 août et 15 sept., 298-304 et 337-44.
461. CÉLÉRIER (Jean). — **Le Maroc au triple front ou le problème de la circulation marocaine.** *Vie m. ill.*, Noël, 4 p., 4 phot. (J 4^o 110)
462. DIX (Arthur). — **L'état actuel des transports et des communications en Afrique.** *Jahrbücher für Nationalökonomie u. Statistik*, mai.
463. LAIGRET (Christian). — **Semaine de l'outillage colonial et des communications (20-25 juillet).** *RC.*, déc., 698-704. (J 4^o 4)
464. PETIT-DUVERGER. — **Le régime douanier de l'Afrique du Nord et des colonies françaises.** *J. marine march.*, 6 août, 1789-95, 3 phot. (J 4^o 228)
- [Chemins de fer] (465 à 485)
465. **L'activité des chemins de fer marocains.** *B. quot. de la S. d'études, suppl.*, 26 août. (J 4^o 35)
466. BRUN. — **La voie ferrée Fez-Oudjda.** *L'Annonce*, avr., 13-14. (J 4^o 224)
467. **Le chemin de fer à voie normale de Fez à Oudjda.** *Vie m. ill.*, Noël, 4 p., 10 phot. (J 4^o 110)
468. **Les chemins de fer du Maroc.** *Europe nouv.*, 20 juin, 840. (J 4^o 34)
469. **Les chemins de fer au Maroc.** *R. gén. des ch. de fer.*, juil., 76-86, 1 carte, 8 fig. (E 200)
470. CLERC (Charles). — **Le bled conquis par le rail.** *Lectures p. tous*, juin, 59-61 et 65-7, 4 phot. (A 12 625)

471. **Costruzioni ferroviarie nel Marocco.** *Oltremare*, août, 327. (*J* 4° 133)
473. **Le développement actuel des chemins de fer [du Maroc].** *Chronique des transports de la S. d'études*, 25 avr., 29-30 ; 25 oct., 28-29. (*J* 4° 37)
474. DIX (A.). — **Die Tschadsenke als Verkehrszentrum und die nordafrikanischen Eisenbahnpläne.** *g. Zeit.*, Leipzig, XXXVII, 265-268.
C. R. : *Universo*, sept., 511.
475. JOUGLA (Victor). — **Le développement des chemins de fer a puissamment contribué à l'essor industriel du Maroc.** *La Sc. et la Vie*, févr., 151-160, phot. (*P* 31)
476. LABORDE (Fernand). — **Transsaharien occidental et transsaharien oriental.** *Ass. f. Avanc. des Sc.*, CR. 55^e sess., Nancy, 545-8 (*C* 1078)
477. LALLOT (Gabriel). — **La liaison par voie normale entre Fez et Oudjda.** *R. G. m.*, déc., 327-37. (*J* 63)
478. LOUJ (J.). — **Electrification des chemins de fer du Maroc; sous-stations.** *R. d'élect. et de mécan.*, sept.-oct., 34-35, 14 fig.
479. MALBRANQUE (C.). — **Les locomotives à courant continu à 13.000 volts de l'Office chérifien des Phosphates au Maroc.** *R. gén. de l'électr.*, 21 nov., 833-40, 9 fig. (*A* 4° 3514)
Sur : MÉCHIN (René). — *Les chemins de fer au Maroc* : J. M., R. alg., tun. et m., de législ. et de jurispr., 1^{re} partie, févr., 44.
480. **Question adressée par M. ROUX-FREISSINENG a. s. du chemin de fer d'Oujda à Nemours.** *J. officiel (débat parlem., Chambre)*, 2^e séance du 19 févr. 1931, 936-38. (*K* 60)
481. RIBERA (J. Eugenio). — **El ferrocarril de Tanger à Fez.** *Africa, R. de tropas c.*, mars et avr., 58-61, 71-2, ill. (*J* 4° 86)
482. THÉRY (René). — **L'effort ferroviaire au Maroc.** *L'Economiste europ., suppl.*, 19 juin.
483. TOURNON (Léo). — **L'utilisation des fonds d'emprunt au Maroc. Casablanca ou Nemours ?** *R. c.*, juin, 3-4. (*J* 4° 309)
484. **Une intervention de M. Roux-Freissineng sur la question de l'Oudjda-Nemours.** *Echo d'Oran*, 12 mars. (*K* 65)
485. **La voie ferrée Fès-Oudjda.** *Chantiers n. afr.*, août, 811-14, 3 phot. (*J* 4° 129)
- [Commerce] (486 à 496)
486. **Belgique et Maroc** [signé R.]. *R. franco-belge*, juil., 412-18. (*K* 3)
487. FIDEL (Camille). — **Les importations coloniales en France en 1930.** *Chronique c. de la S. d'études*, avr., 16 p. (*J* 4° 37)
488. GLEICHEN (Lord Edward). — **Les importations du Maroc. Une lettre**

- au **Times**. *B. quot. de Presse étrang.*, 19 févr., 3. [extr. du *Times*, 16 févr.]. (*J* 4° 38)
489. **Italie. Relations commerciales avec le Maroc**. *B. quot. de la S. d'études*, 10 août, C 2. (*J* 4° 35)
490. MARTELLI (Maurice). — **Le commerce de la France avec ses possessions d'outre-mer en 1930**. *R. de bot. appl. (Assoc. C.-Sc.)*, août-sept., 169-77. (*J* 275)
491. **La navigation et le mouvement commercial du Maroc français en 1930**. *B. S. G. Alger*, 4^e trim., 417-54. (*J* 64)
492. PAYEN (Édouard). — **Le commerce de l'Afrique française du Nord en 1930**. *RC.*, nov., 659-66. (*J* 4° 4)
493. RENÉ-LECLERC (Ch.). — **Le commerce extérieur du Maroc en 1930**. *Nord-Africain*, févr., 3-4. (*K* 3)
494. ROULAND (E.). — **Le commerce du Maroc en 1930**. *L'Economiste f.*, 18 juil., 67-68. (*J* 4° 108)
495. **Statistiques du mouvement commercial et maritime du Maroc** (Protectorat français et zone de Tanger). Année 1930. Rabat, Dir. gén., Agric., 278 p. (*J* 144)
496. **Une grande Maison dans une grande cité. La chambre de commerce de Marseille. Son rôle dans l'histoire et dans le port**. Marseille, Moulot, in-8°, 48 p., pl. et 1 plan h. t. (Exp. c. int.). (*A* 14.065)
- [**Ports**] (497 à 514)
497. BOUY (Ernest). — **Le port de Casablanca**. *Chantiers N. af.*, sept., 921-929, 12 phot., 1 plan. (*J* 4° 129)
498. **Casablanca, le grand port du Maroc**. *J. Marine march.*, 6 août, 1859-60.
499. CÉLÉRIER (J.). — **Les fonctions économiques du port de Casablanca**. *R. G. m.*, mars, 15-27. (*J* 63)
C. R. : Marcel LARNAUDE, *Soc. Sc. Abstracts*, févr. 1711 ; *B. S. G. Oran*, juin, 253.
Sur : *Le débouché maritime du Maroc oriental (AF., 1930)* : Lowell Joseph RAGATZ, *Soc. Sc. Abstracts*, févr. 231.
500. DESCAS (C.). — **Les ports marocains : Kenitra**. *Sud-Ouest écon.*, mai 457-59. (*K* 3)
501. JOINVILLE (P. de). — **La situation maritime et les ports du Maroc**. *Economiste f.*, 10 janv., 37-38. (*J* 4° 108)
502. **Notice sur le port de Casablanca**. *B. Ch. de comm. Casablanca*, juin, 165. (*J* 4° 19)

503. **Le port de Casablanca : deux dates, 1913-1931** [signé : J. C.]. *AF.*, juin, 405-410, 5 phot. (*J* 4° 4)
504. **Les ports du Maroc.** *A. c. ill.*, janv., 10-16, phot. et 2 pl. h. t. en coul. (*J* 4° 122)
505. **Les ports français de l'Atlantique Est** [Mehedya, Kenitra, Rabat-Salé, Fedhala, Casablanca, Dakar... etc.]. *J. Marine march.*, 6 août, 1853-71, 12 phot. 2 cartes. (*J* 4° 228)
506. **Les relations maritimes de la France avec ses ports coloniaux et nord-africains.** *J. Marine march.*, août, n° 644.
507. ROUCH (J.). — **Au port de Casablanca.** *Afr. du N. ill.*, 17 mai, 14-15, 6 phot. (*JF* 5)
508. ROUCH (J.). — **Le port d'Agadir.** *R. gén. des Sc.*, 15 oct., 545-51, 1 carte (*J* 4° 44)
C. R. : *R. H. C. J.*, nov.-déc., 692-3.
509. ROUCH. — **Un port de rivière au Maroc : Rabat-Salé.** *Navig. du Rhin*, Strasbourg, 463-67, 1 carte, 3 phot.
510. **Shocchi marittimi del Marocco orientale.** *Oltremare*, août, 327. (*J* 4° 133).
511. STAHL (Victor de). — **La construction de nouveaux quais à Rabat.** *Chantiers n.-afr.*, nov., 1121-24, 3 phot. (*J* 4° 129)
512. THÉVENÉY (Général). — **L'importance d'Agadir, débouché et port du Souss.** *Fr. milit.*, 27 juil. (*K* 3)
513. TOURNON (Léo). — **L'utilisation des fonds d'emprunt au Maroc. Casablanca ou Nemours ?** *R. c.*, juin, 3-4. (*K* 3)
514. TOUTLEMONDE (G.). — **Le port de Casablanca.** *Arts et Métiers*, août, 273-298, 33 fig. (*J* 4° 305)
V. aussi les nos : 70, 74, 111, 124.

ETHNOGRAPHIE. FOLKLORE. SOCIOLOGIE. PRÉHISTOIRE

515. ABENSOUR (Léon). — **Au Maroc, les châtiments corporels sont toujours en vigueur.** *Sc. et Voyages*, 23 juil., 1-2 et 18, 3 ill.
516. **Au cimetière israélite de Fès. Un homme vivant dans le Royaume des morts** [Isaac Niddam]. *Af. du N. ill.*, 15 mars. (*JF* 5)
517. BEAURPÈRE (Lieut.). — **Note provisoire sur les vallées du Todgha, de l'Imider et du Saghro oriental.** Champion, gr. in-8°, 266 p., pl. et cartes h. t. (Villes et tribus du M.). (*A* 10991)
V. le n° 551.

518. BERNARD (Augustin). — **L'habitation indigène dans les possessions françaises. L'Afrique du Nord.** *La terre et la vie*, oct., 544-65, 19 phot. (J 453)
519. BJÖRKMAN (W.). — **Turban.** *Encycl. de l'Islam*, IV, livr. IV, 930-39. (A 4° 941)
520. BODIN (Marcel). — **Les grands maîtres de l'Ordre des Taïibia (Ouez-zan).** D'après la *T'oh'fa* d'AL-FASI et le *Kaoukab-el As'ad* d'AL MI-KNÂSI). *B. S. G. Oran*, mars, 41-82. (J 9)
521. BOUEX (Paul). — **Dans la région de Nemours.** *R. folkl. f.*, t. 2, 114-116.
522. BRUNEL (René). — **La confrérie religieuse des Aïssaoua.** *Terre d'Af. ill.*, mai, 19-20, 1 phot. (J 4° 87)
523. BRUNOT (L.). — **Eux et nous. Propos sur les relations entre Français et Marocains : la politesse.** *B. ens. pub. du M.*, févr., 67-82. (J 29)
524. BURET (M.). — **La puce est tombée dans le gruau.** Recueilli et traduit par... *B. ens. pub. du M.*, 182-185. (J 29)
525. BUJÉGA (Marie). — **Nos soeurs musulmanes.** Nouv. éd. Ed. France-Afrique, in-16, 200. p.
 Sur : CAUVET. — *Les Berbères en Amérique : P. L[E] C[OUR], Atlantis* (Paris), janv.-févr., 55-56.
526. COON (Carleton Stevens). — **Tribes of the Rif.** Cambridge, Peabody Mus. Harvard Univ., pet. in-4°, XVIII + 417 p., cartes et 67 pl. h. t. (Harvard af. stud.). (E 147)
 Sur : COTTEVIEILLE-GIRAUDET (Rémy). — *Les races de l'Afrique du Nord et la population oranaise : E. D. HARVEY, Soc. Sc. Abstracts*, avr., 475.
527. COUSTÉ (J.). — **Les grandes familles indigènes de Salé (1925).** Rabat, Impr. Off., in-8°, 73 p. (A 4° 3333)
528. DASEY. — **Lettre du Maroc. Sefrou.** *Univers israel.*, juin, 329-31 (K 3)
529. DEHÉRAIN (F. de). — **Types marocains. Premier album : Fez, Maroc central et Sud-Oriental.** Chez l'auteur, in-4°, 10 ff. p. ch. et 10 grav. (R 4° 121)
530. DESIO (Ardito). — **Osservazioni geologiche e geografiche compiute durante un viaggio nelle Sirtica.** *B. r. S. g. it.*, avr., 275-99, 8 phot. h. t., carte et fig. [populations originaires du Maroc]. (J 66)
531. DURAND (Pascal). — **Boujad, ville sainte : Les marabouts Cherkaoua.** *R. C.*, févr., 65-77, phot. (J 4° 4)
532. FRAZER (James George). — **Balder le Magnifique.** Étude comparée d'histoire des religions. Vol. I. Trad. par Pierre SAYN, Geuthner, gr. in-8°, XII + 368 p. (A 4° 4351)

533. GAUDEFRUY-DEMOMBYNES. — **Les institutions musulmanes.** Nouv. éd. revue. Flammarion, in-16, 236. (B 4456)
 Sur : GAUTIER (E.-F.). — *Mœurs et coutumes des Musulmans* : M. S. MZALI, *R. tunis.*, 3^e-4^e trim., 425-38 ; *B. S. arch. Constantine*, 27 mai, 265-66 ; *Le Mois*, sept., 138-41.
534. GOICHON (A.-M.). — **La situation de la femme d'après les coutumes berbères.** *Missions cathol.*, 16 mai, 239-242, 4 phot. (A 4^o 3521)
 Sur : GONZALEZ-PALENCIA (Angel). — *Un cuento popular marroquí y « El celoso Entremeño »* (Hom. a Menendez Pidal) : G. CIROT, *B. hispan.*, juil.-sept., 255.
535. GUAY (F.). — **Essai sur l'organisation antique de la tribu marocaine.** *R. alg., tun. et m. législ. et jurispr.*, 1^{re} partie, janv. et mai, 5-17 et 89-96. (J 36)
536. GUAY (F.). — **La ville de Fès et ses rapports avec le monde musulman nord-africain.** *R. alg., tun. et m. législ. et jurispr.*, 1^{re} partie, déc., 239-52. (J 36)
 Sur : GUENNOUN. — *La montagne berbère* : J. M., ds *R. alg., tun. et m. législ. et jurispr.*, 1^{re} partie, janv., 20.
537. HARDY (Georges). — **Le congrès de la Société indigène.** *Outre-mer*, 4^e trim., 468-92. (J 248)
538. HERBER (J.). — **Contribution à l'étude des poteries Zaër (Poteries à la tournette. Poteries au moule).** *He*, XIII, 1-34, 4 pl. h. t. (J 4^o 11)
539. HERBER (Dr J.). — **Le détatouage des empiriques. Les causes du détatouage. Le détatouage et ses procédés. La jurisprudence et le détatouage.** Lyon, Desvigne, gr. in-8^o, 46 p. (Bibliothèque de la R. int. de criminalistique). (A 12.998)
540. HERBER (J.). — **Les tatouages nord-africains sont-ils bleus ou verts ?** *R. af.*, 1^{er}-2^e trim., 66-77. (J 8)
541. HERSCH (L.). — **[La population juive de l'Afrique du Nord Française (Algérie, Tunisie et Maroc)]** [titre et texte en hébreu] [*Jiwo Bletter*] oct., 234-240.
542. IMPERATORI (G.). — **I Berberi Abaditi di Jefren.** *Rassegna It.*, nov. et déc., 996-1000 et 1093-99.
543. INSTITUT D'ÉTUDES DE RELIGIONS DE RABAT. — **Compte-rendu** [des conférences] **de l'année 1930.** Rabat, Evêché, s. d., in-8^o, 34 phot. h. t. (**Ethnographie préhistorique du Maroc**, par le P. Henry KOEHLER, 7-13 ; **Psychologie linguistique berbère**, par le P. PEYRIGUÈRES, 27-32 ; **Nomenclature succincte des collections** [ethnographiques et préhistoriques] **du Musée de l'Evêché de Rabat**, 33-34). (A 4^o 3342)

544. INTERNATIONALE WOCHEN FÜR RELIGIONS-ETHNOLOGIE. SEMAINE INTERNATIONALE D'ETHNOLOGIE RELIGIEUSE. V^e Session. Luxembourg, 16-22 sept. 1929. Geuthner, in-8°, 363 p. (C 1189)
545. JOLEAUD (LOUIS). — **Le rôle des singes dans les traditions populaires nord-africaines.** *J. S. africanistes*, T. I, 117-150. (J 4° 302)
546. JOUIN (J.). — **Iconographie de la mariée citadine dans l'Islam nord-africain.** *R. études islam.*, 313-39, 23 pl. h. t. avec commentaires. (J 6a)
547. **Les Joyeuses histoires du Maroc.** Recueil composé par les élèves et le personnel des Ecoles indigènes du Maroc s. la dir. de M. Louis BRUNOT. Rabat, Ec. du Livre, in-8° carré, XXI + 269 p. (Dir. Gén. de l'Instr. Publ.). (A 11865)
 CR : G. H[ARDY], *Oltre-Mer*, déc., 508 ; *B. S. G. Alger*, 4^e trim., 558-59 ; C. M[ANERONI], *R. C. it.*, sept., 741.
 SUR : JUSTINARD. — *Les Aïl Ba Amran* (Villes et tribus du Maroc) : A. VINCENT, *R. questions hist.*, 1^{er} avril, 445-6.
 SUR : JUSTINARD (Lieut.-col.). — *Les Chleuh dans la banlieue de Paris* : LUCIEN FEBVRE, *A. H. écon. et soc.*, 15 oct., 605-06.
548. KLEIN-WINTERMANN (É.). — **Bauernschwänke und Stegreif-Komödien im Lande Abd el Krim's.** *Intern. Arch. f. Ethn.*, XXXI, 32-38.
 CR : H. BALDUS, *Soc. Sc. abstracts*, nov. 1521-22.
549. KOELHER (ANGE). — **L'Ame religieuse du Marocain.** *Missions Cathol.*, 16 mai, 220-23, 1 phot., 1 carte. (A 4° 3521)
550. KOSSOVITCH (N.). — **Recherches sur les Juifs du Maroc.** *BSNM.*, 31 déc., 125-134. (J 23)
 SUR : LA CHAPELLE (É. de). — *Une cité de l'Oued Dra sous le protectorat des Nomades, Nesrat* : *R. H. C. f.*, mars-avr., 223-24.
551. LADREIT DE LACHARRIÈRE (J.). — **Études berbères** [sur LA CHAPELLE, SPILLMANN et BEAURPÈRE]. *RC.*, déc., 737-39. (J 4° 4)
552. LEBLANC (Ély). — **Le problème des Berbères. Etude d'ethnographie physique.** *Histoire et historiens de l'Algérie*, Alcan, chap. III, 71-88 (Coll. du centen. de l'Algérie). (A 13481)
553. LEBLANC (É.), M. RIBET, etc. — **Recherches sur les Berbères, 1929-1930 et 1931.** *Folia morphologica*, Varsovie, vol. 3, N° 1, 35-44 ; N° 4, 217-25.
554. LÉVY (Reuben M. A.). — **An introduction to the sociology of Islam.** Vol. I. London, Williams and Norgate, s. d., in-8°, VIII + 410 p., 4 cartes h. t. (C 1104)
555. MAITROT DE LA MOTTE-CAPRON (A.). — **Le « Roman de Renart » arabe.** *B. S. G. Alger*, 2^e trim., 190-202. (J 64)

556. MARCHAND (H.). — **De l'asymétrie condylienne occipitale chez les Berbères.** *R. méd. et chirurg. Af. du N.*, 4 p.
 Sur : MARCY (G.). — *Une tribu berbère de la confédération Aït Wairain : les Aït Jellidasen* : *R. H. C. f.*, 99.
557. MASSIGNON (Louis). — **L'artisanat indigène dans l'Afrique du Nord.** *R. indigène*, avr.-déc., 63-74 et 96-101. (J 79)
558. MONTAGNE (Robert). — **La vie sociale et la vie politique des Berbères.** Leçons professées à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. Nov.-déc., 1930. Comité de l'AF., pet. in-8°, 137 p., fig. (et RC., avr.-août). (A 13484)
 Sur : MONTAGNE (Robert). — *Les Berbères et le Makhzen dans le sud du Maroc* : *R. C[HASLES]*, *Nouv. R. des Jeunes*, 15 avr. 129 ; *G. H[ARDY]*, *Outre-Mer*, 2^e trim., 184-5 ; Robert RICARD, *R. de l'Aucam*, déc., 290-94 ; C. DE P., *R. études h.*, avr.-juin, 186 ; L. R., *R. int. de sociol.*, mai-juin, 309-10 ; *R. anthropolog.*, janv.-mars, 82 ; *R. H. C. f.*, juil.-août, 440-3.
 Sur : MONTAGNE (Robert). — *Villages et Kasbas berbères* : *R. C[HASLES]*, *Nouv. R. des Jeunes*, 15 avr., 129 ; *G. H[ARDY]*, *Outre-mer*, 2^e trim., 185 ; C. KEHL, *B. S. G. Oran*, juin, 239 ; L. R., *R. int. de sociol.*, mai-juin, 310-11 ; M. I. N., *G. j.*, avr., 379 ; *la Nature*, 15 mars, 280.
 Sur ces deux ouvrages : J. M. BOURGET, *R. de Paris*, 15 mai, 479-80.
 Sur : MONTAGNE (Robert). — *Un magasin collectif de l'Anti-Atlas* : A. DEMANGEON, *Quinzaine crit.*, 25 nov., 299 ; *G. H[ARDY]*, *Outre-Mer*, 2^e trim., 185 ; *R. H. C. f.*, mars-avr., 224.
 Sur ces trois ouvrages : Jean CÉLÉRIER, *R. af.*, 1^{er}-2^e trim., p. 151-61 ; R. MAUNIER, *R. philosoph.*, sept.-oct., 313-16.
559. ODINOT (Paul). — **Le mouton dans les légendes, dans l'Histoire et dans la vie marocaine.** *Terre m. ill.*, 1^{er} mai, 180-81, phot. (J 4^o 110)
560. OLEAGA (Fr. Luis). — **Los tres tolba tetuanies (legenda de Beni Aros).** *Mauritanica* (Tanger), 1^{er} déc., 378-80. (J 4^o 112)
561. OULIÉ (Marthe). — **La dernière fête des Aït Sgougou.** *Miroir du Monde*, 29 août, 253-4, 7 phot. (JF 14)
562. OULIÉ (Marthe). — **Musiques et danses berbères au Maroc.** *Miroir du Monde*, 19 déc., 690, 3 phot. (JF 14)
 Sur : PERAUD (Jeanne). — *La femme médecin en Afrique du Nord et son rôle d'éducatrice* : *E. R., M. Cathol.*, mai, 152-55.
563. PIPYN (J.). — **Saints musulmans du Maroc.** *M. cathol.*, févr. et oct. (J 114)

564. **Proverbes inédits des vieilles femmes marocaines** recueillis par Si Ahmed SBHH, Nadir des Habous Kobra de Meknès. Trad. et commentés par A. BENCHEHIDA. S. l. n. d., in-8° carré, 359 p. (A 11785)
565. **Que opina la mujer del harem de sus hermanas las civilizadas.** *Novela Semenas* (Buenos-Ayres), 30 mars. (K 3)
566. REMLINGER (P.) et H. CHARRIER. — **La ballote ou gland doux dans l'alimentation de l'homme au Maroc.** *Rev. d'hygiène*, 12 déc., 919-25 (P 88)
 Sur : REYNIERS (François). — *Taougrat ou les Berbères racontés par eux-mêmes* : André BASSET, *R. af.*, 3^e-4^e trim., 354-5 ; Marcel COHEN, *B. S. linguist.*, XXXII, 198 ; *Africa, R. de tropas c.*, févr., 43 ; *R. milit. f.*, juin, 452.
567. RUSSO (Dr) et Dr J. HERBER. — **Stèles funéraires Gueznaïa (Rif méridional).** Masson, gr. in-8°, 289-304, 5 fig. (extr. de *l'Anthropologie*. (A 12932)
568. SARRAZIN. — **Une tribu berbère du Moyen Atlas avant notre occupation : les Aït Abdi.** *R. troupes c.*, 1^{er} trim., 50-58.
569. SPILLMANN (lieut. G.). — **Districts et tribus de la haute vallée du Dra.** Champion, gr. in-8°, 266 p., pl. et cartes h. t. (Villes et tribus du M.). (A 10991)
 V. les n^{os} 87 et 551.
570. SPONAGEL (Paul). — **Der Sultan der Tolba, aus dem Leben der marokkanischen Studenten.** *Allantis* (Berlin), juil., 392-94, 4 phot. (J 4° 188)
 Sur : TERRASSE (Henri). — *Notes sur l'origine des bijoux du Sud marocain* : *R. H. C. f.*, sept.-oct., 581.
571. TERRASSON (Lieut.). — **Etude sur la tribu des Arib.** *RC.*, août. (J 4° 4)
572. THOMAS (Arnold) et GUILLAUME (Alfred). — **The Legacy of Islam.** Oxford, Clarendon Press.
573. TOLEDANO (J. M.). — **Yodio Taaloumot II.** [Publ. d'après un Ms. unique, d'une consultation cabbalistique intitulée « *Masoret ha-Berit veiggeret ha Yihoud* », composée par R. MEIR B. ELÉAZAR HA LEVÉ, vers 1490, au Maroc]. *Hazofeh*, XV, 2.
574. VENTURA BELTRAN (Joaquin). — **Folklore marroqui.** *Africa R. de tropas c.*, sept. et oct., 178-79, 194. (J 4° 86)
575. WILLETTE (H.). — **La femme marocaine.** *A. c. ill.*, janv., 5-7, 3 phot. (J 4° 122)
576. WILLETTE (Henriette). — **Superstitions et diableries arabes.** Fasquelle, in-12, 216 p. (A 13480)
 V. aussi les n^{os} : 68, 89, 110, 254, 258, 605, 635, 647, 667, 747, 774, 776, 777, 778, 783, 784, 786, 821, 854, 1024, 1051, 1061.

PRÉHISTOIRE

577. ANTOINE (M.). — **Notes de Préhistoire marocaine** (suite). *B. S. préh. M.*, 1^{er} et 2^e trim., 3-19, 31 fig. (*J* 235)
578. ANTOINE (M.). — **Répertoire préhistorique de la Chaouïa** (suite). *B. S. préh. M.*, 1^{er} et 2^e trim., 21-38, 1 fig. (*J* 235)
 SUR : ANTOINE (M.). — *Aperçu sommaire sur les industries lithiques du Maroc central* : M. B|OULE], *Anthropologie*, mars, 182.
 SUR : ANTOINE (M.). — *Notes de Préhistoire marocaine III. Station chelleenne de la carrière Martin, près El Hank* : R. VAUFFREY, *Anthropologie*, 584-85.
579. ARAMBOURG (C.). — **Un ossuaire humain du paléolithique supérieur en Afrique du Nord**. *Ass. Avanc. des Sc., C. R. 55^e Sess.*, 375-77 (*C* 1078)
580. **Bibliographie préhistorique marocaine** (suite). *B. S. préh. M.*, 3^e et 4^e trim., 64-66. (*J* 235)
581. CORNAND. — **Contribution à l'étude du Paléolithique marocain**. *B. S. préh. M.*, 3^e et 4^e trim., 51-63, 13 fig. (*J* 235)
582. **Les curieuses grottes de Daya-Chiker**. *Af. du N. ill.*, 4 janv., 6, 1 croquis. (*JF* 5)
583. DEBRUGE (A.). — **Etude sur les burins et les silex de formes géométriques de la région des Hauts Plateaux de l'Atlas**. *Homme préh.*, t. III, 270-75, fig. 126-131.
584. FROBENIUS (Léo) et HENRI BREUIL. — **Afrique**. [Leo Frobenius, par le prof. OTTO, 5-6. **L'art africain**, par Léo Frobenius, 7-12. **De la Technique à employer pour recueillir les poésies africaines**, et **Les orbes culturels de l'Afrique**, par Ad. JENSEN, 13-60. **L'Afrique préhistorique**, par Henri Breuil, avec une bibliogr., 61-119]. *Cahiers d'art*, gr. in-4^o, 122 p., 127 fig. (*G* 12)
 CR : F. BENOIT, *He*, XIII, 239-40 ; Pierre DEFFONTAINES, *Bibliogr. g. int.*, 423 ; G. H. LUQUET, *Anthropologie*, 582-4, et *J. de psychol. normale et pathol.*, 15 nov.-15 déc., 825-7.
585. GHIRELLI (Antonio). — **El tumulo de Beni Maadan**. *Africa R. de tropas c.*, mars, 53-55, fig. (*J* 4^o 86)
586. KARST (Dr Joseph). — **Origines mediterraneae. Die vorgeschichtlichen Mittelmeervölker nach Ursprung, Schichtung und Verwandtschaft. Ethnologisch-linguistische Forschungen...** Mit Exkursen über Atlantis, die Süd-Mittel-ostasiatische und die amerikanische Völkerwelt. Heidelberg, Winter, in-4^o, XXXVI + 725 p. (*C* 107)

587. KOEHLER (le P. Henry). — **La céramique de la grotte d'Achakar (Maroc) et ses rapports avec celle des civilisations de la péninsule ibérique.** Nourry, in-8°, 12 p. (Extr. de *R. anthropolog.*, avr.-juin). (A 14449)
588. KOEHLER (le R. P. Henry). — **Etudes de préhistoire marocaine. I. La grotte d'Achakar au Cap Spartel.** Bordeaux, Bière, gr. in-8°, 44 p., 3 croquis et 20 pl. h. t. (Coll. Marrochitana. Publ. I. Et. de Relig. de l'Evêché de Rabat). (A 14450)
589. LAFORGUE (P.). — **La préhistoire de l'ouest africain.** *Africa*, (Oxford), oct., 456-65. (J 222)
590. OBERMAIER (Hugo). — **L'âge de l'art rupestre nord-africain.** *Anthropologie*, mars, 65-74. (J 121)
CR : J. P. KLEIWEG DE ZWAAN, *Tijds. Kon. nederl. aardrijkskundig. Gen.*, juil., 784-5.
591. OBERMAIER (H.). — **Die diluvialen menschlichen Skelettfunde...** *Anthropolog. Anz.*, t. 7, 259-65.
592. REYGASSE (M.). — **Les âges de la pierre dans l'Afrique du Nord (Berbérie).** *Histoire et historiens de l'Algérie*, Alcan, in-4°, chap. II, 37-70 (Coll. du centen. de l'Algérie). (A 13181)
593. SCHULTZ (Wolfgang). — **Die Felsbilder Skandinaviens und Nordafrikas.** *Mitteil. der anthropolog. Ges. in Wien*, t. LXI, 239-68.
V. aussi le n° 543.

LINGUISTIQUE

- Sur : BASSET (André). — *Etudes de géographie linguistique* : Marcel COHEN, *B. S. linguist.*, XXXI, 232-33.
- Sur : BASSET (André). — *Le verbe berbère* : Marcel COHEN, *B. S. linguist.*, XXXI, 229-32 ; VAN BULCK, *Anthropos*, sept.-déc., 969-70.
594. BÉGUINOT (Fr.). — **Gli Studi di linguistica berbera.** *Atti del Primo congresso di studi coloniali.* Firenze, 8-12 avril 1931, vol. IV. Firenze, Olschki, in-8°, 137-47.
Sur : BÉGUINOT (Francesco). — *Il Berbero Nefusi di Fassato* : Marcel COHEN, *B. S. linguist.*, XXXII, 197-98 ; Carlo A. NALLINO, *Oriente Moderno*, sept., 467-9.
595. BRUNOT (L.). — **Textes arabes de Rabat. I: textes, transcription et traduction annotée.** Geuthner, pet. in-4°, 204 p. (Publ. de l'I. des Htes Et. m.). (J 21)

596. COCHAIN (Lucien). — **Deux coutumiers des Ida ou Tanan et un vocabulaire rapportés du Maroc.** *A. Univ. Paris*, juil.-août, 347 et 349. (*J* 285)
597. COLIN (G. S.). — **Latin hispanique : nixum marocain > nīš.** *Romania*, oct., 561-62. (*J* 42)
598. COLIN (Georges S.). — **Noms d'artisans et de commerçants à Marrakech.** *He*, XII, 229-40. (*J* 4^o 11)
599. COLIN (Georges S.). — **Un document nouveau sur l'arabe dialectal d'Occident au XII^e siècle.** *He*, XII, 1-32. (*J* 4^o 11)
 Sur : COLIN (G. S.). — *Notes sur l'arabe d'Aragon* : R. BLACHÈRE, *He*, XII, 136.
600. DEN VELDEN (Fr. von). — **Das Baskische, eine afrikanische Sprache.** *Litterae orientales*, oct., 1-6. (*J* 456)
601. DESPARMET (J.). — **La réaction linguistique en Algérie.** *B. S. G. Alger*, 1^{er} trim., 1-33.
602. DESTAING (E.). — **Notes sur l'expression verbale de la durée de l'état (parlers des Chleuhs du Sous).** *B. S. linguist.*, XXXI, 1-33. (*J* 5)
603. DUCATI (Bruno). — **Le lingue parlate nelle nostre colonie. Il Berbero.** *Oltremare*, mai, 220-21. (*J* 4^o 133)
 Sur : FOUCAULD. — *Poésies touaregues* : t. II : A. KLINGENHEBEN *Orientalist. Literaturzeit.*, sept.-oct., col. 909.
604. GUIDI (M.). — **Alcuni recenti studi di lingua e letteratura araba relativi all' Africa Settentrionale.** *Atti del Primo congresso di Studi Coloniali*, 8-12, avr., 1931. Firenze, Olschki, in-8^o, t. IV, 157-68.
605. HECTOR (Paul). — **A propos de psychologie linguistique berbère ; causeries et digressions.** *M. cathol.*, janv., 19-20 ; oct. 317 ; nov., 346-7. (*J* 114)
 Sur : LAOUST (E.). — *Cours de berbère marocain* : John A. MAYNARD, *J. S. or. research*, juil.-nov., p. 82.
606. LAURO (Angelo). — **Gli studi berberistici in Italia.** *Oltremare*, sept., 380-84. (*J* 4^o 133)
607. LEVY (Kurt). — **Zu einigen arabischen Lehnwörtern in Judenspanischen.** *Zeits. Roman. Philolog.*, LI, 703-05.
608. MARCY (G.). — **Essai d'une théorie générale de la morphologie berbère.** *He*, XII, 50-89, 177-203. (*J* 4^o 11)
 Sur : MEINHOF (Carl). — *Die libyschen Inschriften* : Marcel COHEN, *B. S. linguist.*, XXXII, 195-97.
609. NALLINO (Carlo A.). — **Due recenti pubblicazioni italiane sull' arabo meridionale preislamico.** *Oriente Moderno*, août, 395-405. (*J* 4^o 14)

610. WAGNER (M. L.). — **Zum Judenspanischen von Marokko.** *Volkstum u. Kultur d. roman. Sprache*, IV, 221-45.
 Sur : WILLIAMS (Jos.). — *Hebrewisms of West Africa* : Henri LABOURET, *AF.*, juin, 422-23 ; G. VAN BULCK, *Anthropos*, mai-juin, 622-3.
611. ZYHLARZ (Ernst). — **Ältere und Jüngere Pluralbildung im Berberischen.** *Zeits. f. eingeb. Sprachen*, 7 oct., 1-15. (*J* 178)
 V. aussi le n° 543.

LITTÉRATURE ET SCIENCES ARABES

612. ANDERSON (A. R.). — **The arabic « History of Dulcarnain ».** *Speculum*, VI, 434-45.
613. ASIN PALACIOS (Miguel). — **Abenhazam de Cordoba y su historia critica de las ideas religiosas.** T. IV. Madrid, « R. de archivos », in-4°, 267 p. (Ac. de la II.). (*B* 4° 454)
614. ASIN PALACIOS (Miguel). — **El Islam cristianizado. Estudio del « Sufismo » a través de las Obras de ABENARABI DE MURCIA.** Madrid, Plutarco, gr. in-8°, 543 p. (*A* 4° 4319)
 CR : J. M. V. : *Estudis univ. catalans*, janv.-juin, 199-201.
 Sur : AYAD (Dr M. Kamil). — *Die Geschichts- und Gesellschaftslehre Ibn Halduns* : PLESSNER, *Orient. Literaturzeit.*, fév., col. 111-115.
615. BLACHÈRE (R.) et H. P. J. RENAUD. — **Inventaire sommaire des manuscrits arabes acquis par la Bibliothèque générale du Protectorat français au Maroc (Années 1929-1930).** Larose, pet. in-4°, 29 p. (extr. d'*He.*). (*A* 4° 3556)
 Sur : BOUTHOUÏ (Gaston). — *Ibn-Khaldoun, sa philosophie sociale* : G. H. [ARDY], *Outre-Mer*, déc., 506.
 Sur : CODAZZI (Angela). — *Il compendio geografico arabo di Ishâq AL-HUSAYN* : Robert BRUNSCHWIG, *R. tunis.*, 3^e-4^e trim., 477-48.
616. COLIN (Georges S.). — **Quelques poètes d'Occident au XIV^e siècle.** *He*, XII, 241-47. (*J* 4° 11)
617. COLIN (Georges S.) et E. LÉVI-PROVENCAL. — **Un manuel hispanique de Hisba, traité d'ABŪ' ABD ALLĀH MUHAMMAD B. ABĪ MUHAMMAD AS-SAKĀTĪ de Malaga sur la surveillance des corporations et la répression des fraudes en Espagne musulmane.** Texte arabe publ. avec une introd., des notes linguistiques, un glossaire et une trad. franç. I. **Texte arabe, introd., notes linguistiques et glossaire.** Leroux, gr. in-8° (Publ. de l'I. des Htes Etudes m.). (*J* 21)

- SUR : DERENBOURG (H.) et LÉVI-PROVENÇAL. — *Les manuscrits arabes de l'Escorial*, t. III : H. PERÈS, *R. af.*, 3^e-4^e trim., 350-53.
618. GATEAU (A.). — **La conquête de l'Afrique du Nord et de l'Espagne**, par IBN 'ABD AL-ĤAKAM (trad. annotée). *R. tunis.*, 233-60. (*J* 12)
619. GONZÁLEZ-LLUBERA (I.). — JOSEF BEN MEIR IBN SABARA : **Llibre d'ensenyaments delectables (Séfer Xaaiwüim)**. ed. y transcr. Barcelona, Alpha, XXV + 188 p.
SUR : GONZALEZ PALENCIA (A.). — *Influencia de la civilización arabe* : *R.*, *Estudis univers. catalans*, XIV, 382.
620. GRABMANN (M.). — **Der lateinische Averroismus des 13. Jahrhunderts und seine Stellung zur christlichen Weltanschauung**. *Sitzungsber. bayer. Ak. der Wissensch. Philos. u. h. Kl.*, 86 p.
CR : A. V., *Studi medievali* (Turin), IV, 413-15.
SUR : IBN FADL ALLAH AL-'OMARI. — *Masalik el Absar Mamalik el Amsar* : JOHN A. MAYNARD, *J. S. or. research*, janv.-avril, 39.
621. AL-ISKANDARI (Ahmed). — **Ibn Zaydûn**. *Majallat al Majma' al-' Il- mi al-' Arabi*, sept., 513-527, et oct., 577-599.
SUR : Abd el Hay el KETTÂNI, présentation d'ouvrages par William MARÇAIS : *CR. Ac. Inscr.*, oct.-déc., 371-2.
622. LÉVI-PROVENÇAL (E.). — **Une description de Ceuta musulmane au XV^e siècle, l'Ihtišār al-Aḥbar de MUḤAMMAD B. AL-KĀSIM IBN 'ABD AL-MALIK AL-ANṢĀRĪ**, publ. et trad. avec une introd., des notes et un glossaire... (texte arabe). *He*, XII, 145-76. (*J* 4^o 11)
623. LÓPEZ ORTIZ (J.). — **Figuras de juriconsultos hispano-musulmanes**. YAHYA BEN YAHYA. *Religion y Cultura*, XVI, 94-104. (*J* 321)
624. MERAD BENALI OULD ABDELKADER. — **La Lamia ou Zaqqaqia du juriconsulte marocain ZAQQAQ. Manuel marocain de jurisprudence musulmane...** Section II, suite. *R. alg., tun. et m. de législ. et jurispr.*, janv., 1-8. (*J* 36)
625. MILLAS VALLICROSA (J.). — **Assaig d'història de les idees físiques i matemàtiques a la Catalunya medieval, I**. *Estudis universitaris catalans, serie monografia*.
626. MUBARAQ (Zakī). — **La prose arabe au IV^e siècle de l'Hégire (X^e siècle)**. Maisonneuve, in-8^o, 287 p. (*A* 4^o 4455)
627. NYKL (A. R.). — **A book containing The Risāla known as the dove's neck-ring about love and lovers composed by ABU MUHAMMAD 'ALI IBN HAZM AL-ĀNDALUSI, may God forgive him and pardon him, and the believers**. Transl. from the unique ms in the Univers.

- of Leiden, ed. by D. K. PETROF in 1914... Geuthner, pet. in-4°, CXXIX + 244 p. (E 174)
 CR : FRANCESCO GABRIELI, *Orientalia*, II, 79-85 ; Philip K. HETTI, *J. americ. or. S.*, mars, 58-9.
628. OLEAGA (Fr. Luis). — **Existencia de un Romance o Lenguaje vulgar. entre cristianos y musulmanes durante el Califato de Cordoba. Mauritania** (Tanger), 1^{er} juill., 198-201. (*J* 4° 112)
629. RENAUD (Dr H. P. J.). — **L'enseignement des sciences exactes et l'édition d'ouvrages scientifiques au Maroc avant l'occupation européenne.** Roma, Casa editr. L. da Vinci, in-8°, pp. 325-336 (Extr. de *Archeion*). (A 14347)
630. RENAUD (Dr H. P. J.). — **La transmission des sciences par les Arabes au Moyen-Age occidental.** *B. I. hyg. du M.*, oct.-déc., 5-16. (*J* 4° 191)
631. RENAUD (H. P. J.). — **Trois études d'histoires de la médecine arabe en Occident**, suite et fin. *He*, XII, 91-105, 204-28, 1 fac-similé. (*J* 4° 11)
 SUR : RENAUD (Dr H. P. J.). — *Trois études de la médecine arabe en Occident. I* : A.-R. CHAUVIN, *B. S. G. Oran*, juin, 248.
632. REQUENA (Fermin). — **Reseña histórica de la poesia arabe en los tiempos del Califato de Córdoba.** *Africa, R. de tropas c.*, mai, 105-06. (*J* 4° 86)
 SUR : SÁNCHEZ PÉREZ (José A.). — *El « Libro de las bruces » que mando traducir del arabe Alfonso el Sabio* : J. D. B., *R. filol. esp.*, XVIII, 73-4.
 SUR : SCHMIDT (Nathaniel). — *Ibn Khaldun ; historian, sociologist, and philosopher* : R. BRUNSHVIG, *R. tunis.*, 1^{er} trim., 150-51.
 SUR : TALLGREN-FUULIO et A. M. TALLGREN. — *Idrisi, la Finlande et les autres pays baltiques orientaux. g. J.*, oct., 369-70.
 V. aussi les nos : 655, 1026.

HISTOIRE

633. ANTRAYGUES (R.). — **Le Raïss Abdallah ben Aïcha, corsaire de Salé et Amiral de la Flotte chérifienne.** *R. marit.*, août, 194-200. (*J* 37)
 CR : *R. H. C. J.*, nov.-déc., 695-96.
634. ANTUÑA (P. Melchor M.). — **El Canciller de Cordoba Almadafar y sus expediciones contra los Cristianos.** *Religion y Cultura*, juin, 321-330 (*J* 321)
635. BEL (A.). — **Caractère et développement de l'Islam en Berbérie et plus spécialement en Algérie.** *Histoire et Historiens de l'Algérie*,

- Alcan, in-4^o, chap. VII, 177-206 (Coll. du Centen. de l'Algérie). (A 13481)
 Sur : BEL (Alfred). — *Documents récents sur l'histoire des Almohades* :
R. H. C. f., 100.
636. BELL (Aubrey F. G.). — **Fernao Lopes**. Trad. de Ingles de Antonio Alvaro Doria. Coimbra, Impr. da Universid., in-12, XX + 64 p. (A 14182)
637. BESSON (Maurice). — **Histoire des colonies françaises**. Préf. de M. Gaston JOSEPH. Boivin, pet. in-8^o, 404 p., grav. h. t. (A 11774)
 CR : L. JALABERT, *Etudes*, 5 oct., 112-15.
 Sur : BOISSONNADE (P.). — *Les relations commerciales de la France méridionale avec l'Afrique du Nord ou Maghreb du XII^e siècle au XV^e siècle* : *R. Brunshwig, R. tunis.*, 1^{er} trim., 152-53.
638. BOVILL (E. W.). — **North Africa in the Middle Ages**. *J. af. S.*, avr., 128-141.
639. BRAUDEL (Fernand). — **Les Espagnols en Algérie, 1492-1792**. *Histoire et Historiens de l'Algérie*. Alcan, in-4^o, chap. IX, 231-66 (Coll. du centen. de l'Algérie). (A 13481)
640. CAMOENS (Luiz de). — **Les Lusiades...** Trad. par J.-B.-J. MILLIE. Pot Cassé, in-12, 258 p., ill. (B 3755)
 Sur : CASTRIES (H. de). — *Trois princes marocains convertis au christianisme* : V. L., *R. C. it.*, oct., 813.
641. CÉNIVAL (Pierre de). — **Les sources inédites de l'histoire du Maroc. Dynastie filalienne. Archives et Bibliothèques de France, IV**. Geuthner, in-4^o, XXI + 731 p. (J 4^o 1)
 C. R. : A. BERNARD, *Bibliogr. g. int.*, 27 ; R. RICARD, *B. hispan.*, janv.-mars ; *R. H. C. f.*, nov.-déc., 677-8.
 Sur : CÉNIVAL (Pierre de). — *La cathédrale portugaise de Safi* : *R. H. C. f.*, 98-9.
 Sur : CÉNIVAL (P. de). — *Une lettre de Louis XVI à Sidi Mohammed ben Abdallah* : *AF*, oct., 647, 1 ill.
642. CHACK (Paul). — **Du Chaffault et les corsaires du Maroc**. *R. des deux-Mondes*, 1^{er} mars, 126-50. (J 80)
643. CHACK (Paul). — **L'homme d'Ouessant : Du Chaffault**. Alexis Redier, pet. in-8^o, 309 p. (A 11.566)
644. CH[ARLES]-R[OUX] (Fr.). — **Une proposition de conquérir Tanger ainsi que le Maroc septentrional et occidental (1750-56)**. *R. H. C. f.*, mai-juin, 293-303. (J 40)
645. COISSAC DE CHAVREBIERE. — **Histoire du Maroc**. Payot, in-8^o, 554 p. (A 11629).
 CR : CAUVET, *B. S. G. Alger*, 4^e trim., 559-60 ; Command^t PELLE-

- CAT, *B. S. G. Oran*, juin, 238 ; A. REUSSNER, *Quinzaine crit.*, 10 nov., 248 ; *B. S. Archéol. Constantine*, 29 avr., 240-41 ; *R. H. C. f.*, sept.-oct., 557-9 ; A. L. C., *R. C. it.*, juil., 576.
646. COLIN (G. S.). — **Māssa**. *Encycl. de l'Isl.*, livr. 44, 453-54. (A 4^o 941)
647. COLIN (G. S.). — **Matmata**. *Encycl. de l'Isl.*, livr. 44, 468. (A 4^o 941)
648. COLIN (G. S.) et P. de CÉNIVAL. — **Mazagan**. *Encycl. de l'Isl.*, livr. 44, 485-86. (A 4^o 941).
649. COSTA LOBO (Comte de). — **L'action diplomatique des Portugais aux XV^e et XVI^e siècles ayant pour but des découvertes et des conquêtes**. *Ac. diplomat. intern., Séances et trav.*, N^o 3, 143-153. (A 4^o 3619)
650. DAPZOL (R. P. André). — **Saint François d'Assise et le Maroc**. *M. cathol.*, oct., 298-99. (*J* 4^o 114).
- SUR : DEFONTIN-MAGANCE. — *Le grand Ismaïl, empereur du Maroc* : H. GUÉRIN, *Polybiblion*, janv., 51-52.
- SUR : DES ROTOURS (Baron J. A.). — *Le Père d'Alençon (1587-1629)* : P. de CÉNIVAL, *He*, XIII, 119.
- SUR : DIAZ (P. Buenaventura). — *La misión católica de Marruecos y la Caridad Cristiana* : *Arch. Ib.-Americ.* janv.-mars, 149-150.
651. DIRION (Pol). — **Quatre siècles de Colonisation française à la Bibliothèque Nationale**. *Renaissance*, Avr., 121-123. (*J* 4^o 28)
652. DONNET (F.). — **Anvers et le Maroc au XVI^e siècle**. *B. S. Roy. de G. Anvers*, XXXVI, 5-24.
- SUR : DURAN (J.). — **L'Afrique du Nord au Moyen-Age** : *R. H. C. f.*, mars-avr., 225.
- SUR : EPSTEIN (Isidore). — *The responsa of rabbi Simon B. Zemah Duran as a source of the history of the Jews in North Africa* : *Times, literary suppl.*, N^o 1539.
653. FERNANDEZ DE CASTRO Y PEDRERA (Rafaël). — **De la vieja historia de Melilla (ano 1774)**. *Africa R. de trop. c.*, août, 160, 1 phot. (*J* 4^o 86)
654. FERNANDEZ DE CASTRO (Rafaël). — **Melilla y sus capitulaciones con los Reyes Catolicos**. *Africa R. de tropas c.*, sept., 171-73, 2 ill. (*J* 4^o 86)
655. GATEAU (M.). — **La conquête de l'Afrique du Nord et de l'Espagne**, par IBN ABD-AL-HAKAM. Trad. annotée. *R. tunis.*, 2^e trim., 233-60. (*J* 12)
656. GENDRE (Command^t T.). — **Pavillons et corsaires du Maroc**. *Vie m. ill.*, Noël, 2 p., 4 ill. (*J* 4^o 110)
657. GILLES (Frère). — **Un médecin français franciscain missionnaire au Maroc au XVII^e siècle**. *M. cathol.*, nov. et déc., 341-42, 377-79. (*J* 114)

- SUR : GONZALEZ PALENCIA (A.). — *Influencia de la civilization arabe* : R., *Estudis Unívers. Catalans*, XVI, juil.-déc., 382.
658. GOULVEN (J.). — **Les Portugais à Safi. Jacques d'Azambuja**. *M. cathol.*, mars, 93-95. (J 114)
659. GOULVEN (J.). — **Les Portugais à Safi : Sous le joug (13-30 décembre 1510)**. *M. cathol.*, mai et juin, 152-153, 190-91. (J 114)
660. GOULVEN (J.). — **Une funèbre tragédie à Fez au XV^e siècle**. *R. G. m.*, sept., 175-256, ill. (J 63)
 CR : *R. H. C. f.*, nov.-déc., 693.
 SUR : GSELL (St.). — *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. VII et VIII : E. ALBERTINI, *R. crit.*, mars, 197-10 ; t. V à VIII : R. THOUVENOT, *B. S. G. Oran*, sept.-déc., 377-88.
661. HARDY (Georges). — **Le Maroc**. Plon, in-4^o (*Histoire des colonies franç.*), par G. HANOTAUX et A. MARTINEAU, t. III, 1-336, ill. (A 4^o 4018).
 CR : L. JALABERT, *Etudes*, 5 oct., 112-15 ; L. L. de LACHARRIÈRE], *AF.*, juil., 500-01 ; LANZAC DE LABORIE, *Correspondant*, 25 août, 260-61 ; E.-G. LEDOS, *Polybiblion*, juil., 37-8 ; REUSSNER, *Quinzaine crit.*, 10-25 sept., 86-7 ; *R. botan. appl. (Assoc. c.-sc.)*, août-sept., 194-5 ; *R. Paris*, 15 juil., 458-9 ; *R. H. C. f.*, mai-juin, 322-24 ; *R. sc. polit.*, oct.-déc., 627-8.
662. HARDY (Georges) et P. AURÈS. — **Les grandes Etapes de l'Histoire du Maroc**. 3^e éd., Larose, 8^e.
663. IRWIN (Ray. W.). — **The diplomatic relations of the United States with the Barbary Powers. 1776-1816**. Chapel Hill, Univ. of north Carolina Press, pet. in-8^o, 225 p. (A 13423)
 CR : *Zeits. deuts. morgenl. Ges.*, X, 393.
664. JULIEN (Ch.-André). — **Histoire de l'Afrique du Nord : Tunisie. Algérie. Maroc**. Préf. de St. GSELL. Payot, in-8^o, XVI + 866 p., 357 ill., 2 cartes h. t. (A 11747)
 CR : A. BERNARD, *Bibliogr. g. int.*, 32 ; R. CAGNAT, *J. des Savants*, déc., 467-8 ; G. H[ARDY], *Outre-Mer*, déc., 506 ; A. REUSSNER, *Quinzaine crit.*, 25 nov., 296-7 ; H. SÉE, *Europe*, 15 juil., 459-62 ; J. TRAMOND, *R. H. G. f.*, nov.-déc., 659-61 ; *B. S. archéol. Constantine*, 27 mai, 364-5 ; *R. Paris*, 15 juil.
665. KOEHLER (Fr. Henry). — **La première étape de la mission franciscaine au Maroc**. *M. cathol.*, mars-avril, 91-2 ; 128-30. (J 114)
666. KOEHLER (R. P. Henry). — **Les premiers Franciscains au Maroc**. *Missions cathol.*, 16 mai, 214-17, 3 phot. (A 4^o 3521)

- SUR : KOEHLER (Henry). — *Quelques points d'histoire sur les captifs chrétiens de Meknès* : HUGO C. M. WENDEL, *Soc. Sc. Abstracts*, avr., 510-11.
667. LA CHAPELLE (Lieut. de). — **Le sultan Moulay Isma'il et les Berbères Sanhaja du Maroc central.** *Arch. m.*, XXVIII, 7-64, 3 cartes h. t. (J 7)
668. LEVI (Ezio). — **L'Islam e la Romanità nei documenti di Toledo.** *Arch. stor. it.*, XIV, 109-16.
669. LÉVI-PROVENÇAL (E.). — **Alphonse VI et la prise de Tolède (1850).** *He*, XII, 33-49. (J 4° 11)
670. LÉVI-PROVENÇAL (E.). — **La vie économique de l'Espagne musulmane au X^e siècle.** *R. H.*, juil.-août, 305-23. (J 44)
671. LOPEZ (Fr. Atanasio). — **Les Obispos de Marruecos (suplemento). Les obispos de Fez.** *Mauritania* (Tanger), juil.-août, 193-98, 225-28. (J 4° 112)
672. LOPEZ (Fr. Atanasio). — **Los precusores del Bto Juan de Prado.** *Mauritania* (Tanger), juin, 164-67. (J 4° 112)
673. LOPEZ (Fr. José). — **El Bto Juan de Pratto. Restaurador de estas misiones de Marruecos (1631-1931).** *Mauritania* (Tanger), juin, 167-173, ill. et fac-sim. (J 4° 112)
674. LOPEZ (Fr. José). — **El Cristianismo en el Maghreb (siglo XIII-XVII).** *Mauritania* (Tanger), janv.-déc. (J 4° 112)
675. LUENGO (Fr. A.). — **Xauen (Notas para su historia).** *Mauritania* (Tanger), janv., 5-7. (J 4° 112)
- SUR : MAITROT DE LA MOTTE-CAPRON (A.). — *Sidna Moulay Ismaïl, Prince magnifique du Maghreb invincible* (contes Maughrébins) : LAURA VECCIA VAGLIERI, *Oriente moderno*, janv., 57-61.
676. MATTOS CID (Antonio de). — **A Italia no principio de seculo XIII. No reino de Fêz.** *O Instituto*, II, 121-36. (J 206)
677. MELO (D. Francisco Manuel de). — **Epanaforas de varia historia portuguesa.** 3^e éd. rev. e an. por Edgar PRESTAGE. Coimbra, Imp. da Univ., in-8°, XXI + 466 p. (*Scriptores Rerum Lusitanarum*). (C 583)
678. ODINOT (Paul). — **Résumé de l'histoire du Souss.** *Vie m. ill.*, juil.-août, 275-77, 302-03, 324-25. (J 4° 110)
679. ODINOT (Paul). — **Le rôle historique du cheval au Maroc.** *Terre d'Af. ill.*, sept., 2, 1 fig. (J 4° 87)
680. OHAYON (Jacob). — **Les martyrs d'Oufran.** *L'Avenir ill.*, 19 févr., 3-4 (J 4° 98)

681. PIQUET (Victor). — **Histoire des Colonies françaises.** Payot, in-8°, 350 p. (A 11787)
CR : L. JALABERT, *Eludes*, 5 oct., 112-15 ; A. REUSSNER, *Quinzaine crit.*, 25 déc., 393.
682. REPARAZ (Gonzalo de). — **El estrecho de Gibraltar. Episodios principales de una tragedia historica.** *Africa R. de tropas c.*, janv.-déc., ill. (J 4° 86)
683. REYNIERS (Lieutenant). — **Un document sur la politique de Moulay Ismail' dans l'Atlas.** *Arch. m.*, XXVIII, 3-6, et fac-sim. (J 7)
684. RICARD (Robert). — **Etudes et documents pour l'histoire missionnaire de l'Espagne et du Portugal.** Louvain, Aucam, in-8°, 237 p. (Coll. section sc. de l'Aucam) (209-19) : **Indiens et Morisques, note sur quelques procédés d'évangélisation.** 229-32 : **Martyrs marocains,** 233-37 : **Clénard et la croisade pacifique contre l'Islam.** (A 11859)
685. RICARD (Robert). — **Les Morisques et leur expulsion vus du Mexique.** *B. hispan.*, juil. sept., 252-54. (J 190)
SUR : RICARD (Robert). — *Sur les relations des Canaries et de la Berbérie au XVI^e siècle, d'après quelques documents inédits :* *B. S. G. Oran*, juin, 250 ; *R. H. C. J.*, sept.-oct., 582-3.
686. ROCHA MADAHIL (A. G. da). — **A política de D. Alfonso V apreciada em 1460** (inéditos do Infante D. FERNANDO DUQUE DE VISEU, do CONDESTAVEL D. PEDRO, e do Marques de VILA VIÇOSA). *Biblos* (Coimbra), janv.-fév., 35-64. (J 4° 337)
CR : R. RICARD, *R. af.*, 3^e-4^e trim., 344-5.
SUR : ROCHA-MADAHIL (A. G. da). — *Tratado da vida e martirio dos cinco martires de Marrocos :* P. de GÉNIVAL, *He*, XIII, 117-119 ; R. RICARD, *R. H. francisc.*, janv.-mars, 108.
687. SALAS (Javier de). — **Dos cartas sobre la expedición a Ceuta en 1415.** *O Instituto*, 81, 3, 317-38. (J 206)
688. SANTOS (Reynaldo dos). — **A tapeçaria de Tanger.** Separata da *Lusitania*, *Rev. de estudos portugueses*, s. d., gr. in-4°, 8 p., 2 pl. h. t. (A 4° 3551)
SUR : et TAMGROUTI. *En-Nafhat el-Miskiyya fi-s-sifarat et-Tourkiya*, trad. H. de CASTRIES : W. BJÖRKMANN, *der Islam*, XIX, 298-300 ; FR. TAESCHNER *Orientalist. Literaturz.*, mai, col. 459-60 ; A. VINCENT, *R. questions h.*, avr., 444-5.
690. **Un viejo manuscrito árabe con noticias historicas de Ceuta.** *Africa R. de tropas c.*, oct., 191-93, 3 phot. (J 4° 86)

691. VOVARD (André). — **L'Amiral Du Chaffault (1708-1794) : Du Canada au Maroc, d'Ouessant aux prisons de Nantes.** Préf. du Vice-amiral MORNET. L. Fournier, pet. in-8°, 227 p. (A 11891)
V. aussi les nos : 5, 612, 617, 618, 621, 622, 764, 771, 864.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

692. **L'adresse des caïds du Sud** (adresse aux généraux Gouraud et Lyautey, Noël 1916). *AF.*, nov., 775-6, 2 phot. (*J* 4° 4)
693. BRUNON (Jean). — **Avec Gouraud, chez les Beni Ouarain, 1912.** *La Légion étrangère*, nov., 19-22. (*J* 465)
694. COISSAC DE CHAVREBIÈRE. — **Le Protectorat français au Maroc.** *Mois c. et marit.*, sept.-oct., 133-38, 1 carte. (*P* 82)
695. COSSÉ BRISSAC (Philippe de). — **Les rapports de la France et du Maroc pendant la conquête de l'Algérie (1830-1847).** Larose, in-4°, 176 p., 8 pl. h. t. (extr. d'*He.*), 1 carte. (*E* 118)
696. DARBOIS (Hubert). — **Vingt-quatre ans après. Les émeutes de Casablanca.** *Toute la Terre*, 15 août, 7-8, phot. (*K* 3)
697. JEAN-RENAUD. — **Les bâtisseurs de mondes.** Enquête par... Fournier, s. d., pet. in-8°, 342 p., ill. (*B* 4635)
698. LE GLAY (Maurice). — **Extrait d'une chronique marocaine. Tanger-Fez en 1909.** *La Terre maroc.* ill., 1^{er} mai, 178-79. (*J* 4° 110)
699. MANNESMANN (C.-H.). — **Die Unternehmungen der Brüder Mannesmann in Marokko.** *Wirtschaftstudien mit besonderer Berücksichtigung Bayerns*, 123, gr. in-8°, 61 p., carte.
700. MAURICIO (Domingos). — **Don Duarte y las responsabilidades de Tanger.** *Mauritania* (Tanger), juil., 203-209, phot. (*J* 4° 112)
701. MESSAL (Lieut.-colonel Raymond). — **La genèse de notre histoire marocaine. Un précurseur : Alfred Le Châtelier (1855-1929).** Préf. du Maréchal FRANCHET D'ESPÉREY, Dunod, in-8°, 329 p. (A 13322)
CR. : R. C[HASLES], *Nouv. R. des Jeunes*, 15 déc., 459 ; J. TRAMOND, *R. H. C. j.*, nov.-déc., 669-71 ; R. C., *AF.*, sept., 625-7. *R. C. it.*, déc., 977.
702. RABANIT (Henri). — **Le bombardement de Tanger et de Mogador** (d'après les notes de WARNIER). *Maroc*, févr., 4 p. (*JF* 12)
703. RANKIN (Lieut.-col. Sir Reginald). — **In Morocco with Général d'Amade**, nouv. éd. London, John Lane, in-8°, 226 p.
704. ROSSETTI (Général). — **La guerre d'Espagne. III. Evasion (1810)** (jour-

- nal inédit). *R. de F.*, 1^{er} nov., 77-94 [récit d'une évasion de Gibraltar par Tanger]. (*J* 58)
705. ROSSIER (Edmond). — **Histoire politique de l'Europe (1815-1919)**. Payot, in-8°, 362 p. (A 11853)
706. SOULIÉ (Henry). — **Epopée coloniale. A travers dix siècles d'histoire**. Textes des plus grands écrivains français. Libr. de France, in-4°, 96 p., non ch., 90 ill. (A 4° 3959)
707. TERLINDEN (Ch.). — **Histoire militaire des Belges**. Bruxelles, Renaissance du Livre, s. d., in-4°, XIV + 399 p., ill.
708. **Una italiana imperatrice del Marocco**. *Oltremare*, mars, 106. (*J* 4° 133)
709. VIBERT (Léon). — **En 1908, le Maroc aurait pu devenir français** [a. s. d'ALI BEY]. *La Volonté*, 15 juin. (*K* 3)
710. VOINOT (L.). — **Les alertes à la frontière pendant les troubles de l'Amalât d'Oudjda**. 1897. *B. S. G. Oran*, sept.-déc., 273-363. (*J* 9)
711. WEISGERBER (F.). — **Au Maroc il y a vingt ans : L'insurrection d'El Hiba**. *Le Temps*, 4 août. (*K* 61)
 Sur : WEISGERBER (F.). — *L'insurrection d'el Hiba* : Lowell Joseph RAGATZ, ds *Soc. Sc. Abstracts*, juin, 833.
 V. aussi les nos : 35, 45, 405, 928.
- HISTOIRE DIPLOMATIQUE (ORIGINES DU PROTECTORAT)
 Sur : ANDERSON (Eugène). — *The first maroccan crisis 1904-1906* : *Americ. h. R.*, 396 ; *J. modern H.*, 137 ; *R. H. C. J.*, sept.-oct., 551-2.
712. **Die britischen amtlichen Dokumente über die Ursprung des Weltkrieges 1898 bis 1914**. Bd 6. **Die engl.-deutsche Spannung. Rüstungen u. Verhandlungen 1907-1912**. hrsg. von G. P. GOOCH u. H. TEMPERLEY unter Mithilfe von Lilian M. PENSON, Übers. von Elise BAUER, Karl BOLHOEVENER. Stuttgart, LXXXVII + 717 p. 1 fac-sim.
 Sur : BÜLOW (Bernhard Fürst von). — *Denkwürdigkeiten*, hrsg. von Franz von STOECKLÄMMERN, Bde I u II (trad. angl. London, Putmann, 1931) : Bertrand AUERBACH, *R. hist. guerre mondiale*, juil., 305-09 ; Camille BARRÈRE, *R. deux mondes*, 1^{er} mai, 89-101 ; Jules CAMBON, *id.*, 15 avr., 751-85 ; Paul DARMSTAEDTER, *R. h. mod.*, mai-juin, 218-22 ; Emile LALOY, *Merc. de F.*, 1^{er} mars, 495-99 ; André MÉVIL, *R. polit. et parlem.*, 10 févr., 204-23 ; V. aussi : **Kaiser Wilhelm zu Bülow's Denkwürdigkeiten**, *Hamburger Ztg*, 28 janv., et **Front wider Bülow, Kritik seiner Denkwürdigkeiten durch Staatsmänner, Diplomaten und Forscher**, hrsg. v. Fr. THIMME, München, gr. in-8°, 408 p.

713. CAILLAUX (Joseph). -- **Weshalb der Krieg im Jahre 1911 nicht aubruch.** *Berliner Monatshefte f. int. Aufklärung*, avr., 315-38. (A 11857)
714. **Correspondance secrète de Bülow et de Guillaume II.** Réunie par SPECTATOR et précédée d'une étude sur le prince de Bulow. Trad. de l'all. par Gilberte LENOIR. Préf. de Maurice MURET. Grasset, s. d., pet. in-8°, XIX + 269 p. (A 13005)
CR. : E. D., *R. marit.*, déc., 846.
715. **Documents diplomatiques français (1871-1917). 1^{re} série, T. III (janv. 1880-mai 1881). 2^e série, t. II et III (8 févr.-20 sept. 1912).** Impr. Nat., 3 vol. gr. in-8° (Min. des Aff. Etr.). (A 4° 1272)
Sur : *Documents diplomatiques français, 2^e série, t. I (2 janvier-31 décembre 1901)* : Emile LALOY, *Merc. de Fr.*, 15 juin, 736-40.
716. FAY (Sidney Bradshaw). -- **Les origines de la Guerre Mondiale.** Trad. de l'anglais par Charles JACOB. **T. I : Avant Sarajevo : Causes profondes. T. II : Après Sarajevo : Causes immédiates.** Rieder, 2 vol. in-8°, 495 p. et 497 p. (A 11447)
CR. : Emile LALOY, *Merc. de F.*, 15 sept., 742-50.
717. FESTER (Richard). -- **Geschichtliche Einkreisungen. V. Algeciras.** *Deuts. Rundschau*, avr., mai, 4-14, 120-32.
718. GADOW (Contre-Amiral). -- **Vor 20 Jahren : « Agadir » in neuerem Licht.** *Marine Rundschau*, juil., 289-301.
719. GASTON-MARTIN. -- **Joseph Caillaux.** Alcan, in-12, 207 p. (B. 3688)
720. **German diplomatic documents 1871-1914. Selected and transl. from documents publ. by the German Foreign Office, by E. T. S. DUGALE.** Vol. IV : **The descent to the Abyss, 1911-1914.** Historical introd. by Malcolm ROBERTSON and naval introd. by Admiral Herbert RICHMOND. London, Methuen, in-8°, XXV + 394 p.
721. JAURÈS (Jean). -- **Œuvres.** Textes rassemblés, présentés et annotés par Max BONNAFOUS. **Pour la Paix. II : La Paix menacée (1903-1906).** Rieder, gr. in-8°, 476 p. (A 4° 4437)
722. LANCKEN-WAKENITZ (Oscar Freiherr von). -- **Meine dreissig Dienstjahre, 1888-1919.** Potsdam, Paris, Brussel, Berlin, Verl. f. Kulturpolitik, in-8°, 326 p., 16 phot. h. t. (A 11648)
723. **Novyi dokymenty ob Algesirasskoï Konferentsii i zaïme 1906** [Nouveaux documents sur la conférence d'Algésiras et l'emprunt de 1906]. *Krasnyi Arkhiv*, n° 4, 161-70.
724. **Les origines de la Guerre : Un sixième volume de documents français (T. II, 2^e série) (Extraits). La question marocaine.** *Europe nouvelle*, 16 mai, 687-89. (J 4° 34)

725. PALÉOLOGUE (Maurice). — **La démission de M. Delcassé en 1905.** *R. deux-mondes*, 15 juin, 761-802. (J 80)
CR. : A. ISNARD, *R. questions h.*, 1^{er} juil., 215-16.
726. **Les relations franco-allemandes en 1911. Un témoignage allemand** (extr. de *Aus meinen Akten*, par SCHWABACH, Berlin, 1927). *R. H. guerre mondiale*, janv., 55-64. (J 143)
727. RHEINLANDER (Gertrud). — **Deutschland, England und die Marokko-krise (1906-1914).** Bochum-Langendreer, Pöppinghaus, pet. in-8°, VIII + 123 p. (Münster, phil. Diss. 1930). (C 462)
728. ROSEN (Friedrich). — **Aus einem diplomatischen Wanderleben. Auswärtigesamt-Marokko.** Berlin, Trasmare Verl., in-8°, XIX + 384 p., 9 pl. et 1 carte h. t. (C 905)
729. ROSEN (Friedrich). — **Russlands Haltung bei der Marokko-Konferenz von Algéciras**, suivi de : **Die russische Dokumente über die Algéciraskonferenz.** *Berliner Monatsh., f. int., Aufklärung*, mars, p. 207-28 ; avr., 381-91 ; mai, 481-98 ; juil. 687-99. (A 11857)
SUR : ROUARD DE CARD (E.). — *Les Etats-Unis d'Amérique et le Protectorat de la France au Maroc* : R. G., *R. gén. Droit int. pub.*, janv.-févr., 112 ; RC., 156.
SUR : SAINT-RENÉ-TAILLANDIER. — *Les origines du Maroc français* : Emile BOURGEOIS, *R. bleue*, 6 juin, 321-24 ; Robert de CAIX, *AF.*, oct., 693-708, phot. ; *Ami du Peuple*, 16 déc. ; Louis JALABERT, *Etudes*, 20 janv., 251-52 ; *R. H. C. f.*, janv.-févr., 92-3.
730. SCHOEN (Wilhelm von). — **Die Tangerfahrt des Kaisers im Jahre 1905.** *Süddeuts. Monatsh.*, mars, 333-95.
SCHWABACH (Paul von). — **Unterredungen mit Caillaux.** *Berliner Monatsh. für int. Aufklärung*, mai, 175-81.
SUR : SCHWERTFEGER (B.). — *Entente cordiale, Marokkokrise und die « conventions anglo-belges » von 1906* : J. Wesley HOFFMANN, *Soc. Sc.*, *abstracts*, mars, 358-9.

ARCHÉOLOGIE. BEAUX-ARTS

731. ALBERT-PETIT (A.). — **La ville romaine découverte à Chella.** *R. archéol.*, janv.-avr., 146 [d'après le *J. des Débats*]. (J 10)
732. ALBERTINI. — **Rondelle de pyxide provenant de Volubilis (Maroc).** *B. S. antiq. de F.*, 181-182.
733. ARCOS (d') [F. BENOIT]. — **Un aspect de l'art décoratif au Maroc.** *Art et les Artistes*, févr., 169-171, 3 phot. (J 4° 27)

734. BENOIT (Fernand). -- **L'Afrique méditerranéenne. Algérie. Tunisie. Maroc.** Van Oest, gr. in-4^o, 321 p., 497 héliogr. et 41 fig. ds le texte. (A 4^o 3950)
CR. : Georges MARÇAIS, *R. af.*, 3^e-4^e trim., 335-36.
735. CHARMY (Roland). -- **Chella et Sala.** *Toute la Terre*, 5 sept., 5-6, 6 phot.
736. CHATELAIN (Louis). -- **Les recherches archéologiques au Maroc.** *CR Ac. Inscript.*, juil.-sept., 292-96. (J 31)
737. CHATELAIN (L.) et CARCOPINO. -- **Inscriptions de Chella.** *R. archéol.*, oct.-déc., 340-44. (J 10)
SUR : EMILE-BAYARD. -- *L'art de reconnaître les styles coloniaux de la France* : *R. H. C. f.*, sept.-oct., 560-63.
738. FAYOLLE (Th.). -- **Description d'une collection de Médailles relatives à l'Afrique du Nord.** *R. Af.*, 1^{er}-2^e trim., 20-65, 8 pl. h. t. (J 8)
739. FIGUEIREDO (J. de) et ADR. de SOUZA LOPES. -- **L'art portugais de l'époque des grandes découvertes au XX^e siècle**, in-4^o, 74 p., 22 pl.
CR. : S. REINACH, *R. archéolog.*, mai-juin, 370.
SUR : GALLOTTI (Jean). -- *Le jardin et la Maison arabes au Maroc* : *R. H. C. f.*, mars-avril, 201-202.
740. GAUTHIER (Maximilien). -- **Art colonial français.** *Larousse mensuel ill.*, déc., 860-63, fig. (J 4^o 74)
741. GENDRE (Commandt F.). -- **Les ruines de Tit aux environs de Mazagan.** *Vie m. ill.*, 1^{er} nov., 440, 3 phot. (J 4^o 110)
742. GSELL (Stéphane) et Jérôme CARCOPINO. -- **La base de M. Sulpicius Félix et le décret des décurions de Sala.** *Mélanges d'archéol. et d'h. de l'Ecole f. de Rome*, fasc. I-V, p. 1-39, 2 pl. h. t. (J 45)
743. HOLSTEIN (P.). -- **Contribution à l'étude des armes orientales. Inde et archipel malais.** Précédée d'une notice de M. Raymond KOECHLIN. T. I : Etudes. T. II : Catalogue, comprenant également des armes de Perse, de Turquie et de quelques autres pays. Albert Lévy, gr. in-4^o, XXIII + 317 p. + 154 fig. + XXXVI pl. h. t. et 290 p. + LXXXIV pl. h. t. [Maroc : vol. II, 261-64, pl. LXXX]. (G 37)
744. ISAY (Raymond). -- **Art et colonies.** *R. Paris*, 15 oct., 818-48. (J 81)
745. JEAN (Victor). -- **Chella Méridide. Sala romaine. Un faubourg d'art.** *RC.*, janv., 37-42, 2 ill. (J 4^o 4)
SUR : KÜHNEL. -- *Maurische Teppiche aus Alcaraz* : DIEGO ANGULO ISIQUEZ, *Archivo esp. de arte y arqueol.*, mai-août.
SUR : MARÇAIS (G.). -- *Manuel d'art musulman* : E. DIEZ, *Oriental. Literaturz.*, janv., col. 123-25.

746. **Orme di Roma che affiorano al Marocco** [a. s. des fouilles de Chella]. *Oltremare*, janv., 24-25. (*J* 4° 133)
747. PEDERSEN (Johs), R. A. KERN et E. DIEZ. — **Masdjid (mosquée)**. *Encycl. de l'Isl.*, livr. 42-43, 362-442, 15 fig. h. t. (*A* 4° 941)
748. **Répertoire chronologique d'épigraphie arabe**. T. I, par M. COHEN, E. COMBE, F. A. C. CRESWELL, R. DUSSAUD, H. GRIMME, A. GROHMANN, R. GUEST, etc., s/s la dir. de E. COMBE, J. SAUVAGET et G. WIET. Le Caire, I. f. archéol. orient., pet. in-4°, 312 p. (*A* 4° 3947)
749. RICARD (Prosper) et Alexandre DELPY. — **Note sur la découverte de spécimens de céramique marocaine du moyen âge**. *He*, XIII, 227-37, 34 pl. h. t. (*J* 4° 11)
750. **Une ville romaine au coeur du Maroc**. III. de A. Izard. *A. c. ill.*, janv., 17. (*J* 4° 122)
V. aussi les nos : 247, 756.

ART CHRÉTIEN ET ART MODERNE

751. ALAZARD (Jean). — **L'exotisme dans la peinture française au XIX^e siècle**. *Gaz. Beaux-Arts*, oct., 240-255, 13 fig. (*J* 4° 23)
752. ALAZARD (Jean). — **Un peintre colonial : Etienne Bouchaud**. *Amour de l'art*, sept., 347-5, 4 fig. (*J* 4° 115)
753. ANGEL (Pierre). — **L'École nord-africaine dans l'Art français contemporain**. Introd. du Dr J. GASSER. Œuvres représentatives, in-8°, XI + 173 p., 22 phototypies. (*R* 4° 112)
754. BENOIT (Fernand). — **L'évolution des villes et le décor architectural au Maroc**. *Renaissance de l'art*, août, 239-44, 11 phot. (*J* 4° 28)
755. BORÉLY (J.). — **A propos de la villa cubiste de Majorelle dans la palmeraie de Marrakech**. *Vie m. ill.*, Noël, 2 p., 2 phot. (*J* 4° 110)
756. BORÉLY (J.). — **Rabat, ville française. De Chella à Sala Colonia**. Extr. du *Guide éd. par le synd. d'init. de Rabat*. Casablanca, Rabat, Ed. Fortin-Moullot, pet. in-8°, 15 p., phot. (*A* 12634)
757. DELATTRE (Le R. P.). — **Le culte de la Sainte Vierge en Afrique. D'après les monuments archéologiques**. Paris et Lille, S. St Augustin, in-8°, 232 p. (*C* 161)
758. DESCAMPS (Paul). — **L'architecture française au Maroc. Rabat. Construction mod.**, 8 févr., 297-303, phot., plan. (*J* 4° 154)
759. DESCAMPS (Henri). — **Le lycée de jeunes filles de Rabat par Pierre Michaud**. *Construction mod.*, 19 avr., 450-56, 7 phot., 2 plans. (*J* 4° 154)

760. FELS (Florent). — **Majorelle, peintre du Sud.** *Amour de l'Art*, avr., 242-45, ill. (*J* 4° 27)
761. FERNANDEZ DE CASTRO (Rafaël). — **Melilla y sus fortificaciones en la primera mitad del siglo XVI.** *Africa, R. de tropas e.*, avr., 77-78, phot. (*J* 4° 86)
762. **Les innombrables visages de l'architecture casablancaise.** *Chantiers N.-af.*, oct. et déc., 987-996, 1907-11, phot. (*J* 4° 129)
763. LAFORGUE (Adrien). — **L'architecture ailleurs et chez nous.** *Maroc*, févr., 4 p., phot. (*JF* 12)
764. MORAND (Hubert). — **Les tapisseries portugaises à Paris** [tapisseries de Nuno Gonçalves relatives à la conquête d'Arzila et de Tanger au xv^e siècle]. *R. archéolog.*, mai-juin, 311-12 [d'après le *J. des Débats*]. (*J* 10)
765. **Le nouvel hôtel de ville de Casablanca** [signé D.]. *Chantiers N.-af.*, janv., 69-73, 5 ill. (*J* 4° 129)
766. **Le Palais d'une Banque algérienne à Casablanca** [signé A. S.]. *Chantiers N.-af.*, juin, 589-595, 7 phot. (*J* 4° 129)
767. **Palais de Justice, à Rabat.** *Chantiers N.-af.*, oct., 997-1000, phot. et plans. (*J* 4° 129)
768. PEHAU (Charles Tristan). — **Delacroix en Berbérie.** *Terre d'Af.* ill., janv., 9-14, 6 fig. (*J* 4° 87)
769. **La Salle des auditions du pavillon de la musique à Rabat.** *Chantiers N.-af.*, févr., 161-62, fig. (*J* 4° 129)
770. SOUBREVILLE (A.). — **Villas à Anfa-Supérieur.** *Chantiers N.-af.*, sept., 907-917, 13 phot., 3 plans. (*J* 4° 129)
771. **Tapiserie de l'occupation de Tanger (fragment) d'après un carton de Nuno Gonçalves, tissé à Tournai vers 1480.** *Illustration*, 4 juil., 350 phot. (*JF* 2)
772. VAILLAT (Léandre). — **Le visage français du Maroc.** *Horizons de France*, in-4°, 117 p., pl. phot. h. t., 1 carte. (*R* 4° 115)
CR : Pierre MILLE, *Nouvelles littér.*, 11 avr. ; J. E.-G., *Le Temps*, 7 mai ; *Art et Décoration*, juin, X-XI.
773. **Villas marocaines.** *Chantiers n.-af.*, déc., 1213-21, 11 fig. (*J* 4° 129)
V. aussi les n^{os} : 84, 88, 102, 688, 739, 791 et suiv.

MUSIQUE

774. CHOTTIN (Alexis). — **Les visages de la musique marocaine.** *Le Ménestrel*, n° 93, 217-19, 230-31.
775. COEN (Augusta). — **Afrique, suite d'airs nord africains pour piano.** Rome, Ricordi, gr. in-4°, 13 p. (A 4° 3595)
776. **Corpus de musique marocaine** publ. s. la dir. de M. Prosper RICARD. Fasc. I : **Nouba de Ochchâk (Prélude et première phase rythmique : Bsit).** Transcription, trad. et notes par Alexis CHOTTIN. Heugel, in-4°, XVI + 77 p. (Serv. Arts indigènes). (A 4° 3457)
CR. : A. BEL, *R. af.*, 3^e-4^e trim., 345-7 ; G. H[ARDY], *Oulre-Mer*, déc., 508 ; O. M. B. et G. RICHARD, *Polybiblion*, nov. 274-6.
777. DOLMETSCH (Mabel). — **Music in Morocco. The Consort.**
778. FARMER (Henry George). — **An old moorish Lute Tutor.** *J. asiat. S.* avril, 349-66. (J 69)
779. HEMARDINEUER (P.). — **Radiophonie et phonographie coloniales.** *Nature*, 1^{er} sept., 224-9, 7 fig. (J 4° 116)
780. JEAN-DARROUY (Lucienne). — **La musique arabe en Afrique du Nord.** *B. S. G. Alger*, 34-50.
781. TIERSOT (Julien). — **Musiques lointaines. Afrique du Nord : la musique arabe.** *Temps*, 20 oct. (K 61)
V. aussi le n° 562.

PROTECTORAT

(Questions politiques)

782. ALBI (Fernando). — **La politica del Mediterraneo en la postguerra (1918-1928).** Prol. de Emeterio MUGA. Valencia, Quibes, in-4°, XIV + 224 p. (C 255)
Sur : BÈGUE (Léon). — *Le secret d'une conquête* : Robert CHAUVELOT, *Merc. de F.*, 15 avr., 439.
783. BEL (Alfred). — **Les industries d'art indigène. Afrique du Nord : Algérie, Tunisie, Maroc.** *RC.*, oct., 589-602. (J 4° 4)
784. **Boys-Scouts marocains.** *Aj. du N. ill.*, 15 nov., 5 phot. (JF 5)
785. **Le Budget du Maroc pour 1932-33.** *B. Statist. et Législ. comp.*, sept.
786. CHAUVELOT (Robert). — **Où va l'Islam ? Stamboul. Damas. Jérusalem.**

- Le Caire. Fez. Le Sahara.** Préf. de Th. STEEG. Tallandier, in-8°, XVI + 194 p. (A 11756)
 CR : M. CANARD, *R. af.*, 3^e-4^e trim., 342-3 ; A. DEMANGEON, *Quinzaine crit.*, 25 oct., 199.
 SUR : CHAVAGNES (René). — *Le feu d'artifice marocain* ; Robert CHAUVELOT ; *Merc. de F.*, 15 avr., 439-40.
 SUR : COLLIEZ (André). — *Notre Protectorat marocain* : Robert CHAUVELOT, *Merc. de F.*, 15 avr., 439 ; L. JALABERT, *Etudes*, 20 oct., 243-4 ; L. B[RUNOT], *B. ens. pub. du M.*, 7 mai, 268.
787. **La VII^e Conférence Nord-Africaine. Tunis, 1913.** *AF*, juin-juil., 330-67, 486-9. (*J* 4^o 4)
788. DIX (Arthur). — **Was geht uns Afrika an ? Das heutige Afrika in Welt-Wirtschaft, Weltverkehr, Weltpolitik.** Berlin, Stilke, in-8°, 107 p., 12 fig., cartes.
789. DUMAINE (Jacques). — **Une revue britannique des Affaires politiques et diplomatiques du monde musulman. Survey of International affairs. 1925 et 1928.** *RC*, oct., 562-66. (*J* 4^o 4)
790. D[UNET] (A.-V.). — **Heureuses conséquences de l'insécurité pour les affaires minières et autres.** *R. C.*, juin, 2-3. (*J* 4^o 209)
- [**Exposition Coloniale**] (791 à 807)
791. CINTRAT (P. E.). — **Kiosques et pavillons de pays d'outre-mer.** 42 pl. en héliotypie, dont 15 coloriées au pochoir accompagnées d'une préface par J. de LA NÉZIÈRE. A. Lévy, s. d., in-4^o, 42 pl. (A 4^o 4519)
792. COGNIAT (R.). — **L'exposition coloniale. Les colonies françaises.** *Architecture*, 15 oct., 365-86, 26 phot. [Le pavillon du Maroc, 372-73]. (*J* 4^o 189)
793. DU COLOMBIER (Pierre). — **A l'Exposition coloniale : La présentation.** *Beaux-Arts*, 25 août, 12-13. (*J* 4^o 24)
794. GALLOTTI (Jean). — **Les arts indigènes à l'Exposition Coloniale.** *Art et Décorat.*, sept., 69-100, 26 fig., 14 pl. h. t. (*J* 4^o 91)
795. GOISSAUD (Antony). — **A l'Exposition Coloniale : Le pavillon du Maroc.** *Construction mod.*, 15 nov., 98-104, 10 phot. (*J* 4^o 154)
796. HARDY (Georges). — **Les Palais et les Pavillons. IV : Le Maroc.** *R. des deux Mondes*, 1^{er} août, 595-612. (*J* 80)
797. HEGELBACHER (Marcel). — **L'Exposition coloniale internationale de Paris.** *Génie Civil*, 11 juil., 29-39, 25 fig. (*JF* 10)
798. LA SIZERANNE (R. de). — **L'Art à l'Exposition Coloniale. V : Le bon et le mauvais exotisme.** *R. deux Mondes*, 1^{er} oct., 597-616. (*J* 80)

799. **Le Livre d'Or de l'Exposition Coloniale Internationale de Paris 1931.**
Publ. sous le patronage officiel du Commissariat Général de l'Exp. par
la Fédération Française des Anciens Coloniaux. Préf. du Maréchal
LYAUTEY. Introd. de Paul RAYNAUD. Avant-Propos de Marcel OLIVIER.
Champion, f^o, 343 p., ill., cartes, h. t. (F 144)
800. MERYEM (Jean). — **La participation artistique du Maroc.** *Art et Artistes*,
juin, 300-06, 10 ill. (*J* 4^o 27)
- 800 A. **Le Maroc présente ses richesses à l'Exposition.** *Monde c. ill.*, août,
178-79, 4 phot. (*JF* 7)
801. NAUD (Albert). — **Autour de l'Exposition Coloniale : l'Afrique du Nord.**
RC, oct., 603-10, 12 phot. (*J* 4^o 4)
802. NICOLL (Edna L.) et Suzanne FLOUR. — **A travers l'Exposition Coloniale.**
Préf. du Maréchal LYAUTEY. Auteur, 4^o, 5 h. t. en héliochromie, phot.
803. OBSINI DI CAMEROTA (Agostino). — **Che cosa é stata e che cosa ha si-
gnificato l'Esposizione di Parigi.** *R. C. it.*, déc., 941-50. (*J* 202)
- 803 A. PEIRANI (Paul). — **L'Exposition Coloniale de Paris.** *Technique des
Trav.* Juin, 331-358, 32 phot. [Maroc, 343-44, 2 phot.]. (*J* 4^o 165)
804. **60 aspects de l'Exposition Coloniale.** Photos M. CLOCHE. Studio DE-
BERNY PEIGNOT. *Arts et Métiers graphiques*, in-4^o, album de 60 phot.
(*A* 4^o 3458)
805. « **Sur le vif** » : **L'Exposition Coloniale, Paris 1931.** Préf. du Maréchal
LYAUTEY. 25 lithogr. originales de DEGORCE, avec des commentaires
d'André MAUROIS. Degorce, 4 ff. n. ch., 24 p., 25 p. h. t. (*R* 4^o 122)
806. TRANCHANT (Maurice). — **Le Tour du Monde en 1 jour à l'Exposition
Coloniale.** Texte et illust. de... S. l. n. d., in-8^o oblong, 12 ff. n. ch.
(*A* 12610)
807. VAILLAT (Léandre). — **A l'Exposition Coloniale : l'Afrique du Nord.**
Temps, 15-16 juil. (*K* 61)
V. aussi les n^{os} : 11, 23, 43, 126, 241, 248, 249, 333, 415, 816.
808. GARCIA FIGUERAS (Tomas). — **La VII conferencia norte-africana.** *Africa
R. de tropas c.*, sept., 182-83. (*J* 4^o 86)
809. GAUTIER (E. F.). — **French colonial policy in theorie and practice**
[a. s. d'un livre de S. H. ROBERTS] *g. R.* (New-York), janv., 131-141.
(*J* 4^o 16)
Sur : GIRAULT (Arthur). — *Les Colonies et l'Afrique du Nord* :
W. JAFFÉ et E. ENGELHARDT, *Soc. Sc. Abstracts*, mars, 379.
810. GOICHON (A. M.). — **Le grand public et le mouvement des idées en terre
d'Islam.** *Vie Intellectuelle*, 10 oct., 130-133. (*J* 504)

811. GRIL (Etienne). — **L'Europe conservera-t-elle ses colonies ? Le malaise marocain.** *Vu*, 4 nov., 2460-61, 3 phot. (JF 13)
812. HARDY (Georges). — **La France d'aujourd'hui et le problème colonial.** *Nouv. R. des Jeunes*, 15 juil., 17-34. (J 300)
813. HARDY (Georges). — **La Justice indigène au Maroc.** *Europe Nouv.*, 5 sept., 1220-21. (J 4° 34)
814. JUNG (Eugène). — **Les Arabes et l'Islam en face des Nouvelles Croisades et Palestine et Sionisme.** Auteur, in-8°, 78 p. (A 12620)
815. JUNG (Eugène). — **L'Islam et les Musulmans dans l'Afrique du Nord.** Ed. de la Jeune Parque, 8°, 91 p. (A 10709)
CR : HENRI CHARLES, *Etudes*, 5 juin, 635-36.
816. LADREIT DE LACHARRIÈRE (J.). — **Le Communisme et l'Exposition Coloniale Internationale de 1931.** *AF.*, juin, 411-12. (J 4° 4)
817. LADREIT DE LACHARRIÈRE (J.). — **L'oeuvre de la France au Maroc.** *Panorama*, août, 9-42, pj. h. t. (P 56)
818. LADREIT DE LACHARRIÈRE (J.). — **La réforme de la justice indigène au Maroc.** *AF.*, juil., 496-99. (J 4° 4)
SUR : LADREIT DE LACHARRIÈRE (Jacques). — *La création marocaine* : ROBERT CHAUVELOT, *Merc. de F.*, 15 avr., 439 ; J. M., *R. alg., tun. et m. de légis. et jurispr.*, 1^{re} partie, janv., 20 ; *Oltremare*, nov., 455.
819. LAURENCE (Anselme). — **Le Maroc en 1931.** *R. Mondiale*, 1^{er} sept., 62-70. (J 325)
820. LAURENCE (Anselme). — **Le Maroc tel que je l'ai vu.** Suite d'articles. *Journée Industrielle et Petit Marseillais*, oct.-déc. (K 3)
821. LEBLANC (Ély). — **Le problème des Berbères.** *Histoire et Historiens de l'Alg.* Alcan, gr. in-8°, 71-88. (A 13481)
SUR : LE GLAY (Maurice). — *L'organisation de la justice dans les tribus de coutumes berbères au Maroc* : LOWELL JOSEPH RAGATZ, *Soc. Sc. Abstracts*, avr., 568.
822. LEONE (Enrico de). — **Impressioni marocchine.** *Oltremare*, sept., 359-61. (J 4° 133)
CR : *Universo*, déc., 722.
823. LEVEN (Maurice). — **L'oeuvre de l'Alliance Israélite universelle.** *Avenir ill.*, 15 janv.-12 févr.
824. MAESTRACCI (Commandt Noël). — **L'Empire colonial français contemporain.** Lavauzelle, in-8°, 378 p.

825. MARTY (Paul). — **La Justice civile musulmane au Maroc.** *R. ét. isl.*, 341-538. (J 6a)
826. MASI (Corrado). — **Vigilanza francese al Marocco.** *Oltremare*, janv., 25. (J 4° 133)
827. MOUSLIM BARBARI. — **Tempête sur le Maroc ou les erreurs d'une « politique berbère ».** Rieder, in-16, 75 p. (Témoignages). (A 12575)
 CR : FRANCIS BOURGIN, *Progrès civique*, août, 1144 ; el FASSI, *l'Effort algérien* (reprod. par *En terre d'Islam*, mai, 196-9) ; L. JALABERT, *Etudes*, 20 oct., 244 ; Robert POULAIN, *Temps*, 24 mars ; A. V. D., *R. coloniale*, avr., 8 ; M. cathol., août, 252 ; *En terre d'Islam*, mai, 212-3.
 SUR : PRÖBSTER (Edgar). — *Die Entwicklung von Frankreichs Islampolitik, 1830-1930* ; WERNER NEUSE, *Soc. Sc. Abstracts*, mai, 723-24.
828. RAVENNI (Angelo). — **Divagazioni marocchine.** *Oltremare*, 1931, 229-30. (J 4° 133)
829. **S. M. Mohammed b. Youssef aux Halles centrales de Paris.** *Af. du N. ill.*, 23 août, 11, 2 phot. (JF 5)
830. SAINT (Lucien). — **Discours prononcé au Conseil du Gouvernement le 27 décembre 1930.** Rabat, Impr. Off., in-8°, 13 p. (Résidence Gén.). (A 12526)
831. SÉGUY (René). — **L'héritage d'Alexandre. Essai sur la colonisation suivi de considérations sur l'Islam.** S. d'éd. g. marit. etc., in-8°, XI + 238 p. (A 13075)
 CR : G. H[ARDY], *Outre-Mer*, déc., 502 ; G. I[ZARD], *Nouv. R. des Jeunes*, 15 nov., 414 ; R. L., *RC.*, déc., 708 ; *Polybiblion*, nov., 286-7.
832. SOUTHWORTH (Constant, Ph. D.). — **The French colonial venture.** London, King, pet. in-8°, + W 204 p. + 7 tables, pl. h. t. (C 436)
833. STEEG (Th.). — **La politique coloniale de la France.** *Sud-Ouest écon.*, janv., 74-75. (K 3)
834. **El viaje del Alto Comisario Español a la zona francesa.** *Africa R. de tropas c.*, déc., 235-46, 15 ill. (J 4° 86)
835. **Le voyage en France du Sultan du Maroc.** *Illustration*, 524-26, 8 phot. (JF 2)
836. WILMS (Jean). — **La politique indigène dans le Tadla.** *Vie m. ill.*, 1^{er} août, 344-5, 5 phot. (J 4° 110)
 V. aussi les nos : 22 et suiv., 108, 692, 924, 930, 992, 1023.

Christianisme

837. **Apostolat. Vers l'Ouarzazat, le Dadès et le Draa, notes de voyage.** (Signé P. Ch. A. P.). *M. cathol.*, juil.-oct. (J 114)
838. BAUDRILLART (Alfred). — **L'apostolat. Dix-sept jours au Maroc.** *M. cathol.*, juil., 201-04 [d'après *les Amitiés cathol.*]. (J 114)
839. BRIAULT (R. P.). — **Communication sur le relèvement de la femme africaine par l'apostolat des Missions.** *R. d'écon. soc. et rurale (La Réforme soc.)*, juin.
840. CATRICE (P.). — **Les Missions chrétiennes en Afrique du Nord.** *R. Apologét.*, août.
841. **Franciscaines Missionnaires de Marie. Une oeuvre Mondiale. Colonies et mandats. Missions lointaines.** Préf. de Son Em. le Cardinal VERDIER et du Maréchal LYAUTEY. Avenue Reille, en mém. de l'Exp. C., pet. f^o, 120 p., ill. (G. 23).
842. KOEHLER (R. P. Henry). — **Maroc.** Bois de Jean HAINAUT. Vannes, impr. francisc., in-8^o, 30 p. (A 12745)
843. LESOURD (Paul). — **L'Œuvre civilisatrice et scientifique des missionnaires catholiques dans les colonies françaises**, avant-prop. de Mgr CHAPTAL, préf. de G. HANOTAUX. Desclée de Brouwer, in-4^o, 263 p., pl. h. t. (E 98)
844. LOPEZ (Fr. José). — **La Misión franciscana de Marruecos en números (Résumen de su actuación misional durante el 1910).** *Mauritania*, (Tanger), févr., 33-37. (J 4^o 112)
845. **Le Maroc chrétien de nos jours sous les plis du drapeau français** [signé L. J. O. F. M.]. *M. cathol.*, juin-déc., 172-74. (J 114)
846. **Les Missions dans l'Afrique du Nord.** *Missions cathol.*, 16 mai, 214-42, ill. (A 4^o 3521)
847. **Les oeuvres charitables des Franciscaines missionnaires de Marie au Maroc.** *Missions cathol.*, 16 mai, 225-26, 3 phot. (A 4^o 3521)
848. PANNIER (Jacques) et Gustave MONDAIN. — **L'expansion française outremer et les Protestants français.** *Missions évangél.*, 172 p.
Sur : PONS (Mgr A.). — *La Nouvelle Eglise d'Afrique ou le catholicisme en Algérie, en Tunisie et au Maroc depuis 1830* : A. BROU, *Etudes*, 5 juin, 629-30 ; *R. H. C. f.*, mars-avril, 207-10.
849. RUSILLON (H.). — **A propos du centenaire de l'Algérie. Une énigme missionnaire. Les destinées de l'Eglise chrétienne dans l'Afrique du Nord.** *S. des missions évangél.*, in-12, 166 p., grav. (B 4673)

850. **Les soeurs blanches dans l'Afrique du Nord.** *Missions cathol.*, 15 déc.
851. VIELLE (Fr. Henri). — **Œuvres, silhouettes et horizons du Maroc.**
Rabat, 1^{er} juil., in-12, 16 p., 12 pl. h. t. (A 14402)
V. aussi les nos : 545, 665, 666, 684, 757, 984.

Enseignement

852. **Au Maroc. Une Université en formation.** *Echo de Fourvière*, 28 mars, 205-06. (K 3)
853. BRUNOT (L.). — **L'art indigène et l'Ecole.** *B. de l'Ens. pub. du M.*, avr., 201-209. (J 29)
854. BRUNOT (L.). — **Comment pensent nos élèves marocains.** *B. ens. pub. du M.*, nov.-déc., 465-71. (J 29)
Sur : GAUDEFROY-DEMOMBYNES (R.). — *L'oeuvre française en matière d'enseignement au Maroc* : J. M., *R. alg., tun. et m. de législ. et de jurisp.*, 1^{re} partie, févr., 47 ; A VINCENT, *R. question h.*, avr., 442.
855. GOTTELAND (J.). — **L'Instituteur français aux colonies : au Maroc.** *L'Ecole et la Vie*, 5 juil., 684-85. (K 3)
856. HARDY (Georges). — **L'Enseignement des Indigènes au Maroc.** *L'Europe nouv.*, 4 juil., 926-27. (J 4^o 34)
857. HARDY (G.). — **Un problème difficile : l'enseignement des Indigènes.** *L'Ecole et la Vie*, 14 nov.
858. MARIE-ANDRÉ (Sœur). — **Enseignement professionnel et ménager chez les Indigènes de l'Afrique du Nord.** *R. d'écon. soc. et rur. (La Réforme soc.)*, juin.
859. SEMACH (Y. D.). — **L'enseignement israélite au Maroc et les écoles de l'Alliance Israélite.** *Paix et droit*, nov., 8-11. (P 87)
V. aussi les nos : 64, 629, 759, 823, 989.

HYGIÈNE. MÉDECINE

860. ARNAUD (Dr). — **Difficulté du diagnostic des amibiases chroniques.** *M. médicale*, 15 août, 292-5. (J 115)
861. ARNEOUD (J.). — **La bilharziose vésicale dans le sud marocain.** *Arch. I. Pasteur Alger*, t. 9, 476-80.
862. BERNARD (Prof. Léon). — **La médecine et les médecins au Maroc.** *Vie Médicale*, 10 févr., 145-49 (K 3)

863. BONJEAN (D^r M.). — **L'hygiène d'une ville marocaine au XVII^e siècle.**
B. I. Hygiène du M., juillet-sept., 5-17, 2 plans h. t. (*J* 4^o 191)
864. BOUVERET (D^r) et D^r RAULT. — **Angine diphtérique maligne et traitement par sérum.** *B. I. Hyg. du M.*, oct.-déc., 29-77. (*J* 4^o 191)
865. CLAVEL (D^r Marie). — **La politique sanitaire en Afrique Française.**
RC, sept., 549-555. (*J* 4^o 4)
866. COLOMBANI (Docteur). — **La lutte antipaludique au Maroc.** *Vie m. ill.*,
Noël, 6 p., 9 phot., 1 carte et 1 fas-similé. (*J* 4^o 110)
867. CORCUFF (D^r Ch.). — **L'hibernation conditionnelle de l'anophèle Maculé pennis et ses conséquences dans la transmission du paludisme.**
B. I. Hyg. du M., juillet-sept., 1930. (*J* 4^o 191)
868. DELANOË (P.). — **Au sujet des échecs de transmission du spirochète marocain par des ornithodores adultes non infectants d'emblée.**
Arch. I. Pasteur Tunis, déc., 283-285. (*J* 364 B)
869. DELANOË (P.). — **Le chacal et le hérisson réservoirs du spirochète marocain, Sp. hispanicum var. marocanum Nicolle et Anderson, 1923.** *C. R. A. Sc.*, 14 sept., 450-52. (*J* 4^o 17).
870. DELANOË (P.). — **Contribution à l'étude du pouvoir pathogène du spirochète marocain. sp. Hispanicum Var. Marocanum, Ch. Nicolle et Ch. Anderson 1928.** *Arch. I. Pasteur Tunis*, déc., 374-282. (*J* 3645 B).
871. DELANOË (D^r P.). — **Essais d'application de la prophylaxie antitrachomateuse dans le bled.** *R. int. trachome*, juil., 171-175. (*J* 333)
872. DELANOË (P.). — **Le réservoir de virus du spirochète marocain Sp. hispanicum S. de Buen, Var. marocanum, Ch. Nicolle et Ch. Anderson 1928.** *Arch. I. Pasteur Tunis*, déc., 286-314. (*J* 364 B)
873. GAUD (D^r M.). — **L'épidémie de peste de la Chaouïa. Novembre 1929. juin 1930.** *B. I. Hyg. M.*, avr.-juin, 31-49. (*J* 4^o 191)
874. HARDY (Georges). — **Le Docteur Chatinières.** *Figaro artist.*, mai, 36-37, 4 phot. (*J* 4^o 197)
875. **L'Institut d'Hygiène du Maroc.** *B. I. hyg. du M.*, janv.-mars, 1-12. (*J* 4^o 191)
876. LAFFORET (D^r Juliette). — **Le Cancer au Maroc.** *B. I Hyg. du M.*, avr.-juin, 51-63. (*J* 4^o 191)
877. LAPIN (D^r). — **La collapsothérapie au dispensaire « Maréchale Lyautey ».** *M. Médic.*, 15 sept. (*J* 115)
878. LAPIN (D^r). — **La tuberculose chez les Indigènes du Maroc.** *M. Médic.*, 15 janv., 17-19. (*J* 115)

879. LOUSTE, LEVY-FRANKEL et GADEAUD. — **Lèpre mixte d'origine marocaine.** *S. f. de dermat et de syphilig.*, 15 janvier, 279.
880. MAGNENOT (Méd. ap). — **Le régiment nord-africain dans l'Est. Note sur la pathologie de l'indigène nord-africain en France.** *Arch. de méd. et de pharm. milit.*, août-sept.
881. MARCHOUX (E.). — **L'Institut Pasteur et les colonies.** *R. scientif.*, 28 nov., 673-81. (*J* 4° 45)
882. MEIDINGER (Méd. cap. G. E.). — **La bilharziose dans la région de Boudenib.** *M. médical*, 15 oct., 376-83 [d'après *Arch. de méd. et de pharm. milit.*, mars]. (*J* 115)
883. NATAN-LARRIER (L.) et B. NOYER. — **Trypanosome dromadaire et trypanosome du cheval au Maroc** (2^e mémoire). *B. S. path. exot.*, XXIV, 112-22.
884. PAGÈS (Dr). — **Etude sur la conjonctivite infectueuse épidémique aigue au Maroc ou conjonctivite à bacille de Koch-wecks.** *B. I. Hyg. du M.*, juil.-sept., 33-47, 2 pl. h. t. (*J* 4° 191)
885. RABUT (Robert). — **La prophylaxie antisypilitique au Maroc.** *M. médic.*, 15 déc., 468-468. (*J* 115)
886. **Rapport sur l'activité de la Direction de la Santé et de l'Hygiène publiques pendant l'année 1910.** *B. I. Hyg. du M.*, avr.-juin, 3-30. (*J* 4° 191)
887. REMLINGER (P.) et J. BAILLY. — **La vaccination antirabique des animaux au Maroc en 1910.** *M. médic.*, 15 juin, 195-99. (*J* 115)
888. ROCHEDIEU (Dr René). — **Revue statistique de 50 pneumothorax faits à Casablanca.** *M. médic.*, 15 mai, 157-160. (*J* 115)
889. **Santé et Hygiène publiques au Maroc.** Rabat, Dir. Santé, s. d., pet. in-8°, 38 p. (*A* 12951)
890. SERGENT (E.), A. DONATHEN, L. PARROT et F. LESTOQUARD. — **Recherches sur le mode de propagation et sur le réservoir de virus de la theileriose nord-africaine.** *A. I. Pasteur*, XXIVII, 579.
891. SERGENT (Ed.), A. DONATHEN, L. PARROT et F. LESTOQUARD. — **La transmission naturelle de la theileriose bovine dans l'Afrique du Nord.** *Arch. I. Pasteur Alger*, t. 9, 527-95, fig.
892. SPÉDER (E.). — **Quelques réflexions d'un radiologiste « marocain » sur l'amibiase chronique.** *M. médic.*, 15 août, 279-91, 11 fig. (*J* 115)
893. TÉPIHANY (Dr A.). — **Essai sur le paludisme marocain et la colonisation française.** *M. méd.*, 15 avr., 132-35. (*J* 115)

894. VIALATTE (Ch.). — **Recherches helminthologiques dans la garnison de Fès.** *Arch. I. Pasteur, Alger*, t. 9, 470-75.
895. VIALATTE (Ch.) et P. E. FLY SAINTE-MARIE. — **Autour du « Mystère » de la fièvre quarte.** *B. S. pathol. exot.*, XXIV, n° 4.
V. aussi les n°s : 79, 140, 141, 233, 250, 260, 277, 566, 926.

PACIFICATION

896. **Les armées françaises d'Outre-mer.** Imp. nat., 10 vol. in-4°, pl. et cartes h. t. (Exp. c. int.) [Les opérations militaires au Maroc. La carte de l'Empire colonial français. L'Artillerie... La Cavalerie... Le Génie... Le Service de l'Intendance... Le Service de Santé... Le Service Vétérinaire... Le Train des équipages aux Colonies. Conquête et Pacification de l'Algérie.] (*E* 216, 218-19, 221, 223, 225-28, 233)
Sur : ARMENGAUD. — *La Pacification de l'Afrique encore insoumise* : Louis JALABERT, *Etudes*, 5 août, 372.
897. ASTOUIN (Colonel). — **Le train des équipages dans les expéditions coloniales (1830-1930).** Préf. du Général WEYGAND. Lavauzelle, in-8° 315 p., pl. h. t. (*A* 13.424)
898. AUGIER (Marc J. P.). — **Aux marches du Tafilalet. Reportage sur les frontières du Maroc insoumis.** *Sc. et Voy.*, 22 oct.-12 nov., phot., cartes. (*P* 83)
899. BAILLOT. — **Applications des méthodes du Maréchal Bugeaud à la conquête du Maroc.** *Com. Trav. h., sect. hist. mod., étud. doc. divers*, t. 16, 121-144.
900. BORDEAUX (Henry). — **L'occupation de l'Oasis de Taouz.** *Miroir du Monde*, 4 avr., 398, 4 phot. (*J* F14)
Sur : CHAGNY (André). — *Un officier français au Maroc. Le lieutenant Louis de Bonnevie, d'après son carnet de route et sa correspondance* : Louis JALABERT, *Etudes*, 5 mars, 618-19.
Sur : CRUCHET. — *La conquête pacifique du Maroc* : L. B[RUNOT], *B. ens. pub. du M.*, mai, 263-4 ; A. DEMANGEON, *Quinzaine crit.*, mars, 254-5 ; *R. milit.*, f., avr., 143.
901. DUNET (Amédée). — **La guerre au Maroc.** *R. c.* [cf. *Monde*, 29 août].
902. DUROSOY (capitaine). — **Le Service des Renseignements au Maroc.** *La Dépêche coloniale*, 4-9 déc. (*K* 78)
903. FABRE (colonel). — **La tactique au Maroc.** Lavauzelle, in-8°, 258 p., 1 carte h. t. (*A* 11700)

CR : J. MARTIN-PRAT, *Africa, R. de tropas c.*, août-oct. ; gén. THÉVENEY, *F. milit.*, mars-oct. ; *R. milit. f.*, sept.

Sur : FERRANDI. — *L'officier colonial* ; H. L., *AF*, janv., 28-30.

904. **Les grands soldats coloniaux.** Jonquières, in-4^o, 442 p., 3 cartes et 33 portraits h. t. [le sous-lieutenant Pol Lapeyre, par le lieut.-col. FAVERRIS, 395-96 ; le sergent Bernès-Cambot, par le même, 397-98 ; le général Gouraud, par Marcel JAY, 399-411 ; le Maréchal Lyautey, par le général AZAN, 413-38]. (*A* 4^o 3954)

905. HAUTECLOQUE (Xavier de). — **La guerre en masque noir.** Nouv. R. crit., in-8^o, 221 p. (*A* 13102)

906. LADREIT DE LACHARRIÈRE (R.). — **La pacification de l'Oued el Abid.** *AF.*, juil., 452-466. (*J* 4^o 4)

[**Légion étrangère**] (907 à 917)

907. AGE DE DANEMARK (Prince). — **A la Légion. I : Dans la tache de Taza. II : Contre Abd-el-Krim.** *R. deux Mondes*, 1^{er} avr. et 1^{er} mai, 538-568, 173-93. (*J* 8^o)

Sur : ARMANDY. — *Le Rénégat* ; A. N., *AF*, févr., 156.

Sur : *Cœurs Brûlés (Morocco)*, film de Josef von STERNBERG, d'après la pièce **Amy Jolly**, de Benno VIGNY ; Jean George AURIOL, *R. du Cinema*, 1^{er} oct., 40-42 ; M. A. FRANCE, *Cinémagazine*, sept., 28-32 ; lieut. ROLLIN, *La Légion étrangère*, oct., 24-5.

908. ENGUERRAND DE MARIGNY (Charles). — **Ma folle vie**, Gallimard, pet. in-8^o, 222 p. (*A* 11972)

909. HERVIS (Légionnaire). — **Soldats de la Légion.** *R. mondiale*, 1^{er} nov., 42-51. (*J* 8^o 325)

910. JEAN (Victor). — **La Légion étrangère.** *AF*, févr., 107-111. (*J* 4^o 4)

911. CENTENAIRE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE. — **Livre d'Or de la Légion Étrangère 1831-1931.** In-4^o, 368 p., pl. h. t. en noir et en couleurs. [**La Légion au Maroc...**, par P. R..., 205-264. **Le 1^{er} Régiment étranger de cavalerie au Maroc et au Levant...**, par P. R... 279-86]. (*E* 338)

912. LOHNDORFF (Ernest F.). — **Hell in the Foreign Légion.** transl. by Gerard SHELLEY. London, Allen a. Unwin, pet. in-8^o, 349 p. (*B* 4195)

Trad. espagnole par Gustavo Adler, Madrid, in-8^o, 313 p., 1 carte.

CR : VIAL DE MARLA, *Africa R. de tropas c.*, sept., 188.

913. MAC ORLAN (Pierre). — **La Bandera.** Gallimard, pet. in-8^o, 289 p. (*A* 13049)

914. MANUE (Georges R.). — **Le centenaire de la Légion étrangère.** *Illustration*, 14 mars, 305-07, phot. (*JF* 2)

915. POIRMEUR (H.). — **Notre vieille Légion**, préf. de René DOUMIC. Berger-Levrault, in-8°, 317 p., 46 ill. (A 13077)
916. SALGARI (Emilio). — **A legiao estrangeira**. Versao livré de Henrique MARQUES. Lisboa, Torres, s. d., in-12, 155 p. (B 4048)
917. THÉVENEY (Général). — **Souvenirs de légionnaires**. *Monde C. ill.*, mai, 106-07, 3 phot. (J F 7)
918. MANGEOT (Général P.). — **Le budget de défense des Territoires d'outre-mer. Exercice 1931-1932**. *AF*, avr., 248-253. (J 4° 4)
919. MANUE (Georges R.). — **L'appel du Sud (Roman saharien)**. Rédier, in-12, 245 p. (B 4035)
CR: L. JALABERT, *Etudes*, 20 déc., 753.
920. MANUE (Georges). — **La retraite au désert**. *R. de Paris*, 1^{er} nov.-15 déc. (J 81)
Sur: MANUE (Georges R.). — *Sur les marches du Maroc insoumis*: Gus BOFA, *Crapouillot*, mai, 20; L. JALABERT, *Etudes*, 10 avr., 245-6; A. THÉBIVE, *Temps*, 24 juil.; J. L. de L[ACHARRIÈRE], *RC*, juil., 436; A. REUSSNER, *Quinzaine crit.*, 10 mai, 484 *R. milit. f.*, avr., 144.
921. NUDANT (Général). — **La pénétration dans le Dadès**. *Temps*, 1^{er} sept. (K 61)
- 921 A. **Pacification marocaine**. *Illustration*, 19 sept. et 19 déc., phot. (JF 2)
922. PARDO (Emilio). — **Del frente disidente del Protectorado frances de Marruecos. La pacification del Uad el Abid**. *Africa R. de tropas c.* déc., 232-34, 1 carte. (J 4° 86)
923. PEYRONNET (Commandant R.). — **L'armée d'Afrique en 1930**. *B. S. G. Alger*, 3^e trim., 343-67. (J 64)
924. ROGER-MATHIEU (J.). — **Deux années d'activité politique et militaire, au Maroc**. *Matin*, nov. et déc.
925. SIMON (Général H.). — **Les progrès de la pacification au Maroc**. *Monde c. ill.*, sept., 209-10, 1 carte, 3 ill. (JF 7)
Sur: SIMON (Gén. Henri). — *Un officier d'Afrique: le Commandant Verlet-Hanus*: *R. milit. f.*, mai, 314.
926. TEPHANY (D^r). — **La vie des médecins sur le front berbère 1915-1919**. *M. Médical*, 15 sept. et 15 oct., 351-8, 387-95. (J 115)
927. THÉVENEY (Général). — **Notre action au Maroc**. *F. milit.*, passim. (K 3)
928. THÉVENEY (Général). — **Pages marocaines. La colonne Mangin à Ksiba (Juin 1913). La défense de Bou Denib (1908). Comment Mangin.. entra à Marrakech**. *L'Africain*, 2 janv., 30 juin, 20 et 27 oct. (K 69)

929. THÉVENÉY (Général). — **Souvenirs de l'Epopée marocaine. Quelques épisodes de la soumission des Zaïan.** *B. S. G. Alger*, 3^e trim., 217-42. (*J* 64)
930. TOYNBEE (Arnold J.). — **Survey of international affairs. 1930.** Oxford, Univ. press, in-8^o, 605 p., pl. h. t. (*C* 241)
931. VANÈGUE (Chef de bat.). — **Au Maroc: les petites unités d'infanterie dans les postes et en colonne.** *R. troupes c.*, 1^{er} et 3^e trim.
V. aussi les n^{os}: 73, 76, 113, 693, 703, 711, 951, 1052, 1067.

PROTECTORAT ESPAGNOL

932. ASENSIO TORRADO (José). — **Los ejércitos coloniales III. 2^o grupo Africa occidental francesa. IV. Tropas coloniales españolas.** *Africa, R. de tropas c.*, avr.-juin, ill. (*J* 4^o 86)
933. BARÉTY (Léon). — **La question du Maroc espagnol.** *Monde c. ill.*, sept., 210. (*JF* 7)
934. BERTONELLI (Francesco). — **Gli avvenimenti spagnuoli e i problemi navali nel Mediterraneo occidentale.** *Oltremare*, juin, 229-31. (*J* 4^o 133)
935. CASTILLO (H. Gonzalez del). — **Marruecos y el partido socialista.** *R. hispáno-af.*, nov.-déc., 1-3. (*J* 4^o 21)
936. COSSIO (Francisco de). — **Paris-Chafarinas. 4 Expatriados. 4 Confinados. 1924-1926.** Madrid, Comp. ibero-amer. de public., pet. in-12, 199 p. (*A* 13447)
- 936 A. DESMOND (R. T.). — **The aftermath of the spanish dictatorship.** *Foreign affairs* (New-York), janv. 297-309.
CR : Frank PADDOCK, *Soc. Sc. abstracts*, sept., 1315.
937. DIAZ DE VILLEGAS (José). — **Marruecos y el equilibrio militar del Mediterráneo.** *Africa R. de tropas c.*, juil., 142-45, 2 croquis. (*J* 4^o 86)
938. DIAZ DE VILLEGAS (José). — **Unidades de las tropas del Maruecos Español. La compañía indígena de montanes.** *Africa R. de tropas c.*, mars, 48-52, phot. (*J* 4^o 86)
SUR : DIAZ DE VILLEGAS. — *Lecciones de la experiencia. Enseñanzas de las campañas de Marruecos* : Raymond MESSAL, *RC*, mai, 314-15.
939. **L'effort des plages espagnoles du Maroc. A Villa San Jurjo.** *Af. du N. ill.*, 28 juin, 3, 3 phot. (*JF* 5)
940. **Espagne-Pays Bas. Déclaration relative à la suppression dans la**

- zone espagnole du Maroc des droits et privilèges résultant au profit des consuls du régime des capitulations. La Haye, 27 mars 1929. *R. gén. droit int. pub.*, mai-juin, 368-69. (*J* 230)
941. ESTADISTICA DEL COMERCIO EXTERIOR DE ESPAÑA. — **Ano 1930. I : Comercio por partidas. II : Comercio por paises. Comercio por aduanas. III : Comercio de Canarias, Ceuta y Melilla. Navegacion exterior y cabotage.** Madrid, Rivadeneyra, 1931-1932, in-4°, 669, 638 et 532 p., tableaux h. t. (Min. de Hacienda. Dir. gen. de Aduanas. Sec. de estad.). (*E* 211)
942. FONLUPT DU VERDIER. — **Le Maroc Espagnol. Miroir du Monde**, 9 mai, 551-52, phot. (*JF* 14)
943. FOX-STRANGWAYS (W.). — **Morocco. The graveyard of the spanish monarchy.** *Fortnightly R.*, août, 204.
- 943 A. GARCIA BENITEZ (José). — **Estudios de politica militar contemporanea de España. Très meses de dictadura obrero-ateneista.** la parte. Madrid, Benitez, in-8°, 103 p.
 SUR : GARCIA FIGUERAS (Tomas). — *Del Maruecos Feudal (Episodios de la vida del Cherif Raisuni) : R. milit.*, j., juin, 448.
 SUR : GUILLERMO SÁNCHEZ (d. José). — *Nuestro Protectorado. El Rif y Yebala : J. D. DE V., Africa R. de tropas c.*, nov. 228.
 SUR : HERNANDEZ HERRERA Y GARCIA FIGUERAS. — *Accion de España en Maruecos : A. M. DE LA ESCALERA, Africa R. de tropas c.*, oct., 107-08 ; P. J. L., *Mauritania (Tanger)*, août, 254-6.
944. HUBERT (Louis). — **Le Maroc Espagnol. Mois c. et marit.**, mai, 9-10 (*J.* 4° 238)
945. **L'Italie et le Maroc espagnol.** *AF*, sept., 596-7. (*J* 4° 4)
946. **Le labor de la comisión geográfica de Marruecos** [signé X.Y.Z.], *Africa R. de tropas c.*, mars, 64-65, fig. (*J* 4° 86)
947. LADREIT DE LACHARRIÈRE (J.). — **La République espagnole et le Maroc.** *AF*, juil. et sept., 474-84 et 579-95. (*J* 4° 4)
948. LA ESCALERA (A. M. de). — **Las carreteras en Marruecos.** *Africa R. de tropas c.*, févr., 29-31, phot. (*J* 4° 86)
949. LA ESCALERA (A. M. de). — **A proposito de una visita. Una politica hispano-africana por encima de toda discusion.** *Africa R. de tropas c.*, oct., 198-200, 2 phot., 1 carte. (*J* 4° 86)
950. LA ESCALERA (A. M. de). — **Ceuta Melilla, y el abandono.** *Africa R. de tropas c.*, juil. 137-41, phot. (*J* 4° 86).
951. LA ESCALERA (A. M. de). — **En expédition avec les contrebandiers**

d'armes au Maroc [A. s. des articles d'Hubert BOUCHET, ds le *Journal*]. *Africa R. de trop. c.*, août, 166-7. (*J* 4° 86)

SUR : LAS BARRAS DE ARAGÓN (Fr.). — *Antropogeografía de la zona de protectorado español en Marruecos*: Léo J. ZUBER, *Soc. Sc. Abstracts*, févr., 176.

- 951 A. LEGENDRE (M.). — **La question du Maroc vue d'Espagne.** *AF* juil., 484-86. (*J* 4° 4)
952. LOPEZ-OLIVAN (J.). — **Legislacion vigente en la zona de Protectorado español en Marruecos**, recopilada y anotada por... Madrid, graf. Marinas, 4 vol. in-4°.
953. **Le Maroc espagnol** [Revue de la Presse]. *Vie Méditerr.*, juil., 8-10, (*J* 4° 139)
954. **Le Maroc espagnol et la presse italienne.** *B. Quot. de la S. d'études.* 3 juil., C-1-2. (*J* 4° 35)
955. MAS y GUINDAL (Joaquim). — **La Mision científica Bolivar en Marruecos.** *Africa R. de tropas c.*, févr.-avr. (*J* 4° 86)
956. MAS y GUINDAL (Joaquim). — **Recuerdos de Larache. El vivero forestal y la granja agricola.** *Africa R. de tropas c.*, janv., 5-6. (*J* 4° 86)
957. MASI (Corrado). — **Il Marocco spagnuolo e l'Italia.** *Oltremare*, oct., 403 (*J* 4° 133)
958. MASI (Corrado). — **Novità al Marocco spagnuolo. Propositi d'avvenire. Nel mondo indigeno.** *Oltremare*, juil., 290. (*J* 4° 133)
959. MASI (Corrado). — **Spagna e Marocco nel momento attuale.** *Oltremare*, juin, 242. (*J* 4° 133)
960. NAVA (S.). — **Rimarra la Spagna al Marocco ?** *Gerarchia* (Milan), nov.
961. **Les origines de la Révolution espagnole.** *Correspondant*, 10 mai, 404-417. (*J* 86)
962. OTERO (Santiago S.). — **En el corazon del Rif.** Impresiones del viaje. efectuado a la zona del Protectorado español y plazas de soberania en Marruecos, por la Asociacion Internacional de la Prensa de Tanger, el mes de Noviembre 1930. Ceuta, *Africa*, s. d., in-8°, 216 p., 38 pl., 1 carte h. t. (*A* 13138)
963. PICASSO (Juan). — **De Anual a la República. Documentos relacionados con la informacion instruida por este general sobre las responsabilidades de la actuacion española en Marruecos, durante julio de 1921.** Madrid, Morata, in-4°, 611 p. (*C* 87)
964. **Raid de cavalerie au Maroc espagnol.** *R. de Caval. f.*, juil.-août, [trad. ds *Memorial de Ejercito*, oct.]

965. RICARD (Robert). — **Un personaje del Marruecos viejo: El Chérif Raisuni.** Mexico, Intercambio universitario, 9 p. (A 4° 3541)
966. RUIZ ALBENIZ. — **La colonisation rurale au Maroc espagnol.** *Congrès de la colonis. rur., Alger, mai 1930.* Alger, Heintz, gr. in-8° (centn. de l'Algé.), 357-422 [trad. partielle de **Colonizacion española en Marruecos**]. (C 46)
967. SAYOUS (André). — **Le Maroc espagnol.** *R. économ. int. juil.*, 7-50. (J 122).
CR : A. M. DE LA ESCALERA, *Africa R. de tropas c.*, sept., 187-8 ;
AF., août, 566-8.
968. THARAUD (J. J.). — **Souvenirs d'Espagne. « C'est le Maroc qui est à l'origine de la Révolution Espagnole ».** *R. des Vivants*, mai, 617-637. (J 296)
- [**Tunnel de Gibraltar**] (969 à 971)
969. GRANDIDIER (G.). — **Le tunnel de Gibraltar.** *R. de Paris*, nov., 123-30 (J 81)
970. LONGUET (Robert-Jean). — **L'Afrique et l'Europe seront-elles reliées par un tunnel sous-marin ?** *B. c.*, mai, 10-13, 1 graph. (J 4° 244)
Sur : JEVENOIS (Lieut.-col. Pedro). — *El tunel submarino del Estrecho de Gibraltar* : B. C., *g. J.*, août, 167-168.
971. **El proyecto del tunel submarino de Gibraltar** [Signé J. M. T.]. *B. real S. g.* (Madrid), 55-61. (J 67)
972. **El tunel bajo el estrecho de Gibraltar** [Signé P. J.]. *B. real S. g.* (Madrid), mars-avr., 149-154. (J 67)
973. **Vademecum. Ano 1931.** Ceuta, impr. « Africa », gr. in-8°, 224 p., cartes et fig. h. t. (Alta Comis. de la Rép. Esp.). (C 1233)
CR : A. BERNARD et L. RAVENEAU, *Bibliogr. g. int.*, 438.
Sur : VILLAGÓMEZ (R. A.). — *Descripcion geográfica de la zona española de protectorado en Marruecos* : LEO J. ZUBER, *Soc. Sc. Abstracts*, févr., 177.
V. aussi les nos : 104, 121, 700, 782, 834, 844, 912, 913, 916, 1025.

ZONE DE TANGER

974. **L'Allemagne et la Zone de Tanger** [Extr. du *Daily Telegraph*, 10 janv.]. *B. Quot. de Presse étrang.*, 12 janv., 3. (J 4° 38)
975. BASDEVANT (Suzanne). — **Les fonctionnaires internationaux.** Préf. de Gilbert GIDEL. Sirey, pet. in-4°, III + 335 p. (C 965)

976. **Commemorazione di Sandro Mussolini e di Francesco Ferrucci** tenuta dall' Avanguardista Orazio Massimiliano BRENTAN, n'ell' Aula Magna delle Scuole italiane Palazzi del littorio, Tanger. Tanger, An. celle, 29 mars, Anno IX, in-8°, 32 p. (A 12.805)
977. NAVA (S.). — **La Zona di Tangeri** *Illustrazione e.*, Milan, déc.
978. STUART (Graham H.). — **The international city of Tangier**. London, Nilford ; Oxford, Univ. press., in-8°, XIII + 323 p. (A 11951)
CR : A. REUSSNER, *R. H. mod.*, nov.-déc., 522-3.
979. TRONCELLITI (Franco). — **La questione di Tangeri**. *Giorn. di polit. e di lett.*, nov.-déc. 579-601. (C 744)
CR : R. G[ENET], *R. gén. droit int. pub.*, sept.-oct., 647.

DROIT. LEGISLATION. ADMINISTRATION

980. **Annuaire de statistique générale du Maroc**. 6^e volume. Année 1930. Casablanca, Impr. réunies, in-4°, 474 p. (Prot. Rép. f. au Maroc). (J 4° 9A)
981. **Annuaire du personnel de l'Administration Municipale**. In-8°, 72 p. (Résid. gén.). (A 4° 3382)
982. AUDINET (Eugène). — **Nationalité au Maroc**. *Rép. de droit int.* de LAPRADELLE et NIBOYET, t. IX, 500-503. (A 4° 4145)
983. BLONDELLE (Achille). — **L'enquête de la Résidence Générale du Maroc sur la crise de la main-d'oeuvre**. *RC.*, févr., 108-116. (J 4° 4)
984. BONNICHON (André). — **La conversion au christianisme de l'indigène musulman algérien et ses effets juridiques. Un cas de conflit colonial**. Sirey, gr. in-8°, 152 p. (C 221)
985. BOUY (Ernest). — **Le contrat de travail en droit marocain**. *Rec. législ. et jurispr. m.*, 3^e partie, janv., 1-5. (J 20)
986. **Le Budget du Maroc (1931-1932)**. Rapport du directeur général des Finances. *RC.*, janv., 52-60. (J 4° 4)
987. CRAMOIS (André). — **Les associations agricoles dans les colonies françaises (Syndicats agricoles, coopératives agricoles, caisses de crédit agricole mutuel, assurances mutuelles agricoles, silos de réserve et sociétés indigènes de prévoyance)**. Fédération Nat. de la Mutual. et de la Coop. Agric., in-8°, 48 p. [Afrique du Nord..., 15-29]. (A 14.309)
988. DEPAULE (Léon). — **Le livre foncier marocain**. Rennes, Simon, gr. in-8°, 207 p. (C 355)

989. DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES BEAUX-ARTS ET DES ANTIQUITÉS. — **Historique 1912-1930**. Rabat, Ec. du Livre, in-8°, 311 p. (A 13.442)
990. DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES. — **Enregistrement et Timbre. Recueil des textes**. Rabat, Impr. Off., gr. in-8°, 247 p. (A 13.441)
991. FONTANGES (Ch.). — **La législation des loyers et la propriété commerciale au Maroc**. *Rec. législ. et jurispr. m.*, 3^e partie, janv., mars et mai 6-31. (J 20)
992. GARSONNET (E.) et Ch. CÉZAR-BRU. — **Traité théorique et pratique de procédure civile et commerciale en justice de paix et devant les conseils de prud'hommes**. Suppl. par Ch. CÉZAR-BRU. Sirey, in-8°, 375 p. [Maroc : 216-58], (C 333)
CR : *RC*, juil., 436.
993. **Instruction pour l'application du règlement minier au Maroc**. Rabat, Impr. Off., in-4°, 55 p. (Serv. de la Conserv. Foncière). (A 4° 3313)
994. LAUNAY (Louis de) et Jean de LANGRE. — **Les Sociétés devant le fisc et devant la loi. Droits, taxes, frais afférents à la constitution et au fonctionnement des Sociétés au Maroc et en France. Renseignements pratiques et exemples. Exposé suivi d'une étude schématique comparée de la législation des Sociétés commerciales au Maroc**. Casablanca, S. Fiduciaire du M., pet. in-4°, 23 p. (A 4° 3176)
995. **La législation ouvrière au Maroc** [a. s. de l'ouvrage de BOUY]. *B. Min. du Travail*, oct.-déc., 313-15. (J 317)
996. L[EUILLLOT] (P.). — **Problèmes marocains : main-d'oeuvre et crédit** [a. s. des ouvrages de E. BOUY et F. NATAF]. *A. H. écon. et soc.*, 15 janv., 128-30. (J 241)
997. MARCHAL (René). — **Précis de législation financière marocaine**. Rabat, auteur, in-8°, 314 p. + IV. (A 11757)
998. MAUCHAUSSÉ (Paul). — **L'évolution du régime minier au Maroc français**. Préf. de Louis ROLLAND. Sirey, pet. in-4°, 349 p. (I. des Htes Etudes M. Coll. des centres d'Etudes Jurid.). (G 4)
999. MILLERON (Jacques). — **Les carrières administratives au Maroc. L'orientation professionnelle**, janv.-mars (A 4° 3469)
Sur : NATAF (Félix). — *Le crédit et la banque au Maroc* : G. ORY, *Quinzaine crit.*, 10 mars, 233.
1000. NOULENS (Joseph). — **Le statut international du Maroc. Séances et trav. Ac. diplomat. int.**, juil.-sept., 165-70. (A 4° 3619)
CR : *Documents politiques*, juin.

1001. **L'organizzazione amministrativa coloniale francese.** *Oltremare*, janv. 18-23. (*J* 4° 133)
1002. PAGANON. — **L'organisation de la Justice indigène du Maroc** [Extr. du rapport sur le budget du Min. des Aff. Etr.], *CR*, mars, 161-164. (*J* 4° 4)
1003. PINON (Joseph). — **Les attributions des contrôleurs civils en Tunisie.** thèse pour le doctorat en droit. Tunis, Aloccio, gr. in-8°, 295 p. (Univ. d'Alger) [Etude comparée des attributions des contrôleurs civils et des organes de l'administration locale fonctionnant en France, en Algérie, en Tunisie et au Maroc, 210-277]. (*C* 1286)
1004. **Rapport sur l'activité des Services du Protectorat en 1930.** Rabat, impr. off., pet. in-4°, 349 p. (*J* 4° 82)
1005. **Réglementation de l'émigration indigène de la zone française et de l'immigration des travailleurs en zone française.** *Information soc. du B. I. T.*, 21 déc., 529-30, 533-4. (*J* 215)
1006. RIVIÈRE (P. Louis). — **L'activité législative du Protectorat en 1930.** *Gaz. des Trib. du M.*, 14 févr. (*K* 2)
1007. RIVIÈRE (P. Louis). — **Le droit marocain. Abrégé de la législation du Protectorat.** Sirey, in-12, 85 p. (*B* 3534)
1008. RIVIÈRE (P. L.). — **Maroc, obligations, contrats, prescription extinctive, loi territoriale applicable, parties étrangères, loi nationale applicable.** Note sous Rabat, 31 oct., 1930. *Rec. gén. Sirey*, 2, 81.
1009. RIVIÈRE (P. L.). — **Colonies et Protectorats. Maroc régime foncier, immeubles, immatriculation, titulaire d'un titre d'immatriculation, possession utile, tiers, possession non paisible, action possessoire, rejet.** Note sous Cass. Req. 10 mars 1931. *Rec. gén. Sirey*, 1345.
1010. RIVIÈRE (P. L.). — **Maroc, Tribunaux français, compétence, immeuble immatriculé, servitude d'utilité publique, propriété indivise, sujet marocain, ressortissants britanniques, capitulations, privilège de juridiction (absence de), dahir du 2 juin 1915, application.** Note sous Rabat. *Rec. gén. Sirey*, 2, 177.
1011. RIVIÈRE (P. Louis). — **Traités, codes et lois du Maroc. Lois et décrets, dahirs, arrêtés viziriels et résidentiels, ordres, ordonnances, avis, instructions, circulaires, publ. et commentés par... Suppl. pour 1931.** Recueil Sirey, pet. in-4°, 155 p. (*A* 4° 3945)
 Sur : RIVIÈRE (P. L.). — *Etudes marocaines* : KAMPFMEYER, *Orientalist. Literaturz.*, mars, col. 241.
 Sur : RIVIÈRE (P. Louis). — *Le régime foncier du Maroc français* : *R. H. C. F.*, sept.-oct., 586-87.

1012. ROLLAND (Louis) et Pierre LAMPUÉ. — **Précis de législation coloniale (Colonies, Algérie, Protectorats, Pays sous Mandat)**. Dalloz, 457 p., in-12 (Petit Précis Dalloz). (B 3487)
1013. SIMONNET (Henri). — **Jurisprudence des pays de protectorat**. *R. trim. de droit civ.*, 1069-74. (J 94)
1014. **Les Sociétés indigènes de prévoyance et le Crédit agricole indigène au Maroc**. *RC*, sept., 540-44. (J 4^o 4)
1015. SONNIER (A.). — **Considérations sur la condition juridique des merdjas du Gharb**. *R. G. m.*, mars, 33-38, carte h. t. (J 63)
1016. STRUPP (K.). — **Die Rechtsstellung von Angehörigen der Mittelmächte in Marokko nach den Friedensverträgen und Ergänzungsrecht**. *Nordisk Tidskrift intern. Ret*, nos 3-4.
1017. **Les Syndicats ouvriers et l'immigration [Maroc]**. *Informations soc. du B. I. T.*, 20 avr., 111-112. (J 215)
1018. **Textes concernant la Caisse de crédit agricole et de prévoyance indigènes, et les caisses régionales d'épargne et de crédit agricole indigène. Textes modifiant la législation sur les Sociétés indigènes agricoles de prévoyance**. Rabat, Impr. Off., gr. in-8^o, 30 p. (A 12902)
1019. **Textes portant organisation du régime de la propriété foncière dit de l'immatriculation au Maroc (Zone française)**. S. l. n. d., in-8^o, 256 p. (Conserv. de la propriété fonc.). (A 11805)
1020. VALENT (Philippe) et Camille VEYRIES. — **Guide pratique de l'usager de la Conservation foncière au Maroc**. Préf. d'Henri CROZE. Casablanca, S. d'études, s. d., 182 + VIII p. (G 88)
1021. VILLARS (Jean). — **Les sacrifices imposés à la propriété au Maroc pour l'exécution des travaux publics. L'expropriation pour cause d'utilité publique**. *Trav. Publ. et Bât. au M.*, 8 janv. (K 75)
V. aussi les nos : 251, 270, 328, 379, 464, 785, 787, 830, 875, 886, 889, 918, 940, 975.

Droit musulman et coutumier

1022. BERGER-VACHION (Victor). — **Etude de droit musulman religieux et coutumier à propos des contrats d'élevage dans le Maghreb**. *R. alg., tun. et m. législ. et jurispr.*, 1^{re} partie, oct.-nov., 187-217. (J 36)
1023. GRIL (Étienne). — **La coutume berbère et les problèmes marocains**. *Gaz. des Tribunaux du M.*, 31 janv., 33-34. (K 2)

1024. GROMAND (Roger). — **La coutume de la « Bezra » dans les Ksour de Figuig.** *R. études isl.*, 277-296 ; et tableaux annexes, 297-312. (J 6 a)
1025. **Justicia musulmana.** Apuntes y comentarios sobre legislación musulmana y derecho consuetudinario por D. Federico PITA ESPELOSIN Y D. Enrique DURANGO PARDINI. Melilla, artes graficas postal-Express, s. d., 124 p. (B 4113)
1026. LOPEZ ORTIZ (P. José). — **Figuras de jurisconsultos hispano-musulmanes.** *Religion y cultura*, oct., 94-104. (J 321)
1027. MARCHAL. — **Les anciens impôts au Maroc.** *Rec. lég. et jurisp. m.*, 3^e partie, 32-37. (J 20)
1028. MARCY (Georges). — **La propriété immobilière et les moyens d'acquérir en droit coutumier Zemmour.** *R. alg., tun. et m. de législ. et jurispr.*, 1^{re} partie, août-déc., 119-39, 151-78. (J 36)
1029. MILLIOT (Louis). — **Le qânoûn d'Ighîl N'Zekrî**, mémoire présenté au Congr. des S. Sav., B. section Sc. écon. et soc., com. trav. h., 1930 (1931), 103-19, phot. (J 293)
1030. MORAND (Marcel). — **Etudes de droit musulman et de droit coutumier berbère.** Alger, Carbonel, gr. in-8^o, 316 p. (C 95)
CR : H. H[ARDY], *Outre-Mer*, déc., 506 ; G.² SURDON, *RC*, oct., 613-15.
1031. MORAND (Marcel). — **L'Expropriation pour cause d'utilité publique en droit musulman.** Mémoire présenté au Congrès des S. Sav., B. Section Sc. écon. et soc. com. trav. h., 1930 (1931), 121-29. (J² 293)
1032. PELTIER (Frédéric). — **La co-juratio purgatoire d'après un passage peu remarqué du Capitulaire du 22 mars 789 et d'après le Hadits des cinquante serments d'El Bokhari.** Mémoire présenté au Congr. des S. Sav. B. Sect. Sc. écon. et soc. Com. trav. h., 1930 (1931), 131-145. (J 293)
1033. PESLÉ (Octave). — **Le Chraa et la législation du Protectorat.** *Gaz. des Trib. du M.*, 10 janv. (K 2)
1034. PESLÉ (Octave). — **Le serment dans le droit musulman.** *RC*, avr., 221-227. (J 4^o 4)
1035. PRÖBSTER (Edgar). — **Privateigentum und Kollektivismus im mohamedanischen Liebenschafstrecht insbesondere des Maghrib.** Leipzig, Asia Major, in-8^o, 11 + 169 p. (Phil. Habil.)
1036. SONNIER (A.). — **Contribution à l'étude du régime juridique des eaux au Maroc suivant le droit musulman et les coutumes indigènes.** *R. G. M.*, déc., 301-25. (J 63)

1037. SURDON (G.). — **La justice civile indigène et le régime de la propriété immobilière au Maroc.** Rabat, Moncho, in-12, 220 p. (B 4443)
1038. TURBET (Lieutenant). — **Le droit coutumier des Beni Ouaraïan Cheraga (Région de Taza).** *R. alg., tun. et m. législ. et jurisprud.*, 1^{re} partie, juin-déc., 97-110, 218-20, 253-9. (J 36)
V. aussi les n^{os} : 387, 535, 596, 623, 624, 813, 818, 825, 1002.

LITTÉRATURE

1039. BEAUME (Georges). — **Nuit de Noël au Maroc en 1914.** *L'Exportateur f.*, 24 déc., 447-49, 7 phot. (JF 15)
1040. BENOIT (Fernand). — **L'Empire de Fez. Le Maroc du Nord.** Rieder; pet. in-8°, 158 p., phot. (C 64)
1041. BERTHAUT (Léon). — **Gallia Africana**, poèmes. Lesot, in-12, 39 p. (A 14.455)
1042. BOISBOISSEL (Yves de). — **Peaux noires, coeurs blancs.** Fournier, s. d., pet. in-8°, 130 p. (Coll. de l'Ancre). (C 21)
Sur : BORDES (Pierre). — *Peines de coeur sous le ciel marocain* : A. N., *RC*, mai, 315-316.
1043. BOUTET (Robert). — **Les Gens de la poussière.** ill. de Paul NÉRI. Casablanca, Impr. Réunies, in-8°, 196 p. (A 4° 4400)
Sur : CÉLARIÉ. — *Du sang et de l'amour dans le harem* : Louis de MONDADON, *Etudes*, 20 sept., 763.
Sur : CHAMBRUN (Mme Longworth). — *Deux bagues au doigt* : M. LEVÊQUE, *Quinzaine crit.*, 25 févr. ; Albert NAUD, *AF*, janv., 56-67.
1044. **Les colonies françaises.** Images de... DIGNIMONT. Textes de... J. RAVENNES. Ed. de la Girafe, gr. f°, 44 p. non ch., ill. (RF 61)
Sur : DERWILL (Guy) et Tahar ESSAFI. — *Les toits d'émeraude* : J. M., *R. alg., tun. et m. législ. et jurisprud.*, 1^{re} partie, févr., 445.
Sur : DROIN (Alfred). — *Du sang sur la mosquée* : Aug. DUPOUY, *R. Bleue*, 6 juin, 348-350.
1045. DUFFAUD (Jean) et Pierre DARIUS. — **De l'ombre sur la Mosquée. Le Maroc dévoilé.** (Nouv. éd.). S. l. n. d., in-12, 214 p. (A 11915)
Sur : DUVIVIER (Julien). — *Les cinq gentlemen maudits*, film : *Cinémagaz.*, sept., 48, phot.
1046. ELJAN (el P.). — **Cruz rebereña, retablo poético de Vida sanclodiana.** Santiago, t. El Eco franciscano, in-12, 215 p. (B 3838)

1047. EULOGE (René). — **La chkara**, roman chleuh. *Terre m. ill.*, 1^{er} janv.-1^{er} avr. (*J* 4^o 110).
1048. FARRÈRE (Claude). — **Shahrâ sultane et la mer**. Flammarion, in-12, 245 p. [**Le disparu du Tarifa**: 129-135. **Tir à Gibraltar**: 170-76] (*B* 4556)
1049. GIFFEY (René). — **Luce et Colas aux colonies**. Delagrave, s. d., in-4^o, 25 p., ill.
 Sur : GOMEZ CARRILLO (E.). — *Fès ou les nostalgies andalouses* : *J. M., R. alg., tun. et m. législ. et jurispr.*, 1^{re} partie févr., 47.
1050. GOODCHILD (George). — **The road to Marrakesh**. Leipzig, Tauchnitz, pet. in-12, 280 p. (*B* 3773)
1051. GRANDJEAN (Georges). — **L'amour en Islam**. Malfère, pet. in-8^o, 193 p., (*A* 11613)
1052. HAUTECLOCQUE (Xavier de). — **Le turban vert**. Préf. du Maréchal LYAUTEY. *Nouv. R. crit.*, in-12, 236 p. (*A* 11499).
 CR : J. L. de L[ACHARRIÈRE], *AF*, 316.
1053. IDRAC (Michel). — **Des minarets, des fleurs, du sang...**, ill. de l'auteur. Peyronnet, in-12, 226 p., ill. (*A* 13281)
 CR : J. L. DE L[ACHARRIÈRE], *RC*, déc., 739.
1054. KESSEL (Joseph). — **Vent de sable**. Eaux-fortes originales de Jacques SIMON. Bibliophiles de l'Aéro-Club de F., in-4^o, 166 p., ill. (*R* 4^o 152)
1055. KNITTEL (John). — **Abd-el-Kader, Roman aus dem marokkanischen Atlas**. Zurich-Leipzig, Füssli, s. d., in-12, 446 p. (*A* 11649)
 Sur : LE GLAY (Maurice). — *Les sentiers de la guerre et de l'amour* : LOUIS JALABERT, *Études*, 20 janv., 249 ; J. L. DE L[ACHARRIÈRE], *A.F.*, févr., 153-5 ; *B. ens. pub. du M.*, févr., 104-5.
 Sur : LE GUILLERME (Marc). — *Le Bora, torpilleur d'escadre* : ROBERT CHAUVELOT, *Merc. de F.*, 15 avr., 439.
1056. MAC ORLAN (Pierre). — **Dans le quartier réservé**. *Œuvres libres*, juin, 5-64. (*J* 244)
1057. MAC ORLAN (Pierre). — **Le Maroc et l'imagination**, ill. de Yves BRAYER. *A. c. ill.*, janv., 3-4, 4 ill. (*J* 4^o 122)
 Sur : MARAVEL BERTHOIN — *Le chapelet des vingt et une Koubbas* : J. L. DE L[ACHARRIÈRE], *RC*, nov., 680.
1058. MAUROIS (André). — **O hommes de peu de foi**. *Nouvelles littéraires*, 12 sept. (*K* 3)
1059. **Les meilleures histoires coloniales** recueillies par X... Le livre de l'Avenir, s. d., in-12, 255 p. (*B* 5013)

1060. MÉLÉZE (Paul). — **Jean Larock et nos hommes nouveaux**. Casablanca, Impr. Réunies, pet. in-8°, 265 p. (A 11907)
1061. MILLE (Pierre). — **L'hôpital des Cigognes**. *Temps*, 16 avr. (K 61)
1062. MONTARRON (Marcel). — **Ciel de cafard**. *Défective*, 4-25 juin. (JF 20).
Sur : ODINOT. — *La première communion d'Abd-el-Kader* : J. C. T., *Polybiblion*, juin, 384.
1063. OSSENDOWSKI (Ferdinand). — **Le faucon du désert**, roman ; trad. de Caroline BOROWSKA et Robert RENARD. Albin Michel, in-12, 250 p. (B 4941)
1064. QUÉTIN (E.). — **Le Mur. Tableaux marocains de haine et d'amour**, Bois de Jean HAINAUT. Rabat, Éc. du Livre, s. d., in-8°, 50 p. et 32 ill. (A 11426)
CR : R. BEAURIEUX, *Maroc*, févr. ; J. L. DE L[ACHARRIÈRE], *RC*, avr., 207-8.
Sur : RÉVEILLAUD (Alfred). — *La Force de la Race* : G. H[ARDY], *Outre-Mer*, 2^e trim., 188.
1065. REYNAUD (Aimée). — **Entrelacs**. Casablanca, impr. du Centre, in-8° carré, 87 p. (A 12580)
CR : J. L. DE L[ACHARRIÈRE], *RC*, sept., 556.
1066. SALACROU (Armand). — **Atlas Hôtel**, pièce en trois actes, représentée au théâtre de l'Atelier, 1931. *Les Cahiers de Bravo*, juil., in-8°, 38 p. (A 12888).
CR : PRIMEFOSSE, *Miroir du Monde*, 2 mai, 538, 2 phot. ; Henri SAUGUET, *Europe Nouv.*, 2 mai, 618.
1067. STIEBEL (Gilbert). — **Baroud : Impressions Marocaines**. *R. de F.*, 15 sept.-1^{er} oct., 320-46 et 506-531. (J 58)
Sur : THARAUD (Jérôme et Jean). — *Fez ou les Bourgeois de l'Islam* : Georges BLONDEL, *R. économ.*, nov.-déc., 319-320 ; L. de MONDADON, *Etudes*, 20 sept., 762-3.
1068. THOMAS (Pierre). — **Sidi, soldat**. Sketch militaire comique et burlesque. Libr. théâtrale, s. d., in-12, 31 p. (A 14.054)
1069. VILLE (Léon). — **Les corsaires d'Afrique**. Tolra, gr. in-8°, 220 p., ill. (C 310).
1070. WALLACE (Edgar). — **The man from Morocco**. Nouv. édit. London, John Long, s. d., pet. in-8°, XII + 316 p. (A 11965).
V. aussi les nos : 51, 166, 640, 643, 706, 913, 919.

SAHARA OCCIDENTAL

GÉNÉRALITÉS. GÉOGRAPHIE. SCIENCES NATURELLES.

1071. AUFRÈRE (L.). — **Le cycle morphologique des dunes.** *A. G.*, 15 juil., 362-65, 10 fig., 2 pl. h. t. (*J* 43)
1072. AUGIÉRAS (M.), W. P. DRAPER, E. GIERZYNSKI, V. BESNARD, Th. MONOD. — **D'Algérie au Sénégal. Mission Augieras Draper, 1927-28,** pet. in-4°, 293 p., 36 + 4 pl., 55 fig. 1 atlas de 9 pl. en portefeuille. [DRAPER. **Journal de route. Brawan-Walata.** MONOD : **Découverte d'un homme fossile. Quelques observations sur les habitants actuels et la préhistoire** : 253-84, fig. 28-32, pl. 32-35 et A-D]. (*A* 4° 4452)
 Sur : BRIAULT (M.). — *La prodigieuse vie de René Caillié ou la découverte de Tombouctou* : L. JALABERT, *Etudes*, 20 avr., 237-8.
1073. CHIPP (T. F.). — **The vegetation of northern tropical Africa.** *Scott. g. mag.*, juil., 193-214, 8 phot. h. t., cartes (*J* 265)
1074. COLOMBANI (F. M.). — **Le Guidimatra. Etude géographique, historique et religieuse.** *B. com. ét. A. O. F.*, juil.-sept., 265-432. (*J* 13)
1075. GERMAIN (L.). — **Contributions à la faune malacologique de l'Afrique équatoriale. LXII : Mollusques du Hodlé (Sahara Soudanais),** recueillis par M. le lieutenant BOËRY. *B. Museum*, mars-avr., 355-59.
1076. GERMAIN (L.). — **Mollusques terrestres et fluviatiles recueillis par M. le lieutenant BOËRY à Oualata (Sahara Soudanais).** *B. com. ét. A. O. F.*, juil.-sept., 205-17, : fig. (*J* 13)
1077. GIL MONTANER (Fernando). — **Notas sobre el Sahara español.** *B. S. g. nac. Madrid*, mai-juin, 242-45, 2 pl. (*J* 67)
1078. HEIM DE BALSAC (H.). — **Captures intéressantes dans le Sahara.** *Alauda*, Dijon, t. 3, 315-16.
1079. HUGUET (Commandant). — **La Mauritanie.** Lesot, in-8°, 10 p., ill. (G. départementale de la F.). (*A* 14.651)
1080. HUTCHINSON (J.) et J. M. DALZIEL. — **Flora of west tropical Africa.** T. II, fasc. I, London, 232 p., 277 fig.
1081. JOLEAUD (L.) et J. MALAVOY. — **Découverte d'une dent subfossile d'*Elephas Africanus* dans le Sahara sud-occidental.** *CR. S. géol.*, 4 et 18 mai, 118-119. (*J* 229)
1082. MALAVOY. — **Géologie de la Mauritanie du Nord.** *CR. Ac. Sc.*, 20 juil. 184-6. (*J* 4° 17)

1083. MALAVOY (J.) et N. MENCHIKOFF. — **Sur un gisement du dévonien Supérieur de l'Adrar mauritanien.** *CR. S. géol.*, 126-27. (J 229)
1084. MAREUGE (Lieut.). — **Note sur l'Adrar mauritanien et ses confins.** *A. G.*, 15 juil., 426-431, carte. (J 43)
CR. : G. WEULERSSE, *Bibliogr. g. int.*, 450.
1085. MARTONNE (Lieut.-col. Ed. de). — **Les progrès de la carte en Afrique occidentale française.** *Ass. avanc. des Sc. C. R.* 55^e sess., Nancy, 548-551. C 1078)
1086. **La Mauritanie.** S. d'éd. g., marit. et c., in-4°, 62 p., 1 carte h. t. (Exp. C. int.-Gouv. Gén. A. O. F.). (A 4° 3538)
Sur : MENCHIKOFF (N.). — *Recherches géologiques et morphologiques dans le Nord du Sahara occidental* : G., *Universo*, avr., 217-19 ; *CR. S. Géol.*, mars, 48.
1087. MONOD (Th.). — **Remarques biologiques sur le Sahara.** Doin, in-4°, 8 p. (*R. gén. des Sc.*). (A 4° 3569)
1088. SCHWARZ. — **The late Professor Schwarz's contribution to the geology of the Coast of Mauritania.** Ed. by J. W. GREGORY. *g. J.*, London, mars, 238-245, 3 fig., cartes et croquis. (J 65)
CR : L. RAVENEAU, *Bibliogr. g. int.*, 426.
1089. SPATZ (Paul). — [CR. de son 2^e voyage zoologique au Rio de Oro]. *Zeits. Säugelienkunde*, déc., 30.
1090. THIELE (J.) et S. JEACKEL. — **Muscheln der deutschen Tiefse-Expedition.** *Wiss. Ergebn. deutsche Tiefse-Exp.* « Vladivia », 1898-99. XXI, Heft I, 159-268, pl. VI-X.
V. aussi le n° 1102.

HISTOIRE. ETHNOGRAPHIE. PRÉHISTOIRE

1091. BAUMGARTEL (Elise). — **Funde aus einer vorgeschichtlichen Station bei Villa Cisneros (Rio de Oro).** *Praeh. Zeits.*, XXII, 88-101, 9 fig. (A 14.536)
1092. BOSSET (Lieut.). — [a/s de documents sur le langage Azzer]. *A. Univers Paris*, juil.-août, 349. (J. 285)
1093. CORTESAO (Armando Zuzarte). — **Subsidios para a historia do descobrimento da Guine e Cabo Verde.** *B. Agencia geral. das C.*, Lisboa, X L IX, n° 76, 39 p.
CR : G. de REPARAZ, *Bibliogr. g. int.*, 10.
1094. DELAFOSSE (Maurice). — **Afrique occidentale française. Histoire des**

colonies françaises, par G. HANOTAUX et A. MARTINEAU, t. IV, Plon, in-4^o, 1-356, ill. (A 4^o 4018).

Sur : LA CHAPELLE (F. de). — *Histoire du Sahara occidental* : *R. H. C. f.*, sept.-oct., 530.

1095. LAFORGUE (Pierre). — **Les Djencun de la Mauritanie Saharienne.** *B. Com. d'Et. A. O. F.*, juil.-sept., 432-452. (J 13)
1096. LAFORGUE (P.). — **La Préhistoire de l'Ouest Africain.** *Africa*. Londres IV, 456-65. (J 222)
1097. LÉVI-PROVENÇAL (E.). — **Maures.** *Encyclop. de l'Islam*, livr. 44, 470 (A 4^o 941)
- Sur : MONTAGNE. — *La limite du Maroc* : *Universo*, sept., 502.
- Sur : RICARD (Robert). — *Les Portugais et le Sahara atlantique au XI^e siècle* : *R. H. C. f.*, sept.-oct., 580-81.
- V. aussi les n^{os} : 1072, 1074.

QUESTIONS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

1098. **Les Armées françaises d'outre-mer. Histoire militaire de l'Afrique Occidentale Française.** [Mauritanie, 501-738]. Impr. nat., in-4^o, 895 p., XXXVIII pl. h. t., cartes. (Exp. c. int.). (E 224)
1099. CANAL (J.). — **Les martyrs du Sahara. XI : Le fourrier Lovy au combat de Ksar-el-Azoudj.** *B. S. G. Alger*, 2^e trim., 225-50. (J 64)
1100. DIENIS (A.). — **L'agriculture et l'élevage en Mauritanie.** *Semaine c.*, 12 août.
1101. **French progress in Mauritania.** *g. J.*, (London), mars, 299. (J 65)
- Sur : GONZALEZ-JIMENEZ. — *Territorios del Sur de Marruecos y Sahara Occidental (Mehcras y Rezzus)* : *Africa R. de tropas c.*, févr., 43.
1102. GUARNER (Comm. Vicente) et Cap. José GUARNER. — **El Sahara y Sur Marroqui españoles. Su prol lema militar y politico. Geografia, Historia y demas caracteristicas de nuestro Sahara y de Ifni ...** Toledo, Rodriguez, in-12, 151 + XV p., pl. et 9 croquis h. y. (B 3935)
1103. JEAN (Victor). — **Sur les marches du Sahara occidental.** *RC*, mai, 317-329. (J 4^o 4)
- CR : *g. J.* (London), août, 193.
1104. **Mémoire sur la création d'une station de pêche à Port Etienne.** S. ind. de la grande pêche, janv., in-8^o, 69 p., XIII pl.

1105. **Les questions sahariennes à la conférence nord-africaine de Tunis.**
RC., août, 486-492. (*J* 4° 4)
1106. RAYMOND (Jean). — **La cité du rail. Projet de ville nouvelle coloniale.**
L'Ingénieur-Constructeur, nov.-déc., 1485-500, 10 fig. (*J* 4° 322)
1107. **Le Sahara espagnol** [d'après le Memorial de Infanteria]. *R. d'infanterie*,
janv., 189-91.

LITTÉRATURE. VOYAGES

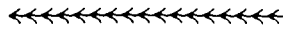
1108. HAUTECLOQUE (X. de). — **L'enfer des hommes bleus.** *Vu*, 22 oct. (*JF* 13)
1109. LEGRAND (Daniel). — **Une aventure peu banale: On retrouve au Rio de Oro, sous les traits d'un caïd musulman, un ex-hulan de la Garde Impériale.** *Dépêche c.*, 31 déc. (*K* 3)
1110. LICHTENBERGER (André). — **Le naufrage de « La Méduse ».** (*Euvres Libres*, juin, 317-350. (*J* 244)
1111. MEYNIER (Général) et Capitaine NABAL. — **Guide pratique du tourisme au Sahara.** S. d'éd. g., marit. et col., pet. in-12, 112 p. et 2 cartes h. t. (*B* 3882)
1112. PRAVIEL (Armand). — **La tragédie de la « Méduse ».** Ed. de la Nouv. R. crit., in-12, 227 p. (*B* 3774) et *Lectures p. tous*, mai-juin (*J* 500)
1113. SEABROCK (William B.). — **Secrets de la jungle (jungle ways).** Hautmont, in-12, 266 p. (*B* 5115)
1114. VIEUCHANGE (Michel). — **Voir Smara et mourir.** *Vigie m.*, 21-27, mars. (*K* 11)

[Vieuchange] (1115 à 1121)

1115. **Itinéraires de Michel Vieuchange à travers le Sud marocain et le Sahara occidental**, signé J[EAN] V[IEUCHANGE]. *AF*, nov., 728-33. (*J* 4° 4)
1116. BERNARD (lieut.-col. Maurice). — **L'exploration de Michel Vieuchange. De Tiznit à Smara.** *AF.*, nov., 709-34, 18 phot., 2 cartes. (*J* 4° 4)
1117. GILLIER (lieut.-col.). — **Smara la mystérieuse. En marge de la récente et tragique randonnée de Michel Vieuchange au Rio de Oro.** *Monde c. ill.*, févr., 47-48, 2 phot., 1 carte. (*JF* 7)
1118. LOUIS (Georges). — **Le raid de Michel Vieuchange à Smara.** *R. G. m.*, juin, 153-57, 2 pl. h. t. (*J* 63)

1119. **Pour la première fois un Français est entré à Smara.** *Monde c. ill.*, 85-87, phot. (JF 7)
1120. **Smara, the mysterious.** *R. of R.*, LXXXI, n° 495, 35-44, 7 fig. ; N° 496, 37-48, 3 fig. ; N° 497, 34-39, 4 fig.
1121. **Une tragique exploration du Rio de Oro.** *Illustration*, avr., 413-416, 9 phot., 2 cartes. (JF 2)

Chr. FUNCK-BRENTANO et Marcel BOUSSER.



ROCHEFORT-SUR-MER. — IMPRIMERIE A. THOYON-TIÈZE. — 1934

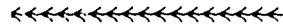


Table des Matières

du Tome XVII

ARTICLES

	Pages
J. CARCOPINO. — <i>Volubilis regia Iubae</i>	1
J. HERBER. — <i>Les potiers de Mazagan</i> (3 pl.)	49 <i>4</i>
E. LAMBERT. — <i>L'art hispano-mauresque et l'art roman</i>	29
CH. LE CŒUR. — <i>Les rites de passage d'Azemmour</i>	129 <i>x</i>
Prosper RICARD. — <i>Reliures marocaines du XIII^e siècle</i> (8 pl.)	109
Robert RICARD. — <i>Les relations de l'ambassade de Jorge Juan au Maroc (1767)</i>	45
Robert RICARD. — <i>Notes de bibliographie luso-marocaine</i>	149
R. THOUVENOT. — <i>Tête de déesse en marbre trouvée à Chella</i> (1 pl.)	25 <i>z</i>
R. THOUVENOT. — <i>Une forteresse almohade près de Rabat : Dchîra</i> (15 fig.).	59

* * *

COMMUNICATIONS

A. RUIHMANN. — <i>Objets préhistoriques de Dchîra</i> (1 pl.)	89
R. RICARD. — <i>Azemmour et Safi en Amérique</i>	92 <i>ℓ</i>

* * *

COMPTES RENDUS

M. BATAILLON. — <i>Mona. Etude étymologique</i> (R. RICARD)	106
G. BORROW. — <i>Los Zincali</i> (R. RICARD)	106
J. CARCOPINO. — <i>Sylla</i> (R. THOUVENOT)	104
F. DE CARRANZA. — <i>La Guerra Santa por mar de los Corsarios Berbericos</i> (R. RICARD)	105
<i>El Jerezano Pedro de Estupiñan y Virués, Conquistador de Melilla y Adelantado de Indias</i> (R. RICARD)	106

J. MILLAS VALLICROSA. — <i>Assaig d'història de les idees físiques i matemàtiques a la Catalunya medieval</i> (D ^r RENAUD)	97
J. G. R. SÁNCHEZ. — <i>El Sáhara occidental</i> (R. RICARD)	106
<i>Vida de Fray Fernando de Talavera</i> (R. RICARD)	105

* * *

BIBLIOGRAPHIE

CHR. FUNCK-BRENTANO et M. BOUSSER. — <i>Bibliographie marocaine (1931)</i>	153
--	-----
